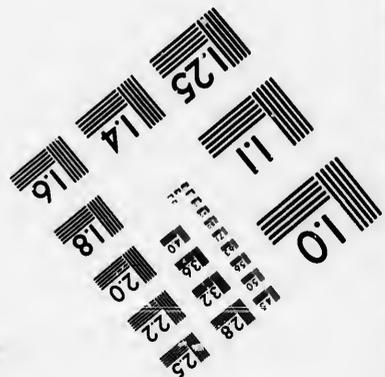
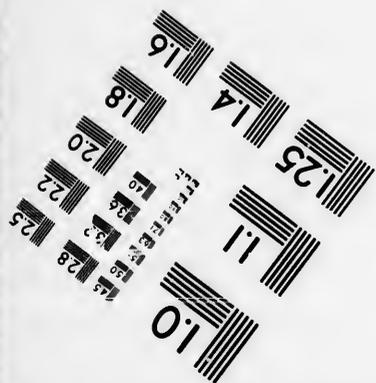
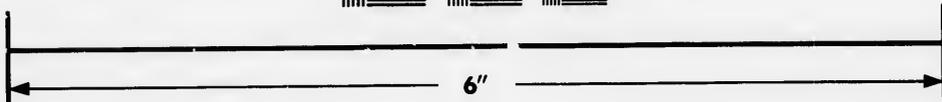
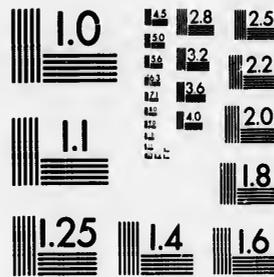


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.2
1.4
1.6
1.8
2.0

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored end/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored end/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates end/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin /
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image /
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

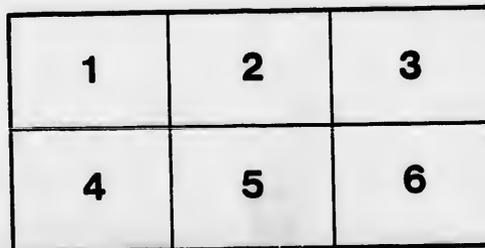
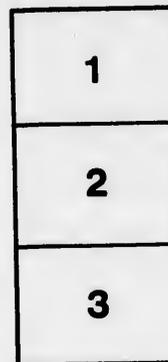
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

errata
to

pelure,
on à



32X

I

D

—
—

HISTOIRE
DES
DIFFÉRENS PEUPLES
DU MONDE.

TOME IV.

23

HISTOIRE

DES

DIFFERENS PEUPLES

D. M. M. O. V. D. E.

TOME IV

L
I

L
A
L
I

LE

P

Plus

Chez
de

AVE

235

Bibliothèque
Séminaire de Québec
rue de l'Université,
Québec 4, Q.U.B.

HISTOIRE DIFFÉRENS PEUPLES

DU MONDE

CONTENANT

**LES CÉRÉMONIES
RELIGIEUSES ET CIVILES,
L'ORIGINE DES RELIGIONS,
leurs Sectes & Superstitions, & les Mœurs &
Usages de chaque Nation;**

DÉDIÉ

A MONSIEUR

LE DUC DE LA VRIILLIÈRE

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Par M. **CONTANT DORVILLE.**

TOME QUATRIÈME.



Herissant



A PARIS,

1790

Chez **HERISSANT le Fils**, Libraire, rue des Fossés
de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé.

M. DCC. LXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

HISTOIRE

DES
DIFFERENTES
MÉTAPHYSIQUES

DE
M. DE
MONTESQUIEU

LES
CIVILISATIONS

REVENUES
DES
CIVILISATIONS

DES
CIVILISATIONS

DES
CIVILISATIONS

LE
DUC
DE
LORRAINE

LE
DUC
DE
LORRAINE

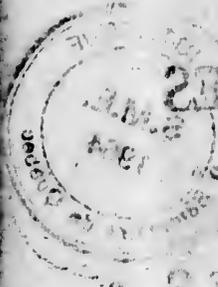
LE
DUC
DE
LORRAINE

LE
DUC
DE
LORRAINE

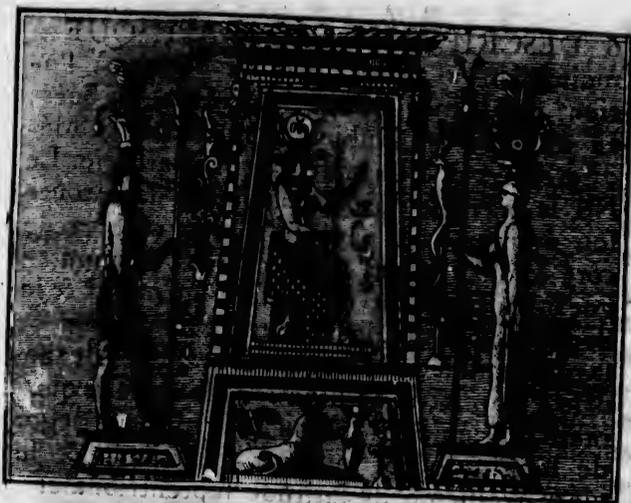
DE
MONTESQUIEU
DES
CIVILISATIONS

MONTESQUIEU

DE
MONTESQUIEU
DES
CIVILISATIONS



DE
L
L'or
ti
C
C
ron
dela



HISTOIRE
DES DIFFÉRENS PEUPLES,
CONTENANT
LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES,
L'origine des Religions, leurs Sectes, leurs Supersti-
tions, & les Mœurs & Usages de chaque Nation.

L'EGYPTE.
CHAPITRE PREMIER.

Description géographique de l'Égypte.

CETTE grande contrée d'Afrique a envi-
ron deux cens lieues de long, sur cinquante
de larg e dans quelques endroits, & beaucoup

6 DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

moins dans d'autres; elle est bornée à l'orient par la mer Rouge, & l'isthme de Suès; au midi par la Nubie; au nord par la Méditerranée; & à l'occident par la Barbarie. Le Nil la traverse du midi au nord dans toute son étendue. Ce pays se trouve resserré de côté & d'autre par deux chaînes de montagnes, qui souvent ne laissent entr'elles & le fleuve qu'une médiocre journée de chemin, & sa plus considérable largeur se prend d'Alexandrie à Damiette. Sa situation est entre le quarante huitième & le cinquante-troisième degré de longitude, & le vingt-quatrième & le vingt-troisième de latitude septentrionale.

Les anciens n'étaient point d'accord dans quelle partie du monde ils devaient placer l'Egypte; mais nos géographes modernes conviennent tous aujourd'hui qu'elle est de la dépendance de l'Afrique. On la divisait autrefois, & on la divise encore en haute, moyenne & basse. La haute, qui comprend la Thébaine, & s'approche de l'Ethiopie: les Turcs la nomment *Saïde*: la moyenne, appelée par les Turcs *Vostani*, qui s'étend depuis le Caire, jusqu'à Bénésouef, & qui a porté le nom d'Heptanome, à cause des sept nomes ou départemens qu'elle renfermait, & qui dans la suite furent portés jusqu'à seize: & enfin la basse, aujourd'hui *Bahri*, dont la figure triangulaire lui fit donner le nom de *Delta* par les Grecs: cette dernière s'étendait depuis l'Heptanome jusqu'à la Méditerranée.

DE L'EGYPTE.

La haute Egypte ou Thébaïde, s'étend depuis Sioufie, le long du Nil, jusqu'à la mer Rouge. On la divise en haute & basse Thébaïde : c'est aujourd'hui la province la moins peuplée & la moins fertile de l'Egypte. Thèbes, la superbe Thèbes, qu'Homère élève au-dessus des plus belles villes de l'univers, fut jadis la capitale de ce pays, à qui vraisemblablement elle donna son nom : on la surnomma Hécatompyle, à cause de ses deux cents portes ; & par rapport à sa magnificence, elle est appelée *Diospolis*, la ville du soleil. Si nous en croyons Pomponius Mela, (L. I. ch. IX.) cette ville, aussi peuplée qu'elle était vaste, pouvait faire sortir ensemble deux cents chariots & dix mille combattans par chacune de ses portes ; mais c'est avec raison qu'on regarde ce récit comme une exagération. Il n'en est pas de même des immenses richesses que Thèbes possédait : elles sont attestées par tous les auteurs. Après le pillage de cette ville par l'armée de Cambyse, on y trouva encore trois cents talens d'or, & deux mille trois cents talens d'argent. Les débris de cette fameuse cité occupent un espace de plus de trois lieues quarrées ; & s'étendent jusqu'à un chétif village, appelé Carniac. Luxor, ville nouvelle, est bâtie sur une petite partie de l'ancienne Thèbes, mais elle la remplace bien faiblement. Les curieux qui parcourent les ruines de l'antique capitale de la Thébaïde, fondée, à ce que l'on croit, par Osiris, ou

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

plutôt par Busiris, premier du nom, trouvent les tristes, mais majestueux restes d'un palais superbe, qui en faisait autrefois partie. Quatre immenses allées, bornées par des sphinx, servaient d'avenues à quatre portiques d'une prodigieuse hauteur: une salle soutenue par cent vingt colonnes, faisait sans doute le milieu de l'édifice, qu'on croit avoir été le temple de Memnon, dont toute l'antiquité assure que la statue rendait un son harmonieux & articulé, aussi tôt qu'elle était frappée par les premiers rayons du soleil.

La Thébaïde est encore célèbre par les grottes qui, à ce que l'on croit, ont servi de retraite à nos premiers anachorettes. Ce sont des cavernes formées par art dans les carrières du pays, d'espace en espace, & dans un espace de quinze à vingt lieues d'étendue. Les pierres qu'on en a tirées, ont laissé, si l'on peut parler ainsi, des appartemens vastes & obscurs, bas & qui forment une enfilade, sans ordre & sans symétrie, dont les voûtes se trouvent soutenues de distance en distance, par des pilliers que les ouvriers y ont laissés exprès pour les appuyer. Comme ces carrières ont été creusées dans la montagne du levant du Nil, & que cette situation se rapporte avec celle que nous fixe Hérodote, lorsqu'il nous apprend que le roi Cléopas employa cent mille hommes l'espace de dix ans à ouvrir des carrières dans la montagne du Nil, & à en transporter

BUOD E A L E G Y P T E 230

les pierres au-delà du fleuve, & dix autres années à construire une pyramide, il est hors de doute que ces grottes ont été des carrières dans leur origine. On rencontre en divers endroits des trous de six pieds de longueur & de deux de largeur, taillés dans l'épaisseur du roc qui, peut-être, étaient destinés à servir de sépulcres aux morts. On y remarque de petites cellules pratiquées dans les rochers, dont les portes & les fenêtres n'ont pas plus d'un pied en carré; & c'est-là que vivaient & mouraient les pieux solitaires.

M E M P H I S

Memphis était jadis la capitale de l'Egypte moyenne ou Egypte du milieu, appelée par les Hébreux *Moph*, & par les Egyptiens *Méif* ou *Migdol*, elle fut long-tems détruite par Nabuchodonosor la ruina entièrement; elle se releva sans doute, puisque du tems de Strabon elle était grande, riche, peuplée, & la première ville d'Egypte après Alexandrie. Entre les édifices considérables qui contribuaient à la magnificence de cette cité, on remarquait sur-tout le fameux temple de Sérapis dont l'entrée était absolument défendue aux étrangers, & dans lequel les propres prêtres n'avaient le droit de pénétrer qu'après avoir enterré le bœuf Apis. Memphis a disparu; un village médiocre placé sur la rive occidentale du Nil, vis-à-vis du Cairo,

10 DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

à pris sa place, & n'a rien qui puisse faire souvenir de son ancienne splendeur. Au milieu du fleuve, entre le Caire & le village, sur la petite île de Rodda, où la tradition du pays prétend que Moïse fut exposé par sa mère, & sauvé par la fille de Pharaon.

LE CAIRE.

Le Caire est non-seulement la capitale de l'Egypte moyenne, mais même de tout le royaume d'Egypte. Elle est composée de trois villes, chacune a environ un mille de distance: c'est ce qu'on nomme le vieux Caire, le Caire, proprement dit, est le port appellé Bulac ou Boulac. Le vieux Caire est bâti sur les ruines de l'ancienne ville de Babylone du Nil, qui fut fondée par quelques fugitifs de la Babylone de l'Euphrate, à laquelle ils donnerent le nom de leur première patrie. L'amour a causé la ruine de bien des villes, & le nouveau Caire doit son existence à cette passion tumultueuse. Une reine, dit-on, d'une merveilleuse beauté régna, il y a quelques siècles, en Egypte: un calife d'Afrique en devint éperdument amoureux, il lui proposa d'unir leurs états par un mariage; mais se voyant rebuté, il mit sur pied une puissante armée, & conquit la princesse & son royaume: mais comme ce calife prétendait que les villes étaient les prisons des princesses, il fit entourer de murailles la plaine où cam-

DE L'EGYPTE. II

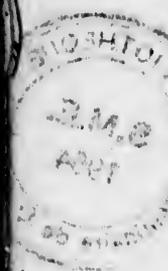
fait son armée, & bientôt la multitude des palais & d'autres bâtimens qui s'élevèrent dans cette enceinte, formèrent à côté de l'ancienne ville, une nouvelle cité, qui fut nommée *El-cahera*, ou la victorieuse, nom dont on a formé celui de *Caire*. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il est certain que ce nouveau *Caire* fut bâti par le calife *Moez*, l'an neuf cent soixante-onze de Jésus-Christ.

Les maisons du *Caire* ont fort peu d'apparence au dehors, mais l'intérieur est commode & magnifiquement orné: on y compte onze cens cinquante mosquées. Un vaste bassin, qui peut avoir au moins cinq cens pas de diamètre, occupe le centre de la ville: pendant huit mois de l'année, il est rempli d'eau, sur laquelle se promènent nombre de barques, & les quatre mois suivans, il devient un jardin très-agréable. Le château situé sur une montagne hors de la ville, est fort ancien & mérite d'être remarqué: on y monte par un escalier pratiqué dans le roc, mais dont la pente est si douce, que les chameaux & les chevaux parviennent facilement jusqu'en haut avec leur charge. C'est sur les ruines de l'ancienne *Babylone* que *Saladin* a fait construire cette forteresse, & l'aqueduc composé de trois cens vingt arcades, par le moyen duquel on fait monter l'eau du Nil au château, est encore un ouvrage de ce souverain. Un puits, d'une singulière structure, attire dans ce château les regards des curieux. On le nomme le puits de *Joseph*,



12 DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

soit que les Egyptiens se plaisent à attribuer à ce grand homme tout ce qu'ils ont de plus remarquable dans leur pays, soit qu'en effet, une tradition conservée d'âge en âge, leur ait transmis qu'ils lui devaient cet important ouvrage. Il est extrêmement profond & taillé dans le roc vif: il a deux étages; on descend jusqu'au réservoir du premier, par un escalier large d'environ huit pieds, & de cent vingt marches; dont la pente presque imperceptible, permet aux bœufs, employés pour tirer l'eau du premier puits, de parvenir aisément à la plate-forme du bassin. Cette eau vient peut-être de l'unique source qui soit connue dans le pays. Les bœufs font sans cesse tourner une roue, où tient une corde, à laquelle sont attachés plusieurs seaux. L'eau ainsi tirée du premier puits, se rend par un étroit canal, dans un réservoir qui fait le fond du second puits, au haut duquel elle est portée par la même manœuvre, & se distribue ensuite par différens canaux, dans tous les endroits du châteaux. On montre aussi dans le Caire les greniers de Joseph: ce sont plusieurs cours carrées entièrement découvertes, dans lesquelles le blé n'est préservé des injures de l'air que par des paillassons; mais ni le puits, ni les greniers ne sont l'ouvrage de ce patriarche ministre; les Egyptiens les doivent vraisemblablement à un pacha, qui portait le nom de Joseph.



... d'après les besoins de l'agriculture, au lieu de
 ... d'après les besoins de l'agriculture, au lieu de

LES PYRAMIDES.

L'Egypte moyenne rassemble presque tout ce qu'on appelle les merveilles d'Egypte. A environ neuf milles du Caire, on trouve ces fameuses pyramides, qui, bâties sans doute depuis plus de trois mille années, par la solidité de leur étonnante masse, ont triomphé des siècles & des Barbares. Jamais entreprise extravagante n'a eu un succès plus durable. On convient unanimement que ces lourds édifices ont été construits pour servir de tombeaux à ceux qui les ont élevés; & ce qui met la chose hors de doute, c'est qu'on en voit un dans la plus grande des pyramides. Pline cherche quelle fut la raison qui engagea les rois d'Egypte à entreprendre la construction de ces bâtimens, & il la rencontre dans leur ostentation & dans la nécessité où ils se trouvaient d'occuper continuellement leurs peuples, pour les empêcher de se révolter contre leur tyrannie. Quel triste moyen! Lier les sujets au maître par de bonnes loix & par le bonheur public, qui résulte de l'observation de ces mêmes loix, est une route plus sûre pour parvenir à la tranquillité.

Une raison infiniment plus puissante a pu guider dans leur entreprise les souverains de l'Egypte. La religion leur enseignait que l'ame demeurait attachée au corps, tant qu'il restait en son entier, & cette idée seule a

14 DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

bien été capable de donner naissance à l'usage des embaumemens, & à la construction de ces fameux tombeaux; en prenant ces inutiles précautions, ils se persuadaient que leur ame ne se séparerait pas si-tôt de leur corps, pour passer dans un autre. Dans cette croyance, les rois firent donc bâtir des pyramides, & le commun du peuple se creusa des caves pour tombeaux. De réms à autre on en découvre quelques-unes, dans lesquelles on trouve des momies.

On regarde l'endroit où se voyent encore les pyramides qui subsistent, comme l'ancien cimetiére de Memphis: toutes ont une ouverture qui donne passage à une allée basse & fort longue, qui conduit à une espèce de chambre, où l'on déposait le corps de celui pour qui la pyramide avait été élevée. Les trois grandes sont placées à la tête d'autres plus petites, & sont construites sur un rocher uni, caché sous du sable blanc. On trouve en dedans des puits profonds, carrés, taillés dans le roc, & l'on en reconnoît de pareils dans les grottes qui sont distribuées autour des pyramides, & ils servaient à recevoir les corps de ceux à qui appartenait la sépulture.

La grande pyramide est située sur le haut d'une roche, dans le désert de sable d'Afrique, à peu près à un quart de lieue des plaines d'Egypte. Cette roche s'élève d'environ cent pieds au-dessus du niveau de ces plaines; elle est d'une pente aisée

& facile à monter, & sa forme contribue beaucoup à donner de la majesté au bâtiment solide qu'elle soutient. L'édifice est de figure carrée par sa base, construit au dehors avec des degrés, & va toujours en diminuant jusqu'au sommet. Les pierres employées pour l'élever sont d'une grandeur extraordinaire; les moindres portent trente pieds, & sont travaillées avec beaucoup d'art. Monsieur de Chazelles, de l'académie des sciences, qui, en 1593, a mesuré cette pyramide, a trouvé que le côté de la base, qui est carrée, a cent dix toises, & qu'ainsi la superficie de la base est de douze milles cent toises carrées: la hauteur perpendiculaire de soixante-dix-sept toises trois quarts, & la solidité de trois cens treize mille cinq cens quatre-vingt-dix toises cubes. Les faces sont des triangles équilatéraux.

On entre dans cette pyramide par un trou qui se trouve à la hauteur de seize marches, du côté du nord; mais ce n'était certainement pas là la véritable entrée, puisque le chemin qu'on est obligé de suivre pour parvenir à la chambre destinée à recevoir le corps, qui devait y être déposé, n'est ni assez large, ni assez commode pour qu'il ait été construit à ce dessein. Il est bien plus naturel de penser, avec Strabon, qu'il y avait au sommet de la pyramide une pierre qui s'enlevait aisément, par le moyen de quelque machine, & dont l'ouverture conduisait directement par une descente à vis jusqu'à l'endroit de

16 DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

la sépulture. En effet, on a trouvé la mortée qui aboutit à la chambre principale, dans laquelle on a remarqué un tombeau vuide, taillé d'une seule pierre, qui, lorsqu'on a frappé dessus, rend un son comme une cloche: sa largeur est de trois pieds un pouce, sa hauteur de trois pieds quatre pouces, & sa longueur de sept pieds deux pouces. Il a cinq pouces d'épaisseur, & la pierre dont il est fait, est dure, polie & ressemble à du porphyre. Il n'esteste aucuns vestiges de la couverture, & peut-être n'en a-t-il jamais eu, & celui à qui il était destiné n'y a-t-il pas été enterré. Les anciens rois d'Egypte, abhorrés de leurs sujets, se trouvaient à leur mort dans l'affreuse nécessité d'ordonner qu'on enterrât sur-tivement leurs cadavres, afin de les soustraire aux insultes d'une populace opprimée & tremblante pendant la vie des tyrans, qui, les mains chargées de nouvelles chaînes, aurait avec joie déchiré les froides reliques des auteurs de leurs maux.

Diodore croit, que Chemmis est le fondateur de cette pyramide, mais il ne pense pas qu'il y ait été enterré.

Au devant des trois principales pyramides, on apperçoit les vestiges de quelques bâtimens quarrés, qui, à ce qu'on a lieu de croire, étaient autant de temples d'idoles. A l'extrémité du prétendu temple de la seconde pyramide, on remarque un trou par lequel on descendait dans le corps de l'idole; les Arabes la nomment *abut-hout*, c'est-à-dire, *père colonne*, &

Pline

DE L'EGYPTE. 17

Plinè l'appelle *sphinx*, & prétend qu'elle servit de tombeau au roi Amasis. Il est vrai que ce sphinx a par derrière une cave sous terre, d'une largeur proportionnée à hauteur de la tête, & qui a pu servir à recevoir un corps. Ce buste est taillé dans le roc vif, & n'en a jamais été séparé. Il représente une tête de femme avec son cou & son sein: sa grandeur est prodigieuse, car il a vingt-six pieds de haut, & seize depuis son oreille jusqu'à son menton. Un autre trou placé au-dessus de la tête, peut bien avoir aidé les prêtres à rendre leurs trompeurs oracles.

LE LAC MOERIS.

Ce lac, creusé à l'occident du Nil, est un ouvrage du fameux roi Moeris, qui l'entreprit pour remédier aux irrégularités des inondations de ce fleuve: & de toutes les merveilles de l'Egypte, c'est sans doute la seule qui, par l'utilité de son objet, mérite de sincères louanges. Le crédule Hérodote, Diodore de Sicile, & après eux, le célèbre Bossuet, nous assurent que ce lac avait cent quatre-vingt lieues de circuit: mais Pomponius Méla, mieux informé sans doute, & les voyageurs modernes qui l'ont vu, ne lui donnent que vingt mille pas de tour, qui font à peu près dix ou douze lieues.

Deux pyramides, portant chacune une statue colossale sur un trône, qui toutes deux, dit-on, représentaient Moeris & la reine

18 DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

son épouse, s'élevaient trois cens pieds au-dessus des eaux du lac, & occupaient un pareil espace en dessous; ce qui prouvait que le creux avait été fait de main d'homme, & qu'il n'avait été rempli qu'après l'élevation des colosses. Un canal large de cinquante pieds, & long de quatre lieues, apportait les eaux du Nil dans ce prodigieux lac, dont la communication avec le fleuve s'ouvrait ou se fermait au moyen de magnifiques écluses; lorsque les eaux du Nil se débordaient avec trop d'abondance, le lac en recevait une partie. Si l'inondation était trop basse, & menaçait de stérilité, on tirait de ce grand réservoir une quantité d'eau suffisante pour arroser les terres. Strabon remarque que de son tems, lorsque le débordement de ce fleuve montait à douze coudées, l'année était fertile, & qu'à huit coudées la famine ne se faisait pas sentir, sans doute, parce qu'on suppléait au défaut de l'inondation par les eaux du lac. Au milieu de cet étonnant bassin les rois d'Egypte avaient fait construire un superbe palais, & les plus grands seigneurs de la cour avaient obtenu la liberté d'y en élever un grand nombre qui, joints avec les temples, les obélisques & les autres monumens, formaient une nouvelle Memphis au milieu des eaux, moins grande, mais beaucoup plus riante que la première, dont on apperçoit encore les ruines, lorsque les eaux sont baissées de cinq à six coudées.

Ce lac a quitté le nom de son fondateur

pour prendre celui de Caron, homme avare & vrai monopoleur, qui avait établi plusieurs barques, appellées *baris*, pour transporter les morts de Memphis au delà du Nil. Ce Caron eut l'audace d'exiger le tribut qu'il s'était adjugé sans permission, pour le cadavre du fils d'un roi: il fut traduit devant le prince, & fut si bien plaider sa cause, qu'il obtint non-seulement le droit qu'il avait demandé pour passer dans sa barque le corps de l'héritier de la couronne même, mais la continuation de ce droit pour la suite. C'est sur cette vérité ou sur ce mensonge historique, qu'est fondée toute la fable du nocher, chargé de passer les morts sur l'Achéron, & que les mythologues font fils de l'Érébe & de la Nuit, & frère du Chaos. On fait qu'on lui avait assigné une obole pour droit de péage, & cette pièce, qu'on mettait dans la bouche des morts, s'appelait *naulé*, & le tribut *dinagué*. Les Grecs ont fait dans la suite un dieu du batelier de Memphis; ce sévère nautonnier ne passait dans sa barque, que ceux qui avaient reçu les honneurs de la sépulture, les autres devaient errer cent ans sur les rives de l'Achéron; & semblable au vrai Caron, il n'admettait sur son bord que les ombres qui se trouvaient munies d'une pièce pour payer leur passage. Les momies que l'on tire des fables d'Égypte, ont toutes des pièces de monnaie dans la bouche.

La pêche du lac de Morris était fort abon-

20 DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE.

dante, & devenait permise, à ce qu'on assure, vers le commencement du mois de février, tems auquel se faisait ordinairement l'ouverture des écluses, jusqu'au dernier jour du même mois. Elle suffisait, dit-on, à la nourriture des habitans de la ville de Memphis, augmentés des trois quarts par l'affluence du peuple de la campagne, qui venait jouir dans la capitale, des plaisirs, qui alors s'y trouvaient rassemblés. Une partie des revenus de cette pêche était destinée à l'entretien des reines.

LE LABYRINTHE.

L'histoire ne nous apprend ni par qui fut bâti le labyrinthe, ni dans quel tems il fut construit. On pourrait croire que c'était l'ouvrage du roi Mœris; mais Pomponius Méla l'attribue à Psamméticus, & Hérodote assure qu'il dût sa perfection, à douze rois qui, régnaient conjointement, partagèrent l'Égypte en autant de parties, & se chargèrent chacun d'une douzième portion de ce travail. Ce fameux monument de l'industrie des Egyptiens était élevé un peu au-dessus du lac Mœris, auprès d'Arfinoé, autrement dite la ville des Crocodiles. Dans une seule enceinte de murailles, ce superbe édifice contenait douze palais, partagés en quinze cens chambres éclairées & en quinze cens souterraines. Il était entièrement construit en pierres & couvert de marbre. Une seule issue donnait entrée à ces immenses bâtimens, & au bout de la descente,

on avait pratiqué intérieurement une si prodigieuse quantité de routes qui repassaient les unes dans les autres, que celui qui n'avait pas le *fil d'Ariane*, pour démêler la véritable, se retrouvait presque toujours au même endroit d'où il étoit parti, sans pouvoir se tirer d'embarras. Les appartemens d'en haut étoient occupés par les rois, & ils le furent ensuite par les députés des diverses provinces de l'Egypte, qui de tems à autre se rassemblaient souvent en ce lieu, pour y régler les affaires importantes de la nation. Les chambres souterraines servoient de tombeaux aux monarques, & ce qui est bien plus difficile à croire, de sépultures aux crocodiles sacrés & aux autres animaux consacrés aux fausses divinités de l'Egypte. Sous peine de la vie, il n'étoit pas permis de pénétrer dans ces religieuses & sombres demeures. Quoique le labyrinthe fût un temple immense, où tous les dieux du royaume avoient leurs chapelles particulières, décorées de leurs statues, ce fameux panthéon étoit spécialement dédié au soleil, la grande divinité des Egyptiens. Le tems & les Arabes ont détruit ces précieux restes de l'antiquité, & peut-être n'y reste-t-il pas même ce que le voyageur Paul Lucas a vu encore au commencement de ce siècle.

CHAPITRE I.

Précis de l'Histoire des Egyptiens,

LE but de cet ouvrage n'est pas de puiser dans les sources ténébreuses de l'antiquité pour y découvrir l'origine des nations. Nous ne devons pas non plus nous engager dans les difficiles discussions de la chronologie ; & d'ailleurs ce serait bien instructivement que nous tenterions de clarifier celle des rois d'Egypte, dont les plus célèbres auteurs n'ont pu débrouiller le chaos : il nous suffit, pour remplir notre plan, de rassembler, sous un même point de vue, tout ce qui peut avoir trait aux loix, aux mœurs, & aux coutumes religieuses, superstitieuses & civiles des peuples dont nous parlons. Si nous donnons un précis de l'histoire des princes, on ne doit le regarder que comme une espèce d'introduction aux différentes matières que nous allons traiter dans le cas de traiter.

Entre tous les anciens peuples de la terre, les Egyptiens ont été les plus jaloux de reculer leur origine. Leurs prêtres ambitieux, cherchant par toutes sortes de moyens à augmenter encore la vénération qu'on avait pour leur dignité sacrée, ne transmirent à la connaissance de la nation que l'imposant & vain étalage de leur culte. Plus ils acqui-

rent d'autorité, & plus ils s'attachèrent à laisser dans l'ignorance des hommes, qui auraient bientôt secoué le joug pesant dont ils étaient accablés, s'ils avaient pu se croire égaux en science à leurs conducteurs. L'intérêt des prêtres étant d'envelopper d'un voile épais, & la théologie Egyptienne & toutes les connaissances utiles & nécessaires, ils n'en communiquèrent les mystères qu'à un petit nombre de disciples choisis, dont ils s'assurèrent la discrétion par les épreuves les plus longues & les plus rigoureuses. Ainsi toujours maîtres de leur secret, ils perpétuèrent leur tyrannique domination.

Les Egyptiens eurent des sciences, des arts, des loix, un gouvernement, bien des siècles avant que d'avoir aucune sorte d'écriture; mais les faits passant successivement de bouche en bouche, pendant une longue suite d'années, ils ne parvenaient à la postérité suivante que défigurés & chargés de fables absurdes & presque indechiffrables. Ce fut cet inconvénient qui donna naissance aux hiéroglyphes. D'abord ces caractères furent employés à conserver les loix, à procurer au peuple la connaissance des réglemens, à sauver de l'oubli les faits historiques, & même à rappeler sans cesse à la mémoire des sentences morales. La fameuse inscription du temple de Minerve à Saïs était de ce genre. On voyait un enfant, un vieillard, un faucon, un poisson, un cheval marin, qui servaient ensemble à exprimer cette leçon

24 PRÉCIS DE L'HISTOIRE

utile : « Vous tous qui entrez dans le monde » & qui en sortez, sachez que les dieux » haïssent l'impudence. » Ce hiéroglyphe, exposé dans le vestibule du temple, était lu & entendu de tout le monde.

On se servit des hiéroglyphes dans toutes les circonstances ; mais comme à mesuré que les tems s'éloignaient, les événemens, les noms, les hommes, les époques, dont rien ne fixait la distance, se rapprochaient imperceptiblement, & ne se distinguaient plus : on tomba dans un abyme encore plus obscur, que celui dont on avait voulu se tirer, au moyen de cette utile invention. Cela est si vrai, que l'Egyptien même, du tems d'Hérodote, ne pouvait plus expliquer les hiéroglyphes, dont les pyramides étaient surchargées. Les prêtres, après les inondations, les divers fléaux, les guerres, qui tant de fois désolèrent l'Egypte, perdirent le vrai sens de ces caractères figuratifs, & substituèrent leurs rêveries intéressées, aux vérités qu'ils ne connaissaient plus. Cette supercherie soutint leur ancienne réputation. De toutes les contrées du monde connu, on vint les consulter & chercher la sagesse en Egypte, & ce fut alors qu'ils régnerent despotiquement, non-seulement sur leur concitoyens, mais même sur les étrangers, à qui ils firent appercevoir dans l'explication qu'ils donnaient des hiéroglyphes, tout ce qui pouvait rehausser la gloire de la nation en général & la leur en particulier. Si, dans ceux

que l'autorité quelquefois les contraignait à admettre à la participation de leurs mystères, il s'en rencontrait qui fussent ennemis du mensonge & de la charlatannerie, ils trouvaient le secret de les corrompre & de les faire entrer dans leurs vues, ou ils les traitaient avec tant de dureté pendant leur noviciat, qu'ils étaient forcés d'abandonner la partie. Ainsi les prêtres conservèrent précieusement & sûrement leur secret; ils eurent une doctrine pour le peuple, & une autre pour leurs initiés, & les choses restèrent dans cet état jusqu'à l'invention de l'écriture. Alors on abandonna les figures symboliques qui peignaient les choses, & dont l'explication devenait souvent d'une difficulté inturmontable, pour s'attacher à l'écriture qui était l'expression sensible de la voix, mais les prêtres ne perdirent pas courage: ils firent des hiéroglyphes une langue sacrée, dont eux seuls se conservèrent la clef. Leurs fréquens entretiens avec les philosophes Grecs leur facilitèrent les moyens de s'attribuer les découvertes de ces personnages fameux, & ces philosophes cherchèrent à accréditer leurs systèmes, en s'appuyant de l'autorité des prêtres Egyptiens. De là naquit la liaison intime qui se trouve entre les divinités des Grecs & celles des Egyptiens, ou, pour mieux dire, y l'indébrouillable cahos qui se rencontre dans cette partie de l'histoire profane.

Ce fut à peu près dans ces circonstances,

26 PRÉCIS DE L'HISTOIRE

& après que les Egyptiens eurent chargé leur théologie de quantité d'idées extravagantes des Grecs, des Juifs & des Orientaux, qu'on commença à abandonner les livres anciens, pour écrire le nouveau système en caractères sacrés, dont les prêtres se réservèrent seuls la connaissance; & ce fut alors que Sanchoniaton, Manéthon, Asclépiade & quelques autres publièrent leurs ouvrages: mais quel fond peut-on faire sur le rapport de ces auteurs qui écrivaient d'une chose, que ni eux ni personne n'entendaient déjà plus? Ce qui nous reste du premier est sans autorité, & nous devons peu regretter, si nous en croyons Eusébe, la perte de l'ouvrage de Manéthon.

Ce serait donc bien inutilement que l'on fouillerait dans les décombres de l'antiquité fabuleuse des Egyptiens, pour y démêler la race des dieux, & ensuite celle des demi-dieux ou héros qui, selon Diodore (L. I. p. 41) gouvernèrent successivement l'Egypte pendant l'espace de plus de vingt mille ans. A ces souverains, dont l'existence n'a pas même mérité d'être soupçonnée, succédèrent les rois mortels, & l'Egyptien Manéthon, grand prêtre & gardien des archives sacrées, nous a laissé trente dynasties, qui composent entre elles plus de cinq mille trois cents ans jusqu'au règne d'Alexandre: ce qui présente une fausseté manifeste, à moins qu'on n'admette que ces rois n'ont pas tous succédé les uns aux autres,

IRE

chargé
extrava-

Orien-

ner les

eau syf-

prêtres

& ce

non; Af-

nt leurs

faire sur

nt d'une

endaient

mier est

gretter,

erte de

que l'on

ntiquité

mêler la

s demi-

(L. I.

nt l'E-

gt mille

nce n'a

DES EGYPTIENS. 27

mais qu'ils ont régné en même tems dans les différentes provinces, qui partageaient l'Egypte dans ces premiers tems. **Ménès**, de l'aveu de tous les historiens qui ne donnent pas dans le fabuleux, doit avoir été le premier roi d'Egypte. On le croient, avec quelque fondement, le même que **Mésaïm**, fils de **Cham**, second fils de **Noë**. **Cham**, après la folle entreprise de la tour de **Babel**, tourna les pas du côté de l'Afrique, où il a bien pu, dans la suite avoir été adoré sous le nom d'**Hammon**. **Mésaïm** ou **Ménès** son fils, devint après lui le chef ou le roi de la colonie, que le père avait établie dans le pays. On lui attribue d'avoir changé le cours du Nil; d'avoir jetté les fondemens de l'ancienne **Memphis**, dans le même terrain où le fleuve coulait précédemment, & d'avoir le premier établi le culte des dieux & les cérémonies des sacrifices.

Nous ne parlerons point des quatre fils de **Ménès** qui partagèrent les états après sa mort, ni de leurs descendans, dont les régnes peu continus, ont donné lieu à tant de vaines dissertations, & ont jetté la confusion dans l'histoire d'Egypte. Il suffit de savoir que cette dynastie occupa le trône pendant environ quatorze cens ans. Un de ces rois est le fameux **Thot** ou **Mercure**, que les Egyptiens regardaient comme l'inventeur de l'écriture sacrée & profane, de la géométrie & de l'astrologie. **Busiris**, un de ces rois, bâtit **Thèbes** pour en établir le siège de son empire.

28 PRÉCIS DE L'HISTOIRE

Osymandias, long-tems après, combattit les Bactrians avec une armée de quatre cens mille hommes de pied & de vingt mille chevaux; & remporta sur eux une victoire complete. Une preuve que sous son règne les arts étaient déjà portés à un certain point de perfection; c'est que dans un de ses palais, il fit placer un tableau qui représenterait admirablement ce fameux combat dont le succès l'avait couvert de gloire. Dans un autre tableau, on remarquait une assemblée de juges, dont le président portait au cou l'image de la Vérité qui tenait les yeux fermés, & qui avait autour de lui une grande quantité de livres, pour donner à entendre sans doute que les jugés doivent être instruits des loix, & rendre la justice sans acception de personne. Son fils Uchoreus agrandit Memphis, & la fortifia contre les fréquentes inondations du Nil & contre les entreprises des ennemis.

Siphoas, qui est le second Thot des Egyptiens & le Mercure trismégiste des Grecs, tient une place bien honorable dans l'histoire d'Egypte, sans qu'on puisse déterminer sûrement en quel tems il a vécu. Il fut le bienfaiteur des hommes: il réforma les loix & les mœurs, corrigea les abus qui s'étaient glissés dans le culte religieux, & porta la réforme dans tous les ordres de l'état. Sous son règne les prêtres, dégagés de tout intérêt humain, ne s'occupèrent qu'à chanter les louanges des divinités révérees dans le pays,

IRE
combattit
atre cens
gt mille
victoire
n règne
certains
s un de
ui repré-
combat
re. Dans
e affem-
ortait au
les yeux
s grande
entendre
instruits
ception
ggrandit
équantes
reprises
s Egyp-
Grecs,
histoire
er sûre-
le bien-
es loix
s'étaient
porta la
ous son
intérêt
nter les
e pays,

DES EGYPTIENS. 29

& à remplir dignement les autres fonctions de leur saint ministère : les juges rendirent la justice avec intégrité & désintéressement, & les officiers, chargés de percevoir les deniers publics, ne s'engraissèrent point du suc des malheureux par des exactions condamnables. On doit à ce père du peuple la réforme du calendrier Egyptien. Avant lui l'année n'était que de trois cens soixante jours, il en ajouta cinq, & les années bissextiles furent composées de trois cens soixante-six jours. Si quelque prince a mérité l'apothéose, c'est certainement Siphos.



CHAPITRE III.

Suite du précis de l'Histoire des Egyptiens.

FRANCHISSONS les ténèbres qui enveloppent les règnes des successeurs de Siphooz : la fameuse Nitocris fut la dernière de la dynastie du premier thor qui s'assit sur le trône de Thèbes, & après elle l'Égypte fut partagée en plusieurs petites monarchies, qui ajoutent encore à la confusion de l'histoire. Des chefs de brigands, sortis de l'Arabie ou de la Phénicie, vinrent s'établir dans la basse Égypte, & leur domination y dura environ deux cens soixante ans. Ce sont ces monarques qu'on appelle les rois pasteurs, des mots Egyptiens *hic & sos*, qui signifient *roi & berger*. Sous le règne d'un de ces rois, que l'écriture nomme Pharaon, Abraham passa dans ce pays, & courut risque de voir son épouse Sara enlevée par ce prince, qui la croyait la sœur & non la femme du patriarche. Les fables, dont les anciens auteurs ont orné l'invasion, la durée des règnes & la chute de ces rois étrangers, ont laissé croire à quelques critiques qu'on pouvait facilement reconnaître les Israélites à ces traits ; mais quels que soient leurs efforts, ils se trouveront toujours en contradiction avec les livres sacrés.

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 31

Les utiles travaux entrepris par le roi Moëris, ont sauvé son nom de l'oubli, & l'on se souvient de celui de Thethmosis, Mirthée ou Mosis, parce que ce prince courageux délivra sa patrie de la tyrannie des rois pasteurs. Long-tems après lui, c'est-à-dire, l'an du monde 2276, & avant Jésus-Christ 1728, Joseph fut conduit en Egypte par des marchands & vendu à Putiphar. On connaît son histoire, qui atteste que Dieu l'avait doué de la science surnaturelle d'expliquer les songes & de prédire l'avenir, & l'on fait avec quelle prudence il sauva l'Egypte d'une horrible famine. Son père Jacob, suivi de toute sa famille, vint s'établir auprès de son fils, que les Orientaux regardent comme le plus grand des patriarches Hébreux, & dont ils racontent des choses merveilleuses. Un chapitre de l'alcoran porte le nom de Joseph, & fait mention de ses amours avec Zoleikha, fille de Pharaon, roi d'Egypte, & femme de Putiphar; & les mystiques Musulmans citent souvent ces noms & l'exemple de ces amans, pour élever le cœur des hommes à un amour plus excellent que celui du vulgaire. Si on les en croit, les plus fameux ouvrages, dont on remarque encore les ruines dans les environs de l'ancienne Memphis & du Caire, ont été entrepris & achevés par Joseph: sa famille, composée seulement de soixante-dix personnes, lorsqu'elle arriva en Egypte, s'était multipliée jusqu'au nombre de six

32 SUITE DU PRÉCIS

cens mille combattans, quand Moïse reçut l'ordre de Dieu de briser les chaînes; ce qui est conforme au texte de l'écriture.

Ce fut sous Rameffès-Miamun, qu'on suppose avoir été le successeur du monarque Egyptien qui traita la famille de Joseph avec tant de bonté, que commença la terrible persécution contre les Israélites. Ce prince, dit l'écriture, (Exod. I. 11. 13. 14.) « Etablit des intendans des ouvrages, afin » qu'ils accablèrent les Hébreux de fardeaux » *insu pportables*, & ils bâtirent à Pharaon » des villes pour servir de magasins; savoir, » Pithon & Rameffès . . . Les Egyptiens » haïssaient les enfans d'Israël: ils les affli- » geaient en leur insultant, & ils leur ren- » daient la vie ennuyeuse en les employant à » des travaux pénibles, de boue, de mortier & » de brique, & à toutes sortes d'ouvrages » de terre dont ils étaient accablés. »

Le grand Sésostris, l'un des plus puissans rois qu'ait eu l'Egypte, était vraisemblablement petit-fils de Rameffès - Miamun. Son père Aménophis le fit élever avec dix-sept cens enfans mâles, nés le même jour que lui, & qui devinrent ses amis, ses frères, & les compagnons de ses travaux & de ses victoires. Accoutumé dès sa plus tendre jeunesse à une vie laborieuse, dure & frugale, il essaya ses premières armes contre les Arabes, qu'il soumit sans beaucoup de difficultés: mais un triomphe si facile, ne pouvait satisfaire un guerrier qui aspirait déjà à la conquête de l'univers.

l'univers. Il tomba aussi-tôt sur les Africains, & poussant ses conquêtes jusqu'à l'Océan atlantique, il subjuga la plus grande partie de la vaste région de la Lybie.

La mort d'Aménophis, arrivée dans ces tems, força Sésostris de retourner en Egypte pour prendre le gouvernement de son royaume. Toutefois il n'y rentra qu'à dessein d'assembler une armée formidable, avec laquelle il pût envahir tout le monde connu. Afin que rien ne le traversât dans son entreprise, il partagea l'Egypte en trente-six nomes ou départemens, à la tête desquels il plaça des hommes recommandables par leur sagesse & par leur fidélité, & donna la régence de ses états à son frère Amaïs. Suivi de six cents mille hommes d'infanterie, de vingt-quatre mille chevaux, & de vingt-sept mille chariots armés en guerre, que pouvait craindre Sésostris des nations qu'il allait combattre ! Il fond sur l'Ethiopie, & les peuples qui habitent ce pays, pour se sauver d'une ruine entière, promettent de payer à ce conquérant un tribut annuel d'ébène, d'yvoire & d'or.

Pendant cette expédition, une flotte, composée de quatre cents voiles, entre dans la mer Rouge, soumet toutes les isles & s'empare de toutes les places qui sont sur ses bords; tandis qu'une autre flotte vogue dans la Méditerranée, subjuge les Cyclades & ravage les côtes de la Phénicie.

Il a déjà parcouru l'Asie & pénétré dans

les Indes, plus loin qu'Hercule, Bacchus, & beaucoup au-delà des bornes où s'arrêta depuis Alexandre; il n'y trouva que des peuples lâches & efféminés, qui présentèrent leurs mains aux fers, dont il venait les accabler. La Scythie, l'Arménie, la Cappadoce ne firent nul effort pour sauver leur liberté: Une colonie d'Égyptiens fut établie dans l'ancien royaume de Colchos, & l'on reconnaît encore les traces des mœurs de ces premiers colons, dans ceux qui habitent aujourd'hui ce pays. Hérodote parle des monumens qui subsistaient de son tems dans l'Asie, mineure & qui attestaient la réalité des victoires de Sésostris. On lisait cette inscription sur différentes colonnes: « Sésostris, le roi des rois, & le seigneur » des seigneurs, a conquis ce pays par ses » armes. » Dans la Thrace, & du Gange au Danube, on trouvait de semblables monumens élevés à la honte des nations vaincues.

Cependant, soit que la résistance que lui opposèrent les Thraces dût être le terme de ses exploits, soit que la difficulté de se procurer des vivres l'arrêtât, il borna ses conquêtes aux frontières de leur pays & revint en Egypte, après neuf années de courses, chargé des dépouilles de tous les peuples vaincus, & d'un grand nombre de captifs, qu'il fit travailler aux somptueux & énormes bâtimens, dont il décora son royaume. Il eut, en arrivant, le bonheur d'échapper aux em-

bûches que lui avait dressé son frère Amais, & récompensa avec profusion les compagnons de ses victoires. Des temples furent érigés aux dieux tutélaires des villes; de hautes levées furent construites, & de nouvelles villes y furent placées, & servirent de retraite aux habitans & aux bestiaux des vallées, pendant les inondations du Nil. Des canaux s'ouvrirent des deux côtés de ce fleuve, & en facilitant le commerce, ils portèrent l'abondance dans toutes les parties de l'état. Si Sésostris n'est point un personnage fabuleux, il fut un grand roi, le législateur & le père de son peuple; mais trop avide d'une fausse gloire, il ternit ses vertus, par l'abus qu'il fit de ses victoires, en faisant servir à son triomphe les malheureux rois qu'il avait vaincus. Un d'eux attelés à son char, & les yeux fixement attachés sur les roues qu'il allait mettre en mouvement, lui donna cette leçon utile: « O roi, dit-il à son tyran, qui » lui demandait quelle réflexion l'occupait » alors, le tournoyement de ces roues me » rappellent les vicissitudes de la fortune; » car comme chaque partie de la roue est tour » à tour en haut & en bas, il en est de » même des hommes qui, aujourd'hui sur » le trône, peuvent être précipités demain » dans l'esclavage. » C'est à Hérodote (L. 1.) que nous devons cette anecdote: mais ce qui doit étonner, c'est que Diodore mette cette inhumaine & extravagante vanité, au rang des plus éclatantes actions de ce héros.

36 SUITE DU PRÉCIS

On croit que, devenu aveugle, après trente-trois ans de règne, il se donna la mort.

Phéron succéda aux états de son père Sésostris, mais non pas à ses vertus. On soupçonne qu'il est le Pharaon de l'écriture, nom commun à tous les rois d'Egypte, sous le règne duquel Dieu opéra le miracle de la délivrance des Hébreux. Il n'y a point de fables absurdes dont les Orientaux n'ayent chargé l'histoire de Moïse, & nous en allons rapporter quelques-unes, pour faire connaître avec quelle effronterie ils ont abusé de la connaissance qu'ils ont eue de nos livres divins : nous les puiserons dans le *Tarikh khozideh*, ou *Montekheb*. Moïse, fils d'Amran, fils de Caath, fils de Lévi, fils de Jacob, que les Musulmans ont surnommé *Kelim allah*, à cause de ses entretiens familiers avec l'Eternel, naquit cinq cens six ans après le déluge, & était cousin de Pharaon, qui avait épousé la nièce de son père Amran. Malgré cette alliance, la mère de Moïse, qui connaissait l'aversion que le roi avait pour sa nation, craignant qu'il ne fût mourir son fils, se détermina à l'exposer sur le Nil. Le coffre dans lequel ce jeune enfant était renfermé, s'arrêta proche du palais de Pharaon ; il fut tiré des eaux par les officiers de ce prince, qui ordonna que Moïse fût élevé avec ses fils. Jusqu'à l'âge de quarante-un ans, ce fameux législateur du peuple de Dieu resta à la cour de son bienfaiteur ; mais ayant tué un jour un Egyp-

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 37

rien qui maltraitait cruellement un Hébreu , il s'enfuit en Arabie & se refugia chez Jéthro , grand-prêtre & prophète des Madianites. Jéthro lui donna sa fille en mariage & voulut le retenir auprès de lui ; mais Moïse pressé du desir de revoir sa mère , Aaron son frère & ses concitoyens ; prit congé de son beau-père & s'achemina vers l'Egypte , par la route du mont Sinai. Ce fut sur cette montagne que Dieu lui accorda le don de prophétie , & qu'il lui ordonna d'aller de sa part demander à Pharaon la délivrance de son peuple.

Moïse , aussi-tôt qu'il fut arrivé en Egypte , communiqua le don de prophétie à Aaron son frère aîné , & tous deux furent se présenter devant Pharaon & lui déclarèrent les ordres de l'Eternel. Pour prouver sa mission , Moïse jeta par terre la verge qu'il tenait à la main , & elle se changea en un énorme dragon , dont la gueule béante semblait menacer d'engloutir le roi & tous ceux qui étaient présens. Ce prodige étonna Pharaon , qui promit de briser les fers des Hébreux , & dans l'instant Moïse saisit ce dragon par la tête , & il ne se trouva plus dans sa main que la simple verge qu'il portait auparavant. Une autrefois le prophète lui montra sa main brûlée par les ardeurs du soleil , & la passant sous son habit , il la retira d'une blancheur éblouissante. Mais ces choses extraordinaires ne furent pas encore capables de déterminer Pharaon à obéir aux ordres

de Dieu. A la vue de chaque miracle , étonné , confondu , il donnait une parole & , le péril passé , il la retirait.

Au milieu de cette incertitude , il fit rassembler les plus habiles magiciens de son royaume. *Saboul & Gaudour* , deux des plus renommés d'entr'eux , avant que de se rendre à la cour , furent visiter le tombeau de leur père ; & ayant évoqué son ombre par la force des charmes magiques , elle leur apparut , & ils l'interrogèrent sur ce qu'ils avaient à faire dans une telle circonstance. L'ombre leur répondit : « Sachez si la verge » dont vous me parlez se change en dragon pendant le sommeil de Moïse & de son frère : car les magiciens ordinaires ne peuvent opérer d'enchantemens pendant qu'ils dorment ; & s'il en arrive autrement , sachez que nulle créature n'est capable de résister à ces deux hommes. »

Arrivés à Memphis , les magiciens apprirent avec effroi que lorsque Moïse & Aaron dormaient , la verge mystérieuse se changeait en un effroyable dragon , qui veillait à la sûreté des deux frères ; mais ils ne laissèrent pas de se joindre à la troupe des autres magiciens , entre lesquels on remarquait *Giaath & Mosfa* , qui sont peut-être *Jamés & Mambrés* , dont saint Paul fait mention.

Le jour pris & soixante-dix mille personnes assemblées , les prétendus devins se présentèrent dans le cercle , & jetterent sur la terre quelques serpens artificiels , qui , échauf-

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 39

Les par les rayons du soleil, parurent se remuer aux yeux des spectateurs : mais à peine Moïse eut-il jeté sa verge, qu'aussi-tôt changée en serpent, elle dévora ou mit en pièces les faux dragons des Egyptiens, dont les corps étaient remplis de vis-argent. A ce spectacle le peuple se dispersa, & les faux devins se prosternèrent aux pieds de Moïse & d'Aaron, & adorèrent la puissance du vrai Dieu, au nom duquel ces prophètes parlaient.

Pharaon, alors devenu furieux, fit mettre à mort ses magiciens, qu'il soupçonnait de s'être laissé gagner par les Israélites, & ordonna à toutes les sages-femmes de son royaume d'ôter la vie à tous les enfans mâles de ce peuple infortuné & de ne réserver que les filles. Ce fut cet ordre inhumain qui détermina Moïse à se mettre à la tête de sa nation, pour la soustraire aux barbaries de ce roi impie, qui disait, suivant ce qui est consigné dans l'alcoran au chapitre *Nazédt* : « Je suis votre souverain seigneur, & le plus grand de tous vos dieux. » Au chapitre de Jonas, Mahomet fait dire à Dieu les paroles suivantes : « Nous avons fait passer la mer aux enfans d'Israël, Pharaon les poursuivit avec son armée pour les perdre jusqu'à ce qu'il se noyât ; & lorsqu'il se vit à l'extrémité, il dit : Je crois qu'il n'y a point d'autre Dieu que celui des Israélites : c'est en lui qu'ils croient, & je proteste que je suis aussi du

40 SUITE DU PRÉCIS

» nombre des fidèles. On lui dit alors, vous
» avez été rebelle jusqu'ici, & vous n'avez
» employé votre vie qu'à offenser Dieu,
» vous augmenterez maintenant le nombre
» de ceux qui sont sans ressource. *Dieu lui*
» *dit encore* : Je retirerai aujourd'hui votre
» corps mort du milieu des eaux, afin qu'il
» serve de signe & de monument de votre
» rébellion & de ma puissance, à ceux qui
» viendront après vous. »

Moïse, suivant les interprètes Musulmans, fendit d'un coup de sa baguette les eaux de la mer Rouge, qui s'ouvrit aussi-tôt pour faire passage aux Israélites. Pharaon qui les poursuivait, était devancé par l'ange Gabriel, monta sur une superbe jument : son cheval, quelques efforts que voulût faire, le monarque, l'emporta sur les traces de cet animal, l'armée suivit son maître, la mer se referma, & tous les Egyptiens furent engloutis dans les flots. Le corps de Pharaon, chargé d'une énorme cuirasse de fer, parut bientôt sur la surface de la mer, comme Dieu l'avait prédit, & ce miracle annonça clairement aux Israélites la protection de Dieu qui venait de les délivrer de leur plus cruel ennemi. Telles sont les fables que les Orientaux employent pour défigurer nos histoires sacrées.

Hérodote, qui parle dans un endroit de ce Phéron, ou Pharaon, rapporte que dans un débordement extraordinaire du Nil, il eut l'impiété de lancer un javelot contre ce fleu-

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 41

ve, comme pour le châtier d'avoir la témérité de faire des dégâts dans son pays. Il ajoute, qu'il fut puni de ce crime par la perte de la vue, & qu'il ne la recouvra, suivant la réponse de l'oracle de Butis qu'il fit consulter, qu'au moyen de l'urine de la femme d'un jardinier, qui, entre toutes les femmes de l'Egypte, se trouvait la seule qui n'eût connu que son mari. En reconnaissance l'auteur assure qu'il l'épousa, & fit brûler dans une ville où il les avait renfermées, toutes celles dont il avait tenté inutilement la vertu. (Hérod. l. 2.) Cet historien était bien crédule, ou il se plaisait à transmettre des fables à la postérité.

Diodore (Liv. 3. p. 74.) fait une remarque d'une toute autre importance. « Il y » avait, dit-il, dans toute l'Egypte une » tradition ancienne, transmise des pères » aux enfans depuis plusieurs siècles, qu'au- » trefois, par un flux extraordinaire, la » mer avait été entièrement desséchée; en sorte » qu'on en voyait le fond, & que bientôt » après les eaux, par un flux violent, avaient » repris leur première place. » On ne peut douter que l'auteur ne désigne ici le passage miraculeux de la mer Rouge par Moïse,



 CHAPITRE IV.

Suite du précis de l'Histoire des Egyptiens.

APRES la domination de quelques rois inconnus ou barbares, il y eut en Egypte un interrègne de cinq générations; & les Egyptiens, ennuyés d'une anarchie destructive, élevèrent sur le trône un simple citoyen de Memphis. On le nommait Cétés, mais il est plus particulièrement appelé Protée dans les histoires. Ce fut sous son règne que quelques anciens auteurs prétendent que Paris le Troyen, aborda en Egypte avec Hélène qu'il venait de ravir à son époux Ménélas. Ce sage roi retint cette femme criminelle avec toutes ses richesses, pour les restituer à son légitime possesseur, & chassa honteusement le ravisseur de ses états. Quelque tems après il remit ce précieux dépôt entre les mains de Ménélas. Si ce voyage de Paris est réel, Priam avait raison d'affirmer qu'Hélène n'était pas renfermée dans les murailles de Troie; & en effet, peut-on croire qu'un roi aussi sage qu'on nous dépeint Priam, eût préféré la ruine de sa patrie, à la satisfaction de faire une action juste, en rendant une femme à son légitime époux?

Tous les auteurs parlent avec étonnement

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 47

des immenses richesses de Rameffès, le plus riche des rois d'Egypte. Ses successeurs Chéops & Chépren furent impies. Sous leurs longs règnes on ferma les temples des dieux, & il fut expressément défendu de leur offrir des sacrifices. Les peuples, accablés d'impôts, ne cessèrent d'être employés à la construction de ces monstrueuses pyramides, qui, élevées pour être le dépôt des tristes restes des tyrans, ne surchargent encore la terre, que pour attester l'inhumanité & l'irréligion de leurs constructeurs.

Mycétinus, fils de Chéops, en montant sur le trône, ne s'occupa que du soin de faire oublier aux malheureux Egyptiens tous les maux qu'ils avaient soufferts pendant les règnes de son oncle & de son père. Humble adorateur des dieux, il fit r'ouvrir leurs temples; un encens continuel fuma sur leurs autels, & le culte religieux reprit une pompe & une magnificence, inconnues à l'Egypte depuis plus d'un siècle. Un penchant criminel pour une fille trop chérie, commença à troubler la douceur d'une domination qui semblait assurer le bonheur de l'Egypte. Elle mourut, & la douleur que le roi ressentit de cette perte n'eut point de bornes. Il la fit embaumer, & on la plaça, dit Hérodote, dans une salle du palais de Sais, entourée de lampes allumées & de foyers ardents, sur lesquels on jetait sans cesse de l'encens. Un nouveau malheur acheva d'allier l'esprit de ce prince, trop superstitieux

44 SUITE DU PRÉCIS

& trop peu éclairé sans doute, pour se soumettre avec résignation aux décrets de la providence. Ayant eu la faiblesse de faire interroger l'oracle de Butis, sur le nombre des années qu'il avait à vivre, il en reçut pour réponse qu'il ne régnerait que sept ans, en punition des crimes des Egyptiens, que les dieux voulaient punir, en les privant d'un monarque qui les gouvernait avec trop de modération.

Un des successeurs de ce roi, que quelques-uns appellent Atychis, promulgua cette loi, qui établissait qu'un fils ne pouvait emprunter de l'argent, qu'en donnant pour nantissement le corps mort de son père; & que s'il ne retirait pas avant son décès ce précieux gage, il serait privé lui & ses enfans du droit de sépulture.

Un Susenne, ou Pharaon, donna sa fille en mariage à Salomon, roi d'Israël, l'an du monde 2991, avant Jésus-Christ 1013.

Sésac, roi d'Egypte, l'an du monde 3026, donna retraite dans ses états à Jéroboam, qui fuyait la colère de Salomon; ce fut ce Jéroboam qui, après la mort du prophète enleva à son fils dix tribus, qui composèrent le nouveau royaume de Samarie. Dieu se servit du bras de Sésac pour punir les peuples de Juda. Il marcha à Jérusalem avec une armée formidable, mais le tems de la destruction n'était pas encore arrivé, les Hébreux s'humilièrent, & Sésac se contenta de piller les richesses du temple, & d'imposer un tribut à la nation.

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 45

Pendant le règne d'Anyfis, Sabacus, roi des Ethiopiens, fondit sur l'Egypte & s'en empara. Les historiens font un éloge particulier de son équité, & de la sévérité avec laquelle il fit rendre la justice dans ses nouveaux états. Il abolit vraisemblablement la peine de mort, qu'on décernait auparavant contre les criminels, & se contenta de les condamner aux travaux publics. Par ce moyen ceux mêmes que leurs crimes ne faisaient plus regarder comme citoyens de l'Egypte, étaient encore utiles à la patrie qui les avait rejetés de son sein. Il occupa le trône durant cinquante années, ainsi qu'un oracle le lui avait prédit; & au bout de ce tems, il en descendit volontairement, & se retira en Ethiopie, sur la foi d'un songe, pendant lequel il avait vu le poignard des prêtres levé sur lui.

Séthon régna après Sabacus. Aussi superstitieux que ce prince, mais encore plus craintif, il se fit déclarer grand-prêtre de Vulcain, espérant par ce moyen attirer sur lui la protection des dieux & se concilier l'amitié de leurs ministres. Il eut à combattre Sennachérib, roi des Assyriens, qui, ayant dessein d'ensevelir Jérusalem sous ses propres ruines, crut, pour faciliter cette affreuse entreprise, qu'il devait auparavant accabler le roi d'Egypte, alors allié d'Ezéchias, roi de Juda. Séthon rassembla les officiers de son armée, mais il ne les trouva pas disposés à obéir à un roi, qu'ils regardaient comme

46 SUITE DU PRÉCIS

avili par les fonctions minutieuses & obscures dont il s'était chargé, plutôt que de se livrer aux soins importans qu'imposent la royauté pour le bonheur des peuples. Désespéré de l'affront qu'il venait de recevoir, & qu'il n'avait que trop justement mérité par son indolence, le pontife de Vulcain rassemble tout ce qu'il peut d'ouvriers, d'artisans & d'hommes sans état. Il implore le secours de son Dieu, & avec ce ramas de nouvelle milice, il marche audacieusement au-devant de Sennachérib, qui alors assiégeait la ville de Péluse, dans le dessein de lui livrer bataille. Nous rapporterons, sur la foi d'Hérodote, que la nuit qui précéda la fameuse journée qui devait éclairer la honte de Séthon, une armée de rats entra dans le camp des Assyriens, rongea les provisions, les cordes des arcs, les courroies des boucliers, & força Sennachérib & ses troupes de lever le siège, & de s'enfuir avec précipitation, si-tôt qu'au lever du jour ils s'aperçurent de ce surprenant ravage. Séthon, ainsi vainqueur sans avoir combattu, se fit dresser une statue dans le temple de Vulcain, où tenant à la main un rat, il disait dans une inscription: « Qu'en me voyant, » on apprenne à respecter les dieux. » On doit remarquer que ce fait défiguré est emprunté de nos livres sacrés. (Rois, l. 4. ch. 17.)

Taraca, fils de Sabacus, monta sur le trône après Séthon, & son règne fut de quatorze ans : mais à sa mort l'Égypte fut déchirée

& obscures
 e de se li-
 nposent la
 uptes. Dé-
 recevoir,
 ent mérité
 de Vulcain
 riers, d'ar-
 imploré le
 e ramas de
 cieusement
 es assiégeait
 ein de lui
 , sur la foi
 céda la fa-
 er la honte
 entra dans
 provisions,
 s des bou-
 es troupes
 avec pré-
 ur ils s'ap-
 e. Séthon,
 ttu, se fit
 e de Vul-
 t, il disait
 e voyant,
 eux. » On
 uré est em-
 4. ch. 17.)
 ur le trône
 e quatorze
 t déchirés

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 47

par une anarchie de deux ans, & les troubles ne cessèrent, que lorsque douze des principaux seigneurs eurent consenti au partage du royaume en douze gouvernemens. Un serment terrible, en assurant l'indépendance de chaque gouverneur, lui imposait la nécessité de respecter celle de ses égaux en autorité; & si les sermens étaient des liens pour les ambitieux, cette forme d'administration devait long-tems subsister & assurer la félicité de la nation: mais un oracle avait prédit que celui d'entre ces gouverneurs qui ferait des libations à Vulcain dans une coupe d'airain, réunirait toute l'Égypte sous sa puissance, & cette seule idée fit naître la défiance parmi ces chefs couronnés. Par un de ces hasards, dont on serait tenté de faire honneur à l'historien qui le rapporte, ces douze gouverneurs se trouvant rassemblés dans le temple de Vulcain, où ils allaient offrir un sacrifice à ce dieu, les prêtres, soit méprise, soit qu'ils fussent gagnés par un des-rois, ce qui est plus probable, ne lui présentèrent qu'onze coupes d'or, & Psamméticus, l'un des douze, ne s'en trouvant point, ôta son casque d'airain & s'en servit pour faire sa libation. Cette action rappella aussitôt à la mémoire les paroles de l'oracle, & dès ce moment on s'empara du petit état de Psamméticus, & on le relégua dans une des plus basses contrées de l'Égypte.

Ce prince dégradé dissimula son dépit,

48 SUITE DU PRÉCIS

pour mieux assurer la vengeance L'occasion d'abattre ses ennemis se présenta, & il la saisit avec joie. Des soldats de Grèce, Cariens & Ioniens, furent jettés par la tempête sur les côtes de l'Égypte ; il les secourut dans leur misère, les attacha à lui par ses bienfaits, & les fit consentir, non-seulement à l'aider à reprendre la province dont il avait été indignement chassé, mais même toutes celles que tyrannisaient ses ambitieux collègues, pour n'en former qu'un seul état, sous un seul roi. Les étrangers secondèrent ses vues ; il joignit à ces braves soldats tous les mécontents du pays, il battit successivement ses onze concurrens, & parvint, après les plus heureux succès, à réunir toute l'Égypte sous ses loix.

Psamméticus, affermi sur le trône, eut pour les Grecs toute la reconnaissance que ces braves guerriers étaient en droit d'exiger d'un prince généreux : ils s'étaient déclarés ses défenseurs, & consentirent à devenir ses sujets. Jusque-là l'entrée de l'Égypte avait été fermée à tous les étrangers : le nouveau roi rompit la barrière qui séparait les Egyptiens des autres nations ; il distribua aux Grecs des fonds de terre, & les engagea à apprendre leur langue à de jeunes enfans qu'il fit confier à leurs soins. Ainsi s'ouvrit un commerce avantageux entre la Grèce & l'Égypte, commerce que facilita bientôt la connaissance réciproque des deux langues, & que toutes les intrigues des pré-
tres

tres ne purent empêcher de s'accroître. C'est à cette heureuse révolution que l'on doit la clarté qui va commencer à régner dans l'histoire de ce royaume.

L'Egypte tranquille au dedans, Psamméticus prétendit la faire respecter au dehors.

La Palestine était la seule province qui séparât ses états de ceux du roi d'Assyrie son ennemi naturel, il résolut de s'en emparer : mais la résistance que lui opposa la forte place d'Azot, fit échouer son projet, & ce ne fut qu'après un siège de vingt-neuf années qu'il pût s'en rendre maître. Ce siège est le plus long de tous ceux dont l'histoire ancienne fasse mention.

Néchos ou Nécho, fils de Psamméticus, succéda à son père sans opposition. Il tenta de creuser un canal qui joignit la mer Rouge au Nil; mais après avoir vu périr dans ce travail cent vingt mille de ses sujets, il fut forcé de renoncer à cette entreprise. D'habiles navigateurs Phéniciens qu'il prit à son service, furent plus heureux dans la découverte des côtes d'Afrique qu'il leur ordonna de reconnaître : sortis de la mer rouge par le détroit de Babel-Mandel, ils doublèrent le cap de Bonne-Espérance, & revinrent en Egypte par le détroit de Gibraltar & la mer Méditerranée, après trois années de navigation, environ vingt & un siècles avant le fameux voyage du Portugais Vasco de Gama.

Maître de la mer, Nécho ne craignit

point de se mesurer avec les Babyloniens & les Mèdes, qui, par la prise de Ninive, venaient de détruire l'empire des Assyriens. Josias, roi de Juda, lui ayant refusé le passage par ses états, il le battit à la fameuse journée de Mageddo, près de Samarie. Le monarque Hébreu demeura au nombre des morts. Il y a apparence qu'après cet exploit, il s'empara de Jérusalem. Vainqueur des Babyloniens vers l'Euphrate, où il avait été les chercher pour leur livrer bataille, comme il retourrait en Egypte, il apprit, qu'au préjudice des droits de Joakim, fils aîné de Josias, quelques séditieux avaient placé sur le trône de Judée Joachas son cadet. Il vole à Jérusalem, remet le sceptre entre les mains de l'héritier légitime, à qui il impose un tribut annuel de cent talens d'argent & un d'or, & envoie l'usurpateur prisonnier en Egypte. Pendant les dernières années de sa vie, la fortune ne favorisa pas les entreprises de Néchao : Nabuchodonosor, associé à l'empire par son père Nabopolassar, battit ce prince, & reprit sur lui toutes les provinces que ses victoires avaient ajoutées à ses états. Les rapides succès d'un conquérant ressemblent aux débordemens des fleuves, qui, après avoir exercé leurs ravages, rentrent dans les bornes que la nature leur a prescrites. Malheur aux terres voisines des torrens : malheureux les peuples qui ont des conquérans pour voisins ou pour maîtres.

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 51

L'histoire se tait sur le règne obscur ou avili de Psammis, fils & successeur de Néchao. On sait seulement que, pendant qu'il occupait le trône, les Grecs consultèrent les sages de l'Egypte, touchant les loix qu'ils voulaient faire observer aux jeux olympiques qu'ils venaient d'établir, & qu'il leur fut répondu, que si les nationaux entraient en concurrence pour les prix avec les étrangers, on soupçonnerait les juges de partialité dans les jugemens qu'ils rendraient.

Après, que l'écriture nomme Pharaon Ephrée, ou Ophra, prit les rênes du gouvernement après la mort de son père Psammis. Ce prince, heureux pendant les premières années de son règne, tomba du plus haut degré où la fortune peut élever un monarque, jusqu'au plus bas de sa roue. Ses flottes, il est vrai, s'emparèrent de Chypre & de Sidon, & ses armées mirent sous le joug la Phénicie & la Palestine : mais enyvré de ses succès, il eut l'impiété de croire que les dieux mêmes n'étaient pas assez puissans pour le détrôner, & Dieu voulut punir ce prince orgueilleux, qui (Ezéchiel, 29. 3.) disait : « La rivière est à moi, c'est moi qui l'ai faite. » Il assemble une armée pour secourir les peuples de Lybie, attaqués par les Cyrénéens ; mais cette armée est vaincue, & le petit nombre de soldats qui échappent au carnage, publient que le tyran ne les a envoyés en Lybie, que pour les faire périr & pour priver la patrie de ses uni-

ques défenseurs. La révolte devient générale, & la couronne chancelle déjà sur la tête d'Apriès. Il députa aux séditieux un certain Amasis, homme chéri de la nation, & qu'il croit lui être entièrement dévoué. Ce ministre se présente pour plaider la cause de son roi, & il est proclamé roi lui-même. La facilité avec laquelle Amasis reçut le sceptre des mains des révoltés, prouve qu'il était d'accord avec eux. Il restait peut-être encore quelques ressources à Apriès, son inhumanité les lui arracha toutes. Il envoya vers Amasis Paterbemis, le plus vertueux de ses courtisans, avec ordre d'arrêter ce rebelle & de le lui amener. Ce nouvel ambassadeur est traité avec indignité par Amasis & ses complices; & obligé de rendre compte de son infructueuse commission au barbare Apriès, il reçoit pour récompense l'arrêt de sa mort. Ce fut en vain qu'alors, en exécration à ses sujets, il mit toute sa confiance dans une armée d'étrangers, rassemblés à la hâte, il fut vaincu par Amasis dans les plaines de Memphis; & resté prisonnier après la bataille, l'usurpateur le fit étrangler dans le palais de Sais. Tous ces événemens avaient été prédits par les prophètes.

Amasis, devenu roi par la révolte, voulut affermir son autorité par la justice. Il fit revivre les loix, ou oubliées ou négligées sous les règnes précédens. Ne pouvant ignorer qu'on se permettait des railleries piquantes

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 57

sur la bassesse de son origine, il fit fondre une cuvette d'or, où lui & ses courtisans se lavaient les pieds avant que de se mettre à table ; & ayant ordonné qu'on en formât une statue, il l'exposa à la vénération du peuple, qui accourut en foule pour rendre ses hommages à cette nouvelle divinité. Il saisit ce moment pour leur tenir ce discours : « Egyptiens, cette statue devant laquelle » vous fléchissez aujourd'hui le genou, était » autrefois une cuvette destinée aux usages » les plus vils ; & cependant ennoblie par » l'emploi respectable de la matière dont » elle était composée, vous oubliez ce qu'elle » a été, pour respecter ce qu'elle est. Oubliez » de même le rang abject où la fortune m'a » fait naître, pour ne voir en moi qu'un » souverain que vous avez placé sur le trône, » & qui n'y respirera que pour faire votre » bonheur. » Depuis ce tems les Egyptiens eurent pour Amasis tout le respect qu'exige la majesté royale.

On doit à ce prince cette fameuse loi, qui enjoignait à tous les habitans de l'Égypte de déclarer aux magistrats par quel moyen ils subsistaient. Ceux qui étaient dans l'impossibilité de faire connaître leurs ressources, réputés coupables, étaient punis de mort.

Quelques auteurs, pour prouver l'étonnante population de l'Égypte du tems d'Amasis, ont avancé qu'on y comptait alors vingt mille villes également peuplées ; mais on

54 SUITE DU PRÉCIS

peut, sans risque, croire qu'ils ont été abusés par de fausses relations.

Pendant ce règne les Grecs obtinrent la liberté de commercer dans toute l'étendue du royaume. Ils furent maîtres de s'y établir, & il leur fut permis d'élever des temples aux divinités adorées dans leur patrie: le philosophe Pythagore vint y apprendre, des prêtres Egyptiens, les mystères de leur culte, & puiser dans leurs leçons sa doctrine de la métempsychose. On soupçonne que Cyrus, roi de Perse, dans le cours de ses victoires, imposa un tribut à l'Egypte, & qu'Amasis eut l'audace de s'en affranchir; une preuve qu'on en apporte, c'est qu'aussitôt que Cambyse, fils de Cyrus, fut monté sur le trône, ce monarque déclara la guerre à Psamméticus, qui avait succédé à son père Amasis, & qu'après l'avoir vaincu, il le fit mourir.



CHAPITRE V.

Suite du précis de l'Histoire des Egyptiens.

LA mort de Psamméticus réduisit le royaume d'Egypte en province de l'empire des Perses ; car on ne doit pas compter au nombre des rois de cet état, une foule de chefs, qui, ou lieutenans & tributaires du vainqueur, ou ses ennemis, déchirèrent la patrie, sous prétexte de briser ses chaînes. Les Egyptiens crurent reconnaître un libérateur dans Alexandre, qui, après avoir vaincu Darius à la journée d'Arbelle, vint se présenter devant Memphis, dont la soumission devait lui assurer la conquête de l'Egypte, & dont les habitans s'empressèrent de lui ouvrir les portes. Les autres villes suivirent l'exemple de la capitale, & la révolution fut si subite, que les Perses étonnés, se retirèrent, sans tenter le moindre effort pour lutter contre la fortune. Alexandre, loin d'abuser d'une victoire qui lui avait si peu coûté, n'épargna rien pour se concilier l'amour de ses nouveaux sujets. Les Perses avaient profané les temples des Egyptiens ; ils avaient égorgé le bœuf Apis, objet de leur vénération ; ils avaient profané les tombeaux : le fils de Philippe rétablit les loix anciennes, & permit aux pré-

trés de reprendre leurs fonctions sacrées. Non content d'affervir les peuples par son courage & par la terreur de son nom, il veut encore les enchaîner par la force de la superstition. Les prêtres du temple de Jupiter-Hammon sont gagnés par ses largesses; ils doivent publiquement le reconnaître pour le fils du dieu qu'ils révèrent: Alexandre, à la tête de son armée, s'engage dans le désert de sable, qui sépare l'Égypte de l'Éthiopie, aux confins de laquelle se trouve cette demeure du maître des immortels: mais les soldats manquent d'eau, & prêts à périr sous un ciel brûlant, ils vomissent des imprécations contre leur conducteur, & implorent à grands cris le dieu de la mort. Ils allaient périr; le ciel se couvre de nuages, l'orage éclate, & une pluie abondante, qui passe pour un prodige, vient ranimer ces corps languissans, qui avaient déjà perdu toute espérance. On arrive enfin, guidé par des corbeaux qui, dit-on, volaient devant les premières enseignes, & s'arrêtaient lorsque l'armée ralentissait sa marche. Le vainqueur de Darius entre dans le temple, & le pontife l'appelle à haute voix le fils de Jupiter & lui promet l'empire du monde, jusqu'à ce que, suivant ce qui est écrit dans les livres divins, il vienne prendre sa place au rang des dieux. Ce fut par un semblable subterfuge que le conquérant de l'Inde fut rendre sa personne sacrée & ses soldats invincibles. Il bâtit Alexandrie, entre

la
go
qu
fes
sou
fon
fur
fils
dou
ave
aut
la c
de
l'A
hun
ses
leur
son
s'ap
Une
un t
vaiss
de
blan
& e
les
ces
posé
mée
à A
mièr
de r

rées. Non
son cou-
, il veut
de la su-
e Jupiter
esses; ils
être pour
exandre,
dans le
gypte de
se trou-
mortels :
& prêts à
issent des
r, & im-
la mort.
de nua-
ondante,
ranimer
sà perdu
guidé par
evant les
lorsque
le vain-
le, & le
de Ju-
monde,
est écrit
prendre
par un
rant de
e & ses
e, entre

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 57

la mer & les Palus Méotides, donna des gouverneurs à l'Egypte, & vola à des conquêtes nouvelles.

Après la mort prématurée d'Alexandre, ses lieutenans se partagèrent son empire, sous Aridée son frère, qu'ils élurent pour son successeur, & sous le règne duquel ils furent les véritables rois. Ptolomée Soter, fils de Lagus, gouverna l'Egypte pendant douze années, avec le titre de satrape, mais avec un pouvoir réellement souverain. Son autorité solidement établie par la perte ou la division de ses ennemis, il prit le nom de roi, & réunit à ses états la Lybie, l'Arabie, la Célé-Syrie & la Palestine. Né humain, généreux, populaire, désintéressé, ses peuples le chérissent & l'aimèrent comme leur père. Pendant les années de paix dont son heureuse administration les fit jouir, il s'appliqua à fortifier & à embellir l'Egypte. Une superbe tour, destinée à entretenir un feu continuel, pour servir de guide aux vaisseaux, s'éleva par ses ordres dans l'île de Pharos; elle était construite de marbre blanc, elle coûta huit cens talens à bâtir, & elle a passé pour une des sept merveilles du monde. Ce prince cultiva les sciences, & protégea les savans. Il avait composé la vie d'Alexandre, qui était fort estimée des anciens. Le musée, qu'il fonda à Alexandrie, a été le modèle de nos premières sociétés de gens de lettres & ensuite de nos académies; les membres de cette

58 SUITE DU PRÉCIS

respectable assemblée, s'occupaient à des recherches philosophiques & à perfectionner toutes les autres sciences. Il leur procura, avec des dépenses infinies, une assez grande quantité de livres, qui commencèrent la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, & qui augmentés par les rois ses successeurs jusqu'au nombre de sept cens mille volumes, furent brûlés en partie, pendant le siège que César mit devant cette ville, & périrent tous enfin dans le septième siècle, lorsque les Sarrazins s'en rendirent maîtres. Ptolomée Soter n'attendit pas que la mort vint lui arracher la couronne, pour descendre du trône. Il la posa de son vivant sur la tête de son fils cadet, Ptolomée Philadelphie, au préjudice de Céraunus son aîné, dont il soupçonnait l'incapacité. Il dit dans cette occasion qu'il était plus glorieux de faire un roi que de l'être soi-même. Ce grand prince mourut l'an du monde 3721, avant Jésus-Christ 283.

Lorsque Ptolomée Philadelphie prit les rênes du gouvernement, l'Egypte était au plus haut point de sa gloire: outre la haute, la moyenne & la basse Egypte, sa domination s'étendait sur la Phénicie, la Célé-Syrie, l'Arabie, la Lybie, l'Ethiopie, l'isle de Chypre, la Pamphylie, la Cilicie, la Lycie, la Carie & les isles Cyclades. Toutes ces provinces rassemblées formaient un empire puissant, qui ne perdit rien de son lustre sous le règne de Philadelphie,

at à des re-
 rf ectionner
 r procura,
 ssez grande
 encèrent la
 ie, & qui
 esseurs jus-
 e volu mes,
 ant le siège
 e, & péri-
 me sié cle,
 ent maîtres.
 ue la mort
 our descen-
 vivant sur
 mée Phila-
 us son aîné,
 Il dit dans
 glorieux de
 même. Ce
 onde 372r,
 he prit les
 pre était au
 re la haute,
 sa domi-
 e, la Célé-
 l'Ethiopie,
 la Cilicie,
 s Cyclades.
 es formaient
 rdit rien de
 philadelphe,

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 59

quoique ce prince fût peu guerrier & d'une complexion faible; mais une ame active & forte, animait ce corps languissant. Ami de la justice, des sciences & des savans, protecteur des loix, il vit une foule d'étrangers abandonner leur patrie, pour venir respirer sous la douceur de son administration. Quelques révoltes en différentes parties de ses états, & les chagrins que lui causa son frère Céraunus, usurpateur du trône de Macédoine, ne l'empêchèrent point d'arracher aux Tyriens le commerce dont ils étaient les maîtres depuis tant d'années, en faisant bâtir Prolémaïde & Bérénice sur les bords de la mer rouge, qui bientôt devinrent l'entrepôt de toutes les marchandises de l'Arabie, de l'Inde, de la Perse & de l'Ethiopie. Pour faciliter le transport de ces richesses, à travers des déserts, sans habitations & qui manquaient absolument d'eau, il fit creuser un canal le long du grand chemin, & de distance en distance il y établit des hôtelleries, où les hommes & les animaux trouvaient toutes sortes de commodités. Ce canal aboutissait au Nil, qui lui fournissait abondamment les eaux nécessaires pour entretenir en tout tems la navigation, jusqu'à Alexandrie. Ainsi l'Orient & l'Occident purent avec aisance échanger leurs utiles productions, & l'Egypte devint la dépositaire des trésors des trois parties du monde: Ce commerce, qui était alors protégé par deux puissantes flottes, l'une dans la mer

80 SUITE DU PRÉCIS

rouge , l'autre dans la Méditerranée , subsiste encore par les mêmes moyens , depuis tant de siècles , & ne doit une partie de son dépérissement qu'à l'importante découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance.

Ptolomée Evergète , ayant succédé à son père Philadelphie , commença son règne par tirer une vengeance éclatante du meurtre de sa sœur Bérénice & de son neveu , assassinés par ordre de Séleucus , fils d'une seconde femme d'Antiochus *Théus* , ou *le dieu* , roi de Syrie , & époux de Bérénice , dans le sang duquel & la mère & le fils venaient de tremper leurs mains. Evergète assemble une armée formidable , avec laquelle il parcourt en vainqueur la Cilicie , la Pamphlie , l'Ionie , la Thrace , l'Helléspont , la Mésopotamie , la Susiane , la Perse & la Médie. Tous les peuples se déclarent pour lui , & brûlent de le servir contre un fils & une épouse parricides. Il aurait poussé plus loin ses conquêtes , si la révolte de son frère Lisimaque ne l'eût promptement rappelé dans ses états. Le roi d'Egypte eut encore une guerre à soutenir contre Séleucus ; mais après l'avoir vaincu , il lui accorda la paix , ou du moins il conclut avec lui une trêve de dix années. Il tourna ensuite ses armes du côté de l'Arabie , & imposa un léger tribut aux habitans de ces arides & brûlantes provinces qui bordent la mer rouge depuis le détroit de Babel-Mandel , qui la

joint à l'Océan méridional. Evergète mourut après un règne de vingt-cinq ans, & il dût être sincèrement pleuré, puisque les rois ses successeurs furent des monstres de cruauté.

On est fondé à croire que Ptolomée Philopator monta sur le trône, souillé du meurtre de son père, & ce soupçon se changea en certitude, lorsqu'on vit qu'ouvertement il fit mourir sa mère Bérénice & son frère unique Magas, censeurs trop rigides de ses infâmes débauches.

Il eut de longs différends avec Antiochus, roi de Syrie, pour la possession de quelques provinces & entr'autres de la Judée : il remporta sur ce prince une grande victoire à la célèbre journée de Raphia, & étant entré ensuite dans Jérusalem, il fut au temple & voulut pénétrer jusques dans le sanctuaire ; mais une terreur subite l'empêcha d'effectuer ce dessein, qui avait porté la désolation dans toute la ville. Philopator jura de se venger de l'affront qu'il croyait avoir reçu de la part des Juifs, & à son retour en Egypte, il suscita une horrible persécution contre ceux de cette nation qui étaient établis à Alexandrie. Toutes les années du règne de ce prince méprisable, ne sont marquées dans l'histoire que par les traits de la plus étrange barbarie & par les actions de la plus révoltante lubricité. Son royaume, gouverné par d'infâmes favoris, ou par des femmes perdues, attendit avec

62 SUITE DU PRÉCIS

impatience sa mort, qui arriva la trente-septième année de son âge. Son fils Ptolomée Epiphane, n'avait que cinq ans lorsqu'il monta sur le trône.

La minorité de ce prince fut remplie de troubles & de séditions. L'Egypte nagea dans le sang de ses citoyens, que versèrent les ministres qui se disputèrent l'afstreuse gloire d'opprimer les peuples sous son nom, & lorsqu'il régna par lui-même, elle ne jouit de quelque repos, que jusqu'à la mort du sage Aristomène, en qui le roi mit d'abord toute sa confiance. Pour le malheur public, Ptolomée Epiphane prêta l'oreille aux insinuations de ses courtisans : Aristomène fut calomnié, disgracié, condamné à boire de la ciguë, & le royaume retomba dans la confusion. Le jeune monarque, né avec des passions vives, s'étant défait du seul censeur qui pût en écarter les ravages, se livra sans pudeur à tous les excès. Les loix se turent devant les caprices du monarque. On défendit les plaintes à l'Egyptien opprimé, on lui arrachâ jusqu'à la subsistance, on punit sévèrement le plus léger murmure ; & les chaînes dont on chargea ses bras, s'appesantirent de telle sorte, que ne pouvant plus les soutenir, il les brisa par un généreux effort. Ptolomée Epiphane, voyant la révolte gagner de ville en ville, voulut lever une armée pour réduire, par la force, des sujets qui auraient été soumis aux loix, si l'on n'avait employé que leur

la trente-
 fils Ptolomée
 ans lorsqu'

remplie de
 pre nagea
 e versèrent
 t l'afstreuse
 s son nom,
 , elle ne
 la mort du
 nit d'abord
 eur public,
 e aux infir-
 omène fut
 à boire de
 a dans la
 é avec des
 ul censeur
 e livra sans
 k se rurent
 On défen-
 primé, on
 , on punit
 re; & les
 s, s'appe-
 e pouvant
 r un géné-
 voyant la
 e, voulut
 , par la
 été soumis
 é que leur

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 63

pouvoir pour les gouverner. Ses perfides amis lui demandèrent où il prendrait de l'argent pour la soudoyer, puisqu'il avait épuisé les trésors par ses vaines dépenses: il eut l'indiscrétion de répondre qu'il en trouverait dans les coffres de ses plus intimes confidens, & cette réponse fut l'arrêt de sa mort. Le courtisan lâche, avare & voluptueux, fait bien se couvrir du manteau de l'infamie, & se prêter aux actions les plus honteuses pour augmenter sa fortune; mais il ignore que les bienfaits d'un maître sont autant de dépôts qui, dans les tems cruels, doivent être employés à la conservation & au maintien de la gloire du bienfaiteur. Ptolomée Epiphane mourut empoisonné.

Ptolomée Philométor, pour le malheur de l'Egypte, ne fut que peu de tems sous la régence de sa mère Cléopâtre, princesse vertueuse, que la mort enleva à la fleur de son âge & qui fut universellement regrettée. Devenu majeur, ce prince déclara la guerre à son oncle Antiochus, roi de Syrie, qui le battit deux fois, & vraisemblablement le fit prisonnier dans la seconde bataille. Il supporta son infortune avec une insensibilité qui le rendit méprisable aux yeux des habitans d'Alexandrie, & ce peuple courageux, le déclara déchu de tous ses droits au trône, & proclama roi son jeune frère sous le nom de Ptolomée Evergète; mais il est plus connu dans l'histoire, sous celui de *Physcon*, qui signifie *gros ventre*. Les Romains prirent

part dans la querelle des deux frères, & mirent à profit les troubles de l'Égypte, pour étendre & affermir leur domination, en partageant les forces d'un royaume puissant qui leur donnait de l'ombrage. De leur autorité, ils adjugèrent l'Égypte & l'isle de Chypre à Philométor, & la Cyrénaïque & la Lybie formèrent à Physcon, un état qui devait être indépendant de celui de son frère. Un pareil arrêt ne satisfit ni l'un ni l'autre roi ; ils se firent la guerre, & c'était ce que cherchaient les Romains, dont la politique tendait à affaiblir les deux partis pour les écraser ensuite tous deux avec plus de facilité ; ils ne goûtèrent pas cette joie barbare. Philométor, après avoir conquis une partie des états de son frère Physcon, après l'avoir fait prisonnier, lui rendit son amitié, sa couronne, & vécut depuis en bonne intelligence avec lui. Ptolomée Philométor mourut quelques années après des blessures qu'il avait reçues dans un combat.

Deux factions s'élevèrent alors en Égypte ; l'une voulait porter sur le trône le jeune fils de Ptolomée Philométor, & reconnaître pour régente du royaume sa mère Cléopâtre, épouse & sœur du feu roi : l'autre, craignant les malheurs attachés à une longue minorité, prétendait décerner la couronne à Physcon, qui était d'un âge mûr, & plus propre à défendre la patrie contre les nombreux & puissans ennemis qui l'entournaient. Un ambassadeur Romain trancha la

frères, & Egypte, pour on, en par- ouissant qui ur autorité, de Chypre & la Lybie devait être re. Un pa- 'autre roi; ait ce que a politique is pour les plus de fa- e joie bar- onquis une sson, après it son ami- s en bonne Philométor es blessures ar. en Egypte; le jeune fils naître pour Cléopâtre, tre, crai- une longue r la cou- âge mûr, trie contre s qui l'en- main trancha la

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 65

la difficulté & déclara que Cléopâtre devait épouser Physcon, & que le fils de Philométor serait reconnu héritier légitime de son oncle, qui conserverait pendant sa vie le pouvoir souverain. Nous détournerons nos yeux de toutes les scènes horribles qui déshonorèrent le règne de ce monstre. Il mourut tranquille, ainsi que peut l'espérer un bon roi.

Cléopâtre, suivant le testament de Physcon, succéda à son époux, & par le même acte, elle devait choisir pour successeur entre ses deux fils Ptolomée & Alexandre, celui qu'elle jugerait le plus digne de régner. Sa politique l'engagea à désigner le cadet, dont l'esprit souple semblait plus facile à conduire; mais le peuple qui avait d'autres vues que celles de la régente, la contraignit de s'associer Ptolomée, qui prit le surnom de Soter II, & que l'histoire appelle presque toujours Lathyre: les deux collègues ne vécurent pas long-tems en bonne intelligence. Cléopâtre aimait les Juifs, & prétendit leur donner des secours contre les Samaritains avec lesquels ces premiers étaient en guerre, & Ptolomée conduisit une armée devant Samarie, dont Hyrcan, roi de Juda, avait déjà commencé le siège. Cléopâtre, indignée de voir ses projets traversés par un fils qu'elle détestait depuis long-tems, feignit qu'il avait voulu attenter à sa vie, & l'accusa devant le peuple d'un crime, dont on ne devrait pas même être dans le

66 SUITE DU PRÉCIS

cas de soupçonner l'existence. Ptolomée obligé de fuir, se retira dans l'isle de Chypre, qui avait été accordée pour appanage à Alexandre, & tandis qu'il dû se contenter de cette faible portion de l'héritage de son père, son cadet, rappellé par Cléopâtre, fût se placer sur son trône. L'ambitieuse reine se brouilla bientôt avec le nouveau roi : elle avait cru trouver en lui un esclave, elle redouta d'y voir un maître; Alexandre, forcé de choisir entre un parricide, qui l'eût fait régner seul, & la honte de porter une couronne avilie, s'exila volontairement. Il eût conservé son innocence, s'il fût mort dans la retraite; rétabli sur le trône, il ne s'y maintint, qu'en consommant le forfait que son cœur avait précédemment détesté. Les Egyptiens avaient méprisé Cléopâtre pendant sa vie : ils lui avaient vu avec horreur porter une main criminelle sur sa mère, sur ses fils & sur ses filles, mais ils étaient demeuré dans l'obéissance : ils craignirent d'attirer sur eux les vengeances que le ciel réserve aux parricides ; ils chassèrent Alexandre & rappellèrent Ptolomée Lathyre, qui en mourant laissa la couronne à sa fille Bérénice. A compter depuis la mort de son père, ce prince régna trente-six ans ; onze conjointement avec sa mère, dix-huit en Chypre, & sept tout seul en Egypte.

La fille de Lathyre n'avait pas encore occupé le trône l'espace de six mois, qu'Alexandre, fils du parricide Alexandre, sou-

tenu
fous
ter.
fut
drai
affe
dre
pour
A
fer
Sylla
place
Aulé
Ce
capri
fier
lui a
cha l
de d
l'obt
doub
ces p
peup
des a
ensen
sourd
& lon
éclat
fort
s'y d
de ho
ne cra
Egyp

renu par les Romains, qui gémissaient alors sous la tyrannie de Sylla, vint le lui disputer. Pour prévenir de nouveaux troubles, il fut décidé que les deux concurrens confondraient leurs droits par un mariage. Quelle affreuse alliance ! Du pied des autels, Alexandre ne conduisit son épouse au palais que pour lui plonger le poignard dans le cœur.

Après cet acte inhumain, l'Égypte entière se réunit contre l'assassin, & à la mort de Sylla elle osa le chasser honteusement, & placer sa couronne sur la tête de Ptoloméé Aulète, fils naturel de Ptoloméé Lathyre. Ce prince, pour opposer une digue aux caprices d'un peuple qui venait de lui confier la suprême autorité, & qui pouvait la lui arracher dans un autre instant, rechercha l'alliance des Romains, & dépensa plus de dix-huit millions de notre monnoie pour l'obtenir ; quoique l'Égypte produisit alors le double de cette somme, il ne put suffire à ces prodigieuses largesses, sans accabler ses peuples de nouveaux impôts. C'était prêter des armes à ses ennemis. Ils se liguèrent ensemble pour le perdre, ils ameutèrent sourdement les principaux citoyens des villes, & lorsqu'ils crurent leur partie bien liée, ils éclatèrent : & Aulète ne se croyant pas assez fort pour conjurer l'orage qui le menaçait, s'y déroba par une prompte fuite : couvert de honte, ne respirant que la vengeance, & ne craignant point l'ignominie, le monarque Égyptien se rendit à Rome. En arrivant

68 SUITE DU PRÉCIS

dans cette ville vénale, que César & Pompée gouvernaient alors en souverains, il apprit que ses sujets venaient de déclarer reine à sa place Bérénice l'aînée de ses trois filles, au préjudice de deux fils qu'il avait. Cette cruelle nouvelle ne mit que plus d'activité dans ses démarches; &, quoique méprisable, méprisé & traversé par le petit nombre de vrais Romains, pour qui l'honneur & la probité avaient encore des charmes, il fut gagner Pompée par ses flatteries & par des présens, & à l'aide de l'armée que commandaient dans la Syrie le proconsul Gabinius & Marc-Antoine, si fameux dans la suite par ses victoires & par sa défaite, il reprit les rênes de son royaume. Le premier essai de l'autorité souveraine qu'il venait de reprendre, fut de faire mourir sa fille Bérénice, & de confisquer tous les biens de ceux qui avaient trempé dans la dernière révolte. Ce prince mourut quatre ans après son rétablissement. Il ordonna par son testament que les aînés de ses fils & de ses filles, se marieraient ensemble, suivant l'usage autorisé dans le pays, & qu'ils lui succéderaient, sous la tutelle du sénat de Rome, à cause de leur grande jeunesse.

Cette reine est la fameuse Cléopâtre, si célèbre dans l'histoire par ses amours & par ses charmes, & le jeune roi est l'infâme Ptoloméé, surnommé Denis, qui fit assassiner le grand Pompée avec tant de lâcheté. Quelqu'intéressant que soit le règne

de
me
l'hi
per
ouv
le r
apr
cell
cen
rédu
s'en
tien
fou
nan
née

DE L'HIST. DES EGYPTIENS. 69

de cette voluptueuse princesse, les événemens en sont trop connus, & tiennent trop à l'histoire Romaine, pour que nous osions nous permettre d'en donner le précis dans cet ouvrage. Il nous suffira de remarquer que le royaume d'Egypte, fondé immédiatement après la mort d'Alexandre, subsista jusqu'à celle de Cléopâtre pendant l'espace de deux cens quatre-vingt quatorze ans qu'il fut réduit en province Romaine. Les Sarrazins s'en rendirent maîtres, l'an 635 de l'ére chrétienne; l'Egypte tomba ensuite au pouvoir des Soudans, vers le treizième siècle, & est maintenant possédée par les Turcs, depuis l'année 1517.



 CHAPITRE VI.

Religion des anciens Egyptiens.

IL est constant que les Egyptiens furent d'abord matérialistes, & qu'ils n'admettaient alors d'autre Dieu que l'univers, d'autres principes des êtres que la matière & le mouvement. Osiris était le soleil, la lune était Isis. « Au commencement, disaient-ils, tout » était confondu : le ciel & la terre n'é- » taient qu'un, mais dans le tems les élé- » mens se séparèrent : l'air s'agita, la partie » ignée portée au centre, forma les astres, » & alluma le soleil. Son sédiment grossier » ne resta pas sans mouvement ; il se roula » sur lui-même, & la terre parut. Le soleil » échauffa cette masse inerte : les germes » qu'elle contenait fermentèrent, & la vie » se manifesta sous une infinité de formes » diverses. Chaque être vivant s'élança dans » l'élément qui lui convenait. Le monde, » ajoutaient-ils, a ses révolutions périodiques, » à chacune desquelles il est consumé par » le feu. Il renaît de sa cendre pour subir » le même sort à la fin d'une autre révolu- » tion. Ces révolutions n'ont point eu de » commencement & n'auront point de fin. » La terre est un globe sphérique, les astres » sont des amas de feu. L'influence de tous

DES ANCIENS EGYPTIENS. 71

» les corps célestes conspire à la production
 » & à la diversité des corps terrestres. Dans
 » les éclipses de lune, ce corps est plongé
 » dans l'ombre de la terre. La lune est
 » une espèce de corps planétaire. »

Revenus de cette absurde erreur par les liaisons qu'ils eurent avec les étrangers, ils bâtirent un système plus raisonnable, & reconnurent « Un principe intelligent, l'ame
 » du monde, présent à tout, animant tout,
 » & gouvernant tout suivant des loix immuables. Tout ce qui était, en émanait;
 » tout ce qui cessait d'être, y retournait :
 » c'était la source & l'abyme des existences. »
 Alors les Egyptiens admirèrent l'immortalité de l'ame, & prièrent en ces termes pour les mourans : « *Sol omnibus imperans, vos
 . dii universi qui vitam omnibus largimini,
 » me accipite, & diis contubernalem futurum
 » reddite.* » Immédiatement après la séparation d'avec le corps, les ames des justes, disaient-ils, rentrent dans le sein du grand principe : celles des méchans, en circulant dans le monde sous de nouvelles formes, se purifient ou se dégradent encore davantage. La matière est éternelle, elle n'a été ni émanée, ni produite, ni créée; le monde a eu un commencement, mais la matière n'a point commencé & elle ne peut finir. Elle existe par elle-même, ainsi que le principe immatériel. Le principe immatériel est l'Être éternel qui est informe; la matière est l'Être éternel qui est informé. Tel était le système qu'ils repré-

72 RELIGION DES ANCIENS EGYPT.
fentaient allégoriquement par le mariage d'Osiris & d'Isis, qui engendrèrent Orus ou l'univers, regardé par eux comme l'acte du principe actif appliqué au principe passif. Mais cette théologie ésotérique ne se communiquait qu'aux prêtres & à un petit nombre de personnes choisies; ils en avaient une exotérique pour le peuple, qui ouvrait la porte à toutes les superstitions étrangères, qui leur faisait admettre dans leurs temples tous les dieux des nations, pourvu que ces dieux se laissassent habiller à la mode du pays. De-là cette foule de divinités, dont l'Egypte était remplie, ces cultes extravagans qu'ils leur rendaient; de-là l'intolérance qui fit couler des ruisseaux de sang, lorsqu'il fut question de décider de la prééminence entre le dieu Crocodile & les divinités Grues, entre le dieu Chat & les dieux Oignons. On se battit, & l'Egyptien mordit la poussière, en soutenant la cause des prêtres intéressés, fourbes & ambitieux, tandis qu'il croyait combattre pour le maintien de ses autels, pour l'honneur de ses divinités protectrices, & pour la sûreté de ses loix & de son gouvernement.



DE
des p
se van
quité
rappo
peu c
breux
& se
des lo
ple,
duit p
vincib
dre d
ordres
templ
der au
gré co
sittant
de se
que l
des m
restitu
e. Tou
la pré
mènes
né po
nuels

CHAPITRE VII.

Prêtres.

DE tous les ordres du royaume , celui des prêtres Egyptiens pouvait légitimement se vanter de remonter à la plus haute antiquité , & il est probable que son origine se rapportait au tems d'Hermès Trismégiste. En peu d'années il devint riche , puissant , nombreux & redoutable. Il maîtrisa les rois , & se plaça souvent sur leur trône ; il donna des loix & gouverna despotiquement le peuple , qu'il faisait trembler , & qu'il avait séduit par les erreurs dangereuses & presque invincibles de la superstition. Peu à peu l'ordre des prêtres engloutit tous les autres ordres de l'état. Le fils du ministre d'un temple était prêtre né , & obligé de succéder aux fonctions de son père , sans que , malgré cette recrue déterminée & toujours subsistante , il fût défendu aux autres citoyens de se consacrer au culte des dieux ; en sorte que le sacerdoce enlevait continuellement des membres au corps de l'état & ne lui en restituait jamais aucun.

Tout inspirait en Egypte le goût pour la prêtrise : la superstition née des phénomènes surprenans dont un peuple grossier ne pouvait rendre raison , les prodiges annuels du débordement & de la retraite des

eaux du Nil qui fécondaient la terre : le tems que les citoyens passaient dans la solitude & dans la contemplation pendant l'inondation du fleuve : ajoutons ce qui peut être est encore plus fort, la vanité de se croire l'interprète & l'oracle des volontés du ciel, le despotisme que sous ce voile on pouvait impunément exercer, la confiance qu'on inspirait, & qui faisait entrer dans tous les secrets de l'état & dans ceux des familles particulières ; enfin la considération, l'autorité, la fainéantise, l'opulence, la sécurité, & sur-tout l'impunité des crimes.

Les prêtres Egyptiens publiaient que leurs dieux étaient adorés même des Barbares, & en effet ils étaient connus dans la Chaldée & dans l'Asie, où on leur rendait des honneurs, dont on retrouve encore quelques traces chez les Indiens. Ils ne cessaient de répéter que ces êtres divins avaient abandonné le ciel, & s'étaient revêtus d'une forme humaine pour instruire les hommes, leur donner des loix, les instruire dans les arts & les sciences, & pour contribuer à leur félicité. « Nous sommes, disaient-ils, les descendans » immédiats de ces divinités, & nous allons » vous ouvrir la route du bonheur. » Ces prêtres étaient partagés en plusieurs ordres & toute occupation profane leur était interdite. Un dehors sérieux, une démarche composée, un air austère, étaient les marques extérieures auxquelles ils se faisaient reconnaître. Leurs sermons au peuple ne portait que

sur-
pour
dans
des
puri
le m
L'ar
fique
étud
quer
corp
simp
s'abl
ficat
& n
T
était
don
d'en
des
tres
autr
des
les
& d
& d
était
judi
L
trai
phie
du
plan

sur l'attachement inviolable qu'il devait avoir pour le culte des dieux & les usages reçus dans le pays. La nuit ils observaient le cours des astres, & le jour se passait en différentes purifications, & à chanter quelques hymnes, le matin, à midi, l'après-midi & le soir. L'arithmétique, la géométrie, & la physique expérimentale étaient l'objet de leurs études. Habillés de lin, ils devaient pratiquer sur eux la circoncision, & avoir le corps entièrement rasé. Leurs alimens étaient simples; ils ne buvaient que peu de vin, s'abstenaient de pain dans les tems de purification, ne mangeaient ni poisson ni huile, & n'osaient pas semer des sèves.

Toute la science des prêtres Egyptiens était renfermée dans quarante-deux volumes, dont la garde était confiée aux plus anciens d'entr'eux. Deux renfermaient les hymnes des dieux & les maximes des rois: les chœurs devaient les savoir par cœur. Quatre autres volumes contenaient les mouvemens des astres, la connaissance de leur lumière, les raisons de leur coucher, de leur lever, & des conjonctions & oppositions de la lune & du soleil, le tout à l'usage de ceux qui étaient versés dans la science de l'astrologie judiciaire.

Les écrivains sacrés étudiaient ceux qui traitaient de la connaissance de l'hieroglyphie, de la cosmologie, de la géographie, du cours de la lune, du soleil & des autres planètes, de la topographie de l'Egypte &

des lieux consacrés, des mesures & de quelques autres objets relatifs à la politique & à la religion.

Les sacrificateurs ou *solites*, s'appliquaient à entendre parfaitement les livres concernant le choix des victimes, la discipline des temples, les cérémonies de la religion, les sacrifices, les prémices, les hymnes, les prières, les fêtes, les pompes publiques, & en un mot tout ce qui regardait le culte divin.

Les prophètes étaient les dépositaires de dix volumes qui avaient rapport à la nature des dieux & à l'esprit des loix. Ils devaient veiller à la juste répartition des impôts.

Enfin il y avait dix livres confiés aux *pastophores*, que les Grecs appellerent ainsi, à cause des longs manteaux qu'ils portaient. Ces *pastophores* étaient les médecins de l'Égypte, & ils étaient obligés de faire serment que dans la cure des maladies, ils se conformeraient en tout aux préceptes de l'ouvrage sacré qu'on leur remettait entre les mains. Alors si le malade périssait, on ne leur en imputait pas la faute; mais s'ils s'étaient écarté des ordonnances, & que le malade vint à mourir, on les punissait comme des meurtriers. La loi était formelle, mais les *pastophores* avaient le collège des prêtres pour juge: pouvaient-ils n'être pas déclarés innocens? Les livres consultés par ces médecins, traitaient, dit Clément d'Alexandrie, de la structure du corps humain, des maladies en général, des instrumens nécessaires,

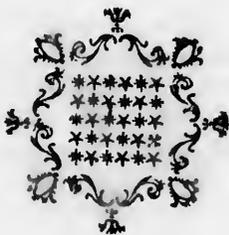
des m
des r
Le
à leu
ou si
à les
faisai
pénib
capab
du
l'épist
res o
la co
cours
rogly
caract
& alle

PRÊTRES.

77

des médicamens, des maladies des yeux, & des maladies des femmes.

Les prêtres Égyptiens n'initiaient guères à leurs mystères que les naturels du pays ; ou si de fortes recommandations les forçaient à les dévoiler à quelques étrangers, ils les faisaient passer par des épreuves longues & pénibles, propres à les rebuter, ou au moins capables de les assurer contre l'indiscrétion du néophite. On lui enseignait d'abord l'épistolographie, ou la valeur des caractères ordinaires ; ensuite on l'initiait dans la connaissance de l'écriture sacrée, & son cours d'étude finissait par les traités de l'hieroglyphe, ou du style lapidaire, divisé en caractères parlans, symboliques, imitatifs & allégoriques.



CHAPITRE VIII.

Osiris & Isis.

LA mythologie des Egyptiens était fort simple. Ils admettaient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais ; du principe du bien venait la génération ; de celui du mal procédait la corruption. Le bon principe était supérieur au mauvais, mais sa puissance ne s'étendait pas jusqu'à le détruire & empêcher ses opérations. Les prêtres reconnaissent trois choses dans le bon principe, dont l'une avait la qualité & faisait l'office de père, l'autre de mère & la troisième de fils ; le père était *Osiris*, la mère *Isis*, & le fils *Horus*. Le mauvais principe s'appelait *Typhon*. De ce système sont sorties toutes les monstrueuses idées de ce peuple superstitieux. Rappelons en peu de mots ce que les prêtres d'Egypte débitaient touchant *Osiris* & *Isis*. Ils eurent pour père & mère, Saturne & Rhée. Le soleil ayant surpris ces deux amans dans un tendre commerce, protesta que Rhée n'accoucherait ni dans l'espace d'aucun mois, ni pendant le cours de l'année : mais Mercure, toujours prêt à servir les déesses, lui procura la facilité de se débarrasser de son fruit ; il joua aux dés avec la lune, & lui gagna une soixante-douzième partie du jour, & il l'ajouta à l'année, qui jusqu'alors

n'ava
xante
au m
une
le so
d'ouv
au m
Typh
s'en f
Neph
épou
ces d
sein d
sance
Ofi
civili
il leu
des t
ques-
turne
Jupit
fable
le bo
sous l
sage
non p
heure
comp
avait
les co
leurs
tiraien
cédó

n'avait été composée que de trois cents soixante jours. Le premier jour Osiris naquit au milieu des plus étonnans prodiges, & une voix du ciel annonça aux mortels que le souverain Seigneur de toutes choses venait d'ouvrir les yeux à la lumière. Horus vint au monde le second jour, & le troisième Typhon déchira le côté de sa mère, pour s'en frayer la route. Isis naquit le quatrième, & Nephthé, qui est Vénus, le cinquième: Nephthé épousa Typhon, & Isis fut mariée à Osiris; ces deux derniers époux, encore dans le sein de leur mère Rhée, avaient donné naissance à Horus.

Osiris fut roi d'Égypte; il commença à civiliser ses peuples, il leur donna des loix, il leur inspira la crainte des dieux, & bâtit des temples à son père Jupiter: car, quelques-uns, au lieu de le faire naître de Saturne & de Rhée, veulent qu'il soit fils de Jupiter & de Junon. Quoi qu'il en soit d'une fable ou de l'autre, Osiris, après avoir assuré le bonheur de ses sujets, laissa son royaume sous l'administration de son épouse Isis & du sage Hermès, & fut parcourir l'univers, non pour l'asservir, mais pour en rendre heureux les habitans. Apollon son frère l'accompagna dans cet utile voyage, & ce dieu avait à sa suite neuf vierges, qui charmaient les cœurs les plus sauvages par la mélodie de leurs voix, & par la douceur des sons qu'elles tiraient de divers instrumens. Anubis & Mécédo suivirent leur père Osiris, l'un cou-

80 OSIRIS ET ISIS.

vert d'une peau de chien, l'autre de celle d'un loup, Pan se joignit à eux, ainsi que Macédo & Triptolème; le premier enseigna l'art de cultiver la vigne, & le second celui de semer & de recueillir le froment. Osiris & ses compagnons parcoururent l'Ethiopie, l'Arabie, l'Inde & la plus grande partie de l'Asie: ils traversèrent l'Hellespont, & vinrent jusques dans la Thrace, laissant par-tout où ils passèrent les connaissances utiles qu'ils possédaient, & qu'ils se plaisaient à communiquer. Macédo se fixa dans le pays appelé depuis Macédoine; Triptolème s'établit dans l'Afrique, & les Egyptiens bâtirent une ville qu'ils nommèrent Chemnis, qui signifie Pan, en l'honneur de ce héros, à qui tous les peuples dans la suite dressèrent des statues & des autels.

Osiris, après avoir été ainsi le bienfaiteur du genre humain, revint en Egypte, où il fut assassiné par son frère Typhon, qui partagea son corps en vingt-deux morceaux, qu'il distribua à un pareil nombre de complices, qui l'avaient aidé à commettre ce crime affreux. Ces tristes restes du héros, renfermés dans un coffre, furent jettés à la mer, qui les vomit quelque-tems après sur la plage, près de la ville de Biblus. Ce fut là qu'Isis eut le bonheur de les retrouver; mais tandis qu'elle se préparait à les déposer dans un magnifique tombeau, ils lui furent encore inhumainement enlevés par Typhon, qui cette fois les dispersa en vingt-deux endroits différens. A quelles courses l'infortunée Isis

I S.
e de celle
i que Ma-
gnal'art de
i de semer
& ses com-
l'Arabie ,
l'Asie : ils
ent jusques
à ils passè-
possédaient ,
er. Macédo
acédoine ;
ue , & les
ls nommè-
n l'honneur
les dans la
autels.
bienfaiteur
ypte , où il
, qui par-
morceaux ,
e de com-
mmettre ce
du héros ,
jettés à la
s après sur
lus. Ce fut
retrouver ;
les déposer
ui furent en-
yphon , qui
ux endroits
ortunée Isis
ne

OSIRIS ET ISIS. 81
ne fut elle pas obligée pour rassembler les
membres épars de son cher époux ? Elle y
réussit à l'exception d'un seul qui avait été
jetté dans le Nil & qui était devenu la pâ-
ture de quatre poissons voraces , dont depuis
les Egyptiens n'entendirent pas prononcer le
nom sans indignation. Ce fut en mémoire
de cette perte irréparable qu'Isis institua ce
culte abominable , adopté par la plus grande
partie des anciens peuples. Les prêtres de
ce tems ne manquèrent pas de déifier Osiris,
& Isis après sa mort fut mise au rang des
immortels. Elle avait pendant les années de
son veuvage, reçu quelques visites de son cher
époux , qui était exprès sorti des enfers , pour
lui témoigner combien il était sensible à sa
douleur , & pour lui donner des preuves
non équivoques de sa tendresse. Le dieu
Harpocrate dût sa naissance à ces précieuses
& extraordinaires marques d'amour. Typhon
fut frappé de la foudre , dans un désert où
il s'était réfugié pour se soustraire aux pé-
nes dûes à son crime.

L'obscurité dont toute cette fable est enve-
loppée , a ouvert une grande carrière à l'ima-
gination des mythologues , qui , dans tous
les pays , ont renchéri sur les extravagances
des prêtres Egyptiens ; ce qui a tellement
embarrassé nos critiques , que dans toutes les
déeses du paganisme , ils ont toujours cru
appercevoir l'Isis de l'Egypte.

Outre le culte journalier qu'on rendait
à Isis , & les différentes fêtes qui se célé-

82 OSIRIS ET ISIS.

braient en mémoire des faveurs que l'Egypte en avait reçues ; il y en avait une particulièrement consacrée en l'honneur du vaisseau qui porta cette déesse, lorsqu'elle cherchait à rassembler les membres épars d'Osiris. On la solemnifait au retour du printems, & c'était un hommage qu'on rendait à Isis, comme reine de la mer, pour le succès de la navigation qui allait recommencer. « Mes » prêtres, dit la déesse à Apulée, qui feint » qu'Isis a daigné lui parler, mes prêtres » doivent demain m'offrir les prémices de la » navigation, en me dédiant un navire tout » neuf, & qui n'a pas encore servi : c'est » aussi présentement le tems favorable, parce » que les tempêtes qui règnent pendant l'hiver, ne sont plus à craindre, & que les » flots, qui sont devenus paisibles, permettent » qu'on puisse se mettre en mer. » On purifiait ce bâtiment sacré, avec une torche ardente, des œufs & du soufre. Sur sa voile, qui était de couleur blanche, on lisait, en grosses lettres, les vœux qu'on renouvelloit toutes les années, pour une heureuse navigation. Les prêtres & le peuple portaient dans le vaisseau, avec beaucoup de cérémonies, des vases remplis de parfums, & toutes les choses nécessaires pour offrir un sacrifice, après lequel, on répandait dans la mer des libations de lait & autres liqueurs ; & levant les ancres, on feignait d'abandonner le vaisseau à la merci des flots & des vents.

Cette solemnité passa de l'Egypte chez les

Gr
éta
un
Ro
attr
eur
tro
conf
mai
ces
tenc
faire
dant
L
élev
un
dées
sur-t
à Sa
lisait
» et
» te
L
Isiaq
de li
cloch
la ma
d'ouv
vaient
ils se
mand
proft
d'un

Grecs & chez les Romains, où le culte d'Isis était établi, comme il est aisé de le prouver par un grand nombre de médailles Grecques & Romaines, où l'on reconnaît la figure & les attributs de cette déesse. Les mystères d'Isis eurent cependant beaucoup de peine à s'introduire à Rome, par la fermeté de plusieurs consuls qui s'opposèrent à leur célébration; mais l'empereur Commode fut si zélé pour ces cérémonies, qu'afin d'honorer cette prétendue divinité, il se déshonora jusqu'à se faire raser, pour porter sur ses épaules pendant une procession le simulacre d'Anubis.

Les Suèves, les Germains, les Gaulois élevèrent des temples à Isis. Il y en avait un à Issy, près Paris, dédié à la grande déesse des Egyptiens; mais elle en avait un sur-tout d'une magnificence extraordinaire à Saïs en Egypte, sur le pavé duquel on lisait: « Je suis tout ce qui a été, ce qui » est, & qui sera, & nul d'entre les mor- » tels n'a encore levé mon voile. »

Les prêtres de cette déesse s'appelaient *Isiaques*: ils étaient vêtus de longues robes de lin. Ils portaient à Rome une besace, une clochette, & une branche d'absynte marine à la main. Au lever du soleil, ils avaient soin d'ouvrir les portes du temple qu'ils desservaient, & après s'être prosternés devant l'idole, ils se répandaient dans la ville pour demander l'aumône; puis ils revenaient se prosterner devant la statue, ils la couvraient d'un voile & refermaient le temple. Ces

84 OSIRIS ET ISIS.

prêtres se piquaient d'une grande austérité: ils ne faisaient jamais leurs viandes, pour être plus chastes; ils s'abstenaient de manger de la chair de cochon & de celle de mouton, & ne buvaient que peu de vin, si l'on daigne en croire Plutarque: mais l'histoire Romaine atteste que ces hypocrites mendians se mêlaient volontiers des plus sales intrigues, & tout le monde connaît l'aventure de Pauline violée par Mundus dans un temple d'Isis. Ovide dit quelque part: « Ne » fuyez point le temple de la Génisse du Nil, » elle enseigne aux dames à faire ce qu'elle » a fait pour Jupiter. »

Quoique dans la mythologie Egyptienne, Osiris & Isis, pris pour le soleil & la lune, soient deux divinités étroitement liées ensemble, il s'en faut beaucoup que toutes deux obtinssent également la même portion de respect des peuples. La déesse recevait presque tous les vœux des dévots, tandis qu'Osiris devait se contenter de quelques légers grains d'encens. Une fois l'année seulement, il jouissait de toute la plénitude de sa gloire. Dans ce jour solennel, on exposait à la vénération publique les habits du dieu, qui étaient de la couleur de la lumière.

Le bœuf était le symbole d'Osiris: on le trouve quelquefois avec une tête d'épervier, & le corps d'un homme: quelquefois il paraît emmailloré, comme les momies, portant sur la tête un ornement assez singulier, d'où par en bas sortent deux espèces de cornes, &

IS.
e austérité:
ndes, pour
nt de man-
& de celle
peu de vin,
que : mais
s hypocrites
les plus fales
nnait l'aven-
dus dans un
part : « Ne
niffe du Nil,
re ce qu'elle

yprienne, Osir-
lune, soient
ensemble, il
ux obtinssent
e respect des
sque tous les
iris devait se
ins d'encens.
l jouissait de
Dans ce jour
tion publique
de la couleur

Osiris : on le
e d'épervier, &
esfois il paraît
, portant sur la
ier, d'où par-
le cornes, &

ANUBIS, SÉRAPIS, &c. 85,
tenant d'une main un fouet & de l'autre un
bâton augural recourbé. Isis est ordinairement
représentée portant un navire sur sa main,
comme ayant appris aux hommes l'art de la
navigation, ou du moins celui de se servir
des voiles pour naviger.

CHAPITRE IX.

*Anubis, Sérapis, Canope, le Bœuf Apis,
& autres Divinités des Egyptiens.*

ANUBIS.

CET Anubis, fils du dieu Osiris, partageait
particulièrement les honneurs divins avec sa
mère Isis. On le représentait ordinairement
avec une tête de chien, & tenant un sistre
d'une main & un caducée de l'autre; ce
qui, à l'aide de quelques autres conjectures,
a fait croire à plusieurs auteurs, avec beau-
coup de vraisemblance, que le Mercure des
Grecs & l'Anubis des Egyptiens ont été le
même dieu. Quoi qu'il en soit, la ville de
Cynopolis fut bâtie en son honneur, & l'on
y nourrissait des chiens appelés *les chiens sac-
rés*, parce que dans son tems Anubis avait été
un grand chasseur. Ce dieu, sur le compte
duquel les Chrétiens & les Payens se sont
égayés, fut long-tems en grande faveur à
Rome; mais l'affaire de Mundus, que nous
avons rapportée dans le chapitre précédent,
lui fit quelque tort, ainsi qu'au culte de sa

86 ANUBIS, SÉRAPIS,
divine mère. Ses prêtres furent crucifiés, son
temple ruiné, & les statues de la mère & du
fils jettées dans le Tibre.

SÉRAPIS.

Les Egyptiens révéraient Sérapis plus qu'aucune autre divinité, & ce dieu était certainement adoré en Egypte avant le règne des Ptolomées. Ce n'était pas seulement le dieu tutélaire du royaume, c'était le patron particulier des principales villes & surtout d'Alexandrie, qui dans tous les tems, se plut à lui rendre des honneurs extraordinaires. Tacite en parle comme d'une espèce de divinité universelle, qui représentait en même-tems Esculape, Osiris, Jupiter & Pluton. On le prenait aussi quelquefois pour Jupiter-Hammon, pour le Soleil & pour Neptune. Au moins les attributs de ce dieu, recueillis sur différentes médailles, donnent lieu à cette conjecture. Par rapport à cette idée de dieu unique, les Payens ont indignement publié que les Chrétiens & les Juifs, qui ne reconnaissaient qu'un seul Dieu, adoraient Sérapis.

Cependant ce dieu Sérapis n'était pas une divinité Egyptienne, ou si son origine était telle, la nation ne possédait pas sa statue, qui appartenait aux habitans de Sinope, ville fort éloignée d'Alexandrie; & voici ce qui donna lieu au culte religieux qui fut établi en son honneur.

Ptolomée Soter, fils de Lagus, ayant choisi Alexandrie pour le siège de son empire, voulut orner cette ville de pompeux édifices,

CANOPE, LE BŒUF APIS, &c. 87

& entr'autres d'un temple qui surpassât en magnificence tous les monumens consacrés aux dieux par les différens rois d'Égypte. Lorsque ce temple superbe fut élevé entre tant de dieux, qui recevaient les supplications des mortels, il ne sût à qui donner la préférence. Comme il nageait dans cette incertitude, un génie céleste & d'une taille au-dessus de l'humaine, lui apparut en songe, & lui conseilla de faire venir la statue de Jupiter de Sinope. A son réveil il raconta sa vision à Timothée, savant Athénien de la race des Eumolpides, & sur son conseil, il envoya des ambassadeurs au roi de Sinope, avec de riches présens, pour prier ce monarque de vouloir bien lui accorder son dieu. Sydrothémis, c'était le nom de ce roi, fut trois ans à se déterminer; mais enfin il fut, malgré lui, obligé d'acquiescer à la demande de Ptolomée: car le dieu, de lui-même, se rendit sur le vaisseau des ambassadeurs, qui aussitôt ayant mis à la voile, par un miracle encore plus inoui, se trouvèrent au bout de trois jours dans le port d'Alexandrie.

A l'arrivée du dieu, la joie fut universelle dans cette ville: Ptolomée le fit conduire avec la plus grande pompe dans le temple qu'il lui avait destiné, & il reconnut que non-seulement c'était le même portrait qui lui était apparu, mais même que c'était l'image de Jupiter Sérapis, que les Egyptiens adoraient pour le dieu Pluton. Lorsque Vespasien vint à Alexandrie. Il fut consulter

38 ANUBIS, SÉRAPIS,

l'oracle de Sérapis, & par une politique assez ordinaire aux empereurs Payens, il fit publier que ce dieu lui avait dévoilé les futures prospérités de l'empire.

Le culte de Sérapis passa des Egyptiens chez les Grecs & de-là chez les Romains, qui élevèrent à cette divinité un temple superbe dans le cirque de Flaminius, où une foule incroyable de malades allaient lui demander leur guérison, & où les jeunes gens venaient continuellement le solliciter de les favoriser dans leurs amours. Les empereurs, témoins des maux étrangers que causait cette superstition, abolirent le culte de Sérapis, & Théodose fit abattre son temple à Alexandrie.

Cet temple, qu'on appelait *Sérapéon*, était bâti hors de l'enceinte de la ville, parce que les loix d'Egypte défendaient d'immoler des victimes sanglantes dans l'enclos des villes, de peur de les profaner par le sang de telles hosties. La statue du dieu, composée de l'assemblage de tous les métaux & de tous les bois, touchait de chacune de ses mains les deux côtés de l'édifice. On avait ouvert à l'orient une petite fenêtre avec tant de justesse, qu'à un certain jour, quelques rayons du soleil s'échappaient par cette ouverture, & venaient frapper les lèvres de Sérapis, ce que le peuple prenait pour des caresses que l'Astre faisait à la divinité. Strabon nous a tracé le tableau de la gayeté des pèlerinages que l'on faisaient au temple de Sérapis. « Vers le tems de certai-

CANOPE, LE BŒUF APIS, &c. 89

» nes fêtes, dit cet auteur, on ne saurait
» croire la multitude de gens qui descendent
» sur un canal d'Alexandrie à Canope, où est
» le temple. Jour & nuit ce ne sont que
» des bateaux pleins d'hommes & de fem-
» mes, qui chantent & qui dansent avec
» toute la liberté imaginable. A Canope, il
» y a sur le canal une infinité d'hôtelleries,
» qui servent à retirer les voyageurs, & à
» favoriser les divertissemens. » Lors de la
destruction de ce fameux temple, on recon-
nut la plus grande partie des fourberies que
les prêtres mettaient en usage pour tromper
le peuple. Mille chemins cachés leur facilit-
aient les moyens de pénétrer dans le temple
& d'y faire mouvoir certaines machines, qui
paraissaient opérer des prodiges aux yeux
d'un peuple grossier & superstitieux.

Sérapis, figuré comme Jupiter qui com-
mande au ciel & à la terre, & comme Plutus
ou Pluton qui préside aux enfers & aux lieux
souterrains, sur-tout aux mines, & par consé-
quent aux richesses, est tantôt représenté avec
un aigle, tantôt avec le chien cerbère; mais
on le trouve plus souvent avec un boisseau,
ou un panier sur la tête. Type, qui signifie
que non-seulement l'abondance & les biens
viennent des dieux, mais aussi qu'ils les
dispensent aux mortels selon leur volonté.

C A N O P E.

Suidas nous apprend quelle est l'origine
de cette singulière divinité. Il s'éleva, dit-il,

un très-grand différend entre les Chaldéens, les Egyptiens & les autres peuples voisins, sur la primauté & la puissance de leurs dieux. Après bien des contestations à ce sujet, qui pouvaient par la suite dégénérer en guerre ouverte, il fut arrêté qu'on les opposerait les uns aux autres, & que celui qui remporterait la victoire, serait reconnu pour souverain. Or les Chaldéens adoraient le feu, & cet élément divinisé eut bientôt dévoré les dieux d'or, d'argent, de pierre & de bois qui entrèrent en lice avec lui; & il allait être déclaré le dieu suprême, lorsqu'un prêtre de Canope, ville d'Egypte, s'avisa de prendre une cruche de terre, qui servait à la purification des eaux du Nil, d'en boucher les trous avec de la cire, de la remplir d'eau, & de la poser sur la tête du dieu Canope, qui devait lutter contre le feu. Aussi-tôt que la statue fut posée sur le brasier, l'action du feu fit fondre la cire, l'eau s'écoula par les trous du vase & éteignit le feu. Canope fut proclamé le souverain des dieux, grâce à la fourberie de son prêtre.

On raconte encore la chose d'une autre manière. Le dieu Canope n'était qu'une misérable cruche percée d'une infinité de trous imperceptibles, de l'ouverture de laquelle, s'élevait une tête d'homme ou de femme, ou de chien, ou de bouc, ou d'épervier. Le ministre en boucha tous les trous avec de la cire, & le dieu ne dûit qu'à ses qualités personnelles la victoire qu'il remporta sur son concurrent.

Le
leur
dans
choi
que l
dont
à coe
le bo
sous
Si
leur
prêt
on lu
seur.
blanc
d'un
en fo
doub
il fall
conç
ques
contr
diffic
dustri
prim
un je
à mor
ment
assuré
A
Apis

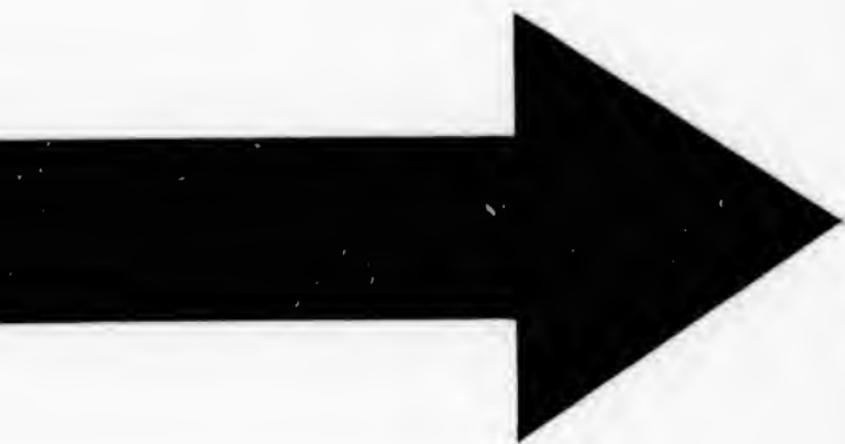
LE BŒUF APIS.

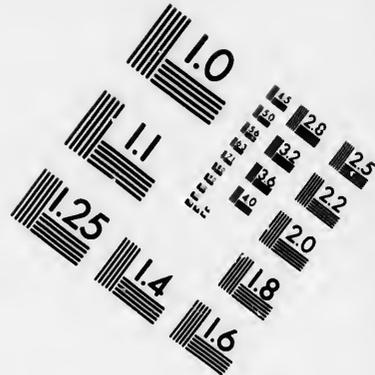
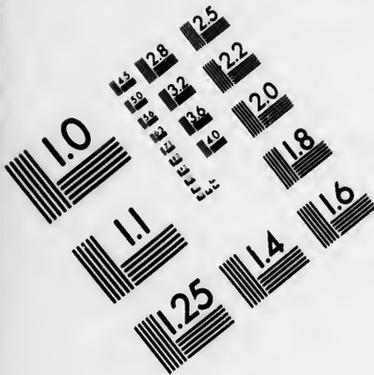
Les Egyptiens prétendaient que l'ame de leur dieu Osiris s'était à sa mort réfugiée dans le corps d'un bœuf, & qu'elle avait choisi par prédilection cette retraite, à cause que le bœuf est le symbole de l'agriculture, dont cette divinité avait la perfection tant à cœur. Ce n'était donc pas particulièrement le bœuf que ce peuple adorait, mais Osiris sous la figure du bœuf.

Si les prêtres d'Egypte n'avaient pas prêté leur ministère à la recherche du bœuf Apis, prêt à succomber sous le poids des années, on lui aurait trouvé difficilement un successeur. Il fallait que le bœuf dieu eût une marque blanche & carrée sur le front, la figure d'un aigle sur le dos, un nœud sous la langue en forme d'escarbot; les poils de la queue doubles, & un croissant sur le flanc droit: il fallait que la génisse qui l'avait porté, l'eût conçu d'un coup de tonnerre: toutes marques difficiles ou même impossibles à rencontrer sur un même animal; mais ces difficultés disparaissaient sans doute par l'industrie des prêtres, qui avaient soin d'imprimer de bonne heure ces taches divines à un jeune veau, & si souvent ils différaient à montrer le dieu au peuple; c'était apparemment parce qu'ils n'étaient pas encore bien assurés de la réussite de leurs opérations.

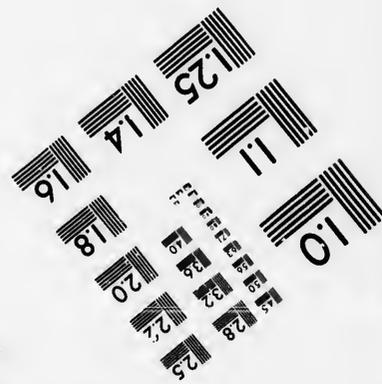
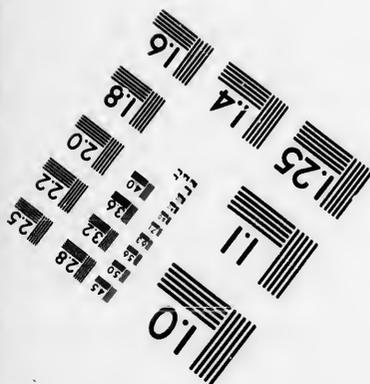
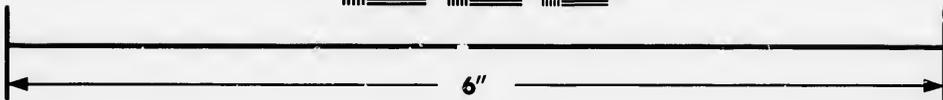
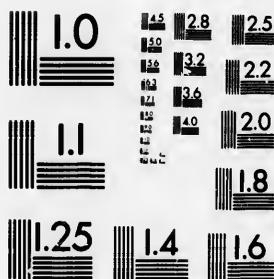
Aussi-tôt qu'on avait découvert le bœuf Apis, une joie universelle se répandait par-







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

tout le royaume. On allait le reconnaître en cérémonie, & il était conduit avec beaucoup de pompe dans la ville du Nil, où on le nourrissait splendidement pendant quarante jours. Des femmes, choisies entre les plus aimables, dans la parure la plus galante, avaient seules l'honneur d'approcher & de servir le taureau divin, qui s'étant remis de ses fatigues, entrait dans une barque superbement dorée, & descendait le Nil jusqu'à la ville de Memphis : c'était alors qu'il jouissait pleinement de toutes les prérogatives de la divinité. Tous les prêtres, dans leurs habits sacerdotaux, le roi & sa cour, & sans doute tout l'immense peuple de cette ville royale, venaient le recevoir au débarquement. On le conduisait en procession au temple d'Osiris, où on lui avait préparé deux magnifiques étables, & les enfans qui, pendant la marche, avaient le bonheur d'être frappés de son haleine, ne manquaient jamais d'en recevoir le don de prophétie. Il était rare que le bœuf Apis parût en public, après avoir pris possession de ses palais ; & la chose n'arrivait que pendant quelques solennités extraordinaires. Cependant on lui faisait prendre l'air, & il paraissait quelquefois sur un préau, où les étrangers avaient la liberté de le voir & de l'adorer.

Il est probable que l'ame d'Osiris s'ennuyait souvent d'être consignée dans la même demeure ; car les livres sacrés des Egyptiens fixaient à un certain tems la durée de la vie

CANOPE, LE BŒUF APIS, &c. 93

du bœuf Apis : & quand ce tems était arrivé , les ministres le conduisaient sur les bords du Nil , dans les eaux duquel ils le noyaient avec beaucoup de vénération & de cérémonie. Ensuite on l'embaumait, & on lui faisait des obsèques si magnifiques & si dispendieuses, que ceux qui étaient chargés d'en faire les frais, s'y ruinaient presque toujours. Le bœuf dont on célébra les funérailles du tems de Ptolomée Lagus, coûta plus de cinquante talens à la nation. Depuis la mort d'Apis, jusqu'à la découverte & à l'installation de son successeur, le peuple devait être dans la douleur & dans le deuil ; mais aussitôt que les prêtres avaient fait annoncer le commencement du règne du nouveau bœuf dieu, les réjouissances prenaient la place de la tristesse, & la fête durait sept jours.

Sous le règne de Cambyse, il arriva un étrange malheur aux prêtres d'Apis. Ce prince revenant de sa malheureuse expédition d'Ethiopie, trouva dans la joie le peuple de Memphis, qui célébrait l'heureuse renaissance de l'animal dieu. Il crut qu'on se réjouissait de son infortune ; d'un coup d'épée, il abattit à ses pieds le taureau sacré, & força l'ame d'Osiris d'errer sans doute, en attendant qu'on lui eût préparé une nouvelle demeure. Les prêtres furent fustigés, & tous ceux qui célébraient cette superbe fête furent ou mutilés ou massacrés.

On venait souvent consulter le dieu Apis comme un oracle. Celui qui voulait l'in-

94 ANUBIS, SÉRAPIS,
terroger, devait approcher la bouche de son
oreille, & se boucher les siennes avec les
mains; dans cet état, il lui faisait sa de-
mande, & à pas précipités, & sans quitter
sa posture contrainte, il sortait de l'enceinte
du temple, & les premières paroles qu'il
entendait, en baissant les bras, étaient censées
la réponse du Dieu. On tirait encore de bons
& de malheureux augures, suivant qu'il rece-
vait bien ou mal la nourriture qu'on lui
présentait: s'il affectionnait une de ses loges
plutôt que l'autre, cela présageait le bonheur
ou le malheur de l'Égypte.

L E N I L.

Il n'est pas étonnant que les Egyptiens
qui divinisaient tout, aient accordé les hon-
neurs divins à un fleuve, dont ils tiraient
une si grande utilité. Le Nil était pour eux
non-seulement un grand dieu, mais même
le plus puissant des dieux; & plusieurs au-
teurs avancent qu'ils le vénéraient sous le
nom d'Osiris. On célébrait sa fête vers le
solstice d'été, tems auquel le Nil commence
à croître & à se répandre dans les campa-
gnes qu'il doit féconder. On se rendait alors
sur ses bords pour chanter ses louanges &
le remercier d'avance des biens qu'il allait
procurer au pays; puis par forme de sacrifice, on
jetait dans ses eaux de l'orge, du bled & d'autres
fruits. Aujourd'hui ce tems se passe en ré-
jouissance dans toute l'étendue de l'Égypte,
mais cette espèce de sacrifice ne subsiste plus.

IS,
ouche de som
nes avec les
ifait sa de-
sans quitter
de l'enceinte
paroles qu'il
aient censées
core de bons
nt qu'il rece-
e qu'on lui
de ses loges
at le bonheur

es Egyptiens
ordé les hon-
t ils tiraient
rait pour eux
mais même
plusieurs au-
aient sous le
fête vers le
il commence
s les campa-
rendait alors
louanges &
ns qu'il allait
de sacrifice, on
bled & d'autre
passé en ré-
de l'Egypte,
subsiste plus.

CANOPE, LE BŒUF APIS, &c. 95

Les Egyptiens célébraient la fête de Minerve par des illuminations. C'était surtout dans la ville de Saïs que cette déesse était adorée. Pendant celle d'Isis, les plus dévots, sans aucune pudeur, se déchiraient toutes les parties du corps avec une discipline. Les femmes n'étaient pas les moins empressées à donner au public le spectacle singulier de leur mortification. Cet exercice commençait après le sacrifice qu'on faisait d'un bœuf bien conformé à la femme d'Osiris ; car c'eût été un crime que de lui immoler une vache. La chèvre était consacrée à Jupiter, & on lui sacrifiait un bélier. On offrait des chèvres & des brebis au dieu Pan, & Bacchus & la Lune devaient se contenter d'un porc, dont on brûlait la queue, la rate & la graisse dans le feu sacré. C'était pendant les orgies de Bacchus, que les femmes Egyptiennes promenaient dans les rues l'infame représentation de Priape. La fête de Diane n'était qu'un monstrueux assemblage de débauches & de bouffonneries.

L'utilité dont paraissait être le crocodile pour la sûreté des frontières de certaines provinces de l'Egypte, qu'il garantissait des incursions des Arabes & des Lybiens, par la crainte qu'avaient ees Barbares d'en être dévorés, lui fit sans doute accorder les honneurs divins. Dans d'autres cantons la même crainte de cet animal terrible les fit attribuer à son ennemi, appelé vulgairement le rat de Pharaon, qu'on supposait avoir l'habileté de s'insinuer dans

le ventre du crocodile, dont il rongeaît les entrailles. Si l'on cherchait à dépouiller l'antiquité Egyptienne de toutes les fables qu'on lui a prêtées, on remarquerait, peut-être avec étonnement, que le seul sentiment de la reconnaissance a été l'unique motif des superstitions de ce peuple, d'ailleurs infecté de la doctrine de la transmigration des âmes dans le corps des animaux.

Quoique le témoignage d'Hérodote (L. 2.) soit de quelque poids, il n'est pas possible de disculper les Egyptiens d'avoir sacrifié des victimes humaines à leurs fausses divinités. Plutarque, Diodore, & un grand nombre d'auteurs après eux, nous attestent que dans la Thébàide on immolait des hommes à Junon Lucine, & que par prédilection on égorgeait sur l'autel, en horreur de Typhon, l'assassin d'Osiris, tous les étrangers dont les cheveux étaient roux.

Remarquons que le culte n'était pas uniforme dans toute l'étendue de l'Egypte, & qu'il était libre à chaque province, à chaque ville, à chaque hameau de se faire des dieux à son choix. De-là l'étonnante quantité de divinités extravagantes, dont les prêtres tiraient parti pour tenir les peuples dans la dépendance, & qu'ils faisaient souvent servir à l'intérêt général du sacerdoce, ou à la vengeance particulière de ses membres. Les humbles adorateurs du crocodile ont souvent poursuivi cruellement les dévots à l'ichneumon son terrible ennemi; & ceux qui s'agenouillaient

S, &c.
rongeait les
dépouiller
es les fables
erait, peut-
ul sentiment
ne motif des
ars infecté de
n des ames

dore (L. 2.)
s possible de
sacrié des
es divinités.
rand nombre
ent que dans
ommes à Ju-
tion on égor-
de Typhon,
angers dont

rait pas uni-
l'Egypte, &
ce, à chaque
ire des dieux
quantité de
les prêtres
ples dans la
souvent ser-
doce, ou à la
membres. Les
dile ont sou-
évorts à l'ich-
& ceux qui
agenouillaient

GOUVERNEMENT, LOIX, &c. 97
sang de ceux qui adressaient leurs prières
à l'Ibis. L'extrême tolérance du gouverne-
ment fit naître la barbare intolérance des
peuples, dont les prêtres faisaient jouer les
ressorts à leur gré.

CHAPITRE X.

*Gouvernement, Loix, Mœurs & Usages des
anciens Egyptiens.*

LA nation Egyptienne étoit divisée en cinq
classes; les prêtres, les soldats, les laboureurs,
les pasteurs & les artisans. Les prêtres, or-
ganes des dieux, & presque toujours ministres
des rois, occupaient le premier rang
après eux, & possédaient de grands privilèges
& de grands revenus. Les soldats, con-
tens des honneurs qu'on leur prodiguait, ne
portaient pas leur ambition au-delà des be-
soins de la vie, auxquels l'état fournissait
abondamment, & les trois autres ordres, satis-
faits de leur heureuse médiocrité & de l'esti-
me qu'on faisait de leurs talens, vivaient sans
inquiétude & sans jalousie. Dans cette enfance
du monde, on se ressouvenait que le dernier
des citoyens, descendu du même père, étoit
égal par sa naissance à celui qui foulait avec
le pied les premiers degrés du trône; on n'at-
tachait aucune distinction au frivole honneur
d'être né d'un père indolent & titré, ou d'un

Tome IV.

G

laboureur utile & estimable ; il suffisait pour être considéré , de n'avoir aucuns vices , d'obéir aux loix & de servir son pays dans la profession où le hazard vous avait naitre. L'Egypte n'était qu'une famille , dont le roi était le père , & les sujets les enfans.

L'Egyptien , naturellement grave & sérieux , conçut le premier que la perfection d'un bon gouvernement consiste à rendre la vie commode & les peuples heureux , & les loix que promulguèrent ses premiers rois , tendirent toutes à cette fin.

Le royaume d'Egypte étoit héréditaire , & au défaut de successeur , on choisissait le prince dans la classe des prêtres ou dans celle des guerriers. Lorsqu'un soldat parvenait à la couronne , on l'initiait dans tous les mystères du sacerdoce , parce que les prêtres étaient non-seulement les organes des dieux , mais aussi les dépositaires & les interprètes des loix du royaume , dont le souverain devait être particulièrement instruit.

Les rois d'Egypte , dit Diodore , n'étaient entourés que des personnages de l'état les plus distingués par leurs connaissances , leur mérite & leurs vertus ; & comme ces grands devaient avoir la liberté de les approcher dans tous les tems , on n'en souffrait point d'autres auprès d'eux ; nul esclave , nul étranger , n'était admis à les servir ; ces derniers auraient détruit le germe des sentimens nobles & généreux que les autres se seraient efforcé de faire éclore ; car , ajoute le même auteur ,

les
vici
lâch
d'ini
teufe

A
habi
digé
faisa
sacré
que
vaie
nait
sujets

Le
bleau
d'Egy
plan
ils s'a
livrer
plus in
étaient
pour y
court
pontif
dans
confer
de leur
ous le
endaie
u'il g
u pay
eproch

MŒURS ET USAGES, &c. 99

les monarques ne se portent à des excès vicieux, que lorsqu'ils y sont excités par de lâches & vils adulateurs, & qu'ils trouvent d'infâmes ministres prêts à servir leurs honteuses passions.

Aux coutumes reçues parmi les premiers habitans de l'Égypte, succédèrent des loix digérées par un de leurs monarques, & qui faisaient partie de ce qu'on appelait les livres sacrés. C'était dans cette précieuse collection que les sujets allaient étudier ce qu'ils devaient à leur prince, & que le roi apprenait quelles étaient ses obligations envers ses sujets.

Les anciens auteurs nous ont laissé un tableau intéressant de la vie privée des rois d'Égypte, qui entre nécessairement dans le plan de cet ouvrage. Dès le point du jour ils s'arrachaient des bras du sommeil pour se livrer avec recueillement à la discussion des plus importantes affaires de l'état. Si-tôt qu'ils étaient habillés, ils se rendaient au temple pour y offrir un sacrifice. Entourés de leurs courtisans, ils assistaient à la prière que le pontife suprême prononçait à haute voix, & dans laquelle il demandait aux dieux la conservation du monarque, la continuation de leurs faveurs pour lui, & l'abondance de tous les biens, parce que toutes les actions ne tendaient qu'à rendre heureux les peuples qu'il gouvernait suivant la justice & les loix du pays. Ce discours n'était jamais chargé de reproches amers, de personnalités révoltan-

100 GOUVERNEMENT, LOIX,
tes, qui aigrissent les esprits plus souvent
qu'elles ne les corrigent : en prodiguant des
éloges à ce que le prince avait fait de lou-
able, on croyait l'engager à mériter de nou-
velles louanges. La prière faite, le sacrifice
achevé, on ouvrait les livres sacrés, & on
y lisait quelques traits vertueux de la vie des
grands hommes qui avaient bien mérité de
leur patrie, & dont on avait recueilli les
maximes & les conseils.

En général, la nation Egyptienne était
sobre, & les souverains l'étaient aussi. Leur
table se trouvait réglée par la loi, tant pour
la quantité que pour la qualité des mets. Le
goût n'entraît pour rien dans la nourriture
qui leur était présentée, il suffisait que les
besoins de la nature fussent satisfaits.

Le premier & le plus essentiel devoir des
monarques, est celui de rendre la justice
à leurs peuples, & c'est celui que les rois
Egyptiens cherchaient à remplir préférable-
ment aux autres. On les voyait souvent pren-
dre en main le glaive de Thémis pour sou-
tenir l'innocence timide & opprimée contre
l'oppresser hardi & criminel. Trente juges,
choisis entre les plus respectables citoyens
des principales villes, formaient dans la ca-
pitale un conseil suprême qui jugeait tout
le royaume. L'estime publique, toujours
clairvoyante, & jamais la faveur aveugle,
nommait le chef qui présidait à cette au-
guste compagnie. L'état fournissait ample-
ment à la subsistance de ces juges, afin que,

libres de tous soins, ils se donnaient tout entiers aux affaires, & qu'ils rendissent la justice avec cette intégrité, qu'on peut rarement rencontrer dans des hommes que pressent des nécessités toujours renaissantes.

L'indigent & le riche, le faible & le puissant, le simple & l'homme instruit, trouvaient un facile accès auprès de ces magistrats, dont l'équité prononçait les sentences. Jamais le prestige de l'éloquence ne fit gagner à ce tribunal une cause injuste ou seulement douteuse. On plaidait par écrit, &, après que la contestation avait été suffisamment éclaircie, le président se levait, recueillait les voix des conseillers; & s'approchant de la partie qui devait gagner sa cause, il lui faisait toucher l'image de la vérité sans yeux, qui pendait à son collier d'or.

Jamais peuple ne respecta plus ses anciennes loix, & aucun ne prit de plus justes mesures pour les conserver dans toute leur intégrité. Les usages mêmes les plus indifférens se perpétuaient en Egypte d'âge en âge, avec une rigidité qui allait jusqu'au scrupule. Une coutume nouvelle eût passé pour un prodige.

Le meurtrier volontaire, de quelque rang qu'il fût, n'obtenait jamais de grace. Le parjure était puni de mort. Comme il avait outragé les dieux en jurant par leur nom, & qu'il avait rompu le plus ferme lien de la société en trahissant la bonne foi, on lavait ces deux crimes dans son sang. La peine infligée au

102 GOUVERNEMENT, LOIX ,
calomniateur , était la même qu'aurait subi
l'accusé reconnu coupable. Quiconque pou-
vait arracher un citoyen à la mort , & ne le
faisait pas , était regardé comme un assassin ,
& puni comme s'il eût commis le forfait. Si
l'on ne pouvait sauver un homme , on devait
au moins dénoncer celui qui lui avait fait
violence , sous peine de châtement.

Un registre public était chargé de tous les
noms des citoyens , & chacun d'eux devait
déclarer quelle était sa profession , & par
quels moyens honnêtes il fournissait à sa sub-
sistance journalière. S'il faisait une fausse
déclaration , il était puni de mort.

On ne voyait point en Egypte l'inhumain
créancier ravir la liberté & les tristes restes
d'une fortune évanouie à son débiteur indig-
ent ; il n'était permis d'emprunter qu'à con-
dition d'engager au créancier le corps de son
père ; & comme c'eût été se couvrir d'infamie
que de ne pas retirer promptement ce précieux
gage , les dettes contractées de cette façon ,
s'acquittaient avec une extrême ponctualité.

La loi permettait aux Egyptiens la plura-
lité des femmes , excepté aux prêtres , qui
n'en devaient épouser qu'une. Tous les enfans
qui provenaient de ces mariages , soit avec
des citoyennes , soit avec des esclaves , étaient
réputés libres & légitimes. Nous avons déjà
remarqué , que depuis les fausses divinités
Osiris & Isis , les mariages entre les frères
& les sœurs étaient non-seulement honorés ,
mais même recommandés.

Le respect pour les vieillards était un des principaux liens qui attachaient intimement les citoyens les uns aux autres. On se levait devant eux, par-tout on leur cédait la place d'honneur, & c'est de l'Egypte que ce respectable usage a passé à Lacédémone. Les Chinois en ont fait le plus ferme appui de leur gouvernement.

Jamais peuple n'a porté plus loin le sentiment de la reconnaissance; l'ingratitude parfait en Egypte pour un crime horrible & impardonnable. Qu'attendre, disoit-on, d'un citoyen qui oublie le bienfait qu'il a reçu? Il ne peut être qu'un juge inique, qu'un lâche soldat, & qu'un mauvais citoyen. Cet enfant coupable, s'il n'est bientôt étouffé, trahira la patrie, qui est sa mère.

Nous avons déjà dit qu'après les ministres des dieux, les défenseurs de l'état tenaient le premier rang dans l'Egypte. On avait assigné aux soldats douze *arures* (environ six de nos arpens de terre) qui étaient exemptes de toute imposition. Outre ce bien qu'ils faisaient valoir, chaque soldat recevait par jour une distribution de cinq livres de pain, deux livres de viande & une pinte de vin. L'armée était composée de plus de quatre cents mille combattans, entre lesquels il y avait un corps de cavalerie très-considérable, & qui était regardé comme le meilleur de l'univers. Ces guerriers, dont l'éducation était mâle & sévère, s'exerçaient continuellement à la course à pied, à la course à cheval, &

104 GOUVERNEMENT, LOIX,
à conduire des chariots. Comme le fils se trouvait par la loi attaché invinciblement à la profession de son père, il n'avait que lui pour maître dans ses exercices, & la crainte de l'infamie, qui était la seule punition réservée aux lâches & à ceux qui fuyaient dans le combat, retenait tous ces soldats dans le devoir. Il ne faut cependant pas inférer de là que les Egyptiens formassent une nation guerrière : possesseurs d'un pays fertile qui fournissait abondamment à tous leurs besoins, naturellement pacifiques & froids, portés à l'étude des sciences & à la perfection des arts, qui étaient presque tous nés parmi eux, ils aimèrent mieux avoir les peuples voisins pour disciples que pour esclaves ; & si quelques-uns de leurs rois furent conquérans, ce fut une épidémie qui ne gagna jamais le corps de la nation.

Nous devons aux Egyptiens une grande partie des inventions utiles. L'attention que le gouvernement avait de récompenser les inventeurs, soit pendant leur vie, soit après leur mort, multipliait les connaissances utiles, & en faisait naître de nouvelles. Ils observèrent les premiers le cours des astres, ils inventèrent & perfectionnèrent la médecine. Ils rassemblèrent des bibliothèques, à qui ils donnèrent le nom de trésor des remèdes de l'ame ; & les monumens qui subsistent encore en Egypte, attestent à quel degré de perfection ils avaient porté l'architecture, la peinture & la sculpture.

Après les prêtres & les soldats, on comptait les laboureurs, les pasteurs & les artisans, dont les professions étaient honorables & estimées, sur-tout les deux premières, si utiles, si intéressantes, & sans lesquelles toutes les autres classes de citoyens ne pouvaient subsister. Ils partageaient avec une sorte d'égalité les bienfaits de la nature, qui, par d'abondantes récoltes, se plaisait à couronner leurs travaux.

CHAPITRE XI. ♦

Embaumement des corps, & funérailles des Egyptiens.

TANDIS que les Egyptiens ne regardaient leurs maisons que comme une hôtellerie de passage, ils considéraient les sépulcres comme des demeures que les corps devaient habiter pendant une longue suite de siècles, & c'est ce qui les engagea sans doute à construire ces magnifiques pyramides, qui jusqu'ici ont échappé à la destruction.

Lorsque quelqu'un était mort dans une maison, tous les parens poussaient de longs & de douloureux gémissemens, & se frappaient les différentes parties de leur corps, jusqu'à en faire ruisseler le sang; ils se couvraient de leurs plus mauvais habits, & s'abstenaient de boire du vin & de toucher à aucun

106 EMBAUMEMENT DES CORPS,
mets délicat. On appellait les embaumeurs,
qui, au rapport d'Hérodote, présentaient
trois différens modèles de morts, peints sur
du bois, tous trois d'un prix plus ou moins
considérable, & si-tôt que le choix était fait,
ils se mettaient en travail.

S'il était question de l'embaumement le
plus recherché, ils tiraient avec un fer obli-
que la cervelle par les narines, & la fai-
saient fortir en partie de cette manière, &
en partie par le moyen des drogues qu'ils
introduisaient dans la tête. Ensuite ils faisaient
une incision dans le flanc avec un pierre
d'Ethiopie aiguillée. Par cette ouverture,
ils ôtaient toutes les entrailles, les nettoyaient,
les passaient au vin de palmier, & dans des
aromates broyés, & ensuite ils remplissaient
le ventre de myrrhe pure, broyée, de can-
nelle & d'autres parfums, avant que de le
recoudre. Cela fait, on salait le corps, en
le couvrant de *nattrum* pendant l'espace de
soixante-dix jours; ce terme expiré, on la-
vait le mort & on l'enveloppait de bandes
de toile de lin, coupées & enduites avec
une certaine gomme. C'était dans cet état
qu'il était remis aux parens, qui le dépo-
saient dans un étui de bois de forme hu-
maine.

La seconde manière d'embaumer les corps
consistait à injecter avec des seringues une
certaine liqueur onctueuse, tirée du cèdre,
dans le ventre du mort, sans y faire aucune
incision & sans en tirer les entrailles. Cette

ET FUNÉRAILLES DES EGYPT. 107

liqueur avait la force de consumer le ventricule & les entrailles. On salait ensuite le corps, pendant les soixante-dix jours prescrits, & on le rendait aux parens.

La troisième façon se réduisait à faire quelques injections dans le fondement, & à laisser passer le corps soixante-dix jours dans le nitre. Les embaumeurs, chargés de ces sortes d'opérations, étaient fort considérés dans l'Egypte, mais celui qui faisait l'incision n'était vu qu'avec une certaine horreur. On prétend que ces gens remplissaient leurs lugubres fonctions avec tant de dextérité, qu'ils conservaient la figure entière du corps, les traits même du visage, & jusqu'aux poils des paupières & des sourcils.

Ce sont ces cadavres ainsi embaumés ou desséchés que nous appellons momies ou *mumies*, & le cercueil dans lequel on les enferme était de bois de sycomore, qui se conserve, dit-on, sain pendant l'espace de trois mille ans. On en trouve fréquemment dans les déserts sablonneux de la Lybie, & ces momies sont les squelettes des cadavres enterrés dans ces déserts, afin de pouvoir les conserver en entier sans les embaumer. On en rencontre d'autres dans les fosses ou catacombes proches le grand Caire, où les Egyptiens enfermaient les cadavres après les avoir embaumés. Ces dernières sont celles que l'on recherche avec plus de soin.

Par ce récit, on voit quel soin les Egyptiens prenaient des morts. Comme on gardait

108 EMBAUMEM. DES CORPS, &c.
précieusement leurs tristes restes dans un appartement destiné à cet usage, les enfans; en voyant les corps de leurs ancêtres, s'accoutumaient à chérir leurs vertus que le public avait reconnues; car avant que de parvenir aux honneurs de la sépulture, il fallait en être déclaré digne, par un jugement authentique, dont les rois mêmes n'étaient pas exempts. Pour cet effet les juges s'assemblaient au-delà d'un lac qu'ils passaient dans une barque, conduite par le nautonnier Charon, ce qui a donné lieu à la fable inventée par les Grecs. L'accusateur public se présentait devant ce terrible tribunal, & s'il prouvait la conduite criminelle du mort, sa mémoire était flétrie, & il était privé des honneurs funéraires; si au contraire l'accusateur n'avait rien à dire contre lui, on procédait aux cérémonies de son inhumation, on faisait son panégyrique, on rappelait publiquement ses vertus; mais on ne disait rien de sa naissance, qu'il ne devait qu'au hasard, & qui à peine peut ajouter quelque lustre aux qualités personnelles. Combien de rois d'Egypte, craints, détestés pendant leur vie, mais obéis, ont été privés de la sépulture, & jugés à la rigueur après leur mort par ces mêmes magistrats auxquels le respect dû au trône avait trop long-tems imposé silence!

Hérodote nous apprend que le deuil en Egypte durait quarante ou soixante-dix jours.



 CHAPITRE XII.
Mœurs & Usages des Egyptiens modernes.

L'EGYPTE, actuellement sous la domination des Turcs, est gouvernée par un pacha, qui fait sa résidence au grand Caire. Il a sous ses ordres vingt-quatre beys ou lieutenans de gouverneur, qui commandent dans vingt-quatre départemens différens. Ces places, dont aucune n'est héréditaire, sont fort difficiles à conserver : il suffit de pouvoir les payer au pacha pour y parvenir. Il les accorde assez souvent à ceux qui ont l'audace de s'en frayer le chemin par un assassinat; ce qui fait de la cour de ces petits tyrans un repaire de meurtriers, toujours disposés à acheter le droit de commettre un crime, qui presque toujours est vengé par un autre crime. Ces horreurs recidivées sont une des principales sources qui remplissent le trésor du pacha du Caire.

Une milice assez considérable, à la tête de laquelle sont les janissaires, défend le pays contre les incursions des Arabes, & contre les autres ennemis ou étrangers ou nationaux. Un cadi connaît dans chaque ville de toutes les discussions qui s'élèvent entre les particuliers. Le muphti ou ministre de la loi, & quelques docteurs qui lui servent d'assesseurs,

110 MŒURS ET USAGES

prononcent sur tout ce qui regarde la religion ; & comme les bornes qui séparent le spirituel du temporel , ne sont pas bien distinctes , ils étendent leur juridiction aussi loin qu'il leur est possible , jusqu'à la contradiction.

Il y a quelques princes Arabes qui habitent une partie de la haute Egypte , & qui depuis la conquête du pays par Selim , ont conservé leur indépendance ; il y en a d'autres qui sont tributaires du sultan , mais ce tribut ne se paye qu'une seule fois , & lorsque le fils succède au père. Outre les Egyptiens , les Arabes & les Turcs , on trouve dans ce royaume beaucoup de Chrétiens , dont nous ferons un article séparé , & quantité de Juifs , qui sont obligés de porter un turban bleu & un habit violet , qui doivent les distinguer des autres habitans.

Les anciens Egyptiens étaient laborieux , actifs , industrieux , soumis aux loix & scrupuleusement attachés à leurs usages ; les Egyptiens modernes sont lâches , fourbes & presque aussi superstitieux que leurs ancêtres. Les premiers étaient adonnés à la magie , ceux-ci attachent des vertus surprenantes à tout ce qu'on nomme charmes & talismans. Louer un enfant en présence de son père ou de sa mère , manquer à lui donner sa bénédiction , c'est témoigner une mauvaise intention , dont on ne peut se garantir qu'en jettant une poignée de sel dans le feu. Les anciens magiciens de l'Egypte furent de terribles sorciers , qui firent souvent trembler les peu-

ES

de la reli-
éparent le
bien dif-
aussi loin
radiation.
qui habi-
, & qui
lim, ont
en a d'au-
, mais ce
& lorsque
gyptiens,
e dans ce
dont nous
de Juifs,
ban bleu
distinguer

aborieux,
x & scru-
ges ; les
ourbes &
ancêtres.
a magie,
enantes à
alifmans.
n père ou
sa béné-
fite inten-
en jettant
s anciens
terribles
r les peu-

DES EGYPTIENS MODERNES. III

ples & les rois ; ceux d'aujourd'hui ne sont que de vils charlatans , qui trompent une populace ignorante , & qui craindraient de fermer les yeux & les oreilles à la séduction.

Il est singulier que l'habillement Egyptien ait si peu changé de forme depuis tant de siècles. C'est encore une large robe ou chemise à manches larges , attachée autour du corps avec une ceinture : l'étoffe est ordinairement un drap bleu. Le commun du peuple porte par-dessus une autre robe de laine brune , & les personnes distinguées ont une longue simarre aussi de drap bleu. L'habit de cérémonie est on ne peut pas plus simple , & consiste seulement en une chemise blanche , faite en forme de surplis.

L'habit des femmes est composé d'une longue chemise de gaze , par-dessus laquelle elles portent des robes à la façon des hommes , mais plus courtes , & dont les manches sont longues & pendantes. Elles ont les cheveux relevés en rond sous un bonnet de laine blanche , par-dessus lequel elles arrangent un mouchoir brodé. Les femmes respectables , lorsqu'elles sortent , doivent au moins se couvrir la bouche & un œil , mais les courtisanes ont la liberté de se montrer à visage découvert. D'ailleurs les anneaux , chargés de petits grains de verre qu'elles attachent à leur nez , les font assez reconnaître , & on les distingue encore mieux à leurs chants , à leur danse , & à la ridicule harmonie des instrumens dont elles jouent.

112 MŒURS ET USAGES, &c.

Les Egyptiennes jouissent de peu de liberté : une de leur plus grande satisfaction consiste à se faire quelques visites réciproques, qu'elles passent à changer d'habits & à se déguiser de différentes manières. Les bains publics, où elles se rendent plusieurs fois chaque semaine, leur procurent les moyens de tromper quelquefois leurs adroits surveillans ; & c'est alors que, sans parler, sans écrire, & même sans faire aucuns gestes, à l'aide d'un mouchoir dans lequel elles renferment certaines choses, elles peuvent faire des déclarations d'amour, s'exhaler en reproches, & donner des rendez-vous, suivant les circonstances. Au reste, en Egypte la galanterie est plus le partage des femmes mariées que des filles ; celles-ci risquent tout à n'être pas sages : si leurs intrigues viennent à être connues, elles perdent absolument l'espoir d'être mariées ; & après leur mariage, elles sont en danger de la vie, si elles ne fournissent pas des preuves non équivoques de leur retenue.



CHAPITRE XIII.

N
ont p
Copt
dont
Copt
ajout
dans
nomm
répan
l'éten
Chréc
celle
nôphy
ont fa
les C
Jésuit
nous
Le m
de ces
& qu
conci
recon
baptê
l'ordre
le jeûn
Il ajou
T

CHAPITRE XIII.

Les Cophtes.

Nous ne discuterons point si les Cophtes ont pris leur nom de l'ancienne ville de Copté, qui était la capitale de la Thébaïde dont parle Plutarque, ou si ce nom de Copté est dérivé d'*Egyptus*, à quoi l'on doit ajouter que l'Égypte a été appelée *Gophti* dans le Talmud : il suffit de savoir qu'on nomme Cophtes tous les Chrétiens qui sont répandus depuis bien des siècles dans toute l'étendue de l'Égypte. La créance de ces Chrétiens Orientaux ne diffère en rien de celle des Chrétiens Jacobites, & ils sont Monophysites comme eux. Vainement les papes ont fait les plus grands efforts pour réunir les Cophtes à la communion romaine, le Jésuite Roderic (*Sacchini in hist. societ.*) nous assure qu'ils n'ont jamais pu y réussir. Le même auteur remarque entre les erreurs de ces sectaires qu'ils répudient leurs femmes, & qu'ils en épousent d'autres ; qu'ils circonciſent les enfans avant le baptême ; qu'ils reconnaissent sept sacremens : mais qu'outre le baptême, la confirmation, l'eucharistie & l'ordre, ils mettent dans le même rang la foi, le jeûne & l'oraïſon, sans parler des autres. Il ajoute qu'ils ne croient pas que le Saint-

Esprit procède du Fils, & qu'ils ne reçoivent que trois conciles; savoir, celui d'Ephèse, celui de Constantinople & celui de Nicée. Kircher les taxe encore de croire que les ames ne vont en paradis ni en enfer avant le jour du jugement dernier, & de prétendre qu'il n'y a que leur église, celle des Arméniens & celle des Abyssins qui soient la véritable église.

Nous allons tirer du père Vanslébe (*P. Vanslébe, rel. dello stato dell'Egitto.*) ce qui regarde les cérémonies usitées par les Cophtes. Quand le prêtre communie, il rompt l'espèce du pain en forme de croix & il la trempe dans l'espèce du vin; ensuite il en mange trois petits morceaux avec autant de cuillerées qu'il prend de l'espèce du vin, & après il communie celui qui le sert à la messe. Ils ne gardent point le saint sacrement après la messe, & ne consacrent jamais que dans l'église. Pour la consécration, ils se servent de pain levé, auquel avant la consécration, ils donnent le nom de *Baraca*, c'est-à-dire *Bénédition*, & celui de *Corban* ou *Communion* & *Eucharistie*, après qu'il est consacré.

Il faut remarquer que le *Corban* doit être fait de farine achetée de l'argent pris dans le trésor de l'église, ou donné par un homme d'honneur & d'une profession qui ne soit point exposée à de mauvaises pratiques. Ce *Corban* doit être fait du jour; car s'il était de la veille, on ne pourrait l'employer au

S.
e reçoivent
d'Ephèse ;
de Nicée.
ue les âmes
vant le jour
endre qu'il
Arméniens
la véritable

anslébe (P.
Egitto.) ce
ées par les
munie , il
e de croix
in ; ensuite
avec autant
èce du vin,
le sert à la
saint sacre-
rent jamais
cratation, ils
el avant la
de *Baraca* ,
i de *Corban*
après qu'il

an doit être
nt pris dans
ar un hom-
n qui ne soit
atiques. Ce
car s'il était
mployer au

LES COPHTES. 115

sacrifice. Il n'est permis aux femmes ni de le faire, ni de le toucher. Le sacristain qui le fait, doit pendant ce travail, réciter les sept psaumes. Pour le faire il faut employer du levain, excepté le jour de la goutte, parce qu'elle fait le même effet. (Cette goutte est la rosée qui tombe le douze du mois de juin des Cophtes ou le dix-sept du nôtre ; ils l'appellent la bénédiction du ciel, & croient que Dieu envoie l'archange saint Michel pour faire fermenter le Nil par le moyen de cette rosée.) Le four dans lequel on cuit le *Corban* doit être renfermé dans l'enceinte de l'église, & chaque pain doit avoir l'impression de douze croix renfermées dans autant de quarrés.

La nuit qui précède la liturgie, ils cuisent une grande quantité de petits pains de la grandeur d'une piastra, qu'ils distribuent à la fin de la messe à ceux qui y assistent. On ajoute du sel à ces pains.

Il ne leur est pas permis de se servir de vin de cabaret, parce qu'il est réputé profane ; s'ils en manquent pour la consécration, ils doivent faire tremper des raisins secs dans de l'eau, & le suc qui en sort leur sert de vin. Ils ne se confessent & ne communient que dans le grand carême. Les laïques reçoivent la communion sous les deux espèces, & on la donne aux enfans aussi-tôt qu'ils sont baptisés.

Les Cophtes lisent l'écriture sainte en langue Arabe, qui est celle usitée dans le

pays. Ils célèbrent également le samedi & le dimanche, & trente-deux fêtes de vierge pendant l'année. Les cérémonies du baptême sont fort longues. On doit dire une messe après minuit. Le chant de quelques hymnes étant achevé, les diacres portent à l'autel tous les enfans auxquels le célébrant fait les onctions du chrême, afin de les transformer en hommes spirituels. Ceci fait, on chante encore, & ensuite on réitère les onctions jusqu'au nombre de trente-sept croix qui tiennent lieu d'exorcisme. De là le clergé se rend aux fonts baptismaux : le prêtre qui officie bénit l'eau, en y versant du chrême en forme de croix, puis il prend l'enfant d'une main par le bras gauche & la jambe droite, & de l'autre main par la jambe gauche & le bras droit ; & ainsi il forme une espèce de croix avec son corps, en lui soufflant trois fois au visage, afin que par ce souffle il reçoive le Saint-Esprit. L'enfant de la sorte baptisé, le célébrant lui administre la communion, en trempant son doigt dans le calice & le lui mettant dans la bouche ; après quoi on allume les cierges, & l'on fait une procession autour de l'église.

Ces sectaires observent quatre grands jeûnes pendant l'année. Le premier est de vingt-quatre jours, & finit le jour de la fête de la nativité de notre Seigneur. Le grand carême est de soixante jours. Le troisième jeûne, appelé celui des disciples de notre Seigneur, commence la troisième fête de la

LES COPHTES. 117

Pentecôte & dure trente-un jour ; & enfin le quatrième, qui est de quinze jours, est le jeûne de la notre-Dame d'aouft.

Ils ont une grande vénération pour les images : ils s'agenouillent devant elles, ils les baisent, & de l'huile des lampes qui brûlent continuellement en leur honneur, ils se frottent dévotieusement, quand ils sont malades, dans l'espérance de recouvrer la santé par ce moyen.

Le patriarche des Cophtes réside au Caire. Il prend le titre de patriarche d'Alexandrie & de Jérusalem, & se dit successeur de saint Marc. Sa juridiction s'étend sur la haute & la basse Egypte, sur la Nubie & sur l'Abyssinie. Il a onze évêques suffragans ; après ces prélats sont les archiprêtres, les prêtres, les diacres, les lecteurs & les chantres.

Le samedi au soir le clergé Cophte se rend à l'église au coucher du soleil & il y chante les vêpres, qui durent environ une heure. Tout le monde y reste ; les uns dorment, les autres fument ou causent de leurs affaires ; à deux heures du matin, on chante les matines, après lesquelles on célèbre la messe.

Après la préparation du pain & du vin qui se fait sur la petite table près de l'autel, dit le père le Brun, (C. II.) & que le prêtre & ses ministres ont pris les habits sacrés, on allume les cierges, & le célébrant récite la prière de la préparation, qui est suivie d'une oraison d'actions de grâces. Le pain posé sur la patène & le vin mêlé d'eau, sont

118 LES COPHTES.

mis sur l'autel . & offerts à Dieu par la prière de l'oblation & de la proposition du pain & du vin. Les termes de cette prière montrent que le changement du pain & du vin au corps & au sang de Jésus-Christ n'est pas fait par ces paroles préparatoires. Après cette prière le prêtre couvre le pain & la patène d'un voile, le calice d'un autre, & le tout d'un plus grand voile. Il baise l'autel, & descend du sanctuaire pour faire la prière de l'absolution sur les ministres. Si le patriarche est présent, c'est lui qui fait cette prière : ensuite le célébrant remonte à l'autel, l'encense & fait une prière, pour demander encore à Dieu de le mettre en état d'offrir le sacrifice, &c ; après quoi il fait le tour de l'autel, l'encense & le baise ; il encense aussi l'assemblée. Rentré dans le sanctuaire, le célébrant se prosterne & prie pour le peuple. On fait quelques lectures d'abord en Copte, & ensuite en Arabe, & le prêtre & le diacre font le tour de l'autel, pour représenter les progrès de l'évangile, qui est porté par le diacre.

Avant que de lire l'évangile, le célébrant le pose ouvert sur l'autel, comme pour témoigner que les paroles qu'on y lira sont sorties de la bouche du Sauveur du monde : il le fait baiser ainsi à son clergé ; mais lorsqu'on le porte à baiser au peuple, il est fermé & couvert d'un voile. Le symbole chanté, le prêtre encense trois fois l'autel du côté de l'orient, il se lave les mains, pro-

annonce l'oraison pour le baiser de paix, & donne la bénédiction à tous les assistans, qui alors s'embrassent.

A l'oblation, que les Cophtes appellent *Anaphora*, le prêtre rompt l'hostie en trois parties; qu'il joint les unes aux autres, de façon qu'elles ne paraissent pas séparées, & fait quelques prières: mais la véritable fraction n'a lieu qu'après l'invocation du Saint-Esprit sur les dons & la commémoration des saints & des fidèles défunts. A l'élévation, les diacres élèvent les cierges & la croix & le peuple se prosterne. Si c'est un dimanche que s'offre le sacrifice de la messe, tout le monde doit avoir la tête nue & baissée; si c'est un autre jour, on se prosterne le visage contre terre.

Les Cophtes confèrent souvent les ordres mineurs aux enfans, immédiatement après le baptême: alors leurs parens s'engagent pour eux jusqu'à l'âge de quinze ans, & cet engagement consiste à garder la chasteté, à jeûner le mercredi & le vendredi, & à observer les quatre carêmes.

Les moines Cophtes ne sont pas en grande estime dans l'Égypte, si l'on en excepte ceux du mont Sinai, qui, dit-on, ont été exemptés de tout tribut par Mahomet même, en reconnaissance du bon traitement que les moines de ce tems lui firent, lorsqu'il était encore réduit à garder leurs chameaux. Ils sont seulement tenus de faire chaque année quelques aumônes aux Arabes, c'est-à-dire, qu'ils

leur payent un tribut que ce peuple vagabond exige avec la dernière audace. Les moines doivent renoncer non-seulement au mariage, mais même aux plus légers desirs de la concupiscence, à leurs parens les plus proches, & aux biens du monde. Continuellement en prières, il faut qu'ils ne pensent qu'à Dieu, qu'ils jeûnent & travaillent sans relâche. Leur habillement est de laine, soutenu par une ceinture de cuir. Jamais ils ne boivent de vin, leur lit est une simple natte, étendue sur la terre, & leur règle veut qu'ils se prosternent tous les soirs cent cinquante fois le visage & le ventre contre terre, les bras en croix & les mains fermées.

Les églises des Cophtes ont deux dômes, l'un pour le Saint des saints qu'ils nomment *Keikel*, (c'est l'*Héchal* de la synagogue des Juifs) devant la porte duquel il y a toujours un voile tendu; l'autre pour le sanctuaire, qui est le chœur intérieur, toujours tourné au levant. On célèbre la messe dans ce *Keikel*; on n'y entre jamais, sans s'être lavé les pieds, & nul n'y entre, s'il n'est au moins diacre. Ces églises ont trois portes, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, & la troisième pour les dons & les offrandes. Il y a toujours vis-à-vis du prêtre une lampe allumée & suspendue entre deux œufs d'autruche, pour le faire ressouvenir, dit Vanslébe, qu'il doit être attentif & vigilant dans son ministère; ce qui est fondé sur la tra-

dition populaire, qui prétend que l'autruche couve ses œufs en les regardant.

A la fête de l'Epiphanie, le patriarche Cophte célèbre la messe de la nuit sur un autel construit ordinairement assez proche d'un grand réservoir. L'office fini, il fait la cérémonie de bénir l'eau; & comme on attache un grand mérite au bonheur d'être plongé par le patriarche même dans cette eau sainte, & qu'il n'accorde cette grâce qu'aux trois personnes qui se présentent les premières, le peuple se livre un furieux combat pour obtenir cet avantage. On peut se faire un tableau de l'étrange indécence qui caractérise cette superstitieuse dévotion. La fête de l'apparition des saints présente quelque chose de bien singulier. Les Cophtes se persuadent que pendant trois jours, dans une certaine église, ils ont le bonheur de jouir de la vue du saint qu'ils révèrent le plus. En effet, ils s'y rendent en foule, & ils y voyent tout ce qu'ils veulent y voir. Les objets réfléchis dans une des chapelles de l'église, (Vanslébe ne dit pas par quel art) donnent carrière à leur imagination ardente, & s'ils croient distinguer sur les murs l'ombre d'un cavalier à cheval, ils ne doutent en aucune façon que ce ne soit saint Georges, qui ait pris la peine de se montrer à eux pour les consoler dans leurs afflictions, ou pour les favoriser dans leurs entreprises. Nous dirons un mot de la fête du Nil dans le chapitre suivant.

Ordinairement la cérémonie du mariage des Cophtes se fait après minuit, c'est-à-dire, après l'office de matines. L'époux & l'épouse sont conduits séparément à l'église, par un nombreux cortège, escorté de beaucoup de domestiques qui portent des flambeaux allumés. L'époux entre dans le chœur intérieur, & l'on mène l'épouse dans l'appartement des femmes; quelques momens après, elle est placée sur un banc, hors de la porte du chœur extérieur. On récite plusieurs oraisons, on chante quelques hymnes, pendant lesquelles le prêtre donne des bénédictions à l'époux qui est assis à terre. On le revêt d'une aube, on lui passe une ceinture autour des reins, & on lui jette un voile blanc sur la tête. Ainsi équipé, il est conduit auprès de sa future épouse, à qui il cède une partie de son voile. Le célébrant leur fait des onctions d'huile au front & aux poignets, & la cérémonie est terminée par leur faire donner la main.



L
ont
dep
pu
à ce
hau
foun
vine
de
ver
tout
il p
régu
ron
du r
il se
l'est
deu
mill
A
quan
vien
cipi
avec
trou
dans
du t

CHAPITRE XIV.

Le Nil.

LES sources de ce grand fleuve d'Afrique ont été long-tems inconnues, & ce n'est que depuis le milieu du dernier siècle qu'on a pu se flatter de les avoir trouvées. Le Nil, à ce que prétend le père Tellès (*Hist. de la haute Ethiopie, édit. de 1661.*) sort par deux sources du haut d'une montagne de la province de Salaba, qui est dans le royaume de Goyau : il descend de l'Abyssinie, traverse les royaumes de Sennaar, de Dangola, route la Nubie & l'Égypte, dans laquelle il porte la fécondité, par ses débordemens réguliers. Le cours de ce fleuve est d'environ quinze cens milles, presque toujours du midi au septentrion. Au-dessous du Caire, il se partage en deux bras, dont l'un va à l'est & l'autre à l'ouest, & ils tombent tous deux dans la Méditerranée, à environ cent milles de distance.

Après avoir reçu le tribut des eaux de quantité de rivières de l'Éthiopie, il parvient à certaines cataractes, d'où il se précipite en nappes d'une grande hauteur, avec un bruit prodigieux. C'est-là qu'il se trouve des gens assez hardis pour se livrer dans une frêle barque à toute l'impétuosité du torrent, qui vingt fois prêt à les engloutir,

les pousse avec la promptitude la plus incroyable au milieu de ses eaux devenues tranquilles & paisibles.

Les causes des débordemens réglés du Nil ne sont plus un mystère ; tous les auteurs modernes se réunissent pour assurer qu'elles proviennent de pluies abondantes qui tombent entre l'équateur & le tropique , avant & après le solstice. L'inondation commence en Egypte vers la fin de juin , & continue d'augmenter jusqu'à la fin de septembre : c'est à peu près dans ce tems qu'elle se trouve à son plus haut point , & elle va toujours en diminuant pendant les mois d'octobre & de novembre , enforte que le fleuve rentre alors dans son lit & reprend son cours ordinaire.

Pline (L. 5. C. 9.) assure que de son tems la juste grandeur du débordement du Nil était de seize coudées ; (vingt-quatre pieds) que quand il ne montait qu'à douze ou treize , on était menacé de famine ; & que si l'inondation passait seize coudées , elle renversait les maisons , engloutissait les troupeaux & causait les plus affreux ravages. Les anciens Egyptiens avaient étudié avec un soin particulier toutes les circonstances & les divers accroissemens de leur fleuve , d'où dépendaient leur subsistance & toutes leurs richesses. Des observations sûres ne leur laissaient pas ignorer quelle devait être la récolte de l'année suivante.

Pour reconnaître exactement l'accroisse-

ment
colon
fleuve
puits
enfin
ré, q
en ma
les ea
jamais
du fle
puits
pays
font
unes
entrée
lève à
quelq
tude
croisse
Au
placée
des vi
mence
tion :
cent
crû p
paye
règle
rable.
est pa
riser l
jouissa
à la j

ment des eaux, on se servit d'abord d'une colonne élevée à Memphis sur les bords du fleuve : à cette mesure infidèle succéda un puits creusé près de la ville de Syenne, & enfin l'on parvint à construire un bassin carré, qui, ayant communication avec le Nil, en marquait toutes les crûes, de façon que les eaux qui y étaient portées ne se trouvaient jamais ni plus hautes ni plus basses que celles du fleuve. Il y a actuellement au Caire un puits qui sert à cet usage, & que dans le pays on appelle mekkias. Les eaux du Nil y sont conduites par quatre voûtes bâties les unes sur les autres, qui ont chacune leur entrée dans le puits. Une colonne qui s'élève à la hauteur de trente-quatre pieds & quelques pouces, fait connaître avec exactitude par certaines marques le degré d'accroissement des eaux.

Autrefois des figures hiéroglyphiques, placées dans les endroits les plus fréquentés des villes, indiquaient aux citoyens le commencement & la progression de l'inondation : aujourd'hui des crieurs publics annoncent chaque jour de combien le fleuve est crû pendant la nuit ; & le tribut que l'on paye au grand seigneur pour les terres, se règle sur l'inondation plus ou moins favorable. Le jour que dans chaque canton elle est parvenue au degré nécessaire pour favoriser la prochaine récolte, on fait des réjouissances publiques, & le peuple se livre à la joye. Lorsque les Egyptiens étaient

encore plongés dans les ténèbres du paganisme, ils immolaient un garçon & une fille chaque année, & cet affreux sacrifice se faisait au Nil déifié en reconnaissance de ses largesses. Les officiers Musulmans se contentent aujourd'hui d'assister en cérémonie à l'ouverture de la grande écluse.

Les superstitieux Cophites ont à cet égard plusieurs usages auxquels rien n'a encore pu leur faire renoncer. Le jour de la fête de l'exaltation de la croix, le patriarche ou quelqu'un d'entre les principaux du clergé, fait la cérémonie de bénir une croix & de la jeter dans le Nil pour le faire décroître, ou plutôt pour le remercier d'avoir crû. Comme ces Chrétiens sont persuadés que la barbare coutume de sacrifier des victimes humaines a subsisté jusqu'à l'entrée des Turcs en Egypte, leurs ancêtres leur ont transmis que l'abolition de ce sacrifice ne s'était pas faite sans un miracle, & qu'une branche d'olivier avait pris racine sur le premier autel qui fut élevé dans ce tems. Ils ont deux puits dans deux de leurs églises, par le moyen desquels ils prédissent à quelle hauteur le Nil doit monter. La première nuit du mois de juin on fait descendre à fleur d'eau une corde de natte dans l'un de ces puits : on le ferme & ensuite on célèbre la messe; aussi-tôt qu'elle est finie, le célébrant fait l'ouverture du puits, & si la corde qu'il retire se trouve mouillée à la hauteur de seize pouces, c'est un prognostic que le Nil

croi
Luc
rem
pou
natu
ferm
la v
à l'e
de J
Va
mier
du N
& l'a
avec
huit
autre
petit
le pe
puits
l'eau
cache
l'égli
comb
nomb
marq
cette
Qu
l'Egy
seraie
trie d
vant c
cessair
de can

croîtra à celle de seize coudées. Mais Paul Lucas, de qui nous empruntons cette anecdote, remarque que ce que les Cophtes prennent pour un miracle est l'effet d'une filtration naturelle. Au reste, ce peuple ignorant croit fermement que cette prédiction est due à la vertu que la sainte Vierge communiqua à l'eau de ces puits, en y lavant les langes de Jésus-Christ.

Vanlébe, déjà cité, rapporte que la première nuit de la goutte, ou de l'accroissement du Nil, ce qui est la même chose, un cadi & l'ancien du village se rendent à l'église avec un petit cordon de coton, marqué de huit nœuds, éloignés d'un pouce les uns des autres, & au bout duquel on a attaché un petit morceau de plomb. En présence de tout le peuple, on descend ce cordon dans le puits, de façon qu'il touche la superficie de l'eau : on ferme le puits, on y appose un cachet, & l'on attend jusqu'au lendemain dans l'église, pour examiner dès le point du jour combien l'eau aura crû pendant la nuit. Le nombre des nœuds qui se trouvent mouillés, marque de combien de brasses le Nil croîtra cette année au-dessus de seize.

Quelques avantages que le Nil procure à l'Egypte par ses utiles débordemens, ils ne seraient que des fléaux destructifs sans l'industrie des habitans. Les eaux du fleuve ne pouvant couvrir toutes les campagnes, il a fallu nécessairement pratiquer une immense quantité de canaux, pour les distribuer également &

avec économie dans tous les lieux. Les villages placés sur les bords du Nil, ont chacun des canaux qu'on ouvre à propos pour faire couler l'eau dans les campagnes, & de canal en canal elle est ainsi portée jusqu'aux extrémités du royaume. Ce n'est que successivement qu'il est permis de couper les tranchées, & suivant un tarif dont on observe exactement toutes les mesures. La haute Egypte est inondée la première, & ce n'est qu'après qu'elle a reçu l'abondance d'eau qui lui est nécessaire, qu'on doit ouvrir les canaux de la basse Egypte. Pour porter cette eau dans les lieux élevés, & qui ne peuvent jouir de la commodité des canaux, on a inventé des pompes à vis, qu'on fait tourner par des bœufs, pour faire entrer l'eau dans des tuyaux qui la conduisent dans les terres.

C'est le limon que le Nil entraîne & charrie avec lui, qui engraisse & fertilise le sol de l'Egypte; & quoique plusieurs expériences attestent qu'il en emporte dix-neuf fois moins que la Seine, il n'est pas moins certain qu'il est l'unique cause de la fécondité de la terre, puisque sans cela l'eau qui y séjourne chaque année, l'amaigrirait, & en emporterait tout le suc en se retirant. L'ancienne Egypte était le principal grenier des Romains: l'Egypte moderne fournit encore des bleds à la ville de Constantinople, malgré le triste état où se trouvent les hautes parties de cet état, qui par le dépérissement des canaux, & le défaut de cultivateurs, n'est plus qu'un désert aride.

Dans

lor
reu
la r
en c
bea
& d
faci
terre
diffé
& d
légu
de p
plus
gypte
l'ann
juille
ou su
grand
milie
digie
de ch
bres
si au
de fé
ne par
de fle
habita
s'engr
pâtura
ils ne
d'orge
C'e
T

Dans les endroits que le Nil arrose , lorsqu'il est rentré dans son lit , le laboureur n'est obligé qu'à retourner légèrement la terre , & à y mêler un peu de sable , pour en diminuer la force ; il la sème ensuite sans beaucoup de peine , dans les mois d'octobre & de novembre, fait & la récolte avec la même facilité dans ceux de mars & avril. La même terre peut porter chaque année quatre fruits différens : on y sème d'abord des concombres & des laitues , ensuite du bled , & enfin des légumes , qui sont particulieres au pays. Rien de plus étonnant , & en même-tems rien de plus agréable que le spectacle qu'offre l'Égypte dans les deux saisons qui partagent l'année. Si l'on monte , vers les mois de juillet & d'août , sur une haute montagne , ou sur une des pyramides qui sont proches du grand Caire , on découvre une vaste mer , du milieu de laquelle s'élève une quantité prodigieuse de villes & villages , entre-mêlés de chauffées & de bosquets , composés d'arbres fruitiers , dont on ne voit que les têtes : si au contraire , dans les mois de janvier & de février , on jette les yeux sur ce pays , il ne paraît qu'une continuelle prairie , émaillée de fleurs , & coupée par les plus superbes habitations. C'est alors que les troupeaux s'engraissent en peu de tems , dans ces fertiles pâturages , tandis que , pendant l'inondation , ils ne vivent que de foin , de paille hâchée , d'orge & de fèves.

C'est ainsi que la providence , pour changer

Tome IV.

I

130 ANIMAUX, OISEAUX, COMM.
le terrain sec & sablonneux de l'Égypte en
une terre grasse & féconde, fait tomber des
pluyes régulières en Éthiopie; & qu'afin de
repousser l'eau du Nil qui s'écoulerait trop
tôt, les vents de nord-est soufflent constam-
ment depuis le mois de juin jusqu'à la fin de
celui d'octobre.

CHAPITRE XV.

*Animaux, Oiseaux, Commerce & Productions
de l'Égypte.*

ENTRE les animaux extraordinaires qui se
trouvent dans l'Afrique, & sur-tout sur le bord
du Nil, on doit particulièrement distinguer
l'hippopotame. Ce terrible animal prend,
dit-on, naissance dans l'Éthiopie; mais si-tôt
qu'il se sent assez fort pour quitter cette con-
trée, il se rend dans la haute Égypte, dont
il désole les campagnes. Il s'attache sur-tout
à manger ou à détruire les bleds de Tur-
quie, & à faire la guerre aux hommes, qu'il
foule aux pieds & s'efforce d'étouffer avec
ses jambes, pour parvenir à boire leur
sang.

C'est un quadrupède amphibie qui tient
du bœuf sauvage & de l'ours, mais il est
plus gros. Sa tête est assez semblable à celle
d'un cheval: sa queue peut s'ouvrir de l'é-
tendue d'un pied, ses nazeaux sont gros &

larg
den
gran
piec
auta
ses o
il so
feuls
il a
de d
font
celle
parti
qu'il
se pr
Sa qu
long
va en
mité.
ranné
il n'a
être b
tent à
terrib
qu'il
jamai
presq
Le
amphi
qui so
du sié
Franç
pouces

ET PRODUCT. DE L'EGYPTE. 131

larges, & ses mâchoires sont garnies de dents de la plus grande dureré. Dans sa plus grande force, il peut avoir treize à quatorze pieds de longueur de la tête à la queue, & autant de circonférence. Ses yeux sont petits, ses oreilles courtes & minces; de ses nazeaux, il sort plusieurs barbes épaisses, qui sont les seuls poils qui se trouvent sur son corps, & il a dans la mâchoire inférieure deux espèces de défenses comme le sanglier. Ses jambes sont grosses & courtes, & fort semblables à celles de l'ours; son sabot est divisé en deux parties & a quatre doigts: ce qui prouverait qu'il est bien moins fait pour nager que pour se promener sur la terre & dans les rivières. Sa queue n'a guères que six à huit pouces de long, elle est fort grosse à son origine, & va en s'amincissant en pointe vers l'extrémité. Son cuir est dur, épais & de couleur tannée. Cet animal est très-difficile à tuer: il n'a qu'un petit endroit au front où il puisse être blessé, les autres parties de sa peau résistent à la balle. On prétend qu'il a la voix terrible, & qu'il fait trembler la terre lorsqu'il mugit. On ignore encore si l'on en a jamais pris vivant, & l'on n'en rencontre presque jamais deux ensemble.

Le Nil abonde en crocodiles, animaux amphibies qui ressemblent aux lézards, mais qui sont beaucoup plus grands. Vers la fin du siècle dernier on en a vu un vivant en France. Sa longueur était de trois pieds neuf pouces & demi: il avait la queue aussi lon-

132 ANIMAUX, OISEAUX, COMM.
gue que le reste du corps. Son ventre, dans l'endroit le plus large, n'avait que cinq pouces & demi. Ses bras, depuis le corps jusqu'au bout des ongles, avaient six pouces & demi de long; ses jambes un pouce de plus. Il avait la tête plate, le dessus du corps & les ongles d'un gris brun, verdâtre, mêlé en plusieurs endroits d'un autre verd blanchâtre; les dents blanches, le dessous du corps d'un blanc jaunâtre; le corps couvert d'écailles de trois sortes, celles des bras, des jambes, des flancs & de la plus grande partie du cou rondes & placées irrégulièrement; celles du dos, du milieu du cou & du dessus de la queue, plus fortes & par bandes, avec une crête élevée; & enfin celles qui lui couvraient le ventre & le dessous de la queue, minces, flexibles, quarrées & sans crête. Ce crocodile avait le museau pointu, & deux narines en forme de croissant. Il avait autour des yeux des dentelures au lieu de cils, & d'autres dentelures étaient à la place des sourcils. Les ouvertures des oreilles se trouvaient au-dessus des yeux. Il avait soixante-huit dents plus longues les unes que les autres; mais creuses, pointues & recourbées vers le gosier. Les pieds de devant avaient cinq doigts, & ceux de derrière seulement quatre, avec des membranes entre les doigts, & des écailles entre les doigts & sur les membranes. Les ongles étaient noirâtres, crochus & pointus.

Cet animal devait être fort jeune, car

ET PRODUCT. DE L'EGYPTE. 133

tous les voyageurs attestent qu'il s'en trouve qui ont jusqu'à dix toises de longueur. Ses œufs sont de la grosseur de ceux d'une oye. Il en a ordinairement soixante à chaque ponte. Il les dépose dans le sable à la profondeur d'un pied, où la chaleur du soleil les fait éclore, & aussi-tôt que ses petits sont sortis de la coque, ils courent se précipiter dans le fleuve. Quand le crocodile est à terre, il a toujours les yeux fixés sur le courant de l'eau, & il le regagne au moindre danger, mais avec beaucoup de lenteur, quoiqu'on assure qu'il peut marcher fort vite. Lorsqu'on cherche à le prendre, on contrefait le cris de quelque animal, & il accourt au bruit : alors on lui lance un crampon auquel est attachée une corde, que l'on laisse défiler jusqu'à ce qu'il ait perdu tout son sang, & qu'on puisse le retirer de l'eau sans crainte. Quelquefois on en tue à coup de mousquet, mais il faut adresser la balle au ventre ou aux yeux, car elle ne ferait que glisser sur le dos. Il n'est pas douteux que le crocodile n'ait la mâchoire assez forte pour couper la cuisse d'un homme. On révoque cependant en doute qu'il puisse se saisir d'un nageur : il n'en est pas de même s'il le rencontre debout sur le rivage ; alors il s'élançe sur lui, l'attrape avec ses pattes de devant, & tâche de le renverser d'un coup de sa queue. On dit qu'il a la vue très-perçante, & qu'il voit même derrière lui, par un canal qui communique depuis le derrière de sa tête jusqu'à son œil. S'il a trouvé le

134 ANIMAUX, OISEAUX, COMM.

moyen de s'approcher d'un bœuf ou d'une vache, il s'élançe sur l'animal, le saisit par le muffle, & l'entraîne au fond de l'eau pour le noyer & le manger ensuite. Le *saksak*, qui est le *trochylus* des anciens & le roitelet des modernes, est le seul animal que le crocodile paraisse respecter, & les naturalistes en donnent pour raison, que comme le crocodile dort toujours la gueule ouverte, le *saksak* s'y introduit & le débarrasse de quantité de sangsues qui viennent alors s'attacher à son palais, & dont il fait son mets favori. On n'a dû vraisemblablement s'affurer de ce fait qu'avec beaucoup de peines.

Le rat d'Egypte ou le rat de Pharaon, est un petit animal de la grosseur d'un chat, qui a le grouin d'un cochon & la queue d'un renard. On croit dans le pays qu'après s'être roulé dans la vase, il a l'adresse de s'insinuer dans les entrailles du crocodile, qu'il ronge, avant que de sortir par un trou qu'il fait au ventre de l'animal; mais ne vaudrait-il pas mieux se contenter de dire que ce rat détruit les œufs du crocodile? Le service ne serait pas moins important: il est vrai que l'observation perdrait de sa singularité.

L'ibis est un oiseau qui ressemble beaucoup à la cygogne: il est plus petit; son plumage est d'un blanc roussâtre, avec des taches d'un rouge pourpre & d'un rouge couleur de chair, les grandes plumes du bout de l'aile sont noires. Son bec est large d'un pouce & demi par le haut, & d'un demi-

po
cla
Le
cou
de
le
des
me
doi
ong
mê
feat
de
ailé
des
cam
les
von
& il
& à
crun
serv
cha
dev
quie
bis
bell
U
est
des
Ils
à ca
ava

ET PRODUCT. DE L'EGYPTE. 135

pouce par le bas. La couleur est un jaune clair, & sur l'extrémité un peu orangée. Les deux pièces du bec sont absolument recourbées dans toute leur longueur. Le bas de la jambe & le pied en entier, depuis le talon jusqu'aux doigts, sont gris : les côtés des quatre doigts sont garnis & bordés d'une membrane, excepté le côté interne des deux doigts extérieurs, qui n'en ont point ; les ongles sont étroits, pointus & noirâtres, de même que l'extrémité des doigts. Cet oiseau se nourrit de serpens, de grenouilles & de lézards, & sur-tout de certains serpens ailés, qui, poussés par un vent du midi, des déserts de la Lybie, fondent sur les campagnes de l'Egypte & dévorent toutes les moissons. Les ibis, rassemblés en troupe, vont les attendre au passage sur les frontières, & il en est peu qui échappent à leur vigilance & à leur voracité. Plusieurs villes de l'Egypte crurent ne pouvoir mieux reconnaître un service si important, & qui se reproduisait chaque année, qu'en brûlant de l'encens devant les ibis, & en punissant de mort quiconque avait l'impiété de les tuer. L'ibis est aujourd'hui connu sous le nom de belfory.

Un certain grand faucon brun, dont l'œil est extrêmement brillant, était encore un des oiseaux privilégiés des anciens Egyptiens. Ils l'adoraient, comme l'oiseau du soleil, à cause de l'éclat de son regard, & ils lui avaient bâti de magnifiques temples, un

336 ANIMAUX, OISEAUX, COMM.

entr'autres dans l'isle de Phile, qui porte actuellement le nom de Giéziret. Les Turcs, par une espèce de vénération, ne tuent jamais ces sortes d'oiseaux.

Les chats d'Egypte ne diffèrent en rien des nôtres, mais on se souvient encore dans le pays qu'ils ont obtenu les honneurs divins; car ils y sont toujours traités avec beaucoup d'égards & de cordialité. Un soldat se priverait de porter sa subsistance plutôt que de se priver de son chat, de son vautour ou de son épervier. Ils ont des hôpitaux où on les traite avec des soins singuliers. Il n'en est pas de même des pauvres chiens : leur douceur & leur fidélité ne sont comptées pour rien en Egypte. On leur interdit l'entrée des maisons : obligés de se tenir dans les rues des villes, ils n'abandonnent jamais les lieux où ils sont nés : malheur à celui qui risquerait de passer d'un quartier dans un autre ; s'il n'était pas déchiré à belles dents, au moins les blessures dont on lui couvrirait le corps, lui feraient passer pour toujours l'envie de voyager.

Les anciens ont d'abord écrit sur des feuilles de palmier, puis sur des écorces d'arbres, d'où est venu le mot *liber*, après sur des tablettes enduites de cire, & enfin sur du papier, fait de l'écorce de la plante Egyptienne, appelée *papyrus*, ou autrement *byblus*.

Le papyrus, dit Pline, croît dans les marais d'Egypte, ou même au milieu des

eau
inon
de c
raci
fa t
à pl
l'ear
L
papy
mai
à le
qu'i
conf
inté
des
des
refle
ferré
coud
bâti
plut
ceau
étai
pas
entie
bois
Les
croc
qui
par
à la
feser
de c

ET PRODUCT. DE L'EGYPTE. 137

eaux dormantes, que le Nil laisse après son inondation, pourvu qu'elles n'aient pas plus de deux coudées de profondeur. Il jette une racine tortueuse & de la grosseur du poignet : sa tige est triangulaire, & ne s'élève pas à plus de six ou sept coudées au-dessus de l'eau.

Les Egyptiens employaient les racines du papyrus pour du bois, non-seulement à brûler, mais encore propre à fabriquer différens vases à leurs usages. De la tige de cette plante qu'ils entrelaçaient en façon de tissu, ils construisaient des barques, & de l'écorce intérieure ou *liber*, ils faisaient des voiles, des habillemens, des couvertures de lit & des cordes. Le tissu de ces barques, qui ressembloit à de grands paniers, était fort ferré, & enduit sans doute à l'extérieur d'une couche de résine ou de bitume. Ces frêles bâtimens servaient à naviger sur le fleuve ou plutôt sur l'inondation. On croit que le berceau dans lequel Moïse enfant fut exposé, était fait de la sorte. Cependant il ne faut pas se persuader que ces barques fussent en entier de papyrus, on y employait aussi du bois d'épine pour former la première carcasse. Les superstitieux Egyptiens pensaient que les crocodiles ne faisaient jamais de mal à ceux qui navigeaient sur des barques de papyrus, par respect pour leur déesse Isis, qui allant à la recherche des membres de son mari Osiris, se servit dans cette occasion d'une barque tissue de ce roseau.

138. ANIMAUX, OISEAUX, COMM.

Dioscore attribue au papyrus plusieurs vertus médecinales ; & Pline nous apprend que cette plante servait de nourriture aux pauvres gens qui mâchaient le papyrus cru ou cuit, en avalaient le suc & jetaient le reste. Ceux qui voulaient rendre ce mets plus délicat , le faisaient cuire au four.

On ignore dans quel tems l'on a commencé à se servir du papyrus pour en faire du papier. Varron place cette découverte dans le tems des victoires d'Alexandre le grand , lorsque ce prince eut fondé la ville d'Alexandrie en Egypte ; mais il est certain qu'elle est beaucoup plus ancienne que ce prince , & qu'il ne fit que la rendre commune. Eumène , roi de Pergame , substitua le parchemin au papier par jalousie contre Ptolomée , roi d'Egypte , se piquant par ce moyen de l'emporter sur sa bibliothèque dont les livres n'étaient que de papier.

Pline (L. XIII , chap. XI.) nous a conservé la manière dont les Egyptiens faisaient leur papier , & voici ce qu'il en rapporte : « On sépare , dit cet auteur , avec une aiguille la tige du papyrus en lames ou feuilles fort minces , & aussi larges qu'il est possible , dont on compose les feuilles de papier. Les lames du milieu sont préférées , & ensuite selon l'ordre de la division. On étend les meilleures sur une table , en leur laissant toute la longueur qu'elles peuvent avoir , & coupant seulement ce qui débordé aux extrémités ; sur cette première

I
» feu
» ve
» on
» dr
» qu
» col
» ret
» cel
» d'a
» dir
» va
» un
Le
de un
vèrs
que n
ce co
Le p
qu'ay
Tibèr
tumul
des co
suivan
le per
tion
quelq
» pas
» ava
» cri
Qu
les pri
drie ,
le plu

ET PRODUCT. DE L'EGYPTE. 139

» feuille déliée, on en étend une autre en tra-
» vers & d'un autre sens. L'eau du Nil dont
» on les humecte ; sert de colle pour les join-
» dre ensemble. On y employe aussi quel-
» quefois la colle même ; ces feuilles ainsi
» collées sont mises à la presse , d'où on les
» retire pour les faire sécher au soleil ; après
» cela on les joint ensemble , les meilleures
» d'abord , ainsi à mesure , selon qu'elles
» diminuent en bonté ; enfin les plus mau-
» vaises : il n'y en a jamais plus de vingt dans
» une tige. »

Les Egyptiens faisaient dans tout le monde un grand commerce de leur papier , & vèrs le tems de la destruction de la république romaine , & sous le règne d'Auguste , ce commerce augmenta considérablement. Le papier était si nécessaire & si recherché , qu'ayant manqué à Rome , sous le règne de Tibère , cet événement causa beaucoup de tumulte , & le sénat fut obligé de nommer des commissaires , pour en distribuer à chacun suivant ses besoins , autant que la disette le permettait. C'est cette grande consommation de papier dans Rome , qui fait dire quelque part à Plutarque : « Ne faudrait-il » pas mieux que le Nil manquât de papyrus , » avant que ces gens - là cessassent d'é- » crire ? »

Quoi qu'il en soit , il est constant qu'entre les principaux arts qu'on exerçait à Alexandrie , celui de faire des feuilles à écrire était le plus renommé , & la source d'un immense

140 ANIMAUX, OISEAUX, COMM.

commerce. Les bords du Nil produisaient le papyrus & les cannes avec lesquelles on écrivait dessus. Les empereurs Romains se servaient du papier d'Egypte pour écrire leurs lettres & leurs mémoires. Vers le troisième siècle de l'ère chrétienne, il en sortait de ce pays pour des sommes considérables. Saint Jérôme nous apprend que dans le cinquième siècle où il vivait, l'Egypte continuait ce commerce avec beaucoup de succès, & l'on fait qu'un peu plus tard, Théodoric, roi d'Italie, modéra les droits qui avaient été mis sur le papier, afin de faciliter à tout le monde l'achat d'une marchandise si utile. Il nous reste encore des manuscrits en papier d'Egypte, écrits dans les quatrième, cinquième, sixième & septième siècles; ce qui paraît suffisamment prouvé par le père Mabillon, malgré les critiques du comte Maffei.

De toutes les plantes qui croissaient dans l'Egypte, il n'y en avait point de plus utilement employées que le lin. On travaillait ces nombreux filets avec une adresse merveilleuse, & l'on en composait des toiles de la plus grande finesse, qui servaient à l'habillement des prêtres & des personnes les plus considérables de l'état. Une grande partie du peuple était constamment occupée à le préparer & à le cultiver pendant toute l'année, non-seulement pour l'usage des citoyens, mais même pour entretenir le commerce étonnant que l'on en faisait avec l'étranger. Un des malheurs de l'Egypte était de voir manquer

ET PRODUCT. DE L'EGYPTE. 141

la moisson des lins. La grêle que Moïse fit tomber sur l'Égypte, ruina tout le lin qui commençait à monter en graine. C'était au mois de mars. Remarquons que par respect pour les morts, on ne les ensevelissait jamais que dans les toiles de lin les plus fines, & par conséquent les plus précieuses.

Mais il était une autre espèce de lin, qu'on teignait en pourpre, & dont les gens riches pouvaient seuls s'habiller : on le nommait *Byssus*, & c'est ce lin dont l'espèce inconnue jusqu'ici, sera sans doute encore long-tems un sujet de disputes entre nos savans.

David, dit l'écriture en plusieurs endroits, avait un habit de *Bysse*, & les chantres & les lévites en avaient de pareils. Quelle était cette *Bysse* ? était-ce, comme le prétendent quelques naturalistes, la soie des pinnes marines ou de l'huitre perlière, mise en œuvre ? Le mauvais riche (S. Luc chap. XVI, v. 19.) était vêtu de pourpre & de *Bysse* ; Philon (*de Somniis*, p. 597, édit. in-fol.) nous dit « que le *Byssus* est de tous » les lins le plus beau, le plus blanc & le plus » fort ; qu'il n'est point tiré d'une chose morte » telle, mais de la terre, & qu'il devient » toujours plus blanc & plus brillant, lorsqu'on le lave comme il faut. » En ce cas le *Byssus* sera l'amiante ou le lin incombustible. Mais ne serait-il pas plus probable de conjecturer que sous le nom de *Byssus*, les

142 ANIMAUX, OISEAUX, COMM.

anciens ont voulu désigner une matière rare tirée du règne végétal ou même du minéral, dont, en différens pays, on faisait des étoffes riches & précieuses ? car Aristote nomme *Byffus* la soie de ces coquilles. Nous avons des bas & autres ouvrages tissus de cette soie.

Le Lotus, plante si commune, sur-tout dans la basse Égypte, & dont la graine servait autrefois à faire du pain, est une espèce de lys d'étang, ou de nénuphar, dont les feuilles couvrent la superficie de l'eau. Comme les Egyptiens avaient remarqué que la fleur du Lotus semontrait d'abord sur la surface de l'eau à l'apparition du soleil, & qu'elle s'y replongeait dès qu'il était couché, ils se firent un devoir de consacrer cette fleur à cet astre, le premier & le plus grand de leurs dieux. De-là vient qu'on la trouve presque toujours sur la tête d'Osiris & des autres divinités Egyptiennes. Les prêtres qui cherchaient à partager tous les honneurs avec leurs idoles, employaient le Lotus dans leurs ornemens de tête ; les rois s'en faisaient des couronnes, & on le remarque avec sa tige comme un sceptre royal, dans la main de quelques dieux.

Outre la graine de cette plante, dont les Egyptiens faisaient autrefois du pain, ils mangeaient cuite ou crue sa racine, qui a à peu près la forme d'une pomme de pin. On trouve en Afrique une autre espèce de Lotus, qu'on appelle en français *Micocoulier*.

Il fa
dans
qui
arbr
L
arbr
de l'
on e
l'eau
inful
ou d
& de
com
mes
O
haut
elle
lieu
foi d
préfe
la lon
large
avait
quatr
dées
endro
tions
ouvra
doive
Le pe
ment
presqu
Un

ET PRODUCT. DE L'EGYPTE. 143

Il fallut user de violence pour faire rentrer dans leurs vaisseaux les compagnons d'Ulyffe, qui avaient goûté avec volupté du fruit de cet arbre.

L'alcanna ou le troesne d'Egypte, est un arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier. On en tire une couleur jaune, si on en fait tremper quelques-unes dans de l'eau, & une teinture rouge si on le laisse infuser dans du vinaigre, du jus de citron, ou de l'eau d'alun. C'est le kenna des Turcs & des Maures. Les Egyptiens l'employent comme parfums dans leurs bains, & les femmes s'en peignent les ongles.

On prétend qu'il y avait autrefois dans la haute Egypte une mine d'émeraudes, mais elle doit être épuisée ou cachée dans quelque lieu inaccessible. Nous rapporterons, sur la foi de Théophraste, qu'un roi de Babylone présenta au roi d'Egypte une émeraude dont la longueur était de quatre coudées, & la largeur de trois; & que dans ce tems il y avait en Egypte un obélisque, composé de quatre émeraudes, qui avait quarante coudées de haut, quatre de large en quelques endroits, & deux en d'autres. Les descriptions des palais des fées, répandues dans les ouvrages miraculeux de nos romanciers, ne doivent pas paraître plus extraordinaires. Le peu d'émeraudes que l'on trouve actuellement dans ce pays sont si tendres, qu'il n'est presque pas possible de les tailler.

Un usage ancien en Egypte, & attesté

144 ANIMAUX, OISEAUX, &c.

par le témoignage de Pline & de Diodore ; est celui de faire éclore des poulets , sans faire couver les œufs. On se sert pour cet effet de fours , auxquels on donne un degré de chaleur qui a tant de rapport à la chaleur naturelle des poules , que les petits qui en naissent , sont aussi forts que ceux qui ont été couvés par leurs mères. On place les œufs sur des nattes , quelquefois au nombre de sept à huit mille ; on pratique ordinairement deux rangs , les uns sur les autres , & rarement trois dans l'endroit le plus chaud. Le vingt-unième ou le vingt-deuxième jour au plus tard , les poulets sont éclos. Le premier jour ils ne mangent rien ; le second ils commencent à prendre de la nourriture , & dès le huitième jour ils sont tous sauvés.

Tout nous prouve que l'Égypte était autrefois un des pays les plus fertiles de la terre : c'est ce qui fit dire aux Israélites , lorsqu'ils se trouvèrent dans le désert : (Num. 11 , 4 , 5 , & Exod. 16 , 3.) « Qui nous donnera de la chair à manger ?.... nous nous souvenons des poissons que nous mangions en Égypte *presque* pour rien. Les concombres , les melons , les poireaux , les oignons & l'ail nous reviennent dans l'esprit... nous étions assis près des marmites pleines de viande , & nous mangions du pain tant que nous voulions. »

Fin de la description de l'Égypte.

LA BARBARIE.

LA BARBARIE.

CHAPITRE PREMIER.

Description géographique de la Barbarie.

CETTE grande contrée de l'Afrique s'étend depuis l'Égypte jusqu'au détroit de Gibraltar, le long de la mer Méditerranée & un peu sur l'Océan. Elle est renfermée entre l'Océan Atlantique, la Méditerranée, l'Égypte, la Nigritie & la Guinée. Sa longueur de l'orient à l'occident est considérable, mais sa largeur varie. Le pays se divise en deux grandes parties, séparées l'une de l'autre par le mont Atlas. La première, qu'on appelle Barbarie propre, comprend le pays de Barca, les républiques de Tripoli, de Tunis & d'Alger, qui sont sous la protection du Turc & le royaume de Maroc, de qui dépend celui de Fez. La seconde partie, qui se trouve au midi du mont Atlas, se nomme Bilédulgériid, & plusieurs des royaumes que nous venons de nommer lui appartiennent. Ce sont les Arabes qui ont donné le nom de Barbarie à cette région de l'Afrique, connue autrefois sous celui de Mauritanie, lorsqu'ils

Tome IV.

K

BARIE.

146 DESCRIPTION GÉOGRAPH.

s'y établirent dans le septième siècle. Les Romains & ensuite les Vandales l'appellaient la *Tripolitaine*.

Le pays de Tripoli est borné au nord par la mer Méditerranée, à l'orient par l'Égypte, au midi par le pays des Béréberes, & à l'occident, partie par le royaume de Tunis, partie par le Bilédulgériid ou pays des Dattes, & partie par le pays de Gadamis. Il est divisé en plusieurs quartiers, dans lesquels il se trouve beaucoup de cantons déserts.

Le royaume de Tunis est borné par la mer Méditerranée au nord & à l'orient : il a au midi plusieurs peuples Arabes, & au couchant le royaume d'Alger & le pays d'Essal. Autrefois il comprenait les provinces de Constantine, de Buglie, de Tunis, de Tripoli & d'Essal, & avait plus de cent vingt lieues de longueur le long de la mer ; mais aujourd'hui Essal ne lui appartient plus : Tripoli fait un royaume à part, & Buglie & Constantine sont incorporées au royaume d'Alger. On divise cet état en huit contrées, qui, pour la plupart, ont été ruinées par les Arabes. Les unes sont situées sur les bords de la mer, les autres sont dans les terres.

Le royaume d'Alger, connu jadis sous le nom de Numidie & de Mauritanie Césarienne, est borné à l'est par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes de Maroc & de Tafillet, & terminé en pointe vers le midi. Cet état, sans compter la ville d'Alger, est

divisi
de tr
savoit
tantin
Trem
posse
loge
point
L'o
la plu
forme
Tafil
Cet é
cents
envir
borné
rient
& au
de M
nord,
mont
au co
long d
rivière
Surige
divise
peu
porte
triang
maïta
était l
morav
le pay

DE LA BARBARIE. 147

divisé en trois gouvernemens, sous l'autorité de trois *Beys*, qui commandent les troupes; savoir, le *Bey* du levant, qui réside à Constantine; le *Bey* du ponent, qui demeure à Tremecén, depuis que les Espagnols sont en possession d'Oran; & le *Bey* du midi, qui loge sous des tentes, parce qu'il ne se trouve point de villes dans son gouvernement.

L'empire de Maroc est situé dans la partie la plus occidentale de la Barbarie, & il est formé des royaumes de Maroc, de Fez, de Tafilet, de Sus & de la province de Dara. Cet état considérable peut bien avoir deux cents cinquante lieues du nord au sud, & environ cent quatre de l'est à l'ouest. Il est borné au nord par la Méditerranée, à l'orient & à l'occident par la mer Atlantique, & au midi par le fleuve Dara. Le royaume de Maroc en lui-même a pour bornes au nord, le fleuve Ommirabi; à l'orient, le mont Atlas; au midi, la rivière de Sus, & au couchant, l'Océan oriental. Il s'étend le long de la côte, depuis l'embouchure de la rivière de Sus, que les anciens appelaient *Suriga*, jusqu'à la ville d'Azamor. On le divise en sept grandes provinces, mais très-peu peuplées & assez stériles. Celle qui porte le nom de Maroc, forme une figure triangulaire au milieu des autres: on la nommait autrefois *Bocano emero*, & alors sa capitale était l'ancienne ville d'Agmet, d'où les Almoravides sortirent pour s'emparer de tout le pays, dont ils formèrent un puissant em-

148 DESCRIPTION GÉOGRAPH. &c.
pire, en y ajoutant toute la partie occidentale
de la Mauritanie Tangitane.

Fez, qui, comme nous l'avons déjà remar-
qué, fait actuellement partie de l'empire de
Maroc, est enfermé entre le royaume d'Al-
ger au levant, de Maroc au midi, & la mer
par-tout ailleurs. Il fait partie de l'ancienne
Mauritanie Tangitane. On le divise en sept
provinces toutes assez bien peuplées, &
abondantes en grains, en bestiaux, légumes,
fruits & cire. Le fleuve Sebou traverse ce
royaume, & va se décharger par la Man-
more dans l'Océan.



LE
rait,
litain
là do
des k
par l
toute
Méd
partie
ment
qu'un
ce te
Ferd
bles
moye
sion i
Quel
saint
de l'i
Quin
& T
cette
amira
pour
plutô
pièce
la lui

CHAPITRE II.

État de Tripoli.

LE petit état de Tripoli de Barbarie portait, du tems des Romains, le nom de *Tripolitaine*, & il n'en avait point d'autre sous la domination des Vandales. Sous le règne des kalifes, les Arabes s'en rendirent maîtres par leurs lieutenans, qui s'emparèrent de toutes les côtes de l'Afrique le long de la Méditerranée, & même de la plus grande partie de l'Espagne. Jusqu'au commencement du seizième siècle, Tripoli ne faisait qu'une médiocre figure dans l'histoire. Vers ce tems don Pedro de Navarre, général de Ferdinand le-Catholique, profitant des troubles qui régnaient dans la ville, trouva le moyen de la subjuguier, & dans cette occasion il fit un immense butin sur les Maures. Quelques années après, les chevaliers de saint Jean de Jérusalem, ayant été chassés de l'isle de Rhodes par les Turcs, Charles-Quint leur donna, en 1528, l'isle de Malthe & Tripoli, qui est comme la frontière de cette isle : mais Soliman envoya aussitôt son amiral Dragut avec une flotte formidable, pour reprendre cette place. Dragut battit ou plutôt foudroya la ville avec quarante grosses pièces de canon, & força le gouverneur à la lui remettre. Le Turc fit gouverner sa nou-

150 ÉTAT DE TRIPOLI.

ville conquête par un bacha, dont l'autorité d'abord très-étendue, diminua insensiblement, & fut enfin entièrement anéantie, par l'audace de Mamer-bey, renégat Grec, de l'ancienne maison des Justiniani, qui se fit déclarer en quelque façon souverain de Tripoli. Depuis ce tems cet état s'est gouverné en république, sous la protection du grand seigneur, à qui il paye une espèce de tribut. Le chef ou le général de Tripoli, qu'on nomme *Bey*, est élu par la milice.

On n'est pas d'accord si l'ancienne ville de Tripoli fut bâtie par les Romains, ou si elle dut sa fondation à quelques peuples de Phénicie, qui lui donnèrent le nom de la ville de Tripoli de Syrie, dont il est parlé dans les Machabées. (L. II, XIV, 1.) Cette ville, engloutie maintenant par la mer, & dont il subsiste encore beaucoup de maisons sous les eaux, était extrêmement florissante, & faisait un commerce considérable, qu'elle devait à son heureuse situation, qui attirait dans son port tous les marchands de Malthe, de Venise & de Sicile. Ses bâtimens étaient superbes; on y comptait plusieurs belles mosquées, un grand nombre de collèges, & quantité d'hôpitaux commodes; & pour être un séjour agréable, il ne lui manquait que des puits, ou quelques fontaines: mais ses habitans ne pouvaient s'y abbreuver que de l'eau des pluyes, qu'ils rassemblaient & conservaient avec beaucoup de difficultés, dans deux grandes citernes.

Ap
les m
qu'ils
teurs
est sic
est en
mais
raien
leurs
dre,
son p
une
qui n
sur-t
Trip
une
qu'o
effet
ont
font
&, l
arriv
null
avoi
pen
O
qui
Pro
bare
de l
cru
tre
une

ÉTAT DE TRIPOLI. 151

Après la destruction de l'ancienne ville, les naturels du pays en bâtirent une nouvelle, qu'ils appellèrent *Tarabilis*, & que les auteurs latins nomment *Tripolis*. Cette ville est située dans une plaine sablonneuse, & elle est environnée d'épaisses & hautes murailles, mais d'une médiocre force, qui ne résisteraient pas long-tems aux coups de canon: d'ailleurs elle n'a ni château qui puisse la défendre, ni bastions considérables qui protègent son port. Il serait possible de s'en saisir, si une armée ne craignait la disette de vivres, qui règne presque toujours dans ce pays, & sur-tout celle de l'eau. A deux lieues de Tripoli & au milieu des sables, on trouve une source chaude, qui forme un petit lac, qu'on appelle le lac des lépreux; parce qu'en effet ces eaux un peu salées & très-souffrées, ont la vertu de guérir de la lèpre. Elles sont conduites à Tripoli par de larges canaux; & lorsque les citernes sont à sec, ce qui arrive quelquefois, les Tripolitains ne font nulle difficulté de boire de ces eaux, après avoir eu la précaution de les faire refroidir pendant vingt-quatre heures.

On donnait le nom de *Pacati* aux peuples qui habitaient jadis aux environs de Tripoli. Procope nous les représente comme des barbares, sans rois, sans loix, qui se moquaient de la fidélité qui est dûe aux sermens, & qui, cruels envers les étrangers qui tombaient entre leurs mains, se traitaient entr'eux avec une cruauté dont l'histoire fournit peu d'exem-

152 ÉTAT DE TRIPOLI.

ples. Sans respect pour les dieux & pour les hommes, l'unique moyen de les contenir dans les bornes de l'humanité, c'était de s'en faire craindre. Accoutumés à souffrir patiemment la faim, la soif & toutes les incommodités, ils passaient tout le jour dans de misérables cabanes, où ils pouvaient à peine respirer, & la nuit ils dormaient tranquillement sur la terre nue, sans se plaindre & sans rechercher une vie moins pénible, que sans doute ils ne soupçonnaient pas. Suivant leurs loix, il n'était permis à aucun d'eux de changer d'habits. Ils portaient tous également une longue casaque, faite d'une étoffe grossière, & ils ne la quittaient que lorsqu'elle ne pouvait plus leur rendre aucun service. Ignorant peut-être l'usage du pain & du vin, ou du moins ne pouvant s'en procurer, ils paissaient l'orge en herbe, comme de véritables animaux. Les femmes suivaient leurs maris à la guerre, où elles étaient chargées du travail des retranchemens, de la construction des huttes, du pansement des chevaux, de rassembler la nourriture propre aux chameaux, & de veiller à ce que les armes des guerriers fussent nettes & en bon état. Tandis que les cavaliers combattaient, les gens de pied se tenaient à la garde des bêtes de somme, avec leurs boucliers, & de leurs postes ils lançaient une nuée de dards contre l'ennemi. Ils avaient parmi eux des femmes qu'ils consultaient sur les événemens futurs, & qui se mêlaient de prédire l'avenir : au

extr
mél
L
peup
mem
que
Ils h
Ces l
Nepr
fausse
la fêt
se par
quaier
sans-e
Si que
le cha
bleffur
la mél
précéd
celle,
gré le
portés,
pagnes
une esp
chariot
pe au k
victime
ses lou
Athinée
Si les
un peu
conserve
vaisse: in

ÉTAT DE TRIPOLI. 153

extravagant dont les hommes n'osaient se mêler.

Les *Pacati* avaient pour voisins deux autres peuples nommés *Auses* & *Maelyes*, extrêmement vîtes à la course, & qui ne vivaient que de meurtres, de vols & de brigandages. Ils habitaient les environs de la Tritonide. Ces brigands adoraient Triton, Minerve & Neptune, & ils offraient des sacrifices à ces fausses divinités. Le jour qu'ils célébraient la fête de Minerve, les vierges de la nation se partageaient en deux troupes, & s'attaquaient avec une opiniâtreté & une fureur sans exemple, avec des bâtons & des pierres. Si quelqu'une des combattantes mourait sur le champ de bataille, ou qu'affaiblie, par les blessures, elle eût la lâcheté de se retirer de la mêlée, on ne doutait point qu'elle n'eût précédemment forcé à son honneur : mais celle, au contraire, qui tenait ferme malgré le nombre des coups qui lui avaient été portés, du consentement de toutes ses compagnes, recevait une armure à la grecque, une espèce de couronne, &, portée sur un chariot de triomphe, on la menait en pompe au lac Tritonide, où l'on sacrifiait une victime, & de-là à sa maison, en chantant ses louanges. Cette fête était nommée *Athinée*.

Si les habitans de Tripoli sont aujourd'hui un peu plus civilisés que leurs ancêtres, ils conservent encore une partie de leurs mauvaises inclinations. Lâches, paresseux, vo-

154 ÉTAT DE TRIPOLI.

leurs, la piraterie est le seul genre de vie qu'ils aiment ; & si les chevaliers de Malthe ne les contenaient, ils seraient peut-être les plus dangereux corsaires de la Méditerranée. Les femmes de Tripoli ne ressemblent en aucune façon aux Egyptiennes dont elles sont voisines. Elles sont assez grandes, & font consister la beauté dans une taille excessivement longue. Ainsi que les femmes des Arabes, elles se font des piquûres sur le visage, & particulièrement aux joues & au menton. Les Turcs leur ont donné sans doute le goût des cheveux roux, pour lesquels elles sont passionnées ; c'est pourquoi elles se servent de vermillon pour teindre ceux de leurs enfans.

Les Tripolitains entretiennent un médiocre commerce d'étoffe ; mais celui du safran est plus considérable. Il se tire du mont Garian, situé au midi de Tripoli ; c'est-là qu'il croît excellent & en fort grande quantité. On trouve aux environs du terrain de la vieille ville, les ruines d'un superbe arc-de-triomphe, dont la plus grande partie est enterrée dans le sable. L'édifice est entièrement de marbre blanc, & pour l'élever, on n'a employé ni ciment, ni chaux. Les marbres sont assis sur des platines de plomb, & assujettis avec des crampons de fer. Ils ont entre cinq & six pieds d'épaisseur en quarré. Ce qui laissera subsister long-tems ces restes précieux, c'est une folle tradition du pays qui prétend qu'un certain prince ayant voulu en ôter quelques pierres, qu'il destinait à un autre usage, il

se t
 peu
 qui
 I
 bre
 d'ho
 vu e
 livie
 parf
 coul
 nes
 L
 une
 hôte
 plus
 tomb
 dela
 ges r
 les ét
 ses tra
 blesse
 Malch
 ces éc
 tables
 n'en p
 der la
 vice-a

ÉTAT DE TRIPOLI. 155.

se fit un tremblement de terre épouvantable, pendant lequel il survint une pluie de sable qui engloutit tous les ouvriers.

Dans les déserts du pays, on trouve nombre d'arbres, de fruits, d'animaux & même d'hommes entièrement pétrifiés. Nous avons vu en France des branches de palmier & d'olivier, avec leurs feuilles & leurs fruits, parfaitement pétrifiés & sans avoir changé de couleur, qui avaient été apportés de ces plaines sablonneuses.

Les religieux de saint François ont à Tripoli une maison fort commode, & un très-grand hôpital, où ils retirent avec l'humanité la plus respectable, les pauvres esclaves qui tombent malades & qui se trouvent atteints de la peste, qui fait quelquefois les plus étranges ravages dans le pays. On dit que de tous les états Barbaresques, celui de Tripoli tient ses traités avec le plus d'exactitude : sa faiblesse & la crainte qu'il a de la religion de Malthe, en est sans doute la cause. Au surplus ces écumeurs de mer s'étaient rendus si redoutables dans le dernier siècle, que Louis XIV n'en put obtenir raison qu'en faisant bombarder la capitale par le maréchal d'Estrées, vice-amiral.



CHAPITRE III.

Les Carthaginois.

LE plan que nous nous sommes proposé de suivre dans cet ouvrage, exige qu'avant que de donner un précis de l'état présent du royaume de Tunis, nous jettions un coup d'œil rapide sur ces fameux Carthaginois, qui ont si long-tems fait trembler les Romains. Carthage n'est plus, mais sa mémoire vivra dans les siècles les plus reculés.

Carthage, sans chercher à concilier les auteurs qui parlent de sa fondation, peut bien avoir été bâtie, l'an du monde 3158, pendant que Joas occupait le trône de Juda, quatre-vingt-dix-huit ans avant la fondation de Rome, & neuf cents quarante-six avant Jésus-Christ. Cette ville doit son établissement à Elissa, princesse Syrienne, que nous connaissons mieux sous le nom de Didon, & dont nous ne croyons pas devoir rappeler l'histoire. Elle aborda à Utique, ville déjà élevée par une colonie de Tyriens, à six lieues de l'endroit où est actuellement bâti Tunis; & ayant acheté un terrain des habitans, elle s'y établit avec les compagnons de sa fuite. Tels sont les faibles commencemens de la fameuse Carthage.

En quittant leur patrie, ces illustres fugitifs n'en abandonnèrent pas les mœurs, les

cou
dev
cont
vire
char
rede
ils fa
relai
comm
à He
mices
dépo
sur l'
Po
logie
crite
clu en
mérit
à Pol
toute
pour l
étaien
sur la t
actions
« C
» Jup
» fenc
» gino
» de l
» prés
» l'arn
» de l
» des

LES CARTHAGINOIS. 157

coutumes, la religion & l'amour qu'ils lui devoient. Jamais ils ne portèrent les armes contre elle, & chaque année ils se prescrivirent l'obligation de lui envoyer un vaisseau chargé de présens, comme une espèce de redevance qu'ils lui payaient : en même-tems ils faisaient offrir un sacrifice aux dieux tutelaires du pays, qu'ils regardaient aussi comme leurs protecteurs, & ils présentaient à Hercule dans le temple de Cadix les prémices de leurs revenus, & la dixme des dépouilles & du butin qu'ils avaient fait sur l'ennemi.

Pour donner une légère idée de la théologie des Carthaginois, il ne faut que transcrire un fragment d'un traité de paix, conclu entre ce peuple & Philippe, fils de Démétrius, roi de Macédoine. Nous le devons à Polybe, (l. 7. p. 502.) On y remarque toute l'étendue du respect qu'ils avaient pour les dieux, & l'intime persuasion où ils étaient que ces divinités du ciel présidaient sur la terre aux sermens & à toutes les autres actions des hommes.

- « Ce traité a été conclu en présence de
- » Jupiter, de Junon & d'Apollon : en présence du démon ou du génie des Carthaginois, d'Hercule & d'Iolaüs : en présence de Mars, de Triton, de Neptune : en présence des dieux qui accompagnent l'armée des Carthaginois, & du soleil, de la lune & de la terre : en présence des rivières, des prairies & des eaux :

158 LES CARTHAGINOIS.

» en présence de tous les dieux qui possè-
 » dent Carthage.»

Céleste, qu'on appelle aussi Uranie, & qui est la lune, était la principale divinité de Carthage : on implorait son secours dans toutes les grandes calamités, & sur-tout lorsque la terre, brûlée par les terribles ardeurs du soleil, avait besoin de pluie rafraîchissante. C'est la même Céleste que Jérémie nomme la reine du ciel, & à laquelle les Juives superstitieuses & idolâtres faisaient des libations & des offrandes de gâteaux.

Saturne tenait le second rang dans les temples de Carthage : l'écriture l'appelle *Moloch*. On lui offrait des victimes humaines, comme à Tyr, où les rois, lorsque quelque danger imminent menaçait l'état, immolaient leurs propres fils pour appaiser la colère des dieux. On croit qu'un de ces princes barbares reçut dans la suite les honneurs divins, sous le nom de Saturne ; ce qui pourrait bien avoir donné lieu à la fable qui rapporte que Saturne dévorait tous ses enfans. Les particuliers, à l'exemple du souverain, sacrifiaient souvent leurs enfans à cette affreuse divinité ; & s'ils n'en avaient pas, ils en achetaient de pauvres parens, en présence de qui ils étaient immolés, & auxquels on ne permettait pas la plus légère marque de sensibilité. Les Phéniciens, les Chananéens & les Israélites pratiquèrent long-tems ces horreurs. Ces derniers, malgré les défenses expresses de Dieu, brûlèrent

souven
 en l'
 crilè
 des t
 les c
 conte
 feu.

La
 roi de
 fit sus
 tyran
 inféra
 eux,
 huma
 dant
 homm
 non,
 précip
 poir d
 l. 7. c
 le sièg
 colère
 qu'au
 lui sac
 du peu
 la déte
 des pr
 trois c
 du crim
 par le
 Les
 vernem
 équitab

LES CARTHAGINOIS. 159

souvent leurs fils dans la vallée d'Ennon, en l'honneur de Moloch. Pendant cette sacrilège cérémonie, on faisait retentir le bruit des tambours & des trompettes, pour étouffer les cris des victimes. Dans la suite on se contenta de faire passer les enfans par le feu.

La terreur que la puissance de Darius I, roi de Perse, inspira aux Carthaginois, leur fit suspendre ces horribles sacrifices: & Gelon, tyran de Syracuse, après les avoir vaincus, inséra dans le traité de paix qu'il fit avec eux, qu'ils n'immoleraient plus de victimes humaines, parce qu'il avait appris que, pendant tout le combat, on avait sacrifié des hommes à Saturne, & qu'Amilcar, fils d'Hannon, général de l'armée, s'était le dernier précipité dans le brasier ardent, de désespoir de se voir arracher la victoire. (Hérod. l. 7. c. 167.) Lorsqu'Agatocle vint mettre le siège devant Carthage, pour appaiser la colère de Saturne, qu'on croyait irrité de ce qu'au lieu des enfans nobles qu'on devait lui sacrifier, on avait substitué des victimes du peuple & des étrangers, le sénat ordonna la détestable offrande de deux cents enfans des premières maisons de la république, & trois cents citoyens, coupables de ce prétendu crime, s'offrirent volontairement à l'expier par le sacrifice de leur vie.

Les loix sur lesquelles était établi le gouvernement de Carthage, devaient être bien équitables & bien réfléchies, puisque pen-

160 LES CARTHAGINOIS.

dant plus de cinq cents ans que cette république subsista en corps d'état, il n'y eut aucune sédition populaire capable d'en ébranler les fondemens. Trois puissances différentes qui se balançoient l'une l'autre & qui se prêtaient un mutuel secours, régissaient la république : les deux magistrats suprêmes, appelés *Suffètes* (juges) ; le sénat & le peuple, auxquels on ajouta le conseil des cent. Les *suffètes* avaient à Carthage à peu près la même autorité que les consuls exerçaient à Rome. Ils convoquaient le sénat, auquel ils présidaient ; ils proposaient les affaires, & recueillaient les suffrages : ils assistaient à tous les jugemens qui étaient de quelque importance, & souvent on leur confiait le commandement des armées. Ils n'étaient qu'un an en charge, après quoi ils devenaient *préteurs*, avec le droit de présider à certains jugemens, celui de proposer de nouvelles loix, & de faire rendre compte à ceux qui avaient été chargé de l'administration des deniers publics.

C'était dans le sénat, dont on ne peut fixer le nombre des membres, que se traitaient les grandes affaires ; qu'on lisait les dépêches des généraux : qu'on recevait les plaintes des provinces ; qu'on donnait audience aux ambassadeurs ; & qu'on décidait de la paix ou de la guerre. Dans les circonstances où le sentiment du sénat était unanime, il décidait souverainement & en dernier ressort ; mais si les avis se trouvaient partagés, l'affaire

faire
droit
L
pend
dont
ce g
pouv
mettr
géné
juges
chaqu
en tir
supér
choisi
rempl
dans
La
force
de for
comm
gne, l
delà d
Souver
les Ca
lin, le
cables
mer R
aromat
les pie
nicie, l
ses, les
& les
travail
Ton

LES CARTHAGINOIS. 161

faire était portée au peuple, qui avait le droit de prononcer.

Le tribunal, appelé des cent, était cependant composé de cent quatre personnes, dont les charges étaient à vie. On croit que ce grand conseil fut établi pour balancer le pouvoir des grands & du sénat, & pour mettre des bornes à l'autorité excessive des généraux, qui devaient rendre compte à ces juges de leur administration au retour de chaque campagne. De ces cent conseillers on en tirait cinq, qui avaient une juridiction supérieure à celle des autres, & qui seuls choisissaient les sujets les plus dignes pour remplir les places qui venaient à vaquer dans le tribunal des cent.

La république de Carthage dut moins sa force & ses immenses richesses, à la forme de son gouvernement qu'à l'étendue de son commerce, qui embrassait les côtes d'Espagne, la Mauritanie & les Gaules, jusqu'au delà du détroit & des colonnes d'Hercule. Souverains de la mer, facteurs des nations, les Carthaginois tiraient de l'Egypte le lin, le papier, le bled, les voiles & les cables pour les vaisseaux : des côtes de la mer Rouge, les épiceries, l'encens, les aromates, les parfums, l'or, les perles & les pierres précieuses : de Tyr & de la Phénicie, la pourpre & l'écarlate, les riches étoffes, les meubles somptueux, les tapisseries, & les différens ouvrages curieux & d'un travail exquis ; & ils allaient échanger toutes

Tome IV.

L

162 LES CARTHAGINOIS.

ces choses, contre le fer, l'étain, le plomb & le cuivre des côtes occidentales. Tous les citoyens étaient commerçans dans Carthage, &, quoique riches, ils portaient tous dans le commerce cette assiduité, cette patience & ce travail, si nécessaires pour le faire fructifier.

Jusques-là ils n'avaient été que négocians; mais lorsqu'ils eurent fondé Carthagène, sur les côtes d'Espagne, ils songèrent à devenir conquérans; & les mines d'or & d'argent qu'ils fouillèrent dans cette nouvelle patrie, les mirent en état de soudoyer de nombreuses armées. C'est sous deux aspects que Carthage doit être considérée, comme une république marchande & comme une république guerrière: marchande par besoin, & guerrière pour conserver son commerce, pour se soutenir contre ses voisins jaloux, & pour augmenter ses trésors.

Cette république eut des rois pour alliés, & des peuples qui se soumirent à lui payer des tributs; les uns & les autres lui fournissaient des troupes. D'autres nations lui vendaient des soldats, déjà aguerris: de la Numidie, elle tirait ses troupes légères; des isles Baléares, d'habiles frondeurs; de l'Espagne, une infanterie ferme & presque toujours invincible; des côtes de Gènes & des Gaules, des guerriers infatigables & pleins de courage; & de la Grèce, des soldats propres à faire & à soutenir des sièges. Le corps des Carthaginois était le moins nombreux dans ses

arn
fu
fan
vite
bat
per
pro
em
T
don
app
un
&
enf
les
cice
gue
de
thag
toir
mèr
proc
dése
lang
trou
tenir
enne
Car
la fi
enfo
on d
& q
l'app

LES CARTHAGINOIS. 163

armée: sans dépeupler ses campagnes, sans suspendre les ouvrages de ses manufactures, sans affaiblir son commerce, ni ôter l'activité à sa marine, des bras mercénaires combattaient pour sa gloire; & si elle essuyait des pertes dans ses guerres, l'argent que lui procurait son négoce toujours florissant, était employé à acheter de nouveaux défenseurs.

Toute l'éducation que les Carthaginois donnaient à leurs enfans, consistait à leur apprendre à lire, à écrire, à chiffrer, à tenir un registre, &, en un mot, à devenir actifs & rusés commerçans. Un petit nombre des enfans des nobles, destinés à entrer dans les troupes nationales, apprenaient l'exercice militaire, & c'était entre ces jeunes guerriers que l'on choisissait tous les officiers de l'armée. En général on ignorait à Carthage, ce que c'était que belles-lettres, histoire, philosophie; dans cette ville un géomètre, ou un astronome, eût passé pour un prodige, & l'on promulgua une loi qui défendait à tous les citoyens d'étudier la langue grecque, dans la crainte qu'il ne se trouvât quelque traître, qui s'avisât d'entretenir des correspondances illicites avec les ennemis. Au reste, le caractère dominant du Carthaginois était, au rapport de Cicéron, la finesse, l'habileté, l'industrie & la ruse; en sorte que pour désigner la mauvaise foi, on disait une foi Carthaginoise, *Fides punica*; & que pour marquer un esprit fourbe, on l'appellait un esprit Carthaginois, *Punicum*.

164 LES CARTHAGINOIS.

ingenium. La fardide avarice, & le desir d'amasser, par quelque voie que ce fût, se manifestaient encore chez eux dans toutes les circonstances. De plus ils étaient sévères, sauvages, hautains, impérieux, & sujets à des emportemens de colère, qui tenaient de la férocité.

Ces fameux républicains, dont l'empire a duré environ sept cents ans, firent des conquêtes en Afrique, en Sardaigne, en Espagne, en Sicile, ils soutinrent à grands frais, de terribles guerres contre les Romains, & furent enfin exterminés & Carthage rasée par Scipion, qui en reçut le surnom d'Africain. C'est ainsi, dit l'écriture, (Eccl. 10. 8,) « Qu'un » royaume est transféré d'un peuple à un » autre, à cause des injustices, des violences, » des outrages qui s'y commettent, & de » la mauvaise foi qui y règne en différen- » tes manières. »



LA
mém
Cart
se f
On
pren
dia
Kain
la G
de L
& de
Tou
des
Cart
les A
il de
Selim
sous
gouv
La
miers
l'Ar
roi M
rains
Carth
cide d
la Go

CHAPITRE IV.

État de Tunis.

LA république de Tunis est formée des mêmes provinces, qui composaient celle de Carthage, avant que l'esprit de conquête se fût emparé de l'esprit de ses citoyens. On la divise en huit contrées, dont chacune prend le nom de sa capitale. Tunis & Medina, autrefois *Africa*, Soufe ou Soufa, Kainan Hamamethu ou Mahometa, Biserte, la Goulette, Birsâ & Porto-farine; les îles de Lampedouse, de Linosa, de Gamelera, & de Querquenes lui appartiennent aussi. Tout ce pays répond à l'Afrique consulaire des Romains, possédé tour-à-tour par les Carthaginois, les Romains, les Vandales, les Arabes & les Maures chassés d'Espagne; il devint tributaire des Espagnols, sur qui Selim II l'enleva, & depuis il est resté sous la protection du grand seigneur & le gouvernement d'un *Dey*.

La capitale de cet état, bâtie par les premiers Arabes qui vinrent en Afrique de l'Arabie heureuse, sous la conduite de leur roi Melée Ifriqui, est assez voisine des terrains où jadis avaient été élevées l'ancienne Carthage & Utique, si fameuse par le suicide de Caton. Tunis est situé sur le lac de la Goulette, dans une belle plaine: en y

comprenant les trois fauxbourgs, elle peut bien être composée d'environ vingt mille maisons. Au milieu de la ville on voit une très-grande place bordée de boutiques, & entr'autres de celles des parfumeurs qui demeurent ouvertes une partie de la nuit, parce que c'est dans ce tems que les femmes se rendent au bain. Les maisons sont construites de pierres ou de briques, liées avec de la chaux; les toits en sont en plate-formes, afin que l'eau de la pluie coule plus aisément dans les citernes, & peut-être cette construction vaut-elle mieux que celle dont un long usage ne nous a pas encore permis de nous éloigner. L'intérieur des appartemens est assez simple, cependant on y trouve des plafonds enrichis de peintures à la mosaïque, qui font un effet fort agréable. Comme ces maisons n'ont ordinairement qu'un seul étage, on habite presque toujours les vestibules qui sont frais, commodes & propres.

Les murailles de la ville sont très-hautes & flanquées de tourelles; la citadelle qui est fort vaste se trouve sur une éminence, du côté de l'ouest. C'est un ouvrage de Charles-Quint, & de dom Juan d'Autriche, son fils naturel. La principale mosquée mérite d'être remarquée; elle est grande, très-élevée & d'une belle architecture; une haute tour, où l'on voit trois grosses pommes, sans doute de cuivre doré, n'est pas un de ses moindres ornemens. Il y a d'autres mosquées, & quelques collèges qui tombent en

ruine
qui n
aumé
qui l
sidér
envir
aucun
l'ann
confé
point
vent,
contr
verge
citron
font
niffen
confo
un co
arbre
dans
rare.

Le
que t
devin
furen
notre
Tunis
couru
gnit
payer
La
Tunis
premi

ruines, où l'on étudie la théologie musulmane, qui n'ont point d'autres revenus que de faibles aumônes, tandis que les mosquées & ceux qui les desservent jouissent d'un bien considérable. On ne voit ni dans la ville ni aux environs, aucuns puits, aucune fontaine, aucun ruisseau, & l'on est réduit pendant toute l'année à s'abbeuver d'eau de pluie, que chacun conserve dans une citerne : on n'y connaît point non plus l'usage des moulins, soit à vent, soit à eau ; en récompense, on rencontre dans les dehors de Tunis de superbes vergers, qui rapportent des oranges, des citrons, & d'autres fruits excellens, & qui sont entourés de bois d'oliviers, qui fournissent assez d'huile, non-seulement pour la consommation du pays, mais dont on fait un commerce considérable. Du bois de ces arbres on fait du charbon, bien nécessaire dans une contrée où le bois est extrêmement rare.

Les rois de Tunis furent pendant quelque tems possesseurs de la Sicile, ensuite ils devinrent tributaires des Normands, & le furent après des rois de France, en 1276 ; car notre roi saint Louis étant mort au siège de Tunis, son frère Charles, roi de Sicile, accourut au secours des Chrétiens, & contraignit le roi de Tunis Muley Morzarca, à lui payer tribut.

La première forme du gouvernement de Tunis est due à *Abet Férés*, qui en fut le premier roi. Ce prince établit dans sa cour,

les mêmes charges & les mêmes cérémonies, qui avaient été créées ou mises en usage par les rois & les pontifes de Maroc. Le *Munafit* était une espèce de vice-roi ou premier ministre, qui, sous l'autorité du monarque, à qui il rendait directement compte, réglait toutes les affaires, & nommait aux charges militaires & civiles. Le *Mézuar* était le général des troupes, & commandait particulièrement la garde du roi. Le troisième officier était le grand-maître de la maison du prince, le sur-intendant de ses bâtimens, & en cette qualité il avait une juridiction civile & criminelle. Le quatrième, nommé Sahab-Tunes, était le président de la justice & l'intendant général de la police : il conduisait les troupes qu'on envoyait pour réprimer les courses des Arabes ; & faisant toutes les nuits la ronde dans la ville avec plus de deux cents archers, il avait le droit de saisir & de punir les malfaiteurs.

La cinquième charge était celle de secrétaire d'état : le grand écuyer remplissait la sixième, qui toujours était occupée par un favori du prince, parce que les fonctions de cette place le mettaient à toute heure dans le cas de se présenter devant lui. Le sur-intendant des finances était le septième officier de cette cour : il recevait tous les revenus & payait sur un ordre du roi, signé du *Munafit* ou du *Mézuar*. Le trésorier de l'épargne, qui était revêtu de la huitième, faisait verser dans sa caisse tout ce qui pro-

ÉTAT DE TUNIS. 169

venait des impôts établis sur les marchandises qui entraient par terre, & il avait la suprême inspection sur tous les commis de ce département. Le grand douanier percevait les droits des marchandises qui arrivaient ou sortaient par mer. Le dixième officier était le grand-maître d'hôtel, ou commissaire général des vivres, dont les fonctions s'étendaient sur tout ce qui regardait la table du prince, sur sa garde-robe & sur celles de ses femmes, de ses eunuques, & autres domestiques de l'intérieur du palais. Enfin la onzième & dernière charge, était celle de receveur général du domaine.

La garde du roi de Tunis était fort considérable. Il entretenait ordinairement quinze cents chevaux légers, tous Musarabes ou renégats, environ cent cinquante cavaliers Maures, dont il prenait les avis dans tout ce qui concernait les affaires de la guerre, cent arbalétriers Chrétiens renégats, qui étaient comme ses gardes-du-corps, & un pareil nombre d'archers Turcs, qui marchaient toujours devant lui. Lorsqu'il sortait à cheval, son grand estafier, portant une lance droite, tenait son étrier : à sa gauche un autre officier portant sa rondache, & un troisième derrière lui tenant un cheval de main & une arbalète.

Cette forme de gouvernement subsista jusqu'à Sinan Bacha, qui était de la famille des Cigalles de Gênes & qui fit la conquête de Tunis. Pour s'en assurer la pos-

session, il sentit qu'il fallait se choisir un puissant protecteur, & il jeta les yeux sur le grand seigneur; ensuite il établit une milice composée de cinq mille Turcs, partagée en deux cents pavillons, c'est-à-dire, en autant de compagnies de vingt-cinq hommes chacun. C'est ce qu'on nomme *Oldak*, & chaque *oldak* a un capitaine, appelé *Oldak-Bachi*. Ces officiers devaient être choisis entre les plus anciens soldats des compagnies. Ils devenaient ensuite exempts de *bacha*, puis *Bachi-Odolar*, ou conseillers du *divan*, & enfin *Balux-Bachis*, ou *aga*, & ils étaient envoyés comme commandans dans les garnisons.

Le même *Sinan bacha* établit aussi le *divan*, il le composa de gens de guerre, & lui attribua une très-grande autorité. Le *bacha* y assistait au nom du grand seigneur qu'il représentait. Le *bey* dans ce tems n'était que le receveur des deniers publics, & des tributs que les Maures payaient à l'état : sa charge alors était annuelle, mais l'argent que ces officiers eurent occasion d'amasser & l'autorité qu'ils s'acquirent sur les troupes, qui leur étaient confiées, pour forcer les tributaires à payer ce *corage*, (c'est ainsi qu'on nomme ces impôts) furent l'origine de l'accroissement de leur puissance & de l'abbaissement de celle des *bachas*, du *divan* & du *Dey*.

Sinan, quoique sous la protection du Turc, fut réellement souverain de Tunis : son suc-

cesseur
priser d
son aut
Depuis
que les
& leur
le gou
poids.

Le p
milles
plus d'
les bain
penden

Le p
campag
& le p
être en
à la qu
très-fair
dont le
bles dan
Le terro
naturell
découra
ne leur
qu'autar
à leur s
peu de
Les g
grand n
bement
nourrir
parce q

ÉTAT DE TUNIS. 171

cesseur Kilie-ali-bacha, se fit haïr & mépriser de la milice & du divan, & à sa mort son autorité fut transférée à l'aga du divan. Depuis cette époque les bachas ne sont plus que les simples ministres du grand seigneur, & leur avis dans les affaires qui regardent le gouvernement est d'un bien médiocre poids.

Le palais qu'habite le dey est à quatre milles de Tunis, & l'on prétend qu'il a plus d'une lieue de tour, en y comprenant les bains & tous les bâtimens qui en dépendent.

Le peuple de Tunis & même celui des campagnes, est du commerce le plus facile & le plus doux, & cette aménité, peut être en quelque sorte attribuée au climat & à la qualité de l'air qu'on y respire, qui est très-sain, & rarement infecté de la peste, dont les effets sont ordinairement si terribles dans les autres contrées de la barbarie. Le terroir est fertile, mais les Maures sont naturellement paresseux; & d'ailleurs ils sont découragés par la tyrannie des Turcs, qui ne leur permettent de cultiver des terres, qu'autant qu'ils en ont besoin pour fournir à leur subsistance. Jusqu'ici ils ont fait bien peu de progrès dans l'agriculture.

Les gens riches, car il y en a en assez grand nombre dans Tunis, s'habillent superbement à leur mode; eux seuls peuvent se nourrir de pain, qui est toujours fort cher, parce que le bled vient de loin; cependant

172 ÉTAT DE TUNIS:

celui qu'on y mange est de la plus grande blancheur, & toujours de fleur de farine, moulue & repassée dans des moulins à bras. Le peuple vit de farine d'orge paîtrie & cuite dans de l'eau & de sel, & trempée ensuite dans un peu d'huile, à laquelle on joint quelque peu de jus d'orange ou de citron.

Les Tunisiennes sont vives & fort adonnées à l'amour. Quelques présens forment bientôt une intrigue, & elles ne permettent pas qu'on languisse plus d'un jour. Au surplus, il y a beaucoup de courtisannes dans la ville.

Le commerce de cet état est considérable, & il y a peu de nation Européenne qui ne trafique avec les Tunisiens. La France y envoie nombre de vaisseaux qui y portent des draps, du vermillon, du sucre, du poivre & du girofle; du vin, de l'eau-de-vie, du papier, du fer, de l'acier & diverses clinquilleries, & l'on prend en échange du bled, de l'huile, des fèves, des lentilles, de la cire, de la laine, des cuirs & du marroquin. Chaque vaisseau marchand qui arrive, doit saluer le château de la Goulette de trois coups de canon, en arborant son pavillon; mais si c'est un vaisseau de guerre, la Goulette commence par le saluer. Ce salut est un signal pour renfermer tous les esclaves; car si l'un d'eux se sauvait dans le vaisseau, on n'aurait pas le droit de le réclamer.

La manière dont les habitans de la ville

de G
méri
de l'
rende
tie ;
marc
d'or :
s'avan
Ils y
se re
exam
& pla
de p
puis i
de Ga
donne
repres
chand
nir ,
d'or ,
intenc
n'est
posses
cet éc
& ave
nous
tant c
bares
On
Turcs
tiens.
bre ,
joug

ÉTAT DE TUNIS. 173

de Gadémes commercent avec les Nègres, mérite d'être rapportée. Dans un certain tems de l'année, les Gadémois & les Nègres se rendent à une certaine montagne de Nigritie ; les premiers avec diverses sortes de marchandises, les autres avec de la poudre d'or : chacun reste de son côté. Les Gadémois s'avancent jusqu'au milieu de la montagne. Ils y placent leurs marchandises par tas, & se retirent : les Nègres viennent ensuite. Ils examinent attentivement les marchandises, & placent à côté de chaque tas la quantité de poudre d'or qu'ils veulent en donner, puis ils retournent à leur poste. Les habitans de Gadémes reviennent aussi-tôt, & si le prix donné ne leur paraît pas suffisant, ils vont reprendre leur place, sans toucher aux marchandises ; ce qui oblige les Nègres de revenir, & d'augmenter le petit tas de poudre d'or, qui alors se trouvant conforme aux intentions des Gadémois, est enlevé ; & ce n'est qu'alors que les Nègres se mettent en possession des effets qu'ils ont acquis par cet échange. Tout ceci se fait sans parler, & avec une probité dont notre Europe ne nous fournit aucun exemple. Ce sont pourrant ces gens-là que nous traitons de barbares !

On trouve dans le royaume de Tunis des Turcs, des Maures, des Juifs & des Chrétiens. Les Turcs, quoiqu'en assez petit nombre, sont les maîtres, & tiennent sous le joug les Maures, dont une partie habite les

villes, tandis que l'autre vit sous des tentes. Les Juifs occupent un quartier séparé dans la capitale, & sont comme par-tout ailleurs, commerçans, usuriers, fins & mal-propres : on en compte jusqu'à dix mille. Les Chrétiens renégats jouissent des mêmes privilèges que les Turcs, & souvent leur mérite & leurs talens leur ouvrent la porte aux plus importantes charges.

C H A P I T R E V.

État d'Alger.

ON ignore l'étymologie du nom d'Alger, que portent ce royaume & sa capitale. Ce pays, qui répond à la Numidie & à deux des Mauritanies des anciens, a eu ses rois particuliers, & entr'autres Juba & Massinissa: il fut conquis par les Romains, par les Vandales & enfin par les Arabes, qui le divisèrent en quatre parties, soumises à un pareil nombre de princes, qui pendant quelques siècles vécutrent entr'eux dans la meilleure intelligence, mais qui finirent par se faire la guerre. Les plus foibles appellèrent les Espagnols à leur secours, &, comme il arrive presque toujours en semblables circonstances, les libérateurs des Arabes en devinrent bientôt les maîtres & les tyrans. Alger, ne respirant qu'à regret sous le joug de la couronne d'Espagne, eut

recour
ne bri
de plu
perfid
raine,
de go
d'hui.
que t
que C
pour l
dans u
au mi
Chéré
le trô
velle p
la pro
envoy
que la
Pen
voyés
rent u
n'épar
les él
croyai
intérêt
sieurs
en 17
les int
pour l
dans u
tinopl
partir
riches

ÉTAT D'ALGER. 175

récours au fameux corsaire Barberouffe, qui ne brisa ses fers que pour lui en faire porter de plus lourds. A force de meurtres & de perfidies, il cimentait sa domination souveraine, prit le titre de roi, & établit la forme de gouvernement qui subsiste encore aujourd'hui. Ce corsaire audacieux se soutint quelque tems contre toutes les forces espagnoles que Charles-Quint fit passer dans l'Afrique pour le réduire; mais, pressé de tous côtés dans une bataille, il se précipita en furieux au milieu des ennemis, & reçut la mort. Chérédin, son frère, que l'armée éleva sur le trône après lui, ne put conserver sa nouvelle puissance qu'en mettant ses états sous la protection de l'empereur Selim, qui lui envoya deux mille janissaires, & ne lui laissa que la qualité de vice-roi.

Pendant bien des années, les bachas envoyés à Alger par l'empereur Turc, affectèrent une autorité presque souveraine, & n'épargnèrent rien pour favoriser ou traverser les élections des deys, suivant qu'ils les croyaient nécessaires ou préjudiciables à leurs intérêts. Souvent ils les déposèrent, & plusieurs furent étranglés par leurs ordres. Enfin en 1710, Baba Ali, ayant été élu dey, malgré les intrigues du bacha qui commandait alors pour les Turcs, ce nouveau chef le fit jeter dans un vaisseau qui fit voile pour Constantinople. Il eut la précaution politique de faire partir en même-tems une ambassade avec de riches présens, qui furent distribués aux

sultanes en faveur, au grand visir & aux principaux officiers de la Porte. Les ambassadeurs exposèrent tous les griefs de la nation contre le bacha ; ils représentèrent que ce ministre, fourbe & turbulent, avait mérité la mort ; mais que par respect on s'était contenté de le bannir du pays & de le remettre entre les mains de la hauteffe, qui en ferait telle justice qu'elle jugerait conforme à son équité naturelle ; & que la fidèle milice d'Alger était si irritée contre les bachas, qu'elle avait juré de n'en plus recevoir, ou de massacrer impitoyablement ceux qu'on enverrait & qui tiendraient une conduite aussi criminelle. Ces ministres, moins soutenus par la bonté de leur cause que par la valeur des dons qu'ils étaient chargés de faire, ajoutèrent qu'il leur paraissait dangereux, dans la fermentation où se trouvaient les esprits, de nommer un nouveau bacha, & qu'il serait plus prudent d'honorer le dey de ce titre glorieux.

Dans une cour vénale, les plus étranges propositions ne trouvent point de contradicteurs. L'affaire fut mise en délibération dans le divan, & passa d'une voix unanime. Les avarés conseillers oublièrent dans ce moment la gloire & le véritable intérêt de leur maître, pour satisfaire leur sordide rapacité. Depuis ce tems, le dey doit être regardé comme un souverain & comme un simple allié du grand seigneur, qui n'a plus le droit d'envoyer aucun ordre à Alger, & qui traite avec lui d'égal à égal, par ses ambassadeurs.

La

ré
to
aff
Le
qu
fes
est
pro
dél
fon
Le
con
tout
aga
aprè
quat
& la
quest
tance
de co
alors
fortis
Lo
posé
dans
qui se
s'y ren
est bi
bachis
grande
la cour
sans re
Ton

ÉTAT D'ALGER. 177

La plénitude du gouvernement d'Alger réside dans le conseil d'état, composé de tous les officiers de l'armée, qui tiennent leurs assemblées quatre jours de chaque semaine. Le *dey* ou *bacha* ne peut entrer dans le divan que lorsque le conseil le fait appeler par ses *chioux* ou *huissiers*. L'aga des *janissaires* est le président de l'assemblée; c'est lui qui propose les affaires qui doivent être mises en délibération. Si le *bachà* est présent, il donne son avis le premier, mais il n'a que sa voix. Le secrétaire tient le second rang dans ce conseil militaire, & il a soin d'enregistrer tout ce qui y est décidé. Les vingt-quatre *aga bachis*, qui sont les premiers officiers après l'aga, occupent la troisième place; la quatrième est tenue par les *boulouc bachis*, & la cinquième par les *oda bachis*. S'il est question des affaires de la plus grande importance, comme de déclarer une guerre, ou de conclure un traité de paix, on appelle alors les *mansour agas* ou les *agas* qui sont sortis de charge.

Lorsque le divan est complet, il est composé de plus de quinze cents membres; car dans les occasions d'éclat, tous les officiers qui se trouvent à Alger ne manquent pas de s'y rendre; mais ordinairement le nombre en est bien moins considérable. Les *boulouc bachis* & les *oda bachis*, qui forment la plus grande partie de ce conseil, se tiennent dans la cour, les mains croisées sur l'estomac, sans remuer, quelles que soient leurs pressantes

nécessités, & sans armes, pour éviter les accidens. Ceux qui ont des plaintes à faire se présentent à la porte de cette cour, où toutes les affaires se traitent en langue turque.

Quand il est question de recueillir les voix, l'aga donne ses conclusions en se retournant vers le bacha, s'il est présent, & vis-à-vis des vingt-quatre agabachis; ensuite quatre officiers, qu'on nomme bachoul dala, répètent à haute voix les conclusions de l'aga, mais sans sortir de leur rang. Elles passent ainsi jusqu'aux derniers des membres, & après que l'aga a compté les voix, il prononce son jugement. Les femmes qui ont des plaintes à porter au divan, y viennent voilées, & crient de toutes leurs forces à la porte : *Char-allan*, justice de la part de Dieu. Les procès sont jugés sommairement, on appelle les témoins, on les entend, & l'arrêt est prononcé sur le champ. Si l'on délivre des expéditions des sentences, elles ne sont point signées par les juges, mais seulement munies du sceau du vice-roi ou du cadî. On peut appeler des décisions du cadî, du bacha même, & de celles de ses officiers, à l'aga des janissaires & au divan, qui est la cour souveraine.

Les femmes convaincues d'adultère sont précipitées dans l'eau, d'où on ne les retire que lorsqu'on est persuadé qu'elles sont étouffées. Les Turcs séditieux périssent par le supplice de la corde, ou sont pendus à des crochets. Pour des fautes qui ne méritent

pa
s'il
ran
les
cou
la p
I
dan
Eur
qu'i
soin
con
les t
s'élè
par
des
confi
avec
des
parle
Da
royau
de la
des c
petite
de la
te, &
pemer
nent d
de la
Les
homet
superf

ÉTAT D'ALGER. 179

pas la mort, on leur retient leur paye, & s'ils sont officiers, on les fait descendre au rang de simples janissaires. Quelquefois on les condamne à recevoir deux ou trois cents coups sur le ventre, sur les reins & sous la plante des pieds.

Les Juifs, qui sont encore plus méprisés dans ce pays qu'ils ne le sont dans notre Europe, semblent aux bachas des éponges qu'ils peuvent presser dans leurs pressans besoins; aussi ne manquent-ils jamais de les condamner à de grosses amendes, lorsqu'ils les trouvent en fautes. Les contestations qui s'élèvent entre les Chrétiens libres, sont jugées par les consuls; s'il s'agit de démêlés entre des Chrétiens, des Maures & des Turcs, le consul ne décide l'affaire que conjointement avec les officiers de la douane. On appelle des sentences de la chancellerie française au parlement de Provence ou à celui de Paris.

Dans toutes les provinces ou villes du royaume d'Alger, la justice se rend à peu près de la même façon, ainsi que dans les vaisseaux des corsaires, qui forment comme autant de petites républiques particulières. Les tribus de la campagne qui mènent une vie errante, & dont les différens & nombreux campemens sont appelés *adouars*, se gouvernent de même, & la justice y est administrée de la même manière.

Les Algériens suivent la religion de Mahomet, & l'alcoran est la règle de leur foi. Aux superstitions des autres Musulmans, ils en

ajoutent de beaucoup plus ridicules. Par exemple, « ils se persuadent qu'en jeûnant sept ou huit mois de suite, leur salut est assuré ; que leurs prêtres ou marabouts les plus célèbres sont inspirés par un démon ; que les fous & les sots sont des saints inspirés de Dieu ; que les péchés contre nature sont des vertus ; que c'est un honneur pour les femmes que d'être violées par des marabouts ; qu'en nourrissant des bêtes & en se lavant dans la mer, on efface ses péchés ; que c'est un crime que de laisser tomber son eau sur ses habits, de jeter du papier à terre, de porter l'alcoran sous sa ceinture, de se laisser toucher à quelqu'un du menu peuple ; d'éternuer, de roter, de boire dans une bouteille à col étroit, en sorte qu'elle fasse le *glou glou* ; de fermer les chambres la nuit, de battre du pied en jouant à la paume, d'écrire avec une plume & non avec un roseau ; de manger des limaçons, parce qu'ils les tiennent saints, de garder des livres imprimés, des statues & des images d'hommes & de bêtes ; de se servir de cloches, de laisser entrer des femmes & des Chrétiens dans leurs mosquées, d'échanger un Turc contre un Chrétien prisonnier ; de toucher de l'argent, de se mettre en défense, ou d'étancher une plaie avant que la prière *salat* soit achevée. Ils s'imaginent que la nuit du premier jour de leurs fêtes de Pâques, toutes les eaux se reposent pendant une demi-heure, &

ÉTAT D'ALGER. 182

» que ceux qui abordent le rivage pendant
 » ce repos, peuvent s'attendre à le voir com-
 » bler de toutes les bénédictions du ciel ».
 Ils disent que lorsqu'on voyage avec les ma-
 rabous, on peut sans risque affronter les en-
 droits les plus périlleux, & qu'on ne doit
 pas se mettre en chemin ou commencer à habi-
 ter une nouvelle maison, sans auparavant avoir
 eu la précaution de tuer un mouton.

La ville d'Alger est située sur le penchant
 d'une montagne, & s'étend vers le port en
 forme d'amphithéâtre; elle est ceinte d'une
 muraille, bâtie en partie de pierres de taille
 & en partie de briques, avec un large &
 profond fossé; ses rues sont fort étroites, &
 ses maisons presque toutes carrées & cou-
 vertes en terrasses. Nous ne parlerons point
 des dedans, qui sont fort simples, & ne mé-
 ritent aucune description.

Pour ce qui regarde l'habillement, les Chré-
 tiens conservent ceux de leurs pays; les esclaves
 portent un bonnet de matelot & un habit
 gris; les Maures du commun ont sur leurs
 chemises des caleçons de toile ou de laine,
 ou une robe de laine blanche avec le capuchon,
 ou un habit qui ne va que jusqu'aux genoux,
 & qui est ordinairement noir, dont ils s'en-
 veloppent comme d'un manteau. En été ils
 se couvrent de deux larges chemises, & por-
 tent un turban garni d'une toile extrême-
 ment claire. Les Turcs, hommes & femmes,
 sont plus magnifiquement habillés; leurs robes
 sont de soie & d'étoffes à fleurs, leurs tur-

bans sont richement garnis, & ils portent des botines à la mode de Constantinople. La grande parure des femmes consiste à avoir les cheveux bouclés, & beaucoup de colliers, de bracelets, de bagues & de pendants d'oreilles garnis de pierres précieuses.

Les Algériens, dont les inclinations favorites blessent la nature, se contentent ordinairement de deux ou trois femmes. Leurs mariages se font sans beaucoup de cérémonies, & sans que préalablement ils aient vu leur prétendue. Lorsqu'on est convenu de la dot que le mari doit donner, & que les parens des deux familles sont d'accord sur tous les points, l'honnêteté veut que l'époux envoie quelques mets particuliers à sa future, & qu'il régale ses amis. Le jour pris pour les noces, on conduit la femme au logis de son époux, où l'on a élevé un petit théâtre, sur lequel elle se fait voir autant de fois qu'il lui est possible de changer d'habits & d'ajustemens; ensuite l'époux la prend par la main, & la mène en triomphe dans l'appartement qu'elle doit occuper; ils restent seuls quelques instans, tandis que les femmes de la noce attendent à la porte qu'on leur remette les preuves de la virginité de la mariée, afin de les promener par la ville. Pendant les sept jours qui suivent celui du mariage, les femmes ne doivent point se laisser voir, mais dès le lendemain le mari se rend aux bains. Sept jours après l'enfement, il faut que la mère & l'enfant soient baignés.

Q
tour
ce q
cesse
lui o
expir
& du
à-dire
des c
& av
on le
s'il n
fosse
fiste
le vi
nence
jours
se fai
buer
quelq
il fau
petits
ala;
funér
de ce
la lau
défun
super
auprè
bre fi
chem
veng
fille

ÉTAT D'ALGER. 183

Quand un Algérien est à l'agonie, on lui tourne la tête du côté de la Mecque, & jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir, on ne cesse d'invoquer Mahomet & de le prier de lui ouvrir la porte du paradis. Si-tôt qu'il est expiré, on lave le corps avec de l'eau chaude & du savon, & après l'avoir enseveli, c'est-à-dire, après lui avoir passé une chemise & des caleçons blancs, on le met dans la bière; & avec la permission de l'officier de police, on le porte à sa sépulture, hors de la ville; s'il meurt un vendredi, il est mis dans la fosse tout habillé. Le deuil des femmes consiste en un voile noir, dont elles se cachent le visage; & celui des hommes, dans l'abstinence de toutes viandes cuites, pendant trois jours, & durant un mois ils ne doivent point se faire raser la barbe. Il est d'usage de distribuer aux pauvres du pain & des figues durant quelques semaines, & les trois premiers jours il faut visiter la tombe du mort, & jeter de petits cailloux, en répétant sans cesse, *celem-ala*; ce qui signifie lumière de Dieu. Les funérailles des personnes riches ne diffèrent de celles du peuple qu'en ce qu'on y porte la lance, le sabre & les autres armes du défunt. Les tombes des premiers sont aussi plus superbes & plus ornées. On montre encore auprès d'Alger celle de la Cava, cette célèbre fille du comte Julien, qui ouvrit le chemin de l'Espagne aux Maures, pour se venger, dit l'histoire, de l'insulte faite à sa fille par le roi Rodric: si le fait est réel, quel

exemple pour tous les monarques ! & de combien de maux un seul crime du maître n'est-il pas capable d'accabler les sujets ?

CHAPITRE VI.

Empire de Maroc.

CE grand empire d'Afrique se forma dans le dernier siècle. Le célèbre Mouleg-Archi, roi de Taflet, & Moula Ismaël, son frère, réunirent les royaumes de Maroc, de Fez, de Taflet, de Sus, & la vaste province de Dara, sous une même puissance. Ces états, qui comprennent une partie de la Mauritanie, furent mis autrefois par Auguste, sous le pouvoir de Juba. Il est peuplé des anciens Maures, des Arabes Bédouins, qui suivirent les kalifes dans leurs conquêtes, & qui, à l'exemple de leurs ayeux, demeurent encore sous des tentes ; des Juifs chassés d'Espagne par Ferdinand & Isabelle, & des Noirs, qui habitent par-delà le mont Atlas.

Maroc, située dans une belle plaine à cinq ou six lieues du mont Atlas, est la capitale du royaume & de la province du même nom. On croit que c'est l'ancienne *Bocanum Humerum*, où il y avait un évêché avant la domination des Maures. Elle est fermée de murailles faites à chaux & à sable, mêlés avec de la terre grasse, qui rend le ciment

si dur
 fort d
 pourra
 quoiq
 pas au
 souven
 une pi
 homme
 on lisa
 « Ci
 » cent
 » & fu
 » pour l
 » je fus
 » quar
 » mes j
 » taph
 Du c
 sur la gr
 remarqu
 Abdulm
 de la to
 trefois c
 sur l'autr
 haute &
 contenir
 quatre,
 de la po
 l'ame d'o
 dûs à la
 Almanfo
 pense, a
 mais le p

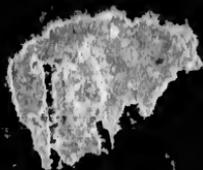
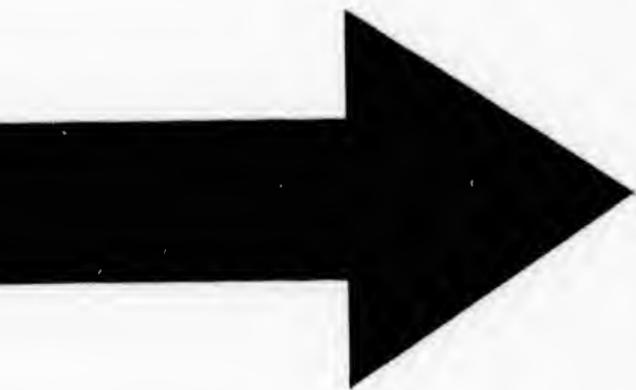
EMPIRE DE MAROC. 185

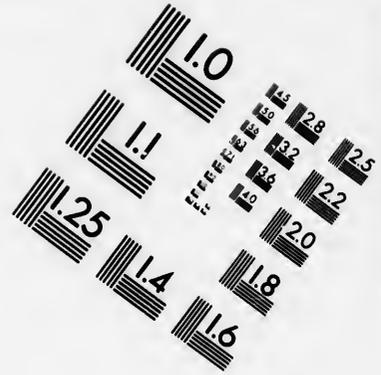
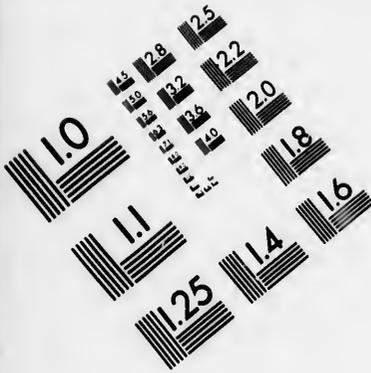
si dur, qu'en les frappant avec le pied il en sort du feu comme d'un caillou. Son enceinte pourrait contenir jusqu'à cent mille habitans, quoique peut-être à présent il ne s'y en trouve pas au-delà de vingt-cinq mille : elle a été souvent saccagée. *Marmol* prétend avoir vu une pièce d'albâtre, de la hauteur d'un homme, placée sur un sépulcre ancien, où on lisait cette inscription en Arabe :

« Ci gît Ali, fils d'Alia, qui commandait
» cent mille hommes & dix mille chevaux,
» & fit creuser cent & un puits en un jour
» pour les abbreuver. J'épousai trois cents filles;
» je fus fidèle, victorieux, & l'un des vingt-
» quatre généraux de Jacob Almanfor. Je finis
» mes jours à quarante ans. Qui lira cette épi-
» taphe, prie Dieu qu'il me pardonne ».

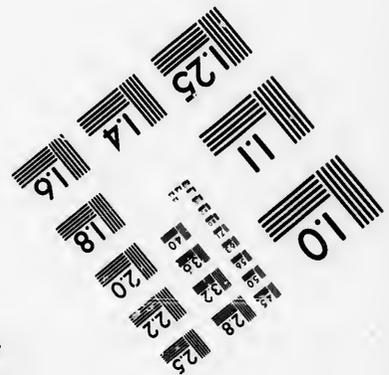
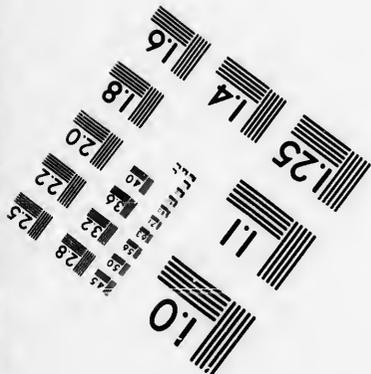
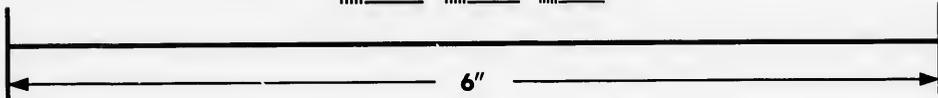
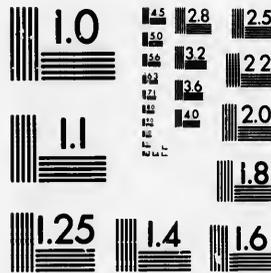
Du côté du midi il y a une forteresse, sur la grande place, de laquelle on vous fait remarquer une superbe mosquée, bâtie par *Abdulmumen*, roi des Almoravides. Au haut de la tour de cette mosquée, il y avait autrefois quatre pommes d'or attachées l'une sur l'autre à une très-grosse barre de fer. La plus haute & en même-tems la plus grosse, pouvait contenir huit mesures de bled, la seconde quatre, & les autres à proportion. Le corps de la pomme était de cuivre couvert d'une lame d'or très-épaisse. Ces ornemens étaient dûs à la célébrité d'une des femmes de *Jacob Almanfor*, qui pour fournir à cette énorme dépense, avait sacrifié toutes ses pierreries; mais le peuple avait la superstition de croire







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28

10
11
12

186 EMPIRE DE MAROC.

que ces pommes se trouvaient placées sur cette tour par enchantement , & qu'elles étaient sous la garde des génies du pays , qui souvent avaient empêché les princes avarés d'y porter leurs mains sacrilèges. Muley Hamel se moqua des extravagantes idées de ses sujets ; il fit enlever une de ces pommes , & le Juif entre les mains duquel elle fut remise , tira de la lame qui la couvrait , plus de vingt-cinq mille pistoles de pur or. Ce prétendu attentat causa une sédition dans la ville , qui força le chérif à faire remettre la pomme dans sa place ; mais s'apercevant que cette restitution ne calmait pas la populace , pendant la nuit il fit pendre le Juif au haut de la tour. Alors le peuple superstitieux mit bas les armes , se persuadant que les génies , gardiens des pommes , avaient enlevé ce malheureux , & qu'ils l'avaient pendu , en réparation de son sacrilège. Quelque tems après , le prince ayant perdu la couronne & la vie , on attribua ses malheurs à son action impie. Moula Ismaël ne fut point arrêté par cet exemple , il fit enlever les pommes , & il en enrichit son trésor.

On trouve dans plusieurs endroits de la ville quelques palais , qui conservent encore des restes de leur ancienne magnificence , des greniers superbes , où l'on conservait le bled pendant douze ou quinze années sans craindre de le voir gâter , & un vaste bâtiment qui servait de collège aux princes de la maison royale , & aux fils de la principale noblesse

du p
encon
autou
cèdre
& de
volon
Il ya
té , &
ques ,
avec
railles
Tous
jourd'
du roi
La
estimé
voit s
ment é
la gro
bled ;
& c'est
étenda
narque
Le r
chérif,
Mahon
Ali &
phète
l'alcora
stitions
Métich
rés &
rait ce

EMPIRE DE MAROC. 187

du pays. Dans ce dernier édifice, on voit encore une grande salle carrée, garnie tout autour de tablettes; toutes les portes sont de cèdres, marquetées d'ivoire, entrelassées d'or & de couleurs si vives, qu'on s'imagineroit volontiers qu'elles viennent d'être achevées. Il y a d'autres appartemens de la même beauté, & une cour environnée de larges portiques, soutenus par des piliers de jaspe, avec des ouvrages en mosaïque sur les murailles, qui sont taillées à petits carreaux. Tous ces bâtimens, jadis détachés, sont aujourd'hui renfermés dans l'enceinte du palais du roi.

La mosquée qu'on appelle *Quelibin*, est estimée la plus magnifique de l'Afrique. On voit sur le haut de sa tour, qui est extrêmement élevée, quatre pommes d'argent, dont la grosse pouvait contenir douze mesures de bled; celle nommée *Quivir*, est fort belle, & c'est sur sa tour qu'on plante le premier étendard à l'élection de chaque nouveau monarque.

Le roi de Maroc prend le titre de grand chérif, c'est-à-dire, de premier successeur de Mahomet, dont il prétend descendre par Ali & par Fatime, gendre & fille de ce prophète imposteur. Sa religion est fondée sur l'alcoran; mais noyée dans une mer de superstitions, dont une grande partie est due à Mélich, interprète fameux parmi les Maures & les Arabes. Tout despotique que paraît ce prince, en prenant ce mot dans toute

188 EMPIRE DE MAROC.

l'étendue de sa signification, en matière de religion, il plie sous l'autorité de son muphti & de ses prêtres; il peut les établir, mais il ne lui est pas permis de les déposer; & lorsqu'ils veulent s'opposer à ses desseins, la mort est leur partage, s'ils ne préviennent ses coups en le renversant du trône.

Ce monarque, qui prend actuellement le titre d'empereur, a le droit de nommer par ses dernières volontés, celui de ses enfans qu'il lui plaît de choisir pour successeur, ou même tel particulier qu'il croit digne de porter la couronne, ce qui rend ce gouvernement constamment absolu. Pendant la vie du prince les partis se forment, & à sa mort la division éclate & donne naissance aux guerres civiles, qui quelques jours acheveront d'anéantir cet empire.

Maître absolu, le despote de Maroc n'a ni cour de justice, ni conseil particulier, ni ministre; il est lui seul le législateur, l'interprète & le juge souverain de ses loix, qui n'ont de bornes que ses volontés. Des officiers, qu'on nomme Alcaïdes, gouvernent tout l'état, sous ses ordres. Il n'a point de marine fixe & bien entretenue. Suivant les circonstances il fait construire des vaisseaux, qui sont rarement bien équipés, & n'ont pas pour l'ordinaire plus de vingt ou vingt-cinq pièces de canon, assez mal servies: en récompense ces bâtimens portent deux cents hommes d'équipage. L'entretien de ces frégates ne coûte rien au prince; c'est

Pa
qu
ma
co
est
&
cla
qu
bés
qu
tier
qua
I
rait
con
&p
qu'i
& t
été
d'ai
drap
entr
ordi
bre
fon
indis
gens
véné
& s'
la'ca
distr
port
& d

EMPIRE DE MAROC. 189

l'alcaïde du lieu où elles ont été construites qui en paye les officiers, les soldats & les matelots. Si elles font des prises dans leurs courses, le roi en a la moitié, & l'autre partie est partagée entre l'alcaïde, les officiers & le reste de l'équipage. A l'égard des esclaves le roi les a tous, car il donne cinquante écus pour ceux qui ne sont pas tombés dans son partage. Le cinquième des prises que font les armateurs particuliers, lui appartient, & il leur fait compter aussi cent cinquante livres pour chaque esclave.

Il est certain que le roi de Maroc pourrait aisément mettre sur pied une armée fort considérable, mais il n'a que des hommes & point de soldats. Il manque d'armes, & jusqu'ici les officiers eux-mêmes fort indisciplinés & très-ignorans dans l'art militaire, n'ont pas été capables de discipliner les troupes, qui d'ailleurs ne sont pas constamment sous le drapeau. Lorsqu'il est question de quelque entreprise guerrière, les alcaïdes reçoivent ordre de rassembler à la hâte un certain nombre de soldats, & chacun d'eux fait ce que son gouvernement doit fournir. On prend indifféremment de force les garçons & les gens mariés. Officiers, soldats, cavaliers doivent tous se nourrir, se monter, s'armer, & s'entretenir à leurs dépens pendant toute la campagne; & comme souvent on ne leur distribue ni poudre ni plomb, la plupart ne portent avec eux que des épées, des lances & des bâtons. Dans certaines villes, &

190 EMPIRE DE MAROC.

dans quelques considérables habitations, il y a cependant des corps, qui doivent toujours être prêts à marcher au premier commandement.

Il n'est guères possible d'évaluer à une somme fixe les revenus de l'empereur de Maroc. Il tire annuellement la dixième partie de tout ce que possèdent environ cent mille Arabes, rassemblés dans vingt-cinq ou trente mille adouars. Ces adouars sont des espèces de villages ambulans, composés de familles Arabes, qui campent sous des tentes, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, & qui se laissent gouverner par un marabou & par un chef qu'elles élisent elles-mêmes. Mais ces Arabes sont pauvres, & tout leur bien consiste en quelques bestiaux, qu'ils font paître avec difficulté dans un terrain aride & sablonneux. Ce tribut qui leur est arraché chaque année par un officier, chargé par le roi de le rassembler chaque année, se paye dès qu'on est parvenu à l'âge de quinze ans.

Depuis le même âge & au-dessus, les Juifs sont imposés à une somme de six cents écus par tête, & sous les moindres prétextes ils sont taxés à des amendes arbitraires infiniment plus considérables; & comme ce monarque sent bien qu'en vexant de la sorte les Juifs & les négocians des autres nations, il les contraindrait à abandonner le pays: il a soin de leur emprunter de grosses sommes qu'il ne leur rembourse jamais en entier, afin qu'il ne leur soit pas possible d'en sortir sans

y la
de
L
ritu
lors
ils
n'os
qui
autr
gorg
& d
» je
» qu
» qu
gorg
pour
ceux
tomb
pour
le pr
malac
font a
des c
verain
La
de pr
ne nég
Pour
bler u
spécifi
public
après
la dot

EMPIRE DE MAROC. 191

y laisser leurs dettes , & la plus grande partie de leur fortune.

Les Maures sont naturellement vifs , spirituels & ingénieux dans leur jeunesse ; mais lorsqu'ils parviennent à l'âge de trente ans , ils deviennent stupides & nonchalans. Ils n'oseraient se nourrir de la chair d'une bête qui aurait été tuée par une homme d'une autre nation. Celui qui est chargé de l'égorger lui tourne le cou vers la Mecque , & dit : « Mon Dieu , voilà une victime que je vas vous immoler ; je vous supplie » que ce soit pour votre plus grande gloire » que nous la mangions. » Ensuite il l'égorge en sûreté. Ils ont un grand respect pour les innocens , les sots & sur-tout pour ceux qui se mêlent de la sorcellerie , ou qui tombent du haut-mal ; parce que , disent-ils , pour justifier cette dernière extravagance , le prophète Mahomet était atteint de cette maladie. Les tombeaux de ces malheureux sont autant d'asyles inviolables pour l'impunité des crimes & contre la vengeance du souverain.

La loi musulmane permet aux vrais croyans de prendre plusieurs femmes , & les Maures ne négligent pas l'observation de cet article. Pour être marié , il est question de rassembler un cadî , un notaire & des témoins : on spécifie la dot , le notaire en dresse l'acte public & tout est en règle. Si le mari veut après répudier sa femme , il doit lui payer la dot qu'il lui a promise , & dès le lendemain

192 EMPIRE DE MAROC.

il est libre d'en prendre une autre, mais la femme ne peut se remarier qu'au bout de quatre mois. Si au contraire c'est l'épouse qui veut quitter son mari, elle perd sa dot. Ces noces obligent à de grandes dépenses, & les Maures ont fait passer en proverbe que « Les Chrétiens dépensent leurs biens en pro- » cès, les Juifs dans leurs pâques, & les » Maures à leurs noces. » Au reste ils doivent toutes les nuits à leurs femmes légitimes, & ne peuvent consacrer que le jour à leurs concubines, qu'ordinairement ils entretiennent en grand nombre.

On promène la fiancée, couverte d'un voile & montée sur une mule, richement harnachée, par toutes les rues de la ville. Plusieurs mulets portent ses effets les plus précieux. Les parens & les amis, tant hommes que femmes, suivent les mulets, & ce brillant cortège est fermé par une troupe de femmes qui battent du tambour à la mauresque, & qui ne cessent de pousser pendant la marche de fréquens cris de joie.

Les cérémonies funèbres sont à peu près les mêmes qu'à Alger, à l'exception qu'on enterre souvent de l'or, de l'argent & des bijoux avec le mort, afin qu'à l'aide de ces richesses, il puisse se procurer les commodités nécessaires dans l'autre monde.

Quoique les esclaves Chrétiens appartiennent proprement au roi, ils n'en sont pas moins misérables, & beaucoup plus maltraités à Maroc que dans tous les autres états de la Barbarie.

On

On
leur
une
noir
les
couc
qu'un
& le
à tra
plain
de l
raine
la plu
gent
vail.
les ga
ces se
ils les
à la t
qu'ils
massac
Maure
Les
ment
porten
qui s'a
& par
voile d
nets d
des son
le cou
d'anne
rieres.
Ton

EMPIRE DE MAROC. 193

On les force au travail à force de coups ; leur nourriture journalière ne consiste qu'en une très-petite quantité de pain d'orge, fort noir, avec de l'eau. Ils sont renfermés tous les soirs dans des lieux souterrains où ils couchent sur la terre, & où ils ne respirent qu'un air empesté & contagieux. Les hommes & les femmes mariés ne sont point obligés à travailler, mais ils n'en sont que plus à plaindre, puisqu'on ne fournit pas à la moitié de leur subsistance. Les renégats, souverainement méprisés par les Maures, qui ont la plus grande horreur pour ceux qui changent de religion, sont aussi exempts de travail. Le roi les admet souvent au nombre de ses gardes, il les employe dans ses provinces selon leur capacité ; & s'il y a guerre, ils les fait combattre, comme enfans perdus, à la tête de son armée. On peut dire alors qu'ils n'ont que le choix de la mort, ou d'être massacré par l'ennemi, ou de l'être par les Maures, s'ils feignent de reculer.

Les habitans de Maroc sont assez richement vêtus à la mode du pays. Les femmes portent de larges chemises & des caleçons, qui s'attachent au-dessus du gras de jambe, & par dessus ce premier habillement un ample voile de soie ou de laine : elles ont des bonnets de soie en été, & de drap en hiver, des souliers ou des mules, & elles chargent le cou, les bras & leurs jambes de quantité d'anneaux & de bracelets enrichis de pierres. Cet habillement, qui paraît extrême-

194 EMPIRE DE MAROC.

ment simple, est, dit-on, très-élégant, & les Mauresques savent en tirer un parti singulier pour la galanterie. Un de leur ridicule, que le goût extraordinaire des hommes leur a communiqué, est de chercher à augmenter par toutes sortes de moyens leur embonpoint naturel; pour cet effet elles usent avec excès des viandes les plus succulentes, jusqu'à se nourrir de la chair de jeunes chiens & de jeunes chats, qu'elles croient propres à remplir cet objet.

Les Maures, naturellement avares, se peignent dans le proverbe suivant qu'ils ont toujours à la bouche: « Vinaigre donné vaut mieux que miel acheté. » Ils disent aussi, *un cheval, un livre, une femme*, pour exprimer les choses les plus nécessaires.

Le royaume de Fez a eu long-tems ses rois particuliers, mais il est maintenant dépendant de l'empire de Maroc; la ville capitale appelée aussi Fez, est regardée comme la plus superbe ville de l'Afrique. Elle est composée de trois villes: l'ancienne qu'on nomme *Beleyde*, renferme quatre mille feux, la vieille Fez contient plus de quatre-vingt mille habitans, & la nouvelle qui n'en a qu'environ huit mille. Ces trois villes, qui n'en forment qu'une, sont divisées en douze quartiers, chacun sous l'administration d'un commandant, qui a soin que chaque citoyen soit pourvu d'armes. Le seul vieux Fez est en état de fournir trente mille soldats aguerris. Il y a un grand nombre de mosquées dans

cette
cinqu
située
demi-
répon
arcade
gros p
de cet
où l'o
la réth
musul
quant
tiques
est cel
dix mi
on y v
ont un
nistr
tête do
dans q
les Juif
que de
noirs,
morcea
leurs ha
en attra
merce,
vent au
La ju
ville, qu
fidérah
d'armes
Lorsqu'

EMPIRE DE MAROC. 195

cette ville, entre lesquelles on en distingue cinquante, & une sur-tout appelée *Caruvin*, située au milieu de la ville, & qui a une demi-lieue de tour. Elle a six portes qui répondent à autant de rues. Elle a dix-sept arcades soutenues sur dix mille cinq cents gros piliers de marbre. C'est dans l'enceinte de cette mosquée que se trouve un collège, où l'on enseigne la grammaire, la poésie, la réthorique, la philosophie & la théologie musulmane. Divers quartiers renferment une quantité prodigieuse de belles & riches boutiques, d'autres de superbes palais; un autre est celui des Juifs, au nombre de plus de dix mille, & contre l'usage de cette nation, on y voit des maisons très-bien bâties. Ils ont un gouverneur particulier qui leur administre la justice, & qui fixe ce que chaque tête doit payer à l'état. Toujours avilis, dans quelque pays qu'ils se soient réfugiés, les Juifs de Fez sont condamnés à ne porter que des souliers de joncs, & des turbans noirs, sur lesquels ils doivent attacher un morceau d'étoffe de couleur, ainsi que dessus leurs habits. Ils se vengent du mépris public en attirant à eux toutes les branches du commerce, & en ouvrant tous les canaux qui peuvent augmenter leurs richesses.

La justice est sévèrement rendue dans cette ville, qui d'ailleurs a toujours une garnison considérable, & dont les magasins sont remplis d'armes & de toutes sortes de munitions. Lorsqu'un malfaiteur est condamné, on le

196 EMPIRE DE MAROC.

promène dans toutes les rues, les mains liées derrière le dos, & il doit lui-même annoncer au peuple le sujet pour lequel on le fait mourir. Arrivé au lieu du supplice, on le pend par les pieds à un gibet, & on lui coupe la gorge. Le cadavre reste exposé un ou deux jours. Si le coupable est un homme de qualité, on l'étrangle dans la prison, & son corps, placé sur une bête de charge, est conduit dans la ville, & le crieur public déclare à haute voix le crime pour lequel il a été condamné. Le meurtrier est remis entre les mains du plus proche parent du mort qui peut, s'il veut, le tuer à coups de poignard & de lance, ou lui faire grâce, moyennant une somme d'argent; car, lorsque la partie est satisfaite, la justice ne fait plus de poursuite. Celui qui dénie le crime dont on l'accuse, est conduit devant le juge, qui, selon la nature des preuves, lui fait donner une certaine quantité de coups de fouet; s'il trouve le moyen de se justifier, on le met en liberté: mais pour le salaire du juge ou du greffier, il faut qu'il reçoive encore quelques coups de fouet ou qu'il donne de l'argent; on peut voir par-là avec quel désintéressement la justice est rendue dans ce pays.

Quand le souverain a besoin d'argent, il assemble tous les chefs des quartiers, & leur ordonne de tenir les troupes en bon état, & toujours prêtes à marcher au premier ordre. Aussi-tôt les bourgeois & les négocians proposent d'entretenir chacun un soldat

en leur
moyen

On
écoles
sont at
salaire
enfants
écrits
l'alcor
les par
ficatio
années
la loi
compa
là, h
cheval
avant
Le jeu
bit ne
sont in
cadeau
de l'a
des ve
blique
qui s'y
neur d
qui a l
teurs,
toute

Il y
& les
marqu
malgr

EMPIRE DE MAROC. 197

en leur place, & l'argent qu'on retire par ce moyen, monte à des sommes considérables.

On compte dans Fez environ deux cents écoles pour la jeunesse : les maîtres qui y sont attachés, ne retirent qu'un fort médiocre salaire : mais comme on apprend à lire aux enfans sur une grande table de bois, où sont écrits successivement tous les chapitres de l'alcoran, à chaque changement de table, les parens sont obligés de faire quelque gratification au maître ; & lorsqu'après environ sept années, l'écolier a appris par cœur le livre de la loi, son père donne une fête à tous les compagnons d'étude de son fils, qui ce jour-là, habillé superbement & monté sur un cheval de prix, se montre par toute la ville avant que de descendre à la salle du festin. Le jeune homme présente ce jour-là un habit neuf à son maître, & tous ceux qui sont invités au repas lui font aussi quelques cadeaux. Il est d'usage, qu'à un certain jour de l'année, ceux qui ont le talent de faire des vers, s'assemblent dans une place publique, & qu'en présence de la multitude qui s'y trouve, ils récitent des vers en l'honneur de leur faux prophète Mahomet : celui qui a le mieux réussi, au jugement des auditeurs, est couronné prince des poètes pour toute l'année.

Il y a beaucoup de bains dans la ville, & les hommes & les femmes ont des heures marquées pour s'y rendre séparément ; mais, malgré la police qui y est établie, cela n'em-

198 EMPIRE DE MAROC.

pèche pas que ces endroits ne soient des lieux de plaisirs & de débauches, où l'on fait bonne chère, & où à son gré, on termine les intrigues à peine commencées. Les hôtelleries sont encore plus infâmes; tous les vices y régneront : ceux qui en sont les maîtres, gens perdus d'honneur, tiennent à leur solde des prostituées, qu'ils louent à tous ceux qui ont la bassesse de fréquenter ces temples de la corruption. Nous tirons le voile sur d'autres horreurs.

Les habitans de Fez font trois repas par jour. Ils mangent le matin du pain & du fruit & un léger potage; à midi ils ajoutent à un nouveau potage plus succulent que le premier, du pain, du riz, de la chair salée, du fromage ou des olives; le soir ils se contentent de pain, de melons, de raisins, ou de lait. En hiver, ils mangent de la viande bouillie, car ils n'ont pas l'usage du rôti. Il se trouve un peu plus de délicatesse dans le choix des mets qui se présentent sur la table des personnes opulentes; mais les riches & les pauvres prennent leurs repas avec une égale mal-propreté.

Il y a à Fez beaucoup d'alchymistes, ou soi-disant tels, qui, sous prétexte de chercher la pierre philosophale, s'occupent à faire de la fausse monnaie; lorsqu'on en peut découvrir, ce qui n'est pas rare, la justice les condamne à avoir les poignets coupés. D'autres s'appliquent à chercher les trésors cachés dans les ruines, c'est-à-dire, que

sous
fors.
aban
tous
pure
font
peuv
qu'au
beau
les u
ne fo
de bo
remp
ques
font
forcés
se ra
n'ont
l'aven
les so
au pe
lié u
mons
qu'ell
qu'on
ment
quel
& qu
de vo
jours
mes
diron
les d

EMPIRE DE MAROC. 199

sous cet espoir, ils tirent de l'argent des fots. Ils supposent que, quand les Romains abandonnèrent l'Afrique, ils cachèrent de tous côtés les choses précieuses qu'ils ne purent emporter, & que ces richesses, qui sont sous la garde de certains génies, ne peuvent être découvertes par des hommes, qu'au moyen d'enchantemens, qui coûtent beaucoup d'argent. Il y a aussi des devins: les uns exercent la géomancie; les autres ne sont, à proprement parler, que des diseurs de bonne aventure, qui, au moyen d'un vase rempli d'eau, dans lequel ils versent quelques gouttes d'huile ou d'autres liqueurs, font croire aux curieux que tous les diables, forcés par leurs enchantemens, viennent se rassembler au fond du bassin, & qu'ils n'ont qu'à les interroger, pour apprendre l'avenir. La troisième espèce nous rappelle les sorcières de nos villages; elles font accroire au peuple & sur-tout aux femmes qu'elles ont lié un commerce intime avec certains démons blancs qu'elles distinguent des noirs, qu'elles disent être toujours malfaisans: & lorsqu'on vient pour les consulter, elles se parfument avec certaines drogues, & annoncent que l'esprit vient de prendre possession d'elles, & qu'on peut l'interroger: alors elles changent de voix, & prononcent leur oracle. Tous les jours on est trompé, & tous les jours les femmes vont consulter ces fripponnes. Nous ne dirons rien de ceux qui se mêlent de chasser les démons des corps des possédés, ni des

200 EMPIRE DE MAROC.

charlatans, qui, dans des places, ainsi que les nôtres, font mille tours de passe-passe. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit au sujet des cérémonies des mariages & des funérailles aux articles d'Alger & de Maroc. Il n'y a point de différence à Fez; mais nous devons remarquer qu'à la circonscription des enfans, ils régaler leurs amis, & leur donnent une espèce de bal; qu'à la fête de Noël, & l'on ne fait pas pourquoi, ils ont coutume de manger un potage fait de sept fortes d'herbes, & de faire cuire ce jour-là les racines en entier; qu'au premier jour de l'année les enfans se masquent, & vont en chantant demander quelques fruits aux personnes de leur connaissance; que le jour de la fête de saint Jean, ils allument des feux devant leurs maisons; & qu'enfin, à la première dent qui pousse à un enfant, les parens sont tenus de régaler tous les autres enfans. Ils appellent cette fête *dentilla*, mot tiré du latin.

Fin de la description des États Barbaresques.



L
C
D
LA
frique
plus
nation
coutur
partic
est sru
finie à
ne con
tence
ancien
rivière
qu'au
degrés
au-del
On
les pre
Les D
Charle
Cap-ve
au nor

LA GUINÉE.

CHAPITRE PREMIER.

Description géographique de la Guinée.

LA Guinée est une vaste contrée de l'Afrique qui renferme beaucoup de royaumes, plus ou moins considérables, & différentes nations qui chacune ont des mœurs, des coutumes, des loix & des gouvernemens particuliers. Cette immense étendue de pays est située entre la Nigritie au nord, l'Abyssinie à l'orient, & la Caffrie au midi. On ne connaît guères de la Guinée, dont l'existence n'était pas même soupçonnée par les anciens, que les côtes qui commencent à la rivière de Sierra Léona, & s'étendent jusqu'au Cap-nègre, c'est-à-dire, environ dix degrés en deçà de la ligne & seize degrés au-delà.

On a lieu de croire que les Français sont les premiers qui aient découvert la Guinée. Les Dieppois, en 1364, sous le règne de Charles V, touchèrent à Rufisque près le Cap-vert, & allèrent jusqu'à Sierra Léona, au nord-ouest de la côte de Malaguette. Ce

fait est prouvé par un traité de commerce ; conclu entre les négocians de Dieppe , & ceux de la ville de Rouen , & qui porte pour date le mois de septembre 1363. Ces navigateurs formèrent divers établissemens au Sénégal , à Rufisque , sur la rivière de Gambie , à Sierra Léona , & sur la côte de Malaguette. Ils y construisirent deux forts , dont l'un fut appelé le petit Paris , & l'autre le petit Dieppe ; & l'on croit qu'en 1382 , ils bâtirent ceux de la Mine , sur la côte de Guinée & d'Acara. Au commencement du quinzième siècle , les Portugais vinrent s'établir sur ces côtes , d'où ils furent chassés par les Hollandais en 1604 , & contraints de se retirer dans les terres , & de faire alliance avec les naturels du pays , pour s'y maintenir. Depuis cette époque , les Hollandais & les Anglais font presque tout le commerce de la Guinée. Les Brandebourgeois & les Danois y ont quelques comptoirs.

On divise communément la Guinée en haute & basse. La basse comprend les royaumes de Loango , de Congo & d'Angola. La haute est bornée au sud par l'Océan , & comprend ensuite la côte de Malaguette , la côte des Dents , la côte d'Or , le royaume de Juida , du grand Ardre & de Benin , dont nous allons donner des articles séparés , après avoir jetté un léger coup d'œil sur quelques peuples , qui habitent entre les rivières de Sénégal & de la Gambrà.

CETT
du Sén
cette r
tendue
quarant

Les
ont la p
traits d
ne voit
lèvres ;
beauté
sendus ,
& un ne
les port
ont cert
leur hu
tution e
merce ,
mais ils
dens , lâ
sionnés
leurs ex
lascifs ,
qu'ils ne
lorsqu'il
médiocre
rapine ,

CHAPITRE II.

Les Jalofs.

CETTE nation habite le bord méridional du Sénégal, & les terres comprises entre cette rivière & celle du Niger, dans l'étendue de plus de cent lieues de long, sur quarante ou environ de côtes maritimes.

Les Jalofs, qu'on appelle aussi Ghiolofs, ont la peau de la plus grande noirceur & les traits du visage extrêmement réguliers : on ne voit parmi eux ni nés plats, ni grosses lèvres ; & ainsi que nous, ils pensent que la beauté consiste en des beaux yeux & bien fendus, une petite bouche, de belles lèvres, & un nez bien proportionné. Leur inclination les porte naturellement aux armes, & ils ont certains usages établis pour entretenir leur humeur fière & martiale. Leur constitution est forte & vigoureuse, & leur commerce, en apparence, est doux & facile : mais ils sont débauchés & paresseux, impudens, lâches, vindicatifs, orgueilleux, passionnés pour les louanges, déréglés dans leurs expressions, menteurs, gourmands, lascifs, intempérans, & si adonnés au vol, qu'ils ne connaissent aucun péril redoutable, lorsqu'il est question de se procurer le plus médiocre gain. Malgré ce penchant à la rapine, ils sont toujours paillardes & misé-

rables. On doit, dit le père Labat, moins examiner les mains que les pieds d'un Jalof. Si l'on a laissé tomber une pièce de monnoie, ou quelque bagatelle, il s'en approche, tourne le dos à la proie qu'il a en vue, vous regarde les mains ouvertes, & pendant ce tems, il saisit ce qui est tombé avec le gros orteil; & pliant le genou, il lève le pied par derrière jusqu'à son pagne, qui sert à cacher le vol, & le prenant avec la main, il achève de le mettre en sûreté.

La mauvaise foi des Jalofs ne se manifeste pas seulement vis-à-vis des étrangers: ils volent impunément leurs compatriotes lorsqu'ils en trouvent l'occasion. Pour obtenir de l'argent, ou quelque peu de liqueurs fortes, ils ne font point de difficulté de vendre leurs enfans, leurs parens & leurs amis. Ceux qui ont formé ce projet, sont ordinairement des Nègres qui peuvent se faire entendre des Français, & ils jettent les yeux sur ceux de leur nation qui n'ont pas la même facilité; ils les conduisent au comptoir, sous prétexte de leur faire porter quelques fardeaux; & feignant que ce sont des esclaves achetés, ils les vendent, sans que ces malheureuses victimes puissent s'en défier, jusqu'au moment que, chargées de fer, on les jette dans un cachot. Le voyageur le Maire nous raconte à ce sujet, qu'un vieux Nègre ayant résolu de vendre son fils, il le conduisit un jour au comptoir; mais le fils qui se douta du dessein de son père, se hâta

de tirer
même
on mit
père de
resta le
Mais le
de sa fi
ton, à
l'argent
vint le
Jalofs
dans le
sein d'
cartent
les tem
mêmes.
Le p
en plus
la cour
elle est
hérédita
qui lui f
le fils
même
couronn
les soeu
royal e
Dans
ve, les
pour no
vient d
voir de
n'obser

de tirer le facteur à part & de vendre lui-même son père : en vain le vieillard , à qui on mit les fers , s'écria-t-il qu'il était le père de celui qui l'avait vendu , le fils protesta le contraire , & le marché eut lieu. Mais le jeune Nègre ne jouit pas long-tems de sa finesse dénaturée ; le chef de son canton , à qui il fit part de sa ruse , lui enleva l'argent qu'elle venait de lui produire , & vint le vendre au même marché. Il y a des Jalofs qui passent leur vie à faire des courses dans les bois & dans les campagnes , à dessein d'enlever les jeunes Nègres , qui s'écartent des habitations. Souvent même dans les tems de disettes , ils se vendent eux-mêmes.

Le pays qu'habitent les Jalofs , est partagé en plusieurs petits états. Dans quelques-uns la couronne est héréditaire ; dans d'autres elle est élective. A la mort d'un prince héréditaire , c'est son frère & non son fils qui lui succède ; mais après la mort du frère , le fils est rappelé au trône , & le laisse de même à son frère. Il y a des cantons où la couronne appartient au premier neveu par les sœurs , parce que la propagation du sang royal est certaine par cette voie.

Dans les pays où la couronne est élective , les principaux de la nation s'assemblent pour nommer un successeur au prince qui vient de mourir , & ils se réservent le pouvoir de le déposer ou de le bannir , s'il n'observe pas les loix du royaume. Le trône

de Kayor, dont le roi porte le nom de Damel, est héréditaire, dans l'ordre des neveux par les sœurs.

Tous les voyageurs conviennent qu'il n'y a point d'autorité plus absolue & plus respectée que celle des monarques de ces contrées. La mort, la confiscation des biens, l'esclavage de toute une famille, sont les punitions qu'ils prononcent pour les moindres fautes que commettent les grands de leur cour. Le peuple n'est exposé qu'à l'esclavage, parce qu'il est plus avantageux pour le roi de vendre un coupable que de le faire périr. Aussi-tôt qu'un Nègre est couronné, on peut dire qu'en même-tems il prend le caractère d'un tyran. Tous ses sujets ne lui parlent plus qu'en tremblant & à genou, la tête couverte de terre & de sable, pour montrer qu'ils ne sont que poussière en comparaison du monarque. Lui seul a le droit, avec sa famille, de coucher sous des tendres, espèces d'étoffes tendues autour des lits, pour empêcher l'approche des mouches & des mofquites.

Lorsque les sujets du roi de Kayor ont obtenu la permission de s'approcher de sa personne sacrée, même les plus considérables, ils doivent se dépouiller de leur robe en entrant dans la cour du palais, & demeurer nus depuis la tête jusqu'à la ceinture. Aussi-tôt que le prince s'avance, ils se précipitent à genou, se couvrent le visage de sable, & rampent jusqu'à lui : alors les

yeux
& un
on ne
objets

Les
la rivi
dans l
gent r
consist
bœufs
ques f
robe r
chées o
sauvag
nemen
tête u
boucs,
voit ja
sans un
sous un
aux étr

Le
une ga
marche
cents s
qu'il d
çais, i
dans le
ze ou
& cou
qu'il y
lit, g
main a

yeux baissés, ils expliquent leurs affaires, & un mot du prince est un arrêt contre lequel on ne doit pas se permettre la moindre objection.

Les petits rois, dont les états bordent la rivière de la Gambia, ont moins de faste dans leurs habits que le damel, & ils exigent moins de cérémonial. Leurs richesses consistent en chameaux, en dromadaires, en bœufs & en chèvres, avec du millet & quelques fruits. Ils portent ordinairement une robe rouge ou bleue, à laquelle sont attachées des queues d'éléphants ou d'autres bêtes sauvages, de petites sonnettes, & autres ornemens d'ivoire & de corail: ils ont sur la tête un bonnet d'osier, garni de cornes de boucs, d'antilopes ou de gazelles. On ne les voit jamais sans une pipe à la bouche, & sans un nombreux cortège; c'est toujours sous un arbre touffu qu'ils donnent audience aux étrangers.

Le damel a près de lui dans tous les tems une garde considérable. Le roi de Joala ne marche jamais sans être environné de cinq cents soldats, divisés en trois corps; & lorsqu'il donne audience, sur-tout aux Français, il a soin d'étaler toutes ses richesses dans les cours de son espèce de palais. Quinze ou vingt chevaux assez mal harnachés, & couverts de grisgris, (*talimans*) sont ce qu'il y a de plus remarquable. Assis sur un lit, garni d'un cuir rouge, il présente la main aux Français, les fait asseoir, & entame

la conversation par leur demander quels présens ils lui apportent. Ce sont presque toujours des barres de fer, quelques flacons d'eau-de-vie, une épée, un fusil & un chapeau; mais l'eau-de-vie est ce qui est reçu le plus favorablement par le monarque, & rarement l'audience est terminée avant qu'il soit yvre. Ces rois sont les plus effrontés mendians que l'on puisse trouver: on ne doit pas espérer de satisfaire leur avidité; plus les Européens leur donnent, & plus ils leur demandent. Si on les refuse, ils interdisent le commerce avec leurs sujets, & on ne peut attendre d'eux que des outrages ou quelques avanies. Quand ils ne peuvent rien obtenir des directeurs des comptoirs, ils leur font des emprunts, dont dans la suite il n'est possible de se faire payer que par la force. Leur impudence est si étrange, que s'ils apperçoivent à un étranger qui vient les visiter, un manteau, des bas, des souliers, un chapeau, &c. qui leur plaisent, ils l'engagent à permettre qu'ils essayent ces parures successivement, & dès qu'elles sont en leur possession, il faut les regarder comme perdues.

Les Jalofs ont parmi eux une sorte de noblesse, qu'ils appellent *Sahibobas*: ils donnent aux princes du sang royal & aux grands de la nation, le nom de *Tenhalas*. Le daimel a plusieurs ministres qui gouvernent le royaume sous ses ordres. Le *Kondi*, prince tributaire, est le commandant général des troupes:

troupe
justice
sèrend
couron
ternes
office
verser

Le
anciens
entre c
& qui
de la ju
Un vol
péens.
lequel
doit lé
résiste à
Dans c
l'épreuv
condam
se fait q
mais da
térêt &
jugemén
ces trib
tion de
tous der
neveu fi
& toute
& le b
cause; n
sens de l
se vit dé
To

troupes : le grand *Jérafo* est le chef de la justice, il écoute les causes, & juge les différends : l'*Alkair* est le troisième officier de la couronne, & il a sous lui des *Alkairs* subalternes, qui sont les chefs des villages. Leur office consiste à lever des impôts, & à les verser dans la caisse du trésorier.

Le conseil du prince est composé des anciens de la nation, & les juges sont choisis entre ceux qui montrent le plus de jugement & qui ont le plus d'expérience. L'exécution de la justice suit immédiatement la sentence. Un voleur convaincu est vendu aux Européens. Celui qu'on accuse de vol, & contre lequel on n'a point de preuves suffisantes, doit lécher trois fois un fer brûlant ; s'il résiste à cette épreuve, il est déclaré innocent. Dans certaines occasions, on le dispense de l'épreuve ; mais l'accusateur & l'accusé sont condamnés au bannissement. L'épreuve du vol se fait quelquefois avec de l'eau bouillante ; mais dans ce pays, comme en Europe, l'intérêt & la faveur ont beaucoup de part aux jugemens qui se rendent. Deux petits princes tributaires se contestaient quelque portion de terrain : c'était l'oncle & le neveu, tous deux parens du damel. Les présens du neveu firent pancher la balance en sa faveur, & toute la nation chanta la justice du roi, & le bonheur de celui qui avait gagné sa cause ; mais le lendemain les nouveaux présens de l'oncle firent changer l'arrêt ; le neveu se vit dépouillé de ses petits états, & les Jalofs

chantèrent qu'il n'y avait point de monarque dans l'univers plus juste que le damel. Ces scènes ne sont point éloignées des mœurs européennes.

Souvent les princes Jalofs ont guerre entr'eux, & même sur les plus foibles prétextes. Le damel, qui est un des plus puissans, ne met pas sur pied au-delà de quinze cents hommes, dont il n'y a pas deux cents cavaliers. Il se met en campagne sans provisions, & sur son passage, les femmes doivent lui fournir les vivres nécessaires pour sa petite armée. Les batailles ordinairement ne sont que de légères escarmouches, & tous les exploits consistent à ravager les terres d'un canton. La cavalerie a pour armes la zagaie, & trois ou quatre dards de la forme des flèches, avec cette différence, que la tête en est plus grosse, & qu'étant dentellée, elle déchire la blessure lorsqu'on la retire après le coup. Ils ont aussi un cimenterre, un couteau, long d'une coudée sur deux doigts de largeur, & un bouclier rond, composé d'un cuir épais. L'infanterie est armée d'un cimenterre, d'une javeline & d'un carquois rempli de soixante flèches empoisonnées, dont les blessures causent la mort, pour peu que les remèdes ne soient pas administrés à tems. Au reste, ces soldats & ces cavaliers marchent sans ordre & sans discipline. L'infanterie fait une décharge de ses flèches; la cavalerie lance ses dards, on se sauve, on se rapproche, on se

mêle, &
alors qu'
qui aime
s'exposer
On a vu
trois jou
traordina
las de r
réciproqu
pour con
jure sur
part & d
ceux qui
On peu
Jalofs son
manité &
de leur a
nuellement
liqueurs f
terres de
esclaves;
ou qu'ils f
ter, ils se
qu'ils vend
Les fem
sont vives,
Elles ont u
mes en gé
à qui elles s
ques légers
enclins à l
leur pencha
leurs femme

LES JALOSFS. 211

mêle, & l'on en vient à la zagaie. C'est alors qu'on remarque l'intrépidité des Jalofs, qui aiment mieux perdre la vie, que de s'exposer au moindre reproche de lâcheté. On a vu des batailles se renouveler pendant trois jours, avec l'acharnement le plus extraordinaire. Quand les deux partis sont las de répandre du sang, ils s'envoient réciproquement leurs marbut, (*prêtres*) pour convenir des articles de paix, que l'on jure sur l'alcoran; mais les prisonniers de part & d'autre demeurent les esclaves de ceux qui les ont touchés les premiers.

On peut dire que tous ces monarques Jalofs sont des monstres d'injustice, d'inhumanité & de tyrannie: c'est beaucoup que de leur accorder le nom d'homme. Continuellement yvres, lorsqu'ils manquent de liqueurs fortes, ils font des courses sur les terres de leurs voisins pour y enlever des esclaves: & si cette ressource leur manque, ou qu'ils se sentent trop foibles pour la tenter, ils se jettent sur leurs propres sujets qu'ils vendent aux Européens.

Les femmes du pays sont bien faites: elles sont vives, gaies, & fort portées à l'amour. Elles ont un goût décidé pour tous les hommes en général, & sur-tout pour les blancs, à qui elles s'abandonnent aisément pour quelques légers présens. Leurs maris ne sont point enclins à la jalousie; & loin de contredire leur penchant, ils offrent de bonne grâce leurs femmes, leurs filles & leurs sœurs aux

étrangers qui viennent dans leur pays, & regarderaient comme une insulte marquée, si on les refusait. Ces femmes Jaloses fument beaucoup, se baignent souvent, & aiment avec passion à danser & à sauter au bruit d'une calebasse, d'un tambour, ou d'un chaudron. Tous leurs mouvemens sont lascifs & indéceus. Pour s'accoutumer à la discrétion, elles tiennent de l'eau dans leur bouche pendant une partie de la journée.

CHAPITRE III.

Les Foulis.

SI l'on doit s'en rapporter au portrait que le voyageur Moore fait des Foulis, il n'y a point de nation plus digne d'estime. Ils sont rigoureusement attachés au mahométisme, & rien ne pourrait les engager à boire du vin ou de l'eau-de-vie. On en trouve des pelotons sur les deux bords de la Gambia, & dans les voisinages des villes des Mandingos, dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

Les Foulis ont des écoles où ils apprennent l'arabe, dont la langue leur est beaucoup plus familière que le latin ne l'est parmi nous. Ils vivent sous le gouvernement de plusieurs chefs, qui les traitent avec tant d'équité & de douceur, que leurs décisions paraissent plutôt venir d'un peuple entier que

d'un f
sur les
& le
passe p
quelqu
tirent,
bitatio
La f
& se f
douceu
des no
foi, q
regard
netrou
le che
faute
la soci
Ces he
autour
ont be
femen
de Gu
qui se
Ils
prix m
Tout é
d'y tre
l'hospit
ils l'e
compa
l'esclav
rachete
lor de

d'un seul homme. Ils s'établissent volontiers sur les terres des différens princes du pays, & le voisinage des villes qu'ils bâtissent, passe pour une bénédiction: s'ils reçoivent quelqu'insulte, la seule vengeance qu'ils en tirent, c'est de transporter ailleurs leurs habitations.

La forme de leur gouvernement est simple, & se soutient sans peine, par rapport à la douceur de leur caractère. Comme ils ont des notions parfaites de justice & de bonne foi, quiconque les blesse essentiellement, est regardé avec horreur par toute la nation, & ne trouve personne qui prenne son parti contre le chef, qui le punit sévèrement, ou si la faute est trop grande, qui le retranche de la société & le condamne au bannissement. Ces honnêtes sauvages ne cultivent de terre autour de leur camp, qu'autant qu'ils en ont besoin pour fournir à leurs nécessités. Ils sement du tabac, du coton, du riz, du bled de Guinée, avec une autre sorte de bled qui se nomme *mansaroke*.

Ils donnent volontiers, ou vendent à un prix médiocre, l'excédent de leurs provisions. Tout étranger qui vient chez eux est assuré d'y trouver tous les secours possibles; car l'hospitalité leur est sur-tout recommandée & ils l'exercent avec plaisir. Si un de leur compatriote tombe malheureusement dans l'esclavage, tous les Foulis se cotisent pour racheter sa liberté. On n'entend jamais parler de querelle ni d'offense marquée parmi

ce peuple ; on n'y voit jamais de pauvres , parce qu'ils sont tous frères , & portés à partager leur fortune avec les indigens. Les vieillards , les aveugles , les boiteux , & tous ceux qui ne peuvent se procurer leur subsistance par le travail , sont à la charge de la nation , qui prévient abondamment leurs besoins. Ces secours généreux , qui doivent les rendre si respectables à nos yeux , ils les étendent sur les nations voisines , dans les tems de famine. Malgré cet esprit de paix & d'humanité , qui fait la règle de toutes leurs actions , ils sont braves & pleins de courage , & se font respecter des Jalofs , qui n'osent ni les insulter , ni faire des courses sur leurs territoires. Ils ont pour armes la lance , la zagaie , l'arc & les flèches , le coutelas & même le fusil , dont , dans les occasions , ils se servent avec beaucoup d'adresse.

Ils passent pour mieux savoir élever & nourrir les bestiaux que les autres sauvages de ces cantons. Pendant le jour ils les font paître dans les plaines : après la moisson du riz , ils les conduisent dans les champs moissonnés , avec une sûre garde , & chaque nuit ils les font entrer dans une enceinte , où chaque animal est attaché à son pieu avec des liens d'écorce d'arbre. C'est dans ce lieu , qu'à la chute du jour , on tire les vaches. Cet enclos est toujours gardé par quelques gens armés , & il est rare que les lions & les autres bêtes féroces osent en approcher : c'est encore avec de plus grandes précau-

tions
main
vache
la libe
leur
cion,
attach
s'ils
ter,
neme
gnée
S'ils c
usage
ger à
- Ils
les ét
des to
ont fo
préré
coup
autres
tion c
exem
le coe
des N
& les
leur c
sont c
phans
sèches
sent p
les de
provi

tions que l'on enferme les veaux. Le lendemain, avant le lever du soleil, on tire les vaches une seconde fois, & on leur donne la liberté de retourner dans la plaine. On peut leur reprocher une assez singulière superstition, à laquelle ils sont extraordinairement attachés : ils refuseraient de vendre du lait, s'ils savaient que celui qui prétend l'acheter, voulût le faire bouillir. Ils croyent bonnement que l'action du feu a une vertu éloignée qui peut faire mourir leurs bestiaux. S'ils découvrent que quelqu'un ait fait cet usage de leur lait, rien ne peut les engager à lui en vendre une seconde fois.

Ils n'employent pour leurs habillemens que les étoffes de leurs manufactures, c'est-à-dire, des toiles blanches de coton, que les femmes ont soin d'entretenir avec une sorte de propreté. Leurs cabanes sont rangées avec beaucoup d'ordre, & assez éloignées les unes des autres pour les garantir de la communication du feu : elles sont nettes en dedans, & exemptes de cette affreuse odeur qui engloutit le cœur lorsqu'on entre dans les habitations des Nègres. Ceux-ci sont hardis chasseurs, & les plus féroces animaux n'étonnent pas leur courage. Trente Foulis joints ensemble sont certains d'abattre trois ou quatre éléphans dans une seule chasse. Ils en font sécher & fumer la chair, dont ils se nourrissent pendant plusieurs mois. Ils en troquent les dents, leur beurre & l'excédent de leurs provisions, tant en bestiaux qu'en fruits de

la terre, contre du fer, des armes, des clinqualleries & sur-tout du sel, dont ils sont très-friands. Nous traiterons de leur religion, en parlant de celle des Jalofs & des Mandingos.

CHAPITRE IV.

Des Mandingos.

CE peuple, qui est nombreux, & qui occupe une vaste étendue de pays tout le long de la Gambia, mène une vie oisive, & ne connaît ni l'agriculture, ni le commerce. Pressé par la nécessité, il passe deux mois à retourner la terre, à l'ensemencer, & à recueillir ses grains; ce qui n'empêche pas que souvent il ne soit exposé à toutes les horreurs de la famine, & dans ces cas cruels il périrait sans l'assistance des Foulis. Pendant les dix autres mois de l'année, les indolens Mandingos, assis à l'ombre de leurs arbres, passent leurs tems à des amusemens frivoles, à dormir, ou à fumer. Leurs pipes sont composées d'une terre rougeâtre. Le tuyau est un petit bâton de bois, qu'ils percent avec un fer chaud, ou un roseau de cinq ou six pieds de long, qui, dans l'endroit où il se joint à la tête, est couvert d'une petite pièce de cuir rouge.

La paresse qui distingue les Mandingos de

leurs
trême
le poin
dre pa
dui; en
appell
traite
rieux
bataill
coups.
battre
sang
à l'un
L'u
se salu
& d'a
ment
femme
la ma
nez ce
grand
main
quelq
femme
c'est t
lui pr
En
vaiss
dresse
être c
seux.
les co
venus

LES MANDINGOS. 217

leurs voisins, ne les empêche pas d'être extrêmement sensibles sur tout ce qui regarde le point d'honneur & la naissance; & la moindre parole qui touche ces deux articles, produit entre eux de vives querelles : c'est ce qu'ils appellent combattre, & si quelqu'un en maltraite vivement un autre par des mots injurieux, ils en parlent comme d'une grande bataille, mais ils en viennent rarement aux coups. Cependant s'ils se déterminent à se battre, ils ne se contentent pas d'un peu de sang répandu, il faut qu'il en coûte la vie à l'un des assaillans.

L'usage des Mandingos, lorsqu'ils veulent se saluer & se donner des marques d'estime & d'amitié, est de se prendre réciproquement la main en se la secouant. Si c'est une femme qu'ils saluent, au lieu de lui secouer la main, ils l'approchent deux fois de leur nez comme pour la flairer par le dos. Une grande offense parmi eux, est de saluer de la main gauche. Lorsqu'après une absence de quelques jours le mari rentre chez lui, sa femme doit se mettre à genoux pour le saluer; c'est toujours dans cette posture qu'elle doit lui présenter à boire.

En général les Mandingos sont de mauvaise foi, & ils n'épargnent aucun tour d'adresse pour tromper les étrangers : c'est peut-être en cela seul qu'ils cessent d'être paresseux. Dans les premiers tems, ceux qui ne les connaissent pas ou qui ne sont pas prévenus, ne manquent jamais d'être leurs dupes.

218 LES MANDINGOS.

Ils trouvent le secret de leur faire casser les pipes qu'ils ont à la bouche, ou bien les calbasses qu'ils portent toujours; & ensuite ils exigent qu'ils les leur rendent entières, ou qu'ils leur en payent trente fois la valeur. S'ils vendent une poule ou des œufs, & qu'ils sachent qu'on les a mangé sur le champ, ils les redemandent, parce qu'il est d'usage dans le pays de revenir, si l'on veut, contre son marché dans l'espace des vingt-quatre heures, & toutes ces difficultés ne le terminent pour l'ordinaire qu'à l'avantage des Mandingos.

Les Mandingos, bien différens des Foulis & des Jalofs, ont le nez plat & les lèvres grosses. Lorsqu'il leur est né un enfant, ils le plongent dans l'eau au moins trois fois le jour, après quoi l'ayant fait sécher avec soin, ils le frottent d'huile de palmier, sur-tout aux os de derrière, aux coudes, aux jarrets & au cou. On le laisse exactement nud jusqu'à l'âge de dix-huit ans, & quelquefois on lui peint le visage & la poitrine, ce que la nation regarde comme une parure. Ce peuple jouit de la santé la plus robuste, & les femmes sont d'une étonnante fécondité. Si la petite vérole ne faisait souvent d'étranges ravages dans ces cantons, il est sûr que la nation deviendrait bientôt prodigieusement nombreuse. Ils sont fort sujets à l'enflure des jambes, ce qui vient, à ce qu'on assure, de la mauvaise qualité des eaux; & il leur sort de divers endroits des parties enflées des vers blancs, longs de plusieurs aunes.

LES MANDINGOS. 219

C'est aux femmes qu'est abandonné tout le soin du ménage ; & lorsqu'elles ont mis de côté la provision suffisante pour la famille , il leur est permis de vendre le reste , sans que les maris puissent y trouver à redire. Quelques Mandingos sont riches , & alors ils font consister leur magnificence à élever un grand nombre d'esclaves. Il est vrai qu'ils les traitent avec beaucoup de douceur , & que difficilement on pourrait les distinguer du maître. Les femmes sur-tout sont ornées de bagues , de colliers d'ambre , de corail & d'argent , quelquefois pour la valeur de trente guinées. Ils regarderaient comme un crime de vendre un esclave né parmi leur famille , à moins qu'il ne soit tombé dans quelque faute capitale. Si un maître avait cette barbarie , tous les autres esclaves l'abandonneraient , & ils iraient chercher une retraite dans un autre royaume , où on les recevrait avec plaisir.



CHAPITRE V.

*Religion des Nègres des environs de la Gambia
& du Sénégal.*

LES Maures ont converti au mahométisme une partie des nations qui habitent les deux bords du Sénégal, & qui s'étendent dans les terres à l'est & au sud : mais depuis la Gambia jusqu'en Guinée tous les peuples sont idolâtres, ou même n'ont aucune idée de religion.

C'est peut-être improprement que l'on appelle religion, l'espèce de mahométisme que professent les Nègres. Ils croyent, il est vrai, l'unité de Dieu, & ils observent le ramadam ou le carême, le bayram ou pâques, & la circoncision ; mais ils sont, on ne peut pas plus, ignorans sur le reste. Jobson nous dit que les naturels de la Gambia adorent un seul Dieu, qu'ils reconnaissent la mission de Mahomet, & que le vendredi ils observent assez irrégulièrement une espèce de sabbat.

Ils ont quelques traditions confuses de la personne de Jésus-Christ. Ceux qui sont un peu instruits, & le nombre en est bien médiocre, parlent de ce Sauveur du monde comme d'un grand prophète qui a opéré beaucoup de miracles. Ils le nomment *Nale*, & sa mère *Maria*, à laquelle ils attribuent la sainteté,

D
la b
Cep
Chr
dise
hom
ne p
depu
fero
lors
II
de
qu'u
qui
ne
le N
Q
les
pren
que
de p
cice
les y
puis
cert
quoi
ils s
cle
de l
cher
vifa
C
trois
soir

DE LA GAMBRA, DU SÉNÉGAL. 221

la bonté & la justice dans le plus haut degré. Cependant ils n'accordent pas que Jésus-Christ puisse être le fils de Dieu, parce que, disent-ils, Dieu ne peut être vu par les hommes : cela n'empêche pas toutefois qu'ils ne parlent d'une fameuse prophétie subsistante depuis des siècles parmi eux, qui dit qu'ils seront subjugués par un peuple blanc, & qu'alors ils recevront les lumières de l'évangile.

Ils sont fort attachés au détestable dogme de la prédestination, & croient que lorsqu'un Nègre en assassine un autre, c'est Dieu qui commet le meurtre ; malgré cela, ils ne laissent pas de vendre pour l'esclavage le Nègre meurtrier.

Quoiqu'il n'y ait point de bâtimens dans les habitations des Nègres qu'on puisse prendre pour des mosquées, il est certain que les princes ont certains lieux, couverts de paille, qui paraissent consacrés aux exercices de religion. Ils y demeurent debout, les yeux fixés sur le mur du côté du levant ; puis, s'avancant quelques pas, ils marmottent certaines prières entre leurs dents ; après quoi se prosternant la face contre terre, ils se relèvent sur les genoux, font un cercle autour d'eux, & deux ou trois autour de leur tête, baissent humblement le plancher plusieurs fois, & se jettent du sable au visage avec les deux mains.

Ceux qui sont dévots observent de prier trois fois le jour, le matin, à midi & le soir ; au lieu que les vrais Musulmans prient

cinq fois d'obligation. Chaque village a son marbut, qui à sa volonté assemble les habitans au milieu de la campagne.

« Le marbut, dit un voyageur,) Janequin,
 » p. 106 & 108, (étend les bras, répète plu-
 » sieurs mots d'une voix silente & si haute,
 » que toute l'assemblée peut les répéter après
 » lui, se met à genoux, baise la terre,
 » recommence trois fois cette cérémonie, &
 » ne fait rien qui ne soit imité par les assis-
 » tans. Ensuite il se remet à genoux pour
 » la quatrième fois, & fait quelque tems
 » sa prière en silence: il se relève, & tra-
 » çant du doigt, autour de lui, un cercle
 » dans lequel il imprime plusieurs caractères,
 » il les baise respectueusement; après
 » quoi la tête appuyée sur les deux mains
 » & les yeux fixés contre terre, il passe
 » quelques momens dans une profonde mé-
 » ditation: enfin, il prend du sable ou de
 » la poussière, se la jette sur la tête & contre
 » le visage, commence à prier d'une voix
 » haute, en touchant la terre du doigt &
 » le levant au front; & pendant toutes ces
 » formalités, il répète plusieurs fois les mots
 » *Salati malek*, c'est-à-dire, je vous salue,
 » seigneur. Il se lève: toute l'assemblée
 » suit son exemple, & chacun se retire. »
 Si l'on demande à un marbut ce que signi-
 fient toutes ces postures & quel est le sens
 de leurs prières, il répond qu'il adore Dieu
 en se prosternant devant lui; que cette hu-
 miliacion est un aveu de son néant aux yeux

DE
 du pro
 donne
 les con
 femme
 la vict
 la san
 Les
 le mus
 le ram
 bile ou
 la pres
 ils la f
 & en
 les tou
 tête, &
 nie. Il
 de rigu
 riture q
 que soi
 les voi
 qui ron
 & si sa
 damné
 cannes,
 Lorsq
 finir, o
 à la fêt
 sans. D
 but, r
 dées de
 à la ma
 cédés p
 coton &

DE LA GAMBRA, DU SÉNÉGAL. 223

du premier Etre ; qu'il le prie de lui pardonner ses fautes , & de lui accorder toutes les commodités dont il a besoin , telles qu'une femme , des enfans , une maison abondante , la victoire sur ses ennemis , une bonne pêche , la santé & l'exemption de tous les dangers.

Les Nègres du Sénégal qui ont embrassé le musulmanisme , observent scrupuleusement le ramadan , qui est pour eux une fête mobile ou lunaire. Aussi-tôt qu'ils apperçoivent la première lune de l'équinoxe d'automne , ils la saluent en crachant dans leurs mains & en les étendant vers le ciel ; ensuite ils les tournent plusieurs fois autour de leur tête , & répètent diverses fois cette cérémonie. Ils observent ce carême avec beaucoup de rigueur : jamais ils ne prennent de nourriture qu'après le coucher du soleil ; & quelle que soit leur passion pour le tabac , on ne les voit point toucher à leur pipe. Celui qui rompt son jeûne doit le recommencer ; & si sa transgression est publique , il est condamné à recevoir la bastonnade , avec des cannes , l'espace d'un quart-d'heure.

Lorsque le mois du ramadan est prêt de finir , on proclame le *Tabasket* , qui répond à la fête du *Bayram* des Turcs & des Persans. Dans les grandes habitations , six marbuts , revêtus de tuniques blanches , bordées de laine rouge , avec une longue zagaie à la main , ouvrent la marche , & sont précédés par cinq bœufs , couverts de toile de coton & couronnés de feuillages , que con-

duisent dix Nègres. Tous les chefs du canton, dans leurs habits de cérémonies, & chargés de toutes leurs armes suivent ces prêtres, & sont eux-mêmes suivis de tout le peuple, rangé sur cinq files. Si-tôt qu'on est arrivé au bord de la rivière, on attache les bœufs à des poteaux. Le principal marbut crie à haute voix trois fois : *Salamaleck*, afin d'exhorter l'assemblée à prier; il pose à terre sa zagaie & étend les bras vers l'est; on marmotte des louanges à Mahomet. Les victimes sont étroitement attachées à terre par les cornes, & on leur coupe la gorge, en prenant la précaution de leur jeter du sable dans les yeux; car ce serait le plus sinistre présage, si elles fixaient leurs regards sur leurs bourreaux pendant le sacrifice. Après cette cérémonie, chaque village écorche son bœuf, & il en emporte la chair pour se régaler.

C'est alors que commence le *Folgar*, espèce de bal, qui est un des plus délicieux amusemens des Nègres. Dans la principale place de l'habitation, que la plupart des voyageurs veulent bien nommer ville, on allume un grand feu. Tous les habitans prennent place sur des nattes, qui forment une espèce d'enceinte. Les femmes & les filles, partagées en quatre bandes, qui ont chacune une conductrice, se présentent les premières, & chantent en chœur des vers sans doute analogues à la fête. On voit paraître ensuite quatre compagnies, composées de
tous

D
tous
avec
bours
avoir
du fe
armes
homm
qui m
bats,
ges q
qui n
chants
qui du
grand
lent p
La c
particu
nègres
douze
ont plu
de cette
vent ét
foi. O
un cert
blés, &
âge de
la lune
rémonie
moins d
plus pro
C'est,
prairie a
semble
Tom

DE LA GAMBRA, DU SÉNÉGAL. 225.

tous les jeunes hommes de la peuplade, avec leurs armes, & précédés par les tambours & autres instrumens du pays. Après avoir fait une espèce de procession autour du feu, ils mettent bas leurs habits & leurs armes, & commencent à lutter, homme à homme, avec une merveilleuse agilité. Ceux qui montrent le plus de valeur dans ces combats, sont aussi-tôt récompensés par les louanges que leur prodiguent les jeunes filles, qui ne cessent de les encourager par leurs chants. Ces exercices finis, on ouvre un bal, qui dure très-long-tems & qui est suivi d'un grand festin. Ces réjouissances se renouvellent pendant trois jours.

La circoncision est ce qui caractérise plus particulièrement la religion des Mahométans nègres. Elle se fait aux mâles vers l'âge de douze à quatorze ans, parce qu'alors ils ont plus de force pour soutenir les douleurs de cette opération, & que d'ailleurs ils doivent être instruits dans la profession de leur foi. On attend pour l'ordinaire qu'il y ait un certain nombre de jeunes gens rassemblés, & que quelque fils de roi soit en âge de la recevoir. Le tems du décours de la lune est celui qu'on choisit pour cette cérémonie, dans l'idée que l'opération est alors moins douloureuse & que la plaie se guérit plus promptement.

C'est, autant qu'il est possible, dans une prairie agréable, que tout le peuple se rassemble pour cette scène religieuse, à la

quelle les femmes ne doivent point assister. La cérémonie commence par une procession. D'abord on voit paraître les *Guiriots* ou les musiciens du canton, qui battent lentement sur leurs tambours : suivent les marbuts, & après eux les jeunes gens qui doivent être circoncis, accompagnés chacun de deux parens ou de deux amis, pour servir de témoins de leur profession de foi, & pour les exhorter à souffrir courageusement l'opération. Immédiatement après cette jeunesse, marche celui qui doit être l'opérateur, & cette procession est fermée par la plus grande partie de ceux qui, dans le pays, se trouvent en état de porter les armes. Au milieu du camp est une planche un peu élevée, où se doit faire l'opération.

Lorsque tout le peuple est placé & qu'on a fait silence, le principal marbut commence le *sala* ou la prière, que toute l'assemblée répète à haute voix, & successivement tous les jeunes gens montent sur la planche, & se présentent à l'exécuteur, qui n'emploie pas deux secondes à achever son opération, pendant laquelle le candidat doit avoir le pouce droit élevé, & prononcer la formule de foi mahométane. Après que la blessure a jetté assez de sang, on la lave plusieurs fois le jour avec de l'eau fraîche, jusqu'à ce qu'elle se referme d'elle-même, & cette guérison n'exige pas plus de dix ou douze jours. Le voyageur Jannequin nous assure que pendant le mois qui suit la cir-

D
conc
de p
jeune
playe
dans
certai
sens.
Ch
mises
circon
l'office
Tou
dingos
beauc
ses de
met la
dans c
& de
homet
reux, j
cerauc
se me
aupara
dans se
de diffé
malheu
font so
s'en rap
ils port
Entre le
la plus
celle de
mulette

DE LA GAMBRA, DU SÉNÉGAL. 227

concision, il est permis, aux jeunes gens de prendre toutes sortes de libertés avec les jeunes filles, le viol excepté. Si-tôt que leur playe est fermée, ils se rassemblent, & vont dans les divers cantons du pays exiger certaines contributions en forme de présents.

Chez quelques nations, les filles sont admises à la participation du privilège de la circoncision, & ce sont les femmes qui font l'office de prêtresses.

Tous les Nègres, & entr'autres les Mandingos, sont fort superstitieux : il y en a beaucoup qui croient que la cause des éclipses de lune est l'interposition d'un chat, qui met la patte entre la lune & la terre, & dans ces occasions ils ne cessent de chanter & de danser en l'honneur du prophète Mahomet. Ils reconnaissent des jours malheureux, pendant lesquels on ne doit commencer aucune entreprise importante. S'ils veulent se mettre en voyage, ils ont grand soin auparavant d'égorger un poulet, & de lire dans ses entrailles s'il ne serait pas à propos de différer leur départ. Pour détourner les malheurs dont ils se croient menacés, ils font souvent de certains vœux ; & , afin de s'en rappeler continuellement la mémoire, ils portent à leurs bras un cercle de fer. Entre le grand nombre de leurs superstitions, la plus commune & la plus remarquable est celle des grisgris ; ce sont des espèces d'amulettes, qui consistent en des caractères

228 RELIGION DES NÈGRES

arabes, tracés sur du papier, avec une plume & une sorte d'encre, composée des cendres d'un certain bois. On les enveloppe dans des bourses de cuir, dans des morceaux d'étoffe, dans des boëtes de différens métaux, & on les porte sur soi, comme un préservatif assuré contre tous les accidens. Chaque gris-gris a sa vertu particulière, & la distribution que les marbuts font de ces amulettes est un trésor inépuisable pour eux : car un Nègre donne volontiers jusqu'à trois esclaves, ou quatre ou cinq veaux, pour obtenir un gris-gris. Il y en a qui en sont si chargés, qu'ils ne peuvent monter à cheval sans le secours de quelqu'un. Ils en couvrent le corps de leurs chevaux, pour les rendre, disent-ils, hardis & invulnérables ; mais ils gémissent de ne pouvoir obtenir qu'ils soient à l'épreuve des *Poufs*, c'est-à-dire, des armes à feu.

On voit souvent des Nègres qui se plaignent d'être cruellement tourmentés par le diable ; mais loin de recourir aux exorcismes pour les délivrer du malin esprit, il ne faut que faire jouer un bâton : le diable ne résiste jamais à une conjuration aussi énergique.

Les Mandingos ont une idole mystérieuse, qu'ils nomment *Mumbo-Jumbo*, mais ce n'est qu'une fourberie qu'ils ont imaginée pour tenir leurs femmes dans la soumission & le respect ; & les voyageurs, qui à cause de cela les ont taxés de sortilèges, se sont trompés grossièrement : cette prétendue idole

DE
est ha
d'une
un bo
qu'un
pour l
lugubr
font ja
qui est
jouit d
beauc
en que
minist
l'idole
veur d
quelqu
myster
révéler
idole.
un roi
ce secr
en inf
en fire
le pay
princip
pour d
te, &
viendr
crainte
en con
palais
rendre
lui re
faire p

DE LA GAMBRA, DU SÉNÉGAL. 229

est haute de sept à huit pieds, & est revêtue d'une longue robe d'écorce d'arbre, avec un bonnet de paille sur la tête. Sans doute qu'un Nègre entre dans le corps de la statue, pour lui faire pousser certains cris effrayans & lugubres qu'elle paraît rendre, & qui ne se font jamais entendre que la nuit. Ce Nègre, qui est comme le prêtre du *Mumbo-Jumbo*, jouit d'une grande autorité & on lui porte beaucoup de respect. Quand les femmes sont en querelle avec leurs maris, on s'adresse au ministre du *Mumbo-Jumbo*, qui fait parler l'idole, & décide toujours le différend en faveur des maris. Il n'y a dans l'habitation que quelques anciens qui soient initiés dans ce mystère, & qui font serment de ne le jamais révéler aux femmes. Le peuple jure par cette idole. On raconte que vers l'année 1727, un roi de Jagra eut l'imprudence de confier ce secret à une de ses femmes, qui aussitôt en informa toutes ses compagnes. Celles-ci en firent part à leurs amies, & bientôt tout le pays fut instruit de la fourberie. Quelques principaux seigneurs Nègres, s'assemblèrent pour délibérer sur une affaire aussi importante, & ils conçurent que leurs femmes deviendraient très-difficiles à gouverner, si la crainte du *Mumbo-Jumbo* ne les arrêtait plus; en conséquence ils apportèrent l'idole au palais, & firent avertir le roi de venir lui rendre raison de sa conduite. *Mumbo-Jumbo* lui reprocha son crime & lui ordonna de faire paraître sa femme : elle se présenta,

& fut sur le champ poignardée avec son mari, suivant l'ordre que l'idole en donna.

Les prêtres Nègres, que l'on nomme Marbut, mènent une vie fort retirée, & n'admettent dans leurs habitations que les esclaves qui les servent. Ils ne choisissent des femmes que dans leur tribu, & leurs enfans sont élevés pour leur succéder. Chaque peuplade a ses marbut, qui obéissent à un ancien, & tous ces marbut reconnaissent pour chef un pontife qui fait sa résidence dans la ville principale. Labat fait un grand éloge des marbut : il dit qu'ils sont rigides observateurs de l'alcoran ; qu'ils s'abstiennent scrupuleusement du vin & des liqueurs fortes ; qu'ils observent le ramadan avec exactitude, & qu'ils ont plus de douceur & de politesse que les autres Nègres. Il les peint comme des hommes qui aiment le commerce, & qui l'exercent avec beaucoup de bonne foi. Ils sont justes, généreux & charitables. Beaucoup d'entr'eux parlent passablement arabe, & la plupart sont médecins ; mais comment faire quadrer toutes ces bonnes qualités avec la vente des grisgris, qui ruine les Nègres, & qui les entretient dans la plus pernicieuse superstition ? Au reste, il est sûr que ces prêtres se rendent fort utiles. Ce sont eux qui apprennent à lire & à écrire aux enfans, & qui leur expliquent l'alcoran.



Mariag
peu

LES
cesse d
geurs q
nent qu
de non
quelqu
récit u
se tire
raison d
rumes
lement
tent le
Les
pièce d
pied,
font ri
rayée
ches fo
çons fo
depuis
ampleu
grands
porte.
& un
tout le
pieds r

C H A P I T R E V I.

Mariages, funérailles, & usages communs des peuples du Sénégal & de la Gambia.

LES contradictions qui se trouvent sans cesse dans les relations des différens voyageurs qui ont parlé de ces peuples, ne viennent que de ce qu'ils n'ont pas eu la précaution de nommer la nation dont ils rapportaient quelques faits, & cet oubli met dans leur récit une confusion dont il est difficile de se tirer. Nous nous bornerons par cette raison dans ce chapitre, à rassembler les coutumes qui nous paraîtront le plus généralement observées par les Nègres qui habitent les bords de ces deux fleuves.

Les Nègres du commun ne portent qu'une pièce de coton large seulement d'un demi-pied, pour couvrir leur nudité : ceux qui sont riches ont une robe de même étoffe, rayée de plusieurs couleurs, dont les manches sont longues & fort larges. Leurs caleçons sont aussi de toile de coton, & tombent depuis la ceinture jusqu'aux genoux ; leur ampleur est considérable, & plus ils sont grands, plus ils font honneur à celui qui les porte. En été une simple chemise de toile & un bonnet de cuir ou d'osier, forment tout leur habillement. Le peuple marche pieds nuds, & les personnes de qualité ont

232 MARIAGES, FUNERAILLES

des sandales de cuir, attachées au gros orteil avec une courroie. Les esclaves n'ont pas le droit de porter leurs cheveux.

Les femmes & les filles vont nues de la ceinture jusqu'à la tête : le milieu de leur corps est caché par un pagne de toile, qui leur descend un peu plus bas que le genou. Les hommes & les femmes se garnissent les cheveux, les bras & les jambes de grisgris, & de morceaux d'or, de corail ou de verre, suivant leur rang & leurs richesses. Avant onze ans les garçons & les filles vont entièrement nus.

En général les Nègres ne mangent qu'une fois le jour, après le coucher du soleil. Leurs alimens ordinaires sont le riz, ou quelque autre grain & des racines. Les femmes font bouillir ce riz dans l'eau & le présentent tout chaud à leurs maris. Des gourdes composent toute leur vaisselle, & leurs doigts leur servent de cuillers. L'eau pure est leur boisson journalière; mais ils usent quelquefois du vin de palmier & d'une sorte de bière, qu'ils appellent *Bullo*, composée des grains du pays : cependant ils ont une passion si déordonnée pour l'eau-de-vie, & les autres liqueurs fortes, qu'ils sacrifient volontiers toute leur fortune pour s'en procurer, & ils ne cessent de boire que lorsqu'ils sont tout-à-fait yvres, ou qu'il n'y a plus rien dans le baril. C'est moins à leur tempérance qu'à leur paresse qu'on doit attribuer le peu d'usage qu'ils font de la viande & du poisson

dan
des ex
livrent
y sont
font po
la cha
leur pa
que l'o

Dans
droit c
âge d'é
la parti
desquel
est con
canton
tion du
accomp
suivant
sa dex
parvier
de l'ép
qu'elle
finit ag
femme
domeur
se laisse
quelle
ment c
œil. L
lui est
lui ser
a été a
qu'elle

ET USAGES COMMUNS , &c. 233

dans leurs repas. La chasse & la pêche sont des exercices fatiguans auxquels ils ne se livrent que par délassément, ou lorsqu'ils y sont contraints par nécessité. Au reste, ils ne sont point délicats sur le choix des viandes, la chair de l'éléphant, celle du crocodile leur paraissent des mets délicieux; pourvu que l'odeur en soit un peu forte.

Dans certains cantons, tout Nègre est en droit de contracter avec une fille qui est en âge d'être mariée; mais ce n'est jamais sans la participation des parens, entre les mains desquels il doit déposer le douaire dont on est convenu. Le chef ou le monarque du canton tire un petit droit pour la ratification du contrat. Ceci arrêté, le mari se fait accompagner par quelques amis, & la nuit suivante, au clair de la lune, il employe toute sa dextérité pour enlever sa femme: il y parvient toujours malgré les efforts & les cris de l'épousée, & de toutes ses compagnes qu'elle a appellées à son secours. Cette farce finit agréablement par la chute de la jeune femme dans les bras de son époux. Elle demeure quelques mois dans sa hute, sans se laisser voir à personne; & ensuite, lorsqu'elle sort, elle doit avoir la tête entièrement couverte d'un voile, à l'exception d'un œil. Le douaire, dont nous avons parlé, lui est payé, si elle survit à son mari, & il lui sert à acheter un homme, comme elle a été achetée; car la loi veut absolument qu'elle se remarie.

234 MARIAGES, FUNERAILLES

Moore prétend que les Nègres marient souvent leurs filles aussi-tôt qu'elles sont nées, & ils observent qu'ayant pris cet engagement, ils ne peuvent plus le rompre; mais que le prétendu s'en dégage facilement. Le marié, ajoute cet auteur, doit donner aux parens de sa femme deux veaux, deux barres de fer, & deux cents noix de *Kola*. Dans cette occasion, il faut qu'il donne un festin à toute la peuplade, & ceux qu'il n'a pas invités, sont maîtres de s'y trouver, mais il faut qu'ils apportent de quoi fournir aux frais.

Au Sénégal, lorsque les parties sont d'accord, on conduit la femme à son mari, qui lui présente la main, & lui ordonne en même-tems d'aller chercher de l'eau, du bois & les autres nécessités du ménage. Elle obéit respectueusement: le mari soupe & elle ne mange qu'après lui; & demeurant dans le silence, elle attend son ordre pour l'aller trouver au lit.

Pour qu'un mariage soit valide, il faut que la femme soit reconnue vierge, & que les marques de sa virginité soient promenées en pompe dans toutes les rues de l'habitation. Lorsque les preuves ne sont pas complètes, le mari, sans autre formalité, renvoie la fille à ses parens, qui ne laissent pas de s'en défaire, parce qu'elle est prise pour concubine par un autre Nègre.

Les Nègres sont maîtres de prendre autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir; mais

il n'y
du ma
mari.
leurs
maison
de ré
trouve
& à le

Dan
bles fo
d'être
surpre
l'adult
pudiée
pour l
ceinte
Toute
sonner
greffes
de leu
quelqu
d'une
fort br
lupté.

Parn
ne peu
Les
sives d
d'une
son acc
trois a
bout d
fille, d

ET USAGES COMMUNS, &c. 235

il n'y en a qu'une qui jouisse des privilèges du mariage, & qui ne s'éloigne jamais du mari. Les princes & les gens riches tiennent leurs épouses séparées dans leurs différentes maisons; & comme ils se plaisent à changer de résidence, par-tout où ils vont, ils en trouvent toujours d'empressées à les servir & à leur plaire.

Dans le cas d'adultère, les deux coupables sont vendus aux Européens, sans espoir d'être rachetés. Quelquefois s'ils se laissent surprendre dans l'acte ouvert de l'infidélité, l'adultère est poignardé & la femme répudiée, si le mari n'aime mieux la vendre pour l'esclavage; toutefois si elle est enceinte, il doit attendre qu'elle soit délivrée. Toute cette sévérité, que les voyageurs font sonner fort haut, n'empêche pas les Nègresses d'être passionnées pour les Blancs & de leur accorder leurs faveurs, moyennant quelques petits présens. Elles sont toutes d'une taille élégante, d'une couleur noire fort brillante, & leurs yeux inspirent la volupté.

Parmi les Nègres Mahométans, un homme ne peut épouser les deux sœurs.

Les Nègresses ne connaissent ni les excessives douleurs de l'enfantement, ni les suites d'une couche malheureuse. Une femme, après son accouchement, demeure privée pendant trois ans du commerce de son mari, & au bout de ce tems, elle sèvre son fils ou sa fille, & reprend ses droits au lit conjugal.

236 MARIAGES, FUNERAILLES, &c.

Les voyageurs prétendent qu'il y en a bien peu qui soient capables d'une si longue privation. Les filles jouent la modestie, mais elles ne tiennent pas contre les sollicitations d'un Blanc; celles qui se croient d'une race Portugaise, & qui prétendent à la qualité de chrétienne, sont plus réservées.

Les cérémonies des funérailles des Nègres changent suivant les cantons, mais dans ces instans de tristesse, les cris sont les mêmes autour de la cabane du mort. Un marbut lave le corps, & le couvre de ses plus beaux habits; les parens & les voisins se lamentent, & viennent faire au cadavre les plus extravagantes questions, & l'on appelle les *Guiriots* pour chanter ses louanges. On creuse une fosse dans sa hute, dont on a soin d'enlever le toit: quatre personnes suspendent un voile pendant qu'on y place le corps, & c'est-là le moment des prodigieux hurlemens: on met à côté de lui pour son voyage, un pot rempli de farine de millet & un pot d'eau, & on le couvre de terre, après que le marbut lui a dit quelques mots à l'oreille. Après cette cérémonie, on place un poteau au-dehors de la cabane, & l'on y attache l'arc, le carquois & la zagaie du mort; puis l'on recouvre la maison, & l'on donne un repas à l'assemblée, qui coûte ordinairement une grande partie de l'héritage du défunt. S'il est question de pleurer un roi ou un grand seigneur, tout le canton se rassemble: les cris commen-

cent
quit
à ma
moit
fois

LE
nord
qui f
l'est
cap
l'ouel
la nat
près
l'air y
partie
mois
l'épai
bitans
de le
dissipé
ornées
arrofé
l'Afrie
de été
comm
l'a pas
grande

, &c.
a bien
longue
e, mais
citations
une race
qualité

Nègres
dans ces
s mêmes
marbut
us beaux
e lamen-
les plus
pelle les
On creu-
n a soin
nes suf-
place le
odigieux
pour son
de mil-
ouvre de
dit quel-
émonie,
cabane,
ois & la
maison,
lée, qui
partie de
stion de
eur, tout
commen-

LES ISSINOIS. 237
cent avec le soleil & finissent jusqu'à ce qu'il
quitte l'horison, & la nuit se passe à boire,
à manger, à sauter & à chanter. Cette scène,
moitié triste, moitié plaisante, dure quelque-
fois huit jours.

CHAPITRE VII.

Les Issinois.

LE petit royaume d'Issini est bordé au nord par un peuple nommé les *Kompas*, qui forment une espèce de république, & à l'est par le royaume de Ghiomray, ou le cap Apollonia : au sud il a la mer & à l'ouest la Côte d'ivoire, qui est habitée par la nation des Quaquas. Quoique ce pays soit près de la ligne, sous la zone torride, l'air y est sain & fort agréable une grande partie de l'année, & ce n'est que depuis le mois de mai jusqu'à celui d'août, que l'épaisseur des brouillards empêchent les habitans, qui ont quelque prudence, de sortir de leur logis avant que le soleil les ait dissipés. Cette contrée offre de vastes plaines, ornées de petits bois délicieux, & elle est arrosée par une des plus belles rivières de l'Afrique, qui serait navigable dans une grande étendue, si son embouchure était plus commode. C'est sans doute ce défaut qui ne l'a pas fait marquer dans nos cartes, aussi grande & aussi considérable qu'elle l'est réel-

2;8 LES ISSINOIS.

lement. Quelques voyageurs prétendent que cette belle rivière est une branche du Niger, & d'autres soutiennent que c'en est une du Nil; mais cette dispute restera longtemps indécise.

Le terroir d'Issini, quoique sablonneux, ne laisse pas de produire une très-grande diversité de fruits excellens, dont la plupart ne sont point connus dans l'Europe. Il y croît de très-bons légumes. Les forêts sont remplies d'animaux féroces de toute espèce, & d'une prodigieuse quantité de gibier. Ce pays, qui portait autrefois le nom d'*Asbini*, est habité par deux nations de Nègres, les Issinois & les Vétères, qui sont les naturels, & dont le nom signifie les pêcheurs de la rivière. On raconte que les *Esiéps*, nation voisine du cap Apollonia, se voyant tyrannisés par les peuples d'Axim, se retirèrent dans le canton d'*Asbini*, qui appartenait aux Vétères, & qu'ils y furent reçus avec beaucoup de cordialité: mais dans la suite s'étant enrichis avec les nations Européennes, ces réfugiés voulurent maîtriser leurs bienfaiteurs. Dans ce même tems les Oschins, autre peuple de Nègres, vexés par les habitans de Ghiomray, quittèrent leur pays, & vinrent se fixer dans le canton des Vétères, qui leur communiquèrent leurs projets de vengeance contre les *Esiéps*. Ces deux nations joignirent leurs forces ensemble, & obligèrent bientôt ces petits tyrans à aller chercher une retraite sur la Côte d'ivoire,

dans le
cette ép
ou Issin
& voilà
aucune
royaume
sont mai
& les V
l'intérie

Quoi
faire qu
des diffé
tent des
de la ri
bâties su
cheveux
rères les
raser la
d'écorce
toffe d'E
sont dro
ceux des
femmes
celles de

Les V
n'ont po
ture, &
leurs &

Si l'on
n'ont rie
le visage
portionne
yeux vifs

LES ISSINOIS. 239

dans le voisinage des Quaquas. C'est depuis cette époque que les Vétères & les Oschins, ou Issinois, sont en possession de tout le pays, & voilà par quelle raison les cartes ne font aucune mention d'Issini, dans l'endroit où le royaume est actuellement situé. Les Issinois sont maintenant en possession de toute la côte, & les Vétères ont leurs habitations dans l'intérieur des terres.

Quoique ces deux peuples semblent n'en faire qu'un, on trouve cependant entr'eux des différences sensibles : les Vétères habitent des cabanes sur pilotis, dans le milieu de la rivière, & celles des Issinois sont bâties sur la terre. Les Issinois portent les cheveux tressés sur leurs épaules, & les Vétères les portent courts & se font souvent raser la tête. Les pagnes des Vétères sont d'écorce d'arbre, ceux des Issinois sont d'étoffe d'Europe. Les cimenterres des premiers sont droites, & longs d'un pied & demi, & ceux des autres sont en forme de serpe. Les femmes des Vétères vont exactement nues; celles des Issinois portent des pagnes.

Les Vétères obéissent à un chef, mais ils n'ont point d'autres loix que celles de la nature, & ils les violent souvent. Ils sont voleurs & fourbes.

Si l'on en excepte la noirceur, les Issinois n'ont rien de difforme dans la taille & dans le visage; ils sont bien faits, grands, proportionnés, agiles & robustes : ils ont les yeux vifs & les dents fort blanches. Comme

la noirceur est une beauté parmi eux, ils ont soin d'entretenir la leur avec de fréquentes onctions d'huile de palmier, mêlée de poudre de charbon. Ils sont naturellement propres, & ne conservent pas le moindre poil sur toutes les parties de leur corps. En vieillissant leur noirceur diminue, & leur cheveux deviennent gris. Leurs couteaux qu'ils savent rendre tranchans, leur servent en même-tems de razoirs. Les uns se rament une partie de la tête, & couvrent l'autre avec un petit bonnet retroussé sur l'oreille. Les autres laissent croître différentes touffes de cheveux. Tous sont passionnés pour leur barbe, qu'ils portent aussi longue que les Turcs. L'habitude les empêche d'attacher de la honte à laisser voir leur nudité.

Les Issinois ont tous le sens fort juste; mais ils sont rusés, subtils, grands menteurs & hardis voleurs. Comme le vol n'est jamais puni parmi eux, ils racontent avec satisfaction leurs exploits dans ce genre. Si un Issinois a fait un larcin, & qu'il craigne d'être découvert, il s'adresse au roi, partage le butin avec lui, & l'impunité est sûre à ce prix. Le payement exact des dettes n'est pas une de leur vertu favorite. Ils sont défiants dans le commerce; & avant que de rien conclure avec les Européens, il faut qu'ils voyent ou l'argent, ou les marchandises d'échange. Si l'on veut tirer d'eux quelque service, il faut les payer d'avance, & souvent ils emportent le salaire, sans faire le travail.

Cependant

Cependant
ou vous
tié du p
cepter le

Ils font
poussent
ont tué
pleurent
volaille,
l'engraiss
en conser
leur nour
ques ban
crables q
viande à
succulent
puissent s'i
ils s'éloig
obtenir ce
quer beau
est si ingr
plus on d

Les fem
prise, ma
elles sont
plus avare
ce qui leu
sont point
avalé de f
lité. Leur
pargnent a
dicules por
Un Issinois

Tome

LES ISSINOIS. 241

Cependant ou ils ne trafiquent pas avec vous, ou vous devez vous fier à eux pour la moitié du prix de la marchandise, sans en excepter le roi.

Ils sont fort portés à l'avarice, & ils la poussent si loin, qu'ordinairement, lorsqu'ils ont tué un mouton pour leur usage, ils le pleurent pendant huit jours. Ils aiment la volaille, mais ils n'en mangent jamais; s'ils l'engraissent, c'est pour la vendre, & pour en conserver précieusement le prix. Toute leur nourriture journalière consiste en quelques bananes, un peu de poisson, & des crabes qu'ils ramassent sur le rivage. La viande à demi-gâtée est pour eux un mets succulent. Si vous les recherchez, & qu'ils puissent s'imaginer que vous ayez besoin d'eux, ils s'éloignent de vous, & le seul moyen d'en obtenir ce qu'on souhaite, c'est de leur manquer beaucoup d'indifférence. Cette nation est si ingrate, que plus on lui fait de bien, plus on doit en attendre de mal.

Les femmes Issinoises ont la taille bien prise, mais elles n'ont rien de séduisant; elles sont dédaigneuses, rusées, spirituelles, plus avares que leurs maris & libertines; ce qui leur est fort permis, lorsqu'elles ne sont point mariées, ou qu'elles n'ont point avalé de fétiches pour garant de leur fidélité. Leur vanité est excessive, & elles n'épargnent aucun des ajustemens les plus ridicules pour se rendre belles à leur mode. Un Issinois peut tuer sa femme s'il la sur-

242 LES ISSINOIS.

prend en adultère, & il poignarde aussi le complice, lorsqu'il n'a pas de l'or pour se racheter. Nos Européens se sont trouvés souvent dans le cas. Cette amende est fixée à cent livres pour un particulier, mais elle est portée bien plus haut si l'offenseur est riche.

Les cérémonies des mariages ne sont pas longues; c'est ordinairement le père qui jette les yeux sur une fille pour en faire l'épouse de son fils, lorsqu'il est en état d'être marié: on convient de la dot; on fait avaler le fétiche, (dont plus bas nous donnerons l'explication,) pour garant de sa fidélité: deux jours se passent en danses & en festins, & le mari conduit son épouse dans sa cabane, où il la rend maîtresse de tous ses esclaves. Si, dans la suite, il prend une autre femme, ce ne peut être que du consentement de la première: mais cette permission n'est jamais refusée, parce que le grand nombre d'enfans constitue la richesse des Issinois, & que les seconde & troisième femmes sont regardées comme des concubines.

L'habillement des femmes consiste en un pagne fait d'une étoffe rayée, & soutenu par un autre morceau d'étoffe qui passe sur l'épaule & qui sert à porter les enfans. Le tour de leurs reins, leurs bras & leurs jambes sont chargés de divers ornemens de cuivre, d'éraïn ou d'ivoire, & sur-tout d'un grand nombre de clefs, quoique souvent il ne se trouve pas une seule boîte à fermer dans

leurs c
en ont
un. L'or
laver
lave e
Le nou
d'une b
recteur
amis de
mois,
dos, m
pénible
terre,
à march
charge
pécher,
ou à con
dire, à l
par leur
& le m
les autr
La no
pays de
figues,
millet;
faire le
certaine
D'abord
ensuite
le mortie
pour l'ép
pierre,
peu près

leurs cabanes, mais on peut supposer qu'elles en ont, & cette idée flatte leur vanité.

Lorsqu'une Illinoise est accouchée, elle va laver son enfant dans la rivière, elle s'y lave elle-même & retourne à son travail. Le nouveau-né reçoit le nom d'un arbre, d'une bête, d'un fruit, de leur fétiche protecteur, ou celui de quelque Européen des amis de la famille: pendant les premiers mois, sa mère le porte constamment sur son dos, même dans les occupations les plus pénibles, & ensuite elle le laisse ramper à terre, où il apprend bientôt de lui-même à marcher. A l'âge de dix ans, le père se charge de son éducation. Il lui apprend à pêcher, à chasser, à tirer du vin de palmier, ou à commercer avec les Européens, c'est-à-dire, à les tromper. Les filles sont instruites par leurs mères à broyer le maïs, le riz & le millet, à faire le pain, & à préparer les autres alimens.

La nourriture la plus commune dans le pays des Illinois, consiste en bananes, en figes, en ignames, en riz, en maïs & en millet; la farine des trois dernières sert à faire le pain. Chaque jour on en broye une certaine quantité dans de grands mortiers. D'abord on sépare le grain de la coque, ensuite on le vannie; le grain est remis dans le mortier, où on l'écrase avec un peu d'eau pour l'épaissir. Cette pâte est placée sur une pierre, & broyée avec une autre pierre, à peu près comme nos peintres travaillent leurs

couleurs ; elle est après cela divisée en petites parcelles rondes qui se cuisent dans un pot , avec une très-petite quantité d'eau. Chaque jour il faut recommencer cet exercice. Les Nègres nomment ce pain *tokai*. Leur boisson la plus agréable est le vin de palmier : ils le tirent d'une espèce particulière de palmier , qui n'est point garni d'épines. Lorsqu'ils ont reconnu à certaines marques que l'arbre est dans sa parfaite maturité , ils en coupent deux ou trois branches , font un petit trou de la grosseur du doigt , dans lequel ils mettent une feuille roulée en forme d'entonnoir , & plaçant dessous un pot , ils y laissent tomber le vin , qui ne peut guères se garder qu'un jour sans s'aigrir. L'arbre donne ordinairement du vin pendant trois mois & meurt ensuite. Chaque fois qu'on tire du vin il faut faire une nouvelle incision.

Les cabanes des Issinois sont misérablement bâties : ils les composent de roseaux & ils les couvrent de feuilles de palmiers : un trou d'environ un pied & demi en carré sert de porte à ces huttes , dans lesquelles on ne peut pénétrer qu'en rampant. Le milieu de la cabane est destiné à placer le feu , autour duquel les Nègres se couchent sur des nattes : car ce n'est jamais que la nuit & pendant les pluies qu'ils habitent ces tristes retraites ; le reste du tems , ils le passent à leurs portes , sous des berceaux de feuillages. Les femmes ont leurs huttes

separées.
palissade
forte po
A quelq
une caba
qui sert
filles pen
lunaires.
Les H
de leurs
moufquet
beaucoup
faits des c
de rigles
Les escl
Chaque H
sous la b
nation qu
on veut lu
de l'attaqu
eux qu'
leur atten
le butin d
qui renden
seules occ
bours, font
creusée d'
oreillé d'
révétés de
guettes : à
dans des
d'un bout
jets cette

LES ILLINOIS. 245

séparées. L'habitation est entourée d'une palissade de roseaux, qui doit être assez forte pour la défendre contre les tigres. A quelque distance de là, il se trouve une cabane que l'on appelle *Burnamon*, & qui sert de logement aux femmes & aux filles pendant la durée de leurs infirmités lunaires.

Les Illinois sont courageux & redoutés de leurs voisins. Le sabre, la zagaie & le mousquet sont des armes qu'il manient avec beaucoup d'adresse: ils portent des boucliers faits de cuir de bœuf, & couverts de peau de tigre. C'est l'arme défensive des chefs. Les esclaves forment le gros de l'armée. Chaque Illinois libre se range avec les siens sous la bannière de celui des chefs de la nation qu'il considère le plus; & le roi, si on veut lui donner ce nom, donne le signal de l'attaque, & examine pendant le combat ceux qui se distinguent le plus, afin de leur accorder une part plus considérable dans le butin. Ils ont des instrumens militaires, qui rendent des sons capables de flatter les seules oreilles d'un peuple sauvage. Les tambours, sont composés d'une pièce de bois creusée d'un seul côté & couverte d'une oreille d'éléphant bien tendue. des bâtons revêtus de peau de chèvre, servent de baguettes: à la place de cromptettes, ils soufflent dans des dents d'éléphant creusées presque d'un bout à l'autre. Si sur les moindres sujets cette nation déclare la guerre à ses voi-

sins, les moindres avances de paix lui font mettre bas les armes. L'affreuse maladie, que nous appellons le mal de Naples, fait souvent de terribles ravages parmi les Issinois. Rarement ils conservent la vue jusqu'à la fin de leur vie, & cet accident presque général, provient de la réflexion des rayons du soleil sur un sable d'une blancheur & d'une sécheresse étonnantes. Par d'autres fois ils périssent dans l'accablement, où il les jettent certains vers qui seissent dans leur chair, & qui les rongent jusqu'aux os. Pour détourner ces maladies, leur unique remède est de plonger les malades dans une rivière, jusqu'à ce que l'exces du froid les guérissent, mais il y en a peu qui échappent à cette imprudente tentative. Ils se servent aussi de quelques charmes, & d'autres ont l'usage des scarifications aux épaules, & d'autres encore, & d'autres les peuples des côtes d'Issini sont revêtus de l'abominable superstition des massacres des esclaves, pour aller servir dans l'autre monde leurs chefs qui viennent de mourir. Ils n'enterrer plus à eux, comme autrefois, une grande quantité de bijoux, sous prétexte qu'ils n'y seront considérés qu'en proportion de leurs richesses. Chaque Nègre se contente, pendant sa vie, d'acheter & de préparer tout ce qui doit servir à son enterrement, & ces préparatifs se réduisent à un cercueil, & à un drap de coton rayé, pour l'envelopper. Aussi tôt qu'un Issinois est

expiré, en poussant un grand soupir, on partage son bien, & on se partage la hâte, & on trouve d'autres choses fines, & on rencontre d'autres choses. Aouro, louange impertinente, genoux la tête en place dans un quart d'esclaves fosse dans le prochain autre cérémonie du mort qui man les fem processio tant aux forment funéraire trois piè de notre dans leur lorsqu'el

expiré, on s'assemble à la cabane du mort, en poussant de grands cris; les femmes se partagent en deux bandes. Les unes seignent de fouiller la terre tout autour de la hure, comme si elles croyaient y pouvoir trouver la personne qui leur manque: les autres se répandent dans les habitations voisines, & demandent à tous ceux qu'elles rencontrent s'ils n'ont point vu celui qu'elles cherchent, & elles reçoivent pour réponse, *Aourou*, il est parti. Après avoir chanté les louanges du mort, après lui avoir fait mille impertinentes questions, on l'enfouit les genoux pliés, les talons sous les fesses, & la tête reposant sur les genoux, & on le place dans un cercueil d'environ trois pieds en carré. Ce sont ordinairement quatre esclaves que l'on charge d'aller creuser une fosse dans quelque endroit écarté de la forêt prochaine, & d'y déposer le cercueil sans autre cérémonie. Ces esclaves sont splendidement traités à leur retour par les parents du mort, mais il n'y a que les pleureuses qui mangent avec eux. Quelques jours après les femmes du défunt font une espèce de procession dans toute l'habitation, & s'arrêtant aux portes des *Brembis*, (chefs) elles forment des danses & chantent la chanson funéraire. Pour leurs peines, elles reçoivent trois pièces de la valeur de cinq sols chacune de notre monnoie; & retournant ensuite dans leurs familles, elles peuvent se marier, lorsqu'elles en trouvent l'occasion.

Le père Loyer, jacobin, est de tous les voyageurs le seul qu'on puisse consulter touchant la religion des Issinois. Il assure qu'ils reconnaissent un Dieu créateur de toutes choses, & particulièrement des fétiches, qu'il envoie sur la terre pour rendre service au genre humain. C'est à ces fétiches qu'ils croient devoir tous les biens de la vie, & qu'ils attribuent tous les maux qui les accablent. Tous les jours ils vont se laver à la rivière, & se jettant de l'eau & du sable sur la tête, ils joignent les mains, les ouvrent ensuite, & prononcent dans leur langue : « Mon Dieu, donnez-moi aujourd'hui » du riz & des ignames : donnez-moi de » l'or & de l'aigris : donnez-moi des esclaves » & des richesses : donnez-moi de la santé, » & accordez-moi d'être prompt & actif. » C'est à cette formule de prière que se réduisent toutes leurs adorations. « Dieu est » si bon, disent-ils, qu'il ne peut nous faire » du mal. Il a remis tout son pouvoir aux » fétiches, & ne s'en est pas réservé. »

Les Issinois se font des idoles, ou pour se rapprocher de leur façon de s'exprimer, des fétiches, suivant leur idée ou leur caprice. Il n'y a rien dans la nature de si vil qui ne puisse devenir l'objet de leur culte. C'est au fétiche qu'ils se sont choisis, qu'ils font des promesses que rien ne peut leur faire rompre. Si, pour honorer ce morceau de bois, cette arête de poisson, cette corne de chèvre ou cette pierre, ils ont juré de

s'abstenir
leur faire
de l'ann
fétiches
l'espèce
ils pren
le corps

Quoiqu
particulie
cteur,
pays, &
ou quelq
Celui qu
ou les dé
habitation
saires po
autel de
dans la
frandes
fétiches
dans ch
moins de
que le D
a besoin
un poign
part pour
ciseau, s
il arrive
qu'accabl
en colère
devin po
peu de
prend ent

s'abstenir d'eau-de-vie, rien n'est capable de leur faire fausser ce serment. Dans le cours de l'année, ils ont des jours consacrés aux fêtes : alors ils les blanchissent, ainsi que l'espace d'autel qu'ils ont élevé devant eux, ils prennent un pagne blanc, & se frottent le corps de craie.

Quoique chaque sauvage ait son fétiche particulier, qu'il regarde comme son protecteur, il y en a de communs à tout le pays, & c'est ordinairement une montagne ou quelque arbre plus grand que les autres. Celui qui seroit assez impie pour les couper ou les défigurer, seroit puni de mort. Chaque habitation fait en commun les frais nécessaires pour orner le grand fétiche. Il a son autel de roseau, élevé sur quatre piliers, dans la principale place : on lui fait des offrandes de maïs, de riz & de fruits. Les fétiches particuliers ont des lieux réservés dans chaque enclos, & n'obtiennent pas moins de présens. C'est sur l'autel du fétiche que le Nègre met des pots vuides lorsqu'il a besoin de pluie, qu'il place un sabre ou un poignard pour obtenir la victoire, s'il part pour la guerre, & qu'il dépose un petit ciseau, s'il a besoin de vin de palmier : mais il arrive souvent que l'idole est foudrée, ou qu'accablé par ses maux, le sauvage la croit en colère contre lui ; alors il a recours au dixin pour faire le *tokké*, qui n'exige pas peu de cérémonies. Le prétendu forcier prend entre ses mains neuf courroies de cuir,

chacune de la largeur d'un doigt & parfumée de petits fétiches. Il les tresse ensemble, marmotte avec des grimaces affreuses, quelques paroles barbares, & auxquelles peut-être il n'entend rien, & jette les cuirs à terre. La manière dont ils tombent pendant trois fois consécutives, est la réponse du ciel. C'est toujours le sacrifice d'un mouton ou de quelques pièces de volailles que demande le fétiche, & il est obéi sur le champ. Le père Loyer nous assure que lorsqu'il y a une guerre déclarée, le fétiche demande le sacrifice de quelques esclaves.

Ces sauvages, quoiqu'avares, voleurs & fourbes, sont si persuadés de la puissance de leurs fétiches, qu'on peut sans crainte se fier à leurs sermens, lorsqu'ils ont juré par eux ou qu'ils les ont avalés. Pour leur faire confesser la vérité, il suffit de tremper un morceau de pain dans de l'eau & de les obliger à l'avaler. Ils croiroient alors leur mort infallible, s'ils n'étaient pas sincères. Quelquefois ils jurent par leur bras, par leur tête, par le corps de quelques amis, par le ciel, en se mettant un peu de sable dans la bouche, en disant que Dieu, tue moi si par ce sable, si ce que je dis n'est pas véritable.

On ne connaît dans toutes les terres habitées par les Illinois aucun édifice qu'on puisse regarder comme un temple, & quoique ce peuple n'ait point de prêtres, il y a une espèce de pontife, appelé *Oshon*,

L
fort vers
& qui é
chefs de
grande c
ses habit
ceux qui
élection
est affect
& chaque
proportio
Autre
éternel d
chés à la
tion des
trépas
au centr
nouveau
que les
nôtre, h
circulatio
La jouiss
la téscqm
leurs bon
ils ont s
de ce que
ques par
qu'ils fo
l'autre m
leur côm
- La p
de la hp
doux sen
zagais

fort versé dans la composition des fétiches, & qui est élu par les *Brembis*, & autres chefs de la nation. Il est distingué par une grande quantité de fétiches qu'il porte sur ses habits, & lui seul a le droit de faire ceux qui sont au public en général. A chaque élection on lève un droit sur le peuple, qui est affecté à l'entretien du nouveau *Osnon*, & chaque particulier lui doit un présent proportionné à ses facultés.

Au reste, les Missinois croient le monde éternel & l'ame immortelle. Ils sont attachés à la fautive doctrine de la transmigration des ames, & prétendent qu'après le trépas, l'ame passe dans une région située au centre de la terre, pour y recovoit un nouveau corps dans le sein d'une femme; que les ames passent de ce pays dans le nôtre, & qu'il se fait ainsi une continuelle circulation d'habitans entre les deux mondes. La jouissance des biens temporels est toute la récompense qu'ils attendent pour prix de leurs bonnes actions. Lorsqu'ils sont à table, ils ont soin de jeter à terre quelques pièces de terre qu'ils mangent, en prononçant quelques paroles; & ce sont autant de présens qu'ils font à leurs parens & à leurs amis de l'autre monde, que ceux-là leur rendent de leur côté.

À la porte du palais, ou pour mieux dire de la hute du roi d'Issini; il y a toujours deux sentinelles, armées d'un sabre & d'une zagai; & quand il sort il est accompagné

de ses courtisans, & de cinquante hommes avec des épées & des mousquets. S'il s'éleve un différend entre deux particuliers, le roi & ses principaux confidens discutent l'affaire en fumant, & lorsque chacun a donné son avis, le prince prononce le jugement. Il en est de même pour tout ce qui concerne la nation. Un général de noblesse & de biens. Les rois d'Issibi sont riches en poudre d'or, mais ils ne dépensent cette précieuse matière que quand ils y sont forcés par les circonstances, soit pour acheter la paix, ou pour soudeyer des troupes dans les tems de guerre. Tous leurs revenus consistent dans les amendes & les confiscations. Les opulens particuliers de la nation, enterrent leurs trésors, & s'il leur est possible, de les soustraire à la rapacité du souverain; & ils ne les visitent qu'une fois l'année, pour y ajouter le fruit de leurs épargnes sordides, ou pour les faire changer de place. Ces singuliers princes, dit Loyer, ne font pas difficulté d'aller au marché, acheter une banane ou du poisson, comme le dernier de leurs sujets. Leurs femmes & leurs domestiques ne leur coûtent rien pour leur table & pour leurs habillemens; c'est du produit de leur travail que toutes ces personnes fournissent à leur nécessaire. Tous les esclaves du monarque lui doivent deux jours de travail par semaine, & il prend ce tems pour les semencer ses terres; il en est quitte pour quelques verres de vin de palmier. Le tiers de la moisson appartient aux ouvriers, & ce qui entre

L
dans les
échanges
ses cham
geait les
Le plu
celleur,
que, qui
des sujets
partie de
qu'ils ont
quelques
nouveau
biens de
trésor ca
sompriif.

Toute
pas comp
Ces noble
de vendre
péens. T
faire le c
confisqué
le secret
poye ses
marchand
même. Si
d'abord h
qui le nor
en présent
quelque c
du côté
nuire au
canots &

dans les magasins du roi, lui sert à faire des échanges ; car il croit superstitieusement que ses champs deviendraient stériles, s'il mangeait les provisions de ses greniers.

Le plus proche parent du roi est son successeur, à l'exclusion des enfans du monarque, qui, à sa mort, rentrent dans la classe des sujets, sans pouvoir prétendre à la moindre partie de son héritage. Il ne leur reste que ce qu'ils ont pu amasser par leur économie, & quelques esclaves qu'on leur accorde. Le nouveau prince prend possession de tous les biens de son prédécesseur, à la réserve du trésor caché, qui revient à son héritier présomptif.

Toute la noblesse du royaume d'Issini, n'est pas composée de plus de cinquante personnes. Ces nobles ont seuls le privilège d'acheter & de vendre, à l'arrivée des vaisseaux Européens. Tout Nègre qui s'ingérerait alors de faire le commerce verrait ses marchandises confisquées. Si malgré cela un Issinois a trouvé le secret d'amasser quelques richesses, il emploie ses amis pour obtenir la qualité de marchand ou de noble, ce qui revient au même. Si la demande est agréée, il paye d'abord huit écus en poudre d'or, au roi, qui le nomme aussi-tôt noble ou marchand, en présence de sa cour. Cette cérémonie a quelque chose de singulier. Le roi se tourne du côté de la mer, & défend aux flots de nuire au nouveau noble, de renverser ses canots & de gâter ses marchandises ; & pour

la lui rendre favorable, il verse dans l'eau un flacon d'eau-de-vie ou autre liqueur forte; ensuite il prend les mains du candidat, les ferre l'une contre l'autre, les ouvre au même instant, & souffle dedans, en prononçant le mot *Akschuc*, c'est-à-dire, allez en paix. Tous les anciens nobles répètent cette cérémonie après le roi, & l'installation se termine par un grand festin.

A Issini trois crimes sont punis de mort, la désertion des esclaves, la trahison & la forcellerie. Le vol passe pour un tour d'adresse, digne de récompense. Le parjure & le meurtre sont expiés par le paiement d'une amende, à moins toutefois que l'assassin ne soit saisi par les parens du mort, qui peuvent alors le faire mourir: mais s'il échappe, & qu'il se réfugie auprès du roi, il en est quitte pour payer dix bendes d'or, ou mille livres, que le prince partage avec les héritiers du défunt. Un esclave qui commet un assassinat, est vendu aux Européens, & la moitié du prix qu'il est acheté revient au roi.

Si un créancier prend la ferme résolution de se faire payer de son débiteur, il s'adresse au roi, qui envoie un esclave, avec le bâton royal, & avec un ordre à ce Nègre de se rendre devant son trône. Il faut premièrement que le créancier fasse un présent au roi de huit onces d'or, pour acheter de l'eau-de-vie, & qu'il dépose un tiers de la somme qu'il demande; & ce tiers est partagé entre le roi & ses courtisans: ensuite il avale un fé-

tiche, p
qu'il rep
débiteur
certain t
touchan
pas. S'il
mé, il p
avoir vi
n'en est
procédu
ensorte
abandon
dant si
est décl
l'esclava

Les f
réputés
avec tou
blique.
révélent
Les pris
dre la f
a la plac
& un bâ
un esclav
huit écu
fétiche
comme
cution,
fétiche,
la foncti
l'esclav
avoir ét

tiche, pour preuve authentique que l'argent qu'il repète lui est légitimement dû. Si le débiteur convient de tout, on lui donne un certain tems pour s'acquitter, & il jure, en touchant la tête du roi, qu'il n'y manquera pas. S'il ne remplit pas sa parole au jour nommé, il paye une ou deux bendes au roi, pour avoir violé son serment; mais le créancier n'en est pas plus heureux: car cette nouvelle procédure le constitue dans de nouveaux frais, en sorte que dans la crainte de se ruiner, il abandonne la poursuite de sa dette. Cependant si après plusieurs remises, le débiteur est déclaré insolvable, il est vendu pour l'esclavage.

Les forciers, ou du moins ceux qui sont réputés tels par les Issinois, sont noyés, avec toutes les marques de l'exécration publique. Les traîtres, c'est-à-dire, ceux qui révèlent les secrets du conseil, sont décapités. Les prisonniers de guerre, qui ont voulu prendre la fuite, sont mis à mort. On les conduit à la place publique, les mains derrière le dos, & un bâillon dans la bouche. Pendant ce tems un esclave du roi, qui reçoit pour son salaire huit écus en poudre d'or, la tête ornée d'un fétiche du roi, court les rues de la ville comme un insensé. Arrivé au lieu de l'exécution, il perce la foule, & s'adressant au fétiche, il lui demande sur qui doit tomber la fonction d'exécuteur. Le jeune homme que l'esclave touche dans le moment, est censé avoir été nommé, & quelquefois on recom-

mence cette extravagante cérémonie, pour avoir jusqu'à dix exécuteurs. Le premier nommé, perce la gorge de l'esclave fugitif, avec son poignard, tandis que les autres font couler son sang sur le fétiche. « O fétiche! dit » le premier, nous t'offrons le sang de cet » esclave. » Aussi-tôt qu'il est mort, on coupe son corps par morceaux, & on les enterre aux pieds du fétiche, auquel on attache la mâchoire de la victime.

Les ministres de cet affreux sacrifice, sont déclarés impurs pendant quelques jours, & ne doivent point habiter dans le village; mais durant le tems destiné à leur purification, ils ont le droit de courir par-tout comme des furioux; & soit bestiaux, volailles ou autres provisions, tout ce qu'ils touchent leur appartient; car personne n'oserait en manger, dans la crainte d'être souillé. Le tems prescrit étant écoulé, les exécuteurs brisent la cabane de feuillage, qui leur avait servi de retraite pendant la nuit, & se rendent au lieu de l'exécution. Là ils appellent le mort trois fois par son nom: le premier bourreau brise un pot sur sa fosse, les autres jettent dessus les débris de la cabane, & tous prennent la fuite. Quoique ces exécuteurs soient réputés infâmes pendant quelques jours; dans la suite ils tirent beaucoup de gloire d'avoir rempli cet office; & leur usage est d'arracher une dent au criminel qui a expiré sous leurs coups, afin de pouvoir montrer aux curieux ce détestable trophée.

CHAPITRE VIII.

Tous les
gres de la
taille ma
Ils ont le
les oreill
dents bla
dans les
les épaul
épaisse, l
recourbés
le ventre p
sur le cor
noire, ma
Ces sauv
rion, & ils
leur indole
cibles. Quo
gent peu d
tous tromp
tés au larcin
à l'ivrogne
Les fem
d'un embo
tête ronde
le nez haut
longs & fris
blanches &
Tome

CHAPITRE VIII.

Nègres de la Côte d'or.

Tous les voyageurs nous assurent que les Nègres de la Côte d'or sont généralement d'une taille moyenne, mais bien proportionnée. Ils ont le visage ovale, les yeux étincellans, les oreilles petites, les sourcils épais, les dents blanches, & le nez moins plat que dans les autres parties de l'Afrique. Ils ont les épaules larges, les bras gros, la main épaisse, les doigts longs & de grands ongles recourbés; les jambes longues, le pied grand, le ventre plat, les reins forts, & peu de poil sur le corps. Leur peau n'est pas absolument noire, mais elle est unie.

Ces sauvages ne manquent pas de pénétration, & ils ont une excellente mémoire; mais leur indolence & leur paresse semblent invincibles. Quoiqu'avidés de richesses, ils s'affligent peu de leur perte. Au surplus, ils sont tous trompeurs, artificieux, dissimulés, portés au larcin, à la flatterie, à la gourmandise, à l'ivrognerie & à l'incontinence.

Les femmes sont d'une taille moyenne, & d'un embonpoint raisonnable. Elles ont la tête ronde & petite, les yeux grands & vifs, le nez haut & un peu courbé, les cheveux longs & frisés, la bouche petite, les dents blanches & bien rangées, la gorge pleine,

Tome IV.

R

258 NEGRES DE LA COTE D'OR.

& le sein parfaitement beau. Tous les Européens conviennent qu'elles sont fort adonnées à l'amour, & très-intéressées, lorsqu'elles ont des intrigues; & que leur commerce est d'autant plus dangereux, qu'il n'y a point de femmes au monde qui sachent prendre un plus étonnant empire sur leurs amans. A trente ans leur teint est dans sa plus brillante noirceur, mais à soixante il commence à jaunir. Entre les bonnes qualités des Nègresses, on doit compter le tendre attachement qu'elles ont pour leurs enfans, l'intelligence avec laquelle elles règlent toutes les affaires de leur ménage, & leur extrême propreté.

Lorsque les Nègres sortent de l'indolence affreuse qui les caractérise, ils sont industrieux, adroits, entendent fort bien l'agriculture, & sont aussi bons pêcheurs, qu'ils sont paraitre de hardiesse & de courage à la chasse des animaux les plus terribles.

La plus grande parure des Nègres consiste dans la variété avec laquelle ils arrangent leurs cheveux. Les uns les portent longs, frisés & tressés tout à la fois, ou relevés sur le sommet de la tête. D'autres les ont en petites boucles, qui forment une rose ou une couronne, entremêlée de brins d'or & de corail, ou d'une espèce de corail bleu que nous appelons *Aigris*, & que les Nègres nomment *Arkerri*. Si l'est d'une certaine grosseur, il se vend au poids de l'or. Ceux d'entre les Nègres qui veulent se distinguer, portent des chapeaux qu'ils achètent très-cher des Européens, quoique

N
souvent
ont de
chien,
bijoux
d'ongle
la tête
aux pie
cercles
d'or &
d'or & c
L'hab
siste en
autour d
qu'au m
portent
des Ind
roulée a
pendent
fois ils l
manteau
trois zag
ne sont c
qu'à l'âg
couvrent
cantons
mariage
empêche
nue à tre
que jusq
& des H
d'or, ain
jusqu'à l'
Actuel

NEGRES DE LA CÔTE D'OR. 259

souvent très-gros & fort vieux. Les autres ont des bonnets de peaux de chèvre ou de chien, ornés de cornes de chevreaux, de bijoux d'or, de cordon d'écorce d'arbre, & d'ongles de singes. Les esclaves doivent avoir la tête nue. Il y en a beaucoup qui, de la tête aux pieds, sont couverts d'anneaux, & de cercles ou colliers entre-mêlés de verre, d'or & d'aigris, avec des plaques d'ivoire, d'or & d'argent.

L'habillement des gens du commun, consiste en un simple pagne d'étoffe, qui passe autour du corps, & dont le bout tombe jusqu'au milieu des jambes. Les marchands portent une pièce de taffetas ou de damas des Indes, de deux ou trois aunes de long, roulée autour des reins, dont les deux bouts pendent par devant & par derrière : d'autrefois ils la passent sur leurs épaules en forme de manteau. Ils ont toujours à la main deux ou trois zagaies. Les pêcheurs & les artisans, ne sont couverts que d'un simple pagne. Jusqu'à l'âge de quinze ans, les deux sexes ne couvrent guères leur nudité, & dans plusieurs cantons une fille se montre nue jusqu'à son mariage ; ce qui suppose que si sa laideur lui empêche de trouver un mari, elle est encore nue à trente ans. Ce qu'il y a de vrai, c'est que jusqu'au tems de l'arrivée des Portugais & des Hollandais, les femmes de la Côte d'or, ainsi que les hommes, allaient nus jusqu'à l'âge de maturité.

Actuellement pour habits, elles se servent

260 NÈGRES DE LA CÔTE D'OR.

d'une pièce d'étoffe qui les couvrent depuis le sein jusqu'aux genoux, & qui est soutenue par une ceinture de couleur. Si les hommes sont chargés d'anneaux, de cercles & de colliers, on peut juger combien les femmes doivent en porter. Les esclaves pour toute parure se contentent d'un pagne d'écorce d'arbre.

Dans les tems froids ou de pluies, elles jettent sur leurs épaules, les riches un voile de toile d'Europe ou des Indes, & les pauvres quelques aunes de serge de Leyde. Les femmes de débauches sont distinguées par un grand nombre de cercles de cuivre, où pendent des sonnètes, qu'elles attachent à leurs jambes. Ce sont, disent les voyageurs, les plus intéressées coquines de l'univers.

On trouve parmi les Nègres, une sorte d'homme qu'on appelle Mulâtres, & qui proviennent du commerce des Européens avec les Nègresses. Cette race bâtarde a produit un peuple de brigands, qui s'attachent à tromper également les noirs & les blancs. Ils usurpent le nom de Chrétiens, mais ils sont encore plus idolâtres que les habitans naturels du pays. Les hommes sont laids, grands voleurs & vrais scélérats; & leurs femmes, quoique généralement de la figure la plus rebutante, ne laissent pas d'être recherchées par les Européens & les Nègres, auxquels elles s'abandonnent indifféremment. Rien n'est plus affreux que les mulâtres de l'un & de l'autre sexe. Lorsqu'ils ont atteint un

NI
 certain à
 ches blan
 donnent
 pard, de
 rapproch
 sont pres
 ils sont h
 mes port
 sus lesqu
 soie sans
 de plusie
 parure qu
 pauvres v
 Les ma
 sont ni p
 que les ca
 dans les
 situées su
 tribuées d
 dans l'int
 plus agré
 indolente
 avantageu
 vent ils l
 aride & d
 ils aurai
 environné
 belle riv
 qu'en qu
 & des se
 ches, pou
 vre & de
 universell

NEGRES DE LA COTE D'OR. 261

certain âge, leurs corps se couvrent de taches blanches, brunes & jaunes, qui leur donnent quelque ressemblance avec le léopard, dont la férocité, de leur naturel, les rapproche beaucoup. Comme les mulâtres sont presque tous au service des Hollandais, ils sont habillés à la Hollandaise: leurs femmes portent d'assez belles chemises, par dessus lesquelles elles passent un casaquin de soie sans manches; elles couvrent leur tête de plusieurs bonnets l'un sur l'autre, sorte de parure qui n'est pas sans agrément. Les plus pauvres vont nus au-dessus de la ceinture.

Les maisons des Nègres de la Côte d'or ne sont ni plus superbes, ni autrement bâties que les cabanes dont nous avons fait mention dans les articles précédens. Les habitations situées sur le bord de la mer sont mal distribuées & très-sales; celles qui se trouvent dans l'intérieur des terres, sont propres & plus agréables: mais en général ces nations indolentes ne savent pas choisir un lieu avantageux pour placer leurs hutes, & souvent ils les bâtissent dans un endroit sec, aride & découvert, tandis qu'à cinq cents pas ils auraient pu choisir une riante vallée, environnée d'arbres touffus, & bordée d'une belle rivière. Leurs meubles ne consistent qu'en quelques pots de terre, des nattes & des sellettes; & très-peu sont assez riches, pour se procurer des vaisseaux de cuivre & des matelats. C'est au sujet de cette universelle pauvreté & du penchant que les

262 NEGRES DE LA COTE D'OR.

Nègres ont au larcin , que les marbutz Mahométans font un conte assez singulier.

« Les trois fils de Noé, vous disent-ils, » d'un air grave & sérieux , tous trois » de couleur différente, s'assemblèrent après » la mort de leur père, pour faire le partage de leurs biens. C'étoit de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, de l'yvoire, de la toile, des étoffes de soie & de coton, des chevaux, des chameaux, des bœufs & des vaches, des moutons, des chèvres & d'autres animaux, sans parler des armes, des meubles, du bled, du tabac & des pipes. Les trois frères soupèrent ensemble avec beaucoup d'affection ; & ne se retirèrent qu'après avoir fumé leur pipe, & bu chacun leur bouteille. Mais le Blanc qui ne pensait guères à dormir, se leva aussi-tôt qu'il vit les deux autres ensevelis dans le sommeil ; & se saisissant de l'or, de l'argent & des effets les plus précieux, il prit la fuite vers les pays qui sont aujourd'hui habités par les Européens. Le Maure s'aperçut de ce larcin à son réveil : il se déterminant sur le champ à suivre un si mauvais exemple ; & prenant les tapisseries, avec les autres meubles, qu'il chargea sur le dos des chevaux & des chameaux, il se hâta aussi de s'éloigner. Le Nègre qui eut le malheur de s'éloigner le dernier, fut fort étonné de la trahison de ses frères. Il ne lui restait plus que des paquets de

M
 » cote
 » Ap
 » sa
 » sole
 » Le
 » d'es
 » de
 » ne
 » vie
 » pou
 » jusq
 La
 du m
 ou de
 sembl
 de pa
 l'eau,
 pourri
 posé d
 & d'h
 ble d
 passer
 frait
 ne raf
 Le
 pure,
 mais
 gres
 ques
 caleb
 ronde
 bauch
 verre

NÈGRES DE LA COTE D'OR. 263

« coton, des pipes, du tabac & du millet.
« Après s'être abandonné quelque tems à
« sa douleur, il prit une pipe pour se con-
« soler, & ne pensa plus qu'à sa vengeance.
« Le moyen qui lui parut le plus sûr, fut
« d'employer les représailles, en cherchant
« de les voler à son tour. C'est ce qu'il
« ne cessa point de faire pendant toute sa
« vie ; & son exemple devenant une règle
« pour toute sa postérité, elle a continué
« jusqu'aujourd'hui la même pratique. »

La nourriture ordinaire des Nègres est du millet bouilli en consistance de pâte, ou des ignames & des patates bouillis ensemble, sur lesquelles ils versent de l'huile de palmier, avec quelques herbes cuites à l'eau, en y mêlant un peu de poisson à demi-pourri. Ils ont encore un autre mets, composé de poisson, de bled d'Inde, de pâte & d'huile de palmier, le tout bouilli ensemble dans l'eau. Leur appétit peut aisément passer pour une faim canine, & ce qui suffirait pour nourrir six matelots Européens, ne rassasie point un Nègre.

Les boissons ordinaires du pays sont l'eau pure, une espèce de bière, brassée avec du maïs & du vin de palmier : quand les Nègres ont le bonheur de s'en procurer quelques pintes, ils se placent autour de la calebasse qui le contient, & boivent à la ronde. Avant que de commencer cette débauche, chacun a soin d'en envoyer quelques verres à la plus aimée de ses femmes. Celui

264 NEGRES DE LA COTE D'OR.

qui doit boire le premier, remplit sa tasse; & boit, tandis que les autres, debout & les mains sur la tête, crient: *Tantosi*. On doit, après avoir bu, répandre quelques gouttes de la liqueur sur la terre en l'honneur de son fétiche; & si on le porte sur soi, il faut l'en arroser. Ceux qui négligeraient cette cérémonie, ne pourraient jamais espérer de boire tranquillement.

Quoique les cérémonies des mariages des Nègres soient les mêmes, quant au fond, dans la Guinée, suivant les différens cantons, on y remarque quelques circonstances particulières. Sur la Côte d'or, le père prend soin de chercher une épouse à son fils, si le jeune homme n'a pas déjà eu cette précaution. Lorsque tout est réglé du côté de l'intérêt, c'est-à-dire, lorsque le père de la fille a obtenu ce qu'il exigeait pour la siffrer, on fait venir un prêtre des fétiches, pour recevoir le serment des époux. La femme jure d'aimer son mari, de lui être fidelle; le mari jure d'aimer sa femme, & ne parle point de la fidélité. Les parens des deux côtés se font réciproquement des petits cadeaux: on passe tout le jour à se réjouir, & la nuit venue, l'époux ouvre à sa femme l'entrée de sa maison, & le mariage est consommé. Il est rare qu'un père donne quelques provisions à son fils, pour commencer son nouveau ménage; le mari n'y apporte ordinairement que ce qu'il a pu amasser par les épargnes & son industrie; la fille a pres-

NE

que toujo
poudre d
on ajout
once d'or
qui sert
femme v
droit de r
pour la r
gédie, il
quelques
soient nu
trois nuit
trônes, c
puis on l
parens,
la confon

Il y a
& quaran
de la con
des enfans
femmes o
la terre,
assez rich
se nomm
chargée d
appellée
belle escl
est confa
comme p
Nègres, c
mari le jo
le jour de
bat, qui e

NEGRES DE LA COTE D'OR. 265

que toujours pour dot quatorze florins en poudre d'or ; & , si la famille est opulente , on ajoute à cette petite somme une demi-once d'or , pour acheter du vin de palmier , qui sert à enyvrer toute l'assemblée. Si la femme vient à quitter son mari , il est en droit de répéter tous les frais qu'il a avancé pour la noce ; mais si c'est lui qui la congédie , ils sont tous perdus pour lui. Quelquefois on marie les filles avant qu'elles soient nubiles ; alors elles sont conduites trois nuits de suite au lit du mari par deux matrones , qui doivent les conserver chastes ; puis on les remet entre les mains de leurs parens , pour y demeurer jusqu'à l'âge de la consommation.

Il y a des Nègres qui ont jusqu'à trente & quarante femmes , & ceux-là obtiennent de la considération en proportion du nombre des enfans qu'elles leur donnent. Toutes ces femmes ou concubines s'occupent à cultiver la terre , excepté deux , lorsque le mari est assez riche pour le permettre. La première se nomme la *Mulière grande* , & elle est chargée du soin du ménage ; la seconde , appelée *Bossun* , est ordinairement quelque belle esclave , achetée fort cher ; celle-ci est consacrée au fétiche de la famille , & comme par-là elle tient à la religion des Nègres , elle a le privilège de coucher avec le mari le jour de l'anniversaire de sa naissance , le jour de la fête du fétiche , le jour du sabbat , qui est le mercredi. C'est de la *bossun*

266 NEGRES DE LA COTE D'OR.

que le mari est particulièrement jaloux. Le voyageur Bosman nous assure que lorsqu'un Nègre veut prendre une nouvelle femme, il est obligé d'acheter pour une petite somme d'or le consentement de la *mulière grande*; & Artus prétend, que toutes ces concubines ont la liberté de se choisir un amant, sans que le mari soit en droit de le poursuivre en justice. La première femme a le privilège de passer trois nuits chaque semaine avec son mari; & comme la *bossun* est en possession de la quatrième, il n'en reste que trois au mari, qu'il distribue aux autres femmes de son petit serrail, avec beaucoup d'égalité, pour éviter les querelles & les jalousies domestiques. Lorsque la *mulière grande* est parvenue à un âge avancé, le mari en choisit une autre, & l'ancienne est reléguée dans la classe des servantes.

Aussi-tôt qu'une Nègresse a des indices sûrs de sa grossesse, elle est traitée par son mari avec les plus grandes attentions, & l'on fait des riches dons au fétiche de la famille pour sa délivrance. Quelques jours après on la conduit sur le bord de la mer, suivie de quantité d'enfans, qui lui jettent quantité d'ordures. On la lave avec soin, & sans cette cérémonie, on est persuadé que la mère, ou l'enfant, ou quelqu'un de la famille, mourrait avant le terme ordinaire de l'enfantement.

Les femmes dans ce pays accouchent sans pudeur en présence de la plus nombreuse

M
assem
quart-
leur e
sont d
compe
Guiné
heures
enfans
sur le

Per
repos
à l'enf
les br
monie
beauc
dens.
endro
n'est

Dè
rampe
& l'or
tures
forcé,
le vo
est en
donné
rassent
gagne
le bo
que ja
résult
tume
goûta

R.
oux. Le
orsqu'un
omme, il
omme
grande;
concubi-
amant,
le pour-
me a le
que se-
a *bossun*
il n'en
ibue aux
l, avec
querelles
e la mu-
vancé, le
cienne est
es.
s indices
ée par son
tions, &
he de la
ues jours
er, suivie
t quantité
sans cette
nère, ou
le, mour-
l'enfante-
chent sans
ombreuse

NEGRES DE LA COTE D'OR. 267

assemblée. Rarement elles sont plus d'un quart-d'heure en travail, & jamais on ne leur entend pousser aucun cri. Si-tôt qu'elles sont délivrées, on leur présente un breuvage composé d'huile de palmier, de poivre de Guinée, & on les laisse dormir quelques heures. Elles se lèvent ensuite, lavent leurs enfans avec beaucoup de soin, les chargent sur leur dos, & retournent au travail.

Pendant que l'accouchée prend quelque repos, une espèce de prêtre vient attacher à l'enfant plusieurs fétiches sur la tête & sur les bras; il l'exorcise avec quelques cérémonies bizarres, qui doivent le préserver de beaucoup de maladies, & de tous les accidens. Ensuite on le nomme, & dans certains endroits, on le circoncit; mais cet usage n'est pas général.

Dès l'âge de huit mois, le petit Nègre rampe à terre sur les mains & sur les genoux, & l'on commence à lui donner des nourritures sèches, qui lui communique de la force, & à un an on l'entend parler, & on le voit librement marcher. Aussi-tôt qu'il est en état de courir, il semble qu'il est abandonné à lui-même, les parens ne s'embarassent plus de lui; il sort de sa cabane, gagne les champs, les places publiques, & le bord de la mer avec ses camarades, sans que jamais on lui demande où il a été. Il résulte de cette liberté, que l'enfant s'accoutume à manger tout ce qu'il y a de plus dégoûtant dans la nature, & qu'il perd tout

268 NEGRES DE LA COTE D'OR.

sentiment naturel de pudeur, au milieu de ce grand nombre de garçons & de filles nus & sans aucun frein. C'est à l'âge de douze ans que le jeune Nègre passe sous la conduite de son père, qui, ordinairement, l'instruit dans la profession qu'il exerce, soit qu'il soit marchand ou artisan.

Les filles commencent au même âge à faire des panniers, des nattes, des bonnets, des bourfes, & autres bagatelles nécessaires dans le ménage. On leur montre à teindre en diverses couleurs, à broyer le maïs, & à faire des pâtes qu'elles vendent au marché, & dont une partie du profit leur sert à former leur dot.

Nous avons remarqué que toutes les Nègresses, femmes & filles, doivent se retirer dans une hute séparée de toute habitation pendant leurs incommodités lunaires; mais dans le royaume d'Ansa, le scrupule est encore porté plus loin. Une femme après sa dixième couche, est condamnée à la même retraite; à la vérité, où il ne lui manque rien pour les commodités de la vie, & où elle passe deux années entières sans aucune société. Ce tems expiré, elle se purifie, retourne à la maison, & vit avec son mari comme auparavant.

En Guinée, une femme n'a point de part à l'héritage de son mari, quoi qu'elle en ait eu des enfans. Tout ce que le mort possédait passe à son frère: s'il n'y a pas de frère, le bien remonte à son père. Un mari doit resti-

N
tituer a
rout ce
veuve c
de ses e
d'un N
héritier
de l'aff
sonne r
la liber
loi dont
ils ne
l'aîné d
de sa m
de sa t
lable,
qui pui

Lors
fidélité
dier, se
du fait.
vingt-q
c'est un
à cette
une am
soupon
si cet af
grande
grand c
peut se
amende
le pays

Les
un trib

NEGRES DE LA COTE D'OR. 269

rituer aux frères ou aux neveux de ses femmes tout ce qu'il a reçu d'elles. Une femme veuve doit pourvoir à sa subsistance & à celle de ses enfans ; comme le fils de la concubine d'un Nègre tomberait dans l'esclavage des héritiers après sa mort, le père a grand soin de l'affranchir pendant sa vie, & alors personne ne peut lui disputer les privilèges de la liberté. Il subsiste parmi les Nègres une loi dont ils ne peuvent rendre raison, & dont ils ne connaissent point l'origine ; c'est que l'aîné des fils est de droit l'héritier du frère de sa mère, & que l'aînée des filles hérite de sa tante maternelle. Cette loi est inviolable, & il n'y a que la force ou la violence qui puissent en interrompre le cours.

Lorsqu'une femme donne atteinte à la fidélité du mariage, son mari peut la répudier, sans autre explication que la preuve du fait. Le complice est condamné à payer vingt-quatre *pesos*, ou neuf onces d'or. Si c'est un Européen, comme il n'est pas soumis à cette punition, la femme est condamnée à une amende de quatre *pesos*. Une femme soupçonnée, peut se justifier par les fétiches : si cet affront est fait à un Nègre par sa *mulier grande*, comme cet outrage est le plus grand qu'il puisse recevoir, le coupable ne peut se sauver de la mort, qu'en payant une amende au roi ; mais il ne peut rester dans le pays sans risque.

Les causes d'adultère sont portées devant un tribunal de justice, & leur décision est

270 NEGRES DE LA COTE D'OR.

on ne peut pas plus embarrassante. Un mari explique avec énergie tout ce qu'il a vu ou cru voir : l'accusé quelquefois avoue tout, mais il prétend s'être retiré avant la consommation du crime. La femme qu'on interroge ensuite, entre souvent dans les détails les plus obscurs, ce qui réduit les juges à se contenter du serment de l'accusé.

A beaucoup d'égards les maris Nègres ressemblent à certains maris de notre Europe : les uns & les autres permettent à leurs femmes d'entretenir un commerce libertin, pourvu qu'il soit fructueux ; d'autres un peu plus scrupuleux, consentent seulement qu'elles poussent l'intrigue jusqu'à un certain point ; & alors étant avertis, ils tirent du galant tout ce qui lui est possible d'accorder pour sa vie. Ce manège est fort en usage sur la côte, & les étrangers en sont souvent les dupes ; mais dans l'intérieur des terres les Nègres ne sont pas aussi familiarisés avec l'infamie. Celui qui débauche une femme, court risque d'être ruiné, & d'entraîner toute sa famille dans son désastre. Un esclave adultère perd presque toujours la vie, s'il a affaire à un mari riche & puissant, & son maître est condamné à payer une grosse amende.

Malgré les punitions qui attendent les femmes infidèles, leur tempérament les porte avec tant de force au plaisir & même à la débauche, qu'elles affrontent tous les dangers pour se satisfaire. On en voit qui se jettent effrontément dans les bras d'un esclave

NE
qui leu
dénonce
prendre
desirs :
de leur
retraite
menacer
assez de
ensembl
vaincu e

Il y a
où les fe
parce qu
mes, &
qu'afin
que leu
ne leur
nombre
jamais,
publicu
cette inf
vantes.

« Lo
» jeune
» (p. 2
» amuf
» (che
» de le
» la co
» gnée
» sion,
» jeune
» nubil

NEGRES DE LA COTE D'OR. 275

qui leur plaît , & qui le menacent de le dénoncer à leur mari , comme les ayant voulu prendre de force , s'il ne se prête à leurs desirs : d'autres pendant la nuit se dérobent de leur hute , & vont le chercher dans sa retraite , se couchent auprès de lui , & le menacent , pour obtenir ses caresses , de faire assez de bruit , afin qu'on les surprenne ensemble , & que par conséquent il soit convaincu du crime qu'il répugne à commettre.

Il y a beaucoup de canton dans la Guinée , où les femmes ne se marient que fort tard , tant parce qu'il y a plus de femmes que d'hommes , & que l'occasion leur manque souvent , qu'afin de jouir des prérogatives de liberté que leur offre l'état de fille , & dont l'excès ne leur est jamais reproché. Un très-grand nombre déclarent qu'elles ne se marieront jamais , & dès-lors elles passent pour femmes publiques , & doivent se faire recevoir dans cette infame société avec les cérémonies suivantes.

« Lorsque les Manferos , c'est-à-dire , les
 » jeunes seigneurs du pays , dit Smith ,
 » (p. 222.) manquent de femmes pour leurs
 » amusemens , ils s'adressent aux Kabaschirs ,
 » (chefs de l'habitation ,) qui sont obligés
 » de leur acheter quelque belle esclave. On
 » la conduit à la place publique , accompa-
 » gnée d'une autre femme de même profes-
 » sion , qui est chargée de l'instruire. Un
 » jeune garçon , quoiqu'au-dessous de l'âge
 » nubile , feint de la caresser aux yeux de

» toute l'assemblée , pour faire connaître
 » qu'à l'avenir elle est obligée de recevoir
 » indifféremment tous ceux qui se présen-
 » teront , sans excepter les enfans. Ensuite
 » on lui bâtit une petite cabane dans un
 » lieu détourné , où son devoir est de se
 » livrer à tous les hommes qui la visitent.
 » Après cette épreuve , elle entre en pos-
 » session du titre d'*Abéleré* ou *Abelceré* , qui
 » signifie femme publique. On lui assigne
 » un logement dans quelque rue de l'ha-
 » bitation , & dès ce jour elle est soumise
 » à toutes les volontés des hommes , sans
 » pouvoir exiger d'autre prix que celui qui
 » lui est offert. On peut lui donner beaucoup
 » par un sentiment d'amour ou de généro-
 » sité ; mais elle doit paraître contente de
 » tout ce qu'on lui offre. »

On trouve toujours dans chaque habitation
 deux ou trois de ces sortes de femmes ; elles
 sont soumises à un Nègre , à qui elles re-
 mettent ce qu'elles gagnent , & qui doit
 fournir à leurs nécessités. Leur sort est affreux,
 lorsqu'elles se trouvent attaquées de quel-
 ques maladies contagieuses , ce qui ne man-
 que presque jamais d'arriver ; on les aban-
 donne impitoyablement à toute l'horreur de
 leur situation. Le vrai moyen de ranger les
 Nègres à la raison , c'est de leur enlever
 quelques *Abélerés* : c'est aussi celui qu'em-
 ployent souvent les Européens. Par toutes les
 habitations , il y a toujours des abélerés ,
 ou du moins des filles aisées , qui en rem-
 plissent

N
 plissent
 titre :
 difficile
 leurs f
 leur ch
 Les l
 dans le
 se renc
 proquer
 les deux
 & en la
 la tête
 est la f
 Si un
 après le
 apporter
 du mém
 palmier,
 en froct
 chef en
 quelques
 quelqu'u
 & les hab
 les solda
 la princip
 comme o
 Cette es
 composée
 cependan
 la suite c
 saluer le
 font quel
 & lorsqu'
 Tome

NEGRES DE LA COTE D'OR. 273

plissent les fonctions , sans en prendre le titre : elles ne sont ni plus chères , ni plus difficiles , lorsqu'il est question d'accorder leurs faveurs ; mais elles sont maîtresses de leur choix.

Les Nègres mettent une certaine politesse dans le commerce qu'ils ont entr'eux. S'ils se rencontrent le matin , ils se saluent réciproquement & s'embrassent , en se prenant les deux premiers doigts de la main droite , & en les faisant craquer ; puis ils baissent la tête & répèrent le mot *auni* ou *adzi* , qui est la formule de leur salut.

Si un Nègre reçoit la visite d'un étranger ; après les cérémonies précédentes , il fait apporter par ses femmes ou par ses esclaves du même sexe , de l'eau , de l'huile de palmier , & une sorte de parfum gras , pour en frotter son hôte. Lorsqu'un roi ou un chef en visite un autre , il doit s'arrêter à quelques pas de l'habitation , & détacher quelqu'un de sa suite , pour avertir le prince & les habitans de son arrivée. Aussi-tôt tous les soldats se mettent sous les armes devant la principale porte du palais , ou de la hute , comme on voudra nommer cette cabane royale. Cette espèce de milice est ordinairement composée de trois ou quatre cents hommes ; cependant le prince s'avance , & détache de sa suite quelques seigneurs sans armes pour saluer le monarque Nègre. Les deux rois sont quelques pas au-devant l'un de l'autre , & lorsqu'ils se rencontrent , ils s'embrassent ,

274. NEGRES DE LA COTE D'OR.

en le faisant craquer trois fois le doigt du milieu. Le roi visité retourne s'asseoir à la porte de son palais, & l'étranger prend place au lieu même où il se trouve : ensuite le premier envoyé les grands de sa cour pour complimenter le nouveau venu sur son arrivée, sur sa santé & sur les motifs de son voyage. Après ces longues politesses, qui durent toujours plus d'une heure, on propose au prince d'entrer dans la maison, on tue un mouton, & les meilleures des volailles, pour lui faire un festin, qui témoigne par l'abondance des mets, combien on est flatté de jouir de sa présence.

Nous avons dit que lorsque les Nègres voulaient sortir de leur nonchalance naturelle, ils étaient en état de réussir dans tous les arts. Ils sont assez habiles forgerons, mais plus excellens orfèvres, & l'on a vu de leurs ouvrages que n'auraient pas désavoués des ouvriers Français. Ils tournent avec adresse toutes sortes de poteries. Leurs canots sont composés d'un seul tronc d'arbre, & contiennent quelquefois plus de cents rameurs; les voiles sont de nattes de joncs & les cordages d'écorce d'arbre. Ces canots ont ordinairement trente pieds de long & environ six de large. Un instrument de fer, qui ne mérite pas le nom de couteau, est presque le seul outil qu'ils employent pour abattre l'arbre, le creuser & le polir. Le grand talent des Nègres est celui de nager, & il n'y a point dans le monde de plus adroits pêcheurs.

NEG

Ces sauvages
& l'on ne
continuer
le son de
met à dan
vers le cou
femmes s'a
chanter & p
au lit : les
lors aux p
d'éléphants
leur servent
ple, l'un v
nos contred
danse géné
les plus ric
l'honneur d
ses. Dans ce
où toute la
pour chante
Entre les
cette côte
culièrement
les maux de
salsepareille
qu'ils empl
rains catapla
migraines. I
baignant da
vers qui teu
du corps, &
incontinence
certain poiss

NEGRES DE LA COTE D'OR. 275

Ces sauvages sont passionnés pour la danse, & l'on ne pourrait engager une Nègresse à continuer son travail, lorsqu'elle entend le son de quelqu'instrument, elle part & se met à danser. Dans toutes les habitations; vers le coucher du soleil, les hommes & les femmes s'assemblent sur la grande place, pour chanter & pour danser avant que de se mettre au lit: les femmes portent des petits grelots aux pieds, & les hommes des queues d'éléphants ou de chevaux aux mains, qui leur servent d'éventails. On se partage en couple, l'un vis-à-vis de l'autre, comme dans nos contredanses, & l'on forme ensuite une danse générale, avec les sauts & les gestes les plus ridicules. Les danses qui se font à l'honneur des fétiches, sont graves & sérieuses. Dans certains endroits, il y a des édifices où toute la jeunesse du canton se rassemble pour chanter & pour danser.

Entre les maladies dont les habitans de cette côte sont attaqués, on compte particulièrement les maux vénériens, les vers, les maux de tête & les fièvres malignes. La faïsepareille du Pérou, est le seul remède qu'ils employent contre les premiers: certains cataplasmes d'herbes les guérissent des migraines. Ils font passer leurs fièvres en se baignant dans l'eau froide. A l'égard des vers qui leur sortent des différentes parties du corps, & qu'on attribue, les uns à leur incontinence, ou l'usage trop fréquent d'un certain poisson, & les autres à la mauvaïse

276 NEGRES DE LA COTE D'OR.

qualité des eaux , particulièrement à la rosée du soir , il s'en trouve qui sont de l'épaisseur d'un cheveu , qui ont un demi-pied de long , mais il y en a aussi d'une aune. Lorsqu'ils se sont fait passage à travers les chairs , on se hâte de les router autour d'un petit bâton , dans la crainte qu'ils ne rentrent : mais il faut éviter de rompre le ver , car sans cela l'enflure augmente , devient dangereuse & souvent mortelle. Tout le soin qu'on apporte à cette maladie , c'est de laver la plaie avec l'eau de la mer.

Les prêtres des fétiches sont , comme dans tous les pays où règnent la superstition & l'ignorance , les seuls docteurs en médecine , & ils ne manquent pas d'ordonner des offrandes aux idoles & des présens pour les médecins. Cela n'empêche pas qu'avec le secours de quelques simples , les moins instruits ne fassent des cures surprenantes. Quoi qu'il en soit , les Nègres en général vivent long-tems.

Les cérémonies des funérailles sont ici à peu près les mêmes que celles que nous avons précédemment décrites , à l'exception qu'on couvre le visage du mort d'une peau de bouc , qu'on ne lui ferme pas les yeux , qu'on lui étend les jambes & les bras , & qu'on jette sur le corps quelques poignées de cendres. Chaque habitant du village contribue aux frais de l'enterrement , & l'argent qui provient de la quête qui se fait à cette occasion , sert à acheter un bœuf ou une vache , qu'on délivre au prêtre du fétiche , afin de

NE
faire des
de procu
time pro
pris pou
de la fo
ménage
présens
autres p
donne d
la famil
tour du
à une ri
bril , &
des sang
tr'elles t
favorite
après l'a
lavent ex
Toutes l
la relev
de cond
cérémon
ne pense
Dans
fétiches
de faire
le mort a
quelqu'a
soin de
quelques
minent
ennemis
leur en

NEGRES DE LA COTE D'OR. 277

faire des prières & des conjurations, à l'effet de procurer du repos à l'ame du mort : cette victime propitiatoire est sacrifiée, & son sang est pris pour arroser le cadavre. On laisse autour de la fosse les ustensiles qui composaient le ménage du mort, ses habits, ses armes, les présens de ses amis, & du vin de palmier & autres provisions de bouche. Plus l'on abandonne de richesses sur le tombeau, & plus la famille du mort en tire de vanité. Au retour du convoi toutes les femmes se rendent à une rivière ; elles y entrent jusqu'au nombril, & s'y lavent en poussant des cris & des sanglots : ensuite quelques unes d'entr'elles se détachent & vont prendre la femme favorite ; elles la conduisent dans la rivière, & après l'avoir renvertée sur le dos, elles lui lavent exactement toutes les parties du corps. Toutes les autres femmes s'approchent pour la relever, & pour lui faire un compliment de condoléance. C'est ce qui termine les cérémonies des funérailles, après quoi l'on ne pense plus qu'à se réjouir.

Dans quelques cantons, les prêtres des fétiches s'avisent, pour tirer des présens, de faire des perquisitions sur la conduite que le mort a tenue pendant sa vie ; & s'il s'y trouve quelque action déshonorante, les parens ont soin de les engager au silence, moyennant quelques onces d'or. Assurés de ce côté, ils examinent s'il n'avait pas des envieux & des ennemis, & ils les font comparaitre, si on leur en indique : ces pauvres accusés, sou-

278 NEGRES DE LA COTE D'OR.

vent fort innocens , aiment mieux donner quelque petite somme , & être affranchis des questions embarrassantes qu'on va leur faire , & qui tourneraient toujours à leur désavantage. D'autres fois ils feignent d'accuser les femmes & la famille d'avoir employé le poison contre le défunt ; & , lorsqu'ils ont épuisé toutes leurs fourberies , ils finissent par accuser le mort d'avoir négligé quelques pratiques de religion , & cette dernière ressource leur vaut encore de l'or.

Tous les auteurs sont remplis de scènes horribles , arrivées aux funérailles de certains rois de Guinée. Ils ne parlent pas moins que de cinq ou six cents personnes égorgées sur le tombeau de ces princes Nègres. Nous épargnons au lecteur ces affreuses descriptions. Cette boucherie n'a plus lieu , ou du moins elle est bien diminuée.



R

Re

IL se
tème
opinion
d'or :
plemen
général

Ils a
& de t
beauc
de cert
questio
ils rép
qu'il p
au lieu
bon , p
nécessa
comblé
vin de p
repliqu
& qu'à
Portug
bestiau
que la
mais q
tenir t
ils ne

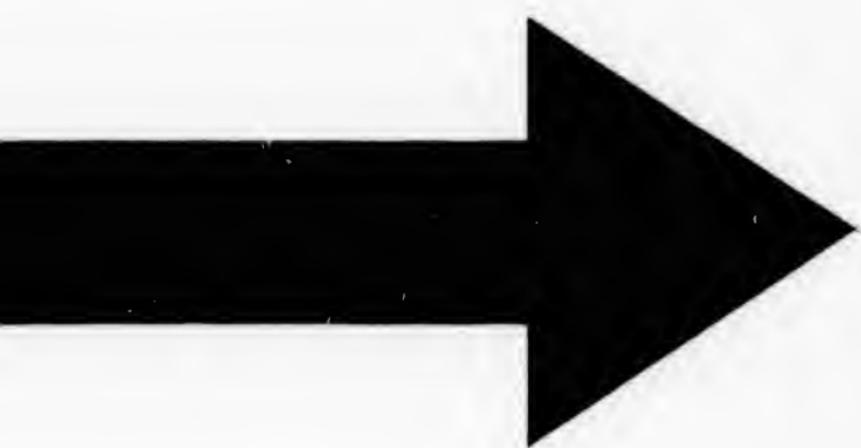
CHAPITRE IX.

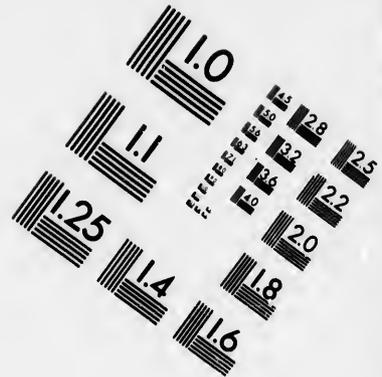
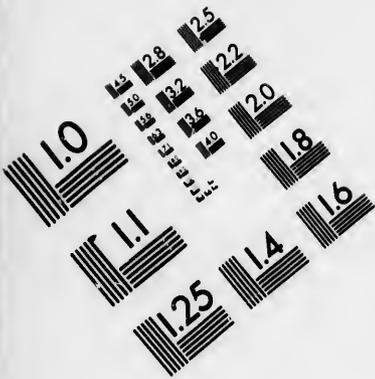
Religion des Nègres de la Côte d'or.

IL serait bien impossible de former un système de religion, de toutes les différentes opinions religieuses des Nègres de la Côte d'or : nous allons tâcher de parcourir simplement celles qui nous paraissent le plus généralement reçues.

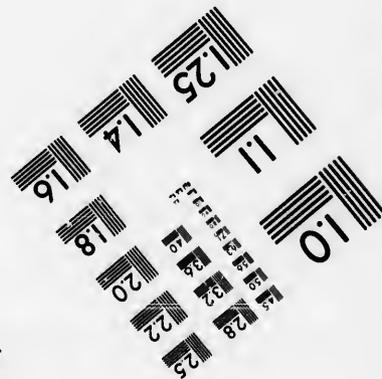
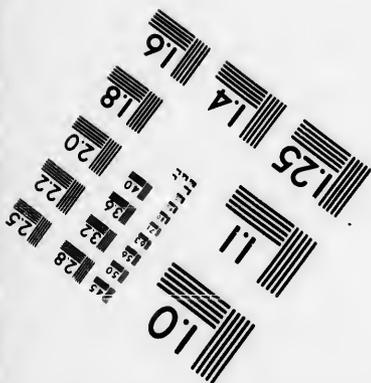
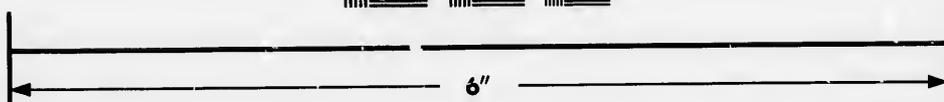
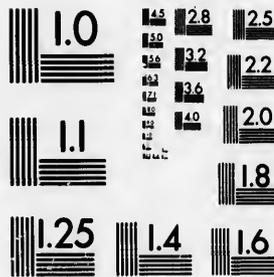
Ils attribuent à Dieu la création du monde & de tout ce qui existe ; mais il s'en faut beaucoup qu'ils rendent aucune bonne raison de cette créance : au contraire lorsqu'on les questionne sur la nature de l'Être suprême, ils répondent qu'il est noir & méchant, & qu'il prend plaisir à les accabler de maux ; au lieu que le Dieu des Européens doit être bon, puisqu'il leur accorde au-delà de leur nécessaire. Si on leur remontre que Dieu les a comblés de bienfaits, en leur donnant du vin de palmier, du maïs, du riz, de l'or ; ils repliquent aussi qu'ils les doivent à la terre, & qu'à l'égard des fruits ils les tiennent des Portugais, qui ont planté des arbres ; que les bestiaux produisent d'eux-mêmes des petits ; que la mer donne libéralement du poisson, mais qu'il faut se donner des peines pour obtenir tous ces biens, & que par conséquent ils ne doivent rien à Dieu : cependant ils







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0

10
15
20

280 RELIGION DES NEGRES

veulent bien convenir que la pluie vient de la Divinité. On ne peut leur faire entendre que sans soins & sans travail, les Européens n'auraient aucune des richesses qu'ils viennent échanger contre les productions de la Guinée. C'est toujours à leurs fétiches & non à Dieu qu'ils s'adressent dans leurs besoins.

Nos matelots Européens ont fait accroire à quelques Nègres qu'un certain chien noir, que les prêtres des fétiches prétendent voir souvent sous les arbres consacrés, est le diable; c'est pourquoi les Nègres ne leur entendent jamais prononcer ces phrases si familières entre les gens de mer : *Le diable vous emporte; le diable vous casse le cou*, sans être prêts à s'évanouir de frayeur.

On trouve des Nègres qui admettent deux Dieux; l'un blanc & bon, l'autre noir & mauvais : ils dédaignent le premier qu'ils appellent *Bossun & Jangu-Mon*; c'est-à-dire, bon-homme, & redoutent le second, auquel, d'après les Portugais, ils donnent le nom de *Demonia* ou *Diablo*.

Nous ne suivrons pas les voyageurs dans le récit qu'ils nous font de l'empire absolu que le démon exerce sur les Nègres. Il faut être crédule ou de mauvaise foi, pour donner ces contes comme des vérités incontestables. Ce qu'il y a de réel, c'est que les Nègres prétendent être quelquefois tourmentés par le diable, & que leurs prêtres savent tirer parti de leur faiblesse. En con-

séquences
des habi-
nies. Pe-
cette fé-
dre en p-
voisins;
il n'y a
boire. L-
rassembl-
savoir ou
pierres,
les ord-
mains,
qu'ils su-
ce tems
maison,
dans les li-
des usag-
qu'ils ont
suivant
peuples q-
Si l'on
l'ame apr-
les morts
exercent
dans celu-
leurs ami-
par consé-
autres, q-
tendent q-
près d'un
térieur des
ajoutent-i-

séquence toutes les années on chasse le diable des habitations avec beaucoup de cérémonies. Pendant les sept jours qui précèdent cette fête, chacun a la liberté de se répandre en propos libres & médisans contre ses voisins ; & pour arrêter ce déluge d'invectives, il n'y a point d'autre moyen que d'offrir à boire. Le huitième jour, tous les habitans se rassemblent, & courant comme des fous, sans savoir où ils vont, ils jettent devant eux des pierres, du bois, des excréments, & toutes les ordures qu'ils rencontrent sous leurs mains, comme s'ils en accablaient le diable qu'ils supposent fuir devant eux. Pendant ce tems les femmes ont soin de nettoyer la maison, parce que le diable ne se plaît que dans les lieux sales. Si l'on recherchait l'origine des usages les plus ridicules, on trouverait qu'ils ont eu quelque objet utile pour principe, suivant l'intelligence ou la grossièreté des peuples qui les ont établis.

Si l'on interroge les Nègres sur l'état de l'ame après la mort, les uns répondent que les morts passent dans un autre monde, où ils exercent les mêmes professions qu'ils avaient dans celui-ci, & que plus leurs parens & leurs amis leur font de riches dons, & plus par conséquent leur condition est heureuse : les autres, qui se piquent d'être instruits, prétendent que les morts se rendent d'abord près d'une grande rivière, située dans l'intérieur des terres nommées *Bosmanque* ; mais, ajoutent-ils, cette transmigration ne peut se

282 RELIGION DES NEGRES

faire que spirituellement, car ils laissent leurs corps ici. Là, Dieu leur demande, s'ils ont observés les jours consacrés à leurs fétiches, s'ils se sont abstenus des viandes défendues, & s'ils ont rempli leurs promesses; & pouvant légitimement répondre *oui*, il les envoie dans un lieu de délices: mais s'ils ont violé ces trois devoirs, ils sont noyés dans la rivière & ensevelis dans un oubli éternel. Il y en a qui croient qu'après leur mort ils seront transportés dans le pays des blancs & qu'ils prendront leur couleur. Quelques-uns disent qu'au moment de la création, l'homme n'était pas fait comme aujourd'hui, & que les parties distinctives des deux sexes étaient placées dans un endroit plus visible; que lorsque le monde fut assez peuplé, Dieu fit quelque changement dans l'ordre de son ouvrage. Plusieurs vous diront que tout le genre humain est sorti d'un grand trou, & ils n'ajouteront rien de plus.

Lorsque les Nègres du canton d'Agra veulent obtenir de la pluie, ils se rassemblent autour d'un étang. Le prêtre égorge une brebis sur le bord & laisse couler son sang dans l'eau; ensuite il y jette un pot en marmottant quelques paroles. Après ce sacrifice on allume un grand feu, qui sert à griller la chair de la victime, que les assistans dévorent avec beaucoup d'avidité. Ces sauvages prétendent que le lac où se passe cette scène, est le messager de toutes les eaux du pays, ils le prient de porter promptement le pot aux autres lacs &

aux riv
de leu

Si l'
c'est su
faire. L
pellant
qu'il va
il détail
traité o
de lepu
Le prêt.
d'un ton
touchan
jambes a
dans la
fois aut
mine p
l'ongle
d'un ort
de sa c
tonneau
manque
rait le f
Les N
de leur
dans un
avaler à
rant de
leur abs
cérémon

DE LA COTE D'OR. 283

aux rivières, afin d'obtenir quelques secours de leur part.

Si l'on oblige un Nègre à prêter serment, c'est sur le fétiche du prêtre qu'il doit le faire. Il se présente devant l'idole, & l'appellant par son nom, il atteste que tout ce qu'il va exposer est véritable; après quoi, il détaille l'affaire, ou rapporte les articles du traité ou du contrat, ensuite il prie le fétiche de le punir, s'il blesse la vérité par son serment. Le prêtre lui ordonne de faire trois fois le tour d'un tonneau sur lequel le fétiche est placé, & lui touchant les temples, les bras, le ventre & les jambes avec quelques ingrédients qui sont entrés dans la composition du fétiche, il tourne trois fois autour de lui, & la cérémonie se termine par couper au Nègre l'extrémité de l'ongle d'un doigt de chaque main, celle d'un orteil de chaque pied, & quelque partie de sa chevelure, qui sont jettées dans le tonneau. Ces formalités remplies, rien ne manque au serment, & aucun Nègre n'oserait le fausser.

Les Nègres un peu jaloux ne sortent jamais de leur maison, sans tremper leur fétiche dans un verre de vin de palmier, qu'ils font avaler à leurs épouses, comme un sûr garant de leur fidélité pendant le tems de leur absence; au retour ils observent la même cérémonie.



 CHAPITRE X.
Gouvernement des Nègres.

ON peut partager les nations des Nègres en cinq classes. Les rois, les kaba-chirs ou magistrats; les nobles, c'est-à-dire, les riches, le peuple & les esclaves. L'inauguration des rois, est fort simple. On présente le monarque à son peuple; quelquefois on le promène par toutes les terres de son petit domaine, & la fête se termine par un festin. Les kabachirs sont choisis entre les anciens du peuple, & ne doivent être qu'un certain nombre. Si la mort fait vaquer quelque place, tout l'ordre s'assemble pour nommer un sujet en état de la remplir. Le nouveau membre doit aux électeurs une vache, & quelques flacons d'eau-de vie. Ceux qui sont sous la domination hollandaise, se présentent au fort, afin d'obtenir l'agrément du principal facteur.

Ceux qui sont élevés à la noblesse, doivent acheter sept petites dents d'éléphant, dont ils font des espèces de trompettes: lorsque leurs enfans & leurs domestiques sont instruits à en jouer, ils avertissent toute l'habitation qu'ils se préparent à donner une grande fête pour leur réception dans l'ordre des riches. Le jour marqué, ils se parent de

leurs p
qu'ils
fait un
du dr
cornet
Nègre
nent o
de ces
Si,
faire,
Nègre
cette r
nent e
petite
des ar
en ple
de pro
aucun
les fat
cérém
& des
plus ri
fède e
de la c
modité
est rass
faire u
prélim
cices r
huit jo
on ne
célébré
bouclie

leurs plus beaux habits, & de tous les bijoux qu'ils ont pu emprunter ; & après avoir fait un festin à toute l'assemblée, ils jouissent du droit de souffler à leur gré dans leurs cornets : amusement distingué dont les autres Nègres sont exclus, à moins qu'ils n'obtiennent des nobles, la permission de se servir de ces précieux cornets.

Si, par les présens qu'ils sont obligés de faire, cette première fête ruine en partie les Nègres, qui sont assez fous pour rechercher cette noblesse chimérique, celle qu'ils donnent ensuite raccommode ordinairement leur petite fortune. Il s'agit de faire une veille des armes, c'est-à-dire, de passer une nuit en plein champ, armé de toutes pièces, afin de prouver à l'habitation qu'on ne redoute aucun danger, & qu'on fait supporter toutes les fatigues. Le Nègre qui se prépare à cette cérémonie, achète ou emprunte des armes & des boucliers. Sa famille est parée de ses plus riches ajustemens, & tout ce qu'il possède est pompeusement étalé dans les dehors de la cabane, afin que le public ait la commodité de l'admirer. Lorsque la compagnie est rassemblée, chaque personne invitée vient faire un don au nouveau noble, qui après ce préliminaire intéressant, commence ses exercices militaires. La fête continue pendant huit jours, & si-tôt qu'elle est terminée, on ne peut plus disputer au Nègre qui la célèbre, le droit glorieux de porter deux boucliers à la guerre.

Plusieurs voyageurs distinguent quatre degrés de noblesse parmi les Nègres : le premier, de ceux qui sont nobles par le sang ; le second, de ceux qui sont ennoblis par leurs emplois ; le troisième, de ceux qui ont la folie de l'acheter ; & le quatrième, de ceux qui l'ont méritée par leurs services militaires, & qui sont déclarés nobles de la bouche du roi. Dans ce dernier cas, dit Desmarchais, le nouveau noble vient se prosterner aux pieds du monarque, & la tête couverte de poussière, il lui fait ses remerciemens, & reçoit en présent un tambour, quelques trompettes d'ivoire, & le privilège de commercer avec les Blancs. On le conduit en pompe, à travers l'habitation, jusqu'à la hute, auprès de laquelle il a fait rôtir un bœuf pour le festin. Ces fêtes qui durent plusieurs jours, ont souvent coûté jusqu'à deux cents marcs d'or, ou six mille quatre cents livres sterling.

Il n'y a point de Nègres, dit Artus, qui ne sacrifie volontiers une partie de sa fortune pour s'acheter la noblesse. Il fait d'abord trois présens, qui se partagent entre les nobles & les grands : un chien ou une brebis sauvage, une brebis privée ou une chèvre, un bœuf ou une vache, sans compter un pot de vin de palmier & une poule, qu'il envoie à chaque noble, pour obtenir sa voix. Son nom donné au ministre du roi, il fait attacher un bœuf à un des piliers de la place publique, & l'on proclame qu'un tel habitant demande à être

ennobli
jour. L
blée des
ment vé
sellette
poignée
complim
met au
d'un co
queue c
On par
maison
par un
peuple f
le mari
route la
La joie
& chacu
au succè
mêmes
fin du de
tribué à
doivent
mourrai
La tête
suspend
nouvelle
sa digni
jouir, q
les Blan
Les c
offrent p
qu'il ne

ennobli, & que la cérémonie s'en fera un tel jour. Le jour arrivé, il se présente à l'assemblée des nobles, avec toute sa famille, richement vêtue, & un petit Nègre qui porte sa sellette derrière lui. Chacun à l'envi jette une poignée de paille sous ses pas, en lui faisant compliment sur sa nouvelle dignité. On lui met au bras un petit bouclier, de la forme d'un couvercle de pot, & à la main une queue de cheval pour chasser les mouches. On part ensuite en procession pour gagner la maison du nouveau noble : le bœuf, conduit par un seul homme, ouvre la marche ; le peuple suit & les héros de la fête, c'est à-dire, le mari & la femme, paraissent au milieu de toute la noblesse, portés sur des sellettes. La joie dans ces circonstances est universelle, & chacun se croit intéressé à la splendeur & au succès de la fête. Pendant trois jours les mêmes cérémonies se renouvellent, & à la fin du dernier le bœuf est égorgé, rôti & distribué à la populace. Les nouveaux nobles ne doivent point goûter de sa chair, car ils mourraient indubitablement dans l'année. La tête du bœuf, singulièrement peinte, est suspendue à la porte de la hute du noble de nouvelle fabrique, comme un monument de sa dignité, & des privilèges dont il va jouir, qui se réduisent tous à commercer avec les Blancs.

Les deux autres classes de Nègres ne nous offrent pas de remarques particulières, sinon qu'il ne s'y trouve point de mendiants. Les

plus riches prennent les pauvres à leur service, & ils ont l'attention de ne les point employer à des emplois trop bas. Une sorte d'humanité, qui n'a pas encore fait de grands progrès parmi les peuples qu'on appelle civilisés, est le principe de cette conduite, qui devrait servir d'exemples au monde entier.

Tout ce qu'on peut recueillir de plus certain touchant le gouvernement des Nègres, c'est qu'il y a dans l'immense étendue de la Côte d'or, des états monarchiques & des états républicains; mais les voyageurs ne sont presque jamais d'accord entr'eux, lorsqu'il s'agit de fixer quelle est la forme de l'administration de la justice qui y est établie. A Axim le gouvernement est partagé en deux corps, celui des *Kabaschirs* ou des chefs, & celui des jeunes gens appelés *Manferos*. Il est vrai que les premiers décident souverainement toutes les causes civiles; mais s'il est question de paix, de guerre ou d'impôts, les deux corps doivent être du même sentiment, & presque toujours la jeunesse l'emporte sur les avis modérés des *kabaschirs*. Avant l'arrivée des Européens dans ce pays, le titre de roi était ignoré, & l'on ne connaissait que celui d'*ahim* ou capitaine, qui désignait le chef du canton, actuellement les Nègres mettent une grande distinction entre ces deux qualités.

La succession à la couronne est élective dans quelques endroits, & héréditaire dans d'autres.

Dans

Dans le
un princ
dans d'a
plus pro
a ses lo
soutient
avare ou

Pour s
ils doive
dire, let
les viande
de famili
tent les
certaines
sites qu'il
palais; fa
courent le
ou trois e
& un aut
foule, on
daigner le
ferait pas
reconnaître
tinguées p
de l'agricu
tagent tou
cependant
c'est-à-dir
fabre, &
blics; les
trumens m
& les tam
un lieuten
Tome

Dans les uns, c'est un seigneur du pays, ou un prince étranger qu'on appelle au trône; dans d'autres, c'est le fils, le neveu, ou le plus proche parent. Chaque état à cet égard a ses loix. Un monarque de Guinée ne se soutient pas long-tems sur le trône, s'il est avare ou tyran.

Pour s'assurer de l'amour de leurs sujets, ils doivent leur donner des fêtes, c'est-à-dire, leur prodiguer le vin de palmier & les viandes, & vivre avec eux dans une sorte de familiarité. Au reste, ces princes n'affectent les dehors de la grandeur, que dans certaines cérémonies d'état, ou dans les visites qu'ils se rendent réciproquement. Sans palais, sans gardes, sans courtisans, ils parcourent les places & les marchés, avec deux ou trois esclaves, dont l'un porte leur sabre, & un autre leur sellette. Confondus dans la foule, on les pousse, on les heurte, sans daigner les remarquer; & d'ailleurs ce ne serait pas à leurs haillons qu'on pourrait les reconnaître. Leurs femmes ne sont pas distinguées par un plus grand faste; les fatigues de l'agriculture, & les soins du ménage partagent toutes leurs journées. Chaque roi a cependant ses officiers, qui sont les *brassos*, c'est-à-dire, le porte-étendart & le portefabre, & les *fi-tis*, qui sont les crieurs publics; les gardiens des femmes, & des instrumens militaires, tels que les trompettes & les tambours. Le roi de Fétu a de plus un lieutenant qui porte le nom de *Di*, un

grand-trésorier, & un *fatayra*, ou capitaine des gardes, qui accompagne le roi dans toutes ses expéditions : aussi est-ce un des plus puissans rois de la Côte d'or, dont les richesses sont assez considérables, & qui compte plus de deux cents chambres dans son principal palais.

Outre ces grands officiers, & les prêtres des fétiches, qui rendent la justice aux sujets des rois Nègres, il y a aussi des commissaires qu'on nomme *Enes*, qui visitent de tems à autre tous les pays de leur domination, pour appaiser les différends par des sentences définitives. Il est vrai qu'il y a tel royaume, dont le territoire n'est pas si étendu que celui de certains de nos bourgs. Dans les cas difficiles, & lorsque les parties sont tellement acharnées l'une contre l'autre, qu'on ne peut les accorder, le juge permet le défi, & pour l'ordinaire, le combat ne se termine que par la mort de l'un des deux adversaires. Alors le meurtrier échappe rarement à la vengeance des parens du mort, il perd la vie ou il est vendu pour l'esclavage. Ceux qui violent les ordonnances du roi doivent payer une amende, ou s'exiler du pays.

La chicane & la mauvaise foi, ont fait autant de progrès dans la Guinée que dans notre Europe. Si quelqu'un va pour se plaindre aux *kabafchirs* d'une injustice ou d'une offense qui lui a été faite, il ne doit paraître devant ses juges qu'avec de l'or & de l'eau-de-vie ; si le tribunal est porté à l'obliger, sa cause est

bientôt j
partie l'er
en longu
mort de
tance. Il
injurés p
juges, ch
adversaire
du village
que l'inju
nouveau p
ceux de q
& souvent
quefois d
Malgré
porter, il
rendue ave
gre de l'i
habitation
femme à l
fait violen
l'accuse de
est arrêté
point de t
fétichero,
liqueur du
boire, la f
gouttes de
gagne sa ca
lui payer s
après avoir
Nègre accu
qu'il n'avai

bientôt jugée ; mais si les présens de l'adverse partie l'emportent sur les siens, l'affaire traîne en longueur, & souvent il doit attendre la mort de ses juges, pour réveiller cette instance. Il y a des plaideurs qui, se croyant injuriés par la sentence ou les délais de leurs juges, cherchent les moyens d'enlever à leurs adversaires, ou même au premier habitant du village, autant d'or qu'ils se persuadent que l'injustice leur en a fait perdre. Alors nouveau procès contre l'offenseur, & contre ceux de qui il prétend avoir à se plaindre, & souvent de-là naissent des assassinats & quelquefois des guerres cruelles.

Malgré tout ce que nous venons de rapporter, il se trouve des cas où la justice est rendue avec la plus grande intégrité. Un Nègre de l'intérieur des terres vint dans une habitation de la côte, où demeurait une femme à laquelle un an auparavant il avait fait violence : cette femme le reconnaît, l'accuse devant le tribunal des *kabaschirs* ; il est arrêté & conduit devant eux : n'y ayant point de témoins du crime, le prêtre ou *fetiféro*, présente le vase qui contient la liqueur du *temoignage*, le Nègre refuse de boire, la femme avale hardiment quelques gouttes de cette mystérieuse boisson, elle gagne sa cause, & le Nègre est condamné à lui payer six onces d'or. Il avoua sa faute après avoir satisfait au jugement. Un autre Nègre accusé d'avoir tué un ami, protesta qu'il n'avait jamais eu de querelle avec lui,

but d'un air intrépide la liqueur dangereuse, & fut aussi-tôt déchargé de l'accusation intentée contre lui.

Une injustice criante à laquelle les Nègres ne se font pas encore avisé de remédier, c'est cet usage qu'ont les créanciers d'enlever aux voisins de leurs débiteurs la première chose dont ils peuvent se saisir, en disant aux propriétaires qu'ils peuvent se faire payer par tel autre habitant, sur lequel ils expliquent leurs droits. Il en est de même des menaces qu'ils font à certains pères de famille de tuer quelqu'un qu'ils nomment, s'il n'acquitte sur le champ une somme qu'ils auront prêtée à leurs fils ou à leurs neveux. Si ces scélérats exécutent leurs menaces, le père de famille est responsable du crime, comme s'il l'avait commis lui-même. A Axim, les manferos, dont nous avons déjà parlé, se sont attribué la décision de tous les petits différends. Lorsqu'un Nègre a reçu quelqu'outrage, il va trouver ces jeunes gens, & il leur dit : « Un tel m'a injurié ; » je vous le rends & vous le livre, punif- » sez-le comme il l'a mérité. » Aussi-tôt le coupable est arrêté, examiné, toujours convaincu, & condamné à une amende, qui sur le champ sert à acheter de l'eau-de-vie.

Avant que de déclarer une guerre, le roi fait assembler les principaux de sa nation, & leur expose les motifs qui l'engagent à l'entreprendre. Comme il a soin de leur faire envisager le partage d'un précieux bu-

D E
 tin, rarement
 & il envoyé a
 déclarer à son
 geance de l'in
 faite, & en c
 le jour & l'he
 sont plus ou
 gré d'animosi
 deux partis :
 mille morts su
 bien moins si
 grande gloire
 choires de leu



DES NÈGRES. 293

tin, rarement il se trouve des contradicteurs, & il envoie aussitôt un *titi* ou héraut, pour déclarer à son ennemi qu'il veut tirer vengeance de l'insulte qu'il prétend lui avoir été faite, & en conséquence lui assigner le lieu, le jour & l'heure de la bataille. Ces combats sont plus ou moins sanglans, suivant le degré d'animosité qui se rencontre entre les deux partis : rarement reste-t-il au-delà de mille morts sur la place, & il s'en trouverait bien moins si les Nègres n'attachaient une grande gloire à orner leurs portes des mâchoires de leurs ennemis.



CHAPITRE I I.

Remarques sur les Nègres du royaume de Juida.

CE petit royaume de la côte des esclaves est, suivant le récit des voyageurs, situé dans une des plus délicieuses contrées de l'univers : il n'est composé que de belles campagnes, d'une pente insensible, qui sont ornées de bosquets toujours verts, d'orangers, de limonniers & d'autres arbres. Le terroir est si fertile, qu'il produit constamment deux ou trois fois l'année : les pois succèdent au riz, le millet vient après les pois, le bled de turquie après le millet, les patates & les ignames après le bled de turquie. Il est divisé en vingt-six provinces, qui ont chacune leur ville capitale.

Les habitans du pays de Juida sont grands, bien faits & robustes : quoiqu'industriels, leur ignorance est extrême. Rien n'est plus étonnant que la politesse qui accompagne toutes les actions de ces sauvages. Lorsque l'inférieur aborde son supérieur, il se jette à genoux, baise trois fois la terre, en frappant des mains, souhaite le bon jour à celui qu'il se croit obligé d'honorer, & le félicite sur sa santé. Le supérieur de son côté sans changer de posture, répond obligeamment, bat doucement des mains & souhaite le bon jour.

DU
Si l'inférieur
près en a
jours en
le plus g
debout o
Le respect
des femm
loin : ils
tre à ge
mains, c
grande m
lent, c'e
avec la m
moder de

Lorsqu
tous deux
de frappe
pour leur
sonne de
sont prés
leurs mai
prospérité
de polites
la vie civ
reçoit un
monial d
qu'observ
dant ils d

Le voya
sexes s'ac
femmes
mende un
décence p

DU ROYAUME DE JUIDA. 295

Si l'inférieur doit se retirer, ce n'est qu'après en avoir obtenu la permission, & toujours en rampant; car parmi cette nation, le plus grand des crimes serait de paraître debout ou de s'asseoir devant ses supérieurs. Le respect des enfans pour leurs pères, & des femmes pour leurs maris, va encore plus loin: ils ne reçoivent rien d'eux sans se mettre à genoux, & sans employer les deux mains, ce qui est regardé comme la plus grande marque de soumission. S'ils leur parlent, c'est toujours en se couvrant la bouche avec la main, dans la crainte de les incommoder de leur haleine.

Lorsque des égaux se rencontrent, ils font tous deux la cérémonie de se mettre à genoux, de frapper des mains, & de faire des vœux pour leur bonheur réciproque. Si une personne de distinction éternue, tous ceux qui sont présens tombent à genoux, battent dans leurs mains, & lui souhaitent toutes sortes de prospérités. Cette même marque affectueuse de politesse, s'étend à toutes les actions de la vie civile, & sur-tout quand un inférieur reçoit un présent de son supérieur. Le cérémonial de leurs visites ressemble assez à celui qu'observent les Chinois, avec lesquels cependant ils diffèrent dans tous les autres points.

Le voyageur Atkins remarque que les deux sexes s'accroupissent pour uriner, & que les femmes sont en droit de faire mettre à l'amende un homme qui se découvrirait avec indécence pour satisfaire à ses besoins naturels.

296 REMARQUES SUR LES NEGRES

Autant les Nègres de la Côte d'or sont lâches & fainéans , autant ceux du royaume de Juida sont laborieux. Il y a entre les deux sexes une si singulière émulation , qu'on n'y voit personne d'oïsis. Tandis que les hommes s'occupent du labourage , filent du coton , font des étoffes , des calebasses , des instrumens de bois ou de fer , des zagaies , & autres ouvrages utiles , les femmes brassent de la bière , préparent les alimens , ou portent aux marchés les fruits de leurs travaux & de ceux de leurs maris. Les hommes & les femmes sont assez décemment vêtus. Les premiers portent jusqu'à six habits de différentes sortes , & celui qu'ils mettent par-dessus les autres , n'a pas moins de sept ou huit aunes de long , & sert à les envelopper entièrement. La couleur rouge est particulièrement affectée à la famille royale. Les femmes ont aussi plusieurs robes ou pagnes , fort courts , qui se ferment sur le ventre avec une boucle. En général toute la nation ne se couvre jamais la tête , quelle que soit la différence des saisons. Il y a cependant des Nègres opulens qui se servent de chapeaux à la française , avec un plumet , & qui portent une canne à la main. Toutes les femmes vont nues jusqu'à la ceinture : les filles , jusqu'au tems de leur mariage , ne cachent aucune partie de leur corps , en quoi elles sont imitées sans scrupule par les jeunes garçons.

Un Nègre de Juida a quelquefois jusqu'à quarante femmes ; les chefs en entretiennent

D
 jusqu'à
 ble , &
 trois ou
 dans ce
 rentes é
 troque a
 autres m
 on ne le
 les cong
 donné p
 qui a fai
 courue
 leur do
 d'ailleurs
 par des
 il suffit
 lorsqu'on
 de la fu
 marié ,
 est ordin
 on tue u
 qui le m
 a soin d'
 épouse.
 exigent
 du confes
 provienn
 nent au r
 au maître
 Comme l
 il n'est p
 ce pays
 elles. L

DU ROYAUME DE JUIDA. 297

jusqu'à trois ou quatre cents, souvent le double, & le roi n'en rassemble jamais moins de trois ou quatre mille. On ne connaît point dans ce pays les contrats, les douaires, les rentes établies, ni les présens mutuels. On troque assez chèrement ses bestiaux, & ses autres marchandises, contre des femmes. Si on ne les trouve pas vierges, on est libre de les congédier, & de reprendre ce qu'on a donné pour les obtenir : cependant une fille qui a fait ses preuves de fécondité, est fort courue des hommes, qui espèrent qu'elle leur donnera un grand nombre d'enfans : d'ailleurs on n'est pas obligés de l'acheter par des présens. Pour contracter un mariage, il suffit de demander une fille à son père ; lorsqu'on est d'accord sur le troc, les parens de la future la conduisent à la maison du marié, qui lui présente un pagne neuf, qui est ordinairement le premier qu'elle ait porté : on tue un mouton pour le festin, & le mari, qui le mange avec les parens des deux côtés, a soin d'en envoyer une portion à sa nouvelle épouse. Les mariages entre les esclaves, exigent encore moins de cérémonies : il suffit du consentement des maîtres. Les enfans qui proviennent de ces sortes d'unions, appartiennent au maître du mari, s'ils sont mâles, & au maître de la femme, si ce sont des filles. Comme les Nègres sont extrêmement jaloux, il n'est permis, ni de toucher les femmes de ce pays, ni même de lever les yeux sur elles. Lorsqu'un homme du commun entre

298. REMARQUES SUR LES NEGRES

chez un grand seigneur, il doit crier *Ago*, terme qui avertit les femmes de se retirer. La bastonnade est la punition réservée à ceux qui osent enfreindre cette loi.

Les deux sexes jouissent d'un égal privilège de se quitter par le divorce : un mari qui répudie sa femme doit payer aux parens le double de ce qui leur en a coûté pour les frais du festin : la femme qui quitte son mari, est dans l'obligation de lui restituer la somme qu'il a dépensée pour la noce. Pendant leurs infirmités périodiques, comme sur la Côte d'or, elles doivent vivre dans la retraite, & ne retourner près de leur père ou de leur mari, qu'après s'être bien lavées, & soigneusement purifiées. Il est très-commun qu'à quinze ou seize ans, les filles de Juda aient eu un ou deux enfans ; mais il est rare que les femmes en mettent au monde plus de cinq ou six. Vers l'âge de vingt-cinq ou vingt-six ans, elles cessent d'être propres à la génération.

Comme, à compter depuis les femmes du roi, jusqu'à celles des moindres particuliers, toutes sont dans le cas de mener une vie extrêmement laborieuse, cette continuelle sujétion engage quantité de filles à prendre le parti du libertinage, & celles qui sont le plus accréditées reçoivent jusqu'à trente hommes par jour. Le prix ordinaire, & comme établi, ne revient pas à la valeur d'un liard. Lorsque les femmes riches sont au lit de la mort, elles ne manquent jamais de faire acheter une esclave pour en faire présent au public, & cette

D
libéralité
elles doi

C'est à
mes qu'
que ce
trouve d
trois cen
que la m
heureux.
repousser
secours d
esclaves.
il se ve
ché.

A la m
non-seule
mais mèn
il comme
mère & f

Les N
passion, d
avoir per
pas rare d
pour lors
adversaire
impitoyab
plus raiso
récréation
& l'usage
de l'eau-
aussi parti
troubler l
demment

DU ROYAUME DE JUIDA. 299

libéralité passe pour une action sainte , dont elles doivent être récompensées.

C'est à la faveur du grand nombre de femmes qu'entretiennent les Nègres de Juida , que ce petit royaume est si peuplé. Il s'y trouve des pères de famille qui ont jusqu'à trois cents enfans : ceux qui ne s'en voyent que la moitié de ce nombre , se croient malheureux. On a vu un gouverneur de province repousser un puissant ennemi , avec le seul secours de ses fils , de ses petits-fils & de ses esclaves. Assez communément chaque mois il se vend un millier d'esclaves au marché.

A la mort d'un père , l'aîné des fils hérite non-seulement de ses biens & de ses bestiaux , mais même de ses femmes , avec lesquelles il commence à vivre en qualité de mari , sa mère & sa grand-mère paternelle exceptées.

Les Nègres de Juida aiment le jeu avec passion , & sur-tout les jeux de hazard : après avoir perdu tout ce qu'ils possèdent , il n'est pas rare de les voir se jouer eux-mêmes , & pour lors ils deviennent les esclaves de leurs adversaires , qui ont grand soin de les vendre impitoyablement au premier marché. Les plus raisonnables partagent leur tems de récréation , entre la pipe , la conversation , & l'usage immodéré du vin de palmier , ou de l'eau-de-vie. La musique & la danse font aussi partie de leurs amusemens ; mais pour troubler leurs plaisirs , il ne faut qu'imprudemment prononcer le nom de la mort : ils

300 REMARQUES SUR LES NEGRES

se persuadent superstitieusement que c'est hâter son arrivée que de la nommer.

Les voyageurs soupçonnent que les Nègres de Juida ont quelque faible idée d'un Être suprême, auquel ils attribuent la toute puissance & l'ubiquité. Cet Être, disent-ils, a créé l'univers, & mérite par conséquent d'être préféré aux fétiches, qui sont eux-mêmes ses créatures; mais ce grand Dieu est trop élevé pour s'occuper de nous, il n'exige ni prières ni sacrifices, & il a abandonné le gouvernement du monde aux fétiches. Ils croyent cependant que le tonnerre vient de lui. Ils ont quelques notions d'un enfer, du diable, & de l'apparition des esprits. L'enfer, selon eux, est placé dans un lieu souterrain, où les méchans sont punis par le feu. On raconte qu'une de leur vieille sorcière, après une éclipse de quelques mois, reparut tout-à-coup au milieu d'eux, & qu'elle leur rapporta qu'ayant été conduite en enfer, (on ne dit ni pourquoi, ni par quel moyen) elle y avait vu l'ancien ministre du roi qui y était cruellement tourmenté.

Ils ont l'usage de la circoncision, & ils ignorent eux-mêmes d'où cette pratique leur est venue. Leurs fétiches peuvent être divisés en deux classes, les grands & les petits. Dans la première classe, ils comprennent les fétiches publics, tels que le serpent, les arbres, la mer, l'agoye & l'Euphrates, grande rivière du pays. Plus bas nous parlerons du serpent. Ils s'adressent à certains

D
grands
maladie
frandes
riz. Ce
occupe
tempête
la pêche
dites de
on ordon
jette dan
qu'il est
quatrième
par une
les bord
prêtres,
grande
le sacrifi
prudem
goye, q
hideuse
moins à
ordinaire
gille rou
d'habille
zards &
rouges,
ou la po
gros léz
fant d'an
du gran
d'elle tro
quinze à
Comm

DU ROYAUME DE JUIDA. 301

grands arbres pour obtenir la guérison des maladies, & en conséquence ils font des offrandes de pâte de millet, de maïs & de riz. Ce sont les seconds fétiches. La mer occupe le troisième rang. Dans les saisons de tempête, où l'agitation des flots s'oppose à la pêche, ou au débarquement des marchandises de l'Europe, on lui fait des présens; on ordonne le sacrifice d'un bœuf, & l'on jette dans ses eaux un anneau d'or, aussi loin qu'il est possible. L'Euphrate, qui prend le quatrième rang entre les fétiches, est honoré par une nombreuse procession qu'on fait sur ses bords, dans les tems de calamités: les prêtres, au nom du peuple, lui offrent une grande quantité de grains, dont ils lui font le sacrifice de quelques poignées, & gardent prudemment le reste pour leurs besoins. L'agoye, qui n'a que le dernier grade, est une hideuse idole de terre noire, qui ressemble moins à un homme qu'à un crapaud. Elle est ordinairement placée sur un piedestal d'argille rouge. Une pièce de drap rouge lui sert d'habillement: sa tête est couronnée de lézards & de serpens, entre-mêlés de plumes rouges, & l'on voit sortir du sommet le fer ou la pointe d'une zagaie, qui traverse un gros lézard, au-dessous duquel est un croissant d'argent. Cette idole est sous la garde du grand sacrificateur, & elle a vis-à-vis d'elle trois plats de bois, dont l'un contient quinze à vingt boules de terre.

Comme l'agoye est le dieu des conseils,

302 REMARQUES SUR LES NEGRES

il n'y a point de Nègre un peu dévot, ou de Nègresse scrupuleuse, qui ne viennent le consulter sur leurs doutes, & sur le succès de diverses entreprises qu'ils prétendent entreprendre. Il faut commencer par faire quelques présens à l'idole, & payer ensuite les droits du prêtre, qui, s'il est satisfait de la générosité des supplians, verse les boules d'un plat dans un autre, jusqu'à ce que dans les trois, le nombre se trouve impair, plusieurs fois de suite: alors il annonce avec emphase que l'agoyé approuve le dessein qu'on a formé, & qu'il ne peut manquer de réussir. Cet oracle n'est pas toujours celui de la vérité: mais les Nègres qui voyent souvent leurs espérances trompées, aiment beaucoup mieux en rejeter la faute sur eux-mêmes, que d'accuser de tromperies le respectable ministre de l'agoyé. Ce serait une affreuse impiété que d'oser déchirer le voile qui cache les secrets mystères qui lient intimement l'idole à son sacrificateur.

Quel que soit le respect que les Nègres portent aux grands fétiches, cette adoration est bien partagée par l'innombrable quantité de petites idoles qu'ils se choisissent à leur gré, & dont ils décorent leurs huttes, les champs, les grands chemins, & jusqu'aux moindres sentiers; mais leur principale vénération se tourne du côté du serpent. Celui qui est l'objet de la religion de Juida a la tête grosse & ronde, les yeux beaux & fort ouverts, la langue courte & pointue, comme

DU RO

un dard, le m
excepté lorsqu
Il a la queue
belle, rayée
sa douceur est
marche sur lu
lère. Il est d
homme, & or
& demi de lo
de nuire à ce
lontairement.

Les Nègres
découvert leu
nombre d'ann
» ils; une au
» faisaient pr
» taient rend
» sainte, par
» crimes. Ce
» férence que
» reçurent ave
» de joie & c
» un tapis de
» actuellement

Desmarcha

« qu'il est cer
» dans son or
» Juida étant
» d'Ardra, i
» pent, qui f
» lement la f
» mais il par
» le monde f

DU ROYAUME DE JUIDA. 303

un dard, le mouvement d'une grande lenteur, excepté lorsqu'il attaque un serpent venimeux. Il a la queue petite & pointue, la peau fort belle, rayée de blanc, de brun & de jaune; sa douceur est étonnante; & si par hazard on marche sur lui, il paraît se retirer sans colère. Il est de la grosseur de la cuisse d'un homme, & ordinairement d'environ sept pieds & demi de longueur. C'est un crime capital de nuire à ce serpent, ou de l'outrager volontairement.

Les Nègres de Juida racontent qu'ils ont découvert leur serpent sacré depuis un grand nombre d'années : « Il avait quitté, disent-ils, une autre région, dont les habitans » faisaient profession de l'adorer, mais s'étaient rendus indignes d'une protection si » sainte, par leur méchanceté & par leurs » crimes. Ceux de Juida, charmés de la préférence que le serpent leur accordait, le » reçurent avec des témoignages incroyables » de joie & de respect, & le portèrent sur » un tapis de soie dans le temple où il est » actuellement. »

Desmarchais ajoute à ce récit de Bosman, « qu'il est certain que ce serpent vient d'Ardra » dans son origine. Il dit que l'armée de » Juida étant prête à livrer bataille à celle » d'Ardra, il sortit de celle-ci un gros serpent, qui se retira dans l'autre. Non-seulement la forme n'avait rien d'effrayant, » mais il parut si doux & si privé, que toute » le monde fut porté à le caresser. Le grand

304 REMARQUES SUR LES NEGRES

» sacrificeur le prit dans ses bras, & le leva
 » pour le faire voir à toute l'armée. La vue
 » de ce prodige fit tomber tous les Nègres à
 » genoux. Ils adorèrent leur nouvelle divi-
 » nité, & fondant sur leurs ennemis, avec
 » un redoublement de courage, ils rempor-
 » tèrent une victoire complète. Toute la
 » nation ne manqua point d'attribuer un suc-
 » cès si mémorable à la vertu du serpent.
 » Il fut rapporté avec toutes sortes d'hon-
 » neurs. On lui bâtit un temple : on assigna
 » un fond pour sa subsistance, & bientôt ce
 » nouveau fétiche prit l'ascendant sur toutes
 » les anciennes divinités. Son culte ne fit
 » ensuite qu'augmenter, à proportion des
 » faveurs dont on se crut redevable à sa pro-
 » tection. ... Le premier édifice qu'on avait
 » bâti pour le recevoir, parut trop petit :
 » on prit le parti de lui élever un nouveau
 » temple, avec des cours & des appartemens
 » spacieux. On établit un grand pontife, &
 » des prêtres pour le servir. Tous les ans on
 » choisit quelques belles filles, qui lui sont
 » consacrées. Ce qu'il y a de plus remar-
 » quable, c'est que les Nègres de Juida sont
 » persuadés que le serpent qu'ils adorent au-
 » jourd'hui est le même qui fut apporté par
 » leurs ancêtres, & qui leur fit gagner une
 » glorieuse victoire. »

On ne doit pas douter que la postérité de
 ce fameux serpent, ne soit devenue très-nom-
 breuse. Elle est d'autant plus respectée dans
 le pays, qu'elle n'a pas dégénéré des bonnes
 qualités

DU R

qualités de son
 en rencontre
 nourrit & le
 melle, & qu
 un nid où ell
 ne cesse de le
 ce qu'ils soie
 memes leur
 souvent été e
 des Nègres, p
 Un comptoir
 facteurs mal
 avait tué un
 glissé à trave
 dises. Mainte
 gers dans ce p
 de respecter l
 dire vrai, il
 souvent ils en
 sons, & ils
 jours : le seul
 hôtes importu
 qui prend do
 met à la porte.
 ces serpens,
 la vengeance
 qui appartenai
 patienta de la
 fétiche le care
 vora. Aussi-t
 fanation, & f
 au roi, qui cor
 de son royaume

Tome IV

qualités de son premier père. Lorsqu'un Nègre en rencontre quelqu'un de cette espèce, il le nourrit & le loge avec joie : si c'est une femelle, & qu'elle soit pleine, il lui construit un nid où elle puisse déposer ses petits, & il ne cesse de leur fournir des alimens, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'aller chercher eux-mêmes leur nourriture. Les Européens ont souvent été exposés à tous les excès de la rage des Nègres, pour avoir tué un serpent fétiche. Un comptoir anglais fut détruit, & tous les facteurs massacrés, parce que l'un d'eux avait tué un de ces animaux, qui s'était glissé à travers quelques ballors de marchandises. Maintenant lorsqu'il arrive des étrangers dans ce pays, on les prie à mains jointes de respecter les serpens sacrés. Cependant, à dire vrai, ils sont très-incommodes ; car souvent ils entrent par bandes dans les maisons, & ils y restent pendant cinq ou six jours : le seul moyen de se délivrer de ces hôtes importuns, c'est d'appeler un Nègre, qui prend doucement les fétiches, & qui les met à la porte. Un autre animal qui tuerait un de ces serpens, éprouverait jusqu'où peut aller la vengeance des Nègres. Un porc un jour, qui appartenait à un facteur Hollandais, s'impatientsa de la familiarité avec laquelle un fétiche le caressait, se jeta sur lui & le dévora. Aussi-tôt les prêtres crièrent à la profanation, & furent porter leurs justes plaintes au roi, qui condamna à la mort tous les porcs de son royaume. Il en périt quelques milliers.

306 REMARQUES SUR LES NEGRES

& la race de ces animaux étaient éteinte dans le pays de Juida, si le prince, qui n'était pas sanguinaire, n'avait arrêté par un contre-ordre, & le zèle des sacrificateurs, & le massacre général qu'ils méditaient.

Dans toutes les petites provinces du royaume de Juida, il y a des loges ou des temples pour l'habitation & l'entretien des serpens fétiches : on les nomme *Derbois*, & aucun Nègre ne passe par ces endroits, sans s'y arrêter pour adorer cette idole vivante, & pour lui demander ses ordres. Des femmes qui font l'office de prêtresses, sont expressément chargées de lui présenter sa nourriture journalière, dont le public fait les frais. Elles se mêlent aussi de répondre pour le serpent, aux questions qui lui sont faites par ses adorateurs. Le grand temple est placé sous un grand arbre, assez proche de la ville capitale, & c'est là le sanctuaire du père de tous les serpens fétiches : on le dit de la grosseur d'un homme & d'une longueur surprenante. On l'invoque dans les pluies trop abondantes, & dans les sécheresses extrêmes, pour obtenir de riches récoltes, & pour faire cesser les maladies des bestiaux. Le souverain pontife de ce reptile, dont l'avarice & la politique égalent celles qui ont toujours caractérisé tous les sacrificateurs des faux dieux, ne cesse d'exiger continuellement qu'on porte des offrandes à l'idole, & lorsqu'elles ne lui paraissent pas assez abondantes, il menace le pays de voir ses moissons ravagées. Alors le peuple se prive du nécessaire pour apaiser la

DU
colère du
bûte des de
d'éprouver
plutôt que
des prêtres
toujours co

Desmaré
procession
temple du
spectateur.
nombre d'a
qui obliger
libre, & à
sur leurs ta
quetaires,
marche, &
du roi, vin
nombre de
femmes du
tinés pour
de chambre
la tête nue,
d'un pagne
trompettes
vingt tambo
roi, chargé
des vivres
division suc
leurs pagne
cérémonies
quarante m
vingt tromp
femmes du

DU ROYAUME DE JUIDA. 307

colère du dieu ; mais quelquefois le roi se rebute des demandes qui lui sont faites, & risque d'éprouver la disette d'une mauvaise année, plutôt que de vider ses magasins en faveur des prêtres, dont les promesses sont presque toujours contrariées par les saisons.

Desmarchais nous fait la description d'une procession générale qui se fit de son tems au temple du serpent, (1725) & dont il fut le spectateur. On vit d'abord paraître un grand nombre d'archers, armés de longs bâtons, qui obligèrent le peuple à laisser le chemin libre, & à s'asseoir en silence des deux côtés sur leurs talons. Un corps régulier de mousquetaires, rangés quatre à quatre, ouvrit la marche, & fut suivi par le tambour major du roi, vingt autres tambours, & un pareil nombre de flûtes. Vinrent ensuite douze femmes du prince, portant les présens destinés pour le serpent : puis le premier valet de chambre de la cour, une canne à la main, la tête nue, & couvert comme les grands, d'un pagne traînant à terre, & après lui vingt trompettes, quarante soldats, vingt flûtes, vingt tambours, & douze autres femmes du roi, chargées de corbeilles, qui contenaient des vivres pour l'idole. A cette première division succédèrent trois nains du roi, avec leurs pagnes traînants ; le grand-maitre des cérémonies, tête nue, une canne à la main ; quarante mousquetaires, vingt tambours, vingt trompettes & vingt flûtes, & douze femmes du roi, avec les présens de la reine

308 REMARQUES SUR LES NEGRES

mère, dont trois valets de chambre portaient le fauteuil en pompe, qui était attaché sur le dos de l'un d'eux, tandis que les deux autres en soutenaient les pieds. Cette princesse parut ensuite seule, & une canne à la main. Sa parure consistait en plusieurs pagnes trainans, d'une étoffe magnifique, & la tête couverte d'un bonnet rouge. Elle était suivie par trois femmes, aussi superbement habillées, & par douze tambours, douze trompettes, & douze flûtes du même sexe. Le grand sacrificateur se montra le dernier, la tête nue, & une canne à la main, & la marche était fermée par un grand nombre de mousquetaires, & d'archers ou de bedeaux, placés exprès pour contenir la foule du peuple.

Arrivé au temple, tout le cortège se prosterna à la porte, le visage contre terre, frappant des mains, se couvrant la tête de poussière, & poussant des cris de joie. Les musiciens se firent entendre avec un affreux charivari, & les soldats ne cessèrent de faire un feu continu de mousqueterie. Les femmes entrèrent dans la cour intérieure, & la reine mère remit ses présens entre les mains du grand sacrificateur, qui ne lui accorda pas la consolation de voir le grand serpent. Le roi même n'obtient pas cette faveur : c'est au pontife qu'il doit expliquer ses doutes, qu'il doit faire ses demandes, & c'est par la bouche du pontife qu'il reçoit les oracles du grand fétiche.

Dévoilons, d'après les récits des voyageurs, une partie des fourberies de ces ministres de

D
l'idolâtr
érédulit
lui ont
l'on sem
de la har
une occu
pour les
leur insp
grands f
quence
temple
de mene
mois, &
toutes le
tance, ou
font gué
tées. Co
des prêtr
instruites
n'ont po
serpent,
de seindr
che, &
l'édifice
trouvent
secret,
se plain
prouver
Ainsi le
La fen
passé par
bien trou
scène, en

DU ROYAUME DE JUIDA. 309

l'idolâtrie & du mensonge. Profitant de la crédulité du peuple, les prêtres du serpent lui ont fait accroire que depuis le tems où l'on sème le maïs, jusqu'à ce qu'il soit élevé de la hauteur d'un homme, ce reptile se fait une occupation de rechercher les jolies filles, pour lesquelles il conçoit de l'amour, & qu'il leur inspire une fureur, qui exige les plus grands soins pour leur guérison. En conséquence ils ont bâti une retraite auprès du temple de l'idole, où les mères ont la folie de mener ces filles, qui y passent plusieurs mois, & auxquelles les parens doivent fournir toutes les provisions nécessaires à leur subsistance, outre une somme d'argent, quand elles sont guéries d'un mal qui ne les a pas affectées. Comme cette manœuvre est l'ouvrage des prêtres, & que les filles sont secrètement instruites de ce qu'elles ont à faire, celles qui n'ont point encore eu de commerce avec le serpent, ne manquent jamais, chaque année, de seindre qu'elles ont été touchées par le fétiche, & de demander à grand cris d'aller à l'édifice pour y être guéries. Celles qui s'en trouvent bien, ont un vif intérêt à garder le secret, & celles qui ont quelque lieu de se plaindre, se taisent dans la crainte d'éprouver les effets du ressentiment des prêtres. Ainsi le mystère n'est point dévoilé.

La femme d'un Nègre, qui peut-être avait passé par ce noviciat des filles, & qui s'en était bien trouvée, voulut un jour renouveler cette scène, en affectant des marques de folie. Son

310 REMARQUES SUR LES NEGRES

mari, qui sans doute craignait la concurrence du serpent, au lieu de la conduire à l'édifice dangereux, la mena sur la côte, pour la vendre à quelques marchands Brandebourgeois, qui rassembloient alors leur cargaison d'esclaves. La femme voyant que l'affaire devenait sérieuse, & qu'elle allait tomber dans l'esclavage, se jeta aux pieds de son mari, les larmes aux yeux, & lui promit solennellement qu'elle ne retomberait plus en pareille faute. Elle obtint sa grace : mais si cette aventure était venue à la connaissance des prêtres, le fétiche aurait certainement prononcé l'arrêt de mort des deux époux.

Pendant que le voyageur Desmarchais était à Juida, une fille du roi fut atteinte du mal des filles du pays, & elle fut conduite à l'édifice sacré, où elle ne resta qu'autant de tems qu'il en fallait pour appaiser sa fureur : en sortant, elle obtint la liberté de toutes ses compagnes, avec lesquelles elle revint en triomphe dans le palais de son père. Au lieu de payer de l'argent aux prêtres pour sa cure, elle reçut des présens considérables de toute la nation ; & il y a beaucoup d'apparence que le roi partage avec le pontife du serpent le produit de cette étrange fripponnerie. Nous devons ajouter, sur la foi de plusieurs auteurs, que toutes les fois que ce mystère d'iniquité est dans le cas d'être découvert, les miracles se multiplient pour en assurer le secret, c'est-à-dire, que le meurtre ou le poison ferme la bouche aux indiscrets.

DU

Les mi
du serpen
les prêtres
un tel re
commette
Cette loi
de Jeze-m
le droit d'
fétiche ;
mille ; il
gouverner
il porte l
prêtres, e
on le rec
qu'il se fa
nessé : car
celui du p
par ses ric
du royaum
place. T
par leurs
exercent

Les béc
du plus in
ment appe
tume géné
leurs mari
qui engage
peuvent a
épouses é
dant si ell
défend de
Chaque

DU ROYAUME DE JUIDA. 311

Les ministres qui composent l'affreux clergé du serpent fétiche, sont divisés en deux classes, les prêtres & les prêtresses, & on leur porte un tel respect, que quelques crimes qu'ils commettent on ne peut les condamner à mort. Cette loi a été cependant violée pour un crime de leze-majesté. Le grand sacrificateur a seul le droit d'entrer dans l'appartement du grand fétiche; sa dignité est héréditaire dans sa famille; il est le premier grand du royaume, & gouverneur né de la province de Béti, dont il porte le nom. Tout mâle de la tribu des prêtres, est prêtre par le droit de la naissance: on le reconnaît aisément par les cicatrices qu'il se fait sur le corps dans sa première jeunesse: car il ne porte point d'autre habit que celui du peuple, à moins qu'il ne soit en état par ses richesses, de se vêtir comme les grands du royaume, prérogative qui est attachée à sa place. Tous ces fourbes épuisent la nation par leurs extorsions, & le commerce qu'ils exercent ajoute encore à leur opulence.

Les bétas ou prêtresses, sont toutes bouffies du plus insolent orgueil, & se font impudemment appeler *enfants de Dieu*. Contre la coutume générale de la nation, elles maîtrisent leurs maris, & s'en font servir à genoux, ce qui engage les Nègres à s'opposer autant qu'ils peuvent au redoutable honneur de voir leurs épouses élevées au rang de bétas: cependant si elles sont élues malgré eux, la loi leur défend de s'y opposer.

Chaque année on fait la cérémonie d'élire

312 REMARQUES SUR LES NEGRES

un certain nombre de jeunes vierges, qui sont séparées des autres femmes, & consacrées au serpent. Ce sont les vierges prêtresses qui sont chargées de ce choix. Dans le tems que le maïs commence à devenir verd, armées de massues, elles se répandent dans les rues de la ville, comme des furieuses, depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever, en criant : *Nigo bodiname*, c'est-à-dire, arrêtez, prenez; & elles enlèvent toutes les jeunes filles de l'âge de huit jusqu'à douze ans, qui leur tombent sous la main : pourvu qu'elles ne les arrachent pas des maisons, personne n'a droit de leur résister. Ces filles, que leurs parens croyent prédestinées, reçoivent en entrant dans leur noviciat, les marques du serpent. On les traite avec assez de douceur, & on leur apprend les danses & les chants sacrés, qui constituent le culte de l'idole. La dernière partie de leur instruction est plus douloureuse : il s'agit de recevoir sur toutes les parties du corps, l'impression de certaines figures de fleurs, d'animaux, & sur-tout du serpent. Lorsque le noviciat est achevé, les vieilles prêtresses reconduisent, pendant une nuit obscure, ces jeunes initiées à la porte de leurs parens, où elles sont reçues avec tous les témoignages de respect & de vénération. Quelques jours après, ces infames institutrices viennent demander une somme d'argent, pour la pension de ces jeunes filles, & il ne faut pas chercher à composer avec elles, si l'on ne veut qu'elle soit

DU
doublée
visée en
mière,
dernière

Vers
lorsqu'el
prêtresse
leurs no
rens, pe
dispense
descend
où l'on a
serpens
En fort
titre de
le porter
naissent
maine.
quelque
qu'ils au
d'autres
leurs fav
pent aux
serpent

Toute
royaume
du roi,
officiers
ble son c
ment le
alors si
à ses id
champ;

DU ROYAUME DE JUIDA. 313

doublée ou triplée. Cette contribution est divisée en trois parts : le sacrificateur a la première, le roi la seconde, & les prêtresses la dernière.

Vers l'âge de quatorze ans, c'est-à-dire, lorsqu'elles deviennent nubiles, ces jeunes prêtresses retournent au temple pour célébrer leurs noces avec le grand serpent ; & les parens, pour cet acte solennel, ne peuvent se dispenser de les parer superbement. On les descend une à une dans un caveau voûté, où l'on assure qu'elles trouvent deux ou trois serpens qui les épousent par procuration. En sortant de ce lieu, elles reçoivent le titre de femmes du grand serpent, & elles le portent toute leur vie. De cette alliance naissent toujours des rejettons d'espèce humaine. Il y en a que les Nègres prennent quelquefois pour femmes, mais en protestant qu'ils auront pour elles le plus grand respect : d'autres ne trouvant point de maris, vendent leurs faveurs au public ; mais toutes participent aux immenses offrandes que l'on fait au serpent leur premier époux.

Toute l'administration de la justice du royaume de Juida, réside dans la personne du roi, qui se fait assister par ses principaux officiers. S'il est question de crime, il assemble son conseil, & recueille & compte exactement les voix, pour en faire la balance ; alors si l'avis de ses conseillers se rapporte à ses idées, la sentence est exécutée sur le champ ; sinon il se réserve le droit de juger,

314 REMARQUES SUR LES NEGRES

en vertu de son autorité suprême. Le meurtre & l'adultère avec les femmes du roi, sont presque les seuls crimes regardés comme capitaux dans le pays. Les meurtriers sont éventrés vifs, & leurs entrailles arrachées & brûlées. On remplit leurs corps de sel, & ils sont exposés dans cet état sur la place publique. Le galant d'une femme du roi, lorsqu'il est convaincu de son crime, est conduit au lieu de l'exécution, & placé sur une petite élévation, où il sert pendant quelques tems de but aux grands de la cour, qui s'exercent à lui lancer leurs zagaies : ensuite aux yeux de la coupable, on lui coupe la partie qui l'a rendu criminel, & on l'oblige de la jeter lui-même au feu. Quelquefois ils sont tous deux jettés dans une fosse profonde, où on les arrose par degrés d'eau bouillante, & on les ensevelit sous des monceaux de terre. D'autres fois on lie l'amant à une broche de fer, & on le fait rôtir, tandis que sa complice est accablée & grillée par l'eau bouillante, que les autres femmes du roi sont contraintes de lui jeter sur la tête, jusqu'à ce qu'elle soit expirée.

Lorsqu'un particulier est convaincu d'adultère, & que le roi a prononcé sa sentence de mort, s'il n'est pas arrêté, on le cherche, & si on le trouve, il est assommé au même lieu, & son corps reste exposé à la vue du public, jusqu'à ce qu'il soit entièrement pourri, ou que les animaux carnaciers l'aient dévoré. Pour justifier cette rigueur, le roi dit : « Que si

DI
» l'adultère
» repos
» lemen
» ces ex
» d'autr
ses femm
envoie
la maifo
un Nègr
de plusie
ordonné
se sauve
cour ; n
par quel
les femm
que si ell
dre chof
avec lui
melle se
rendre c
de sa cor
du Nègr
que, qu
cipitée.

Les f
punies
l'accusat
recours a
ou bien l
rivière,
le jette
croient
ceux qu

DU ROYAUME DE JUDAÏE 315

» l'adultère n'était pas puni de la sorte, le
 » repos des familles serait troublé continuel-
 » lément, & que c'est au peuple à profiter de
 » ces exemples, pour ne jamais souiller le lit
 » d'autrui. » Ce prince se sert souvent de
 ses femmes pour exécuter ses sentences. Il en
 envoie souvent trois ou quatre cents piller
 la maison & les terres du condamné. Un jour
 un Nègre innocent apprit qu'on l'avait chargé
 de plusieurs crimes, & que le monarque avait
 ordonné le pillage de ses biens : au lieu de
 se sauver, il resta tranquille au milieu de sa
 cour ; mais il eut soin de se faire entourer
 par quelques milliers de poudre, & lorsque
 les femmes du roi arrivèrent, il leur déclara
 que si elles entreprenaient d'enlever la moi-
 ndre chose, il allait se faire sauter, & elles
 avec lui. Cette dangereuse soldatesque fe-
 melle se retira pleine de confusion, & fut
 rendre compte au prince du mauvais succès
 de sa commission. Pendant ce tems les amis
 du Nègre l'avaient justifié auprès du monar-
 que, qui révoqua aussi-tôt la sentence pré-
 cipitée.

Les fautes de moindre conséquence sont
 punies par des amendes pécuniaires. Si
 l'accusation est dénuée de preuves, on a
 recours aux fétiches, comme sur la Côte-d'or,
 ou bien l'on conduit l'accusé sur le bord d'une
 rivière, qui coule près du palais royal, & on
 le jette dans l'eau ; parce que les Nègres
 croient qu'elle a la propriété de noyer tous
 ceux qui ont la conscience chargée de quel-

316 REMARQUES SUR LES NEGRES

ques crimes. Les Nègres sont trop habiles navigateurs pour ne pas se retirer avec gloire de cette épreuve : ils en sont quitte pour payer une amende au roi, ce qui vraisemblablement est le but de cette ridicule cérémonie. Quand deux Nègres veulent se faire une promesse réciproque, qu'aucun des deux n'ose rompre, ils font chacun de leur côté un petit trou en terre, & ils y laissent tomber quelques gouttes de leur sang, qu'ils paîtrissent avec de la terre, puis ils en avalent chacun une boule. Ce serment est sacré, & celui qui le romprait mourrait indubitablement. La manière de se faire payer d'une dette, est la même que celle qu'on pratique sur la Côte-d'or. La loi du talion est en vigueur à Juida, & c'est ce qui, avec quelques autres observations, a fait penser à plusieurs voyageurs que les Nègres la tenaient des Juifs, dès le tems de Salomon, & qu'Ophir où ce sage roi envoyait ses flottes, n'est autre que Sophala. Ils veulent aussi que la vénération qu'ils ont pour le serpent vienne des notions qu'ils ont eues du serpent que Moïse éleva dans le désert, & qu'il en soit de même de la circoncision, qui est une pratique presque générale sur toute cette côte.

Les Nègres de Juida ont assez bonne opinion de la sagesse des femmes, pour permettre que la couronne passe au fils aîné de leur prince, pourvu qu'il soit né pendant que son père était sur le trône. Cet héritier présomptif doit être transporté dans une province éloi-

DU RO
gnée, & y être
sans aucune co
droits de sa na
qui convienn
souvent un je
troupeaux, p
L'ambition de
dans cette po
leur prince au
son extrême
rendre nécess
Juida n'est co
après son avèn
long intervalle
de sortir de so
ronnement co
serpent fétich
des; ensuite t
terner devant
des députés v
royaume d'Ar
memorial, e
ronne sur la t
dure quinze
homme d'Ar
à se refaire de
dant un voyag
il ne fait la c
lorsqu'il a app
tre, qu'on a a
à la porte de l
vant le traité
qui charge le

DU ROYAUME DE JUIDA. 317

gnée, & y être élevé comme un homme privé, sans aucune connaissance de son rang, & des droits de sa naissance, & sans les instructions qui conviennent au gouvernement. Ainsi souvent un jeune prince quitte la garde des troupeaux, pour prendre les rênes de l'état. L'ambition des premiers de la nation éclate dans cette politique; ils sont certains que leur prince aura recours à leurs conseils, que son extrême ignorance des affaires doit lui rendre nécessaires. Souvent un monarque de Juida n'est couronné que six ou sept années après son avènement au trône; & pendant ce long intervalle, on ne lui laisse pas la liberté de sortir de son palais. La cérémonie du couronnement commence par des hommages au serpent fétiche, & sur-tout de riches offrandes; ensuite tous les grands viennent se prosterner devant le trône vuide, pendant que des députés vont chercher un seigneur du royaume d'Ardra, qui, depuis un tems immémorial, est en possession de poser la couronne sur la tête des rois de Juida. Cette fête dure quinze jours consécutifs. Le gentilhomme d'Ardra reste pendant quarante jours à se refaire des fatigues qu'il a essuyées, pendant un voyage de quinze ou vingt lieues, & il ne fait la cérémonie du couronnement, que lorsqu'il a appris par un courier de son maître, qu'on a achevé les réparations nécessaires à la porte de la ville principale d'Ardra, suivant le traité passé entre les deux royaumes, qui charge le roi de Juida de cette dépense.

318 REMARQUES SUR LES NEGRES

Nous n'entrerons point dans le détail de toutes les minutieuses cérémonies de cette solennité ; ce qui mérite quelque attention, ce sont les paroles que prononce le seigneur d'Aradra, dans l'intervalle qu'il ôte le casque du roi, & qu'il le lui remet sur la tête : « Peu- » ple, dit-il, voilà votre roi, soyez-lui fidèle, » & vos prières seront écoutées du roi mon » maître. »

Les revenus du roi de Juida consistent dans le produit des droits qui se lèvent sur tout ce qui s'achète & se vend, dans les présens des comptoirs européens, & dans les amendes & les confiscations. Tous les sujets, pendant l'année, sont obligés de labourer, semer, & faire la récolte des terres de la couronne. Ils doivent porter les grains dans les magasins, & réparer par leur travail ou à leurs frais le temple du grand serpent. Le roi serait fort riche ; si, comme ailleurs, la plus grande partie des impôts ne demeurait entre les mains de ceux qui les perçoivent. La taxe qui se lève journellement sur le paysan est employée à l'habillement des femmes du roi.

Les Nègres de Juida regardent leur souverain comme une divinité, & ils ne l'abordent jamais sans un certain respect mêlé de frayeur. On ne paraît devant lui que par ses ordres ; on ne s'approche de lui qu'à genoux, & prosterné sur le ventre en l'abordant. Ceux qui lui rendent hommage le matin, s'étendent à terre devant la porte de son palais, baissent

DU
trois fois
certaine f
mains. U
bler, ma
est éloign
intrigues
menlonge
plier les vu
ou de leu
que nos E
& en somb
de l'état,
la poussier
le prince,
particulièr
des privilèg
comme qu
un voisin f
raient bien
dre. Le r
public, m
On ne fai
son palais
à ce sujet
pour répor
» dorme ?

Depuis
de son su
nairement
lequel tou
de désordr
royaume,
ne sont pa

DU ROYAUME DE JUIDA. 319

trois fois la poussière , & prononcent une certaine formule d'adoration en battant des mains. Un mot de sa bouche les fait trembler , mais leur crainte cesse aussi-tôt qu'il est éloigné , & habiles courtisans , les basses intrigues , les noirs complots , les affreux menlonges , ne leur coûtent rien pour remplir les vues de leur pernicieuse ambition , ou de leur intérêt sordide. Moins civilisés que nos Européens , ils les égalent en finesse & en sombre politique. Cependant les grands de l'état , que nous peignons prosternés dans la poussière , partagent toute l'autorité avec le prince , & il ne se mêle de leurs querelles particulières qu'à titre de médiateur. Ils ont des privilèges qu'il n'oserait attaquer , & , comme quelquefois ils déclarent la guerre à un voisin sans sa participation , ils la lui auraient bientôt déclarée , s'il osait les enfreindre. Le roi de Juida ne mange jamais en public , mais il ne fait pas difficulté d'y boire. On ne fait jamais dans quelle chambre de son palais il dort , & si l'on veut interroger à ce sujet quelques officiers , on en reçoit pour réponse : « où croyez - vous que Dieu » dorme ? »

Depuis la mort du roi jusqu'à l'avènement de son successeur au trône , il se passe ordinairement trois mois , & ce tems , pendant lequel toutes les loix se taisent , est un tems de désordre & de brigandage dans tout le royaume , où la vie , les biens & l'honneur ne sont pas en sûreté. Ces jours d'anarchie

320 REMARQ. SUR LES NEGRES, &c.
passés, tout rentre dans l'ordre. On emploie
ce tems à détruire l'édifice qui a servi de
demeure au monarque défunt, & à bâtir un
nouveau palais pour son successeur.

C'est dans une fosse de quinze pieds en
quarré & de cinq pieds de profondeur, que
se bâtit le caveau où le corps du roi doit être
mis en dépôt. Huit femmes sont choisies
pour accompagner le mort dans l'autre monde.
Elles sont enterrées vives, c'est-à-dire,
étouffées par la quantité de terre qu'on jette
dans le caveau. Celui des officiers qui a
porté le titre de favori pendant la vie du
monarque, est toujours sacrifié aux mânes
de son maître. Il a joui de tous les honneurs
& de tous les privilèges, tandis que le prince
a vécu; mais dès le premier instant qu'il a
rempli cette place, il était destiné à ne lui
pas survivre. Les autres officiers que le grand
sacrificateur a choisis pour servir de cortège
au défunt dans l'autre monde, ont la tête
coupée, & sur ce malheureux amas de victi-
mes enterrées autour du caveau, & dont les
têtes sont plantées à quelques distance,
on élève un monceau de terre, au sommet
duquel on place les armes du roi, & tous ses
fétiches.



CHAPITRE XII.

RE

CH A

Remarque

SI l'on en
d'Ardra est p
assez étroit d
une médiocre
& de Benin,
considérablem
pays est extrao
pour les Euro
tems; car en
pays sont vig
extrême vieill
& le terroir fe
il est couvert d
fort agréables
bled d'inde, d
tes, de limon
cos, de vin de
Le roi d'Ar
ville d'Assem
nomment comm
maisons sont a
rues sont grand
un peuple non
fort spacieux, r
que les édifice
trouve d'assez b
Tome IV.

CHAPITRE XII.

Remarques sur le royaume d'Ardra.

SI l'on en excepte les côtes, le royaume d'Ardra est peu connu des Européens : il est assez étroit du côté de la mer, où il occupe une médiocre contrée entre les états de Juida & de Benin, mais on prétend qu'il s'élargit considérablement dans les terres. L'air du pays est extraordinairement mal-sain, sur-tout pour les Européens, qui n'y vivent pas longtemps ; car en général les habitans naturels du pays sont vigoureux, & parviennent à une extrême vieillesse. Le pays est plat & uni, & le terroir fertile ; dans certains endroits, il est couvert de bois, entre-mêlés de vallées fort agréables ; il produit abondamment de bled d'inde, de millet, d'ignames, de patates, de limons, d'oranges, de noix de cocos, de vin de palmier & de sel.

Le roi d'Ardra fait sa résidence dans la ville d'Assem ou Azem, que les Européens nomment communément le grand Ardra. Ses maisons sont assez régulièrement bâties ; ses rues sont grandes & nettes, & elle renferme un peuple nombreux. Le palais du roi est fort spacieux, mais il n'est pas mieux construit que les édifices des particuliers, & il s'y trouve d'assez beaux jardins : tel est le tableau

que les voyageurs nous font de cette ville, qui fut renversée de fond en comble en 1724, lorsque le roi de Dahomé fit la conquête du royaume d'Ardra.

Les manières, le gouvernement & la religion des Nègres de ce pays ont beaucoup de ressemblance avec ceux de Juida. Leur habillement consiste en plusieurs pagnes d'étoffe qu'ils fabriquent eux-mêmes, & dont quelques-uns sont enrichis d'or trait ou battu. Les personnes de distinction portent sur les épaules une sorte de manteau court. Le roi est couvert de deux pagnes l'un sur l'autre, en forme de juppons, mais l'un plus long que l'autre. Il y joint quelquefois une écharpe de soie, passée en baudrier, avec une sorte de coëffe à dentelle, qui lui tombe sur les épaules, & qui couvre, sur la tête, une petite couronne d'un bois noir odoriférant. Il a toujours un petit fouet à la main.

Les femmes ici ont de la coquetterie & beaucoup de propreté; elles n'épargnent aucun soin pour plaire à leurs maris, qu'elles connaissent pour délicats & lascifs.

Les alimens communs sont le riz, différens légumes, les herbes, les racines, le bœuf, le mouton, la volaille & la chair de chien, que ces Nègres aiment par-dessus toute chose. La boisson ordinaire est une sorte de bière, qu'on appelle *pitau*.

Les hommes, dans le royaume d'Ardra, ont la liberté de se charger d'autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. L'épouse du roi a la

singulière pr
autres femm
ses besoins,
grands seigne
lité, qui n'on
gent dans la
ce qu'elles se
femmes. Tan
exactement n
pudeur oblig
consommatio
jamais plus d
mariages n'ex
quable: les n
leurs épouses
ensans à la fo

L'agriculture
le sel & le co
du peuple d'
& désagréable
de celles de l
gouverneur de
dans laquelle
» n'ont aucu
» talité de Par
» çonne quel
» prême, puis
» qui règle le
» ver dans le
» ner, & qui
» événemens
» au seul nom
» persuadés qu

SUR LE ROYAUME D'ARDRA. 323

singulière prérogative de pouvoir vendre les autres femmes de son mari, pour suppléer à ses besoins, s'il refuse d'y satisfaire. Les grands seigneurs épousent des filles de qualité, qui n'ont pas plus de dix ans; ils les rangent dans la classe de leurs servantes, jusqu'à ce qu'elles soient en état de passer à l'état de femmes. Tant qu'elles sont filles elles restent exactement nues, & ne couvrent ce que la pudeur oblige à cacher, qu'au tems où la consommation est fixée. Ces femmes n'ont jamais plus de deux ou trois enfans, & les mariages n'exigent aucune cérémonie remarquable: les nègres ne peuvent concevoir que leurs épouses puissent mettre au monde deux enfans à la fois sans être adultères.

L'agriculture, la pêche, le travail qu'exige le sel & le commerce, sont les occupations du peuple d'Ardra. Leur langue est difficile & désagréable; leur funérailles ne diffèrent de celles de la Côte-dor, qu'en ce que le gouverneur de l'habitation doit fournir l'étoffe dans laquelle on enlevelit le mort. « Ils » n'ont aucune notion distincte de l'immortalité de l'ame, & cependant on leur soupçonne quelque idée confuse d'un Etre suprême, puisqu'ils reconnaissent un pouvoir qui règle le tems où chacun d'eux doit arriver dans le monde, en sortir, y retourner, & qui arrange à son gré les autres événemens de la vie. On les voit trembler au seul nom de la mort. Quoiqu'ils paraissent persuadés que le corps & l'ame sont détruits

» par la même pourriture , ils croient que
 » ceux qui ont été tués en combattant pour
 » la patrie , reviennent sur la terre , mais
 » avec d'autres traits & une nouvelle figure ,
 » qui ne permettent pas à leurs meilleurs
 » amis de les reconnaître ». Tout ceci n'est
 qu'une invention politique des prêtres , pour
 inspirer du courage aux soldats. Lorsqu'après
 une bataille ils s'apperçoivent que quelques
 Nègres de remarque ont été tués , ils ont
 soin d'enlever leurs corps & de les enterrer
 secrettement , afin de laisser croire qu'ils ne
 sont pas réellement morts , mais qu'ayant
 changé de traits , on ne peut pas les recon-
 naître. La superstition porte ici les Nègres
 aux mêmes extravagances que dans les autres
 pays de la côte , & ils regardent leur sou-
 verain pontife comme un prophète qui , par
 l'intime commerce qu'il entretient avec le
 diable , est en état de prédire les choses fu-
 tures. On voit dans la salle d'audience une
 figure difforme , qui représente un enfant d'en-
 viron quatre ans , dont la couleur est blan-
 che ; car les Nègres , ainsi que nous l'avons
 déjà remarqué , prétendent que le diable est
 de notre couleur. C'est cette idole qui instruit
 le grand-prêtre de tout ce qui doit arriver ;
 c'est elle qui dicte les oracles qu'il prononce ;
 enfin , c'est elle qui annonce toutes les années
 l'arrivée des vaisseaux Européens , & qui expli-
 que en gros la qualité & la quantité des mar-
 chandises qu'ils apportent. Mais si ce diable ,
 dans certaines occasions , rend d'éminens ser-

vices aux N
 les traite cru
 plaignent sou
 du moins on
 dans les téné
 les attribuen

Dans le ro
 de la maison
 cendie , est
 exceptés. Cel
 les ordres de
 chée , & tou
 vage. Le cré
 insolvable. U
 esclave devi
 amant , s'il e
 que le mari
 inférieur , le
 clave adultèr

Tout le p
 capitacion fo
 pays consiste
 de cavalerie
 ment , sont
 premier ord
 vieillards. L
 de mousquet
 des flèches ,
 des masses d

SUR LE ROYAUME D'ARDRA. 325

vices aux Nègres, il y en a d'autres où il les traite cruellement, & ces malheureux se plaignent souvent d'en être accablés de coups, du moins on les entend jeter d'horribles cris dans les ténèbres, & c'est à cette cause qu'ils les attribuent.

Dans le royaume d'Ardra, le propriétaire de la maison par laquelle a commencé un incendie, est condamné à mort, les prêtres exceptés. Celui qui manque de soumission pour les ordres de la cour, doit avoir la tête tranchée, & toute sa famille tombe dans l'esclavage. Le créancier peut vendre son débiteur insolvable. Une femme qui couche avec un esclave devient l'esclave du maître de son amant, s'il est d'une condition plus relevée que le mari offensé; si au contraire il lui est inférieur, le mari devient le maître de l'esclave adultère.

Tout le peuple d'Ardra paye au roi une capitation fort considérable. Les troupes du pays consistent en quarante mille hommes de cavalerie, & tous les sujets, indistinctement, sont obligés de prendre les armes au premier ordre, excepté les enfans & les vieillards. Les soldats sont armés de sabres & de mousquets; ils ont aussi l'usage des arcs & des flèches, des poignards, des javelots & des masses de bois.



CHAPITRE XIII.

Remarques sur le royaume de Benin.

LA plus grande partie des géographes placent le royaume de Benin, ou *Benni*, entre le dix-neuvième & le trente cinquième degré de longitude est, & entre le dixième degré nord, & le troisième degré sud de latitude, lui donnant ainsi environ neuf cents trente milles de longueur, de l'ouest à l'est, & six cents quarante de largeur, du nord au sud. Dans cette supposition, les bornes de ce pays à l'ouest, sont le golfe de Benin & la Côte d'or; la Négritie au nord; les royaumes de Mayack & de Makoko à l'est, & le Golfe de Congo au sud; ce qui renfermerait les pays de Juida, d'Ardra, & beaucoup d'autres. Mais cette géographie n'est fondée que sur des relations très-peu authentiques; & les voyageurs les plus en garde contre la surprise, se réduisent à juger que ce pays peut bien avoir au long de la côte, depuis le cap Lagos jusqu'à Rio Forcados, environ cent soixante-dix milles d'étendue.

Les habitans du royaume de Benin sont d'un assez bon naturel, doux, civils, & fort intelligens. Ils reçoivent volontiers des présens, mais c'est pour les rendre au double. On obtient tout d'eux, avec des bonnes ma-

SUR LE

nières, même nécessaires; les arracher, mettent beaucoup de société; cependant leurs intérêts, ils font beaucoup de mal avec justice, Européen fois. Nègre se rend rête, on lui fait beaucoup de mal lui faisant beaucoup de mal coup de hache parties, & justice & modeste peuple ne mence, & croit lorsqu'il en plaît à s'entreprendre il les veut gagner nier l'équivoque le plus spirituel.

Les hommes s'habillent avec un morceau de toile & large de la tête aux chausses. Par une fine, de soie de quinze onces prennent plaisir dont le bouton dentelle d'or nud.

SUR LE ROYAUME DE BENIN. 327

nières, même les choses qui leur sont les plus nécessaires; mais si l'on emploie la force pour les arracher, on risque de ne rien obtenir. Ils mettent beaucoup de complaisance dans la société; cependant, lorsqu'il s'agit de leurs intérêts, ils sont réservés & défiants. Ils aiment beaucoup les étrangers, agissent envers eux avec justice, & ne souffrent jamais qu'aucun Européen soit impunément insulté. Si quelque Nègre se rend coupable de ce crime, on l'arrête, on lui lie les mains derrière le dos, & lui faisant pancher la tête, on la lui abat d'un coup de hache. Son corps est partagé en quatre parties, & jetté aux bêtes farouches. Quoique juste & modéré dans toutes ses actions, ce peuple ne met point de bornes à son incontinence, & croit avoir rempli tous les devoirs, lorsqu'il en a dérobé la vue au public. Il se plaît à s'entretenir de propos obscènes, mais il les veut gazés, & celui qui fait mieux manier l'équivoque, passe dans son esprit pour le plus spirituel.

Les hommes de distinction, de ce royaume, s'habillent assez richement: ils portent un morceau de calico blanc, long d'une aune, & large de la moitié, qui leur sert de hauteschaufes. Par-dessus, ils ont une étoffe plus fine, de soie ou de coton, qui n'a pas moins de quinze ou seize aunes de longueur, proprement plissée, & soutenue par une écharpe, dont le bout est orné d'une frange & d'une dentelle d'or. Tout le haut du corps reste nud.

Les femmes portent de longs paniers de calico, de diverses couleurs; ils sont fermés par-devant, avec des boucles. La tête & les épaules sont couvertes d'une mantille, ou d'un voile d'une aune de longueur. Leur cou est chargé de colliers de corail, & l'on voit, à leurs bras & à leurs jambes, une multitude de petits cercles luisans, de cuivre ou de fer. Elles portent quantité d'anneaux aux doigts. Jusqu'à douze ans, les enfans de l'un & de l'autre sexe vont tout nus, & même souvent jusqu'au tems du mariage, à moins qu'on n'obtienne du roi la permission expresse de porter des habits, ce qui passe pour une grande faveur. Les hommes laissent croître leur cheveux, & les ornent de quelques brins de corail: mais les femmes les ajustent en grandes & petites boucles, & elles en forment, sur le sommet de la tête, une espèce de crête de coq, qui, eu égard à nos ridicules coëffures Européennes, doit avoir quelque agrément. L'huile de palmier, dont elles les enduisent, leur donnent une couleur jaune, qui ne leur procure pas le même avantage.

Les personnes riches de la nation, se nourrissent avec assez de délicatesse. Leurs principaux mets sont le bœuf, le mouton, la volaille, & la farine d'igname, dont ils composent une forte de pain. Les pauvres se contentent du poisson frais, cuit à l'eau, ou séché au soleil, après avoir été salé.

La pluralité des femmes est en usage dans ce pays; & leur nombre n'a de règle que le

caprice, l'amour
demande faite
accompagnée
conduite chez
Au lieu de do
il envoie une
Les Nègres ne
leurs compatri
femmes toutes
péens; mais
beaucoup d'ai
gées de tout le
dent, achètent
préparent les
Les femmes,
viennent l'op
leur grossesse
au lit nuptiale
fant mâle, il
comme appar
une fille, elle
qu'elle soit nu
de disposer d
reçoivent la c
transmis par l
vent pas plus
cette pratique
moins que ce
qu'on leur fa
diverses figur
tième jour de
doit donner u
en réjouissanc

SUR LE ROYAUME DE BENIN. 329

caprice, l'amour ou les facultés du mari. La demande faite aux parens, & qui est toujours accompagnée de quelques présens, la fille est conduite chez l'époux, sans autre formalité. Au lieu de donner un festin dans la maison, il envoie une portion à chacun de ses amis. Les Nègres ne sont réellement jaloux que de leurs compatriotes, car ils permettent à leurs femmes toutes sortes de liberté avec les Européens; mais si de ce côté elles jouissent de beaucoup d'aisance, de l'autre elles sont chargées de tout le fardeau du ménage. Elles vendent, achètent, prennent soin de leurs enfans, préparent les alimens, & cultivent la terre. Les femmes, malheureusement stériles, deviennent l'opprobre de la nation. Pendant leur grossesse, elles cessent de prendre place au lit nuptiale. Si elles accouchent d'un enfant mâle, il est d'abord présenté au roi, comme appartenant à la couronne. Si c'est une fille, elle reste avec son père, jusqu'à ce qu'elle soit nubile; tems où il lui est permis de disposer d'elle à son gré. Les deux sexes reçoivent la circoncision: cet usage leur a été transmis par leurs ancêtres, mais ils n'en savent pas plus. Quelque douloureuse que soit cette pratique, elle l'est sans doute beaucoup moins que certaines incisions ou piquures qu'on leur fait sur le corps, pour y former diverses figures ineffaçables. Après le septième jour de la naissance des enfans, le père doit donner un festin à sa famille & à ses amis, en réjouissance de ce qu'il n'a plus rien à re-

douter des esprits malins, & dans cette occasion, il a soin d'exposer des liqueurs & des alimens sur les chemins publics. Une chose bien étrange, & qui prouve qu'elle est l'affreuse tyrannie de l'usage, c'est que, tandis que dans la capitale du royaume de Benin, on regarde comme le plus heureux augure la naissance de deux enfans jumeaux, dans la ville d'Arébo, quoique dépendant du même état, une femme qui met deux enfans au monde, de la même couche, est inhumainement sacrifiée, avec ses deux fruits, à l'honneur d'un certain démon, révééré dans une forêt voisine. On peut racheter la femme, en lui substituant une esclave, mais rien ne peut sauver de la mort les deux enfans. Le bois où réside ce démon est si sacré pour les Nègres, qu'ils ne permettent d'y pénétrer, ni à leurs femmes, ni aux sauvages des autres cantons. Si quelquefois un Européen ose y entrer, ils tombent dans le plus grand étonnement de ce que sa profanation n'est pas sur le champ punie par une mort cruelle. Lorsqu'ils y entrent, les prêtres de l'affreuse idole publient qu'elle méprise trop les actions des blancs, pour s'en offenser, mais que si un noir lui manquait de respect, elle ferait aussi-tôt éclater sa vengeance.

Dans les maladies qui affligent les habitans de Benin, ils ont recours à leurs prêtres, qui leur ordonnent l'usage de quelques simples, & si l'effet n'en est pas heureux, on en vient aux sacrifices. Comme il arrive souvent

que toutes ces
& n'opèrent
du mensonge
succès au désa
soit de cet ex
les prêtres,
Benin, dont
toujours leurs
leurs habitati

Il est bien
sacres qui se
personnes con
dépeuplé le r
monarque Nè
on ouvre aup
ment profon
étroite à l'ou
corps du prin
part des don
lexe, qui l'on
rebouché aus
r'ouvert que
tiné à cet em
du trou, & d
ont été préc
tré le roi; a
puits, & cert
continue jusq
cessés. Dans
est instruit de
un splendide
pulchral. Le
lorsqu'elle co

SUR LE ROYAUME DE BENIN. 337

que toutes ces tentatives sont infructueuses, & n'opèrent pas la guérison, ces ministres du mensonge expliquent aisément ce peu de succès au désavantage du mort. Quoi qu'il en soit de cet excès de confiance qu'obtiennent les prêtres, ils n'en sont pas plus riches à Benin, dont les habitans immolent presque toujours leurs victimes eux-mêmes, & dans leurs habitations.

Il est bien étonnant que les horribles massacres qui se font à la mort des rois, & des personnes considérables, n'aient pas encore dépeuplé le royaume de Benin. Lorsque le monarque Nègre a rendu le dernier soupir, on ouvre auprès du palais une fosse extrêmement profonde, fort large par le fond, & étroite à l'ouverture; on y jette d'abord le corps du prince; ensuite on y précipite la plupart des domestiques de l'un & de l'autre sexe, qui l'ont servi pendant sa vie. Ce trou, rebouché aussi-tôt par une grosse pierre, n'est r'ouvert que le lendemain. Un officier, destiné à cet emploi, baisse la tête vers le fond du trou, & demande sérieusement à ceux qui ont été précipités la veille, s'ils ont rencontré le roi; au moindre cri, on referme le puits, & cette étrange & barbare cérémonie continue jusqu'à ce que les gémissemens soient cessés. Dans l'instant que le prince successeur est instruit de cette nouvelle, il fait servir un splendide festin au peuple, sur le trou sépulchral. Le repas dure jusqu'à la nuit; & lorsqu'elle couvre le ciel de ses ombres, ces

convives détestables se répandent dans toute les rues de la ville, massacrent tout ce qu'ils peuvent découvrir d'habitans, & vont jeter leurs cadavres dans le puits, comme de nouvelles offrandes que la nation fait à son roi.

Si un citoyen de Benin meurt dans un endroit du royaume, éloigné de cette ville, son corps est séché avec un feu lent, mis dans un cercueil, & rapporté dans la capitale. Le deuil consiste à se faire raser la barbe ou les cheveux : le tems des douleurs, c'est-à-dire, des contorsions extravagantes, ne doit durer que quatorze jours. Quelquefois aux funérailles des personnes riches, on massacre jusqu'à quarante esclaves, & souvent quatre-vingt.

Après ce que nous venons d'exposer, pour prouver jusqu'à quel point les hommes savent allier les contrastes, il ne faut que jeter un coup-d'œil sur les autres usages des Beninois. Par tout ce royaume, le prince, ou les grands de l'État, fournissent du travail à tous ceux qui en ont besoin pour fournir à leur subsistance : ils nourrissent gratuitement les vieillards & les malades, ce qui fait qu'on ne trouve pas un seul mendiant dans toute cette contrée. Il se fait parmi cette nation une continuelle circulation de présens, qui semble faire des richesses que possèdent quelques-uns, le bien propre de chaque particulier.

Quoique ce peuple fasse un très-grand commerce d'esclaves, il ne l'entretient pas aux

dépens de sa nation
des Nègres de
aux Européens
l'état, mais ré
qui, pour crim
ne peut être ve
dant, il est pe
rasser de leurs

Les Beninois
me, & d'une na
& la terre, &
loix d'une pro
est bon, ils di
rer, & qu'on
ble, toujours
parens & leurs
fort souvent l
leur demande
très-empres
jour paraît. C
s'ils n'avaient
exigée, ils l'
voisins. Ce qu'
feriches, est to
& s'ils leur pré
consacré le sa
Les sacrifices
une fois cha
massacre d'un
de vaches, de
lailles, dont l
de plusieurs j
amis.

SUR LE ROYAUME DE BENIN. 333

dépens de sa nombreuse population. Ce sont des Nègres de l'intérieur des terres qu'il vend aux Européens. Le Beninois se dit esclave de l'état, mais réellement il est libre; & celui qui, pour crime, est condamné à l'esclavage, ne peut être vendu pour le transport. Cependant, il est permis aux hommes de se débarrasser de leurs femmes par cette voie.

Les Beninois reconnaissent un Etre suprême, & d'une nature invisible, qui a créé le ciel & la terre, & qui gouverne le monde par les loix d'une profonde sagesse; mais comme il est bon, ils disent qu'il est inutile de l'adorer, & qu'on doit faire des offrandes au diable, toujours prêt à les persécuter. Leurs parens & leurs amis viennent, assurent-ils, fort souvent les visiter pendant la nuit, & leur demander certaines choses, qu'ils sont très-empressés à leur donner aussi-tôt que le jour paraît. Ce devoir est sacré pour eux; & s'ils n'avaient pas en leur possession la chose exigée, ils l'iraient emprunter chez leurs voisins. Ce qu'ils offrent journellement à leurs fetiches, est toujours de peu de conséquence; & s'ils leur présentent un coq, après lui avoir consacré le sang, ils s'en réservent la viande. Les sacrifices que font les grands seigneurs, une fois chaque année, consistent dans le massacre d'un fort grand nombre de bœufs, de vaches, de mouton, & de différentes volailles, dont la viande sert à donner un festin de plusieurs jours à leurs parens & à leurs amis.

Si cette nation a quelques notions d'un Être suprême, qu'elle appelle *Oriffa*, elle reconnoît aussi un enfer & un paradis, qu'elle place dans la mer. Elle croit que l'ombre d'un homme est un être réel, & elle le nomme *Passador* ou conducteur. C'est cette ombre qui doit un jour rendre un bon ou un mauvais témoignage des actions de celui qu'elle a accompagné fidèlement. Toutes les maisons sont remplies de fétiches, plus bizarres les uns que les autres. On en trouve un grand nombre dans les rues des villes, dans les grands chemins, & jusques dans les moindres sentiers, où on les voit renfermés dans de petites huttes. C'est là que tous les habitans ne cessent de leur apporter des offrandes. Les prêtres du pays se glorifient d'entretenir un commerce intime avec le diable, par le moyen du pot percé de trois trous, dont iis tirent des sons, qui leur servent à prédire l'avenir. Ils jouissent de très-grands privilèges, mais il ne leur est pas permis, sous peine de mort, de sortir du royaume, & la même punition est réservée aux prêtres des autres pays, qui oseraient s'introduire dans celui-ci.

L'année des Beninois est composée de quatre mois, & le sabbat, ou le jour du repos, revient de cinq en cinq jours. On célèbre annuellement deux fêtes considérables, celle des morts & celle du corail. Pour solemniser la fête des morts, on fait le sacrifice d'un grand nombre d'animaux, & de vingt-cinq victimes humaines. Ce sont ordinairement des

criminels. se fait voir plein air.

L'autorité, & sa lue, & sa On reconnoît les grands, qui le souverain tiennent le gouvernement eux, & qui les de la nation de préjudice l'ordre est gouverné ceux-ci taires, ce terre, les mien ordre. En trois qui de cheval de corail ils ne de colliers p composés pâle, ou du marbre

L'ainé d'une famille seul héritier faire à se pos, il f

criminels. Pendant la fête du corail, le roi se fait voir en public, & offre un sacrifice en plein air.

L'autorité du monarque de Benin est absolue, & sa volonté passe pour la loi suprême. On reconnaît trois ordres dans l'état. Les grands, qui sont comme les médiateurs entre le souverain & le peuple, mais qui réellement tiennent en leurs mains les rênes du gouvernement, puisque rien ne se fait que par eux, & qu'ils ne rapportent au roi des plaintes de la nation, que ce qui n'est pas capable de préjudicier à leurs intérêts. Le second ordre est composé des chefs des rues. Les uns gouvernent le peuple, d'autres les esclaves, ceux-ci tout ce qui regarde les affaires militaires, ceux-là les bestiaux, les fruits de la terre, les maisons, &c. sous l'autorité du premier ordre. Les viadors forment le troisième ordre. Entre les grands de la cour, il y en a trois qui sont décorés d'une espèce d'ordre de chevalerie, dont la marque est un collier de corail, que, sous peine de perdre la vie, ils ne doivent jamais quitter. Quoique ces colliers portent le nom de corail, ils ne sont composés que d'une terre cuite, d'un rouge pâle, ou d'une pierre unie, qui ressemble à du marbre veiné de rouge.

L'aîné des fils hérite de son père. S'il est d'une famille distinguée, pour être déclaré seul héritier de son père, avec le droit de faire à ses frères le partage qu'il juge à propos, il faut qu'il présente un esclave au roi,

& un autre aux trois premiers d'entre les grands. Lorsque la mère est vivante, le fils doit lui assigner un fond suffisant pour sa subsistance, & lui laisser la jouissance de tout ce qu'elle a reçu du défunt. Les autres femmes lui appartiennent, il peut les placer au nombre de ses autres épouses, & à son choix, les faire servir à ses plaisirs, ou les employer au travail, pour augmenter ses revenus.

Dans ce pays, un voleur est condamné à restituer ce qu'il a pris, & à une amende proportionnée au vol & à ses facultés. Si le vol a été commis dans la maison d'un grand, le voleur ne peut se sauver de la mort. Le meurtrier est aussi puni de mort, si c'est un homme du commun : si ce crime a été commis par un grand, il est banni du pays ; mais comme on ne le voit jamais paraître, les Nègres se persuadent qu'il est assassiné par les gardes, chargés de le conduire au-delà des frontières. Celui qui tue un homme d'un coup de poing, doit faire enterrer le mort à ses dépens, fournir un esclave pour être exécuté à sa place, & payer une amende aux trois premiers grands du Royaume.

Un mari qui a convaincu sa femme d'adultère, peut lui faire donner la bastonade, & la chasser de sa maison. Il acquiert un droit réel sur tous les biens de celui qui a été le complice de ce crime. Les seigneurs de la cour se vengent par leurs mains ; lorsqu'ils surprennent leurs femmes dans une galanterie, après avoir poignardé les deux coupables

SUR LE
bles, ils aban
farouches.

Si l'accusa
prouvée, les
par certaines
duit devant
langue avec
plume pénétr
d'innocence ;
fibres, il ne f
crime. Dans
prend un mor
sept ou neuf p
successivement
c'est une preuve
traire, c'est un
sième épreuve
taines herbes
n'en ressent au
libre ; mais si
enflammés, il
anneau de cuiv
sur la langue d
dulcère, consti
est question qu
brûlée, pour ét
ble. Le sermen
se purger d'un
l'a prononcé, i
épreuve, qui n
danger : on le j
disent les natur
gloutir les coup

Tome IV.

SUR LE ROYAUME DE BENIN. 337

bles, ils abandonnent leurs corps aux bêtes farouches.

Si l'accusation d'adultère n'est pas bien prouvée, les accusés sont admis à se purger par certaines méthodes établies. On les conduit devant le prêtre, qui leur perce la langue avec une plume de coq. Si la plume pénètre aisément, c'est une marque d'innocence; si elle s'arrête au milieu des fibres, il ne faut point d'autre conviction du crime. Dans la seconde épreuve, le prêtre prend un morceau de terre, qu'il pétrit avec sept ou neuf plumes, que l'accusé doit tirer successivement. Si elles sortent sans peine, c'est une preuve d'innocence; dans le cas contraire, c'est une conviction du crime. La troisième épreuve consiste à cracher le jus de certaines herbes dans les yeux de l'accusé; s'il n'en ressent aucune douleur, il est renvoyé libre; mais si ses yeux paraissent rouges & enflammés, il est condamné à l'amende. Un anneau de cuivre, rougi au feu, & appliqué sur la langue de celui qui est soupçonné d'adultère, constitue la quatrième épreuve; il est question que la langue soit ou ne soit pas brûlée, pour être déclaré innocent ou coupable. Le serment est la cinquième manière de se purger d'un crime; mais lorsque l'accusé l'a prononcé, il faut encore qu'il subisse une épreuve, qui n'est, pour un nègre, d'aucun danger; on le jette dans une rivière, qui a, disent les naturels du pays, la propriété d'engloutir les coupables, & de rejeter douce-

ment sur ses bords les innocens, quand même ils ne sauraient pas nager : mais tous les nègres sont habiles nageurs, & innocens ou criminels, ceux qui sont livrés à cette épreuve ne peuvent être qu'aisément justifiés. Les amendes se partagent entre l'offensé, les chefs de provinces, & les trois premiers seigneurs de la cour. Le roi ne tire rien de ce partage, parce qu'il ignore parfaitement s'il se commet des crimes, ou s'il s'élève quelques différens parmi ses sujets.

C'est le souverain régnant qui, pendant sa vie, nomme pour son successeur, celui de ses fils qu'il affectionne le plus. Il confie ce secret à l'un de ses trois ministres, & si-tôt que le roi a fermé les yeux, cet officier, qui a déjà pris sous sa garde le trésor de la couronne, fait appeler celui qui fait l'office de grand maréchal, & lui déclare, à six reprises différentes, la dernière volonté du prince défunt. Au tems marqué pour la proclamation, le premier de ses officiers fait venir en sa présence le prince désigné, & lui ordonne d'aller demander au grand maréchal, de vouloir bien donner un maître à la nation. Quelques tems après, les deux ministres, de concert, font venir le même prince devant eux, & l'ayant fait mettre à genoux, ils lui déclarent les dernières volontés de son père. Alors il se lève, & revêtu sur le champ des ornemens royaux, il reçoit l'hommage des grands du royaume. Le nouveau roi passe quelques mois dans la retraite, sous prétexte de se mettre

au fait des affaires assez inutile, & les autres qui viennent ne lui laisseront pas le loisir de se charger de la gestion publique, & qu'au lieu de se charger de la gestion publique, l'inhumain, l'avènement de ces heureux frères

C H A P

Remarques

LE royaume est au nord ; Mok... rivière de Zaïre... quatre cents tre... & sa largeur d'... nord au sud. Il... ces, dont les plus... & Kalongo.

La province... de bois, qu'on... dans toute son ét... commodé des ra... porte ni bled, n... la nourriture or... siste qu'en plant... en chair d'éléph

SUR LE ROYAUME DE LOANGO. 339
au fait des affaires du gouvernement. Etude assez inutile, puisqu'il est sûr que les ministres qui viennent de le placer sur le trône, ne lui laisseront que les dehors de la grandeur, & qu'avec le zèle le plus intéressé, ils se chargeront de tout le poids de l'administration publique. On retrouve dans cette cour, l'inhumaine politique des Turcs. A l'avènement de chaque souverain, ses malheureux frères sont étouffés ou massacrés.

C H A P I T R E X I V .

Remarques sur le royaume de Loango.

LE royaume de Loango a le pays de Gabon au nord; Mokoko ou Anziko à l'est, & la rivière de Zaïre au sud. Sa longueur est de quatre cents trente milles de l'ouest à l'est, & sa largeur d'environ trois cents vingt du nord au sud. Il est divisé en plusieurs provinces, dont les plus considérables sont Mayomba & Kalongo.

La province de Mayomba est si couverte de bois, qu'on peut la traverser à l'ombre, dans toute son étendue, sans être jamais incommodé des rayons du soleil. Elle ne rapporte ni bled, ni aucune sorte de grains, & la nourriture ordinaire des habitans ne consiste qu'en plantains, en racines, en noix, en chair d'éléphants & autres bêtes féroces,

SUR LE ROYAUME DE LOANGO. 345

suivre il leur permet de sortir, avec expresse défense d'ouvrir la bouche, quelque chose que l'on fasse pour les engager à parler. Après cette épreuve, qui ne laisse pas d'avoir sa difficulté, ils sont conduits devant *Maramba*, & le prêtre les fait jurer, par le sang qui coule de plusieurs incisions, qu'il leur fait sur les épaules, en forme de croissant, qu'ils seront fidèles à l'idole. Les nègres portent au cou, pour marque de leur initiation, une petite boîte, où sont renfermées quelques reliques de *Maramba*.

La province de *Katonga* est située au sud de *Mayomba*: elle est très-fertile en bled, & l'on y recueille une prodigieuse quantité de miel. Jadis elle formait un royaume, dont les habitans étaient libres, mais maintenant elle est sous la domination du roi de *Loango*, à qui elle paye tribut.

Les habitans du royaume de *Loango* n'ont qu'une idée très-imparfaite d'un Etre suprême: ils le nomment *Sambian Pongo*; & comme ils n'attendent rien de lui, ils ne cherchent point à le mieux connaître. Ils croient qu'après cette vie, ils passeront dans un autre monde, mais ils n'ont nulle idée comment ce changement arrivera; car ils traitent d'absurde le dogme de la résurrection des morts. Ces imbécilles idolâtres adressent leurs vœux à une prodigieuse multitude d'idoles, auxquelles ils ont distribué l'empire du monde. Les unes président aux vents & aux éclairs, & veillent à la conservation des récoltes; les

autres dominant sur les poissons de la mer, sur ceux des rivières, sur les animaux des forêts, sur les bestiaux domestiques : plusieurs s'occupent de la santé des hommes, conservent les héritages & les fortunes, règlent les gains qu'on doit faire dans le commerce, & conduisent les entreprises à un heureux succès. Toutes ces idoles portent le nom de *Mokissos* : les unes représentent grossièrement des figures humaines ; d'autres ne sont que des bâtons, garnis de fer par le bout, des roseaux, des cornes, ornées de plumes, & autres choses aussi extravagantes. Un pot rond & sans pieds, est sur-tout un *Mokisso* d'une grande vertu : mais si l'on veut éviter les plus terribles châtimens, il n'en faut négliger aucuns, & les adorer tous ; car les *Mokissos* sont extrêmement jaloux les uns des autres.

Qui croirait que la manière de faire des *Mokissos* a été réduite en art ? les nègres ont des maîtres, qu'ils appellent *Engangas Mokissos*, dont ils vantent beaucoup la science à cet égard. Lorsqu'un particulier se croit dans la nécessité de se forger une nouvelle divinité, il assemble tous ses voisins & toutes ses connaissances, & leur ayant exposé ses raisons, il demande leur assistance pour bâtir, auprès de sa cabane, une hutte de branches de palmier, dans laquelle il se renferme aussitôt. Il reste quinze jours dans cette retraite, observant de passer les neuf premiers sans parler, à l'aide de deux plumes de perroquet, qu'il porte continuellement aux deux coins

de sa b
au lieu
tant des
sur un b
liminain
ne croit
ou tamb
rieusem
à battre
chanter.
ganga d
monde f
Mokisso
se solem
compagn
jours cor
celle qu'
Au bout
pousse d
maces,
faire des
inintellig
& rouges
sur l'esto
assez pur
Souvent
dont alor
de l'Eng
forêts, co
des lieux
vertes. Il
bour ; car
instrumen

SUR LE ROYAUME DE LOANGO. 343
de sa bouche. Si quelqu'un vient le visiter, au lieu de le saluer, suivant l'usage, en battant des mains, il frappe d'une petite baguette sur un bloc qui est devant lui. Après ces préliminaires, on se rend dans une plaine, où il ne croît ni arbre, ni buisson, avec un *Dembe* ou tambour, autour duquel on place mystérieusement un cercle. Ce *Dembe* commence à battre de son tambour, & en même tems à chanter. Lorsqu'il paraît bien animé, l'*Enganga* donne le signal de la danse; tout le monde se mêle, en chantant les louanges des *Mokiffos*, & le dévot nègre, pour qui la fête se solemnise, se met à danser aussi-tôt que la compagnie a fini son exercice. Il danse trois jours consécutifs, sans autre interruption que celle qu'exige le sommeil & le tems des repas. Au bout de ce terme, l'*Enganga* revient: il pousse des cris effrayans, fait d'horribles grimaces, frappe sur divers blocs, destinés à faire des *Mokiffos*, prononce des paroles inintelligibles, trace diverses raies blanches & rouges sur les tempes, sur les paupières & sur l'estomac de l'adorateur, afin de le rendre assez pur pour recevoir dignement le *Mokisso*. Souvent au milieu des convulsions violentes, dont alors ce pauvre nègre est agité, à l'instar de l'*Enganga*; on le voit fuir à travers les forêts, comme malgré lui, & se réfugier dans des lieux déserts, où il se couvre de feuilles vertes. Il faut le chercher, en battant du tambour; car aussi-tôt qu'il entend le son de cet instrument, il revient volontairement. Mais

bientôt il tombe dans une léthargie, qui lui ôte le mouvement pendant plusieurs jours. C'est durant cet intervalle, que l'Enganga choisit un moment pour lui demander quel engagement il veut faire avec son *Mokisso*. Le diable, dit Ogilby, (pag. 512,) car c'est de cet auteur que nous tirons ce récit, répond par la bouche de son adorateur, mais avec des flots d'écume, & les marques de la plus étonnante agitation, & il ne sort du corps de ce malheureux, qu'après que l'assemblée a encore formé quelques danses en son honneur. Alors l'Enganga passe un anneau de fer au bras de l'adorateur, qui perdrait plutôt la vie que de le laisser ôter. On sent quel fond l'on peut faire sur un pareil détail.

Les nègres ne s'accordent point du tout sur la nature & le sort des âmes après la mort. L'opinion des personnes qui peuvent prétendre à la couronne, est que l'âme d'un mort est régénérée dans quelqu'un de la même famille. D'autres semblent croire que l'âme & le corps s'anéantissent en même tems. Quelques-uns placent les âmes de leurs parens au nombre de leurs divinités tutélaires : il y en a qui se persuadent qu'elles vont habiter un pays sous terre, & le plus grand nombre se flattent qu'elles habitent toujours leurs maisons, où elles reçoivent volontiers, dans de petites loges, bâties exprès sous les toits, les prémices de tous les alimens présentés sur les tables.

Au reste, suivant le principe de ces idolâ-

tres, perfonment; & celui peut, par la force à sortir service. Ces nourris par le sans sel; car si deviendraient forciers.

L'Enganga sance d'un en que loi, qu'il toute sa vie : rivière dans u faire raser la d'une sorte de de porter une animal, ou d de, au lieu d Les femmes s ridicules obse Entre le gra nègres, il y e un habitant de ment sur un l qu'un homme nuit précédent chez le forge L'ouvrier allu le petit doigt d le fait tourner coups de mar sou par quelq

SUR LE ROYAUME DE LOANGO. 345

très, personne ne meurt jamais naturellement; & celui qui prive quelqu'un de la vie, peut, par la force de ses conjurations, le forcer à sortir du tombeau, & l'attacher à son service. Ces morts, ainsi ressuscités, sont nourris par leurs maîtres, avec de la viande sans sel; car si l'on y joignait du sel, ces morts deviendraient visibles, malgré tout l'art des forciers.

L'*Enganga* est toujours appelé à la naissance d'un enfant, afin de lui imposer quelque loi, qu'il est dans l'obligation d'observer toute sa vie: ce sera de ne jamais passer de rivière dans un canot, mais à la nage; de se faire raser la tête ou la barbe; de se nourrir d'une sorte de viande, ou de certains fruits; de porter une ceinture, faite de la peau d'un animal, ou de se ferrer la tête avec une corde, au lieu de se la couvrir avec un bonnet. Les femmes sont de mêmes astreintes à d'aussi ridicules observations.

Entre le grand nombre de superstitions des nègres, il y en a une digne de remarque. Si un habitant de Loango se place indifféremment sur un lit, & qu'il apprenne ensuite qu'un homme & une femme y ont couché la nuit précédente, il doit sur le champ courir chez le forgeron, & lui confesser sa faute. L'ouvrier allume du feu dans la forge, prend le petit doigt de la main gauche du coupable, le fait tourner sur sa tête, frappe quelques coups de marteau sur son enclume, & l'absout par quelques paroles, prononcées à voix

basse. On nomme cette cérémonie *Vampamumba*, purification. Celui qui se trouve père d'un insensé, doit s'abstenir de manger certains morceaux de la chair du buffle; mais s'il lui naît un fils ensuite plus raisonnable, il est relevé de cet obligation.

Les prêtres, les grands du royaume, & le roi même, ont un vif intérêt à perpétuer les superstitions parmi les Nègres. Lorsque la sœur du monarque a mis au monde un héritier de la couronne, elle doit se retirer dans un petit village, & renoncer à l'usage de la chair de porc. Quant l'enfant commence à marcher, il est présenté au grand prêtre, qui lui défend de manger du kola en public, mais qui lui permet de s'en nourrir en particulier. Un autre prêtre lui ordonne de se priver de la viande de toutes sortes de volailles, à moins qu'il ne les ait tuées & apprêtées lui-même. Enfin, à mesure qu'il change d'habitation, & qu'il approche de celle de la cour, il trouve des prêtres, qui ont soin de gêner ses goûts, & de redoubler ses obligations; en sorte que, lorsqu'il monte sur le trône, il est réputé aussi habile que les ministres des Mokiffos.

Les prêtres, ou *Engangas*, sont distingués par les titres des Mokiffos, auxquels ils sont attachés. Chaque jour, de grand matin, ils célèbrent le service de l'idole, par des prières & par des conjurations mystérieuses. Ils recommandent la santé du roi, de la famille royale, la prospérité de l'état, celle des maisons, les progrès du commerce & le succès

de la pêche joint ses vœux

Les habitants ont le nom de de haute taille mais de moeurs femmes; av le seul vin d espèce de religieux de tous des hommes plus ou moins personnes; r semblable à la Côte-d'or sistent en que perroquet, phant.

Les mariages ce n'est que le avant le mariage avec son amant der pardon a d'humiliant, indispensable devoir, expo féchereffe; q Rarement les plus de deux leurs compag sont chargées Le fils aîné est mais il doit p

SUR LE ROYAUME DE LOANGO. 347

de la pêche. Le peuple bat des mains, & joint ses vœux à ceux du pontife.

Les habitans du royaume de Loango, portent le nom de Bramas ; ils sont vigoureux & de haute taille ; civils dans leurs manières , mais de mœurs corrompues ; jaloux de leurs femmes ; avides de richesses ; passionnés pour le seul vin de palmier ; indifférens pour leur espèce de religion, & cependant les plus superstitieux de tous les peuples. Les habillemens des hommes & des femmes de ce pays , sont plus ou moins riches , selon les facultés des personnes ; mais à beaucoup d'égards , assez semblable à ceux des peuples de Juida & de la Côte - d'or. Ici les grands ajustemens consistent en quelques pellereries , en plumes de perroquet , & en franges de poil d'éléphant.

Les mariages n'ont rien de particulier , si ce n'est que lorsqu'une fille s'est laissé séduire , avant le mariage , elle doit paraître à la cour avec son amant , avouer sa faute , & demander pardon au roi. Cette absolution n'a rien d'humiliant , mais elle est d'une nécessité indispensable. Une fille qui négligerait ce devoir , exposerait son pays à une affreuse féchereffe , qui l'approcherait de sa ruine. Rarement les négres de Loango épousent plus de deux ou trois femmes ; qui sont moins leurs compagnes que leurs esclaves , & qui sont chargées de tout le fardeau du ménage. Le fils aîné est l'unique héritier de son père ; mais il doit pourvoir à la subsistance de ses

frères & sœurs, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se passer de lui.

Ogilby rapporte que dans ce pays, tous les enfans naissent blancs; & que dans l'espace de deux jours, ils deviennent parfaitement noirs: il ajoute que quelquefois on voit naître d'un père & d'une mère nègres, des enfans aussi blancs que les Européens. Ceux-là sont présentés au roi; on les nomme *Dondos*. Ils sont élevés dans toutes les pratiques de la forcellerie, servent de forciers à sa majesté, & jouissent du singulier droit de prendre dans les marchés tout ce qui peut convenir à leurs besoins. Ces nègres blancs ont le privilège de s'asseoir devant le prince; ils président à beaucoup de cérémonies religieuses, & sur tout à la composition des *Mokiffos*.

Les cérémonies funèbres du pays n'ont rien de particulier; mais nous devons nous arrêter un moment sur les recherches qui se font, pour découvrir la mort de celui qui vient d'expirer. Elles consistent à se rendre chez le forcier le plus en réputation, qui, averti qu'on doit venir le consulter, il est assis à terre, derrière sa hutte, avec un grand couteau devant lui. Il le touche & le remue souvent, sans prononcer une seule parole; ensuite il se frotte les mains, l'une après l'autre, avec beaucoup de gravité. Alors les amis du mort lui disent: « Un tel est mort: est-ce un sortilège qui a fini ses jours? Où sont-ce les *Mokiffos* qui ont redemandé sa vie? » Si le

forcier d
l'une co
leur am
mais si
mencen
» est-ce
» *MOK*
» re-t-i
» un ho
» Son l'a
le forcie
nouve
souvent
villes &
trée, a
jusqu'à
du coup
le conn
alors ils
obtien
permissi
s'être ét
appellé
térieuse
choisit d
cette li
dit, au
alors il
ble ne
fait pas
meurtri
mes, le
épreuve

SUR LE ROYAUME DE LOANGO. 349

forcer cesse de frotter ses mains, & les frappe l'une contre l'autre, ils restent certains que leur ami est mort par l'ordre des *Mokiffos*; mais si le frottement continue, ils recommencent leurs questions : « Un tel est mort ; » est-ce par sortilège ou par la volonté des » *Mokiffos* ? Qui a fait le coup ? où demeure-t-il ? était-il des amis du mort ? est-ce » un homme ? est-ce une femme ? quelle raison l'a pu porter à cet attentat ? » Lorsque le forcier affecte de faire toujours les mêmes mouvemens, les amis se retirent, & passent souvent deux ou trois mois à parcourir les villes & les différentes habitations de la contrée, afin d'interroger tous les *Mokiffos*, jusqu'à ce qu'ils aient découvert la demeure du coupable. Il arrive souvent que croyant le connaître ils craignent de le nommer ; & alors ils prennent toute la ville à partie, & obtiennent, de celui qui y commande, la permission de faire leurs informations. Après s'être établis dans la principale rue, & avoir appelé un prêtre, qui sache composer la mystérieuse liqueur qu'on nomme *Bonde*, on choisit dans chaque rue un homme qui avale cette liqueur pour ses voisins : si elle l'étourdit, au point de le faire tomber, comme alors il ne paraît plus douteux que le coupable ne soit du nombre de ces habitans, on fait passer la coupe de l'un à l'autre ; si le meurtrier ne se rencontre pas parmi les hommes, les femmes sont forcées à la même épreuve ; & enfin celui qui tombe, convaincu

par cela seul d'avoir commis le crime , est sur le champ mis à mort.

C'est par une suite de leur extravagante superstition , que les Nègres de Loango ne permettent pas qu'aucun étranger soit enterré dans leur pays , & que même ils exigent qu'on aille jeter le corps dans la mer , au moins à deux lieues du rivage. Ils s'étaient relâché de cette rigueur en faveur d'un négociant Portugais , mort dans une de leurs villes ; mais cette même année , les pluies ayant retardé de deux grands mois , ils prirent cette disgrâce pour un effet de leur mal-adroite complaisance , & firent exhumer le cadavre , qui fût précipité dans les flots avec des imprécations. Ce qu'il y eut de plus malheureux dans cette aventure , c'est que trois jours après il tomba une pluie abondante , & que les prêtres ne manquèrent pas de tirer parti de ce hazard , pour augmenter la réputation des *Mokiffo*s.

Le royaume de Loango s'est formé , comme tous les autres états de l'univers , de différens petits cantons , envahis par un chef courageux , qui , tantôt allié , tantôt ennemi de ses timides voisins , trouva le secret de les réduire tous sous le joug. Il fit long-tems partie des vastes possessions du roi de Congo ; mais un gouverneur du pays s'étant fait proclamer roi , il est depuis ce tems resté indépendant. Les rois de Loango sont respectés de leurs sujets comme des dieux. Ils se persuadent que ce prince a la puissance de faire

tomber la pl
toute la nati
sens , se prés
l'avertir que
meçtées. Au
cérémonie ,
bles , & tous
dans une pla
rendre à gen
péter tous le
tend de tou
bours , que
soulever , &
d'éléphants ,
Après ce bru
le trône où i
flèche vers l
toute la nati
jusqu'au déli

La justice
un certain no
les gouverne
le conseil du
nombre d'offi
nombreuses
pour armes c
fort dure , q
corps , des
sorte de poi
sert à les lan
espèce de p
coup , pour
& des fabres

SUR LE ROYAUME DE LOANGO. 351

tomber la pluie. Vers le mois de décembre, toute la nation se réunit ; & portant des présens , se présente devant le monarque , pour l'avertir que les terres ont besoin d'être humectées. Au jour marqué pour cette grande cérémonie , les seigneurs de la cour , les nobles , & tous les gens de guerre , se rassemblent dans une plaine , & commencent la fête par rendre à genoux hommage au roi , & par répéter tous leurs exercices militaires. On entend de tous côtés le bruit d'énormes tambours , que deux nègres peuvent à peine soulever , & le son des trompettes de dents d'éléphans , d'une grandeur extraordinaire. Après ce bruiant concert , le roi , sans quitter le trône où il est assis , se lève , & lance une flèche vers le ciel. S'il pleut le même jour , toute la nation pousse les marques de sa joie jusqu'au délire.

La justice est administrée dans ce pays par un certain nombre de seigneurs , qui sont aussi les gouverneurs des provinces. Ils composent le conseil du roi , & ont sous eux un grand nombre d'officiers subalternes. Les troupes sont nombreuses , mais mal disciplinées ; elles ont pour armes de grandes targettes , d'une peau fort dure , qui leur couvrent entièrement le corps , des zagaies garnies de fer , & une sorte de poignée au milieu du manche , qui sert à les lancer avec beaucoup de force ; une espèce de poignards , qui ressemblent beaucoup , pour la forme , à la tête des zagaies , & des sabres fort tranchans.

Nous avons parlé de la liqueur *Bonda* ou *Bonda*, dont on se sert dans les épreuves, lorsque les accusés ne sont pas admis à jurer par le nom du roi. Elle est composée du jus d'une racine, de la grosseur de la cuisse d'un homme, & longue d'environ six pouces. L'eau dans laquelle ce jus a fermenté quelques heures, devient aussi amère que le fiel. Celui qui en boit, s'il est coupable, tombe à terre sans connaissance. On ordonne cette épreuve dans les cas de vols, d'empoisonnemens & de fortilège, & à Loango, comme ailleurs, les ministres du *Bonda* font tomber l'effet de ce poison sur leurs ennemis, & sur ceux dont la ruine leur est de quelque utilité. Les gens riches sur-tout, s'ils ne sont avares, n'ont rien à craindre de l'épreuve de cette liqueur : on leur permet de substituer un esclave à leur place. Ceux à qui l'adroite méchanceté des prêtres arrache la fausse conviction d'un crime, souvent imaginaire, sont conduits hors de l'habitation, & coupés par quartiers ; mais ceux qu'ils veulent sauver, après l'épreuve faite, avalent sur le champ un antidote, composé de fiente humaine & de quelques herbes, mêlées d'eau, qui arrêtent les violens effets du poison. On doit conclure de ce récit, qu'à Loango la vie des hommes dépend des affreux distributeurs du *Bonda*.

Les femmes du roi, qui sont, à ce qu'on assure, au nombre de cinq ou six milles, ne sont point exemptes de l'épreuve du *Bonda*. Si elles deviennent enceintes, on fait avaler

la fatale liqueur
elle est eond
enterré vif
prince en ch
titre de sa m
d'une autorit
les affaires in
avis. S'il l'off
à ses desirs,
ses propres m
encore quelq
maîtresse de
qui peuvent

comptés parm
Les fils du
point à leur p
qui monte sur
défaut, l'ainé
ordinaire du
morceaux d'éco
la main gauch
cousue en for
par le bout.

Par une loi o
sister aux repas
heur de le voir
enfant de douze
officiers du roya
salle du festin,
mettait les lèvres
rôt massacré. De
même sort, & c
les bêtes mêmes

SUR LE ROYAUME DE LOANGO. 353

la fatale liqueur à un esclave, & s'il tombe, elle est condamnée au feu, & l'adultère est enterré viv. Entre toutes ces femmes, le prince en choisit une, à laquelle il donne le titre de sa mère, & qui, par ce choix, jouit d'une autorité si distinguée, que dans toutes les affaires importantes il doit prendre ses avis. S'il l'offense, ou s'il refuse de se prêter à ses desirs, elle a droit de lui ôter la vie de ses propres mains. Lorsque son âge lui laisse encore quelque goût pour le plaisir, elle est maîtresse de choisir un amant, & les enfans qui peuvent naître de ce commerce, sont comptés parmi ceux du sang royal.

Les fils du roi de Loango ne succèdent point à leur père; c'est l'aîné de ses frères qui monte sur le trône; après lui, ou à leur défaut, l'aîné des enfans des sœurs. L'habit ordinaire du roi est composé de quelques morceaux d'étoffes Européennes; & il porte à la main gauche une peau de chat sauvage, cousue en forme de manchon, mais fermée par le bout.

Par une loi de l'état, personne ne doit assister aux repas du roi; quiconque à le malheur de le voir boire, est puni de mort. Un enfant de douze ans, fils d'un des premiers officiers du royaume, s'étant endormi dans la salle du festin, se réveilla comme le prince mettait les lèvres sur la coupe, & il fut aussitôt massacré. Deux fils du roi éprouvèrent le même sort, & dans pareilles circonstances, les bêtes mêmes ne sont pas épargnées. Cette

barbarie vient de l'opinion superstitieuse que le monarque Nègre mourrait sur le champ, si quelqu'un l'avait vu boire ou manger, & que pour détourner ce cruel accident, il n'est pas d'autre moyen que de faire mourir l'indiscret à sa place. Ce n'est pas que quelquefois le roi ne s'amuse à faire la débauche avec les courtisans; mais dans ce cas, une cloche avertit qu'il va boire; & chacun se prosterne la face contre terre, jusqu'à ce qu'il ait quitté sa coupe. Personne ne doit toucher aux alimens qu'il a goûté, & ce qui reste est aussi-tôt enterré.

CHAPITRE XV.

Le royaume de Congo.

CETTE vaste étendue de pays a été découverte par les Portugais en 1484, & ils s'y établirent en 1491. Ce royaume est borné au nord par la rivière de Zaire, à l'orient par les états de Macaou & Anzico, par les Monsoles, les Jagas & le Maramba; au midi par la rivière de Dende, & au couchant par la mer. Sa situation est entre le second & l'onzième degré de latitude du sud, & entre le trente-deuxième & le quarante-unième degré de longitude orientale. Du nord au sud, sa longueur est de cinq cents soixante milles, & sa largeur de l'ouest à l'est, est d'environ quatre cents vingt milles.

Les peuples nombreux qui habitent ce puissant royaume, se donnent le nom de Mo-

D
sicongos. Ils
il s'en trouve
leur olivâtre.
& frisés; quel
tous de moyen
des uns est ord
y en a qui l'on
sont assez plate
& civils enver
la discussion d
& de vivacité
sont pas moins
& leur raison
fleurs de vin &
vent avec une a
dre. Cette ma
penchant, pres
le vol; & tout
affreuse voie, il
leurs amis. Le
heur d'être dis
les grands che
de leur faveur.
lés, ils n'éparg
pour se venge
administrée fév
coupable échapp
Avant l'arrivé
les Mosicongos
de palmier, qui
ceinture jusqu'à
attachaient par
de civettes ou c

ficongos. Ils sont communément noirs, mais il s'en trouve beaucoup parmi eux, de couleur olivâtre. La plupart ont les cheveux noirs & frisés; quelques-uns les ont roux. Ils sont tous de moyenne taille; la prunelle des yeux des uns est ordinairement noire; cependant il y en a qui l'ont d'un verd de mer. Leurs lèvres sont assez plates. Quoiqu'en apparence doux & civils envers les étrangers, traitables dans la discussion des affaires, pleins de jugement & de vivacité dans la conversation, ils n'en sont pas moins réellement fiers & emportés, & leur raison s'égaré aisément, à l'aide des fers de vin & des liqueurs fortes qu'ils boivent avec une avidité qui ne peut se comprendre. Cette malheureuse passion entretient le penchant, presque invincible, qu'ils ont pour le vol; & tout ce qu'ils se procurent par cette affreuse voie, ils l'emploient à s'enivrer avec leurs amis. Les courtisans, qui ont le malheur d'être disgraciés, s'occupent à voler sur les grands chemins, jusqu'au rétablissement de leur faveur. Dans leurs fréquens démêlés, ils n'épargnent ni le fer, ni le poison, pour se venger; mais comme la justice est administrée sévèrement, il est rare que le coupable échappe au châtement qu'il mérite.

Avant l'arrivée des Portugais dans ce pays, les Moficongos portaient des pagnes d'étoffe de palmier, qui leur descendaient depuis la ceinture jusqu'au dessous des genoux. Ils attachaient par-devant, des peaux de tygres, de civettes ou de martres, en forme de ta-

bliers. Une espèce de capuchon leur couvrait la tête : leur corps était couvert d'une sorte de surplis , treffé comme des filets , de feuilles de palmiers , & bordé de franges , dont un des bouts se relevait sur l'épaule droite , afin de laisser les bras libres , & sur cette épaule on plaçait une queue de *zèbla*. Un petit bonnet quarré , mince & étroit , leur servait moins à couvrir leur tête , que comme un ornement dont ils étaient fort jaloux. Le roi seul & quelques seigneurs portaient des sandales de bois de palmier ; le reste de la nation allait pieds nus. Le peuple se cachait les parties naturelles avec un simple pagne. Les femmes de distinction en portaient trois , dont le premier descendait jusqu'aux talons ; elles avaient une sorte de casaquin , ouvert par-devant , & sur les épaules une espèce de mantille , de feuilles de palmier , avec un petit bonnet sur la tête. Les femmes du commun étaient vêtues de même , mais avec des étoffes plus grossières , & les esclaves ne se couvraient que ce que la pudeur ne permet pas de montrer.

Lorsque les Portugais se furent introduits dans le pays , & que le roi de Congo eut embrassé le christianisme , avec une partie des seigneurs de sa cour , les Nègres , à l'exemple de leurs chefs , prirent , suivant leurs facultés , les manteaux à l'Espagnol , le chapeau , la veste de soie , les mules de velours ou de marroquin , & les bottines à la Portugaise , avec les longues épées castillanes. Les fem-

mes imi
les dam
d'un voi
& s'acc
joyaux.

Si ce
bits , le
rance de
qu'il a
pas enc
de ses gr
pas plu
Heureux
queurs
excès q
vigoureu

Jusqu'
dans la p
d'inclina
ces & les
en fort
siècles q
avant ce
des prin
comptai
commen
finissent
par les p
maine ,
naissaien
bre des j
verser ,
guée par

mes imitèrent toutes les modes inventées par les dames de Lisbonne , se couvrirent la tête d'un voile , portèrent des chaînes d'or au cou , & s'accoutumèrent à se parer des plus riches joyaux.

Si ce peuple a donné dans le luxe des habits , les exemples fréquens de l'incepérance des Européens & la diversité des mets qu'il a vu servir sur leurs tables , ne lui a pas encore fait quitter sa frugalité. Content de ses grains & de ses racines , il n'en exige pas plus pour sa nourriture journalière. Heureux si sa passion effrénée pour les liqueurs fortes ne l'entraînait pas dans des excès qui ruinent bientôt son tempérament vigoureux.

Jusqu'à présent les Moficongos ont vécu dans la plus profonde ignorance , & le peu d'inclination qu'ils montrent pour les sciences & les arts , ne permet pas d'espérer qu'ils en sortent jamais. Ce n'est que depuis deux siècles qu'ils connaissent l'art de l'écriture ; avant ce tems , ils ignoraient jusqu'au nom des princes qui les avaient gouvernés. Ils comptaient leurs années par les hivers qui commencent pour eux au mois de mai , & finissent au mois de novembre : leurs mois par les pleines lunes ; & les jours de la semaine , par leurs jours de marché. Ils connaissaient l'étendue d'un pays , par le nombre des journées qu'ils employaient à le traverser , & cette division était encore distinguée par le terme de *libre* ou *chargé*.

Après le travail, ils s'amuse à chanter ou à danser. Ils ont quelques jeux de hazard, mais ce qui peut sur-tout se remarquer, c'est que le pernicious amusement des cartes est passé jusqu'à eux. Les femmes se retirent dans leurs cabanes, & après avoir pris leurs repas avec leurs enfans, tous assis en rond autour d'un petit feu, elles s'entre-tiennent jusqu'à ce que le sommeil les fasse tomber sur le dos.

Dans certains tems, tous ceux qui composent une habitation se rassemblent au milieu d'une grande place, ou sur un gazon frais, ombragé par plusieurs arbres, & là assis en rond, ils mangent ce qui a été apprêté pour le festin. Un large flacon fait le tour de l'assemblée & chaque convive le prend à son tour, il y boit la mesure qu'il juge convenable, & le remet à sa place. S'il arrive quelqu'étranger ou s'il passe quelque voyageur, l'un & l'autre peuvent se placer dans le cercle, manger & boire à proportion de son appétit & de sa soif & se retirer en silence sans faire aucun remerciement à la compagnie. On ne leur demande jamais qui ils sont, d'où ils viennent, ni où ils vont.

Tous les événemens heureux de la vie sont célébrés par de pareilles réjouissances, par des vers que l'on chante & par des concerts d'instrumens.

Les maisons, huttes, ou cabanes du Congo ont peu de différence avec celles que l'on

D
remarque sur
que, quoiqu
pierres, des
de charge po
mais il leur
leurs leur in
leur laissent p
travail ils se
ment.

S'il est des
ils doivent le
claves, & à
l'huile de p
des dents d'
échangent co
des draps d'
des mercerie
gattes. Le
vaux & n'est
pourquoi, da
se faire porte
dans des han
fourient de l
des incomm
çon de voya
pendant une
cheval vigo
Plusieurs ban
pendant la
quelque dili

Autrefois
femmes à l'e
vaient espéré

remarque sur toute la côte occidentale d'Afrique, quoique les Moficongos ayent des pierres, des bois de charpente, & des bêtes de charge pour le transport des matériaux; mais il leur manque des ouvriers; & d'ailleurs leur indolence & un vieil usage, ne leur laissent pas imaginer qu'avec un peu de travail ils seraient logés plus commodément.

S'il est des nègres riches dans le Congo ils doivent leurs biens au commerce des esclaves, & à la vente de leurs étoffes, de l'huile de palmier, des noix de kola & des dents d'éléphants, marchandises qu'ils échangent contre des chaudières de cuivre, des draps d'Angleterre, des toiles peintes, des merceries de peu de valeur & autres bagatelles. Le pays ne produit point de chevaux & n'est point propre à les nourrir; c'est pourquoi, dans les voyages, on est réduit à se faire porter sur les épaules de ses esclaves; dans des hamacs, au-dessus desquels, on soutient de larges parasols, qui garantissent des incommodés rayons du soleil. Cette façon de voyager a son avantage & l'on fait pendant une journée autant de chemin, qu'un cheval vigoureux peut en parcourir au trot. Plusieurs bandes d'esclaves doivent se relayer pendant la route, lorsqu'on prétend faire quelque diligence.

Autrefois les Moficongos prenaient leurs femmes à l'essai, afin d'examiner s'ils pouvaient espérer de vivre tranquillement avec

elles, & dans l'introduction du christianisme, les missionnaires n'ont pas eu peu de peine à leur faire abandonner cet usage. Ils disent encore que cette méthode est contraire au bien de la société, & aux douceurs qui doivent naître de l'union des deux sexes. Pour se dédommager, lorsqu'ils sont mariés, ils prennent auant de maîtresses qu'ils en peuvent entretenir.

Tous ceux qui ne sont pas Chrétiens ou qui s'embarrassent peu des remontrances des missionnaires, conservent leurs anciennes coutumes par rapport au mariage. Les parens d'un jeune homme envoient à ceux d'une jeune fille, un présent qui passe pour douaire & leur font proposer leur alliance. Ce présent doit être accompagné d'un flacon de vin de palmier, qui est bu nécessairement avant que le présent soit accepté, car le refus qu'on ferait de boire passeroit pour un outrage. La réponse faite, le présent accepté, la fille en présence des parens & des amis est remise entre les mains de son amant : si au bout de quelques semaines, ce dernier est mécontent de son choix, il renvoie la fille & reprend son présent, à moins que la faute ne vienne de son côté car pour lors, on ne lui doit aucune restitution. De quelque valeur que soit le présent, le père de la fille doit paraître s'en contenter, si il ne veut passer pour avoir vendu son sang, mais il y a une espèce de loi, qui règle le don, suivant les richesses des

D
personnes qui
tent de sa fe
perdre ce qu
en droit de la
de sa famille
torisée par
cilement les
les funestes e
volontiers de
inconstantes
vent qu'après
se fixent. Le
& les mères
le choix d'un
tume.
Une fille q
un homme &
un moment,
& s'engage à
homme conva
au mari la val
doit demande
s'attendre à é
Un mari est
maison; de vé
ses enfans; d
fricher les ter
de vin de pal
à tout ce qui
seules au march
acheter. Penda
vont travailler
pendant ces m

personnes qui le font. Un Nègre, mécontent de sa femme, & qui ne prétend pas perdre ce qu'il a donné pour l'obtenir, est en droit de la céder à quelque jeune homme de sa famille. Cette infame pratique est autorisée par les loix du pays, & bien difficilement les missionnaires peuvent en arrêter les funestes effets. Les femmes prennent aussi volontiers des maris à l'essai, & encore plus inconstantes que les hommes, ce n'est souvent qu'après nombre d'expériences qu'elles se fixent. Le scrupule que se font les pères & les mères de contraindre leurs filles dans le choix d'un époux, perpétuera cette coutume.

Une fille qui laisse prendre sa pipe par un homme & qui lui permet de s'en servir un moment, lui donne des droits sur elle & s'engage à lui accorder ses faveurs. Un homme convaincu d'adultère, doit payer au mari la valeur d'un esclave, & la femme doit demander pardon de son crime, ou s'attendre à être répudiée.

Un mari est obligé de se pourvoir d'une maison, de vêtir honnêtement sa femme & ses enfans : d'émonder les arbres, de défricher les terres & de fournir le ménage de vin de palmier. Les femmes pourvoient à tout ce qui regarde la nourriture & vont seules au marché, soit pour vendre, soit pour acheter. Pendant la saison des pluies, elles vont travailler aux champs jusqu'à midi, & pendant ces matinées les hommes se repo-

sent. A leur retour, elles préparent le dîner, & s'il y manque quelque chose, il faut qu'elles se le procurent aux dépens de leur propre bourse, ou par échange. La femme & les enfans ne mangent qu'après le Maître du logis & toujours debout, parce que les Mosicongos prétendent que les femmes sont faites pour servir les hommes & pour leur obéir; mais cela n'est pas surprenant, ces sauvages n'ont aucune notion des belles manières de l'Europe & leurs femmes ne les soupçonnent pas, autrement tout changerait bientôt à l'avantage des dernières.

Si une fille était surprise par ses infirmités lunaires, lorsqu'elles commencent pour la première fois, elle serait dans l'obligation de demeurer dans la même place où elle se trouverait, jusqu'à ce que quelqu'un de sa famille vint la prendre, pour la reconduire à la maison paternelle; alors séparée du commerce de tout le monde, elle reste deux ou trois mois dans une hutte avec une esclave, où elle doit se laver six fois le jour au moins & se frotter d'un onguent composé d'eau & d'une certaine poudre. Les femmes pendant leurs grossesses se lient depuis les reins jusqu'aux genoux, d'un cercle d'écorce, sans qu'elles puissent rendre raison de cet usage, ni de la vertu de ce prétendu talisman. Il n'en est pas de même de certaines cordes, que les sorciers du pays délivrent aux femmes crédules pour lier la tête des jeunes nègres: elles sont des pré-

D
servatifs certains
disent ces in
les dents de
dent fort che
effet.

Nous rappo
Carli (p. 57)
dente & la pl
se former l'ic
» fant, dit o
» chent à te
» que la mod
» Le père le
» & le tient
» dans l'opin
» le rendre p
idolâtres sont
enfans aux so
naissance, &
examen, pro
fortune. Com
marche toujo
soumet les m
& s'ils meur
la faute du r
servateur. Ce
toute la natio
pratique relig
pays, on nom
terdire à cha
taine viande
Nègres mour
transgresser c

servatifs certains contre toutes les maladies, disent ces imposteurs, ainsi que les os & les dents de quelques animaux qu'ils vendent fort cher, & qui produisent un pareil effet.

Nous rapporterons, d'après le missionnaire Carli (p. 570) une pratique la plus impudente & la plus superstitieuse dont on puisse se former l'idée. « Lorsqu'on sévre un enfant, dit cet auteur, les parens le couchent à terre & lui font *je ne sçai quoi*, que la modestie ne permet pas de nommer. Le père le prend ensuite entre ses bras, & le tient quelque tems suspendu en l'air, dans l'opinion que cette cérémonie doit le rendre plus vigoureux : » les Nègres idolâtres sont dans l'usage de présenter leurs enfans aux forciers dès le moment de leur naissance, & ces fourbes, après un certain examen, pronostiquent quel doit être leur fortune. Comme dans ces pays la médecine marche toujours à côté de la magie, on soumet les malades, à leurs observations, & s'ils meurent, c'est comme en Europe, la faute du malade & jamais celle de l'observateur. Ces prétendus forciers tiennent toute la nation en respect par une espèce de pratique religieuse que dans la langue du pays, on nomme *Keïïla*, elle consiste à interdire à chaque individu l'usage d'une certaine viande ou d'une certaine racine. Les Nègres mourraient de faim, plutôt que de transgresser cette loi.

Les maladies sont en petit nombre dans le Congo, & elles sont rarement dangereuses; c'est pour cela que dans tous les cas, on n'emploie que fort peu de remèdes. Les maux de tête se guérissent par une petite saignée aux tempes. La petite vérole n'a jamais de fâcheuses suites, une onction de sandal assure en peu de tems la guérison: toutes les purgations se réduisent à prendre quelques pincées de poudre d'écorces de certains arbres. Le suc des simples guérit toutes sortes de blessures.

Comme dans cette contrée aussi bien qu'à Loango, on ne peut s'imaginer que quelqu'un soit mort naturellement, lorsqu'un mari vient d'expirer, on soupçonne sa femme d'avoir fait le coup, ou si sa femme a payé le tribut à la nature, on accuse le mari d'avoir commis cette mauvaise action, soit à l'aide du poison, ou par quelque autre moyen violent. Ses parens & les amis du défunt commencent par se saisir de tout ce qui lui appartenait, & ne cessent pendant huit jours d'accabler le survivant de leurs reproches. Après ce tems, ils le forcent à se purger par les épreuves ordinaires: s'il est déclaré innocent, on le reconduit en triomphe dans sa chaumière: si les apparences sont contre lui, il ne peut éviter le bannissement.

Dans les royaumes de Kakongo & d'Angoy, on prétend qu'il n'est pas permis d'enfouir un mort, si toute la famille n'est

assemblée. On
le sang sert
de la maison
dessus le to
mort ne vie
apparitions
mort, tom
les gémisse
& on ne la
fini, tous les
indiqué, où
ont la liber

Comme ce
par le bruit
ve une foule
ne peuvent
ne sont pas
esclaves de
qui doit e
nant, c'est
sa veuve se
mande ses fa
pas proférer
fera seul ave

Aux funé
ble, lorsqu
doit être touj
chemin, il se
ques maison
abattre. On
claves dans
sermons des
faire abolir

assemblée. On sacrifie quelque poules, dont le sang sert à arroser le dedans & le dehors de la maison, & les carcasses sont jettées par dessus le toit, pour empêcher que l'ame du mort ne vienne troubler les vivans par des apparitions; car celui qui verrait l'ame d'un mort, tomberait mort sur le champ. Après les gémissemens d'usage, on se met à table & on ne la quitte que pour danser. Le bal fini, tous les assistans se rendent dans un lieu indiqué, où les deux sexes, dans l'obscurité, ont la liberté de se mêler sans distinction. Comme cette infame cérémonie s'annonce par le bruit énorme des tambours, il s'y trouve une foule incroyable d'acteurs: les mères ne peuvent arrêter leurs filles, les maîtres ne sont pas assez forts pour contenir leurs esclaves de l'un & de l'autre sexe, & ce qui doit encore paraître bien plus étonnant, c'est que si le mort est un homme, sa veuve se prostitue à tous ceux qui lui demande ses faveurs, avec la condition de ne pas proférer une seule parole, pendant qu'on sera seul avec elle.

Aux funérailles d'un homme considérable, lorsqu'on le porte à la sépulture, ce doit être toujours en ligne droite, & si dans le chemin, il se trouve quelques murs ou quelques maisons, on ne balance point à les abattre. On enterre ordinairement des esclaves dans le même tombeau & tous les sermons des missionnaires n'ont encore pu faire abolir cette affreuse coutume.

Le roi de Congo est absolu : son conseil est toujours composé de douze de ses favoris : sa cour est nombreuse & l'on distingue les nobles au bonnet blanc qu'ils portent. A la conversion du premier roi chrétien, on ne connaissait encore que les usages des autres monarques Nègres, mais depuis, une partie du cérémonial observé à la cour de Portugal, a été introduit à celle du Congo. La propriété des biens & des terres appartient au souverain, ainsi que la nomination à tous les emplois, & à toutes les charges : les enfans du roi ne sont pas même à l'abri des rigueurs de cette loi fondamentale du royaume. On ne peut rien de plus médiocre que les reveus de ce fameux roi de Congo. Si l'on en croit *Pigafetta* (p. 97 & 180,) ils ne montent pas à plus de cent vingt livres de France, sans y comprendre les présens en nature que lui font ses officiers : mais il ne manque pas de moyens pour grossir ses revenus. Quelquefois, accompagné de tous ses courtisans, il sort de son palais, un bonnet blanc sur la tête, il le quitte bientôt pour prendre un chapeau, & changeant d'idée il remet son bonnet, mais avec tant de négligence, que le vent, ou quelqu'autre accident le fait tomber à terre, alors transporté de fureur, il revient, se renferme dans ses appartemens, & dès le lendemain, il fait partir des soldats, qui se répandent dans tous le pays ; & lèvent sur le peuple une fort grosse imposition, pour

D
expier la faute
cette remarque
nous appren
campagne un
hommes pour
mouquetaire
leurs fusils &
la première
prirent la fu
Une preuve
cains, c'est que
se trouvent e
par discuter a
querelle, &
proches & les
nir aux mains
les esclaves d
Européens.

Comme il
la succession a
mort, les gra
défèrent la cou
ou des neveu
propos pour
nommé, la ne
dent dans la
de la capitale
un fauteuil, a
bourse qui co
lettres de cor
à haute voix l
» qui devez
» ni avare, »

expier la faute du vent. C'est Ogilby qui fait cette remarque. Le voyageur Carli (p. 572) nous apprend qu'un roi de Congo mit en campagne une armée de neuf cents mille hommes pour combattre environ quatre cents mouluquetaires qui n'avaient pour armes que leurs fusils & deux pièces de canon, & qu'à la première décharge ces mauvais soldats prirent la fuite.

Une preuve de la lâcheté de ces Africains, c'est que lorsque deux armées de Nègres se trouvent en présence, elle commencent par discuter avec sang-froid le sujet de leurs querelle, & que ce n'est qu'après les reproches & les injures qu'elles osent en venir aux mains. Les prisonniers deviennent les esclaves du vainqueur & sont vendus aux Européens.

Comme il n'y a point d'ordre établi pour la succession au trône, aussi-tôt que le roi est mort, les grands de l'état s'assemblent & déferent la couronne à celui des fils, des frères ou des neveux du défunt qu'ils jugent à propos pour leur intérêts. Le prince ainsi nommé, la noblesse & les Portugais se rendent dans la place qui est devant le palais de la capitale, où la couronne est posée sur un fauteur, avec trois brasselets d'or & une bourse qui contient la bulle du pape & les lettres de confirmation, & un héraut fait à haute voix la proclamation suivante : « vous » qui devez être roi, ne soyez ni voleur, » ni avare, ni vindicatif ; soyez l'ami des

» pauvres; faites des aumônes pour la ran-
 » çon des prisonniers & des esclaves; assis-
 » tez les malheureux, foyez charitable pour
 » l'église, efforcez vous d'entretenir la paix
 » & la tranquillité dans ce royaume, &
 » conservez avec une fidélité inviolable le
 » traité d'alliance avec votre frère de Por-
 » tugal. » Après ce préliminaire, on cher-
 che le monarque qui est confondu dans la
 foule du peuple, on le conduit au fauteuil,
 où s'étant revêtu des habits royaux, il jure
 sur l'évangile l'observation de tous les ar-
 ticles contenus dans la proclamation qui
 vient d'être faite. Aussi-tôt toute l'assemblée
 jette vers lui un peu de terre & de sable,
 comme un témoignage de sa joie, mais en
 même tems pour le faire ressouvenir, qu'ainsi
 que ses sujets, il sera quelque jour réduit
 en poussière. Pendant les huit premiers jours
 de son règne le nouveau roi reçoit dans son
 palais les hommages de ses courtisans, &
 celui des Portugais & du clergé; le neuvième
 il se rend dans la place publique, où il ha-
 rangue le peuple & renouvelle ses pre-
 miers sermens, auxquels on répond par des
 acclamations, & par des protestations d'o-
 béissance & de fidélité, qui n'empêchent
 pas qu'au premier mécontentement, ou lors-
 que la pluie ne tombe pas précisément dans
 le tems nécessaire, on n'assomme le souve-
 rain absolu & en aparence si sincèrement
 révééré.

Autrefois le roi de Congo épousait beau-
 coup

... coup de fen-
 sion, il n'en
Mani mon
 cette contra-
 concubines
 cette reine c
 gueur des li
 Cette taxe e
 par aune;
 nés, on pay
 On parle
 princesse, &
 pour obteni
 les recherch
 murs du pala
 étaient hono
 jeunes filles,
 cette barbare
 célébrer les d
 de boire &

Les provin
 gouvernées p
Mani, qui c
 d'officiers inf
 en quelques
 sur les moiss
 mens. Il y a
 les affaires ci
 une amende
 le seul juge e
 rement il pr
 Si un Mosico
 tugais, il est

Tome I

coup de femmes ; mais depuis sa conversion, il n'en a plus qu'une, que l'on appelle *Mani monbada* : il se dédommage de cette contrainte par le grand nombre de concubines qu'il entretient. Le revenu de cette reine consiste dans une taxe sur la longueur des lits de tous les sujets du royaume. Cette taxe est fixée à la valeur d'un esclave par aune ; ainsi, lorsque le lit a trois aunes, on paye le prix de trois esclaves.

On parle assez mal de la vertu de cette princesse, & de la conduite de ses dames ; pour obtenir leurs faveurs, il ne faut que les rechercher & escalader hardiment les murs du palais. Jadis les funérailles des rois étaient honorées par le sacrifice de douze jeunes filles, mais le christianisme a détruit cette barbare coutume. On se contente de célébrer les obsèques du prince par des excès de boire & de manger.

Les provinces du royaume de Congo sont gouvernées par des seigneurs qu'on nomme *Mani*, qui ont sous eux un grand nombre d'officiers inférieurs, & dont le salaire consiste en quelques droits qui se lèvent en nature, sur les moissons des sujets de leurs départemens. Il y a aussi un juge, qui, dans toutes les affaires civiles, a le droit de prononcer une amende ou l'emprisonnement. Le roi est le seul juge en matière criminelle, mais rarement il prononce une sentence de mort. Si un Moficongo offense grièvement un Portugais, il est jugé suivant les loix de Por-

370 LE ROYAUME DE CONGO.

Portugais, & ordinairement relégué dans une
isle déserte, où après douze ans, il reçoit
son pardon, & est quelquefois employé avan-
tageusement. Un Portugais qui veut pour-
suivre un Moficongo, doit le citer devant
les juges du pays; mais si un Moficongo
veut attaquer un Portugais, il doit porter
ses plaintes au consul de France.

L'idolâtrie, le meurtre & le sortilège sont
punis de mort, sur la déposition des témoins;
tous les biens des coupables sont confisqués
au profit de la couronne.

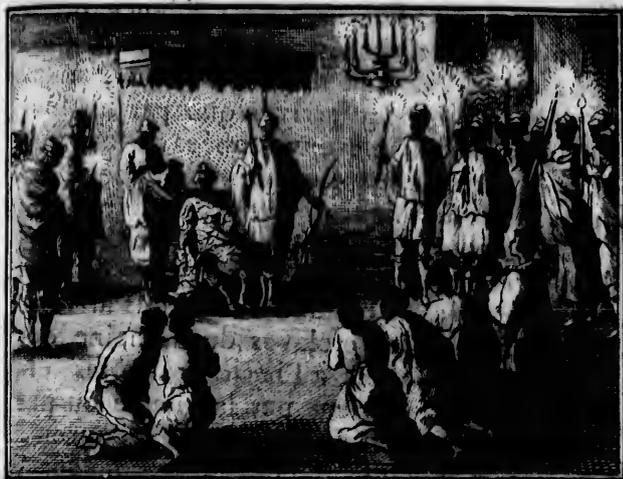


C
Rem

CE roy
lui de Co
pays de
Maramba
par l'océ
grés trent
minutes c
deux & q
longitude
gueur de
dix de lan

une
çoit
van-
our-
vant
ongo
orter

font
bins;
qués



CHAPITRE XVI.

Remarques sur le royaume d'Angola.

CE royaume est un démembrement de celui de Congo. Il est borné au nord par le pays de Congo ; à l'est par le royaume de Maramba ; au sud par Benguela ; à l'ouest par l'océan ; sa situation est entre sept degrés trente minutes & dix degrés quarante minutes de latitude du sud , & entre trente-deux & quarante-un degrés vingt minutes de longitude est. Il a cinq cents dix milles de longueur de l'ouest à l'est , sur cent quatre-vingt-dix de largeur du nord au sud , selon *Dapper*.

A a ij

Le roi d'Angola fait sa résidence ordinaire dans l'intérieur d'une forte montagne, qui, dit-on, a sept lieues de tour, à laquelle on ne peut arriver que par un seul passage, & qui est environnée de campagnes & de prairies, qui fournissent abondamment à sa subsistance.

La nation est divisée en quatre ordres de Nègres. Les nobles; les enfans du domaine, ou les habitans libres, tous artisans & laboureurs; les esclaves du domaine des nobles, qui passent à l'héritier; & les esclaves qui s'acquièrent par la guerre ou par le commerce. Les artisans & les laboureurs peuvent être réduits à l'esclavage pour leurs forfaits, & alors ils entraînent la perte de toute leur famille. On retrouve chez ce peuple une partie des usages des Mofi-congos.

La méthode de ce pays pour cultiver la terre est assez singulière: on l'ouvre d'abord en sillons avec une forte de pelle, & lorsque les rivières s'enslent des eaux de pluie qui descendent des montagnes, on fend la rive, pour introduire dans les sillons une certaine quantité d'eau, qu'on y laisse séjourner; ensuite on la fait rentrer dans son lit par les mêmes canaux; on ensemeuce la terre, & trois mois après, elle produit une abondante moisson. Les Nègres d'Angola sont sobres & se contentent de peu pour leur nourriture. Leur principal commerce est celui des esclaves. Ils épousent plusieurs femmes, mais la première jouit d'une grande

supériorité est devenue jusqu'à ce ait des den le portent a faire quelque gola se mêl les affaires d ris, tranqui à filer & à louses à l'ex rivale de le voyageurs le de tourner l en haine, dis est la cause d

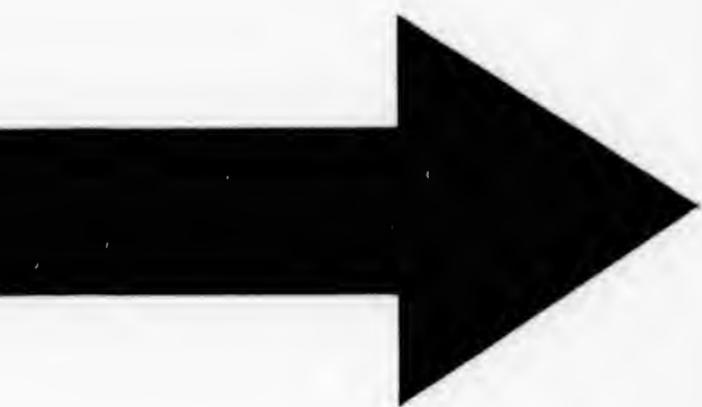
Le pays en gne souvent sent la mort pas prompte saignées. Les munes & font gres: le *biti* die très-dang est attaqué d lui cause de enfler les y forces. L'uni laver soigneu de fréquens maladie empi trême enflure un flux blanc

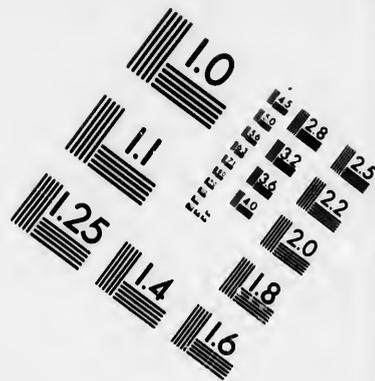
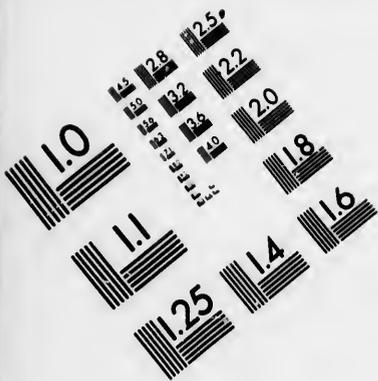
SUR LE ROYAUME D'ANGOLA. 373

supériorité sur toutes les autres. Celle qui est devenue mère, est séparée de son mari jusqu'à ce que l'enfant qu'elle lui a donné ait des dents. Alors les parens & les amis le portent au père, qui est obligé de leur faire quelques présens. Les femmes à Angola se mêlent du commerce & font toutes les affaires du dehors, tandis que leurs maris, tranquilles dans la maison, s'occupent à filer & à faire des étoffes. Elles sont jalouses à l'excès & capables de déchirer une rivale de leurs propres mains. Quelques voyageurs leur attribuent le bizarre usage de tourner le derrière à la lune naissante, en haine, disent elles, de ce que cette planète est la cause de leurs infirmités périodiques.

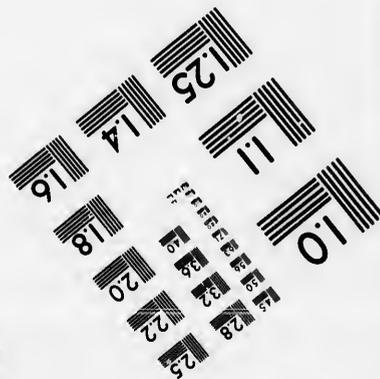
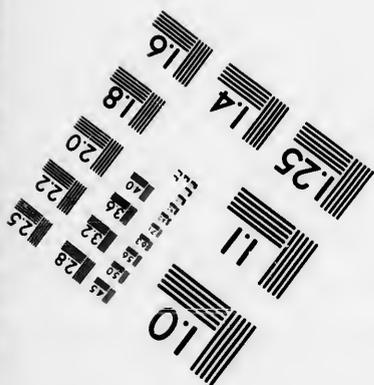
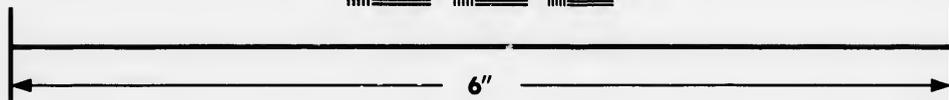
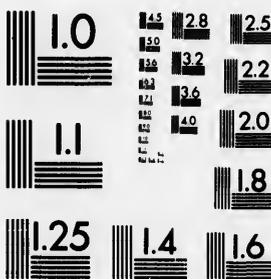
Le pays en général est mal sain, & il y règne souvent des fièvres ardentes, qui causent la mort en peu d'heures, si l'on n'a pas promptement recours à de fréquentes saignées. Les maladies vénériennes sont communes & font périr un grand nombre de Nègres : le *bitios de kis* est une autre maladie très-dangereuse, qui jette celui qui en est attaqué dans une profonde mélancolie, lui cause de violens maux de tête, lui fait enfler les yeux, & lui ôte toutes les forces. L'unique remède à ce mal est de se laver soigneusement l'*anus*, & de se mettre de fréquens suppositoires de limon. Si la maladie empire, ce qu'on reconnaît à l'extrême enflure du *rectum*, qui s'ouvre avec un flux blanchâtre, il faut recourir aux ca-







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36
40

57
60
01

taplâmes de feuilles de tabac avec le sel & le vinaigre, qui guérit à la vérité, mais qui pendant qu'il agit, cause des douleurs incroyables. Quelquefois les Nègres de cette contrée s'apperçoivent que leur vue s'affaiblit insensiblement, & pour remédier à cette incommodité, ils prennent un foie crû de poule, se l'appliquent quelque tems sur les yeux & sont incontinent guéris. Ils sont aussi sujets à beaucoup d'autres maladies qui nous sont inconnues, ainsi que les remèdes dont ils se servent pour s'en débarrasser.

On ignore depuis quel tems le royaume d'Angola jouit de son indépendance; on sçait seulement qu'il était autrefois tributaire de celui du Congo, ou pour mieux dire, que le roi d'Angola n'était que le lieutenant du monarque du Congo, auquel ceux qui ont succédé au premier gouverneur qui a secoué le joug, payent une espèce de tribut. Si cependant nous nous arrêtons aux relations que Dapper nous a laissées de ce pays, nous fixerons au seizième siècle l'origine de l'indépendance de cet état. Il nous dit qu'un petit prince, appelé Angola, avec l'assistance des Portugais, déclara la guerre à d'autres petits princes ses voisins, & qu'il les subjuga. Son fils & son petit fils trahirent souvent les Portugais, qui leur prirent plusieurs places qu'ils possèdent encore. A la mort du dernier, l'aînée de ses filles, nommée *Anna Singa*, quoiqu'élevée dans la religion chrétienne, voulut recevoir la cou-

SU
ronne
cette
cèrent
& la
parti,
vains
perdit
on as
l'intér
conqu
Qu
cette
nous n
quelq
armes
qu'en
vaincu
pro:éc
leur fi
peuple
que. d
le fac
avait
monie
de bê
due a
une é
plume
par un
tamme
coupai
lait un
imité

SUR LE ROYAUME D'ANGOLA. 375

ronne avec les cérémonies du paganisme ; cette impiété révolta les Portugais ; ils placèrent sur le trône un cousin de cette princesse & la forcèrent , elle & les nobles de son parti , à fuir dans les déserts. Elle fit de vains efforts pour vaincre ses ennemis , & perdit contre eux plusieurs batailles ; mais on assure , qu'elle fut plus heureuse dans l'intérieur des terres , où elle étendit ses conquêtes , du côté du pays des Jaggas.

Quoique ce que les auteurs rapportent de cette reine d'Afrique ait le ton romanesque , nous ne pouvons nous dispenser d'en toucher quelque chose. Passionnée pour la gloire des armes , elle ne se montrait jamais à ses sujets qu'en habit d'homme , & lorsqu'elle avait vaincu ses ennemis , ils étaient assurés de sa protection & jamais elle ne souffrait qu'on leur fit aucun tort. Souveraine absolue d'un peuple errant , elle consultait le diable avant que de former une entreprise , & lui faisait le sacrifice de la plus belle fille qu'elle avait pu découvrir. Dans ces affreuses cérémonies , elle se couvrait le corps de peaux de bêtes féroces , portait une épée suspendue au col , une hache à la ceinture , & une épée dans la main : prenant alors une plume , elle la passait au travers de son nez , par une ouverture qu'elle y entretenait constamment , & saisissant la victime , elle lui coupait la tête de sa propre main , & avalait un verre de son sang. Son exemple était imité par les chefs de la nation. Au lieu de

mari, cette femme extraordinaire entretenait soixante jeunes hommes, auxquels elle permettait d'avoir d'autres femmes, à condition de tuer tous les enfans qui naîtraient d'elles. Ces affreux ministres d'une barbarie inouïe étaient toujours couverts d'habillemens de femmes, & en portaient les noms, tandis que la reine, sans cesse en habit d'homme, affectait de prendre un nom du même sexe, & avait défendu, sous peine de mort, de s'expliquer autrement, lorsqu'on parlerait d'elle. Toutes ces particularités ont été recueillies des discours d'un capitaine nommé *Fuller*, commandant d'une compagnie de soixante hommes, que les directeurs de Hollande avaient envoyés au secours de la reine dans ses guerres contre les Portugais.

Chaque province du royaume d'Angola a son gouverneur particulier, & chaque canton à son chef inférieur, qui porte le nom de *Sova*, & qui a sous lui plusieurs *makottes* ou conseillers, dont il doit prendre l'avis dans les affaires importantes. Dans ce pays tous les crimes avérés sont punis par l'esclavage. Les cantons qui se trouvent sous la domination des Portugais leur payent un tribut annuel d'esclaves, & doivent leur fournir quelques troupes en tems de guerre & des porteurs pour leurs hamacs, pendant leurs voyages dans l'intérieur des terres. La polygamie, dont l'usage subsiste toujours parmi ces Nègres, y entretient une nombreuse

SUR LE
population,
gouverne
paigne plus
mier coup
lontaires so
ou espérer
lorsqu'on m
cents Portu
de Mofi-c
mille Ango
deux cents
en battirent
vent point
nombre est

CH

*Idolâtrie de
& introdu
dans ces*

L'ABSURD
religion des
trées. Les
dans le cent
part de bois
avec une é
les pieds de
phant : on
pemba, & l
gas, comm

SUR LE ROYAUME D'ANGOLA. 377

population, enforte que le monarque qui gouverne cet état pourrait mettre en campagne plus d'un million d'hommes. Au premier coup de tambour, il a cent mille volontaires sous les armes ; mais que craindre ou espérer de cette innombrable multitude, lorsqu'on nous apprend qu'en 1584, cinq cents Portugais, assistés d'un petit nombre de Mofi-congos, désirerent douze cents mille Angoliens, & que l'année suivante deux cents Portugais & dix mille Nègres en battirent six cents mille ? où ne se trouvent point la conduite & le courage, le nombre est bien inutile.

CHAPITRE XVII.

*Idolâtrie des peuples de Congo & d'Angola,
& introduction de la Religion chrétienne
dans ces Royaumes.*

L'ABSURDE culte des Mokiffos constitue la religion des Nègres qui habitent ces contrées. Les idoles, placées ordinairement dans le centre des habitations, sont la plupart de bois, sous la forme d'une chèvre, avec une écaille de tortue, les jambes & les pieds de quelqu'animal & des os d'éléphant : on les nomme en général *Gongampemba*, & leurs prêtres sont appellés *Gangas*, comme à Congo, ou *Singhillis*, c'est-

378 IDOLATRIE DES PEUPLES.

à-dire, dieux de la terre. Ces imposteurs reconnaissent un souverain pontife, qui porte le titre de *Ganga Kitorna*, & qui est révéré comme le premier dieu de son espèce; c'est à lui que les Nègres croient devoir toutes les productions de la terre, & ils lui en offrent les prémices, comme un juste tribut de reconnaissance. Ce dieu vivant se vante d'être immortel. Lorsqu'il se sent proche de sa fin, il choisit un de ses prêtres, auquel il feint de communiquer son pouvoir, & lui ordonne de l'étrangler en présence de tout le peuple, ou de le tuer d'un coup de massue. Telle est l'étonnante extrémité à laquelle se soumettent ces malheureux, pour entretenir les Nègres dans leur idolâtrie. Ils leur insinuent que si l'office de souverain pontife cessait d'être rempli, la terre deviendrait stérile & le monde toucherait à sa fin.

Lorsqu'on veut honorer solennellement les *Mokissos*, on forme une danse, qui se nomme quimbrara, & pendant laquelle ceux qui la composent prétendent que l'esprit de l'idole ne manquera pas de venir s'emparer d'un danseur, & de répondre par sa bouche à toutes les questions qu'on lui proposera, soit sur le passé, soit sur l'avenir. L'abstinence de certains mets est encore un moyen assuré pour s'attirer la bienveillance des *Mokissos*.

Les Gangas se donnent tous pour devins & vraisemblablement ils ne sont que fourbes. Nos crédules missionnaires, & entr'autres Mérolla (p. 45. 46. & suiv.) nous racontent

DE CON

à ce sujet
grosière fin
& l'extrême
portent ; c
ferons d'en
que c'est au
lorsqu'il a
prendre le
cherche à pé
de bonne av

Si dans le
de ces faux
soin de faire
« Pourquoi
» lorsque j
» occupatio
» à mes p
» fait du m
» pays ont
» ont besoi
» des nuée
» versé av
» autres bê
» & si ell
» trouvez-
» l'on ne t
» vière, un
» m'a fait a
» quelqu'u
» donc con
n'empêcher
sionnaires o
soit au moi

DE CONGO ET D'ANGOLA, &c. 379

à ce sujet des traits qui caractérisent la grossière finesse de ces prétendus forciers, & l'extrême simplicité de ceux qui les rapportent ; c'est pourquoi nous nous dispenserons d'en parler. Nous dirons seulement que c'est au Gangas que le peuple s'adresse lorsqu'il a besoin de pluie, qu'il veut apprendre le succès d'une entreprise, ou qu'il cherche à pénétrer dans l'avenir. Nos diseuses de bonne aventure savent résoudre tous ces cas.

Si dans les pays soumis aux Portugais, un de ces faux forciers est arrêté, il a grand soin de faire son apologie en ces termes :
« Pourquoi ne me défendrais-je pas, dit-il,
» lorsque je n'ai rien à me reprocher ? mon
» occupation a toujours été de faire du bien
» à mes pareils, & jamais je ne leur ai
» fait du mal. Lorsque les habitans de mon
» pays ontensemencé leurs terres & qu'ils
» ont besoin de pluie, si j'en fais tomber
» des nuées, est-ce un crime ? Si j'ai con-
» versé avec les lions, les tigres & les
» autres bêtes féroces, si je leur ai parlé,
» & si elles m'ont répondu, quel mal y
» trouvez-vous ? Si, dans les occasions où
» l'on ne trouve point de canots sur la ri-
» vière, un pur mouvement de compassion
» m'a fait appeller des crocodiles pour aider
» quelqu'un au passage, quel crime ai-je
» donc commis ? » Toutes ces déclamations
n'empêchent pas que dans les pays où les mis-
sionnaires ont quelque pouvoir, le forcier ne
soit au moins condamné à l'esclavage. Dans

380 IDOLATRIE DES PEUPLES, &c.
certaines provinces, si l'imposteur est né libre, ce n'est qu'à la troisième rechute qu'il devient esclave.

Ce fut sous le règne de Dom Jean II, roi de Portugal, que les vérités de la religion chrétienne commencèrent à être prêchées sur ces côtes : un prêtre qui fut laissé dans le pays avec quelques Portugais pour y former un établissement, eut le bonheur de convertir le mari de Sogno, oncle du roi de Congo, & l'exemple de ce seigneur Nègre engagea le monarque son neveu à recevoir le baptême. Bientôt toute la cour fut chrétienne, & toutes les idoles du pays furent brûlées : mais le christianisme, naissant éprouva de cruels revers ; il eut des ennemis qui lui portèrent de terribles coups : les femmes sur-tout se déchainèrent contre une religion qui défendait la polygamie, & leur cri mirent l'état à deux doigts de sa perte. Les princes, successeurs du premier roi chrétien, cherchèrent vainement à contenir les peuples & à accréditer des dogmes saints, dont peut-être ils n'étaient pas intimement persuadés ; ils ne purent arrêter les progrès de la révolte : les Jaggas, peuple féroce de l'intérieur des terres, vinrent ravager ce triste royaume, & depuis ce tems le christianisme n'y a poussé que de faibles racines. La province de Sogno, où il a pris naissance, est celle dans laquelle il se trouve encore un plus grand nombre de chrétiens.



CHA

Les

Ces deux
tresses d'un
l'Afrique, se
mais, voisins
d'Angola, e
bles par leur
ce qui nous
chose.

Les Anzik
combattent



CHAPITRE XVIII.

Les Anzikos & les Jaggas.

CES deux nations barbares, qui sont maîtresses d'un vaste pays dans l'intérieur de l'Afrique, sont peu connues des Européens; mais, voisines des royaumes de Congo & d'Angola, elles s'y sont rendues redoutables par leurs fréquentes invasions, & c'est ce qui nous engage à en rapporter quelque chose.

Les Anzikos sont actifs & belliqueux. Ils combattent toujours à pied : leurs armes sont

des arcs peits & courts, enveloppés d'une peau de serpent de plusieurs couleurs; la corde est tissue d'une plante qui a quelque ressemblance avec le roseau; les flèches sont courtes, menues, & d'un bois fort dur. On prétend qu'ils tirent ces flèches avec tant de vitesse, qu'ils en font partir vingt-huit avant que la première soit tombée à terre. Ils se servent aussi de haches & de coupe-rets, avec lesquels ils parent les flèches que leur ennemis décochent contre eux. On ne peut rien de plus surprenant que l'agilité avec laquelle ces sauvages parcourent les montagnes. On vante leur courage, leur droiture, leur douceur & leur bonne-foi. Lorsqu'ils ne sont point en guerre, ils viennent faire des courses dans le Congo, où ils amènent des esclaves de leur nation, qu'ils vendent aux Portugais, ainsi que des dents d'éléphants, & des étoffes de la Nubie, dont cependant ils ne sont pas voisins. En retour ils emportent du sel, des coquillages qui leur servent de monnoie, des foieries, des toiles & de la verrerie. Ils ont l'usage de la circoncision, & se taillent le visage avec une pointe de fer. Une horreur qu'on peut à peine présumer, & dont il est parlé dans la relation de Pigafetta (p. 52.) c'est que la chair humaine se vend dans leurs marchés, comme celle des bœufs & des moutons des boucheries d'Europe. Le même auteur dit, qu'ils mangent sous les esclaves qu'ils font à la guerre,

ou les leur
assez gras.
ou qui veu
en fait, s'e
esclaves,
chef. Les
aucune sort
nuds depuis
les nobles
toile & po
bleu. Les f
maris dans
assez bien v
ple pagne;
celles-ci vo
bien prises
agiles & ne
sçait rien o
ce n'est qu
Tous les
de parler d
faire le por
regarder con
l'univers. Il
une grande
confins de l
des Hotren
taille, extr
difforme &
des habits,
la barbarie.
leur conno
forêts, com

ou les leurs propres, lorsqu'ils les trouvent assez gras. Un sauvage ennuyé de la vie, ou qui veut faire connaître le mépris qu'il en fait, s'offre volontairement avec tous les esclaves, pour servir de nourriture à son chef. Les Anzikos du commun ne portent aucune sorte de coëffure sur la tête, & vont nus depuis la ceinture jusqu'en haut, mais les nobles se couvrent d'habits de soie & de toile & portent un bonnet rouge, noir ou bleu. Les femmes suivent l'exemple de leurs maris dans les ajustemens; les unes sont assez bien vêtues, les autres n'ont qu'un simple pagne; celles-là portent des souliers, celles-ci vont pieds nus, mais toutes sont bien prises dans leur taille, extrêmement agiles & ne manquent pas d'agrémens. On ne sçait rien de la religion de ce peuple, si ce n'est qu'il est idolâtre.

Tous les voyageurs qui ont eu occasion de parler des Jaggas, ne balancent pas à en faire le portrait le plus affreux, & à les regarder comme la nation la plus barbare de l'univers. Ils sont, disent-ils, répandus dans une grande partie de l'Afrique, depuis les confins de l'Abissinie au nord, jusqu'au pays des Hottentots au sud. Ils sont d'une haute taille, extrêmement noirs & d'une figure difforme & effrayante. Ils ignorent l'usage des habits, & toutes leurs manières respirent la barbarie. Ils ont des chefs, mais on ne leur connaît point de rois. Errans dans les forêts, comme les bêtes féroces, auxquelles

ils ressemblent, ils se ruent sur les terres de leurs voisins pour faire des esclaves. Leurs armes sont la dague, le dard & des boucliers de cuir, dont ils se couvrent entièrement le corps. Lorsqu'ils s'arrêtent dans un lieu, quand ce ne serait que pour y passer une nuit, ils fortifient leur camp. Une partie de l'armée s'occupe à abattre des arbres, & l'autre partie à les transporter. En peu de tems ils forment un retranchement circulaire, auquel ils laissent douze ouvertures, dont chacune est confiée à la garde d'un officier. Le chef se place au centre dans un enclos particulier; les soldats construisent de petites huttes dans cette enceinte & plantent leurs armes à chaque porte, afin qu'en cas d'allarmes, ils soient prêts à combattre : les sentinelles font une exacte garde toutes les nuits, au bruit des tambours & autres instrumens, dont ils ont l'usage.

Ils sont passionnés pour le fruit & le vin de palmier, & le pays qui est le plus fourni de ces arbres, est toujours le plus exposé à leurs ravages. Ils s'arrêtent dans chaque endroit autant de tems qu'il en faut pour consommer les provisions qu'il y trouvent. Ne cultivant jamais la terre, ne nourrissant point de bestiaux, leur subsistance est le fruit ordinaire de leurs rapines.

Les Jaggas mènent leurs femmes avec eux. Ces Africaines portent leurs cheveux, avec de hauts roupets, entre-mêlés de coquilles. Elles se frottent le corps de musc, & une
des

E T

des beautés
d'avoir quar
& deux en-
rage de se l
pris de la n
de ces femm
au moment
ne pas laiss
parmi eux l
filles, dont
les manger.
qui est la ma
qu'elle ait p
mi; alors on

Ce peuple
verné par u
Dumba; cet
après avoir
mère, & pa
mander aux
loix, qui ét
mens de la
les faire rec
tion seule ét
ture, elle l'a
assemblée ses
minable hara
» tier dans
» ancêtres;
» rites & les
» moyens de
» & invincib
» sang, ils ne

Tome II

des beautés qu'elles ambitionnent , c'est d'avoir quatre dents de moins , deux en-haut & deux en-bas. Celles qui n'ont pas le courage de se les arracher , sont l'objet du mépris de la nation. Tous les enfans qui naissent de ces femmes sont inhumainement enterrés au moment de leur naissance ; mais afin de ne pas laisser dépérir la nation , ils élèvent parmi eux les jeunes garçons & les jeunes filles , dont ils massacrent les parens pour les manger. Cette jeunesse porte un collier , qui est la marque de son esclavage , jusqu'à ce qu'elle ait présenté au chef la tête d'un ennemi ; alors on la reçoit au nombre des soldats.

Ce peuple barbare a été longtems gouverné par une femme appelée *Ten-Ban-Dumba* ; cette héroïne , ou plutôt cette furie , après avoir mérité par le meurtre de sa mère , & par ses talens militaires , de commander aux Jaggas , voulut leur donner des loix , qui étouffassent en eux tous les sentimens de la nature & de l'humanité. Pour les faire recevoir , certaine que la superstition seule était capable de faire taire la nature , elle l'appella à son secours , & ayant assemblé ses soldats , elle leur fit cette abominable harangue : « amis , je vais vous ini-
 » tier dans les mystères des Jaggas , vos
 » ancêtres ; je vais vous en apprendre les
 » rites & les cérémonies , & vous offrir les
 » moyens de vous rendre riches , puissans
 » & invincibles. Brisez tous les liens du
 » sang , ils ne servent qu'à rendre les ames

» lâches & pusillanimes. » Alors se faisant apporter son fils, encore enfant, elle le mit dans un mortier, & le pila vif, de ses propres mains, aux yeux de toute l'armée. Après l'avoir réduit en une espèce de bouillie, elle y joignit des herbes & des racines, & en fit un onguent, dont elle se frotta tout le corps, en présence des soldats : ceux-ci, sans balancer, suivirent son exemple, & massacrèrent leurs enfans pour les employer aux mêmes usages, qui devinrent une loi inviolable pour la nation, avant que d'entreprendre une expédition. Ce fut après cette boucherie qu'il fut ordonné de conserver tous les enfans étrangers, afin qu'élevés au milieu du camp, ils ne connussent point d'autre patrie, & d'autres loix que celles de leur férocité. Cette femme exécrationnelle voulut qu'on préférât la chair humaine à toute autre espèce de nourriture, les femmes exceptées ; mais cette exception ne donna que plus d'envie d'en manger, & il y avait, dit-on, des chefs qui faisaient tuer régulièrement tous les jours une femme pour leur table.

Une loi ordonnait de réserver les femmes stériles pour être immolées aux funérailles des grands, & permettait à leurs maris de les tuer pour les manger. Une autre loi prescrivait à tous les chefs qui partaient pour une expédition, de remplir le devoir conjugal avec leurs femmes, en présence de l'armée. D'autres loix or-

» donnaient
» de ses pare
» humaines,
» lorsqu'on v

» Aux obse
» on sacrifiait
» sonniers de
» plusieurs de
» claves pour l
» dinairement
» femmes, à q

» On trouva
» 576) que le
» sidence dans
» ficuée près

» *Matamba*,
» de sa naissan

» les peupl

» Carli, qu

» obligés de

» plaine, où

» un certain

» monarque

» de son roy

» pagnés de

» A quelque

» arbre un d

» Enfin le fig

» aussi-tôt le

» si nombreu

» ques rugif

» aucun moy

» premier ne

ET LES JAGGAS. 387

donnaient de porter dans des coffres les os de ses parens, de leur offrir des victimes humaines, & de les arroser de leur sang, lorsqu'on voulait les consulter.

Aux obsèques des chefs de cette nation, on sacrifiait quelquefois jusqu'à cent prisonniers de guerre : on enterrait tout vifs plusieurs de ses officiers, & nombre de ses esclaves pour le servir dans l'autre monde, & ordinairement on ensevelissait avec eux, deux femmes, à qui on cassait auparavant les bras.

On trouve dans les voyages de Carli (p. 576) que le grand Jagga, qui faisait sa résidence dans la ville de *Kassanji* ou *Kasungi*, située près des frontières du royaume de *Matamba*, célébrait annuellement le jour de sa naissance par une grande fête. « Tous » les peuples des états de ce prince, dit » Carli, qui sont capables de voyager, sont » obligés de se rassembler dans une grande » plaine, où l'on a bâti sur plusieurs arbres » un certain nombre de cabanes pour le » monarque & pour les principaux seigneurs » de son royaume. Ils s'y retirent accom- » pagnés de leurs instrumens de musique. » A quelque distance, on lie au tronc d'un » arbre un des plus furieux lions du pays. » Enfin le signal se donne, & l'on détache » aussi-tôt le lion, à qui la vue d'une » si nombreuse assemblée fait pousser quel- » ques rugissemens, mais qui ne voyant » aucun moyen d'échapper, se jette sur le » premier négre qu'il rencontre : le peu-

» ple, au lieu de fuir, s'avance vers lui, sans
 » armes, pour tuer le monstre, & regarde
 » comme un bonheur de périr dans ce com-
 » bat aux yeux de son souverain. En effet,
 » le lion ne manque point d'en tuer un
 » grand nombre avant que de l'être lui-
 » même; mais il succombe enfin aux efforts
 » de la multitude; ensuite, les survivans man-
 » gent les morts, & faisant retentir l'air de
 » leurs acclamations, ils reconduisent le
 » prince à son palais. »

Ce récit ne s'accorde guères avec ce que nous avons rapporté plus haut. Carli nous parle ici d'un monarque qui réside dans une ville, qui réellement est la seule qui soit nommée dans nos cartes, & quoique l'on puisse reconnaître les Jaggas à cette horrible boucherie & à ce détestable repas, il est sûr que ce ne sont point ceux dont nous venons de faire mention: pour rapprocher la relation de Carli de celle que nous avons tirée du quinzième volume de l'histoire universelle d'Angleterre. (the modern Part, of an universal history.) Il faut croire que quelque horde de considération de la nation barbare des Jaggas, s'est fixée vers les frontières du royaume de *Matamba*.

Le voyageur Battel, dont la relation est insérée dans Purchas, s'annonce comme ayant été long-tems au service de Kalandula, un des chefs des Jaggas. Il dit que ce guerrier n'entreprenait rien d'important sans faire un sacrifice au malin esprit, & que

pour cette
 un matin,
 verte d'un
 il se plaça
 tés deux m
 ou quarant
 quées de c
 faisaient vo
 affreux des
 qui se tena
 allumait un
 certaines p
 terre: Les
 rer le fron
 vers de Ka
 nies, puis
 recomman
 mis, parce
 Aussi-tôt on
 tuait sur le
 hommes, c
 qui ne tom
 étaient cor
 par des so
 était termin
 qu'on imm
 autres qui
 joignait le
 chiens, dor
 avec des cr
 Tels sont
 voyageurs
 des Jaggas

ET LES JAGGAS. 389

pour cette cérémonie il choisissait toujours un matin, au lever du soleil. La tête couverte d'un bonnet, orné de plumes de paon, il se plaçait sur une félette, ayant à ses côtés deux magiciens, & autour de lui trente ou quarante femmes, portant à la main des queues de chevaux sauvages (zébra) qu'elles faisaient voltiger, joignant leurs cris au bruit affreux des tambours & autres instrumens, qui se tenaient derrière ce cercle. Alors on allumait un grand feu, sur lequel on plaçait certaines poudres blanches dans un pot de terre. Les forciers s'en servaient pour colorer le front, l'estomac & le ventre en travers de Kalandula, avec de longues cérémonies, puis on lui présentait sa hache, en lui recommandant de ne pas épargner ses ennemis, parce qu'il avait avec lui son *mokisso*. Aussi-tôt on lui amenait un enfant mâle, qu'il tuait sur le champ. Il était suivi de quatre hommes, qu'il frappait de même, & ceux qui ne tombaient pas morts du premier coup, étaient conduits hors du camp & achevés par des soldats. Cette horrible boucherie était terminée par le sacrifice de cinq vaches qu'on immolait dans le camp, & de cinq autres qui étaient égorgées dehors: on y joignait le même nombre de chèvres & de chiens, dont les assistans dévoraient les corps avec des cris de joie.

Tels sont les légers éclaircissimens que les voyageurs nous donnent, touchant la nation des Jaggas; mais s'ils ne nous en imposent

390 EMPIRE DU MONOMOTAPA

pas, ils sont plus que suffisans pour ne nous pas faire regretter ce qu'ils auraient pu nous en dire de plus. Il serait heureux pour l'humanité que Carli, Battel & les autres ne fussent que d'insignes imposteurs.

CHAPITRE XIX.

Empire du Monomotapa & États voisins.

CE vaste Empire a pour bornes au nord & vers une partie de l'ouest, la rivière de *Zambeze-Empondo*, nommée aussi *Quama* ou *Cuama*, qui le sépare des royaumes d'*Abutua* & de *Chikova*, des pays de *Mumbos* & de *Zimbas*, ou *Mazimbas*, & du pays maritime de *Manuka*. A la suite de l'ouest & du côté du sud, il est borné par le pays des *Hottentots* & par certains *Caffres*; & à l'est il est baigné par la mer des Indes. Sa situation est entre le quarante-un & le cinquante-sixième degré de longitude orientale, & entre le quatorzième & le vingt-cinquième degré de latitude méridionale. Du nord au sud, on lui donne environ quatre cents soixante-dix milles de longueur, & six cents cinquante de largeur de l'ouest à l'est. Les cartes nous représentent ce pays comme une péninsule ou presqu'île.

L'empire du Monomotapa est divisé en vingt-cinq royaumes, & en un grand nombre de principautés tributaires, dont quelques-unes sont assez puissantes pour oser

ET

quelquesfois l'histoire d'un royaume gouverné par plusieurs auteurs qui ont donné des conjectures. Il est persuadé qu'il y a un royaume de *motapa* de *Saba*, & qu'elle tire son nom de là. On ajoute, qu'il y a des contrées d'architecture de ciment de là. C'est de là d'autant plus sur le monde un royaume de ruines. Les cartes renferme un pays à *Ophir*, par lequel les voyageurs ont trouvé un pays de chats & un pays où s'y rencontrent des éléphants mais même jusqu'au fond du droit où les éléphants se divisent en branches. Les éléphants sont employés à ramasser les grains mélangés avec du rant des riens en retirent

ET ÉTATS VOISINS. 391

quelquefois déclarer la guerre à l'empereur : l'histoire de ce pays, & des rois qui l'ont gouverné, est absolument inconnue, & les auteurs qui ont cherché à l'éclaircir ne nous ont donné au lieu de faits, que leurs conjectures. Par exemple, Lopez paraît persuadé qu'il existait des empereurs du Monomotapa dès le tems même de la reine de Saba, & que lui étant soumis, c'était d'elle qu'elle tirait ses trésors. Le même auteur ajoute, qu'on trouve encore dans certaines contrées du pays, d'anciens bâtimens d'une architecture singulière, composés de pierre, de ciment & de bois ; & il en conclut que c'est de-là que Salomon tirait son or, avec d'autant plus de raison, prétend-il, que c'est sur le mont Ofur, près de Massapa, dans le royaume de Mongas, que se voient ces ruines. Les riches mines, il est vrai, que renferme ce pays, & la ressemblance d'Ofur à Ophir, peuvent accréditer cette idée. Les voyageurs rapportent que dans ces mines on a trouvé un lingot d'or de douze mille ducats & un autre de quatre cents mille. L'or s'y rencontre non-seulement entre les pierres, mais même sous l'écorce de certains arbres jusqu'au sommet, c'est-à-dire, jusqu'à l'endroit où le tronc commence à se diviser en branches. Les négres de ces cantons, employés à ramasser l'or, le trouvent en gros grains mêlé parmi le sable, ou dans le courant des rivières. Ils plongent dans l'eau, & en retirent chaque fois le plus qu'ils peuvent

ET ÉTATS VOISINS. 393

campagne, ils doivent porter avec eux toutes leurs provisions de bouche, & ne doivent s'attendre, pendant qu'elle dure, qu'à quelques distributions de bœufs & de vaches, en forme de présens. Un des plus redoutables corps de cette armée, est composé de six milles femmes, qui, semblables aux anciennes Amazones dont l'histoire parle, se brûlent la mammelle gauche, pour se servir de leur arc avec plus de liberté. Rien n'égale l'intrépidité & la bravoure de ces femmes guerrières. Quelquefois, à l'imitation des Parthes, elles lancent leurs flèches en fuyant; & revenant sur leurs pas, & trouvant les ennemis qui les poursuivaient en désordre, elles les combattent avec une nouvelle vigueur. Elles demeurent dans des cantons séparés, où elles reçoivent de tems à autres des hommes, mais seulement dans la vue d'entretenir l'espèce: les enfans mâles sont renvoyés aux pères, & les filles restent sous la conduite de leur mère, pour être élevées dans la profession des armes.

L'empereur habite un vaste palais de bois, qui est partagé en trois principaux quartiers, celui du prince, celui de ses femmes, & celui de ses officiers domestiques. Le quartier de l'empereur a trois portes, la première est celle par où passent les seules épouses du monarque: la seconde est pour l'empereur, & pour les officiers intérieurs, tous fils des premiers seigneurs de l'état: & la troisième est réservée aux deux principaux chefs des cuisines, aux princes du

fang & aux cuisiniers inférieurs, tous gens de la première distinction. Ces différens officiers ne doivent pas être plus âgés que de vingt ans, parce que jusqu'à cet âge on présume, peut être assez imprudemment, qu'ils n'ont point encore eu commerce avec les femmes. Si l'un d'eux était convaincu d'avoir violé cette loi de l'empire, il serait sévèrement puni. C'est de ce grand corps de jeunes officiers, qu'on tire des sujets pour remplir tous les postes importans de l'état.

Le *Ningomofcha* est le premier officier de l'empire, & il prend le titre de gouverneur des royaumes : le *Mokomoascha* est le capitaine général ou le commandant de toutes les troupes. L'*Ambuya* est le grand maître d'hôtel. Celui-ci, à la mort de la principale femme de l'empereur, a l'étrange droit d'en nommer une autre à sa place ; mais il doit la choisir entre les sœurs ou les plus proches parentes du monarque. L'*Inhautovo* est le chef des musiciens. Le *Nukurao* est le chef de l'avant-garde de l'armée. Le *Bukuromo* est sans doute le ministre & le favori du prince, car son nom signifie, *le bras droit de sa majesté*. Le *Magando* est le chef des devins. Le *Nétomba* est le chef de l'apothicairerie, & il a sous sa garde les onctions & les ustensiles qui servent à la divination & à la magie, & enfin le *Nehono* est le portier du palais.

L'empereur a un grand nombre de femmes, mais il n'en a que neuf qui soient honorées du titre d'impératrices ou de reines. Les

unes sont seules les autres principaux l'impératrice c'est elle qui ceux présents donne le titre de la reine Inahapellée Inahaprotection, l'empereur est sans doute la résidence de la quatrième Naquième, Naapangi : la sixième, Nissap. Vraisemblablement de titres qui neuf reines. pour particulier de l'empereur l'autorité suprême punir & de revenus, qui provinces, qui il semble qu'il d'autre droit les visiter, l'empereur

Les peuples sent un Dieu nomment Magando une certaine le nom de P diable, dont

ET ÉTATS VOISINS. 395

unes sont ses sœurs ou ses proches parentes ; les autres sont choisies entre les filles des principaux seigneurs de sa cour. La première impératrice porte le nom de *Mazasira*, & c'est elle qui protège, moyennant de précieux présens, la nation Portugaise, qui lui donne le titre de mère. La seconde est appelée *Inahanda*, & prend les Mores sous sa protection. La troisième, nommée *Næbuisa*, est sans doute la favorite, car elle fait sa résidence dans l'appartement de l'empereur. La quatrième, se nomme *Navemba* : la cinquième, *Navengore* : la sixième, *Nizingo-apanji* : la septième *Nemongora* : la huitième, *Nissani* : & la neuvième, *Nekaronda*. Vraisemblablement tous ces noms sont autant de titres qui appartiennent constamment aux neuf reines. Chacune de ces princesses a sa cour particulière & aussi brillante que celle de l'empereur : elles partagent avec lui l'autorité suprême, & ont comme lui le droit de punir & de récompenser. Elles ont leurs revenus, qu'elles tirent de différentes provinces, qui sont affectés pour leur entretien : il semble que ce monarque ne conserve d'autre droit sur ses épouses que celui de les visiter, lorsqu'il le juge à propos.

Les peuples du Monomotapa reconnaissent un Dieu créateur de l'univers, qu'ils nomment *Maziri* ou *Mazimo*, & ils révèrent une certaine vierge, à laquelle ils donnent le nom de *Peru*. Ils croient l'existence d'un diable, dont ils redoutent étrangement la

396 EMPIRE DU MONOMOTAPA

mauvaise humeur, & qu'ils appellent *Muzuko*. Mais, sans contredit, leur principal Dieu est leur empereur. Ils se persuadent que quittant la terre, le prince va habiter les Cieux, & que de ce séjour de gloire, il écoute leurs prières & répand sur eux ses faveurs.

Ils partagent leurs mois en semaines de dix jours, & ils les commencent par les premiers jours de la lune. Le quatrième & le cinquième de chaque semaine sont des jours de fête. Alors tous les sujets prennent leurs plus superbes habits; l'empereur, tenant un pieu à la main, donne une audience publique, & ceux qui lui parlent doivent être prosternés. Le huitième jour de chaque lune, il n'est permis à personne d'approcher de la cour, parce qu'il est réputé jour malheureux.

Le jour de la nouvelle lune, l'empereur, en équipage de guerre & tenant à la main deux javelines, parcourt tous les endroits de son palais, comme s'il allait combattre ses ennemis. Tous ses courtisans le suivent, & lorsque cette singulière cérémonie est achevée, il leur jette à terre du bled d'inde bouilli, qu'il leur ordonne de manger, comme une production de la terre, & qu'ils avalent avec la bassesse ordinaire que les flatteurs mettent dans toutes leurs actions, lorsqu'elles sont éclairées par l'œil du souverain. Le premier jour de la lune de mai est une fête solennelle dans ce pays. Ce jour

ET

là les courtes
combat dan
l'empereur
lorsqu'il est
sans le mon
tems, les t
vacarme affi
monarque h
& c'est pour
ses officiers
barbare sac
Muzimos ou
jesté. Tout
haitant beau

Chaque a
toutes les p
uns des gra
nouveau à t
soin de faire
du canton,
devance, qu
l'excédent e
rain, ils di
beaucoup de
pas dicté par
peuple regar
sacrée. Lors
toutes les fo
tit une caba
l'on entretie
tion & de s
Il paraît,
teurs, que le

ET ÉTATS VOISINS. 397

là les courtisans donnent le spectacle d'un combat dans la grande place du palais ; l'empereur y assiste , & ne se retire que lorsqu'il est fini. Il passe ensuite huit jours sans se montrer en public, mais pendant ce tems , les tambours ne cessent de faire un vacarme affreux. Enfin le huitième jour le monarque honore son peuple de sa présence, & c'est pour faire donner la mort à ceux de ses officiers qu'il affectionne le moins. Ce barbare sacrifice se fait en l'honneur des *Muzimos* ou ancêtres de sa gracieuse majesté. Tout le peuple se retire en lui souhaitant beaucoup de prospérité.

Chaque année l'empereur envoie dans toutes les provinces de ses états quelques-uns des grands de sa cour porter le feu nouveau à tous ses sujets. Ces ministres ont soin de faire d'abord éteindre tous les feux du canton, & moyennant une certaine redevance, qui sert à les défrayer, & dont l'excédent entre dans les coffres du souverain, ils distribuent le nouveau feu avec beaucoup de cérémonie. Si cet usage n'est pas dicté par l'avarice, il semblerait que ce peuple regarderait le feu comme une chose sacrée. Lorsque l'empereur va à la guerre, toutes les fois que l'armée campe on bâtit une cabane, où l'on allume un feu que l'on entretient avec beaucoup de vénération & de soin.

Il paraît, quoiqu'en disent quelques auteurs, que les peuples du Monomotapa sont

398 EMPIRE DU MONOMOTAPA

aussi superstitieux & aussi adonnés à la divination & aux sortilèges, que les autres habitans de l'Afrique. Le monarque de ce pays a, dit on, une maison particulière où l'on suspend les cadavres des criminels, & on ne les enterre que lorsqu'ils ont cessé de rendre toute leur humidité, laquelle étant recueillie dans des vases, sert à composer un élixir, dont l'usage prolonge la vie du prince, & éloigne de lui tous les mauvais effets des sortilèges.

Les filles de cet empire vont exactement nues jusqu'à leur mariage. Aussi-tôt qu'elles sont femmes & mères, elles se couvrent le sein & toutes les autres parties du corps. La polygamie est permise, mais la première femme a toujours la supériorité sur les autres. Ce n'est que lorsqu'une fille est nubile & qu'elle a reçu les complimens d'usage à ce sujet, qu'on peut s'unir avec elle. Quiconque avant ce tems oserait avoir commerce avec elle serait rigoureusement puni.

On ignore absolument en quoi consiste les cérémonies funèbres de ce pays; ce qu'on en fait de plus certain, c'est que ces idolâtres gardent précieusement les os de leurs parens, & que tous les huit jours ils leur rendent une espèce de culte superstitieux, alors ils mettent des habits blancs, & ils leur présentent divers mets sur une table proprement couverte. Après avoir invité à ce repas les ames des morts, ils se repaissent des viandes qu'ils viennent de leur offrir.

ET

S'ils font
le visage,
ont, après
de mutiler
leurs fem
ci se font
marques
rendre les
ples ont
un certain
plique pas
l'on peut
beaucoup

Les usages
tributaires
légères dis
les princes
des dieux
moins pou
tes avec la
Ils s'adress
pluie trop
sécheresse.
de redeven
vœux de
Ces monar
de musicien
louanges,
seigneurs d
la terre &
grands forc
dernier titr
habiles à fa
leurs voisin

ET ÉTATS VOISINS. 399

S'ils font la guerre, ils ne se lavent ni le visage, ni les mains jusqu'à la paix. Ils ont, après le combat, la barbare coutume de mutiler les captifs & d'en présenter à leurs femmes les parties honteuses; celles-ci se font gloire de porter au cou ces tristes marques de la victoire de leurs maris. Pour rendre les sermens authentiques, ces peuples ont l'usage de faire avaler à l'accusé un certain breuvage, mais on ne nous explique pas de quoi il est composé, ainsi l'on peut croire qu'il entre comme ailleurs beaucoup de friponnerie dans cette épreuve.

Les usages des royaumes ou principautés tributaires du Monomotapa, n'offrent que de légères différences avec ceux de cet empire: les princes qui les gouvernent passent pour des dieux dans l'esprit des peuples, ou du moins pour avoir les liaisons les plus étroites avec la divinité dont ils sont l'image. Ils s'adressent à eux pour faire cesser une pluie trop abondante, ou une trop longue sécheresse. Le tems, qui ne peut manquer de redevenir favorable, se rend enfin aux vœux de la nation, & l'on crie miracle. Ces monarques sont entourés de poètes & de musiciens, qui chantent constamment leurs louanges, & qui les traitent sans cesse de seigneurs du soleil & de la lune, & de la terre & de la mer. On les appelle aussi grands forciers & grands voleurs, mais ce dernier titre signifie sans doute qu'ils sont habiles à faire des incursions sur les terres de leurs voisins.

400 EMPIRE DU MONOMOTAPA

Ces peuples prient pour les ames des morts, & c'en est assez pour prouver qu'ils croient l'immortalité de l'ame. Ils craignent prodigieusement le diable, n'ont aucune idée de l'enfer & admettent un paradis où ils jouiront de tous les plaisirs des sens avec leurs femmes & leur famille.

Toutes les années, au mois de septembre, le roi de Quitéve se rend sur une colline, où est le tombeau de ses ancêtres; là il fait une neuvaine en l'honneur des ames de ses prédécesseurs. Le dernier jour de cette retraite est destiné à une espèce de tournois où le prince & ses courtisans paraissent armés. C'est alors que l'ame du dernier roi entre dans le corps d'un des premiers seigneurs de la cour. Le monarque régnant ne manque pas de le consulter sur tout ce qui regarde l'état en général, & sur tout ce qui peut l'intéresser en particulier. Il en reçoit toujours des réponses satisfaisantes, & le peuple des leçons pour remplir avec soumission les volontés de son prince, qui deviennent des oracles, en passant par la bouche du prétendu possédé. Lorsque ce roi de Quitéve vient à mourir, ses femmes s'empoisonnent pour aller le servir dans l'autre monde. Son successeur, dès le lendemain, prend possession du trône. Caché derrière un rideau il reçoit les respects de la nation, & le jour d'après, il se montre en public, & brise un arc pour laisser à ses sujets une idée avantageuse de sa force. Toutes les histoires

attestent

ET

attestent
 faient pas
 la pruden
 à les gou
 le roi de
 pour term
 de l'arc. S
 qui osent
 senter pou
 ce est d'eng
 femmes qu
 voir dans le
 tent est le s
 trait de for

Autrefois
 vaient malh
 die incurabl
 ment la mo
 auxquels la
 lorsqu'il se
 les disgraces
 sur le devan
 à terminer
 » roi, disai
 » défauts : s
 » il pas m
 » qu'il passe
 » dégagé de
 narque de ce
 marque d'hé
 déclara : que
 » perdre un
 » pour le b

Tome IV

ET ÉTATS VOISINS. 401

attestent que les anciennes nations ne faisaient pas moins d'état de la force que de la prudence dans ceux qui étaient destinés à les gouverner. Il arrive quelquefois que le roi de Quitéve n'est pas peu embarrassé pour terminer à son avantage la cérémonie de l'arc. S'il se trouve plusieurs concurrens qui osent lui disputer la couronne & se présenter pour rompre l'arc, son unique ressource est d'engager, à force de soumissions, les femmes qui survivent au défunt roi, à le recevoir dans le palais, car celui qu'elles y admettent est le seul véritable successeur; s'il y entrerait de force, il perdrait son droit au trône.

Autrefois les rois de Quitéve, qui se trouvaient malheureusement atteints d'une maladie incurable, devaient se donner volontairement la mort, à l'exemple de leurs sujets, auxquels la loi ne permettait pas de vivre lorsqu'il se voyaient dans ce cas. Les pertes, les disgrâces, l'adversité, deux dents de moins sur le devant de la bouche, les obligeaient à terminer leurs jours : « Il faut qu'un » roi, disaient ces peuples, n'aye point de » défauts : s'il lui en survient un, ne vaut-il pas mieux qu'il sorte du monde & qu'il passe dans cette autre vie, où il sera » dégagé de toute imperfection ? » Un monarque de ce pays, peu jaloux de cet étrange marque d'héroïsme, en montant sur le trône, déclara : que « quoiqu'il eût eu le malheur de » perdre une dent, il avoit résolu de vivre » pour le bien de ses sujets & d'attendre

» tranquillement que la mort vienne le sur-
» prendre, sans aller au devant d'elle. »

On donne le nom de grand lion au roi de Quitéve, & par respect pour ce titre, il n'est permis de tuer cet animal que dans certaines chasses royales. Si ce prince se trouve dans le cas de discuter quelques affaires avec ses voisins, il n'envoie jamais moins de quatre ambassadeurs pour traiter avec eux. Le premier représente la personne de son maître, & doit être reçu avec les mêmes égards : le second est appelé la bouche du roi, & fait le rapport de sa commission : le troisième est l'œil du roi, & il doit être attentif à tout ce qui se passe ; & le quatrième, qu'on nomme l'oreille du roi, doit écouter tout & le rapporter fidèlement.

CHAPITRE XX.

L'Éthiopie.

Les géographes ne s'accordent par sur les pays que l'on doit nommer Ethiopie. L'opinion la plus commune donne pour bornes à l'Éthiopie moderne, la mer Rouge, la côte d'Ajan & le Zanguebar à l'orient, le Monoëmugi & la Cafferie au midi, le Congo à l'occident, la Nubie & l'Égypte au septentrion. On divise ce vaste pays en haute & basse Ethiopie. La haute Ethiopie est la partie la plus septentrionale & en même

I
tems la plu
bie, l'Aby
les côtes d
La basse E
le couchan
le Monom
Biafara, de
aux Portug
nous avons
bitent cete
que entière

Quoique
pie il se t
quantité d'i
néral font
reconnaître
reçoivent le
stantiation d
sang de no
quent les Sai
les deux esp
levé comme
carêmes : le
le second qu
quinze, & le
ces tems d'a
ni de beurn
mange qu'ap
peut boire &
me il ne se t
pie, on se
certaines gra
disgracieuse

L'ÉTHIOPIE. 403

tems la plus orientale, elle renferme la Nubie, l'Abyssinie, les Giaques ou Galles, & les côtes d'Abex, d'Ajan & de Zanguébar. La basse Ethiopie s'étend au midi & vers le couchant; elle renferme le Monoëmugi, le Monomotapa, & les grandes régions de Biafara, de Congo & des Caffres. Nous devons aux Portugais le peu d'éclaircissemens que nous avons, touchant les peuples qui habitent cette dernière partie, qui était presque entièrement inconnue aux anciens.

Quoique dans la vaste étendue de l'Ethiopie il se trouve encore une très-grande quantité d'idolâtres, les Ethiopiens en général font profession du christianisme: ils reconnaissent l'autorité de la sainte écriture, reçoivent les sacremens, croient la transsubstantiation du pain & du vin, au corps & au sang de notre seigneur Jesus Christ, invoquent les Saints comme nous, communient sous les deux espèces, & consacrent avec le pain levé comme les Grecs. Ils observent quatre carêmes: le premier dure cinquante jours, le second quelquefois quarante, le troisième quinze, & le quatrième vingt & un. Pendant ces tems d'abstinence, on n'use ni d'œufs, ni de beurre, ni de fromage, & on ne mange qu'après le soleil couché, mais l'on peut boire & manger jusqu'à minuit. Comme il ne se trouve point d'olivier en Ethiopie, on se sert d'une huile qu'on tire de certaines graines du pays, & qui n'est pas disgracieuse au goût. Tous les mercredis

de l'année sont jeûnes d'obligation. La prière précède toujours le repas. Une heure avant le coucher du soleil, les gens soit de la campagne, soit des villes, quittent leur travail pour se rendre à la prière. Vieillards, jeunes gens, malades même, tous sont obligés de jeûner. A dix ans les enfans font leur première communion & aussi-tôt ils sont dans le cas du jeûne. Leur confession semble fort imparfaite : ils vont se prosterner aux pieds d'un prêtre, qui est assis, & ils s'accusent en général d'être de grands pécheurs & d'avoir mérité les peines éternelles, sans entrer dans le moindre détail. Le confesseur tient d'une main le livre des évangiles, & de l'autre une croix dont il touche les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, & les mains du pénitent, récite quelques prières, lit l'évangile, fait quelques signes de croix sur sa tête, lui impose une pénitence & le renvoie.

Ce peuple a beaucoup de respect pour ses églises, il n'y entre jamais que pieds nus; il s'y tient avec beaucoup de modestie & n'ose ni s'y moucher, ni cracher, encore moins y entretenir aucune conversation. On chasserait de ces lieux saints quiconque s'y présenterait sans avoir du linge blanc : lorsqu'on administre la communion, il ne reste dans l'église que le prêtre & les communiants; tous les autres se retirent, sans doute par humilité, comme ne se croyant pas dignes de participer aux divins mystères. Les églises sont proprement ornées; on y

L
voit des ta
sur les murs
messe & les
continuels.
juste & qu
divers instr
deux fois
mes. Ils on
la ville, il
dont il ne se
jaune, ou v

Les Ethi
sage de la c
septième jo
On le bap
ger de mon
Ils ne regar
un sacreme
rémonie qu
Jésus-Christ
cis. Ils n'on
raient pas fâ
mis un plus
point de pro
plusieurs, t
nent contre

Lorsque
cérémonie c
lugubres gé
après l'avoi
de coton, o
de laquelle
cris redoubl

voit des tableaux & beaucoup de peintures sur les murs ; mais jamais de statues. Pendant la messe & les autres offices, les encensemens sont continuels. Le chant des prêtres est assez juste & quelquefois il est accompagné par divers instrumens. Les religieux se lèvent deux fois la nuit pour chanter des pseumes. Ils ont des habits de chœur, mais dans la ville, ils sont mis comme des séculiers, dont il ne sont distingués que par une calotte jaune, ou violette, qu'ils portent sur la tête.

Les Ethiopiens ont retenu des Juifs l'usage de la circoncision ; ils la pratiquent le septième jour après la naissance de l'enfant. On le baptise tout de suite ; s'il est en danger de mort, sinon on diffère le baptême. Ils ne regardent pas la circoncision comme un sacrement, mais comme une sainte cérémonie que l'on pratique à l'imitation de Jésus-Christ, qui a bien voulu être circoncis. Ils n'ont qu'une femme, mais ils ne seraient pas fâchés que l'écriture leur en eut permis un plus grand nombre : les juges ne font point de procès à ceux qui en entretiennent plusieurs, tandis que les prêtres se déchaînent contre ces débauchés.

Lorsque quelque citoyen est mort : la cérémonie des funérailles commence par de lugubres gémissemens. On lave le corps & après l'avoir enveloppé d'un linceul neuf de coton, on le place dans la bière, autour de laquelle on allume des flambeaux & les cris redoublent. Les uns prient Dieu pour

l'ame du défunt, les autres chantent ses louanges, & quelques-uns s'arrachent les cheveux, se déchirent le visage, & se brûlent la chair, pour témoigner une plus grande douleur. Enfin les religieux viennent enlever le corps, qu'ils conduisent à l'église, ou ils le mènent tout de suite à la sépulture, chantant des psaumes, en faisant des encensemens, & d'horribles lamentations. Les parens suivent, tous ayant la tête rasée, qui est la marque du deuil. Au retour du convoi, on se rend à la maison mortuaire où l'on fait un festin. Pendant trois jours tout le monde s'y rassemble pour pleurer; ce qui se pratique de huit jours en huit jours, jusqu'à la fin de l'année.

Le jour de la fête de l'Assomption de la Vierge, l'empereur a coutume de communier. Douze mille hommes sont rangés dans la cour du palais. Le monarque dans ses plus pompeux habits & la couronne en tête, entouré de tous ses courtisans, marche sous un dais, jusqu'à la porte de sa chapelle, où il est reçu par le patriarche, en habits pontificaux. Il se place vis-à-vis d'un prie-Dieu, & se tient debout jusqu'à la communion, que le célébrant lui donne sous les deux espèces. Ensuite il retourne au palais avec le même cortège. Ce patriarche est le chef de la religion, & dépend du patriarche d'Alexandrie qui le consacre; il nomme tous les supérieurs des monastères, & a un pouvoir absolu sur tous les moines, qui

sont en tr
car il n'y
religieux
triarche.
dination,
six mille
conféré. L
menceme
ceux qu'
donne la
qui pèse
des diacre
la bénédic

Les Et
que les E
d'entr'eux
notre con
des rayon
les êtres;
ples ne t
les anima
la terre m
du soleil.
tentions c
garder qu
car ils on
de la circ
ancêtres l
les même
civiles &
mêmes d
Isis; les
hiéroglyp

L'ÉTHIOPIE. 407

sont en très-grand nombre dans l'Ethiopie ; car il n'y a point d'autres prêtres que les religieux, & point d'autre évêque que le patriarche. Quelquefois dans une seule ordination, on consacre dix mille prêtres & six mille diacres. Ce sacrement est bientôt conféré. Le patriarche assis, récite le commencement de l'évangile sur la tête de ceux qu'il veut ordonner prêtres, & leur donne la bénédiction avec une croix de fer, qui pèse bien sept ou huit livres ; à l'égard des diacres, il se contente de leur donner la bénédiction, sans réciter l'évangile.

Les Ethiopiens se prétendent plus anciens que les Egyptiens ; parce que, disent ceux d'entr'eux qui se piquent d'être philosophes, notre contrée a été plus fortement frappée des rayons du soleil qui donne la vie à tous les êtres ; ce qui ferait penser que ces peuples ne seraient pas éloignés de regarder les animaux comme des développemens de la terre mise en fermentation par la chaleur du soleil. Mais quelles que soient les prétentions des Ethiopiens, on ne doit les regarder que comme une colonie d'Egyptiens ; car ils ont encore, comme ceux-ci, l'usage de la circoncision, & l'on retrouve chez leurs ancêtres les mêmes usages d'embaumemens, les mêmes vêtemens & les mêmes coutumes civiles & religieuses. On y reconnaît les mêmes dieux, Hammon, Pan, Hercule, Isis ; les mêmes formes d'idoles, le même hiéroglyphe, & les mêmes principes tou-

chant la distinction du bien & du mal moral; l'immortalité de l'ame, la métempsychose, &c. Ces anciens Ethiopiens affectaient en tout une très-grande supériorité sur les Egyptiens, tandis qu'en quelque façon ils s'avoient les disciples Indiens. Ils avoient des Gymnosophistes, qui demeuraient sur une petite montagne voisine du Nil, qu'ils regardaient comme le plus puissant des dieux. Là on venait les consulter sur les affaires importantes, qui intéressaient le bonheur de l'état. On s'adressait à eux pour l'expiation des crimes, & ils traitaient les homicides avec la plus grande sévérité.

De graves auteurs sont les Ethiopiens les inventeurs de l'astronomie & de l'astrologie, & en effet la sérénité de leur ciel, & la vie tranquille qu'ils menaient, ont pu les porter naturellement à ce genre d'étude: ils leur attribuent aussi une partie des principes que nous retrouvons dans la morale des anciens Egyptiens: « il faut adorer les
 » dieux, ne faire de mal à personne, s'exer-
 » cer à la fermeté & mépriser la mort: la
 » vérité n'a rien de commun ni avec la ter-
 » reur des arts magiques, ni avec l'appareil
 » imposant des miracles & du prodige. La
 » tempérance est la base de la vertu: l'ex-
 » cès dépouille l'homme de sa dignité: il
 » n'y a que les biens acquis avec peine
 » dont on jouisse avec plaisir: le faste &
 » l'orgueil sont des marques de petitesse:
 » il n'y a que vanité dans les visions & dans

» les songes
 habitans de
 des Grecs
 de leurs m
 Homère, le
 allé chez le
 & avec lui

La ville
 est la capita
 donne envi
 maisons qui
 On n'y voit
 chands sont
 dises sur de
 qui tient lie
 les monnoie
 en lingot,
 à proportion
 depuis une
 qui vaut tre
 roche que l'
 lée *Latfa*,
 comme la pi
 gafins du pri
 qu'on nomm
 appellées *Co*
 gue d'un pi
 de ces table
 on les rompt
 faire, & elle
 la monnoie
 plus de cent
 Le palais im

L'ÉTHIOPIE. 409

» les songes. » Tout ceci se rapporte aux habitans de la haute Ethiopie, si respectés des Grecs pour l'innocence & la simplicité de leurs mœurs, & c'est d'eux dont parle Homère, lorsqu'il dit que *Jupiter s'en était allé chez les peuples innocens de l'Ethiopie, & avec lui tous les dieux.*

La ville de Gondar, ou Condar à Catma, est la capitale de l'empire d'Ethiopie. On lui donne environ quatre lieues de tour : les maisons qui la composent n'ont qu'un étage. On n'y voit point de boutiques, & les marchands sont obligés d'exposer les marchandises sur des nates, dans une grande place qui tient lieu de marché. L'or & le sel font les monnoies courantes du pays. L'or est en lingot, sans marque, & l'on en coupe à proportion du prix des choses qu'on achète, depuis une once jusqu'à une demi-dragme, qui vaut trente sols de France. Le sel de roche que l'on tire d'une montagne, appelée *Latfa*, est blanc comme la neige & dur comme la pierre. On le porte dans les magasins du prince, où on le coupe en tablettes, qu'on nomme *Amouly*, & en demi-tablettes appelées *Courman*. Chaque tablette est longue d'un pied, large de trois pouces. Dix de ces tablettes valent trois livres de France; on les rompt suivant le payement qu'on doit faire, & elles servent ainsi également pour la monnoie & pour la cuisine. On compte plus de cent églises dans la ville de Gondar. Le palais impérial est très-vaste & contient

un grand nombre d'appartemens. On y remarque un superbe trône dont les pieds sont d'or massif, sur lequel l'empereur donne ses audiences. Dans les jours de cérémonies, le prince est vêtu d'une veste de soie, brodée d'or, avec de larges manches, & l'écharpe qui tient la veste est fort riche : d'autrefois il porte une robe de velours bleu, à fleurs d'or, qui traîne jusqu'à terre : sa tête est couverte d'une mouffeline rayée de filets d'or, qui forme une couronne, à la manière des anciens, & qui laisse le milieu de la tête nud. Ses fouliers sont à l'indienne, travaillés à fleurs avec des perles. Un officier tient auprès du trône la couronne impériale, qui est fermée & surmontée d'une magnifique croix de pierreries.

Lorsque l'empereur prend ses repas, il est assis sur une espèce de lit; on sert sur la table qui est devant lui, des ragoûts de bœuf, de mouton & de volailles, accommodés avec une prodigieuse quantité d'épiceries; car dans l'Ethiopie on ne mange point de gibier. Tout est présenté dans des plats de porcelaine. Le mets le plus renommé est le bœuf crû, assaisonné d'une façon particulière : on le coupe par morceaux, on l'arrose du fiel de l'animal, qui est un excellent dissolvant, & on le soupoudre de poivre & d'épiceries. On fait l'essai des viandes devant ce prince, qui, avant de manger, boit quelques gouttes d'eau-de-vie, & de l'hydromel pendant le repas, quoi-

qu'en Ethio
mais le vin
à cause de
se fait avec
On en com
qu'on appe

On ne pe
les Ethiopi
métans &
ils en donn
métans s'é
au commen
parèrent du
d'un joug
appellèrent
établis dan
avoir battu
famille imp
çonner qu'
& le soume
Ce soupçon
aux armes;
Etrangers,
nage, obtin
Il sortit, di
familles Po

Les Maho
dar, mais i
& sont nom
ves. Aucun
avec eux :
la viande tu
dans une ta

qu'en Ethiopie il y ait d'admirables raisins ; mais le vin qu'on en tire ne peut se garder, à cause des grandes chaleurs. L'hydromel se fait avec de l'orge germé, rôti & pulvérisé. On en compose aussi avec une certaine racine qu'on appelle *Taddo*, de l'orge & du miel.

On ne peut porter plus loin la haine que les Ethiopiens conservent contre les Mahométans & tous les Européens en général : ils en donnent pour raison, que les Mahométans s'étant rendus puissans en Ethiopie au commencement du seizième siècle, s'emparèrent du gouvernement pour se délivrer d'un joug qui leur paraissait odieux ; ils appellèrent à leur secours les Portugais, déjà établis dans les indes, & ceux-ci, après avoir battu les Musulmans, & rétabli la famille impériale sur le trône, laissèrent soupçonner qu'ils voulaient s'emparer du pays & le soumettre à la couronne de Portugal. Ce soupçon révolta le peuple, on courut aux armes ; il se fit un affreux massacre des Etrangers, & ceux qui échappèrent au carnage, obtinrent la permission de se retirer. Il sortit, dit-on, du pays, plus de sept mille familles Portugaises.

Les Mahométans sont soufferts dans Gondar, mais il y occupent un quartier séparé, & sont nommés *Gehertis*, c'est-à-dire, esclaves. Aucun Ethiopien ne voudrait manger avec eux : il n'oserait pas même toucher à la viande tuée par un Mahométan, ni boire dans une tasse dont il se serait servi, à moins

qu'un religieux ne l'eut bénite, en faisant le signe de la croix, en récitant quelques prières & en soufflant trois fois sur cette tasse, comme pour en chasser le malin esprit. Lorsqu'un Ethiopien rencontre un Mahométan dans la rue, il le salue de la main gauche, ce qui est la marque du plus grand mépris.

Les possessions de l'empereur d'Ethiopie sont très-vastes. Le seul royaume de Tigré, que ce monarque fait gouverner par un vice-roi, comprend vingt-quatre principautés considérables. Il a toujours deux armées sur pied; l'une sur les frontières du royaume de Néréa, & l'autre sur celles du royaume de Goyame, où se trouvent les plus riches mines d'or, dont il tire d'immenses sommes pour le payement de ses troupes & pour l'entretien de sa maison. Il est maître absolu de tous les biens de ses sujets. Lorsqu'un chef de famille est mort, il prend un tiers des biens immeubles qu'il laisse, & les deux autres tiers se partagent entre les héritiers. Ce tiers réservé, le prince le donne à un particulier, qui par-là devient son feudataire & qui est obligé de le servir à la guerre à ses dépens, & de lui fournir un certain nombre de soldats proportionné à la valeur des terres dont il a été gratifié. Pour éviter la fraude à cet égard, il y a dans toutes les provinces des contrôleurs, qui tiennent un registre exact de tous les biens qui reviennent au domaine impérial par la mort des possesseurs, & qui passent ensuite en d'autres

mains. La
sion consist
des instrum
dataire, u
sont écrits
> empereu
lequel a to

Les plu
Elles com
sent qu'au
trois prem
& beaux,
il pleut abo
est couché.
les causes
l'ont mal-à
neiges, car
l'Ethiopie:
tre cause qu

Si-tôt qu
pereur rasse
les rois de
ses ennemi
étaient autr
les avoir co
tems, ils o
surer avec
che, ils se r
cessibles, e
vie, lorsqu
Ethiopienne
cents cinqu

Les Ethio

L'ÉTHIOPIE. 413

Le
es
n-
f-
an
P,
s.
ie
no
i,
-
ur
e
e
es
es
r
u
f
s
es
9
,
ft
,
-
s
e
-
e
u
s

Le cérémonie de la prise de possession consiste à attacher en public, & au son des instrumens, sur le front du nouveau feudataire, un bandeau de taffetas, sur lequel sont écrits ces mots en lettres dor. « Je suis » empereur d'Éthiopie de la tribu de Juda, lequel a toujours vaincu ses ennemis. »

Les pluies durent six mois en Éthiopie. Elles commencent au mois d'avril & ne cessent qu'au mois de septembre. Pendant les trois premiers mois, les jours sont sereins & beaux, mais il fait d'affreux tonnerres & il pleut abondamment, aussi-tôt que le soleil est couché. Les auteurs qui ont recherché les causes du débordement annuel du Nil, l'ont mal-à-propos attribué à la fonte des neiges, car il n'en tombe presque jamais dans l'Éthiopie : peut être n'y en a-t-il point d'autre cause que ces même pluies régulières.

Si-tôt que ces pluies sont cessées, l'empereur rassemble ses troupes & va attaquer les rois de Galla & de Changalla, qui sont ses ennemis les plus redoutables, & qui étaient autrefois ses tributaires; mais après les avoir combattu avec succès en différens tems, ils osent aujourd'hui rarement se mesurer avec son armée, & dès qu'elle approche, ils se retirent dans des montagnes inaccessibleles, où ils vendent chèrement leur vie, lorsqu'on va les y attaquer. L'armée Éthiopienne est souvent composée de quatre cent cinquante mille soldats.

Les Éthiopiens ne sont pas noirs, comme

on la cru longtems en Europe : leur couleur est brune & olivâtre. Ils ont la taille haute & majestueuse, les traits du visage bien marqués, les yeux beaux & bien fendus, le nez bien pris, les lèvres petites & les dents blanches. Les personnes riches portent une veste de soie ou de fine toile de coton, avec une ceinture. Les particuliers ignorent l'usage des étoffes de soie, & le peuple n'a qu'un caleçon de coton & une écharpe. La justice est rendue avec beaucoup d'équité & de sévérité dans toute l'étendue de l'empire. Comme il n'est pas permis à un Chrétien de répandre le sang d'un autre Chrétien sans de grandes raisons, on fait les plus amples informations, lorsqu'il s'agit de condamner un criminel à mort. Les uns sont étranglés & d'autres décollés. Quelques-uns sont condamnés à perdre leurs biens, & sous les plus rigoureuses peines, il est défendu de les assister & même de leur donner à boire & à manger, mais ordinairement l'empereur ne tarde pas à leur accorder leur grace.

C'est dans le royaume de Goyame que se trouvent les sources du Nil : elles sont sur une montagne très-élevée, l'une située à l'orient & l'autre à l'occident. D'abord elles forment deux ruisseaux, qui se précipitent avec beaucoup d'impétuosité vers le milieu de la montagne, dans une terre spongieuse & mobile, qui est couverte de cannes & de jonts : là ces eaux se perdent & ne re-

CO
paraissent
former le
peu de ten
apportent

 C H

CETTE CÔTE
Jubo, jusq
que c'est l
Gisimba :
mes, dont
Mongale,
Cette côte
soixante lie
quelques e
ceux où ell
Mozamb
au roi de P
& la nature
lieu de fa
exile dans
plus de cin
dans le hav
seaux Portu
aux Indes
y demeure
donner le te
seguérir du
L'isle n'a

COTE DE ZANGUEBAR. 415

paraissent qu'à dix ou douze lieues, pour former le fleuve du Nil, qui se grossit en peu de tems par le tribut des eaux que lui apportent plusieurs rivières.

CHAPITRE XXI.

Côte de Zanguebar.

CETTE côte s'étend depuis la rivière de Jubo, jusqu'au pays de Moruca; on prétend que c'est la contrée que Ptolomée nomma Gifimba: elle comprend plusieurs royaumes, dont les principaux sont Mozambique, Mongale, Quiloa, Monbaze & Mélinde. Cette côte peut avoir environ quatre cents soixante lieues, sur quarante de largeur en quelques endroits, & à peu près cent dans ceux où elle a le plus d'étendue.

Mozambique est une isle qui appartient au roi de Portugal; elle est fortifiée par l'art & la nature, mais l'air y est si mal sain, qu'au lieu de faire mourir les criminels, on les exile dans cette isle, où ils vivent rarement plus de cinq ou six années: Cependant c'est dans le havre de Mozambique que les vaisseaux Portugais, qui font voile de l'Europe aux Indes, abordent pour se rafraîchir. Ils y demeurent ordinairement un mois, pour donner le tems aux soldats & aux matelots de se guérir du scorbut qu'ils ont contracté en mer.

L'isle n'a que très-peu d'eau douce, que

416 COTE DE ZANGUEBAR.

l'on conserve soigneusement dans de grands vases de terre ou dans de petites citernes. La terre, quoique très-sèche, produit une grande quantité de cocos, de citronniers, d'orangers, de figuiers qui croissent & meurent tous les ans. Ce dernier ne pousse qu'une seule branche, presque toujours chargée de très-grosses figues, & de feuilles d'une grandeur extraordinaire. Le pays abonde en bétail de toute espèce; & entre les différentes volailles qu'il nourrit, on doit remarquer une poule dont la chair est absolument noire, mais fort délicate. Mozambique, malgré le mauvais air qui y règne, la disette d'eau douce & la stérilité de son sol, est peuplée d'un très-grand nombre d'habitans. Ils sont tous de haute taille, beaux & bien proportionnés; & comme ils sont robustes & moins paresseux que les autres négres, ceux qui sont vendus pour l'esclavage & transportés aux Indes, sont fort recherchés par les Portugais Indiens. Aussi-tôt que leurs enfans commencent à parler, ils leur font apprendre la langue Portugaise, & les élèvent dans la religion catholique. Après leur baptême, on leur suspend au cou un petit crucifix, qu'ils portent avec beaucoup de respect, & l'on en a vu plusieurs qui ont fait des progrès dans l'étude des lettres, & ont été élevés au sacerdoce. On tire de ce pays beaucoup d'or, d'ivoire, d'ébène, d'ambre gris, & une très-grande quantité d'esclaves.

Les habitans de la côte, tant hommes
que

CO
que femme
ce que la
leurs orner
de grains
cuivre ou
Leur nourri
avec de l'e
de poisson.
vin de pal
pellent Ar
vent avec
la religion
ses états pl
qui sont to
Monbaze
est située d
ron quatre
au continen
de terre. Il
ques années
maîtres; ils l
quatre-vingt
s'en saisirent
passèrent au
soldats qui l
trouvèrent d
estimés cent
Les habitans
sont devenus
plus de cas d
mais parée q
pluralité des
ment d'une co

Tome IV

COTE DE ZANGUEBAR. 417

que femmes, vont nus, & ne cachent que ce que la pudeur défend de montrer. Tous leurs ornemens consistent en quelques filets de grains de verre, & plusieurs cercles de cuivre ou d'érain qu'ils portent aux bras. Leur nourriture ordinaire est du riz bouilli avec de l'eau & du miel, & quelque peu de poisson. Leur boisson est l'eau pure, le vin de palmier, & une liqueur qu'ils appellent *Aracca*, & dont ils s'enyvrent souvent avec délices. Le roi du pays professe la religion de Mahomet, mais il a dans ses états plusieurs petits princes tributaires qui sont tous idolâtres.

Monbaze, capitale du pays de ce nom, est située dans une presqu'île, qui a environ quatre lieues de tour, & qui ne tient au continent que par une très-petite langue de terre. Il y'a environ deux cents & quelques années que les Portugais s'en rendirent maîtres; ils la possédèrent jusqu'en seize cents quatre-vingt-dix-huit, que les Arabes *Muskats* s'en saisirent avec assez peu de peine, & passèrent au fil de l'épée une vingtaine de soldats qui la gardaient. Les vainqueurs y trouvèrent deux cents tonneaux d'yvoire, estimés cent vingt-cinq mille livres sterling. Les habitans de Monbaze, depuis ce tems, sont devenus Musulmans, non qu'ils fassent plus de cas d'une religion que d'une autre, mais parce que celle de Mahomet permet la pluralité des femmes. Ils sont communément d'une couleur olivâtre, mais il se trouve

418 COTE DE ZANGUEBAR.

parmi eux des noirs & des blancs. Au reste ils accordent tout aux plaisirs des sens : ceux de la côte sont doux & équitables, mais ceux qui habitent l'intérieur des terres, sont cruels & féroces, & ne vivent que de brigandage. On les nomme *Imbies*. Ils sont antropophages, & mangent non-seulement leurs prisonniers, mais même la chair de leur compatriotes, qu'ils trouvent plus délicate que celle des étrangers. Les crânes de ces malheureuses victimes leur servent de tasses pour boire : leurs armes sont l'arc & les flèches, un couteau large & court, & des boucliers couverts de peaux d'animaux sauvages. Ils ont un roi, auquel ils rendent des honneurs presque divins, & qui lui-même feint de se regarder comme un dieu sur la terre. S'il se sent trop incommodé des ardeurs du soleil, pour se venger, il a l'impiété de menacer le ciel, & dans sa colère de décocher contre lui quelques flèches. Ce méprisable chef de barbares est toujours suivi de quatre-vingt mille combattans ; de grands troupeaux forment comme l'avant-garde de son armée, & servent à arrêter la première fureur de ses ennemis & à la rendre inutile. On porte devant lui des tisons allumés, pour faire entendre que tous ceux qui tomberont entre ses mains seront rôtis & mangés.

Le souverain de Quiloa est tributaire du roi de Portugal, à qui il paye tous les ans, dit-on, un tribut de quinze cents marcs

C
d'or. Il
ses sujets
deux tiers
tres. Le p
en légume
tité de bée
ble séjour
lignité de
d'y vivre

Le roi
respecté d
narque de
que sous l
une forter
capitale. S
il est agr
vallons &
ni bled,
qui abonde
noire, don
au prince
pour dema
lésé ou off
qui est acc
le roi le c
salle retirée
dépouille d
demande h
& reçoit de
de bâtons :
les pieds de
cie de la fav
cette corre

COTE DE ZANGUEBAR. 419

d'or. Il professe, avec un petit nombre de ses sujets, la religion Mahométane, mais les deux tiers de ses sujets sont encore Idolâtres. Le pays abonde en fruits, en grains & en légumes; on y nourrit une grande quantité de bétail, & il deviendrait un fort agréable séjour pour les étrangers, sans la malignité de l'air, qui ne leur permet pas d'y vivre longtems.

Le roi de Mélinde est aussi absolu & aussi respecté dans ses états, que le prétendu monarque de Quiloa. Il est Mahométan & presque sous le joug des Portugais, qui ont bâti une forteresse qui commande le port de sa ville capitale. Son pays jouit d'un air tempéré; il est agréablement partagé en plaines, en vallons & en montagnes, où il ne manque ni bled, ni légumes de toute espèce, & qui abondent sur-tout en une petite graine noire, dont on fait d'excellent pain. C'est au prince même que l'on s'adresse toujours pour demander justice, lorsqu'on se croit lésé ou offensé. Si c'est un grand seigneur qui est accusé, & qu'il se trouve coupable, le roi le conduit lui-même dans quelque salle retirée de son palais; là le coupable se dépouille de ses habits, se couche par terre, demande humblement pardon de sa faute, & reçoit des mains du roi quelques coups de bâtons: après quoi il se relève, baise les pieds de sa sacrée majesté, & le remercie de la faveur qu'elle vient de lui faire; car cette correction paternelle est regardée com-

420 COTE DE ZANGUEBAR.

me une grande faveur. Cet utile usage n'a point encore percé dans nos pays.

Entre les peuples qui habitent la côte de Zanguébar, il y en a plusieurs qui ne sacrifient point aux idoles : ceux-là admettent un seul être suprême, créateur du monde, & reconnaissent la providence divine, sa bonté & l'immortalité de l'ame. Ils sont persuadés de l'existence du diable qu'il craignent beaucoup plus qu'ils ne respectent Dieu. Toujours prêts à blasphémer la divinité, lorsque le succès ne répond pas à leurs vœux, ils ne laissent pas, pour la fléchir, d'observer des jeûnes rigoureux, qui sont immédiatement suivis de festins, qu'accompagnent les honteuses horreurs de la plus méprisable débauche.

Quand le roi de Mélinde se montre en public, les femmes de sa cour marchent devant lui, divisées en trois bandes, dont l'une chante ses louanges, l'autre porte des vases remplis de parfums, & la troisième forme une espèce de symphonie, en frappant sur des bassins d'ayrain, avec des bâtons d'ivoire. Il est porté sur les épaules de ses officiers, & l'on se prosterne devant son brancard, sans oser l'envisager. Dans la crainte qu'en chemin, il ne fasse quelque mauvaise rencontre, au moment qu'il sort de son palais, on éventre une biche, & des prêtres, préposés pour cet office, cherchent dans les entrailles de cette victime des signes qui puissent manifester le bonheur ou le malheur de cette sortie. Cette cérémonie se renouvelle

C
toutes le
fera le su
prince do
la biche.
née à la
cette nati
cet art di
devins cor
qui cesse
pe est tom
il revient
ce qu'on p

Les mar
fort peu d
de l'autre
& danser
offrir des
Chaque da
poignée. C
gauche &
dans les ré
tiré de d
chez lui s
riage. Il y
doivent se
& y pleur
la perte qu
Le jour ba
on se diver
à la pointe
les bras de

Ces sau
nies dans

COTE DE ZANGUEBAR. 421

toutes les fois qu'on veut apprendre quel sera le succès d'une affaire, mais alors le prince doit passer trois fois sur le corps de la biche. Quoiqu'extraordinairement adonnée à la foreellerie, il ne paraît pas que cette nation ait fait de grands progrès dans cet art diabolique. Toute la magie de ses devins consiste à former une danse fatigante, qui cesse aussi-tôt que quelqu'un de la troupe est tombé à terre sans connaissance. Quand il revient à lui, on l'interroge, & il répond; ce qu'on prend pour l'oracle du malin esprit.

Les mariages se font sur cette côte avec fort peu de cérémonie. Les parens de l'un & de l'autre côté se rassemblent & vont chanter & danser à la porte de la future & lui offrir des présens, qui consistent en maiz. Chaque danseuse en reçoit pour sa part une poignée. On se met de la farine sur l'œil gauche & sur la joue, & la journée s'achève dans les réjouissances. Le soleil s'étant retiré de dessus l'horison, l'époux emmène chez lui son épouse, & consomme le mariage. Il y a quelques cantons où les filles doivent se rendre dans une campagne inculte, & y pleurer au moins pendant une heure la perte qu'elles vont faire de leur virginité. Le jour baissé, elles retournent à leurs huttes, on se divertit toute la nuit, & le lendemain, à la pointe du jour, la fille est remise entre les bras de son prétendu.

Ces sauvages observent quelques cérémonies dans leurs funérailles; elles sont ac-

422 COTE DE ZANGUEBAR.

compagnées de pleurs , de lamentations & de cris aigus. Le mort est emmailloté dans quelques morceaux d'étoffe noire : on enfevelit avec lui ses armes & des provisions pour son voyage. La natte qui lui servait de matelas, son siège, ses meubles & même sa maison, tout cela est brûlé, dès qu'il a rendu le dernier soupir. Les cendres qui proviennent de ce feu sont jettées dans la fosse. L'ami, le parent, ou le particulier quelconque qui aurait touché le cadavre, ne pourrait avoir aucune communication avec ses compatriotes, sans s'être lavé & purifié. Pendant les huit jours que dure le deuil, on se rassemble pour pousser des gémissemens durant deux heures, en observant de se frotter le visage de farine.

Depuis l'âge de sept ans, les enfans du royaume de Mélinde portent sur leur tête un poids d'argile pesant au moins sept ou huit livres, & ils ne peuvent se débarrasser de ce fardeau, qu'ils n'aient donné des preuves de leur courage à la guerre ou dans un combat d'homme à homme. Les marques de la victoire sont les mêmes qu'au Monomotapa, & celui qui ne peut montrer un pareil certificat, est regardé comme lâche & traité avec ignominie par la nation.



LES

CHA

Descript

IL n'est p
sions du pa
tors. Quel
tr'autres,
de Bonne
delà du t



LES HOTTENTOTS.

CHAPITRE PREMIER.

*Description géographique du pays des
Hottentots.*

IL n'est pas aisé de fixer au juste les dimensions du pays qui est habité par les Hottentots. Quelques géographes, & Delisle entre autres, étendent ces nations depuis le cap de Bonne - Espérance, au nord, jusqu'au-delà du tropique du capricorne, & leur

424 DESCRIPT. GÉOG. DU PAYS

donnent de ce côté pour bornes, les royaumes de Mataman, d'Abutua, & de Monomotapa : du côté de l'est, ils le représentent bordé par le Monomotapa & les terres maritimes, que les Portugais ont nommées *tierras de Jangana, dos Fumos, dos Noanetos, & de Natal*; au sud & à l'ouest, par l'océan. Ainsi, la région des Hottentots étant environnée de trois côtés par la mer, peut être regardée comme la pointe de la péninsule qui forme la partie méridionale de l'Afrique. Sa situation est entre le vingt-deuxième & le trente-cinquième degré de latitude du sud, & entre le trente-troisième & le quarante-septième de longitude est. Elle s'étend en longueur, du nord au sud, l'espace d'environ sept cents quatre-vingt milles, & de l'ouest à l'est environ cent trente-sept.

Le pays des Hottentots commence à la baie d'*Angra de Conceizaon*, au sud de la rivière de Bragaval. Cette baie est suivie d'*Angra Piguena*, & de *Porte del Ilheos*, au nord du cap des Voltas. Soixante-cinq lieues plus bas on trouve les bays de Saint-Martin & de Sainte-Hélène, qui renferment les deux rivières des Eléphants, & de Sainte-Hélène ou de la Montagne. Au sud de Sainte-Hélène est la baie de Saldanna, & à vingt lieues au sud de celle-ci, la baie de la Table, qui appartient au cap de Bonne-Espérance. Au-delà du Cap, du côté de l'est, on rencontre le cap *Falso*, la baie d'*Atnug*: à l'est, du cap des Aiguilles, la baie, nommée par les

D
Anglais, S
tien, des
de Noffel
gné que d
de Bonne-
dernière d

Suivant
nous ayons
réduire à c
des Hottes
Kolbé (tit
les noms. M
les Sassaqua
Les grands
quas; les K
Kessaquas;
Damaquas
Houteniqu
koms.

Les Gun
plus voisins
aux Hollan
dans ce pay
qu'une très-
possessions.

Les Kok
Gungemans
prairies, p
doivent fou
de la comp
bondantes s
& de très-b
une sorte de

DES HOTTENTOTS. 425

Anglais, *Stesh Bay* ; celles de Saint-Sébastien, des Poissons ; de Sainte-Catherine & de Noffel, où est Saint-Blaise, qui n'est éloigné que d'environ soixante-dix lieues du cap de Bonne-Espérance. La baie d'Algoa est la dernière de la côte des Hottentots.

Suivant les connaissances les plus sûres que nous ayons de cette vaste contrée, on peut réduire à dix-sept peuples la nation entière des Hottentots, dont le fameux voyageur Kolbé (tit. 1, pag. 52 & suiv.) nous a donné les noms. Les Gungemans ; les Kokhaquas ; les Sassaquas ; les Odiquas ; les Khirigriquas ; Les grands Namaquas, & les petits ; les Attaquas ; les Khorogauquas ; les Kopmans ; les Kessaquas ; les Sonquas, les Dunquas ; les Damaquas ; les Gauras ou les Gauriquas ; les Houteniquas ; les Khamtovers, & les Keykoms.

Les Gungemans habitent les cantons les plus voisins du Cap : ce sont eux qui ont vendu aux Hollandais le territoire qu'ils possèdent dans ce pays, & ils n'ont réservé pour eux qu'une très-petite partie de leurs anciennes possessions.

Les Kokhaquas demeurent au nord des Gungemans ; leur pays renferme d'excellentes prairies, possédées par les Européens, qui doivent fournir des provisions aux vaisseaux de la compagnie Hollandaise. Ils ont d'abondantes salines, de nombreux troupeaux, & de très-bonnes terres qu'ils cultivent avec une sorte de soin. Lorsque les pâturages com-

mentent à manquer dans l'endroit qu'ils habitent, ils l'abandonnent ; mais avant de partir, ils creusent une tranchée autour du terrain, & mettent le feu aux berbes. Par ce moyen, dont se servent aussi les Hollandais, les cendres engraisent la terre, que d'un autre côté les pluies rafraîchissent, & dans un autre tems ces sauvages peuvent y revenir, avec l'assurance d'y retrouver les plus gras pâturages.

Les Sassaquas sont placés à quelque distance de la baye de Saldanna. Autrefois cette nation était fort nombreuse ; mais les guerres continuelles qu'elle a eu à soutenir contre les sibustiers Hollandais, l'ont considérablement diminuée. Le pays manque d'eau ; & quoique montagneux, il ne laisse pas d'avoir de très-grandes prairies, tapissées de fleurs & d'herbes odoriférentes. Les Odiquas sont voisins des Sassaquas ; & après avoir été long-tems leurs ennemis, ils vivent avec eux dans la plus étroite intelligence.

La contrée qu'habitent les Khirigriquas, borde la baye de Sainte-Hélène. Ces sauvages sont nombreux, forts, & d'une adresse extraordinaire à lancer la zagaie. La belle rivière des Eléphans, qui tire son nom de la multitude de ces animaux qui se viennent rafraîchir dans ses eaux, traverse tout ce pays, d'ailleurs excellent, s'il ne servait de retraite à d'affreux serpens, & entr'autres au céraсте, ou le serpent cornu.

Les Namaquas sont divisés en grands & en

petits ; les
vivent dans
deux nation
la valeur,
qu'ont pour
elles diffère
gouvernem
qu'ils peuv
hommes en
que leurs ré
On ajoute,
nation sont
leurs femm
que toute l
peaux de bê
de verre de
Portugais v
portent une
ties naturel
tière aux b
cuivre. Cha
garnie de c
continuelle
fortes de lie

Les Attac
quas, n'occ
& cette rais
peaux, qu'a
subsistance,
chasses qu'i
faire. Ils se
de trouver p
recherchent

DES HOTTENTOTS. 427

petits ; les petits habitent la Côte ; les grands vivent dans les terres les plus prochaines. Ces deux nations se ressemblent par la force, par la valeur, par la discrétion, & par le respect qu'ont pour elles les autres Hottentots ; mais elles diffèrent beaucoup entr'elles dans leur gouvernement & dans leurs usages. On dit qu'ils peuvent aisément mettre vingt mille hommes en campagne ; qu'ils parlent peu, & que leurs réponses sont courtes & réfléchies. On ajoute, que la plûpart de ceux de cette nation sont d'une taille gigantesque ; que leurs femmes sont belles & fort bien faites ; que toute leur parure consiste en quelques peaux de bêtes féroces, & en quelques grains de verre de Cambaye, quelles achettent des Portugais vers le Monomotapa. Les hommes portent une plaque d'yvoire devant leurs parties naturelles, & un cercle de la même matière aux bras, avec quantité d'anneaux de cuivre. Chacun porte sa petite selle de bois, garnie de cordes, qui lui servent à la porter continuellement, pour s'asseoir dans toutes sortes de lieux.

Les Attaquas, qui sont au nord des Namaquas, n'occupent pas un terrain bien fertile ; & cette raison les engage à n'élever de troupeaux, qu'autant qu'il leur en faut pour leur subsistance, & pour suppléer aux mauvaises chasses qu'ils font souvent dans le cas de faire. Ils se séparent en petites troupes, afin de trouver plus aisément les commodités qu'ils recherchent, & qu'ils ne rencontrent pas tou-

428 DESCRIPT. GÉOG. DU PAYS

jours. Cependant ils sont tranquilles , gais , contens , & ne paraissent pas soupçonner qu'il existe une vie plus gracieuse que la leur. Ils n'aiment ni ne craignent la guerre. Pour se garantir des surprises , & pouvoir à tems combattre ou regagner le sommet de leur montagnes : comme les Suisses , ils allument , de distance en distance , des feux , dont la fumée , pendant le jour , & la flamme , durant la nuit , les avertissent qu'ils doivent se rendre à l'assemblée générale.

Au sud des Gungemans , on rencontre les Kopmans , nation polie & douce , qui vit en bonne intelligence avec les Européens. Assez proche se trouve les Kessaquas , peuple riche & nombreux , & qui possèdent une grande quantité de bestiaux. Ils chérissent la paix , & ne sont courageux que lorsqu'on les attaque dans leurs possessions. Il semble que la fertilité du terroir qu'ils habitent , leur ait fait concevoir que la tranquillité , au-dedans & au-dehors , pouvait seule les faire jouir des avantages que la nature leur accorde avec profusion.

Le caractère des Sonquas , qui sont à l'est des Kopmans , est bien différent. C'est une nation vive , guerrière & entreprenante , qui , ne trouvant qu'avec peine sa subsistance dans un pays aride & montagneux , se louent volontiers aux peuples belliqueux , sans autre espoir que d'en obtenir la plus simple nourriture. Les Sonquas sont très-adroits à la chasse : ils vont à la recherche du miel , que les abeilles déposent dans certains creux d'arbres , &

DE
ils en font
du tabac ,
vre , avec

Les Du
& fertile , c
quas , est a
feux le tr
tagnes y so
de légume
gibier : s'y t
qu'habitent
mais plus
gibier & d
le chanvre
habitans , c
bois , sont
de se servir
deur est de
assez grand
ils en ont
ou Gauriq
bêtes les pl
font leur pr
ne portent
de tygre , d
maux terrib
rage & de

Le terr
beaucoup
prairies , ai
n'y voit ni
res sont ex
rencontre c

DES HOTTENTOTS. 429

ils en font le troc contre de l'eau-de-vie, du tabac, & des ustensiles de fer & de cuire, avec les Européens du Cap.

Les Dunquas occupent un pays agréable & fertile, qui, quoique voisin de celui des Sonquas, est absolument différent. Plusieurs ruisseaux le traversent : les plaines & les montagnes y sont également couvertes d'herbes, de légumes & de fleurs. Les bestiaux & le gibier s'y trouvent en abondance. La contrée qu'habitent les Damaquas est aussi riche, mais plus unie. On y trouve beaucoup de gibier & de bestiaux. Les melons d'eau, & le chanvre sauvage, y sont communs. Les habitans, qui n'ont que peu, ou point de bois, sont réduits, pour cuire leurs alimens, de se servir d'une sorte de mousse, dont l'odeur est désagréable & nuisible. Ils font un assez grand commerce de pelleteries; mais ils en ont peu, en comparaison des Gauras ou Gauriquas, dont le pays est rempli des bêtes les plus féroces : aussi ces sauvages, qui font leur principale occupation de la chasse, ne portent pour habillement que des peaux de tygre, de chats sauvages, & d'autres animaux terribles, pour monument de leur courage & de leurs victoires.

Le territoire des Houteniquas renferme beaucoup de beaux bois, & d'excellentes prairies, ainsi que celui des Khamtovers. On n'y voit ni éléphans ni buffles; mais ses rivières sont extrêmement poissonneuses, & l'on rencontre dans ses forêts de très-beaux ar-

430 DESCRIPT. GÉOG. DU PAYS, &c.
bres, des cerisiers, & des abricotiers chargés
de fruits. On rapporte que les Khamtovers,
ayant assaillis un jour une troupe d'Hollan-
dais, dans un défilé, furent obligés de recu-
ler & de prendre la fuite; & que le jour sui-
vant, le chef de ces sauvages, qui parlait un
peu Hollandais, vint trouver ces ennemis
courageux, & leur dit: « Nous nous som-
» mes crus jusqu'ici supérieurs à toute autre
» nation, par les armes, mais nous recon-
» naissons que les Hollandais nous ont vain-
» cus, & nous nous remettons à eux comme
» à nos maîtres. »

Les Keykoms vivraient heureux dans le
pays où ils sont confinés, si la nature ne leur
avait pas refusé l'eau fraîche, dont la disette
les réduit quelquefois à de fâcheuses extrêmi-
tés. Ils sont pauvres, & manquent des uten-
siles les plus nécessaires, pour les plus simples
usages de la vie.



PR

C

*Précis his-
landais*

LE cap
la plus r
droit le p
tentots. Il
en 1486,
thelemi l
pête viole
d'effuyer
nom de Ca
mais ce n
présage a
lui faisait
rance de
en celui d
de Bonne
Diaz r
Espérance
qui fût ch
de la flor
seaux de l
orientales
commenc
leur voya
que, sur le
les direct

C H A P I T R E I I.

Précis historique de l'établissement des Hollandais, au Cap de Bonne-Espérance.

LE cap de Bonne-Espérance est la pointe la plus méridionale de l'Afrique, & l'endroit le plus remarquable du pays des Hotentots. Il fut découvert pour la première fois en 1486, sous le règne de Jean II, par Barthélemi Diaz, amiral Portugais. Une tempête violente, que ce grand navigateur venait d'essuyer, lui fit donner à ce promontoire le nom de *Cabo Tormentoso*; cap de la Tempête: mais ce nom ne paraissant pas d'un assez bon présage au roi de Portugal, pour un lieu qui lui faisait concevoir plus que jamais l'espérance de découvrir les Indes, il le changea en celui de *Cabo de Buena-Esperanza*; cap de Bonne-Espérance.

Diaz ne débarqua pas au cap de Bonne-Espérance, non plus que Vasco de Gama, qui fût chargé après lui du commandement de la flotte Portugaise. En 1600, les vaisseaux de la compagnie Hollandaise des Indes orientales, qui était alors dans son enfance, commencèrent à s'y arrêter dans le cours de leur voyages; mais ce ne fut qu'en 1650, que, sur les représentations de Van Riebeck, les directeurs de cette compagnie se déter-

432 PRÉCIS HISTORIQUE

minèrent à y former un établissement solide. Le chirurgien Van Riebecck, fut nommé gouverneur de la nouvelle colonie. En arrivant au Cap, il fit un traité avec les habitans, par lequel, pour la somme d'environ quinze mille florins en marchandises, ils cédaient aux Hollandois la possession de leur pays. Son premier soin fut de construire un fort, & à deux lieues de la côte, de tracer l'enceinte d'un superbe jardin; qui depuis, cultivé avec le plus grand soin, fournit, non-seulement de légumes à la colonie; mais même est en état d'en approvisionner tous les vaisseaux. Pour assembler promptement des Colons, la compagnie offrit à ceux qui viendraient s'établir au Cap, soixante acres de terres par tête, avec droit de propriété & d'héritage, & la liberté, après trois ans, de disposer de leur fonds, si le climat ne leur convenait pas. Elle fit beaucoup d'avances en bestiaux, en grains & en ustensiles, à ceux qui se présentèrent; & leur fit venir des femmes des maisons de charité & des communautés d'orphelins de la Hollande: en sorte que, dans l'espace de peu d'années, toute la côte fût couverte de riches habitations.

Actuellement les possessions des Hollandois s'étendent, depuis la baye de Saldana, autour de la pointe méridionale de l'Afrique, jusqu'à la baye de Noffel, à l'est, & pénètrent fort avant dans l'intérieur du pays, par l'acquisition que la Compagnie a faite de toute la terre de Natal, pour une somme de
trente

DE
trente mi
En étal
Riebecck
ment. Il fo
gea de tou
des intréts
justice pour
dettes de p
les mariage
un conseil
mun, & un
niers établ
l'arrivée des
Le grand
neur, qui es
principaux
gouverneur
cour souvéra
commerce &
la paix & la
Le collége
mes membre
le joignent
de la ville d
toutes les aff
peut appeller
ou à Baravia
qu'à l'arrêt dé
l'appellant, t
tourne au pro
firmée.
Un membre
de la cour inf
Tome IV

DE L'ÉTABLISSEMENT, &c. 433

trente mille florins en marchandises.

En établissant sa nouvelle colonie, Van Riebeck lui donna une forme de gouvernement. Il fonda un grand conseil, qu'il chargea de toute l'administration des affaires & des intérêts de la Compagnie : une cour de justice pour les querelles, les offenses, & les dettes de peu de conséquence : une cour pour les mariages ; une chambre des orphelins ; un conseil ecclésiastique ; un conseil commun, & un conseil de guerre. Ces deux derniers établissemens ne furent institués qu'à l'arrivée des Français réfugiés.

Le grand conseil est composé du gouverneur, qui en est le président né, & des huit principaux officiers de la compagnie. Le gouverneur a la voix prépondérante. Cette cour souveraine règle tout ce qui concerne le commerce & la navigation ; elle peut faire la paix & la guerre avec les Hottentots.

Le collège de justice est composé des mêmes membres que le grand conseil, auxquels se joignent les trois bourguemestres régens de la ville du Cap. Ce tribunal connaît de toutes les affaires civiles & criminelles : on peut appeller de ses jugemens en Hollande ou à Batavia, en consignat cent florins jusqu'à l'arrêt définitif, & cette somme revient à l'appellant, si la sentence est confirmée, ou tourne au profit du répondant, si elle est infirmée.

Un membre du grand conseil est président de la cour inférieure de justice, & il se fait

434 PRECIS HISTORIQUE

assister par trois bourgeois, dont l'un est vice-président, & par quelques officiers de la compagnie, entre lesquels on choisit le secrétaire de l'assemblée. Les contestations, au-delà de la valeur de trois cents florins, ne sont point du ressort de ce tribunal.

La cour des mariages est chargée d'examiner la validité des contrats, avant qu'ils soient consommés : elle vérifie les consentemens des parens, & examine si l'une ou l'autre des parties n'a point d'engagement antérieur, capable d'annuller celui qu'elle se propose de former, & c'est cette cour, composée des mêmes membres que le tribunal inférieur, qui donne pouvoir de marier ceux qui se présentent aux ministres de chaque résidence.

La chambre des orphelins est composée de sept juges, qui sont le vice-président du conseil, en qualité de président, & six conseillers, dont trois sont officiers de la compagnie, & les trois autres sont choisis entre les bourgeois du Cap. Un orphelin qui a quelque bien ne peut se marier avant l'âge de vingt-cinq ans, sans la permission de ces juges.

La cour ecclésiastique a la suprême inspection sur les trois églises du Cap. Elle est composée des trois ministres de ces églises, de six anciens & de douze diacres, ou inspecteurs des pauvres. Cette assemblée fait valoir les biens des pauvres, & leur distribue les aumônes qu'elle reçoit pour eux, avec tant d'équité & de désintéressement, qu'on

DE
ne trouve
colonies. L
les deux an
pauvres, f
paroisse.

La coloni
quatre distr
une cour du
certain nom
par le gran
tribunaux s
colonie : la
passent pas
cherche & l
commettent
rapport aux

Il y a deux
l'une dans la
président & c
officiers de la
colonies des
S'il arrive que
prennent la su
nacent de pres
obligées d'env
rétablir la tran

On croit que
& des domesti
tent chaque
florins : ceux d
florins. Pour fo
pagnie lève le
tions du pays,

DE L'ÉTABLISSEMENT, &c. 435

ne trouve aucun mendiant dans toutes les colonies. Le ministre, deux riches paroissiens, les deux anciens & les quatre inspecteurs des pauvres, forment le consistoire de chaque paroisse.

La colonie des Hollandais est partagée en quatre districts, dans chacun desquels il y a une cour du conseil commun, composée d'un certain nombre d'habitans, qui sont choisis par le grand conseil. Les présidens de ces tribunaux sont les intendans de chaque colonie : la décision des causes qui ne passent pas cent cinquante florins, la recherche & le châtiment des crimes qui se commettent dans leur district, sur-tout par rapport aux esclaves, sont de leur ressort.

Il y a deux cours militaires ou martiales ; l'une dans la ville du Cap, composée d'un président & de neuf assesseurs, qui sont des officiers de la compagnie ; l'autre dans les colonies des Stellenboch & de Drakenstein. S'il arrive quelques désordres, si des esclaves prennent la fuite, ou si les Hottentots menacent de prendre les armes, ces cours sont obligées d'envoyer un corps de troupes, pour rétablir la tranquillité.

On croit que les appointemens des officiers & des domestiques de la compagnie, montent chaque année à quatre cents mille florins : ceux du gouverneur sont de six mille florins. Pour fournir à cette dépense, la compagnie lève le dixième de toutes les productions du pays, & des rentes foncières. Les

436 PRÉCIS HISTORIQUE, &c.

droits seuls, imposés sur le vin, le tabac ; l'eau-de-vie & la bière, sont affermés à soixante-dix mille florins par an ; & si l'on ajoute à ces produits, celui d'environ soixante & quinze pour cent, qu'on assure qu'elle tire de la vente de ses marchandises, on s'apercevra aisément combien cet utile établissement verse d'argent dans les caisses de la Hollande. Ce que les terres rapportent annuellement n'est pas compris dans ce calcul. La compagnie entretient six cents domestiques à son service, & un nombre presque égal d'esclaves : elle a l'humanité de remettre souvent la taxe du dixième au laboureur, dont la récolte n'a pas secondé les travaux ; & si quelqu'accident imprévu ruine une habitation, elle fournit des matériaux pour la rebâtir, & emploie à la construction ses propres ouvriers.



R

C H

A

Les Hottentots
& fort rid
nation. Si
pondent : «
» très dans
» fenêtre ;
» & celui d
» envoyé p
» même ; &
» enfans l'a
» quantité
Quelque
sent pour t
des Hottent
d'y parveni
cet article
servent pou
Européens.
naissent un
ils le nomme
c'est-à-dire
» un excell
» jamais de
» redouter
» au-delà d
Comme il
de cet Etre

CHAPITRE III.

Religion des Hottentots.

LES Hottentots n'ont que des idées vagues & fort ridicules, touchant l'origine de leur nation. Si on les interroge à ce sujet, ils répondent : « que leurs premiers parens sont entrés dans leur pays par une porte, ou par une » fenêtre; que le nom de l'homme était *Noch*, » & celui de la femme *Hingroh*; qu'ils furent » envoyé par *Tikqoa*; c'est-à-dire, par dieu » même; & qu'ils communiquèrent à leurs » enfans l'art de nourrir des bestiaux, avec » quantité d'autres connaissances. »

Quelque soin que l'on ait pris jusqu'à présent pour tâcher d'approfondir la religion des Hottentots, il n'a pas encore été possible d'y parvenir, vu leur extrême discrétion sur cet article, & les subterfuges dont ils se servent pour en cacher la connaissance aux Européens. Il est cependant sûr qu'ils reconnaissent un dieu, créateur de toutes choses: ils le nomment *Gounga*, ou *Gounga Tikqoa*, c'est-à-dire, dieu de tous les dieux. « C'est » un excellent homme, disent-ils; il ne fait » jamais de mal à personne; on n'a rien à » redouter de lui, & il demeure fort loin » au-delà de la lune. »

Comme ils n'espèrent ni ne craignent rien de cet Etre suprême, qui, quand même il

le voudrait, ne pourrait faire du mal à aucune créature, ils ne lui rendent aucune espèce de culte. Si des missionnaires leur représentent que ce dieu est le créateur & le conservateur de l'univers, & que c'est lui qui fournit à leurs besoins: « Nos premiers parens, répondent-ils, ayant offensé ce dieu, pour les punir, eux & toute leur postérité, il les a condamnés à l'endurcissement du cœur. »

Ils s'assemblent quelquefois la nuit, dans la campagne, pour rendre des adorations à la lune, qu'ils regardent comme une divinité inférieure, ou comme l'image visible d'un dieu invisible. A chaque nouvelle lune, ils la félicitent sur son retour; ils lui font des sacrifices de bestiaux, & lui offrent de la chair & du lait. La situation la plus propre pour rendre hommage à cet astre, est de se tenir accroupi, la tête entre les mains, & les coudes appuyés sur les genoux. Lorsqu'ils sont un assez grand nombre, placés en rond dans cette posture, ils commencent leurs adorations, qui consistent en grimaces affreuses, en contorsions ridicules, en sauts, en danses & en chants. C'est à la lune qu'ils s'adressent pour obtenir de la pluie, du beau tems, de gras pâturages pour leurs troupeaux, & surtout beaucoup de lait.

On a remarqué qu'ils ont la plus grande vénération pour un petit insecte, de l'espèce des cerfs-volans. La grandeur de ce petit animal est d'environ un pouce: son dos est verd, son ventre est tacheté de blanc & de

rouge: il a la tête, qui est par hazard un Kraal, bane de sa dans tout l'adresse les & de la plus visite qu'il rateus. Autre un boe forme des lui jettant appellent ment *Spir* Hottentots rieuse, ils autour de la tour de char bonheur qu'en leur re faites passé nécessaires arrive que le corp d'un comme un tion, & tra tion extraor ceux qui ap immolé & ces; par pr & bouillies es hommes

DES HOTTENTOTS. 439.

rouge: il a deux ailes, & deux cornes sur la tête, qui est de couleur jaune. S'il arrive, par hazard, que cette divinité ailée honore un Kraal, (village), ou seulement une cabane de sa présence, la joie est universelle dans tout le canton; on s'assemble, & on lui adresse les marques du plus profond respect & de la plus grande reconnoissance, pour la visite qu'il daigne faire à ses fidèles adorateurs. Aussi-tôt on prépare un sacrifice; on tue un bœuf, ou quelques brebis, & l'on forme des danses autour de la divinité, en lui jettant de la poudre d'une herbe, qu'ils appellent *BUKKU*, & que nos botanistes nomment *Spiræa*. Cette même poudre, que les Hottentots regardent comme sacrée & mystérieuse, ils la répandent superstitieusement autour de l'enceinte du Kraal, & même autour de chaque cabane, ce qui doit fixer le bonheur que l'insecte ailé vient d'y apporter, en leur remettant les peines dûes à leurs fautes passées, & en leur accordant les forces nécessaires pour mieux vivre à l'avenir. S'il arrive que le cerf-volant vienne se reposer sur le corps d'un Hottentot, il est alors regardé comme un saint, par tous ceux de l'habitation, & traité dans la suite avec une vénération extraordinaire. Le bœuf le plus gras de ceux qui appartiennent au Kraal, est aussi tôt immolé & offert en sacrifice d'action de grâces; par prédiction, les entrailles, nettoyées & bouillies avec la graisse, lui sont adjugées; & les hommes devorent la chair, & les femmes

ont pour partage le bouillon ; si l'insecte, au contraire, s'est reposé sur une femme, les hommes boivent le bouillon, & les femmes mangent la chair de l'animal sacrifié. La coëffe du bœuf, saupoudrée de *Bukku*, est suspendue au col de l'habitant favorisé, & il doit la porter constamment, jusqu'à ce qu'elle tombe en pourriture,

Les Hottentots ont des saints, à qui ils rendent une espèce de culte, & dont ils révèrent extrêmement la mémoire. Ce sont ceux qui, pendant leur vie, se sont signalés par quelques actions vertueuses. Ils leur consacrent des bois, des montagnes, des champs & des rivières, & ils ne passent jamais dans ces lieux sans s'arrêter, & sans marquer leur respect par un profond silence ; & s'ils sont en grand nombre, quelquefois par des danses & par des fréquens battemens de mains.

Si les Hottentots n'admettent point un dieu créateur, qui a le pouvoir de punir & de récompenser, il est certain qu'ils reconnaissent une divinité méchante, qu'en leur langue, ils nomment *Touquoa*. Ils la représentent petite, courbée, de mauvais naturel, ennemie des Hottentots, & source de tous les maux qui affligent le monde, au-delà duquel sa puissance cesse. Ainsi que tous les autres idolâtres, c'est à ce redoutable génie qu'ils adressent leurs prières, & qu'ils offrent de nombreux sacrifices, dans l'espérance que, sensible à leurs respects, il daignera les épargner. Tel est l'effet de la crainte. Ils disent

que le T
qu'alors
difforme,
avec la té
pas étonn
regardent
tous les a
pénétrati
tilège, &
d'eux, à
amulettes

On ne
point l'im
dent des
après leu
revenans
changer d
est mort
croient fe
forcières
prits. Ils
idée disti
récompen
& ils pens
rent const
corps ont
Hottentot
ces, ont
n'ont jama
sion pour
d'eux, qu
qui le got
vive amiti

DES HOTTENTOTS. 441

que le *Touquoa* se montre quelquefois , & qu'alors il paraît sous la figure d'un monstre difforme, & couvert de poil, vêtu de blanc, avec la tête & les pieds d'un cheval. Il n'est pas étonnant que des hommes aussi crédules regardent les douleurs, les maladies, & tous les accidens de la vie, qui surpassent leur pénétration, comme la suite de quelque sortilège, & qu'ils se confient, pour les éloigner d'eux, à la vertu des enchantemens & des amulettes.

On ne peut pas dire qu'ils n'admettent point l'immortalité de l'ame, puisqu'ils rendent des honneurs aux hommes vertueux, après leur mort, puisqu'ils craignent les revenans, & que cette terreur les engage à changer d'habitation aussi-tôt que quelqu'un est mort parmi eux; & puisqu'enfin, ils croient fermement que leurs forciers & leurs forcieres ont la puissance d'évoquer les esprits. Ils n'ont vrai-semblablement aucune idée distincte d'un enfer & d'un paradis, des récompenses & des punitions, après la mort, & ils pensent que les ames des morts demeurent constamment autour des lieux où leurs corps ont été enterrés. Jusqu'à présent, les Hottentots, qui, pressés par les circonstances, ont feint d'embrasser le Christianisme, n'ont jamais laissé échapper la première occasion pour retourner à leur idolâtrie. Un d'eux, que l'on avait cru converti, & pour qui le gouverneur du Cap avait conçu une vive amitié, ayant eu un jour quelques mo-

442 RELIGION, &c.

mens d'entretien avec ses parens, se dépouilla de ses habits Hollandais, les mit en paquet, & les présentant à son ancien protecteur, lui dit : « Ayez la bonté, Monsieur, » de faire attention que je renonce pour toujours à cet appareil. Je renonce aussi pour toute ma vie à la religion chrétienne. Ma résolution est de vivre & de mourir dans la religion, les manières & les usages de mes ancêtres. L'unique grace que je vous demande, est de me laisser ce collier & le coutelas que je porte ; je le garderai pour l'amour de vous. » Ayant ainsi terminé son discours, il s'échappa, & on ne le revit plus au Cap. Il n'y a point d'exemple que les Missionnaires aient encore fait aucune conversion réelle dans ce pays.

Lorsque les Hottentots sont sur le point de passer quelque rivière dangereuse, ou de nager dans la mer, pour gagner quelque rocher, ils ne manquent jamais de jeter sur eux quelques gouttes d'eau, & de se frotter le nez avec un peu de vase, en marmottant plusieurs paroles, sans doutes mystérieuses ; & si on les interroge à ce sujet : « Ne voyez-vous pas, disent-ils, qu'il y a du danger ? » Dans chaque Kraal, ils ont un prêtre, ou maître de cérémonies, qu'ils nomment *Suri*, ou *Furi*. Cet officier, si on peut lui donner ce nom, est élu par tous les habitans. C'est lui qui préside aux offrandes, aux sacrifices ; c'est lui qui règle les cérémonies religieuses, qui assiste aux mariages & aux enterremens.

GC
Il paraît
réduit à
raires de
quelques
lui donne
fêtes, pa
sont touj

C

G

LE gou
depuis bi
où il se
particuliè
Konquer.
troupes,
état : il p
milieu d'
autour de
guerre. A
dinaire le
une couro
dignité,
charge, c
les droits
respectera
du Konqu
propre vil
venu fixe

GOVERNEMENT, &c. 443

Il paraît que sa plus importante fonction se réduit à châtrer les mâles, & que les honoraires de sa charge consistent seulement en quelques veaux ou en quelques agneaux qu'on lui donne en présens. Il est invité à toutes les fêtes, parce que ces espèces de solemnités sont toujours suivies d'un festin.

CHAPITRE IV.

Gouvernement des Hottentots.

LE gouvernement des Hottentots subsiste depuis bien des siècles, dans la même forme où il se trouve aujourd'hui. Chaque nation particulière a son chef, que l'on nomme *Konquer*. Ce chef est le commandant des troupes, & le premier ministre de ce petit état : il préside aux assemblées publiques, au milieu d'un cercle, que tous les officiers font autour de lui ; il fait la prière, & déclare la guerre. Autrefois, quelque parure extraordinaire le distinguait ; aujourd'hui, il porte une couronne de cuivre, pour marque de sa dignité, qui est héréditaire. En entrant en charge, on l'oblige à jurer qu'il conservera les droits des capitaines des *Kraals*, & qu'il respectera les privilèges du peuple. L'autorité du *Konquer* ne s'étend pas plus loin que son propre village, qui ne lui assigne aucun revenu fixe, & qui n'a d'égard pour lui qu'en

444 GOUVERNEMENT

ce qui regarde essentiellement l'exercice de ses fonctions. Lorsqu'il est installé dans sa place, on tue un bœuf gras, & quelques brebis pour le festin, auquel les femmes ont la permission d'assister, sans pouvoir espérer d'autre nourriture que le bouillon; mais le lendemain, comme c'est l'épouse du chef qui regale toutes les autres femmes, elles mangent la viande à leur tour, & abandonnent le bouillon aux hommes. Le capitaine du Kraal est le second officier du gouvernement Hottentot. Il est spécialement chargé de maintenir la tranquillité, & de rendre la justice dans l'étendue de sa juridiction. Les fils succèdent à leurs pères, dans cet emploi, & à chaque mutation, on fait jurer le nouveau capitaine qu'il ne changera rien dans les loix & dans les anciennes coutumes du Kraal. Pendant la guerre, il commande les troupes de son canton, sous l'autorité du chef de la nation. C'est à la tête des anciens qu'il reçoit les plaintes du peuple, & qu'il prend connaissance de toutes les contestations qui regardent les droits & la propriété. Après avoir écouté les parties, il prend l'avis de ses conseillers, & prononce un jugement définitif. Le vol, le meurtre, l'adultère & les autres crimes capitaux qui se commettent dans toute l'étendue de son territoire, n'ont point d'autre juge que lui: mais les criminels d'état doivent être condamnés par le Konquer, dans une assemblée générale de tous les capitaines de la nation. On reconnaît les capitai-

D
nes Hon
ou de c
sur-tout
qui, de
marque
entrepr
sans con
n'est pa
querelle
bats san
terpose
a pour l
des main
Le tr
decin, c
tous les
peuple.
auteurs
me de c
il y a un
matières
plaident
écoute,
faire, or
voix, or
jugemen
pas la m
tions les
nelle, l
ne doit p
blement
d'un cri
habitans

DES HOTTENTOTS. 445

nes Hottentots, aux superbes peaux de tigre ou de chats sauvages qui les couvrent, & sur-tout, à une canne à pomme de cuivre, qui, depuis quelque tems, est devenue la marque de leur dignité. Rarement le peuple entreprend quelque expédition importante, sans consulter auparavant son capitaine. Ce n'est pas que souvent il ne se porte à des querelles, qui souvent dégèrent en combats sanglans; & pour lors, le capitaine interpose son autorité, & le respect que l'on a pour lui, fait aussi-tôt tomber les armes des mains des plus furieux.

Le troisième officier d'un Kraal est le médecin, & le dernier en dignité est le *Furi*: tous les autres habitans forment la classe du peuple. Il y a moins de barbarie, que quelques auteurs ont cherché à en trouver, dans la forme de ce gouvernement. Dans chaque Kraal il y a un tribunal, qui connaît de toutes les matières civiles & criminelles. Les parties plaident elles-mêmes leur cause; on les écoute, on entend les témoins, s'il est nécessaire, on va aux opinions, on recueille les voix, on les compte, & la pluralité dicte le jugement, qui est sans appel. L'Europe n'a pas la même simplicité pour décider les questions les moins épineuses. En matière criminelle, le capitaine, ou le dernier du Kraal, ne doit pas espérer d'être traité plus favorablement. Dès que quelqu'un a connaissance d'un crime commis, il le déclare à tous les habitans, & l'on se saisit du coupable. Aussi-

446 G O U V E R N E M E N T

tôt on convoque l'assemblée, au milieu de laquelle on le conduit. Ses accusateurs exposent le crime, & font paraître les témoins : l'accusé se défend : si l'accusation est injuste, les accusateurs sont condamnés envers lui à des dédommagemens, qui sont toujours pris sur les troupeaux. Si le crime est avéré, le capitaine prononce la sentence de mort, dont il est ordinairement l'exécuteur. Il fond, avec une sorte de fureur, sur le coupable, & il l'étend à terre d'un coup de kirri, (bâton.) Les autres juges l'achevent, & on l'enterre à l'instant sur le lieu. Il est nécessaire de remarquer que quelle que soit la faute du coupable, & l'ignominie que sembleraient imprimer aux siens, son arrêt & son supplice, la famille n'en reçoit aucune tache ; le châtement efface le crime chez les Hottentots, & la mémoire du coupable n'en est point flétrie. On célèbre ses funérailles avec le même respect que s'il était mort vertueux.

Il arrive souvent que deux Kraals se brouillent ensemble, soit par rapport à la propriété de quelque terrain, soit au sujet de la chasse, & alors ils ne respirent que la guerre ; & s'il leur était permis de s'exterminer, ils courraient aussi-tôt aux armes ; mais il faut, malgré eux, qu'ils mettent des entraves à leur fureur, & qu'ils portent leurs plaintes & leurs défenses au grand conseil de la nation. C'est dans ces circonstances, dit Kolbe, (tit. 1 , pag 256 ,) qu'avec la même fermeté qu'en mettait autrefois le Sénat romain, lorsqu'il

jugeait
nongent
les font

Les
pères au
la famil
les fem
Un mar
son épo
le legs
pourvu
leur libe
sition d
fois acc
serve pl
peuvent
leur frè
leur do
juge à p
mes de
leur mor
de son p
& ne pe
qu'une
frères.

DES HOTTENTOTS. 447

jugeait les causes des rois , ces sauvages prononcent des jugemens équitables , & qu'ils les font exécuter.

Les successions des Hottentots passent des pères au fils aînés ou au plus proche mâle de la famille , sans aucune division , & sans que les femmes soient admises à aucun partage. Un mari , en mourant , ne peut avantager son épouse , à moins qu'il ne fasse approuver le legs par son héritier légitime : s'il n'a pas pourvu à l'établissement de ses fils cadets , leur liberté & leur fortune restent à la disposition de l'aîné , qui , toutefois , ayant une fois accordé la liberté à ses frères , ne conserve plus aucun droit sur eux. Les filles ne peuvent se marier , sans le consentement de leur frère , devenu chef de la famille ; & il leur donne , dans l'héritage , la part qu'il juge à propos. Il doit prendre soin des femmes de son père , jusqu'à leur mariage ou à leur mort : mais s'il est marié avant le trépas de son père , il a perdu tous ces avantages , & ne peut plus répéter , dans la succession , qu'une portion égale à celle de ses autres frères.



C H A P I T R E V.

Mariages & funérailles des Hottentots.

C'EST ordinairement à l'âge de dix-huit ans, que les jeunes Hottentots se marient. Le père du garçon est chargé de faire la demande de la fille sur laquelle celui-ci a jetté les yeux : ils se rendent tous-deux à la cabane du père de la future, ou à celle du plus proche parent de qui elle dépend ; & pour préliminaires, ils présentent du tabac à la compagnie. On se met à fumer ; & lorsque les têtes commencent à s'étourdir, par la force de la fumée, on entre en matière. La proposition faite, le père de la fille sort de la cabane pour consulter sa femme, & revient toujours avec son consentement ; reste à savoir si la fille donne le sien : pour s'en assurer, on lui permet de passer la nuit avec son prétendu, qui n'épargne vraisemblablement rien pour triompher de sa faiblesse. Lorsqu'elle résiste à cette épreuve, ce qui n'arrive presque jamais, elle devient libre ; mais si elle succombe, il faut qu'elle épouse le jeune homme.

Après cette formalité, le jeune Hottentot se retire, & revient bientôt, accompagné de tous ses parens & de ses amis, de l'un & de l'autre sexe, au Kraal de sa femme, où il est

D
est reçu
joie. O
se couv
dre de
front, l
craie ro
singulière
hommes
autour d
la même
de même
ou comm
mé, le m
cercle d
qui fait
sur la gra
lui est pos
de cette c
ensuite d
accorde la
il va d'un
ses ressour
cérémonie
bénédictio
souvent : «
» dans vot
» un fils a
» devenir l
Ceci fait,
fait bouillir
entre deux
feu, est bien
C'est au
Tome I

DES HOTTENTOTS. 449

est reçu avec de grandes démonstrations de joie. On tue un ou plusieurs bœufs. Chacun se couvre de la graisse de l'animal, & se poudre de *Bukku*. Les femmes se peignent le front, les joues & le menton, d'une certaine craie rouge, & l'on commence ensuite les singulières cérémonies du mariage. Tous les hommes accroupis forment un grand cercle autour du marié, qui est placé au centre dans la même posture. Les femmes s'arrangent de même autour de la mariée. Le prêtre, ou comme nous l'avons précédemment nommé, le maître des cérémonies, entre dans le cercle des hommes, & pisse sur le marié, qui fait avec ses ongles de profonds sillons sur la graisse dont il est couvert, afin, s'il lui est possible, de ne perdre aucune goutte de cette dégoûtante liqueur. Le prêtre passe ensuite dans le cercle des femmes, où il accorde la même faveur à la mariée, & ainsi il va d'un cercle dans l'autre, jusqu'à ce que ses ressources soient épuisées. Cette étrange cérémonie est accompagnée de beaucoup de bénédictions, pendant lesquelles il répète souvent : « Puissiez-vous vivre heureusement dans votre mariage ! Puissiez-vous obtenir un fils avant la fin de l'année ! Puisse-t-il devenir bon chasseur ou bon guerrier ! » Ceci fait, on met le bœuf en pièces. On en fait bouillir une partie, & l'autre, placée entre deux pierres, rougies par un très-grand feu, est bientôt rôtie.

C'est au milieu des femmes que le marié

450 MARIAGES ET FUNERAILLES

se place pour le festin ; mais on lui sert sa portion à part. La viande est présentée dans des pots luisans de graisse. Les convives n'ont pas tous des couteaux, plusieurs déchirent les morceaux de viande avec leurs dents ou leurs doigts, mais tous mangent avec la plus suprenante voracité. Ils se servent de coquilles de mer au lieu de cuillères. Dans ces sortes de réjouissances, leur boisson est le lait ou l'eau pure, jamais il n'y paraît de liqueurs fortes : on fume beaucoup de tabac & la fête dure jusqu'à l'entière consommation de toutes les provisions.

Les Hottentots ont l'usage de la polygamie, mais rarement on les voit épouser plus de trois femmes. Ils ne permettent pas la fornication entre cousins au premier & au second degré : ceux qui sont convaincus de ce crime, quelque rang qu'ils tiennent dans la nation, reçoivent une bastonnade mortelle. Lorsqu'un père marie son fils, il lui donne deux vaches & deux brebis, & quelquefois les filles apportent en dot une vache, ou seulement deux brebis, mais si elle meurt sans enfans, le mari est obligé de les restituer à la famille. L'adultère est toujours puni de mort, mais une loi constante permet le divorce, pourvu que l'époux en prouve la nécessité par des raisons valables ; alors il devient libre & il peut épouser une autre femme, permission qui n'est pas toujours accordée à l'épouse répudiée pendant la vie du mari qui vient de la quitter.

D
 Toute v
 doit se c
 continue
 suivans,
 époux.
 Il y a
 à laquell
 nourriture
 tôt qu'un
 doit aban
 donner u
 en forme
 on fait b
 en fait av
 délivrée.
 champ fro
 vache ; en
 la tige du
 de mouto
 soupoudre
 les parties
 Si l'enfa
 on quitte l'
 un autre c
 mâles, on
 deux filles
 semble la
 une fille,
 che d'arbre
 tement de
 haïter que
 ces faits, n
 motifs de c

DES HOTTENTOTS. 451

Toute veuve qui passe à de secondes noces, doit se couper la jointure du petit doigt & continuer la même opération aux doigts suivans, chaque fois qu'elle prend un nouvel époux.

Il y a dans chaque kraal une sage femme, à laquelle pour salaire on ne donne que la nourriture & quelques petits présens. Aussitôt qu'une femme sent des douleurs, le mari doit abandonner sa cabane, sous peine de donner une brebis aux habitans du Kraal, en forme d'amende. Si le travail est laborieux, on fait bouillir du lait & du tabac, & on en fait avaler à la femme, qui est aussitôt délivrée. L'enfant nouveau né est sur le champ frotté avec de la fiente fraîche de vache; ensuite avec une onction du jus de la tige du figuier, & enfin avec de la graisse de mouton ou du beurre fondu, que l'on soupoudre de *bukku*, qui forme sur toutes les parties une espèce de croûte.

Si l'enfant naît mort ou meurt en naissant; on quitte l'habitation & l'on va s'établir dans un autre canton; s'il est né deux jumeaux mâles, on se livre à la joie; mais si ce sont deux filles, on tue barbarement celle qui semble la plus laide: si c'est un garçon & une fille, la fille est exposée sur une branche d'arbre, ou ensevelie vive, du consentement de tout le kraal. Il serait à souhaiter que les auteurs qui nous ont transmis ces faits, nous eussent appris l'origine & les motifs de ces horribles usages.

452 MARIAGES ET FUNERAILLES

Le kraff, ou la mante sur laquelle les femmes accouchent, est enterrée aussitôt par un prêtre superstitieux, qui fait craindre quelque sortilège pour la mère ou son fruit. Le nombril de l'enfant est lié avec une artère de mouton, qui lui pend au ventre jusqu'à ce qu'elle tombe en pourriture. C'est la mère qui a le droit de donner un nom à son fils, & elle lui donne ordinairement celui de l'animal qu'elle chérit le plus.

Un mari ne peut s'approcher de sa femme qu'après que toutes les suites de la couche sont entièrement passées : s'il n'a pas ce scrupule, il doit présenter un bœuf gras à son kraal pour se purifier. Les femmes se purifient avec la fiente de vache, & des onctions de graisse. La première entrevue des deux époux, ne se fait qu'à l'aide de ces dégoûtantes préparations. On se persuade mal à propos en Europe que les Hottentots naissent avec le nez plat, ils doivent cette difformité à leur mère, qui au moment de leur naissance, commencent à le leur aplatisir avec le pouce, parce qu'un nez aquilin est regardé dans ce pays comme la plus ridicule marque de laideur.

« C'est encore (dit Kolbe) un usage général d'ôter un testicule aux garçons de cette nation, vers l'âge de neuf ou dix ans. Mais dans les pauvres familles on attend pour cette cérémonie l'occasion de pouvoir subvenir à la dépense. Le jeune homme, après avoir été frotté de graisse

D
 » fraîche
 » sur le
 » ses an
 » dre co
 » l'opér
 » table
 » pouce
 » le tes
 » boule
 » graisse
 » bes p
 » sure,
 » aussi
 » de m
 » se fai
 » nos pl
 » elle n
 » est ach
 » onctio
 » a tué
 » sur le
 » cochon
 » rôtir.
 » du cor
 » son ur
 » monie
 » une pe
 » usage.
 » au bou
 » Les j
 » opérati
 » solutio
 » point e

DES HOTTENTOTS. 453

» fraîche de mouton, est étendu à terre
» sur le dos, les pieds & les mains liés,
» ses amis se couchent sur lui, pour le ren-
» dre comme immobile. Dans cette situation,
» l'opérateur lui fait, avec un couteau de
» table, une ouverture au *scrotum*, d'un
» pouce & demi de longueur. Il fait sortir
» le testicule, & met à la place une petite
» boule de la même grosseur, composée de
» graisse de mouton & d'un mélange d'her-
» bes pulvérisées : ensuite il recoud la ble-
» sure, avec un petit os d'oiseau, qui est
» aussi pointu qu'une haleine : une artère
» de mouton sert de fil. Cette opération
» se fait avec une adresse qui surprendrait
» nos plus habiles anatomistes, & jamais
» elle n'a de fâcheuses suites. Lorsqu'elle
» est achevée, l'opérateur recommence les
» onctions, avec la graisse du mouton qu'on
» a tué pour la fête. Il tourne le patient
» sur le dos & sur le ventre, comme un
» cochon de lait qu'on se disposerait à
» rôtir. Enfin, il lui pisse sur toutes les parties
» du corps, & les frottent soigneusement de
» son urine. Après cette monstrueuse céré-
» monie ; le jeune homme se traîne dans
» une petite hutte, bâtie exprès pour cet
» usage. Il y passe deux ou trois jours,
» au bout desquels il sort parfaitement guéri.
» Les jeunes Hottentots supportent cette
» opération avec une patience & une ré-
» solution surprenantes ; mais ceux qui n'ont
» point encore passé par les mains de l'o-

454 MARIAGES ET FUNERAILLES

» pérateur , n'ont pas la liberté d'y assister.
» Les spectateurs se rendent à la maison
» des parens , & mangent la chair du mou-
» ton , qu'ils trouvent préparée. Le bouil-
» lon est distribué aux femmes , mais le
» malade n'a point de part au festin. Le
» reste du jour & la nuit suivante sont em-
» ployés à la danse. Si la famille est ri-
» che , le salaire de l'opérateur est un
» mouton ou un veau. »

On soupçonne que cet étrange usage vient d'une ancienne loi de la nation qui , défend aux hommes d'avoir aucun commerce charnel avec les femmes , tandis qu'ils ont deux testicules , parce que dans cet état ils croient qu'on produit constamment deux jumeaux. Aussi les filles qui se marient , ne manquent jamais de s'informer si leur prétendu a subi cette opération douloureuse. Une femme qui aurait épousé un homme qui ne se serait pas fait faire cette mutilation , serait en danger d'être déchirée par toutes les femmes du kraal. Je me rangerais volontiers de l'avis de ceux qui supposent que ce retranchement d'un testicule paraît nécessaire aux Hottentots pour les rendre plus légers à la course.

A dix-huit ans on reçoit les jeunes garçons dans la classe des hommes , & cette cérémonie n'est pas moins bizarre que celles que nous venons de parcourir. Tous les hommes du kraal s'accroupissent en cercle. Le candidat se place dans la même posture , mais

D
hors d'
l'assem
de cha
s'appro
qu'à l'a
noncer
amuser
est suiv
le cand
qui lui
» heur
» & m
» ment
ces fau
tumes
ture , p
priser ,
mère ,
leur at
louang
kursire
ans , s
mère ;
l'homme
faire in
des hor
Le je
cupe p
mais fi
femme
meuble
pense p
gée de

DES HOTTENTOTS. 455

hors du cercle. Alors celui qui préside à l'assemblée, se leve; & après avoir pris l'avis de chacun des membres en particulier, il s'approche du jeune homme, & lui annonce qu'à l'avenir il doit abandonner sa mère, renoncer à la compagnie des femmes & aux amusemens de l'enfance. Cette exhortation est suivie d'un déluge d'urine, après lequel le candidat est admis au nombre des hommes, qui lui disent dans leur langue: « Le bon-
» heur t'accompagne, vis long-tems, crois
» & multiplies; que ta barbe croisse prompte-
» ment. » Ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces sauvages, qui, dans beaucoup de coutumes, paraissent suivre l'instinct de la nature, permettent aux jeunes hommes de mépriser, d'insulter, & même de battre leur mère, & que cette action dénaturée, loin de leur attirer des reproches, leur obtienne des louanges & des applaudissemens. Ils appellent *kursire* (soupe de lait) celui qui, à dix-huit ans, se trouve encore sous la tutelle de sa mère; & ce reproche est si injurieux, que l'homme Hottentot à qui on le fait, doit se faire initier une seconde fois dans la classe des hommes.

Le jeune Hottentot, devenu homme, n'occupe pas pour cela une cabane particulière; mais si-tôt qu'il est marié, il travaille avec sa femme à s'en bâtir une, & à se faire des meubles. Après cet établissement, le mari ne pense plus qu'à chasser, & la femme est chargée de tous les soins domestiques. Les deux

456 MARIAGES ET FUNERAILLES

époux couchent dans des lits séparés ; & s'ils se donnent quelques marques de tendresse , ce n'est jamais qu'en secret.

Ces sauvages vivent fort long-tems , & ne sont sujets qu'à fort peu de maladies. Accoutumés à la nourriture que leur offrent les terres qu'ils cultivent , tout autre aliment leur est contraire , même leurs propres aliments accommodés à la manière Européenne. Leurs médecins , qui exercent aussi la chirurgie , sont fort versés dans la connaissance de la botanique. Ils ont des notions de l'anatomie , de la saignée , des ventouses , de l'art difficile de l'amputation , & de celui de remettre les membres disloqués. Ils se servent des ventouses contre les coliques & les maux d'estomac. Pour les appliquer , ils emploient « une corne de bœuf , dont les bords sont » unis. Le malade se couche à terre , sur le » dos , pour s'abandonner au médecin , qui » commence par appliquer sa bouche sur le » siège du mal , & par sucer la peau ; ensuite » il y met la corne jusqu'à ce que la partie » qu'elle ouvre devienne insensible : il la » retire alors , pour faire deux incisions de » la longueur d'un pouce ; & la remettant au » même lieu , il l'y laisse encore jusqu'à ce » qu'elle tombe remplie de sang : ce qui ne » manque pas d'arriver dans l'espace de deux » heures. On laisse prendre quelque repos au » malade. Si la douleur change de place , on » frotte l'endroit avec de la graisse chaude ; » & lorsque cette opération ne suffit pas , on

DE

» réitère la
» d'aucun
» intérieur
» poudres
S'il arri
flèche emp
serpent av
lange entr
gratté le c
ils en appli
avaient l'au
avec des he
en peu de
mèdes , ma
maladies de
qu'ils regar
la nature se
ont recours
si elles seron
ton , & l'éco
cessaire pou
sang. Si la
met à courir
si au contrai
n'y a point c
revient d'une
au kraal. L
les Européen
la bonté du c
heureusement
y connaît la
rhumes & l
maux n'ont p

DES HOTTENTOTS. 457

» réitère les ventoufes. Si l'on ne s'apperçoit
» d'aucun effet, on a recours aux remèdes
» intérieurs, tels que les infufions ou les
» poudres d'herbes & de racines. »

S'il arrive qu'ils foient bleffés par une flèche empoifonnée, ils mêlent le venin d'un serpent avec leur falive : ils frottent ce mélange entre deux pierres ; & après s'être gratté le creux de l'estomac jufqu'au fang, ils en appliquent une partie fur cette plaie, avalent l'autre, pansent la bleffure de la flèche avec des herbes, & font radicalement guéris en peu de tems. Ils n'ont que peu de remèdes, mais ce petit nombre fuffit pour les maladies dont ils font attaqués. Dans celles qu'ils regardent comme dangereufes, ou dont la nature fe dérobe à leur pénétration, ils ont recours à la divination, pour apprendre fi elles feront mortelles. Ils prennent un mouton, & l'écorchent vif avec la dextérité néceffaire pour empêcher qu'il ne perde fon fang. Si la bête ainfi écorchée fe lève & fe met à courir, c'est un très-heureux préfage : fi au contraire elle refte fans mouvement, il n'y a point d'efpérance. Tout Hottentot qui revient d'une maladie périlleufe, doit un régal au kraal. Le peu de maladies qui affligent les Européens qui demeurent au Cap, prouve la bonté du climat : les femmes y accouchent heureufement, & prefque fans douleur. On y connaît la petite vérole, la rougeole, les rhumes & les maux de gorge ; mais ces maux n'ont prefque jamais d'effets redouta-

458 MARIAGES ET FUNERAILLES

bles. On y ignore ce que c'est que la pierre.

Lorsqu'un Hottentot tombe malade , sa famille & ses amis poussent autour de lui les plus affreux gémissemens , & ils redoublent aussi-tôt qu'il est expiré : cependant l'idée obscure qu'ils semblent avoir de l'immortalité de l'ame , ne les engage ni à prier pour le malade , ni à le faire ressouvenir qu'il doit implorer le ciel pour en obtenir le pardon de ses fautes. Dès qu'il a rendu le dernier soupir ; on l'enfouit , les jambes repliées vers la tête , & l'on va désigner , pour l'enterrer , un endroit qui est toujours dans quelque crevasse de rocher. Tout le kraal assiste à ce convoi , qui se met en marche six heures au plus après la mort ; ce qui fait soupçonner que beaucoup d'Hottentots sont enterrés vivans. Lorsque la cérémonie est achevée , on remplit la fente avec de la terre prise dans les nids de fourmis. Il est bon de remarquer qu'on ne sort pas le cadavre par la porte ordinaire de la hutte , mais par une ouverture que l'on fait aussi proche qu'il est possible de l'endroit où il est expiré. Au retour de l'enterrement les deux sexes se rassemblent séparément en cercle , & accroupis devant la cabane du défunt , l'on recommence les exclamations : ensuite deux vieillards , parens ou amis de la famille , entrent dans les cercles , & arrosent toute l'assemblée de leur urine , en jettant sur elle des poignées de cendres prises dans le foyer de la hutte. Le deuil est terminé par un festin. L'héritier doit

DE

porter au
occasion ;
régaler la
la tête.

Tout vi
ne peut p
arracher u
hutte , ne
de sa fami
griffes des
nité est re
œuvre mé
être qui n
& qui est
toute la fo

DES HOTTENTOTS. 459

porter au cou la coëffe de l'animal tué à cette occasion ; & celui qui n'a pas le moyen de régaler la compagnie , se contente de se raser la tête.

Tout vieillard qui , chez les Hottentots , ne peut plus sortir de sa cabane , pour aller arracher une racine ; & la rapporter dans la hutte , ne doit s'attendre qu'à l'abandon total de sa famille , & à périr de faim , ou par les griffes des bêtes féroces. Cet acte d'inhumanité est regardé par cette nation comme une œuvre méritoire , & un service rendu à un être qui ne supporte la vie qu'avec douleur , & qui est devenu à charge à lui-même & à toute la société.



C H A P I T R E V I.

Guerres , occupations , commerce , mœurs & usages des Hottentots.

LA moindre parole injurieuse qui tend à avilir la nation , le plus léger tort fait à ses droits , est une cause suffisante pour lui faire déclarer la guerre à ses voisins. On se rassemble , & l'on marche contre l'ennemi avec la même fureur que si l'on avait une griève offense à venger. Ordinairement ces sortes de guerres se terminent dans une seule campagne , & une action décide la querelle. Quoique les Hottentots n'aient aucune connaissance de la discipline militaire , leurs chefs ne laissent pas de savoir ranger leur petite armée en ordre de bataille ; mais c'est toujours avec la plus grande confusion que leurs soldats vont à la charge , en poussant des cris affreux. Ils ont soin de ne pas trop ferrer leurs rangs , afin de se donner plus de facilité pour manier leurs zagaies. Si-tôt que les premiers rangs ont combattu quelques instans , ils vont se reformer à l'arrière-garde , & ceux qui les suivent prennent leur place. L'usurpation de quelques pâturages , le vol d'un ou de plusieurs bœufs , ou l'enlèvement d'une femme , sont les trois motifs ordinaires de rupture entre ces nations. Celle qui se

croit off
mandent
dommag
& l'on p
tion la
gouverne
ment de
présence
à faire la
ques best
Hollanda
Il y a
de comba
de la flûte
S'il recon
nent à la c
fuient aus
plus de m
celui de l
tant que l
ou s'il disp
Ils n'inf
ces deux a
eux : mai
champ de
grace aux
si quelque
deviennent
& à peine
de quoi vi
ces nation
toujours q
déserteurs.

croit offensée envoie des députés, qui demandent à l'agresseur une réparation de ces dommages : elle est presque toujours refusée, & l'on prend aussi-tôt les armes. Alors la nation la plus faible implore les secours du gouverneur du Cap, qui envoie un détachement de troupes régulières, dont la seule présence a bientôt forcé les uns & les autres à faire la paix. L'achat, à vil prix, de quelques bestiaux est le dédommagement que les Hollandais retirent de ces sortes de corvées.

Il y a des nations qui ne cesseraient point de combattre si leur chef ne cessait de jouer de la flûte, qui est leur signal pour l'action. S'il recommence à jouer, les soldats retournent à la charge avec la même furie. D'autres fuient aussi-tôt qu'ils s'apperçoivent qu'ils ont plus de morts de leur côté, qu'il n'y en a de celui de l'ennemi. Les Dunquas combattent tant que leur général est à leur tête ; s'il périt, ou s'il disparaît, ils prennent la fuite.

Ils n'insultent ni ne dépouillent les morts ; ces deux actions passent pour infâmes parmi eux : mais ils tuent les prisonniers sur le champ de bataille, & ils ne font pas plus de grâce aux espions, & à leurs déserteurs ; ou si quelquefois ils leur accordent la vie, ils deviennent l'objet du mépris des deux partis, & à peine après la guerre leur accorde-t-on de quoi vivre. Dans les traités de paix que ces nations font entr'elles, elles stipulent toujours qu'on se rendra réciproquement les déserteurs.

462 GUERRES, OCCUPATIONS;

Les armes des Hottentots sont la zagaïe & les flèches. Leurs arcs sont de fer ou de bois d'olivier ; les cordes , de nerfs ou de boyaux de bêtes ; leurs flèches sont de bois , ou de canne d'un pied & demi de long , armées d'un petit croissant de fer dont les deux pointes forment un angle , & sont toujours empoisonnées : au milieu du croissant passe une autre pointe de fer. Le carquois est une sorte de sac fait de peau de bœuf , d'élan , ou d'éléphant. La zagaïe est une demi-pique , d'environ deux pieds & demi de longueur , dont la pointe est luisante , aiguë & tranchante des deux côtés. Ils se servent de ces deux armes avec une adresse incroyable. Le *kirri* est un bâton de trois pieds de long , & d'un pouce de diamètre , qu'ils manient très-habilement pour parer les coups de flèches , & même les pierres. Le *kackum* est un autre bâton , qui n'a guères plus d'un pied de longueur : comme un des bouts est pointu , cette arme est des plus meurtrières , & ils la lancent à une distance considérable , sans presque jamais donner à faux , soit à la chasse , soit à la guerre. Souvent ils emploient ces deux armes dans les combats simulés , dont ils donnent le spectacle à leur kraal , pour former la jeunesse aux exercices militaires.

Les Hottentots en naissant sont d'une couleur olive luisante , qui se ternit ensuite par l'habitude qu'ils ont de se graisser le corps : en général , ils ont entre cinq & six pieds de hauteur. La coupe de leurs yeux , leur nez

CO
épaté , &
donnent
dont ils
Les hom
femmes
grandes
ou l'excr
ont au-de
qui semb
l'un ni l'a
soit des p
est ordina
buste , ag
qu'un ca
suivre au
& rien ne
croit en a
diocrité
fortes , de
la raison.
dans ses i
qu'il ait p
sont pas
elles sont
qu'il y a
aux uns &
de liqueu
mais si on
la quantité
tirant.

Tous l
mal-prop
faits , ils

COMMERCE, MŒURS, &c. 463

épaté, & l'épaisseur de leurs lèvres, leur donnent assez de ressemblance avec les nègres, dont ils ont la chevelure courte & laineuse. Les hommes ont les pieds gros & larges; les femmes les ont petits & délicats. Une des grandes singularités de la nature est le tablier ou l'excreffence calleuse que les Hottentotes ont au-dessus de leurs parties naturelles, & qui semble destinée à les couvrir. Jamais ni l'un ni l'autre sexe ne se coupe les ongles, soit des pieds, soit des mains. Un Hottentot est ordinairement bien pris dans sa taille, robuste, agile, & d'une légèreté si surprenante, qu'un cavalier bien monté peut à peine le suivre au pas. Il est naturellement paresseux, & rien ne peut l'engager au travail, lorsqu'il croit en avoir assez fait pour fournir à la médiocrité de ses besoins. Il aime les liqueurs fortes, dont il boit volontiers jusqu'à perdre la raison. Il est passionné pour le tabac; & dans ses instans d'yvresse, il hurle jusqu'à ce qu'il ait perdu la respiration. Les femmes ne sont pas moins adonnées à ce vice, mais elles sont plus long-tems à s'enyvrer; & ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'on peut confier aux uns & aux autres la garde de toutes sortes de liqueurs, sans crainte qu'ils y touchent; mais si on leur en donne, quelle qu'en soit la quantité, ils n'en laisseront point en se retirant.

Tous les Hottentots sont naturellement mal-propres; mais s'ils ont beaucoup de défauts, ils ont aussi des vertus: ils sont bien;

464 GUERRES , OCCUPATIONS ,

faifans , bons amis , & grands hospitaliers : ils ne cherchent entr'eux que les occasions de s'obliger mutuellement ; & ce qui est bien plus , ils favent les faire naître. Le citoyen qui a befoin d'assistance , devient bientôt plus riche que ceux qui lui fourniffent des fecours , & qui volontiers fe ruinaient pour ne pas le laiffer dans l'indigence. Leur plaifir le plus fenfible eft d'obliger ; leur fatisfac-tion eft de donner un fincère & bon avis lorf-qu'on vient les confulter : enfin , ils font juftes , intègres , chaftes , fecourables envers les étrangers comme à l'égard de ceux de leur nation ; & peut-être n'ont-ils tant d'é-loignement pour le chriftianifme , que par rapport à l'avarice , à l'envie , à l'injuftice & à la débauche qu'ils voient régner parmi les chrétiens.

Ces favauges portent des mantes , que dans leur langue ils appellent *kroffes* , faites de peaux de tigres , ou de chats , pour les riches , & de peaux de mouton pour les pauvres ; elles leur fervent de matelats pendant la nuit , & de linceul après leur mort. En été ils vont la tête nue , & feulemeut chargée d'une croûte épaiſſe , qui fe forme de la quantité de graiſſe dont ils enduiſent continuellement leur chevelure , fans jamais la nettoyer. L'hiver ils portent une calotte de peau de chat favauge , ou de peau de mouton , qu'ils lient avec des courroies. Ils fuspendent à leur cou un petit fac , qui contient leur coureau , s'ils font affez riches pour en avoir un ; leur pipe ,
leur

C
leur tab
deux bo
conſerve
ſervatif

On le
neaux d
drefſe ;
fenſive ,
ſac dans
de voyag
mac & le
turelles.

mettent
paſſer de
eſpèces
d'éléphan
tachées a

Les ſer
bonnets ,
haut de l
vertes , &
de cuir ,
elles dép
qu'elles v
par-devan
de mouton
couvre les
gent les ja
artiſtement
femmes , e
des courroi
d'épaiſſeur.

Offrez a
Tome I

COMMERCE, MŒURS, &c. 465

leur tabac , & un petit bâton brûlé par les deux bouts , qu'ils nomment *dakka* , & qu'ils conservent précieusement comme un sûr préservatif contre les fortilèges.

On leur voit toujours au bras trois anneaux d'ivoire , tournés avec beaucoup d'adresse ; c'est en même-tems une arme défensive , & une commodité pour soutenir le sac dans lequel ils mettent leurs provisions de voyage. Ils ont presque toujours l'estomac & le ventre nus jusqu'aux parties naturelles. S'ils gardent leurs troupeaux , ils mettent des bottes de cuir ; s'ils doivent passer des rivières , ils ont seulement des espèces de sandales , de cuir de bœuf ou d'éléphant , taillées d'une seule pièce & attachées avec des courroies.

Les femmes de cette nation portent des bonnets , qui se terminent en pointe sur le haut de la tête : elles ont deux mantes ouvertes , & leur estomac est caché par un sac de cuir , qu'elles ne quittent jamais , où elles déposent leur nourriture & tout ce qu'elles veulent conserver. Elles attachent par-devant une sorte de tablier fait de peau de mouton , & par derrière un autre qui leur couvre les fesses. Les jeunes filles se chargent les jambes de cercles de jones , tressés artistement ; & lorsqu'elles sont devenues femmes , elles convertissent ces cercles en des courroies de peau de mouton d'un doigt d'épaisseur.

Offrez aux Hottentots quelques boutons.
Tome IV. G g

466 GUERRES , OCCUPATIONS ,
de cuivre , quelques plaques de même métal , des morceaux de miroirs , des pendans d'oreilles de verre ou de cuivre , & autres bagatelles , ils les échangeront volontiers contre les bêtes les plus grasses de leurs bestiaux. Les hommes & les femmes se parfument volontiers la tête avec une sorte de poudre de couleur d'or , que l'on tire de l'herbe séchée & pulvérisée , que l'on nomme *spirœa*. La chaux rouge sert aux femmes à se peindre le visage. L'un & l'autre sexe se frottent autant qu'il leur est possible avec du beurre , ou de la graisse de mouton , mêlée avec la suie des chaudrons : & il y a quelqu'apparence que ces onctions , si souvent répétées , servent à les garantir des brûlantes ardeurs du soleil.

Les Hottentots se nourrissent de la chair & des entrailles de leurs bestiaux , & de celles des animaux sauvages qu'ils tuent à la chasse. A cette nourriture ils joignent des racines & des fruits de plusieurs espèces , auxquels ils ajoutent le lait , & quelquefois les poissons qu'ils s'amuse à pêcher. Ils n'ont point de tems fixe pour leurs repas , & mangent quand le besoin l'exige Sans qu'ils puissent en dire la raison , une ancienne tradition les obligent à s'abstenir de la chair du porc & de celle du poisson sans écailles. La chair des lièvres & des lapins est défendue aux hommes & est permise aux femmes. Au contraire le pur sang des animaux & la chair de taupe , sont des mets

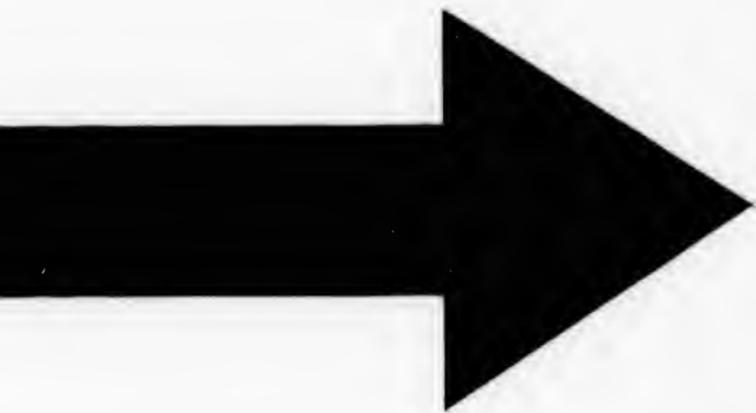
C
dont le
les fem
Les h
jamais
qui con
& cinq
sées en
sur le b
est poss
& sont
morceau
tellemen
peuvent
de ces f
haut , s
qui les
rampant
Chaque
milieu d
de foyer
trous qu
servent d
& de lie
garde à
de la fa
Tous l
par des
alors po
de leurs
bres , qu
& au de
sont leur
sent la n

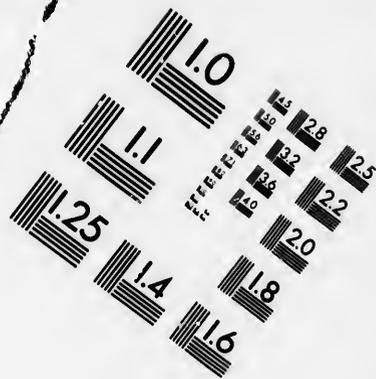
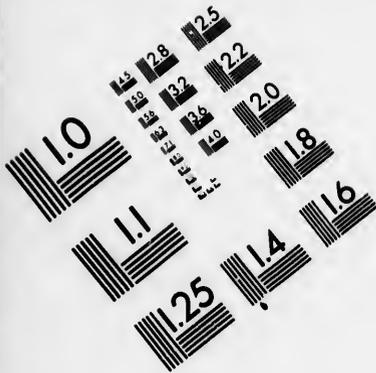
dont les hommes peuvent se nourrir , & dont les femmes ne doivent point goûter.

Les kraals ou villages des Hottentots n'ont jamais moins de vingt ou vingt-cinq huttes, qui contiennent pour l'ordinaire entre quatre & cinq cents habitans : ces huttes sont dressées en cercle dans une situation agréable & sur le bord de quelque rivière, autant qu'il est possible. Elles ressemblent à des fours, & sont composées de bâtons & de grands morceaux de nattes, dont les bords sont tellement joints, que la pluie ni le vent ne peuvent pénétrer dans l'intérieur. L'entrée de ces fours n'a pas plus de trois pieds de haut, sur deux de large, de sorte que ceux qui les habitent ne peuvent y passer qu'en rampant sur les genoux & sur les mains. Chaque famille a sa hutte particulière, au milieu de laquelle est un grand trou qui sert de foyer, & qui est entouré d'autant de trous qu'il y a de personnes, & ces trous servent de sièges pour manger & se reposer, & de lits pour s'asseoir. Un chien sert de garde à chaque hutte, & veille à la sûreté de la famille & des bestiaux.

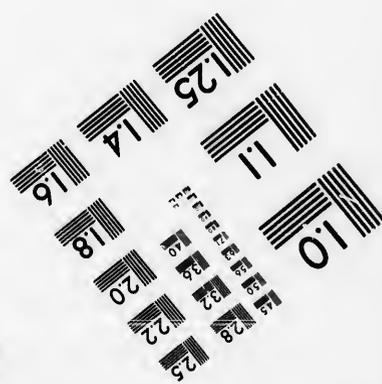
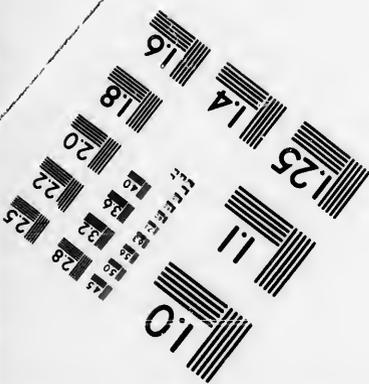
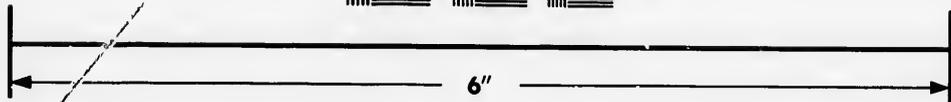
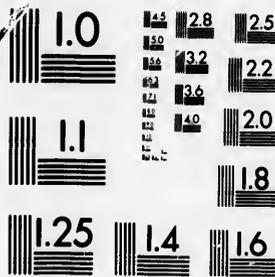
Tous les événemens heureux sont marqués par des réjouissances chez les Hottentots ; alors pour les célébrer ils élèvent au milieu de leurs kraals une salle de branches d'arbres, qu'ils ornent de verdure en dedans & au dehors. C'est dans cette salle qu'ils font leur festin & que tous les habitans passent la nuit, en concerts de musique & en







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14
16
18
20
22
25

18
20
22
25

468 GUERRES , OCCUPATIONS ,
danſes , pour leſquelles les deux ſexes ont
une paſſion égale.

Le *gongom* eſt un de leurs inſtrumens fa-
voris. On en diſtingue de deux ſortes , le
petit & le grand. Le petit *gongom* , eſt une
arc de fer ou de bois d'olivier , tendu d'une
corde de boyau ou de nerf de mouton ,
ſéché au ſoleil. A l'extrémité de l'arc , on
attache d'un côté le tuyau d'une plume fen-
due , en faiſant paſſer la corde par la fente.
Le joueur tient cette plume dans la bouche
lorsqu'il manie l'inſtrument , & les différens
ſons du *gongom* viennent des différentes
modulations de ſon ſouffle. Le grand *gon-
gom* ne diffère du petit que par la coque
d'une noix de coco , dont on a coupé la
partie ſupérieure , & qu'on fait paſſer par
deux trous avant que l'arc ſoit tendu. Le
joueur pouſſe cette coque plus ou moins loin
de la plume , ſuivant la variété qu'il veut
donner à ſes ſons.

Les femmes ont un inſtrument qui leur
eſt propre , & qui , à quelques égards , reſſem-
ble à nos tambours. C'eſt un grand pot de
terre , couvert d'une peau de mouton , bien
paſſée & liée avec des nerfs , ſur laquelle
elle frappe avec les mains.

Leur musique vocale ne conſiſte guère
que dans l'ennuyeuſe répétition du mot *ho* ,
& leur danſe n'eſt pas d'un meilleur goût.
Les hommes danſent accroupis , poſture con-
trainte qu'ils aiment beaucoup , & ils laiſſent
entr'eux différens intervalles qui ſervent de

pa
tar
rép
dan
tan
&
L
cha
&
rot
vag
vien
ce t
fon
mar
L
lorſ
que
vag
tren
furi
ces
les l
griff
ne o
ce q
P
une
un p
bran
les p
ou l
ont l

COMMERCE, MŒURS, &c. 469

passages aux femmes. Les *gongoms* & les tambours se font entendre, & l'assemblée répète *ho, ho, ho*. Deux couples entrent dans le cercle, & dansent tantôt face à face, tantôt dos à dos, pendant quelques minutes, & le bal finit, lorsque chacun a dansé.

Leur principale occupation est celle de la chasse, dans laquelle ils montrent une adresse & une agilité extraordinaires. Un Hottentot suit souvent un daim, une chèvre sauvage ou un lièvre à la course, & s'il parvient à les approcher, quoiqu'à une distance très-éloignée, il lance sa flèche, ou même son *rakkum*, à l'une ou à l'autre bête, & ne manque jamais de la coucher à terre.

Les Européens sont dans l'admiration, lorsqu'ils voient ces hardis chasseurs attaquer l'éléphant, le rhinocéros ou l'âne sauvage, avec leurs seules zagaies : mais ils tremblent pour eux quand ils affrontent la furie des lions & des tigres. Ils entourent ces terribles animaux, ils les agacent, ils les blessent, & à chaque moment sous leurs griffes, ils ont l'agilité de s'en garantir & ne cessent de leur porter des coups, jusqu'à ce qu'ils soient étendus à leurs pieds.

Pour prendre les éléphants, ils creusent une fosse, au milieu de laquelle ils plantent un pieu ; ce trou est recouvert avec des branches d'arbre, & lorsque l'animal y porte les pieds, il tombe & se perce la poitrine ou le col. Arrêté de la sorte, les chasseurs ont le tems d'arriver & de l'achever avec

470 GUERRES, OCCUPATIONS,

leurs zagaies. Les rhinocéros & les élans se prennent aussi dans ces pièges.

Celui qui a tué, dans un combat singulier, un de ces animaux féroces, est reçu dans une espèce d'ordre très-honorable parmi les Hottentots. Après sa victoire, il doit se retirer dans sa hutte. Le village, instruit de sa valeur, s'assemble aussi-tôt & lui députe un des anciens, pour le prier de venir recevoir tous les honneurs qui lui sont dûs. Il arrive, & se place au milieu du cercle que forment tous les habitans accroupis. Le vieux député s'approche de lui, & lui pisse sur le corps, en marmottant certaines paroles mystérieuses. Après cette ridicule cérémonie, le vieillard allume sa pipe & la fait circuler dans l'assemblée, jusqu'à ce que le tabac soit réduit en cendres, puis prenant ces cendres, il en parfume le nouveau chevalier, qui reçoit les félicitations de tous les assistans sur l'honneur qu'il vient d'obtenir, & sur le service qu'il a rendu à sa patrie. Pendant trois jours, il n'est pas permis à sa femme même de l'approcher, mais ce tems écoulé, il tue un mouton, & se réjouit avec sa femme, ses enfans & ses amis.

Si les Hottentots sont d'expérimentés chasseurs, ils ne sont pas moins habiles à pêcher le poisson dans les anses & dans les rivières, & on trouverait difficilement de plus hardis nageurs.

La principale richesse de cette nation consiste en bestiaux. L'Hottentot dont les affai-

res f
plore
les a
du pa
ses g
& qu
acqui
& en
qu'il
son v
plaisi

Da
en co
Les t
les b
qui f
dans
mes f
ce qu
honn
vache
n'est
les t
grand
qu'ils
reau
les q
des c
dans
fait,
lui-m
ne p
sèche

COMMERCE, MŒURS, &c. 471

res sont dérangées, s'il ne veut point implorer les secours de sa famille ou ceux de ses amis, se loue à quelque riche habitant du pays ou à un Européen, & demande pour ses gages, une certaine quantité de tabac, & quelques bestiaux. Ayant par ce moyen acquis quelques vaches & plusieurs brebis, & en ayant acheté d'autres des épargnes qu'il a faites sur le tabac, il retourne dans son village, où il est toujours reçu avec plaisir.

Dans un kraal tous les troupeaux paissent en commun, & chacun les garde à son tour. Les taureaux ne quittent point les vaches, & les béliers sont toujours avec les brebis, ce qui sert beaucoup à la multiplication. C'est dans un outre ou sac de peau que les femmes font leur beurre, en agitant le lait jusqu'à ce qu'il ait pris la consistance nécessaire. Les hommes & les femmes boivent du lait de vache, mais la boisson de celui de brebis n'est permise qu'aux seules femmes. Lorsque les taureaux & les béliers sont en trop grand nombre, ils les chârent, un peu après qu'ils ont atteint un an. Ils couchent le taureau sur le dos & lui attachent fortement les quatre pieds à quatre fort pieux avec des cordes. L'opérateur lui lie les testicules dans la bourse avec une courroie, & ceci fait, on délie l'animal & on l'abandonne à lui-même; quelque tems après, ces parties ne pouvant plus prendre de nourriture, se séchent & tombent.

472 GUERRES, OCCUPATIONS,

Chaque kraal entretient toujours un certain nombre de *bakkelyers*, ou bœufs de combat. Ces animaux belliqueux sont les gardiens des troupeaux, & tandis que les uns font face aux bêtes féroces qui s'avancent pour les dévorer, ou aux voleurs qui cherchent à les enlever, les autres rappellent les bestiaux & les forcent, comme nos chiens de bergers, de rentrer dans leur enceinte. Ils obéissent indifféremment à tous les habitans du village, mais ils ne permettent jamais à aucun étranger d'approcher du kraal. Les Hottentots ont aussi des bœufs accoutumés à traîner les voitures, & à porter les plus lourds fardeaux. Dans cette contrée les animaux sont sujets à fort peu de maladies, & les remèdes qu'on emploie pour guérir celles dont ils sont attaqués, se réduisent à un très-petit nombre : telles sont la saignée & les infusions d'ail sauvage ; car pour les délivrer d'une espèce de migraine, qui est la maladie la plus ordinaire, ils se contentent de faire à *Gounga* des offrandes propitiatoires, & il les récidivent jusqu'à ce que le mal soit cessé, ou si la maladie continue toujours avec la même force, ils changent d'habitation, persuadés que la mauvaise qualité de l'air est cause de ces accidens.

La cérémonie de faire passer les troupeaux par le feu, est une de leurs grandes fêtes; ils croient par-là pouvoir les garantir de la dent meurtrière des chiens sauvages, qui n'osent, disent ils, attaquer les brebis lorsqu'

qu'elle
fumée
dans l
comme
femme
ensuite
allume
& de l
mée,
côté de
franchi
d'homn
bête p
marque
vent, d
sage ; n
à travers
les trou
augure.
Les l
de beau
boucher
tuer un
sur le d
qu'un tr
met les
il lui tin
que de l'
ne fige,
les vaiss
que les
médicines
présens à

COMMERCE, MŒURS, &c. 473

qu'elles sont défendues par l'odeur de la fumée. Tous les habitans se rassemblent dans la grande place du kraal : les hommes commencent par boire tout le lait que les femmes leur présentent ; ils se partagent ensuite en deux troupes, & tandis que l'une allume un petit feu composé de coupeaux & de branches vertes, pour exciter la fumée, les autres poussent les animaux du côté de ce feu, & s'efforcent de leur faire franchir cet espace, bordé de deux files d'hommes & de femmes : si la première bête passe à travers de la fumée, sans marquer beaucoup d'effroi, les autres suivent, & l'on en tire le plus heureux préage ; mais au contraire si l'animal s'échappe à travers les rangs, la confusion se met dans les troupeaux, & ce désordre est d'un sinistre augure.

Les Hottentots excellent dans l'exercice de beaucoup de métiers. La profession de boucher est fort honorable chez eux. Pour ruer un mouton, deux hommes le couchent sur le dos, & lui tiennent les pieds, tandis qu'un troisième lui ouvre le ventre & lui met les entrailles à découvert ; d'une main il lui tire les boyaux & les parties, tandis que de l'autre il remue le sang, de peur qu'il ne fige, observant sur-tout de ne point briser les vaisseaux sanguins autour du cœur, afin que les vieilles femmes qui se mêlent de médiciner, & le médecin du kraal, toujours présens à ces opérations, puissent observer

474 GUERRES, OCCUPATIONS,

le mouvement du cœur & le mécanisme de toutes les parties de l'animal, dont la dissection est faite avec une promptitude & une dextérité qui surprendrait nos plus habiles Anatomistes.

Pour tanner les peaux, ils les choisissent toutes fraîches & encore fumantes, & ils les imbibent de graisse, ce qui les rend souples & unies, & empêche que le poil ou la laine n'en tombe : s'ils les destinent à leur usage, ils ajoutent à la graisse un peu de fiente de vache. Cette opération regarde la peau de mouton : la peau de bœuf exige une autre préparation. Le pelletier frotte le poil avec de la cendre de bois, & ensuite il l'arrose d'eau, roule le cuir & le fait sécher au soleil pendant quelques jours, ce qui suffit pour faire tomber le poil. Si-tôt que le cuir est sec, il y applique une couche de terre grasse & une autre de graisse, & il est tanné. Ce même ouvrier est aussi tailleur ; son aiguille est un os d'oiseau, & son fil le petit nerf qui règne le long du dos des bêtes, & qu'il divise en plusieurs parties. C'est avec cet unique secours, qu'en très-peu de tems il met à leur perfection les ouvrages les plus difficiles.

Il sort des mains des Hottentots des bracelets & des anneaux d'ivoire, travaillés avec la pointe du couteau, dont la rondeur, le luisant & le poli surprendraient nos habiles tourneurs. Leurs nattes, faites de joncs ; de roseaux & de gayeul séchés au soleil,

sont d
mière
De la
cordes
arc &
sont c
mouton

Cha
Il choi
terre,
mis se
il la p
sectes,
un pâte
dehors
soleil p
vase de
passe en
sous ter
dureté
ne s'eff

Ils o
sort de
pierres.
sur un
en font
par un
minéral
par un f
verture
nal, &
qu'il est
res extr

COMMERCE, MŒURS, &c. 475

font d'un tissu si serré, que le vent, la lumière & la pluie ne peuvent les pénétrer. De la même matière ils font d'excellentes cordes : celles dont ils se servent pour leur arc & pour leurs instrumens de musique, sont composées de nerfs ou de boyaux de mouton.

Chaque particulier est potier dans ce pays. Il choisit pour composer ses ustensiles de terre, une sorte de glaise, dont les fourmis se servent pour former leurs habitations; il la pâtrit avec les œufs de ces petits insectes, & la tourne sur une pierre, comme un pâtre, ensuite il l'unit en dedans & en dehors avec la main, & la laisse sécher au soleil pendant deux jours. Pour détacher ce vase de la pierre, il se sert d'un nerf qu'il passe entre-deux. C'est dans un trou creusé sous terre qu'il est cuit, & il y prend une dureté singulière & une couleur de jais qui ne s'efface point.

Ils ont l'art de fondre le fer, tel qu'il sort de la mine, sans autre secours que des pierres. Pour y parvenir, ils ouvrent un trou sur un terrain un peu élevé : plus bas ils en font un autre, qu'ils joignent au premier par un petit canal de communication. Le minéral jetté dans le grand trou, échauffé par un feu considérable, fait autour de l'ouverture, descend en fusion par le petit canal, & tombe dans le second trou; lorsqu'il est refroidi, on le casse avec des pierres extrêmement dures, & chaque pièce est

476 GUERRES, OCCUPATIONS, &c.
remise au feu & forgée avec ces mêmes
pierres, pour en composer des armes &
d'autres ustensiles. C'est de la même ma-
nière qu'ils fondent aussi le cuivre, mais ils
n'emploient ce métal qu'à faire des bijoux.

Leur commerce avec les Européens se fait
par échange : ils troquent le superflu de leur
bétail, des dents d'éléphants, des œufs d'au-
truche, des peaux de bêtes sauvages, contre
du vin, de l'eau-de-vie, du tabac, du co-
rail, des grains de verre, des pipes, des
miroirs, des couteaux, du fer, des pièces
de cuivre & de la racine de kanna.

Fin de la description du pays des Hottentots.



D E

I S

LA P
naître u
gnols &
exclusiv
furent c
voyages
qu'il y
en on f
ainsi no
l'origine
ont été c
Fortuné
savoir,
grande
rotte; o
autres,
On ig
les isles
auteurs p
habitent
d'Afriqu
mains,

ISLES

DE L'AFRIQUE.

ISLES CANARIES.

LA première découverte de ces Isles a fait naître une vive contestation entre les Espagnols & les Portugais, qui s'en attribuent exclusivement l'honneur. Les Portugais assurent qu'ils les ont reconnues dans leurs voyages en Ethiopie & aux Indes : mais ce qu'il y a de certain c'est que les Espagnols en ont fait la première conquête. Ces isles, ainsi nommées de la plus grande, & dont l'origine du nom n'est pas venue jusqu'à nous, ont été connues des anciens sous celui d'isles Fortunées ; elles sont au nombre de sept ; savoir, Palme, Fer, Goméra, Ténériffe, la grande Canarie, Fuerteventura, & Lancérotte ; on pourrait y en ajouter plusieurs autres, mais moins considérables.

On ignore absolument de quelle façon les isles Canaries ont été peuplées : quelques auteurs prétendent que les insulaires qui les habitent, descendent de certains exilés d'Afrique, anciennement bannis par les Romains, qui leur avaient coupé la langue

pour avoir blasphémé contre les dieux de Rome. Ce qui est vrai, c'est que les anciens plaçaient leur *Elisum* aux isles Fortunées, sans doute nommées ainsi à cause de l'heureuse température de l'air & de la fécondité du terroir, mais on ne trouve chez leurs historiens aucune trace de l'exil de ces malheureux Africains.

L'isle de Canarie a de tous côtés treize à quatorze lieues d'étendue, & son circuit n'en a pas moins de quarante. C'est, suivant l'opinion commune, la même que Ptolomée appelle du nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Le nom de sa capitale est Ciudad de Las Palmas. Cette ville est ornée d'une magnifique cathédrale; elle est grande, assez bien peuplée & la plûpart des habitans y sont immensément riches. Les affaires civiles sont jugées par un conseil composé des échevins. L'air qu'on y respire est fort tempéré, & jamais on n'y éprouve l'excès du froid ou du chaud. Chaque année on fait deux récoltes de froment, la première en février, la seconde dans le courant du mois de mai. L'isle a douze manufactures de sucre, qu'on peut regarder comme autant de villes, par le grand nombre d'ouvriers qui y sont employés.

Un champ de cannes de sucre produit ordinairement dans l'isle neuf récoltes en dix-huit années. On prend une canne, que les Espagnols nomment *planta*, & après l'avoir couchée dans un sillon, on la couvre de

terre.
petits
sorten
tre pe
on le
avec
on les
où elle
jus é
grande
qu'à c
feur.
pots de
sucre,
doit é
colte,
de cann
jusqu'a
pas d'a
bout de
velle ré
jusqu'à
à une
L'isle
cueille
abondan
mes, de
des, de
plantanc
arbre, c
la forme
combre,
sommel

terre. Une écluse fournit de l'eau à plusieurs petits ruisseaux pour l'arroser. De ce *planta* sortent nombre de cannes qu'on laisse croître pendant deux ans sans les couper. Alors on les coupe, & les ayant mis en fagots, avec leurs feuilles, qu'on appelle *coholia*, on les transporte à l'*ingenios* (manufacture) où elles sont pilées dans un moulin, & le jus étant tombé par un canal dans une grande chaudière, ne cesse de bouillir jusqu'à ce qu'il ait acquis une certaine épaisseur. Tout de suite on le verse dans des pots de terre, de la forme d'un pain de sucre, & on le transporte dans le lieu où il doit être purgé & blanchi. Après cette récolte, on a soin de mettre le feu aux pailles de cannes, ce qui consume toutes les tiges, jusqu'au niveau de la terre, & ne manquant pas d'arroser & de nettoyer le champ, au bout de deux années, on obtient une nouvelle récolte, & de suite toujours de même, jusqu'à ce que les cannes soient parvenues à une certaine vieillesse.

L'isle a d'excellens vignobles, où l'on recueille un vin admirable. Elle produit en abondance des melons, des poires, des pommes, des oranges, des limons, des grenades, des figues, des pêches, & sur-tout le *plantano*, ou le plantain. Le fruit de cet arbre, qui n'est pas propre à bâtir, est de la forme & un peu plus gros que notre concombre, & fort, non des branches, mais du sommet même de l'arbre. Il croît en grappes,

qui en portent ordinairement depuis seize jusqu'à quarante : lorsqu'il commence à mûrir, sa couleur est d'un brun blanchâtre, mais dans sa maturité il jaunit, & devient un peu noir lorsqu'il passe ce point. Si l'on enlève la peau, le fruit est d'un jaune foncé & rougeâtre, qui ressemble beaucoup à l'or, & l'on peut dire qu'il n'y a point de confiture plus délicieuse.

L'isle Canarie est abondamment fournie de chèvres, de vaches, d'ânes, de porcs, de chameaux, de poules, de canards, de pigeons & de grosses perdrix. Sa situation est à vingt-sept degrés du nord.

ISLE DE TENERIFFE.

Cette isle fameuse est située au vingt-septième degré & demi, & dans la partie la plus méridionale, presque au vingt-huitième degrés de latitude. La partie du nord est à vingt-huit degrés quatre minutes. Les géographes lui donnent environ soixante lieues de circuit, depuis dix-sept jusqu'à vingt-deux de longueur, & tantôt trois & tantôt jusqu'à quinze de largeur. Du milieu de l'isle s'élève une montagne ronde, qu'on appelle le Pic de Teithe, dont la hauteur cause une égale admiration de près ou dans l'éloignement. Elle étend sa base jusqu'à Garrachico, ville maritime au nord-ouest de l'isle, d'où l'on compte deux journées & demie de chemin jusqu'au sommet. On trouve

au

au cer
un gou
avec d
pagnée
veut ex
ter per
des ân
avec d
premie
chargé
rein est
seaux.
devient
de mar
jour seu
le froid
sa place
du nord
ne doit
que vers
fonte de
river au
de la nu
heures,
verait le
à cet en
ferein ; c
tombe p
tourner s

On cro
étant imp
fois & q
plus confi

Tome

au centre de l'espace qui termine le Pic, un gouffre d'où il s'élançe de grosses pierres, avec de la flamme & de la fumée, accompagnées d'un bruit prodigieux. Quiconque veut examiner de près ce gouffre, doit monter pendant sept lieues sur des mules ou sur des ânes, ou continuer son voyage à pied avec des difficultés infinies. Pendant les dix premiers milles, le dos de la montagne est chargé d'arbres de toute espèce, & le terrain est arrosé par quantité de petits ruisseaux. Vers le milieu du chemin le froid devient si insupportable, que l'on est forcé de marcher du côté du sud, & pendant le jour seulement : à deux lieues du sommet le froid cesse, & une chaleur brûlante prend sa place, pour lors on tourne ses pas du côté du nord, & seulement pendant la nuit. On ne doit entreprendre ce périlleux voyage que vers le milieu de l'été, afin d'éviter la fonte des neiges, & il faut avoir soin d'arriver au sommet de la montagne à l'entrée de la nuit, si l'on veut y demeurer quelques heures, car après le soleil levé, on y éprouverait les plus violentes chaleurs. Parvenu à cet endroit, le ciel paraît clair & fort serein; on n'y sent jamais de vent, il n'y tombe point de pluie, & le soleil semble tourner sur son centre.

On croit que tout le terroir de Ténériffe, étant imprégné de soufre, a pris feu autrefois & que l'isle entière, ou du moins la plus considérable partie, a sauté en totalité ;

alors sont sortis des entrailles de la terre quantité de montagnes & de vastes rocs, qui paraissent aujourd'hui dans tous les cantons du pays, & la plus grande partie du soufre s'étant trouvé au centre de l'île, elle a soulevé le Pic à cette prodigieuse hauteur qui étonne les voyageurs.

Lorsque les Espagnols arrivèrent dans cette île, ils y trouvèrent un peuple sauvage, qui n'a pas même encore cessé de l'être. Son langage, qui s'est conservé sans altération dans quelques contrées du pays, & particulièrement dans la ville de Candélaría, ressemblait assez à celui des Mores de Barbarie. Ce peuple reconnaissait un Dieu suprême auquel il donnait les noms d'*Achuhurahan*, *Achuhuchumar*, *Achguaya-Xerax*, qui signifient le plus grand, le plus sublime, le conservateur de tout ce qui existe. Si la chaleur était trop grande, si les pluies tombaient avec trop d'abondance, ou si l'on était menacé de quelques malheurs, tous les habitans de l'île conduisaient leurs moutons & leurs chèvres dans un lieu destiné aux exercices de religion, & sevrant ce jour-là les petits du lait de leur mère, ils tiraient du sang à tous leurs troupeaux, dans l'opinion que c'était le moyen d'appaîser la colère divine, & d'obtenir du ciel ce qui leur manquait. Ils avaient quelque idée de l'immortalité, des peines & des récompenses après cette vie, puisqu'ils étaient persuadés sérieusement que le volcan du Pic

était
y fait
sans d
bitaie
a bât
metta
laient
qu'ils

Ils
faient
laient
demeu
taillées
vrage
était é
taient
mariag
leurs p
près ce
étaient
fément.
prenait
que tou
vorce p
en favor
mis à c
breuse p
poufer s
au mon
fice, lui
cette act
sorte d'
d'épouse

était l'enfer, & que les ames des méchans y faisaient leur séjour pour être tourmentées sans cesse, tandis que les ames des bons habitaient une agréable vallée de l'isle, où l'on a bâti depuis la ville de Laguna. Ils admettaient un mauvais esprit, qu'ils appelaient *Guayotta*, mais il n'y a nulle trace qu'ils lui rendissent un culte.

Ils avaient des rois, auxquels ils obéissaient, & en se mariant ils leur renouvelaient leur serment de fidélité. Ces rois demeuraient au fond de certaines cavernes taillées dans le roc, ou qui étaient l'ouvrage de la nature. Le droit de succession était établi parmi eux, mais ils n'y admettaient pas les bâtards. Les formalités du mariage consistaient à demander les filles à leurs pères, & la consommation suivait de près cette cérémonie : aussi comme ces liens étaient faciles à ferrer, ils se rompaient aisément. On quittait une femme & l'on en prenait une autre, avec cette restriction que tous les enfans nés après le premier divorce passaient pour illégitimes. Le roi seul, en faveur de la succession, n'était pas soumis à cette loi, & pour s'assurer une nombreuse postérité, il avait même le droit d'épouser sa sœur. Aussi-tôt qu'un enfant venait au monde, une femme choisie pour cet office, lui versait de l'eau sur la tête, & par cette action contractait avec sa famille une sorte d'affinité qui ne lui permettait plus d'épouser un homme de la même race.

Le tems de la jeunesse se passait dans les exercices du corps, tels que les sauts, la course, l'art de lancer des dards & celui de jeter des pierres avec la fronde, & surtout la danse, dont les descendans de ce peuple sont encore idolâtres, mais peut-être ne sont-ils plus ni aussi vertueux ni aussi simples que leurs ancêtres. Celui qui jadis faisait la moindre violence à une femme était puni de mort.

Ces insulaires sont appellés par quelques auteurs, *Guanches*, & les portraits qu'on trouve d'eux dans les relations de ces voyageurs, se ressemblent assez pour ne pas douter qu'ils ne soient vrais. Ils disent tous que ces *Guanches* faisaient alaiter leurs enfans par des chèvres, que tous leurs biens étaient en commun, c'est-à-dire, leurs alimens; car ils ne connaissaient pas d'autres richesses: qu'ils cultivaient la terre avec des cornes de bœuf; qu'ils n'avaient pas anciennement l'usage du feu: qu'ils regardaient avec horreur l'effusion du sang, & qu'ayant pris un petit bâtiment Espagnol, ils ne crurent pouvoir mieux se venger de ces gens, qu'ils mettaient au rang de leurs cruels ennemis, qu'en les condamnant à garder leurs chèvres, emploi qui passait parmi eux pour le plus méprisable.

Chaque tribu avait toujours deux souverains, un vivant, l'autre mort. Lorsqu'ils perdaient un chef, ils lavaient son corps avec beaucoup de cérémonie, & le plaçant

debor
un ce
ses cô
rempl
voyag
Ils
tes, m
fréque
rendai
à l'ép
Au
chaque
particu
riffe n'
dolâtri
la lune
dait le
mes d
honoré
gnait p
royale.
se trou
nation
prospér
occasion
laquelle
taires a
quelque
gnées d
cipitaier
rées en
arrivés
langlant

debout dans une caverne, ils lui mettaient un ceptre à la main, avec deux cruches à ses côtés, l'une pleine de lait, & l'autre remplie de vin, pour les provisions de son voyage.

Ils se servaient du jus de certaines plantes, mêlées de suif, dont ils se faisaient de fréquentes onctions par-tout le corps, ce qui rendait leur peau si épaisse, qu'elle devenait à l'épreuve du froid.

Au reste, on démêle dans nos histoires que chaque canton avait ses usages & son culte particulier. Les habitans de l'isle de Téné-riffe n'avaient pas moins de neuf sortes d'idolâtrie. Les uns adoraient le soleil, d'autres la lune, les planettes, &c. & le roi prétendait le droit de virginité sur toutes les femmes de ses sujets, qui se trouvaient fort honorées, lorsque le prince ne dédaignait pas de se servir de sa prérogative royale. A chaque changement de règne, il se trouvait toujours quelques hommes de la nation, qui s'offraient en sacrifice pour la prospérité du nouveau monarque, qui à cette occasion donnait une grande fête, pendant laquelle on conduisait ces victimes volontaires au sommet d'un rocher : là, après quelques cérémonies barbares, accompagnées de paroles mystérieuses, elles se précipitaient d'elles-mêmes, & étaient déchirées en pièces, avant que leurs corps fussent arrivés au fond de la vallée. Cet hommage sanglant faisait pleuvoir toutes les faveurs

du chef sur les parens de ces jeunes enthousiastes.

On nous peint les Guanches, comme une nation robuste & de haute taille, mais maigre & basanée, ayant le nez plat, d'une agilité surprenante, mangeant avec une incroyable voracité, & parlant avec la plus singulière vitesse. Toutes les nations & sur-tout celles qui habitaient le nord de l'isle, étaient blanches : les hommes de ce canton, portaient les cheveux longs. Leur habit commun était une casaque de peau d'agneau sans manche & sans col, liée par-devant avec des courroies de cuir. Les femmes portaient en-dessous une autre robe de peau, qui leur descendait jusqu'aux talons, car elles regardaient comme une indécence de se découvrir la gorge & les pieds. Le vêtement dans lequel mouraient ces sauvages leur servaient de linceul.

La nourriture des Guanches était l'orge & les fèves ; ils faisaient cuire l'orge au feu, & le broyant dans des moulins à bras, ils en tiraient la farine, pour en composer une sorte de pain, avec de l'eau, du lait & du beurre. Quelquefois ils mangeaient de la chair de mouton, de chèvre & de porc, mais à certains jours de fêtes. Les rois présidaient à ces repas de réjouissances, & distribuaient de leurs mains trois chèvres, & du pain d'orge à proportion, à chaque vingtaine de Guanches. Pendant ces solemnités les guerres

cessaient
sans c
nemis
festins
chère,
était q
me la
vail ét
le roi
pour la

On
bitent
vernes
faient
ancien
formés
grandes
Les cor
chèvres
matière
qu'on n
envelop
la gran
prenant
entiers.
deux se
cheveux
les lévr
naturell

Si l'on
disent q
tribu par
les corp

cessaient dans tous le pays, & l'on pouvait sans crainte traverser les terres de ses ennemis, souvent même on les invitait à ces festins, & au milieu des plaisirs & de la bonne chère, on se réconciliait avec eux. Lorsqu'il était question d'ensemencer les terres, comme la récolte se faisait en commun, le travail était partagé entre tous les sujets, & le roi nommait un certain nombre d'ouvriers pour la culture de chaque canton.

On trouve, non loin des villages qu'habitent les *Guanches* de notre tems, des cavernes sépulchrales, où leurs ancêtres déposaient les corps de leurs parens. Ces lieux anciennement creusés dans les rochers, ou formés par la nature ont plus ou moins de grandeur, suivant la disposition du terrain. Les corps y sont cousus dans des peaux de chèvres, avec des courroies de la même matière, & les coutures si égales & si unies, qu'on n'en peut trop admirer l'art. Chaque enveloppe est exactement proportionnée à la grandeur du corps; mais ce qui est surprenant, c'est que ces corps sont encore entiers. On trouve également dans ceux des deux sexes, les yeux, mais fermés, les cheveux, les oreilles, le nez, les dents, les lèvres & la barbe, & jusqu'aux parties naturelles.

Si l'on interroge ces insulaires, ils vous disent qu'il y avait parmi leurs ancêtres une tribu particulière qui avait l'art d'embaumer les corps, & qui le conservait comme un

mystère sacré, qui ne devait jamais être communiqué au vulgaire. Cette tribu ne se mêlait point avec les autres par des mariages, & elle seule était chargée de tout ce qui concernait le culte religieux, si en effet il en existait un parmi ces sauvages. Pendant la guerre que les Espagnols firent à ce peuple, toute la tribu des embaumeurs périt avec elle. On sçait seulement par tradition, que dans cette opération il entrait du beurre mêlé de graisse d'ours, qu'on gardait exprès dans des peaux de chèvres, & qu'on faisait bouillir cet onguent avec certaines herbes, telles que la lavande, la *lara*, herbe gommeuse & gluineuse, le *cyclamen* ou truffe, & quantité d'autres simples. On vidait le corps de ses intestins, & on le lavait avec une lessive faite d'écorce de pins, séchée au soleil pendant l'été, ou dans une étuve en hiver. Quand, après plusieurs onctions tant en dedans qu'en dehors, on s'apercevait que le baume avait entièrement pénétré les cadavres, on les couvait dans des peaux de chèvres, & on les portait dans les caves, où ils étaient placés sur des lits, faits d'un bois préparé & si dur, qu'il n'y a pas de fer qui le puisse pénétrer.

On prétend qu'il y a dans l'isle Ténériffe une mine d'or. « Les vignes qui produisent
 » l'excellent vin de Malvoisie, croissent toutes sur la côte, à la distance d'un mille
 » de la mer : Celles qui sont plus loin dans
 » les terres sont moins estimées, & ne

» réu
 » pla
 » qu
 » d'a
 » pou
 » des
 » rien
 » lim
 » leu
 » le
 » du
 » fier
 » rien
 » ris,
 » font
 » sur
 » à fé
 » nim
 » cep
 » autr
 » ving
 » tige
 » bon
 » a re
 « L
 » dans
 » ranc
 » cend
 » caill
 » de l
 » rami
 » & le
 » Barb

DE L'AFRIQUE. 489

» réussissent pas mieux quand on les trans-
 » plantent dans les autres isles. Dans quel-
 » ques endroits de l'isle, il croît une forte
 » d'arbrisseau nommé *legnan*, qu'on achète
 » pour du bois aromatique. On y trouve
 » des abricotiers, des pêchers & des poi-
 » riers qui portent deux fois l'an, & des
 » limons qui en contiennent un petit dans
 » leur centre, ce qui leur a fait donner
 » le nom de *prégnada*. Ténériffe produit
 » du coton, & de la coloquinte : les ro-
 » siers y fleurissent à Noël ; il ne manque
 » rien aux roses, pour la vivacité du colo-
 » ris, ni pour la grandeur. Les rochers y
 » sont couverts de crête marine. Il croît
 » sur les bords de la mer une autre herbe
 » à feuilles larges, si forte & même si ve-
 » nimeuse qu'elle fait mourir les chevaux :
 » cependant elle n'est pas si pernicieuse aux
 » autres animaux. On a vu jusqu'à quatre-
 » vingt épis de froment sortir d'une seule
 » tige, il est jaune & transparent. Dans les
 » bonnes années un boisseau de semence en
 » a rendu jusqu'à cent.

« Les serins de Canaries, qu'on apporte
 » dans notre Europe, sont nés dans les *ba-*
 » *rancos* ou sillons que l'eau forme en des-
 » cendant des montagnes. L'isle abonde en
 » cailles & en perdrix, qui sont d'une gran-
 » de beauté & très-grosses. Les pigeons
 » ramiers, les tourterelles, les corbeaux,
 » & les faucons y viennent des côtes de
 » Barbarie. Il y a peu de montagnes où l'on

» ne découvre des effains d'abeilles. Les
 » chèvres grimpent quelquefois jusqu'au
 » sommet du Pic. Les porcs & les lapins
 » y sont fort commun. Le poisson est d'un
 » goût excellent. Les écrevilles de mer n'ont
 » pas les pattes fort grandes. Le *clacas*,
 » qui est regardé comme le meilleur co-
 » quillage de l'univers, croît dans les rocs,
 » où il s'en trouve souvent cinq ou six
 » sous une grande écaille. On estime aussi
 » une sorte d'anguille, qui a six ou sept
 » queues, longues d'une aune, jointes à
 » un corps de la même longueur. Les *turtles*
 » & les *cabridos* sont des poissons qui l'em-
 » portent sur nos truites. » Ce détail est
 tiré de l'histoire de la Société royale d'An-
 gleterre (p. 208.)

On voit croître dans cette isle le cédre,
 le cyprès, l'olivier sauvage, le mastix, le
 favinier, les palmiers, & des pins d'une
 hauteur surprenante : ce dernier est appelé
 l'arbre immortel, parce que son bois ne se
 corrompt jamais, ni dans l'eau, ni sous terre.
 On y trouve aussi l'arbre qui produit le *sangre*
de draco, ou le sang de dragon.

ISLE DE FEROU OU DE FER.

Les isles de Gomera & de Palme ou Pal-
 ma, ne nous fournissent aucunes remarques
 intéressantes. La dernière a environ vingt-
 cinq lieues de circuit, & l'on vante beaucoup
 l'abondance de ses vins & de son sucre. L'isle

de Fe
 Palma
 tour :
 disent
 douce
 à la f
 au mil
 vert de
 tombe
 pratique
 porte
 l'isle.
 Maire
 d'autre
 ce qu'i
 l'isle e
 goutte
 Les gé
 dien p

ISLE

Lanc
 sur neu
 quarant
 chevau
 vallées
 duisent
 fromen
 Ventur
 vingt-c
 & on r

DE L'AFRIQUE. 491

de Fer n'est qu'à deux lieues à l'ouest de Palma; on lui donne environ six lieues de tour : son terroir est peu fertile, & elle n'a, disent la plupart des voyageurs, d'autre eau douce que celle qu'on y recueille de la pluie, à la faveur d'un grand arbre, qui se trouve au milieu de l'isle, & qui est sans cesse couvert de nuées. L'eau qui distille sur les feuilles tombe dans plusieurs réservoirs, qui ont été pratiqués au pied de l'arbre, d'où on la transporte dans des barils à divers endroits de l'isle. Quelques écrivains, & entr'autres le Maire, contestent l'existence de cet arbre; d'autres assurent qu'il y en a plusieurs : mais ce qu'il y a de certain, c'est que le terrain de l'isle est si sec, qu'il ne se trouve pas une goutte d'eau dans tous les autres endroits. Les géographes tracent leur premier méridien par l'isle de Fer.

ISLES DE LANCEROTA ET DE FUERTE-VENTURA.

Lancerota a treize lieues du nord au sud, sur neuf de largeur; son circuit a environ quarante lieues; elle nourrit de très-bons chevaux, des chèvres & des moutons. Ses vallées sont sèches & sablonneuses, & produisent une petite quantité d'orge & du froment fort médiocre. L'isle de Fuerte-Ventura n'est pas plus fertile; on lui donne vingt-cinq lieues de long sur dix de large, & on ne la compte éloignée que de cin-

quante lieues du Promontoire de Guer en Afrique, & de vingt quatre à l'est de la grande Canarie. Son circuit est d'environ soixante-dix lieues. Toutes ces isles appartiennent à la couronne d'Espagne.

I S L E D E M A D È R E.

On prétend que l'isle de Madère a tiré son nom de la quantité d'arbres dont elle est remplie. Elle est située entre trente-deux degrés cinquante minutes de latitude, & entre un degré quinze minutes de longitude. On lui donne soixante-quinze milles de longueur, sur trente de largeur. Dans nos cartes, Madère est vers trente-deux degrés quarante minutes de latitude, & quarante minutes est de Fero. Elle peut avoir entre cent quarante & cent soixante milles de circonférence.

Quoique les Portugais attribuent la première découverte de Madère à Jean Gonsalve & à Tristan-vaz, sous la protection de Henri, infant de Portugal, les habitans de l'isle prétendent qu'elle est dûe à un gentilhomme Anglais, nommé Macham, qui, étant parti de Bristol avec sa femme pour passer en France, fut poussé sur ces côtes par des vents impétueux. Il y mourut de chagrin, & le vaisseau ayant eu le bonheur de regagner les côtes de Barbarie, l'équipage compta son aventure à quelques Portugais, à qui les matelots servirent de guide pour retrouver Madère, vers l'an 1344.

L
mais
rend
qu'a
ture
arrois
un g
qui y
au c
appo
pes q
plus
pays
prune
gros
les au
réussi.
insula
perstie
le fruit
humain
grande
couvri
C'est u
nane a
on rem
Christ
On t
drix,
faisans
sauvage
bitans
veau,

DE L'AFRIQUE. 493

Le terrain de cette isle est montagneux, mais d'une étonnante fertilité, puisqu'il rend communément quarante pour un, & qu'avec un peu plus d'habileté dans la culture, il pourrait produire soixante-dix. Il est arrosé par sept ou huit belles rivières & par un grand nombre de sources. Les cannes qui y ont été transplantées de Sicile ont réussi au delà de toute espérance, & les ceps apportés de Candie donnent plus de grappes que de feuilles. Chaque récolte fournit plus de vingt-cinq mille pipes de vin. Le pays abonde en pêches, en abricots, en prunes, en cerises, en figes & en noix. Les groseilles, les framboises, les noisettes & les autres fruits de l'Europe y ont fort bien réussi. La banane fait les déliques de ces insulaires, qui ont pour ce fruit la plus superstitieuse vénération. Ils le prennent pour le fruit défendu, source des maux du genre-humain & ils en donnent pour preuve la grandeur de ses feuilles, qui a fort bien pu couvrir la nudité de nos premiers parens. C'est un crime à Madère de couper une banane avec un couteau, parce que dans la chair on remarque quelque ressemblance avec Jesus-Christ crucifié.

On trouve dans Madère beaucoup de perdrix, de cailles, de faisans, & sur-tout des faisans blancs, mais peu d'autres animaux sauvages. La nourriture ordinaire des habitans consiste en chevreau, en porc, & en veau, communément assez maigres; ils y

joignent plusieurs légumes, des oranges, des noix, des figues, des bananes, &c. Le commerce se fait presque toujours par échange : les étrangers apportent de la farine, du bœuf, du hareng, du fromage & du beurre, du sel, de l'huile, des chapeaux, des per-ruques, du linge, des draps ; & en retour ils prennent des vins qu'ils transportent au Brésil. Dans le tems de la vendange, les pauvres ne se nourrissent guères que de pain & de raisin, & sans cette sobriété, les grandes chaleurs leur feraient contracter une fièvre qui les emporterait en peu de jours. Les Portugais, même les plus opulens, ne s'écartent jamais de cette règle nécessaire. Les habitans de Madère ont adopté la couleur noire : ils sont toujours armés de leur épée & d'un poignard. Les valets même ne quittent point ces armes en servant leurs maîtres. Les maisons de Funchal, qui est la capitale de l'isle, n'ont rien de somptueux, & les meubles qui les ornent sont de la plus grande simplicité. Tous les bâtimens n'ont qu'un étage ; les fenêtres sont sans vitres & restent ouvertes pendant le jour : le soir on les ferme avec des volets de bois.

Si nous voulions entrer dans le détail des mœurs qui régnerent à Madère, nous n'en pourrions présenter au lecteur qu'un tableau bien révoltant. Tous les vices & sur-tout l'incontinence ont gagné toutes les classes des citoyens. Les débauches publiques des hommes ont comme autorisé les femmes à lâcher

la bri
 Dans
 barra
 Il est
 sans s
 qu'ils
 pagne
 un ma
 l'origi
 leuse
 tache
 laquel
 Juifs
 ne peu
 On a
 par les
 férieu
 le pré
 parfait
 femme
 aucune
 » hom
 » d'un
 » poin
 Nous
 une for
 il vrai
 du pay
 mée,
 leurs m
 sûs qu
 les égli
 tant à

DE L'AFRIQUE. 495

la bride à toutes leurs inclinations déréglées. Dans ce pays, un étranger ne peut être embarrassé que sur le choix qu'il veut faire. Il est vrai que les jeunes gens se marient sans se connaître, & qu'il arrive rarement qu'ils aient lieu d'être satisfait de la compagnie qui leur est donnée. Pour contracter un mariage, les parens recherchent les biens, l'origine, & sur-tout portent la plus scrupuleuse attention à ce qu'il n'y ait aucune tache de judaïsme dans la famille avec laquelle ils s'allient. Un descendant des Juifs ou des Mores, ou même un hérétique ne peut espérer de prendre femme à Madère. On a vu des mariages avantageux refusés par les parens de la fille, parce qu'après de sérieuses informations, ils avaient appris que le prétendu avoit toujours joui d'une santé parfaite, qu'il n'avait jamais fréquenté les femmes de mauvaise vie, & n'avait gagné aucune maladie honteuse avec elles. « Un homme aussi sage, disaient-ils, doit être » d'une constitution faible, & ne convient » point du tout à notre fille. »

Nous n'osons dire que le meurtre est en une sorte d'estime à Madère, au moins est-il vrai que les plus considérables habitans du pays ne jouissent d'une certaine renommée, qu'après avoir indignement trempé leurs mains dans le sang d'autrui. Les asyles sûrs que les meurtriers trouvent dans toutes les églises & dans les moindres chapelles, tant à la ville qu'à la campagne, multi-

plient journellement les crimes de cette espèce. Le coupable en est quitte pour le bannissement ou la prison, dont il peut même se racheter par des présens.

ISLES DU CAP VERD.

Ces isles de l'océan atlantique sont situées à l'ouest du cap dont elles prennent le nom. Ce sont vraisemblablement les *Gorgades* de Pline. Antoine Noli, Genoïse, les retrouva en 1460, ou les découvrit pour la couronne de Portugal, qui en est encore en possession. Nos géographes en comptent douze, dont les principales sont Saint-Antoine, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Saint-Nicolas, l'isle du Sel, & celles de Bona-Vista, de Mai, de Saint-Jago, de Fogo, & de Brava. Leur position à l'extrémité du Sénégal, est entre le quatorzième & le dix-huitième degré de latitude, & entre le trois cents cinquante-cinquième de longitude. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur la description de ces isles, dont l'air en général est fort mal-sain & très-dangereux pour les étrangers. Les chaleurs du jour sont quelquefois insupportables, & causent des fièvres & d'affreuses dyssenteries, & vers quatre heures après midi le vent du nord-est se lève, & apporte une fraîcheur subite, dont les effets sont souvent mortels.

Depuis que ces isles sont cultivées, quoique par des mains paresseuses, elles produisent

du
à l
&
Les
vre
che
dan
vau
don
culi
tatio
tité
port
est e
gent
On
mes
comm

I

Ce
connu
sa plu
lieues
nale t
nutes j
ce qui
gais
l'isle d
couvri
en 146
lui do
To

DE L'AFRIQUE. 497

Qu'ils font à peu près tout ce qui est nécessaire à la vie. On y recueille beaucoup de coton, & les cannes de sucre y viennent assez bien. Les vignes y portent deux fois, & les chèvres y donnent généralement trois ou quatre chevreaux d'une portée, & souvent trois fois dans une année. Il y a beaucoup de chevaux sauvages, & considérablement dânes, dont les Anglois font un commerce particulier à la Barbade & dans leurs autres plantations. On y prend aussi une immense quantité de tortues, qui étant salées, sont transportées aux colonies de l'Amérique. Le sel est en abondance, & les Anglois en chargent plusieurs vaisseaux pour Terre-neuve. On trouve dans ces isles, une race d'hommes couleur de cuivre, qui provient du commerce des blancs avec les Nègresses.

ISLE DE MADAGASCAR.

Cette isle est la plus grande du monde connu. On lui donne cent vingt lieues dans sa plus grande largeur, & environ huit cents lieues de circonférence. Sa latitude méridionale tient depuis douze degrés douze minutes jusqu'à vingt-cinq degrés dix minutes, ce qui fait trois cents trente-six lieues Françaises de longueur. Les Portugais l'appellent l'isle de Saint-Laurent, parce qu'ils la découvrirent le jour de la fête de ce Saint, en 1492 : les autres nations Européennes lui donnent le nom de Madagascar, &

Tome IV.

les naturels du pays la nomment *Madécaffé*.

Les voyageurs, tels que Flacourt & Rennefort, nous ont fait le roman & non l'histoire de cette île, qui n'est réellement connue que par quelques tentatives que les Français ont faites pour former des établissemens sur les côtes. Ce qu'on en sçait de plus certain, c'est que le pays est divisé en plusieurs provinces, gouvernées par diverses nations, de différentes couleurs, de différentes mœurs, & toutes plongées dans l'idolâtrie, ou dans les superstitions du mahométisme. Le peuple de Madagascar est noir, à un petit nombre près. Les blancs sont les descendans des Arabes qui s'emparèrent d'une partie de ce pays au commencement du quinzième siècle. Essayons de rassembler tout ce qui peut éclaircir la religion, les loix & les mœurs de ces insulaires.

Ils reconnaissent un Dieu souverain, qui a créé le monde & qui le gouverne. Ils l'honorent, le révèrent & n'en parlent qu'avec le plus grand respect. C'est à cette divinité suprême qu'ils offrent des sacrifices, mais toutes les fois qu'ils immolent une victime, ils ont soin d'en présenter le premier morceau au démon, qu'ils croient l'auteur de tous les maux, comme Dieu est l'auteur de tous les biens. Dieu habite le septième ciel. *Dian Manach* leur tient lieu du Plutus des anciens; c'est le dieu des richesses, & l'or est le symbole de cette divinité. Lorsqu'ils touchent ce métal, ils le baisent & l'ui font

faire
avec
Pour
se per
pièce
d'aval
Leu
singuli
qui g
les ast
départ
météor
ceux-là
metten
me les
des cor
jugent
sont m
semble
des enf
laquelle
sont pur
Ces être
ordre et
ils comp
Ils disen
la visite
& qui le
gon de
en être to
jours, &
pour dim
d'une za

DE L'AFRIQUE. 499

faire quelques tours par-dessus leur tête, avec de grandes marques de vénération. Pour obtenir le pardon de leurs fautes, ils se persuadent qu'il leur suffit de tremper une pièce d'or dans un verre rempli d'eau & d'avalier ensuite cette eau.

Leur créance touchant les esprits est assez singulière. Ils prétendent que ce sont eux qui gouvernent & font mouvoir les cieux, les astres & les planètes : les uns ont le département de l'air, les autres celui des météores, ceux-ci règnent sur les eaux, ceux-là veillent sur les hommes. Ils admettent aussi d'autres génies invisibles, comme les premiers, mais qui peuvent prendre des corps & se rendre visibles lorsqu'ils le jugent à propos. Ces esprits du second ordre sont mâles & femelles; ils se joignent ensemble par un commerce charnel; ils ont des enfans, & sont sujets à la mort, après laquelle ils reçoivent des récompenses, ou sont punis selon qu'ils ont bien ou mal vécu. Ces êtres connaissent l'avenir. Le troisième ordre est celui des lutins, parmi lesquels ils comprennent les fantômes & les revenans. Ils disent très-sérieusement qu'ils ont souvent la visite du diable, qu'ils appellent *Sacare*, & qui leur apparaît sous la forme d'un dragon de feu. Quelquefois ils se persuadent en être tourmentés pendant l'espace de quinze jours, & alors pour faire cesser ou du moins pour diminuer leurs souffrances, ils s'arment d'une zagate, & se mettent à sauter & à

danfer, avec des mouvemens si extraordinaires, que bientôt ils tombent fans connoissance; leurs parens, leurs amis & leurs voisins se rassemblent & forment des danfes autour d'eux, ce qui est d'une grande vertu pour faire cesser leurs tourmens.

Ce qui prouve, ainsi que plusieurs voyageurs l'avancent, que ces insulaires ont eu quelques connoissances des livres des Juifs, c'est qu'on retrouve dans leurs discours des traces de la chute du premier homme, du paradis terrestre & du déluge. « Le diable, » disent-ils, eut sept enfans, qui firent tant » de mal sur la terre, que les hommes deman- » dèrent à Dieu de les délivrer de cette » pernicieuse engeance. Le souverain maître exauça leurs prières, mais les sept » enfans du démon, en se retirant établirent » les sept péchés capitaux, qui sont le vol, » la luxure, le mensonge, la gourmandise, » le meurtre, l'orgueil & l'oïveté. »

Les habitans de Madagascar observent des fêtes & des jours d'abstinence. Lorsqu'ils veulent célébrer ces fortes de solemnités, ils s'assemblent avant le lever du soleil pour manger un peu de riz, & jusqu'à minuit, chacun alternativement s'occupe à raconter les belles actions de ses ancêtres. On offre un sacrifice, & la victime est ordinairement un bœuf. Celui qui fait l'office de sacrificeur dans cette circonstance, doit couper le premier morceau, & le jettant à l'écart, prononcer à haute voix : « voilà pour le dia-

» b
du
fans
con
l'am
on f
que
time
être
mièr
que
du b
nonç
térie
O
espèc
que
bouc
récol
crific
son d
vache
victin
sacrifi
on ne
qu'il
nité
que l
canton
va fai
pronon
fixés
pour l

DE L'AFRIQUE. 507

ble. » Chaque assistant est arrosé du sang du bœuf, qu'on fait toucher à tous les enfans du canton, comme un préservatif sûr contre toutes sortes de maladies pendant l'année. A minuit, après s'être lavé les pieds, on se met à manger. N'oublions pas de dire que la seconde pièce qu'on coupe de la victime, est offerte à dieu, & que celle-ci doit être jetée du côté gauche, comme la première l'a été du côté droit. Chacun avant que de se retirer, doit prendre quelques poils du bœuf & se les attacher au cou, en prononçant quelques paroles, sans doute mystérieuses.

On sçait que les Madagascariens font une espèce de libation à Dieu, & au diable avant que de porter aucune sorte de liqueur à leur bouche, & qu'aux approches d'une belle récolte ils ne manquent pas de faire des sacrifices d'action de grace. Au tems de la moisson du riz, par exemple, ils immolent une vache noire, & ils jettent une partie de la victime dans le champ. Si le jour de ce sacrifice un homme avait mérité la mort, on ne le tuerait point, il serait noyé, parce qu'il n'est pas permis pendant cette solennité de répandre le sang humain. Il faut que le sacrificateur, qui est choisi par le canton, se prépare à la grande action qu'il va faire, par certaines prières qu'il doit prononcer sur le couteau, en tenant ses yeux fixés vers le ciel. Ils offrent des sacrifices pour les malades, pour les femmes en cou-

ches, pour les nouveaux mariés & pour leurs parens morts. Lorsqu'ils se sentent près de leur fin, ils font une confession générale & détaillée de tous leurs péchés, accompagnée du sacrifice d'un bœuf, ensuite ils donnent la bénédiction à leur famille.

Des sauvages qui honorent le diable & qui croient aux revenans, ne doivent pas manquer d'être très-superstitieux : ceux-ci, moins par un principe de barbarie que par un motif religieux, exposent tous les enfans qui leur naissent le mardi, le jeudi, & le samedi, dans le mois d'avril, ou dans le mois de juin, le huitième de la lune, ou enfin dans une heure qui est gouvernée par une mauvaise planète. C'est dans le mois de mai, qu'en présence des parens & des amis, se doit faire la circoncision des enfans, pour chacun desquels on présente un taureau. Quelques jours avant celui qui précède cette fête, on commence à se réjouir, mais la veille tous les plaisirs cessent, & les pères & les mères ne doivent point habiter ensemble. Les mères sur-tout passent la nuit en silence dans le *lapa*, qui est une cabane de feuillages, construite & consacrée avec beaucoup de cérémonies un mois avant la fête de la circoncision. Toutes personnes, maris ou femmes, garçons ou filles, qui pourraient se reprocher d'avoir commis quelque impureté, soit la nuit précédente, soit le jour même, ne doivent point assister à cette fête; car ce peuple s'imagine que la profanation de

ces
& q
qui
por
leur
L
com
font
rieu
& en
sole
Le c
blée
au s
conc
fil d
auto
coute
porte
une e
en en
& en
en fa
sacri
tre p
placé
de la
d'une
fait la
Nègr
fans
dans
qui n

DE L'AFRIQUE. 503

ces personnes porterait la mort au circoncis, & qu'il ne serait pas possible d'arrêter le sang qui sort du prépuce. Il ne faut pas non plus porter sur soi aucun habillement de la couleur rouge.

Le jour de la fête, aussi-tôt que le soleil commence à darder ses rayons, tous ceux qui sont dans le cas d'assister à la fête, vont dévotieusement se baigner dans quelque rivière, & en sortant du bain, ils se tournent du côté du soleil, & lui adressent une espèce de prière. Le circonciseur fait un sermon à toute l'assemblée, après lequel, au bruit des tambours & au son des cors, on se rend au *lapa*. Le circonciseur ayant autour de lui un écheveau de fil de coton blanc, en écharpe, & un autre autour de son bras gauche pour essuyer son couteau, s'approche des enfans. Chaque père porte le sien dans ses bras, & l'on commence une espèce de procession aux environs du *lapa*, en entrant par la porte qui est au couchant, & en sortant par celle qui est au levant. On en fait une autre devant les bœufs qui vont être sacrifiés, & qui sont couchés à terre, les quatre pieds liés ensemble. Chaque enfant est placé un instant sur le dos de ces bœufs, & de la main gauche touche la corne droite d'une de ces victimes. Enfin le circonciseur fait la séparation du prépuce à tous les jeunes Nègres, & le plus proche parent de ces enfans reçoit le prépuce, & l'avale, dit-on, dans un jaune d'œuf. Les prépuces de ceux qui n'ont point de parens, sont jetés à terre.

On égorge un coq pour chaque nouveau circoncis, & l'on en laisse égoutter le sang, avec du jus d'une espèce de trèfle, sur la partie mutilée. La cérémonie se termine par le grand sacrifice des bœufs.

Si l'on en croit Flacourt, ces insulaires ont des idées confuses d'Abraham, de Moïse, de David & de Jésus-Christ, qu'ils nomment le fils de Dieu, né de la vierge Marie, à laquelle ils donnent le titre de *Romariana*. C'est pourquoi les femmes qui sont dans les douleurs de l'enfantement, confessent leurs péchés à une amie, & se recommandent à la sainte Vierge, pour obtenir une heureuse délivrance : mais c'est Flacourt qui avance ce fait, & nous avons déjà remarqué que cet auteur mérite peu de créance.

Il est plus aisé de croire que les Madagascariens observent scrupuleusement les jours & les heures, lorsqu'ils doivent couper le bois nécessaire pour se bâtir une maison; & lorsqu'elle est au point d'être couverte, ce sont de nouvelles cérémonies pour la consacrer. Il faut choisir l'instant favorable de la lune & le jour heureux. Cette dédicace porte le nom de *Missavatsi* : elle est accompagnée de sacrifices, de processions & de présens, que les parens & les amis font au nouveau propriétaire, en lui souhaitant toutes sortes de prospérités. On n'oublie pas de se bien régaler dans ces circonstances.

Les différens peuples qui habitent l'île de Madagascar, au moins ceux qui sont connus

des
& c
plu
d'u
par
mâ
ne p
cité
la s
poir
des
cun
mar
ses f
ces
elles
pays
quitt
à ses
ne lu
pren
n'em
nie. I
faire
l'ame
égale
Les
son d
mier
son ra
pour l
Les
d'omb

Les Européens, ont l'usage de la polygamie ; & ce qu'il y a de singulier, c'est que prendre plusieurs femmes s'appelle dans leur langue d'un terme qui signifie *faire des ennemis* ; parce que plusieurs femmes dans une même maison, & avec les mêmes droits sur un mari, ne peuvent qu'être ennemies. Flacourt, déjà cité, ne nous donne pas une grande idée de la sagesse des femmes de ce pays. Il n'y a point de filles qui avant le mariage n'ait eu des intrigues avec plusieurs garçons, & aucune d'elles ne se déterminerait à épouser le mari qui se présente, si elle n'avait éprouvé ses forces un certain nombre de fois, afin, par ces épreuves réitérées, de s'assurer comment elles seront traitées dans la suite. Dans ce pays, un homme surpris en adultère, en est quitte pour payer une amende proportionnée à ses facultés ; mais cette espèce de punition ne lui est infligée que pour l'engager à mieux prendre ses précautions une autre fois, & n'emporte avec elle aucune tache d'ignominie. Partager la couche d'un homme, c'est lui faire un larcin ; mais le vol est réparé par l'amende, & les deux parties doivent être également satisfaites.

Les enfans qui naissent d'une femme, après son divorce, appartiennent toujours au premier mari, à moins qu'elle ne lui remette son *tacq* ; c'est-à-dire, ce qui lui en a coûté pour l'obtenir de ses parens.

Les prêtres de ces insulaires portent le nom d'*ombiaffes*, & réunissent en eux tout ce qui

est capable d'en imposer à la crédulité d'un peuple ignorant & superstitieux : ils sont ministres des sacrifices , médecins , sorciers , & astrologues. Fabricateurs de talismans , ils vendent à leurs concitoyens de petits billets écrits en caractères arabes , qui sont autant de préservatifs contre le tonnerre , la pluie , les vents , les blessures à la guerre , & même contre la mort. D'autres mettent ceux qui les portent à couvert des poisons , & des animaux vénimeux : il y en a qui garantissent des villes & des maisons du feu & du pillage. On porte au cou ces sortes de billets , cousus en sachets. Au moyen de ces talismans , les ombiaffes ont le secret de tirer un produit immense de ces peuples séduits , qui n'ont réellement d'autre religion , que ces superstitieux ridicules. Lorsque quelqu'un tombe malade ou en démence , on envoie aussi-tôt chercher un ombiaffe , qui est chargé d'aller au tombeau du père du malade , qu'il ouvre ; il évoque son ombre , & la prie de rendre le jugement à son fils ; après cette cérémonie , il retourne vers le moribond , lui met son bonnet sur la tête , lui promet la santé , & sans attendre sa guérison , se retire , non sans se faire payer de ses peines. Mais la plus affreuse superstition , à laquelle ces malheureux prêtent les mains , c'est l'usage où sont ces insulaires de sacrifier le premier né de leur famille & de leurs bestiaux , à Dieu & au diable à la fois. Dans cette détestable cérémonie , il est bon d'observer qu'ils nomment satan *Diambilis*

en
di
aff
fan
à p
qu
se
ban
leu
les
ave
exp
mal
inn
heu
con
vail
cau
leur
L
corp
habi
préc
d'or
pas e
puiss
faire
placé
les p
de lu
des i
inter
aigus

aminnam habare, ce qui signifie, le seigneur diable & Dieu. Ces ombiaffes autorisent cet affreux désordre par leur prétendue connaissance de la nativité de l'enfant, même qui est à peine conçu, & par les fausses prédictions qu'ils font après avoir tiré son horoscope. Il se trouve cependant des parens moins barbares, qui, ayant, suivant l'usage, exposé leurs enfans, ordonnent à quelqu'esclave de les nourrir; d'autres qui les reprennent, avec la précaution d'offrir pour eux le sacrifice expiatoire d'un coq, ou de quelqu'autre animal. Il est encore nécessaire d'enfermer ces innocens dans un poulailler pendant plusieurs heures, afin de les purifier absolument de la constellation qui les domine, ou de la mauvaise influence de leur étoile. Sans ces précautions, l'enfant deviendrait méchant, voleur & parricide.

Lorsqu'un insulaire est expiré, on lave son corps, ensuite on le pare de ses plus beaux habits, & de tout ce qu'il possédait de plus précieux en colliers de corail, en plaques d'or & en autres ornemens. On ne manque pas de lui préparer sept pagnes, afin qu'il en puisse changer pendant le voyage qu'il va faire. Le mort enveloppé dans une natte, est placé dans une chambre, entre deux lumières; les parens & les amis viennent pleurer autour de lui; les filles & les femmes forment, au son des instrumens, une danse grave, qu'elles interrompent souvent pour pousser des cris aigus, & certaines personnes préposées pour

cet emploi, prononcent l'oraison funèbre du défunt. Vers la nuit on fait le sacrifice de quelques bœufs. Le lendemain on met le corps dans un cercueil fait de deux troncs d'arbres, creusés & joints ensemble, & on le porte au tombeau, qui est une maison de charpente; on y creuse une fosse de la profondeur de six pieds, & c'est là qu'on dépose le mort avec toutes ses richesses & ses provisions. La porte de cette maison mortuaire est exactement refermée; & pour empêcher que ce lieu ne soit profané, on doit en masquer l'entrée avec une pierre de la hauteur & de la largeur au moins de quinze pieds. C'est alors que le grand sacrifice funèbre doit se faire, & il est nécessaire qu'il y ait trois victimes, une pour le diable, une pour Dieu, & l'autre pour le défunt. Pendant un certain tems, les parens envoient chaque jour quelques portions de nourriture au mort. Si quelques circonstances obligent l'ombiasse à consulter l'esprit du trépassé, il ne doit point déranger la pierre, ni ouvrir la porte de la maison; il faut qu'il fasse une ouverture à la cloison, & que par ce trou il évoque l'esprit, qu'il lui propose ses doutes, & qu'il reçoive sa réponse, en observant à chaque question de l'appeller *l'ami de Dieu*. Si un Madagascarien meurt en pays étranger, on lui coupe la tête, qui est apportée dans l'endroit où il a pris naissance; mais le corps est enterré au même endroit où il est mort.

Les ombiasses reconnaissent un chef suprême.

me. Ceux qui veulent parvenir à la dignité de prêtre, doivent fréquenter certaines écoles publiques, que tiennent les anciens de l'ordre les plus instruits dans le charlatanisme de la profession. Ce qui a le plus accredité la fausse science de ces imposteurs, c'est le soin qu'ils ont eu de persuader à leur imbécille nation, qu'ils avaient toujours auprès d'eux quelque génie familier, que l'on appelle *aulis* dans le pays. Ils tiennent ces *aulis* dans de petites boîtes : quelques-uns sont de bois & ont la figure humaine. Ils les consultent publiquement plusieurs fois le jour, & souvent ils paroissent en fort grande dispute avec eux. La manière la plus ordinaire d'obtenir leurs avis, est de s'endormir profondément auprès d'eux, & de regarder comme une réponse, tout ce qu'on a longé pendant son sommeil.

Ces insulaires ont parmi eux des poètes qui s'attachent à chanter les belles actions de leurs guerriers, & qui s'abaissent quelquefois à composer des chansons amoureuses. On dit que leur poésie est grave & sentencieuse, à la manière des Orientaux. Ils ont l'usage des sermens. S'ils veulent s'assurer de la parole d'un de leurs concitoyens, ils lui font manger du foie de bœuf ou de taureau, & lui font plusieurs aspersions d'eau pendant qu'il jure. Ceux qu'on soupçonne de meurtre, de vol, ou d'autres crimes graves, doivent s'exposer à l'épreuve du fer rouge : si la langue de l'accusé n'est pas brûlée, après l'avoir portée sept fois consécutives sur cet instrument brûlant, on nous

assure qu'il est déclaré innocent. Dans certaines occasions, on fait avaler à l'accusé un morceau de foie de bœuf, avec une certaine racine, qu'on dit être un poison violent, ou bien on lui fait tirer une pierre du fond d'un pot rempli d'eau bouillante. Ou toutes ces épreuves sont des tours de passe-passe, ou les auteurs ont pris le change, & se sont persuadés que ces différentes sortes de questions, pour tirer l'aveu des criminels, n'étaient que de simples épreuves.

Des peuples aussi ignorans que nous représentons les Madagascariens, ne doivent pas avoir fait beaucoup de progrès dans l'art de la guerre. Toutes leurs campagnes se passent en escarmouches, en surprises & en embuscades. C'est moins une armée qui s'avance pour combattre son ennemi, que des pelotons de brigans, qui se répandent dans un pays pour le piller & pour le dévaster : mais ces partis, outre leurs armes, portent toujours sur eux un grand nombre de talismans, qui ont la vertu de rendre invulnérables ceux qui en sont chargés. Le soldat, couvert d'amulettes, tombe mort auprès de son camarade, qui, sûr de la bonté des siennes, affronte tous les dangers : celui-ci reçoit le coup mortel, & aucune victime de la friponnerie des ombiasses, n'attribue sa mort à l'impuissance des talismans.

Après s'être battus, communément avec des succès presqu'égaux, les insulaires de ce pays se lassent de la guerre, & se font réci-

pr
fe
ch
de
l'a
dé
»
»
»
la
est
au
fai
les
jou
red
nou
ava
ten
mar
serv
A
don
vag
les
espè
graf
qu'i
qui
mal
boun
la bé

DE L'AFRIQUE. 511

proquement des propositions de paix. On s'assemble en armes sur le bord d'une rivière, chaque parti tue un taureau, & l'on s'envoie de part & d'autre, un morceau du foie de l'animal. Ce foie se mange en présence des députés des deux nations, en disant : « Que » le foie que nos adversaires mangent, les » fasse crever, s'ils manquent à leur engagement. » Si un des partis force l'autre à faire la paix, le vaincu mange seul du foie. Telle est l'assurance qu'il doit donner de sa fidélité au vainqueur.

Pendant que les hommes sont occupés à faire la guerre, les femmes qui restent dans les habitations ne doivent cesser de danser jour & nuit ; car c'est l'unique moyen de redoubler les forces des guerriers. On veut nous persuader que ces femmes libertines, avant & même pendant leurs mariages, portent la sagesse jusqu'au scrupule, lorsque leurs maris sont à la guerre : conduite qu'elles n'observent jamais en tems de paix.

Avant que de finir cet article, nous devons donner une idée de la manière dont ces sauvages s'engagent réciproquement les uns pour les autres. Lorsqu'il veulent former cette espèce d'association, un insulaire tue une bête grasse, & la partage en autant de morceaux qu'il juge à propos d'en distribuer. Tous ceux qui ont reçu une part de la chair de cet animal, sont dans l'obligation de donner, au bout de l'année, un jeune veau au maître de la bête ainsi partagée.

ISLE DE SOCOTORA.

On croit que l'isle de Socotera ou Socotora est la Dioscoride de Pline & de Ptolomée : elle est située entre l'Arabie heureuse & l'Afrique, au midi du cap Fartach & du cap Gardafui, à environ vingt lieues de ces deux continens. Elle appartient au roi de Fartach, qui y envoie un Xéque ou gouverneur. Sa situation est sous le soixante-treizième degré de longitude, & le douzième trente minutes de latitude.

Les habitans de ces isles sont des Bédouins, imitateurs & successeurs des Troglodytes, qui, comme eux, demeurent dans des cavernes & dans des trous de rochers. Quelques auteurs ont voulu les faire passer pour des Chrétiens de saint Thomas, parce qu'ils paraissent avoir quelque vénération pour la croix, & qu'on la remarque sur leurs autels; mais Dapper qui entre dans quelque détail à leur sujet, nous dit formellement qu'ils n'ont aucune connaissance de Jésus-Christ & de la religion chrétienne.

On ne peut se dissimuler que la religion de ces insulaires est un monstrueux mélange de christianisme, de mahométiisme & de paganisme; mais jusqu'ici on n'a pu découvrir dans quelles sources ils ont puisé leurs idées. On fait qu'ils adorent la lune, & qu'ils la regardent comme le principe de tout ce qui existe. Pour obtenir une bonne récolte, c'est

à

à
m
à
g
qu
la
qu
le
d'
m
di
la
ab
tes
de
pré
C
reu
de c
car
exp
van
jeûn
cette
lait,
que
jeûn
fois,
la sec
la tro
Le
de M
7

DE L'AFRIQUE. 513

à cette planète qu'ils s'adressent, & s'ils forment quelque entreprise, elle ne peut réussir à moins que la lune ne lui accorde ses bénignes influences.

Lorsqu'ils manquent absolument d'eau, ce qui n'arrive que trop souvent dans cette brûlante contrée, ils choisissent un d'entr'eux qu'ils enferment dans un certain espace, par le moyen d'une espèce de circonvallation, d'où il lui est défendu de sortir sous peine de mort. C'est dans cette prison que pendant dix jours, cet homme est obligé d'implorer la lune, afin qu'elle fasse tomber une pluie abondante. Si au bout de ce tems la sécheresse cesse, le dévot est comblé d'honneurs & de présens : mais dans le cas contraire, on prétend qu'il lui en coûte les deux mains.

Ces Beduins observent des jeûnes rigoureux, accompagnés quelquefois du sacrifice de cent têtes de boucs ou de chèvres. On dit, car nous devons toujours nous servir de cette expression dans le cours de cet article, qu'avant la célébration de la fête de Noël, ils jeûnent pendant soixante jours, & que durant cette longue abstinence, ils ne mangent ni lait, ni beurre, ni poissons, ni viande, & que si quelqu'un s'avisait de transgresser ce jeûne, il lui en coûterait pour la première fois, les deux doigts de la main droite, pour la seconde la main entière, & le bras pour la troisième.

Les temples de ce peuple portent le nom de *Mosquamos* : ils sont bas & petits : on y

entre par trois portes basses & étroites. Chacune de ces chapelles a une espèce d'autel, sur lequel on voit une croix, & des bâtons mis en fleur de lis, ce qui semble figurer aussi une croix. Un prêtre appelé *Hodamo*, dessert chaque chapelle : son office est annuel. Pour marque de sa dignité, il porte un bâton & une croix, que, sous peine de perdre la main, il ne lui est pas permis de laisser toucher à personne. C'est au lever & au coucher de la lune, que le peuple se rassemble pour prier cet astre dans ces oratoires. Les plus importantes cérémonies qui s'observent alors, sont de frapper un certain nombre de coups sur un long bâton, avec un autre plus court, & de faire ensuite trois fois le tour de la chapelle, en se tournant trois fois de suite à chaque tour. Pendant la durée de cette dévotion, on brûle des bois de senteur dans un bassin de fer, suspendu par trois chaînes sur un grand feu. Le *hodamo* encense trois fois l'autel, & trois fois les portes du temple, en faisant des vœux & des prières à la lune, tant en dedans qu'en dehors. Depuis le commencement de cette cérémonie religieuse, jusqu'au moment qu'elle finit, une chandelle de beurre est constamment allumée sur l'autel : elle ne peut être faite que de beurre, & c'est pour cela qu'il s'en trouve toujours un bassin rempli dans le temple; car l'usage de toute autre graisse est défendu. Ce beurre sert aussi à graisser les croix & les bâtons dont nous avons déjà parlé.

ce
co
l'
gr
qu
bâ
qu
for
par
ode
d'a
fac
A
cru
lem
dire
le le
que
avon
qui r
U
comm
avon
est po
facile
rasse a
échan
pour r
Ent
barbar
que la
leurs e

DE L'AFRIQUE. 515

Il y a certains jours dans l'année qui sont célébrés par des processions générales. Il en coûte deux doigts de la main à celui qui a l'honneur d'être choisi pour y porter le plus grand des bâtons sacrés ; mais il a l'avantage qu'après l'opération, on lui remet un petit bâton, qui, par le moyen de certaines marques, lui sert de sauve-garde contre toutes sortes d'insultes, sans parler des honneurs particuliers que le bâton lui attire, & d'une odeur de sainteté que lui procure la gloire d'avoir porté à la procession le grand bâton sacré.

Après avoir rassemblé ce que nous avons cru de plus supportable, des usages ridiculement religieux de ces peuples, nous allons dire quelque chose de leurs mœurs, en priant le lecteur de ne pas ajouter plus de foi à ce que nous allons lui exposer, que nous n'en avons nous-mêmes aux relations des voyageurs qui nous fournissent ces faits.

Un insulaire de Socotora peut prendre, comme dans la plûpart des pays que nous avons parcouru, autant de femmes qu'il lui est possible d'en nourrir : mais s'il se charge facilement de plusieurs épouses, il s'en débarasse avec la même facilité ; souvent même il échange une de ses femmes contre une autre, pour un certain espace de tems.

Entre les singuliers usages de cette nation barbare, rien n'est plus digne de remarque que la manière dont les pères transportent leurs enfans à d'autres. Comme la seule bru-

talité est ce qui les détermine à l'union conjugale, dont la génération des enfans est une suite nécessaire, après avoir satisfait leur passion, ils transportent à un voisin le fruit qui en doit naître. Pour cet effet, le père, qui a formé cette résolution, allume un grand feu dans sa caverne, & ne cesse d'y jeter un certain bois verd, afin qu'il produise une épaisse fumée; alors il sort de son antre, & crie de toutes ses forces que l'enfant que sa femme vient de concevoir doit appartenir à un *tel* de ses voisins. Moyennant cette formalité, ce *tel* est dans l'obligation d'élever cet enfant comme son fils, & même tous ceux dont gracieusement on le charge par la même voie; mais il a la ressource de donner à ses amis de semblables marques de sa générosité. Ces enfans adoptifs sont appelés *fils du feu ou de la fumée*.

Les habitans de Socotora ne mettent aucune différence entre un homme mort & celui qui semble près d'expirer; c'est suivant cette opinion, qu'ils portent au tombeau les malades aussi-tôt qu'ils tombent dans l'agonie. Les fils rendent charitablement à leur père ce devoir barbare, & ils savent qu'un jour ils seront traités de même par leurs enfans. C'est pourquoi, tranquilles aux approches de leur fin, ils rassemblent autour d'eux tous leurs parens, & après les avoir conjuré de ne point abandonner la religion de leurs ancêtres, d'éviter toute fréquentation avec les étrangers, & sur-tout de ne pas négliger de tirer vengeance

de leurs ennemis, ils leur ordonnent de les enterrer encore à demi-vivans. Souvent même ces moribonds, laissent pour unique héritage à leurs fils, le catalogue de leurs ennemis, & le détail circonstancié des injures qu'ils auront à venger. Avec de tels principes, on ne doit pas douter que ces insulaires osent se priver de la vie, quand elle leur est à charge, & qu'ils se voient malades, malheureux ou persécutés.

On nous dit que depuis un tems immémorial, ils ont l'usage de la circoncision; mais qu'ils ignorent absolument l'origine de cette coutume parmi eux. Un homme de la nation qui ne serait pas circoncis, perdrait les doigts de la main s'il était reconnu; une femme en pareille occasion, se ferait un devoir de décèler son mari; & tout incirconcis est banni de leurs temples.

Les *hodamos* sont les juges de la nation. Un voleur que l'on poursuit, échappe au châtement, s'il a le bonheur de pouvoir se réfugier dans un *moquamo*, & d'y être reçu sous la protection de quelqu'un qui s'y trouve ordinairement à point nommé, & qui lui tient lieu de protecteur ou de parrein: mais si personne ne se présente pour remplir cet office, il est arraché de cet asyle, & on lui coupe la main.

La plus grande politesse en usage parmi ces barbares, est de baiser l'épaule de celui qu'on salue. Ils sont tous grossiers, fainéans, paresseux, incontinens & débauchés à l'excès. Leur

nourriture ordinaire consiste en lait, en beurre, en dattes, en poissons, & dans la chair de leurs troupeaux. Ils vont presque nuds, ou se couvrent le corps de certaines capes faites de poils de chèvres. Lorsqu'ils sortent le matin, avec leurs femmes, leurs enfans & leur bétail, ils errent à l'aventure au milieu des rochers, & s'arrêtent où la nuit les surprend. Ils font quelque trafic le long des côtes de l'Arabie, & vont, à ce qu'on assure, quelquefois jusqu'à Goa, où ils portent une grande quantité de dattes, de sang-dragon, d'aloës, d'encens, d'ambre-gris, & de belles nattes faites de feuilles de palmier. La contrée qu'ils habitent est tout le jour échauffée par les rayons d'un soleil brûlant; mais la rosée abondante qui tombe chaque nuit, fait que l'on y respire un air moins chaud.

ISLE DE BISSAO.

Bissao est la principale de plusieurs isles qui se trouvent dans la mer des Indes, & dont chacune est gouvernée par un chef qui est revêtu de l'autorité souveraine. Tous ces prétendus monarques sont indépendans l'un de l'autre, & se font même souvent la guerre: mais ils se réunissent pour la faire sur le continent aux Biafaras, leurs anciens ennemis, qu'ils ont chassés de Bulam, une des isles Bissagos.

Les Nègres de ces isles sont grands & robustes, quoique leurs alimens ordinaires soient

DE L'AFRIQUE. 519

le poisson, les coquillages, l'huile & les noix de palmier, & qu'ils aiment mieux vendre leur riz, leur maïs & leurs légumes aux Européens que de les réserver pour leur usage. Leurs canots sont assez grands pour recevoir vingt-cinq ou trente hommes, avec des provisions & leurs armes, qui sont l'arc & le sabre.

La circonférence de l'isle de Bissao est de trente-cinq ou quarante lieues. Sa perspective est d'autant plus agréable de la mer, qu'elle s'élève insensiblement jusqu'au centre, où l'on découvre plusieurs hauteurs, qui sont moins des montagnes que des collines, entre lesquelles il se trouve des vallées & des sources d'eaux assez fortes pour former des rivières, qui vont se perdre dans l'océan, après avoir fertilisé toutes les parties de l'isle. Le terroir est si fertile, qu'à la grandeur du riz & du maïs, on les prendrait pour des arbrustes. Les bœufs & les vaches y sont d'une grosseur extraordinaire : il y a quantité de chèvres ; mais l'isle manque de moutons & de chevaux. On assure que ces derniers meurent aussi-tôt qu'ils ont goûté l'herbe des pâturages du pays. Les habitans vivent dans des cabanes dispersées çà & là, & il n'y en a que très-peu qui se soient rassemblés pour former de médiocres villages. En général on n'en trouve point qui ait l'apparence d'une habitation régulière. Sans les incursions fréquentes des Biafaras, qui enlèvent une prodigieuse quantité d'insulaires chaque année, l'isle serait extraordinairement peuplée.

Ces sauvages sont idolâtres ; mais leurs idées de religion sont si confuses , qu'il n'est pas possible de les démêler. Ils adorent particulièrement les bois & les arbres , & surtout une idole , qu'ils appellent *China* , dont ils ne peuvent expliquer la nature ni l'origine. D'ailleurs chacun se fait une divinité suivant son caprice. Ils sacrifient aux forêts , des chiens , des coqs & des bœufs qu'ils engraisent , & qu'ils lavent avec beaucoup de soin , avant que de les faire servir de victimes. Lorsqu'ils les ont égorgés , ils arrosent de leur sang les branches & les pieds des arbres : ensuite ils les coupent en pièces , qu'ils distribuent aux assistans , & il n'en reste à la divinité que les cornes que l'on attache à l'arbre , jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes.

On ne dit pas que ces peuples aient jamais connu l'horrible fureur des guerres civiles : & c'est une preuve bien honorable de leur humanité , & de leur soumission pour le prince qui les gouverne. Ils ignorent ce que c'est qu'un traité , & leur parole suffit pour faire la paix avec leurs ennemis , qu'ils n'attaquent plus , s'ils ne sont forcés de tirer raison de quelque nouvel outrage.

Lorsque l'empereur , car on donne ce titre au souverain de Bissão , se détermine à porter la guerre chez ses voisins , il fait sonner le *bonbalon* , qui est une sorte de tocsin , & ce signal rassemble ses officiers & ses soldats. Trente canots se trouve prêts pour recevoir la petite armée , & après avoir consulté les

dieux, & fait quelques sacrifices, on part pour l'expédition projetée. On arrive au milieu de la nuit, on débarque, on pille quelques habitations, on fait des prisonniers, & l'on se rembarque à la pointe du jour. Dans notre Europe on traiterait d'incursion de voleur, cette façon de faire la guerre. La moitié du butin appartient à l'empereur, le reste se partage entre les vainqueurs. Les esclaves sont vendus aux Européens. Les guerriers se promènent dans toutes les parties de l'isle : ils font parades des blessures qu'ils ont reçues. Ceux qui sont morts en combattant, reçoivent des honneurs publics, par des chants & des danses, au son du tambour, & les femmes font les plus grandes extravagances pour célébrer leurs funérailles.

L'empereur de Bissao est despotique. Il a trouvé un moyen bien singulier pour s'enrichir ; c'est d'accepter la donation qu'un Nègre lui fait de la cabane de son voisin ; il en prend aussitôt possession, & le légitime propriétaire est obligé de la racheter, ou de s'en bâtir une autre. À la vérité le sauvage lésé peut se venger avec facilité ; mais c'est toujours un avantage pour le souverain, qui quelquefois gagne deux maisons dans la même journée.

Lorsque l'empereur donne audience à des étrangers de considération, il porte un habit qu'il a reçu de quelqu'Européen en présent, & sa tête est couverte d'un bonnet de drap rouge, en forme de pain de sucre, & bordé par le bas d'un double rang de corde de chan-

vre. Ce bord de corde est la marque de son pouvoir absolu sur la liberté de ses sujets. Quatre de ses femmes sont assises à ses pieds, & les seigneurs de sa cour se tiennent debout, en cercle, mais à quelque distance. Derrière lui sont des musiciens qui jouent d'un instrument assez semblable pour la forme à la flûte allemande.

S'il est question de se décider touchant quelque affaire importante, l'empereur auparavant ne manque pas de consulter ses divinités protectrices. Il se rend avec son cortège sous un grand arbre, qui contient ses idoles, & un prêtre ; car comment nommer ce ministre, qui présente au monarque une coupe de calebasse, remplie de vin de palmier ? il en arrose les branches & le pied de l'arbre, fait le sacrifice d'un bœuf, dont il répand de même le sang, & prononce ensuite que ses dieux lui inspirent de prendre tel ou tel parti.

A la mort des empereurs de Bissao, ses femmes & ses esclaves étaient autrefois condamnés à perdre la vie, pour aller servir à ses plaisirs dans l'autre monde ; mais cette affreuse coutume est maintenant abolie.

Ces Nègres regardent les Blancs comme les dieux de la mer, & lorsqu'il arrive quelque vaisseau Européen sur leurs côtes, avant que d'entrer en commerce, un d'entr'eux égorge un coq sur le tillac, & marque de son sang les pieds du capitaine, & fait la même cérémonie au pied du mât & de

DE L'AFRIQUE. 523

la pompe. Ils donne pour raison de cette singulière action, que le mâc est la divinité qui fait mouvoir le vaisseau, & que la pompe est un miracle, puisqu'elle fait monter l'eau, dont la propriété naturelle est de descendre.

Fin du quatrieme Tome.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce quatrième Volume.

L'ÉGYPTE.

CHAPITRE PREMIER.

<i>DESCRIPTION géographique de l'Égypte.</i>	page 5
<i>Memphis.</i>	9
<i>Le Caire.</i>	10
<i>Les Pyramides.</i>	13
<i>Le Lac Mæris.</i>	17
<i>Le Labyrinthe.</i>	20
CHAP. II. <i>Précis de l'histoire des Égyptiens.</i>	22
CHAP. III. <i>Suite du précis de l'histoire des Égyptiens.</i>	30
CHAP. IV. <i>Suite du précis de l'histoire des Égyptiens.</i>	42
CHAP. V. <i>Suite du précis de l'histoire des Égyptiens.</i>	55
CHAP. VI. <i>Religion des anciens Égyptiens.</i>	70
CHAP. VII. <i>Prêtres.</i>	73
CHAP. VIII. <i>Osiris & Isis.</i>	78

	TABLE DES CHAPITRES.	525
	CHAP. IX. Anubis, Sérapis, Canope, le Bœuf Apis, & autres Divinités des Egyptiens.	85
	<i>Anubis.</i>	ibid.
	<i>Sérapis</i>	86
	<i>Canope.</i>	89
	<i>Le Bœuf Apis.</i>	91
	<i>Le Nil.</i>	94
	CHAP. X. Gouvernement, Loix, Mœurs & Usages des anciens Egyptiens.	97
	CHAP. XI. Embaument des corps, & funéraires des Egyptiens.	105
	CHAP. XII. Mœurs & Usages des Egyptiens modernes.	109
	CHAP. XIII. Les Cophes.	113
	CHAP. XIV. Le Nil.	123
	CHAP. XV. Animaux, Oiseaux, Commerce & productions de l'Egypte.	131

LA BARBARIE.

	CHAP. I. Description géographique de la Barbarie.	145
	CHAP. II. Etat de Tripoli.	149
	CHAP. III. Les Carthaginois	156
	CHAP. IV. Etat de Tunis.	165
	CHAP. V. Etat d'Alger.	174
	CHAP. VI. Empire de Maroc.	184

LA GUINÉE.

	CHAP. I. Description géographique de la Guinée.	201
--	--	-----

CHAP. II. <i>Les Jalofs</i>	203
CHAP. III. <i>Les Foulis.</i>	212
CHAP. IV. <i>Les Mandingos.</i>	216
CHAP. V. <i>Religion des Nègres des environs de la Gamba & du Sénégal.</i>	220
CHAP. VI. <i>Mariages, Funérailles & Usages communs des peuples du Sénégal & de la Gamba.</i>	231
CHAP. VII. <i>Des Issinois</i>	237
CHAP. VIII. <i>Nègres de la Côte d'or.</i>	257
CHAP. IX. <i>Religion des Nègres de la Côte d'or.</i>	279
CHAP. X. <i>Gouvernement des Nègres.</i>	284
CHAP. XI. <i>Remarques sur les Nègres du royaume de Juida.</i>	294
CHAP. XII. <i>Remarques sur le royaume d'Ar-dra.</i>	321
CHAP. XIII. <i>Remarques sur le royaume de Benin.</i>	326
CHAP. XIV. <i>Remarques sur le royaume de Loango.</i>	339
CHAP. XV. <i>Le Royaume de Congo.</i>	354
CHAP. XVI. <i>Remarques sur le royaume d'Angola</i>	371
CHAP. XVII. <i>Idolâtrie des peuples de Congo & d'Angola, & introduction de la Religion chrétienne dans ces Royaumes.</i>	377
CHAP. XVIII. <i>Les Anzikos & les Jaggas.</i>	381
CHAP. XIX. <i>Empire du Monomotapa & Etats voisins.</i>	390
CHAP. XX. <i>L'Éthiopie.</i>	403
CHAP. XXI. <i>Côte de Zanguébar.</i>	416

LES HOTTENTOTS.

CHAP. I. <i>Description géographique du pays des Hottentots.</i>	423
CHAP. II. <i>Précis historique de l'établissement des Hollandais, au Cap de Bonne-Espérance.</i>	431
CHAP. III. <i>Religion des Hottentots.</i>	437
CHAP. IV. <i>Gouvernement des Hottentots.</i>	443
CHAP. V. <i>Mariages & Funérailles des Hottentots.</i>	448
CHAP. VI. <i>Guerres, Occupations, Commerce, Mœurs & Usages des Hottentots.</i>	460

ISLES DE L'AFRIQUE.

<i>Isles Canaries.</i>	477
<i>Isle de Ténériffe.</i>	480
<i>Isle de Fero ou de Fer.</i>	490
<i>Isles de Lancérola & de Fuerte - Ventura.</i>	491
<i>Isle de Madère.</i>	492
<i>Isles du Cap-Verd.</i>	496
<i>Isle de Madagascar.</i>	497
<i>Isle de Socotora.</i>	512
<i>Isle de Bissao.</i>	518

Fin de la Table des Chapitres.

